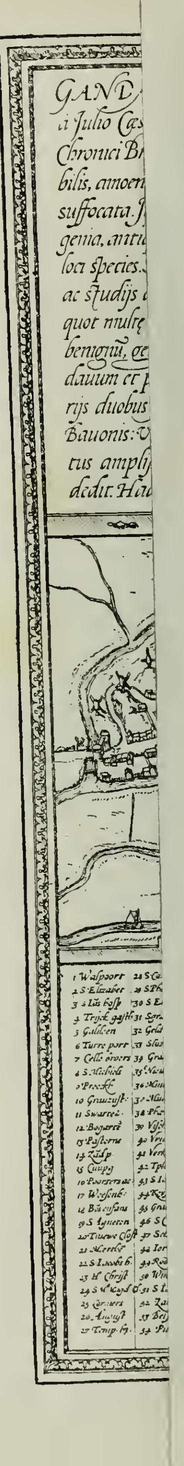

U d'/of OTTAWA
39003002638343




MARCUS VAN VAERNEWYCK
TROUBLES EN FLANDRE
AU XVIe. SIÈCLE.
1566
1568
plus k m die
VLAENDEREN
TOME II



Plan de Gand, d'après « civitates orbis terrarum » de G. Braun et Fr. Hogenberg (1576).


GAND
a Julio Cæs
Chronici Br
bilis, amoen
suffocata.
genia, antic
loci species.
ac studijs
quot multę
benignū, ge
dauum et
rijs duobus
Bauonis:
tus ampli
dedit. Hac


· TOME II ·
MARC VAN VAERNEWYCK
MÉMOIRES
D'UN
PATRICIEN GANTOIS
SUR LES
TROUBLES RELIGIEUX
EN
FLANDRE.
·1566·
·1568·
Journal autographe
de
Marc van Vaernewyck,
traduit en français
par
Hermann van Duyse.

MÉMOIRES D'UN PATRICIEN GANTOIS DU XVIe SIÈCLE.

TROUBLES RELIGIEUX EN FLANDRE ET DANS LES PAYS-BAS AU XVIe SIÈCLE.

JOURNAL AUTOGRAPHE DE MARC VAN VAERNEWIJCK.

TRADUCTION FRANÇAISE PAR

HERMANN VAN DUYSE.

TOME SECOND.



GAND,

MAISON D'ÉDITIONS D'ART, N. HEINS.

1906.



Livre Six.



Armée en marche, d'après Hans Sebald Beham.

CHAPITRE I.

Dix-neuf enseignes de troupes espagnoles entrent à Gand. Opinion générale sur cet événement; vexations infligées aux campagnards; violences exercées la nuit en la demeure du premier échevin par les soldats espagnols; ils s'emparent des clefs de la ville, et oppriment le peuple.

Le 30 août, jour où l'on attendait à Gand les troupes espagnoles, on annonça derechef le matin, à son de trompe, que, vue l'arrivée des bandes et garnisons de Naples, Malte, etc., il convenait de ne vendre à ces troupes aucune denrée plus cher qu'aux habitants de la ville, cela sous peine d'une amende d'un certain nombre de livres parisis. Or, le même jour, soit un samedi, vers une heure de l'après-midi, entrèrent par la porte de l'Empereur dix-neuf enseignes de soldats espagnols, de l'armée du duc d'Albe, et qui, à ce que l'on disait, avaient passé huit ou neuf mois en route, car ils venaient de Naples, de Pouille, de Calabre, de Sicile et de l'île de Malte dans la Méditerranée, où, de concert avec les troupes italiennes et allemandes, ils avaient combattu les Turcs et leur avaient chevaleresquement barré le passage, leur infligeant de graves défaites, comme il a été déjà dit précédemment.

La ville de Gand, au moment où ces troupes firent leur entrée, était depuis quatre jours et quatre nuits sans garde ni guet; or, le peuple était tranquille et paisible de sorte que nul ne songeait à irriter le chien du voisin. Ce qui avait fait dire au lieutenant du Grand-Bailli, le souverain de Flandre Mouscron, que jamais il n'avait rencontré population aussi paisible et aussi pacifique qu'à Gand, et pourtant il était Brugeois (1); mais il servait depuis longtemps de

(1) A cause des vieilles inimitiés de Gand et Bruges, le témoignage paraissait à M. van Vaernewyck doublement décisif.

suppléant au Bailli et avait de la sorte pu apprendre à connaître les mœurs et conditions de notre population.

Aux premiers rangs des troupes espagnoles marchaient des hommes et des pages portant des rondaches brillantes comme de l'acier, bordées de franges; ils tenaient à la main des javelots et des adargues. Puis venaient dix hallebardiers de Lucerne en Suisse et des pays circonvoisins, notamment des Souabes



Vue de Lucerne, vers 1570, d'après G. Braun.

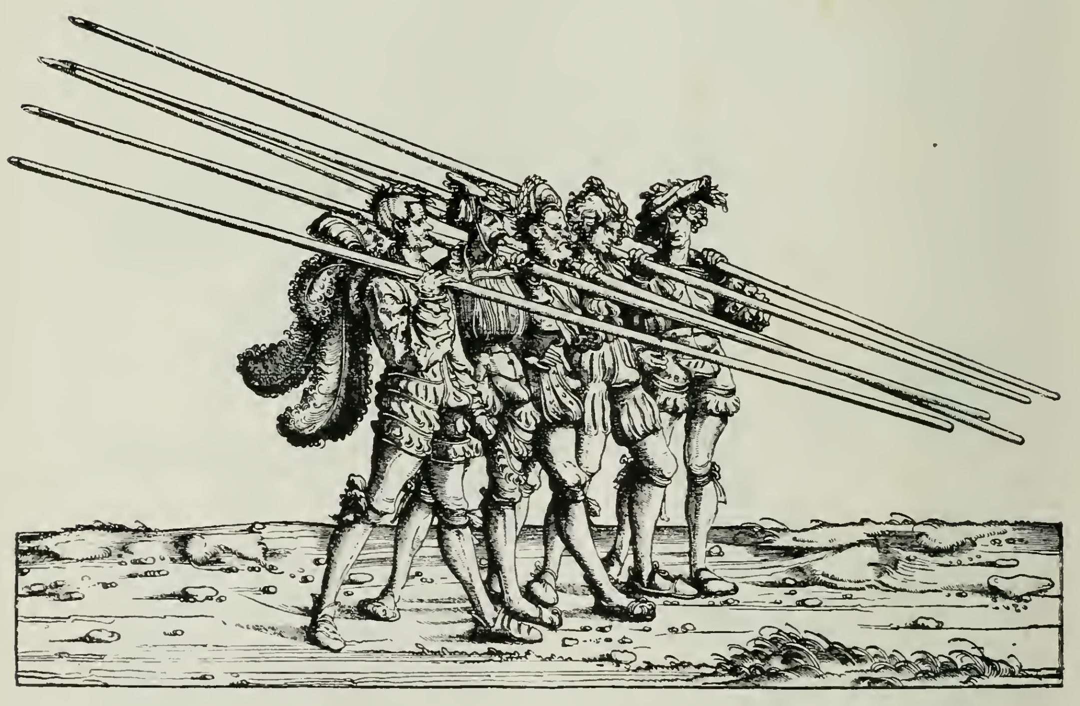
d'Ulm. Ceux-ci portaient des pourpoints rayés et des hauts-de-chausses longuement troussés à la mode d'Allemagne. Dans leurs rangs chevauchait le commandant, qu'ils appellent *maestro del campo*. Puis, sur cinq lignes, suivaient quantité d'arquebusiers, dont le défilé dura une demi-heure, et qui tiraient fort drument. Des soldats suivaient, armés de demi-hacquebutes portant balles grosses comme noix; ceux-ci maniaient fourquines qu'une pointe de fer permettait de fixer dans le sol, afin d'y appuyer l'arme et de tirer en visant. Ces soldats disparus, il passa un grand nombre de beaux hommes, marchant cinq de front, la lance sur l'épaule, bien armés et galamment équipés, en armures richement gravées de rinceaux et de fleurs, les pièces de leur adoubement leur couvrant jusqu'aux mains parfois (1); leurs casques d'assaut étaient au sommet muni d'un ergot; mais ils n'avaient

(1) Le gantelet n'accompagnait pas habituellement la demi-armure, équipement du fantassin.



LE MAESTRO DEL CAMPO, D'APRÈS H. GOLTZIUS.
(Les soldats dans le lointain font le colimaçon.)

pas de crête comme les cabassets des Wallons. La plupart de ces équipements étaient faits à Milan en Lombardie, et les casques aussi bien que les cuirasses étaient soigneusement gravés. Jusqu'à trois fois défilèrent des tambours massés sur six ou sept hommes de front, battant une marche espagnole; çà et là marchait un fifre jouant à la façon des bergers; ces musiciens étaient pauvrement vêtus, ce qui formait un triste contraste. Les étendards étaient également massés en groupes de dix d'abord, puis de neuf, et parfois ils étaient fort déchirés, mais tous en soie; les déchirures d'ailleurs sont le principal ornement de ces insignes, parce qu'elles font présumer que de tels drapeaux ont été portés au fort de la mêlée et mis sous les yeux de l'ennemi....



Soldats armés de lances, d'après H. Burgkmair.

à moins que ces dégradations ne proviennent de l'âge. Ensuite venaient derechef des bombardiers; puis, chose honteuse à voir, nombre de courtisanes montées sur de petits chevaux, étrangement accoutrées à l'Espagnole et à l'Italienne, la figure couverte de voiles brodés de rouge et d'autres couleurs, ainsi que l'étaient également leurs jupes rayées et brochées. D'après certains, il y aurait eu cinq cents de ces filles; mais cela me semble exagéré. Aussitôt après, et

emboîtant le pas de ces donzelles, suivait une cohue de vagabonds et de ribauds, la plupart à cheval ou sur des charrettes, convoyant les bagages de la troupe. Ces fripons et jeunes vauriens étaient souvent tête et pieds nus, et affublés de vêtements qui semblaient de vieille étamine, si bien que tout leur équipage parfois n'eût pas valu quatre gros. Cette racaille suivait l'armée depuis le Piémont, la Savoie et la Bourgogne, croyant pouvoir faire un ample butin aux Pays-Bas, et notamment à Gand. Le bruit chez eux était que Gand avait été déserté par tous les hommes valides, que prêtres et moines avaient été assommés, églises et couvents ruinés de fond en comble : ces mensonges et d'autres analogues avaient trouvé chez eux pleine créance. Arrivés au marché du Vendredi, ils firent en courant très vite une manœuvre en cercle, tirant force salves et menant grand bruit. Ceci fait, ils se portèrent par colonnes et enseignes devers leurs logements, ce qui ne se fit pas sans grandes querelles et confusion, tant ils se précipitaient avec brutalité dans les maisons, traitant les habitants comme si le maître du logis eût été chez lui le plus étranger des hommes. La tristesse et la crainte se répandirent dans la ville, d'autant plus qu'on entendait narrer, chaque jour, les regrettables violences commises par eux hors la ville; comment ils avaient pillé et larronné à leur convenance, frappant aucunes personnes, les blessant et les mettant à mal. Ils avaient, en certaines fermes, en un jour, causé pour dix ou douze livres de gros de dommage, égorgeant moutons, veaux et vaches, multipliant en un mot les outrages et les excès les plus inouïs.



Maraudeur, d'après J. Amman.

Ces soldats avaient une façon de cuisiner qui leur était particulière : ils recevaient le sang d'un mouton dans une écuelle ou pot; puis, prenant vingt œufs ou plus, ils les battaient et les ajoutaient au sang, y mêlant poivre, sauge, etc.; ils hachaient le tout menu avec viande salée, et coulaient ces ingrédients dans l'estomac d'un mouton qu'ils ligotaient et faisaient bouillir en une marmite; après la cuisson, ils en coupaient des tranches et en mangeaient.

Ils n'offraient nul argent à personne. Tout ce qu'ils voyaient leur sem-

La Ville de Genéue auec ſa ſituation.



Vue de Genève au milieu du XVIe siècle, d'après la Cosmographie universelle de Sébastien Munster.

blait de bonne prise. Ils étaient aussi, à l'arrivée, munis de force jambon, viande de boucherie, volaille, œufs, foin et fourrage, outre quantité d'autre provende volée.

Ils avaient, longeant la France, traversé le Piémont pendant un assez long trajet; or le duc de Savoie mit sous les armes environ vingt mille hommes, qui se tinrent en leurs demeures prêts à donner au premier signal. Le duc d'Albe et sa troupe firent un bon voyage. Les Espagnols s'imaginaient qu'on les menait à Genève pour châtier cette ville d'avoir nourri et renforcé les doctrines de Calvin en ses murs. Ils espéraient faire un ample butin, et, comme, par sa situation naturelle, Genève est une ville des mieux protégées, ils comptaient l'attaquer par eau, avec certains bateaux et radeaux portant grosse artillerie, déclarant qu'ils étaient prêts à périr à l'assaut, mais bien décidés à être à bref délai riches ou morts. Ces racontars avaient trouvé un écho en nos Pays-Bas, et avaient rencontré complète créance chez ceux de Genève. Aussi ces derniers se préparèrent-ils à soutenir l'attaque; ils firent sortir de leur ville les femmes, les enfants et les impotents, et retinrent en leurs murs tous ceux en état de porter les armes. Beaucoup de Suisses et d'Allemands accoururent à leur aide, de sorte que l'on avait lieu de s'attendre à une chaude rencontre. Le duc et ses troupes passant à quatre lieues environ de Genève, un personnage important de cette ville se présenta devant lui, lui offrant des vivres pour faire route. Le duc le remercia du tout. Les Espagnols disaient que, s'il avait accepté quelque chose, on leur eût barré le passage malgré que (1). . . . .
. . . . Ils évitèrent de la sorte les limites de la Suisse, contournant les grandes et fortes villes et traversant au contraire de petites villes et villages où ils n'avaient résistance à redouter, et y robaient l'habitant, semblables à l'araignée qui, comme le dit Anarcharsis, laisse passer par ses filets les insectes à fort aiguillon et les grosses chenilles, mais prend sa revanche sur les moucherons chétifs. Arrivés à Gand, et voyant combien cette ville était peuplée, étendue et puissante, ils prirent crainte et grand souci d'être assaillis, si bien qu'ils établirent incontinent des grand'gardes au château des Comtes (2), à la maison des

---

(1) Le bas de la page manque au manuscrit.

(2) Le diarium du P. De Jonghe, complété par Roothaese dans l'édition de 1752, expose en ces termes la prise de possession du château des Comtes par les soldats du duc d'Albe, lesquels considéraient comme une position importante cette forteresse, dès longtemps cependant désaffectée de sa destination primitive : « 1567, 31 août. Le soir même de leur entrée à Gand, les Espagnols occupèrent la Bourse aux huiles, » marché aux Grains, y établissant une enseigne de troupes. Ils installèrent un poste analogue à la maison des » Merciers au marché du Vendredi. Le soir, lorsqu'ils relevèrent de garde ces deux postes, trois enseignes » défilèrent devant le château des Comtes en traversant le pont du comte, et, tandis que deux détachements » poursuivaient leur route, un troisième s'empara du château, si habilement que personne n'eut le temps » de s'en apercevoir ».

Le château des Comtes en 1567 n'avait plus conservé ses fossés du côté de la place Ste-Pharaïlde ni du côté de la rue de la Monnaie; des constructions avaient été adossées aux murs d'enceinte. Ce n'était donc plus une place forte à proprement parler; mais les soldats du duc d'Albe, ne pouvant s'emparer du Château Neuf et redoutant une levée de boucliers des bourgeois de Gand, se contentaient d'un simulacre de forteresse en attendant mieux.

Merciers sise au marché du Vendredi, et à la maison aux Huiles, marché aux Grains.

Dans la nuit du lundi 1er septembre, d'aucuns de ces soldats se sont, à neuf heures du soir, présentés chez Messire le premier échevin, le chevalier Jean Damman, seigneur de Oombergen, et requirent de lui les clefs de la ville. Fort ému de l'heure insolite de cette visite, Messire Damman leur répondit qu'il consentirait volontiers à les satisfaire, mais à condition qu'il fût certain de ne rien commettre d'irrégulier. Sa Majesté le Roi lui ayant, conformément à son office, donné charge de sauvegarder et veiller la ville, il se démettrait volontiers de ses fonctions si le Roi notre Sire l'en relevait. Soit que les Espagnols ne comprissent pas son langage, soit pour autre cause, ils ne se tinrent pas pour satisfaits de cette réponse; toutefois ils se retirèrent, mais pour revenir, vers minuit, en bien plus grand nombre, portant arquebuses à mèches allumées, ayant à leur tête un capitaine et des chefs d'escouade. Ils frappèrent et sonnèrent brutalement à la porte de l'échevin, menaçant, au cas où l'on ne leur ouvrît pas immédiatement, d'enfoncer la porte, en se faisant des béliers de certains madriers qui, d'aventure, se trouvaient à portée. A ces menaces proférées dans le silence et la solitude de la nuit, Messire Damman et ses gens s'effrayèrent fort et s'empressèrent de se vêtir et d'ouvrir la porte. Les soldats se précipitèrent aussitôt dans la maison, armés de lances et d'arquebuses, enfermant l'échevin dans un cercle de fer, de sorte que celui-ci, qui n'avait d'autre vêtement qu'un manteau de deuil jeté par dessus sa chemise, ne pouvait, dans sa propre demeure, passer de la cour dans quelque chambre. Se voyant ainsi violenté et comprenant qu'il ne pouvait opposer plus ample résistance, il leur remit les prédites clefs.



Soldat, d'après J. Amman.

On assure que les Allemands qui occupent Anvers, ont su également se rendre maîtres des clefs de la ville, mais par des procédés plus courtois et plus raisonnables. Cette manière d'agir était inspirée aux soldats étrangers par la vive crainte qu'ils éprouvaient de voir ouvrir les portes par les habitants à quelque troupe venue de l'extérieur, car ils se sentaient environnés par des gens qui ne partageaient pas leur opinion sur beaucoup de points de croyance ou sur beaucoup de rites religieux.

Le même jour, une ordonnance échevinale avait réitéré la défense de vendre au delà du prix habituel, aux Espagnols ou garnisons de Naples et de Malte, des vivres, ou légumes quelconques tels que concombres, radis, herbes, etc., sous peine du fouet ou du bannissement. En effet, aucunes gens, le cœur »

aveuglé par l'avarice, ne craignaient pas de vendre leurs marchandises aux Espagnols plus cher qu'aux habitants, rançonnant et trompant de la sorte les étrangers qui ne connaissaient pas le cours du marché. Ceux-ci, toutefois, ne tardèrent pas à être pleinement renseignés, et à leur tour vexèrent ceux de la ville, ou du moins certains de ceux-ci. Ils choisissaient dans les paniers d'arrivage le poisson qui leur convenait, et payaient ce que bon leur semblait. A la boucherie, ils refusaient de payer plus d'un sou la livre de viande, si belle qu'elle fût de qualité. Ils découpaient les os et refusaient de les accepter avec les pièces qu'ils avaient désignées, et, lorsque d'aventure celles-ci dépassaient d'une demi-livre ou plus le poids stipulé par eux, ils refusaient d'en tenir compte. En revanche, si le poids n'était pas complet, ils protestaient et coupaient eux-mêmes de quoi se satisfaire, aux plus beaux quartiers. C'est pourquoi certains bouchers, des mieux fournis, disaient ne plus rien avoir à vendre pour éviter les vexations des Espagnols. Il convient toutefois de dire qu'il se trouvait des soldats agissant raisonnablement et avec courtoisie. Ils n'achetaient guère de viande de bœuf, soit parce qu'elle leur parut trop chère, soit parce qu'ils n'y étaient pas accoutumés; ce que je sais, c'est que beaucoup de gens réalisèrent avec eux de gros bénéfices, notamment les drapiers et merciers, dont les boutiques étaient tout le jour encombrées d'Espagnols qui leur achetaient force étoffes, draps et soieries. C'était une bonne aubaine aussi pour les tailleurs, chaussetiers, cordonniers et nombre d'autres artisans, cette clientèle disposant de beaucoup d'argent et mettant beaucoup de soin à se parer avec coquetterie.

CHAPITRE II.

Édit publié à Gand par les Espagnols. Exactions et vexations qu'ils font subir aux Gantois; ceux-ci sont redoutés des soldats étrangers. Comment certains propos incivils de ces derniers sont relevés et leurs auteurs réduits au silence. Les Espagnols outragent les Conseillers et se préparent à s'emparer du Château Neuf.

Pour marquer qu'ils étaient gens de sens et de discrétion, les Espagnols firent à chaque carrefour publier, aux roulements de six de leurs tambours, que nul d'entre eux n'eût plus à marauder aux dépens du campagnard, sous peine de la hart jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

Tous les jours, en attendant, on apprenait à leur charge de graves attentats, commis au détriment des personnes chez lesquelles ils se trouvaient en logement.



Portrait de Luther, par David Hopfer.

Ils ne gardaient surtout aucun ménagement avec ceux qu'ils savaient du parti gueux. Ils les appelaient *Lutheranos*, confondant sous cette dénomination gueux, Calvinistes, anabaptistes, et libertins, proclamant qu'il fallait brûler vifs tous les sectateurs de Luther, les forcer d'aller aux offices et de devenir chrétiens. Ce à quoi leurs interlocuteurs répondaient qu'on ne réussirait à obtenir que des simagrées hypocrites (1) en recourant à la violence.



Arquebusier, d'après J. Amman.

Beaucoup de gens avaient quitté leurs maisons et s'étaient réfugiés chez des parents; deux ou trois familles se trouvaient de la sorte réunies sous un même toit, là où le permettait l'étendue des maisons. Quant aux demeures désertées, elles restaient closes. On disait que plus de quatre cents personnes avaient abandonné la ville, se départant aussi bien la nuit que le jour.

Au début, on vit les gens charger, le soir, des charrettes de leurs meubles et hardes, et s'empresser en tout sens, comme si la ville eût été aux mains de l'ennemi. Les soldats, en effet, n'épargnaient les outrages à personne. Ils prétendaient, en certaines maisons, qu'on leur donnât des serviettes propres le matin et le soir, les jetant à terre lorsqu'elles n'étaient pas renouvelées. Ils expulsaient de chez eux aucuns de leurs hôtes, mais nombre de ceux-ci leur cédaient la place, abandonnant leur mobilier et leurs provisions, beurre, viande, bois, tourbe, grains, etc., laissant le tout à leur discrétion plutôt que de supporter plus longtemps leurs insolences. Si quelqu'un tentait de leur faire résistance, ou de se rebiffer, ils le liaient avec des cordes et l'emmenaient prisonnier en leur geôle. C'est-ce qu'ils firent à messire Philippe van Overbeque, neveu de Pierre van Overbeque, sous-bailli de Gand, cela parce qu'ils avaient trouvé un pistolet chargé et bandé, et que, se trouvant pris de vin, ce gentilhomme leur avait reproché leur mauvais gré avec plus de franchise qu'ils n'entendaient le tolérer.

Le tondeur de drap Pierre van der Schaven se vit mettre un poignard sur la gorge et une rapière sur la poitrine, et ils voulurent l'obliger à laver la vaisselle. Maître Liévin van Deynse s'enfuit avec sa femme et sa servante de chez lui, et laissa ces forcenés maîtres du terrain. Ils voulurent égorger le brasseur qui porte pour enseigne : *l'Ane aveugle*. Celui-ci avait également abandonné sa maison; mais il était revenu, leur apportant un chapon et du

(1) Voir dans le P. De Jonghe commenté par Roothaese de curieux détails sur les processions obligatoires coïncidant avec ces velléités de prosélytisme des soldats du duc d'Albe.

vin pour obtenir qu'ils le traitassent de façon plus civile. Pierre van der Schaven avait pris le même parti, et leur paya deux canettes de vin du Rhin, mais sans meilleur résultat. Je rapporte ici ce qui s'est passé dans la seule rue neuve [Saint-Jacques], proche le marché au Bétail; on en pourra concevoir ce qui s'est passé sur tous les autres points de la ville.

La fantaisie prit à quelques-uns de loger leurs chevaux dans les chambres de leurs hôtes. Ce qui à vrai dire put les induire à de telles folies, c'est que nombre de gens, effrayés par les rumeurs qui avaient précédé chez nous les



Seigneur de la cour, d'après J. Amman.

Espagnols, leur refusaient écuries, chambres ou lits, ou les leur dissimulaient.

Les soldats disaient parfois que ceux de Gand avaient perdu corps et biens, les uns comme briseurs d'images et ouailles des prédicants luthériens, ou pour autres méchefs, les autres pour n'avoir pas empêché ces excès. Ceux qui parvenaient à s'exprimer plus ou moins en espagnol, leur opposaient des arguments qu'il ne leur était pas facile de renverser, savoir : que les prédications eussent certes été interdites, si les seigneurs de la Cour avaient été d'accord, mais qu'il avait été impossible d'obtenir une solution, chaque fois que l'on avait demandé l'avis

de la Régence. Tantôt les prédications avaient été rigoureusement défendues, tantôt elles avaient été autorisées. Les ministres étrangers prenaient le pas alors sur les catholiques, voire sur les magistrats, pénétrant dans la chambre des échevins sans demander audience, et nul n'osait les molester ; le bruit courait même que toute impunité leur était garantie. Il est vrai que la Gouvernante avait ordonné que l'on courût sus aux iconoclastes et sacrilèges, partout où on les trouverait à l'œuvre, et qu'il y aurait éloge ou récompense pour quiconque les aurait mis à mort. Mais ces ordres étaient venus lorsque la ruine des églises était accomplie. Si, alors qu'il n'est permis à personne de tuer le chien, la vache ou le cheval de son voisin s'il n'y est autorisé, quelqu'un s'était, sans commission de la Cour ou du



Déprédations des iconoclastes,
d'après le Theatrum crudelitatum hæreticorum.

Magistrat, permis d'assommer son prochain, on eût sans doute considéré cette action comme criminelle et le meurtrier, non seulement eût encouru un châtiment exemplaire, mais porté devant Dieu la coulpe d'une orde souillure et d'une conscience bourrelée. Cela d'autant plus que beaucoup de ces rebelles ne savaient pas qu'ils faisaient mal, et croyaient rendre service à Dieu. Quant à ceux qui détenaient la force publique, ils crurent d'abord qu'il était licite de combattre et abattre de la sorte les abus et l'idolâtrie.

Beaucoup d'enfants et de jeunes gens inexpérimentés se trouvèrent mêlés à ces événements, agissant sans discernement, entreprenant ce qu'ils ne comprenaient pas, ainsi qu'il advient toujours lorsque quelque nouveauté surgit émotionnant

la canaille. Sans doute, des malveillants, dans toutes ces émotions populaires, avaient pu ne poursuivre d'autre objet que le vol et la rapine ; mais la majeure part de ces égarés étaient des moutons qu'avaient menés à mal de faux pasteurs, quoiqu'à vrai dire il y en eût bien peu d'entre eux, sauf des jeunes garçons et des enfants, qui dès longtemps ne fussent contaminés par quelqu'hérésie.

Si quelqu'un se fût opposé à cette tourbe, armé d'un glaive, d'une hallebarde ou d'un bec de faucon, il eût risqué fort d'être seul pour résister à tous. Les iconoclastes se fussent fort moqués de ce champion et l'eussent étranglé pour le moins.

Le 1er septembre, les Espagnols placèrent des gardes aux portes de la ville, car ils craignaient d'être assaillis du dedans ou du dehors, ou des deux côtés à la fois. Un poste occupait également le château des Comtes. Comme le mardi 2 septembre certains conseillers se rendaient au consistoire où ils avaient coutume de délibérer, quelques fous et présomptueux Espagnols, montant la garde au Château, et qui, peut-être, en leur pays étaient mendiants, arrachèrent coup sur coup le bonnet de la tête à Messires les conseillers François Corteville et Nicolas van Lauwe, ainsi qu'au greffier maître Germain de Bevere. Remettant leur couvre-chef, ensuite, à ces magistrats, ces vauriens leur montraient, en dérision, comment des personnages qui, certes, avaient eu mainte fois des valets plus respectables, eussent dû leur faire courtoisie et politesse ! Les soldats s'emparaient chez beaucoup de gens des clefs notamment des portes extérieures de la maison, ou se les faisaient remettre à l'amiable. La plupart prétendaient dormir au rez de chaussée, proche la rue, afin d'être promptement sur pied et en garde à la première alerte nocturne. Leur confiance dans ceux de la ville n'était pas bien grande. Ils voyaient tout d'abord que leur effectif ne leur eût pas permis de tenir en respect une cité s'étendant sur une si grande superficie, si la population se fût révoltée. Ils mesuraient, d'après l'opinion de certaines gens, la nature d'autrui à l'aune de leurs propres penchants, ne sachant si les Gantois seraient plus résignés qu'ils ne l'eussent été en leur lieu et place. Comptez aussi que c'est métier et coutume aux garnisons de se



Réunion du Conseil, d'après H. Burgkmair.

tenir sur leurs gardes, sans quoi, vraiment, elles ne mériteraient guère de porter les armes ni de recevoir solde. Or, de cette façon, leur vigilance était admissible, mais non autrement.

Le même jour, le bruit circula que les Espagnols devaient la nuit suivante assaillir le Château Neuf. Le commandant de cette forteresse, en effet, refusait de leur livrer ses clefs ou de les recevoir dans la place, comme ils l'en avaient requis. Toutefois, on s'attendait à les voir de bref triompher de la résistance, car une partie de la garnison s'était retirée récemment, ces hommes croyant que leurs bandes étaient licenciées comme les bandes d'ordonnance; ou peut-être avaient-ils reçu congé à titre révocable. Or leur commandant les avait rappelés. Il s'était rendu à Bruxelles près la Cour et, d'après ce que l'on affirmait, le comte d'Egmont lui aurait dit de ne pas abandonner ce poste avant d'avoir reçu, à cet égard, ordre de celui qui l'avait commissionné, c'est à dire du Roi.

Les troupes du prédit Château Neuf faisaient bonne garde pour tenir à l'écart les Espagnols. Ils n'en admettaient qu'un ou deux à la fois, le jour, dans la place; s'il s'en présentait davantage, force leur était d'attendre devant la porte leur tour d'être admis, après le départ des autres. Ceux du Château, de la sorte, vendaient à ceux de la garnison gantoise vin et autres denrées.

Le même soir, on apprit que le secrétaire d'un capitaine logé chez Michel Dolins avait dit qu'il fallait réclamer aux Gantois les clefs de toutes leurs chambres et ne leur laisser rien en propre. De telles nouvelles tombaient désagréablement dans l'oreille de beaucoup de gens; mais, outre les vexations et craintes incessantes où il leur fallait vivre, force leur était encore d'essuyer ces mensongères inventions.



CHAPITRE III.

Revue que les Espagnols font de leurs troupes en l'église Saint-Jean-Baptiste. Brigandages commis par les Espagnols à Ghysegem. A Gand ils enlèvent leur lit aux habitants pour monter la garde sur oreillers et traversins; exécution d'un Espagnol par le gibet. Arrestation du fils de Guillaume de Loor et autres événements.

Le prédit 2 septembre, une escouade de treize tambours parcourut les divers quartiers de la ville, précédée d'un maître tambourinaire muni d'un bâton; on fit assavoir que le lendemain une grande monstre aurait lieu. Or, cette monstre fut tenue en l'église Saint-Jean qui est notre cathédrale et la principale église de la ville, grâce à son chapitre canonical et à la beauté des nouveaux édifices. Cette parade dura tout le jour, de sorte que, les troupes occupant l'église toute entière, les prêtres et chanoines furent obligés de célébrer leurs offices dans la crypte (1). Plus d'un s'étonna et fut scandalisé de voir les Espagnols, qui se prétendent catholiques, faire leurs monstres en un lieu sanctifié et consacré tel que l'était la maison de Dieu et cathédrale. *Ah,* disaient certaines gens, *si nous Gantois avions tenté de rien faire de pareil, que ne se croirait-on pas permis contre nous? On nous tiendrait pour hérétiques pervers et apostats, et le bruit de nos forfaits se répandrait incontinent à des centaines de lieues.*

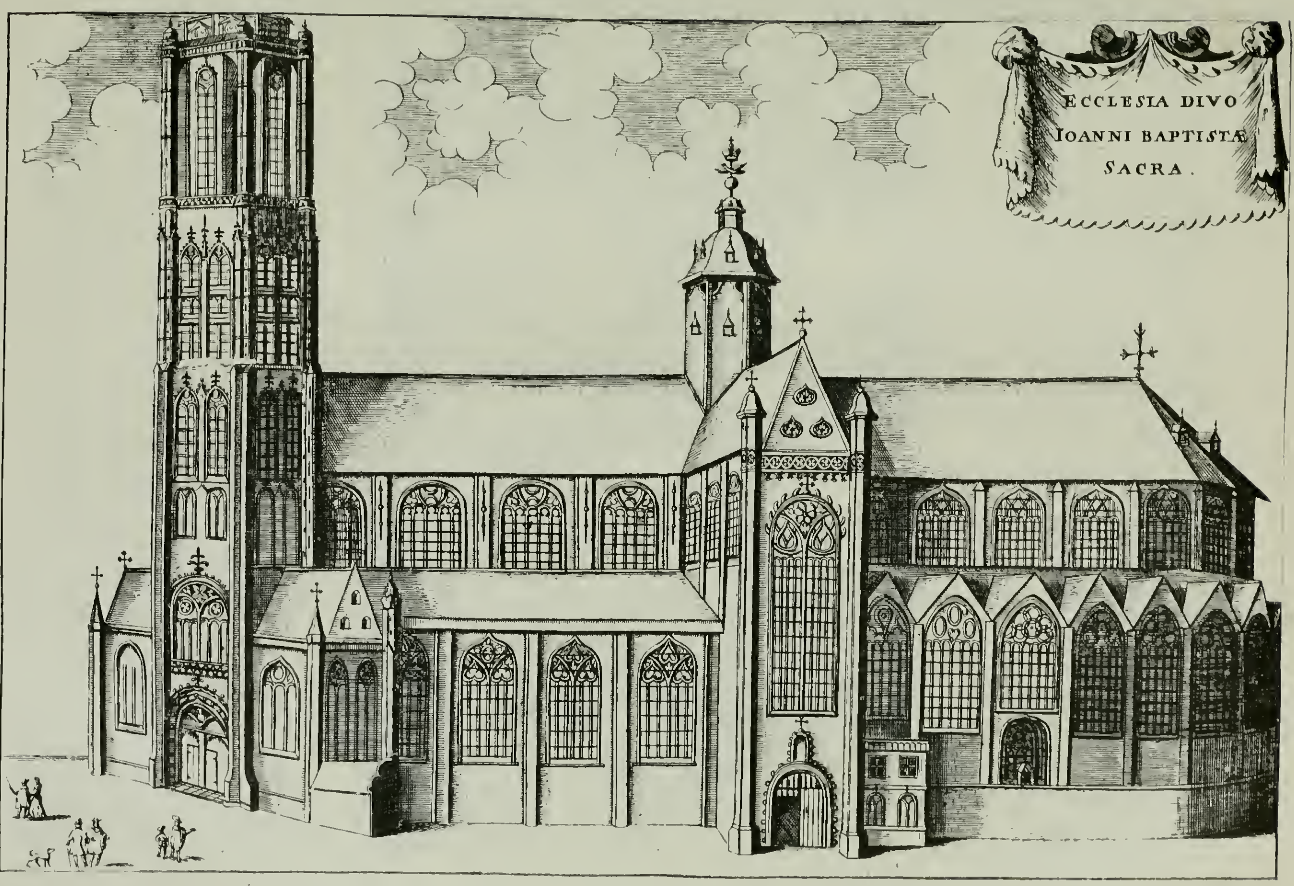


TAMBOUR ET FIFRE,
d'après J. Amman.

Or les Espagnols brisèrent une verrière pour livrer passage à leurs armes, et de la sorte ils justifiaient qu'on les tînt pour iconoclastes. Et, quoique leurs intentions fussent différentes, ils agissaient également mal, ceux qui s'étaient conduits en gueux et ces Espagnols, remplis pourtant de superstitions.

---

(1) Église souterraine mesurant à peu près l'étendue du chœur qui est élevé d'environ deux mètres au-dessus du sol; des traces des plus anciennes constructions se sont conservées.



ÉGLISE SAINT-JEAN, AUJOURD'HUI SAINT-BAVON, A GAND, D'APRÈS LA *Flandria illustrata* D'A. SANDERUS.

Les actes de mauvais gré qu'ils commettaient à la campagne suscitaient chaque jour de nouvelles plaintes. Ils avaient, notamment, à Ghysegem, escaladé un château ou maison de plaisance à l'aide d'une échelle de chariot, et s'étaient appropriés un coffre renfermant, en argent et effets, une valeur de près de sept cents livres de gros. Or, le propriétaire de céans, qui habitait Alost, ayant été informé de cet attentat, arriva incontinent accompagné de certaines autorités d'Alost. Le capitaine qui avait toléré ce brigandage fut puni et six des coupables furent emprisonnés.

En maint endroit, les soldats s'emparaient du linge et des autres effets



Soldats allemands, d'après D. Hopfer.

des gens, furetant dans tous les coins des demeures, granges ou écuries pour voir s'ils ne feraient pas quelqu'aubaine. Ils s'en allaient fouillant fumiers, vergers, jardins, haies, buissons, viviers et fossés, et, s'ils voyaient la terre fraîchement remuée quelque part, vite ils creusaient pour voir s'ils ne découvraient pas quelque chose de caché.

Leur conduite soulevait à Gand de vives plaintes. Chose honteuse pour eux et digne de blâme, ils retiraient, dans certaines maisons, les literies de sous leurs hôtes, si bien que ceux-ci, hommes et femmes, devaient passer la nuit sur chaises ou fauteuils, dormant ou veillant. Quand cette mésaventure arrivait à des catholiques par trop ardents, ceux-ci en prenaient ire si

excessive qu'ils eussent voulu voir les gueux rôtis jusqu'au dernier; ce qui faisait dire à d'aucuns de ces derniers que leurs adversaires subissaient un juste retour. Les soldats s'emparaient aussi des matelas, et on put les voir, notamment au marché aux Grains, jetant de belles literies neuves sur le pavé, devant les maisons, s'y couchant à tour de rôle lorsqu'ils étaient de garde la nuit. Ils emportaient de même, de chez leurs logeurs, les traversins et leurs coussins avec housses, dans les maisons où ils montaient la garde de nuit pour se coucher chacun à son tour. Parfois ils traînaient par les rues les traversins et autres literies, et beaucoup de gens étaient révoltés de voir celles-ci salies et gâtées de la sortie, mais on ne le pouvait guère empêcher. N'était-ce pas une honteuse dérision pour ces soldats espagnols de se montrer mous et efféminés au point de ne monter sans lits et oreillers leur garde, qui, pourtant, pour chacun d'eux ne revenait que tous les huit jours?

Chez certains habitants ils réclamaient des draps de lit frais chaque semaine, et des serviettes fraîches lorsque celles qu'ils avaient n'étaient pas salies à moitié. Il s'en trouvait pour réclamer des serviettes propres le midi et le soir. Les ribauds et les goujats qui les suivaient et servaient n'étaient pas plus accommodants, et pourtant ils n'avaient maille ni denier, et se chauffaient au soleil, pourchassant la vermine dans leurs guenilles. C'étaient pour ceux de Gand et de notre banlieue de dures épreuves. Il fallait payer cher maintenant la gueuserie, les prêches en plein air, le sac des églises et autres actes de mauvais gré; mais, à vrai dire, ceux qui n'avaient aucune part en la faute payaient aussi cher que les autres.

Le 4 septembre, à moins que je ne fasse erreur, Sentkin Salomon, dit *Zeecxkin*, fut condamné par Messires de Saint-Pierre, et fut battu de verges, mené un bandeau devant les yeux et banni pour un certain temps de la seigneurie de Saint-Pierre avec autres peines et interdictions. La rumeur fut qu'outre certains méfaits énumérés déjà plus haut, il s'était mêlé aux iconoclastes pour rompre les troncs des églises et les dépouiller, ce qui eût suffi pour le faire pendre ; mais je n'oserais affirmer que cette accusation fût méritée. J'ai déjà parlé de cet homme en mon livre V, chapitre XXIV.

Le lendemain, vendredi, vers midi, un Espagnol, jeune encore, fut pendu marché aux Grains, pour avoir dérobé à son maître certains joyaux, anneaux, chaînes d'or et argent, le tout valant une grosse somme. Or il s'était sauvé dans la direction de Saint-Denis où il s'était adressé au passeur qui lui avait fait traverser la rivière. Il s'était enfui plus loin, mais on avait suivi sa piste et on l'avait arrêté. Il devait à présent, pour la convoitise qu'il avait eue des biens terrestres, périr au gibet, comme voleur et coquin. Or, les Espagnols, que cette affaire humiliait, répandaient le bruit qu'il n'était pas Espagnol mais Bourguignon.

Le samedi 6 septembre, une joyeuse nouvelle se répandit en notre ville comme une trainée de poudre. Sa Royale Majesté notre Sire se trouvait avec une puissante flotte dans les eaux anglaises. Des équipages de yachts et de



Navire du XVIe siècle, d'après F.-H. Breughel.

navires bretons arrivés en Zélande avaient apporté cet avis, que certains messages arrivés à Gand avaient, disait-on, confirmé. Les soldats espagnols opinaient dans le même sens, disant qu'ils quitteraient la ville bientôt, pour faire place à l'armée royale qui comprenait un grand nombre d'hommes. La garnison actuelle devrait se retirer sur Valenciennes, et cette perspective ne souriait pas aux soldats qui auraient préféré rester à Gand, où ils étaient déjà assis et bien calés.

Vers ce temps le fils de Guillaume De Loor, cuisinier au Quatam, fut appréhendé par les Espagnols qui le menèrent à leur grand'garde de la maison des Merciers. Il fut conduit de là au Châtelet par les sergents de la Keure. Le prisonnier était un jeune garçon auquel on imputait d'avoir voulu assassiner les Espagnols logés chez son père; d'autres lui reprochaient d'avoir tonsuré son chien et de l'avoir stylé à répondre au nom de *papiste*. C'eût été là, si l'accusation était fondée, une bien répréhensible dérision; mais le fait n'était rien moins qu'avéré. En tout cas, il ne faut ridiculiser personne et surtout pas les oints du seigneur. On dit que la querelle avait été allumée par les Espagnols qui voulaient dérober à la mère de l'accusé le matelas sur lequel elle reposait. Il s'y était, par un sentiment bien naturel, opposé et, s'armant d'une broche, il les avait mis en fuite et poursuivis jusqu'au grenier. Quoiqu'ils fussent trois ou quatre, ils avaient par la fenêtre crié à l'aide, si bien que leurs compagnons s'attroupèrent et eussent battu alarme si des bonnes gens de la ville ne les en eussent empêchés.



Cuisinier, d'après J. Amman.

Autant les Gantois redoutaient les Espagnols, qui, d'après le cri public, les devaient mettre à mal, la ville leur ayant été donnée à proie et butin, autant ces derniers avaient peur des Gantois, qu'ils redoutaient voir se liguer pour leur courir sus. La nuit, ils verrouillaient leurs chambres, et dès le crépuscule ne s'aventuraient dans la rue que munis de lanternes. Ils n'avaient garde de se disperser, et, jusqu'à ce qu'ils eussent gagné quelque assurance, ils ne consentirent pas à se loger dans des maisons sises au delà des ponts. Or, trouvant ici la population paisible, pacifique et patiente, ils s'étonnèrent bien fort, et maudirent et condamnèrent ceux qui les avaient fait venir de si loin pour des affaires de si peu de poids et qui paraissaient — ils le reconnaissaient eux-mêmes — complètement terminées et aplanies. On leur avait persuadé que les églises et couvents des Pays-Bas avaient été démolis jusqu'aux fondations et les prêtres, comme ils s'exprimaient, pendus les c.... en l'air. Ils croyaient aussi que les

hommes avaient tous abandonné leurs foyers de crainte de l'arrivée des troupes d'Espagne, comme il est dit plus haut. En suite de quoi, quelques-uns avaient, en Espagne ou ailleurs, vendu tout leur avoir, croyant trouver ici à loisir maisons et biens meublés. Voyant que leurs projets s'en allaient à vau-l'eau, d'aucuns pleuraient de regret. Voyant aussi tant d'hommes faits demeurés à Gand, ils en éprouvaient d'ailleurs une vive émotion. On disait encore que le duc d'Albe ne redoutait nulle ville autant que Gand.

CHAPITRE IV.

Les Espagnols assaillent derechef la maison du premier échevin, afin de réclamer falourdes et chandelles pour leurs gardes. Six Gantois capturés à Wetteren; Jean Martins et Josse Meijeraert emprisonnés. Collace tenue à Gand: arrestation de Liévin de Vlieghere, de sa femme et de sa fille.

Le 8 septembre, jour de la Nativité de Notre Dame, une bande de dix-huit à vingt Espagnols se jeta dans la demeure du premier échevin. En passant devant la maison du fabricant de vilebrequins qui demeure en face, à l'entrée de la rue des Peignes, ils avaient soufflé sur les mèches de leurs arquebuses afin de pouvoir faire feu le cas échéant. Ils requirent du magistrat qu'il leur procurât falourdes ou chauffage, chandelles ou lumière pour leurs corps de garde sans qu'il en coûtat rien au soldat. Le premier échevin répondit qu'il ne pouvait prendre sur lui de les satisfaire, ni grever la ville sans avoir, à cet égard, entendu ses collègues. Mais ces impertinents insistèrent et quelques-uns, s'introduisant dans son cellier, s'y mirent à boire et à manger selon leur convenance, ni plus ni moins que des garnissaires commissionnés par la loi. Ils firent si bien que, pour s'en débarrasser surtout, il leur promit de régler tout pour le mieux. En conséquence, on fit, le 9 septembre, façonner, en remplacement des flambeaux et torches habituellement usités, des lanternes propres à éclairer les gardes, et que le vent, la pluie, la neige ni la grêle ne pouvaient éteindre. Ces lanternes économisaient force cire, car on sait que celle-ci coule et se fond aisément sous l'effort du vent. Les soldats étaient demeurés si longtemps au cellier de l'échevin que celui-ci leur dit : *Si votre intention est de mettre la ville au pillage, autant commencer chez moi!* Ce reproche leur fit sur le champ abandonner la demeure.

La kermesse de Wetteren tomba le jour de la Nativité de Notre Dame. Or, l'ommeganck avait eu lieu le dimanche précédent ; mais, comme ce jour et la nuit qui précéda la pluie tombait à torrents, il y eut beaucoup plus de



Soldats, d'après un maitre inconnu du XVI[e] siècle :
Garçon du train, Espagnol, Confédéré et Lansquenet.

monde le prédit lundi, jour même de la fête, qu'il n'y en avait eu la veille. Gérard Rym, bailli et souverain de Saint-Pierre, se trouva là et appréhenda six Gantois, parmi lesquels un mégissier que l'on accusait d'avoir baillé aux gueux certains arbres pour la charpente de leur temple à Gand. On conduisit les prisonniers à Quatrecht où l'on but le vin aux dépens du gueux. Le mégissier fut relâché indemne mais non sans y laisser de ses plumes.

Par la même occasion fut arrêté Jean Martens, fripier et valet des Fripiers de la ville, habitant la rue Basse. Il était accusé d'avoir enlevé de l'autel de la chapelle des Fripiers en l'église Saint-Jacques les statues le décorant, de les avoir mises en pièces devant sa maison et d'en avoir fait un feu de joie. Il avait de ce chef été condamné par les échevins à faire amende honorable et à replacer sur l'autel une image de saint Nicolas, aussi belle et aussi grande que celle détruite par lui; mais il paraîtrait s'être acquitté très mal de sa dette, la statue étant beaucoup plus petite et moins travaillée que

l'autre. Mais avait-il été arrêté pour cette raison ou pour quelqu'autre, c'est ce que j'ignore.



SOLDAT, D'APRÈS J. AMMAN.

Le même jour fut encore arrêté Josse Meyeraert, demeurant derrière le marché du Vendredi. Il avait jadis tenu à Anvers l'auberge du Petit Paon, et était incriminé également pour faits touchant à la gueuserie.

Le prédit 9 septembre, la collace se réunit en vue d'obtenir accord entre les quatre membres du pays, concernant l'aide qu'il convenait de payer pendant un nouveau terme de trois ans, pour l'entretien des garnisons de frontière. Or, deux membres acceptaient et deux autres refusaient cette allocation, dans ce sens qu'ils se rangeaient respectivement à l'un de ces deux partis : lever les deniers nécessaires avec condition d'obtenir la participation du Brabant et des autres pays, ou bien solder l'aide alors même que cette participation ferait défaut. Deux autres contestations surgirent : La ville ayant emprunté de l'argent à intérêt à Anvers pour soutenir le crédit et acquitter les rentes communales, fallait-il créer un impôt et prélever le denier seize ou le denier quatorze, et à l'aide de cette ressource se libérer vis à vis des banquiers d'Anvers qui prenaient actuellement de la ville plus que n'eût coûté en intérêts l'imposition proposée? La seconde contestation roulait sur le point de savoir s'il était utile de prélever aussi des impositions nouvelles pour acquitter aux moindres frais possible, vis à vis de François Van Havere, un emprunt contracté à Anvers pour l'achèvement du nouveau canal, et dont les intérêts s'accumulaient rapidement. On s'accorda finalement à lever les deniers pour payer les garnisons de frontière, en stipulant que le Brabant et autres pays contribueraient proportionnellement à cette charge, conformément à leurs engagements. Quant aux deux autres objets en discussion, il fut convenu que l'on créerait, par l'impôt, les ressources nécessaires pour payer les intérêts prédits. Le même jour, il se forma, à deux heures de l'après-midi, un rassemblement devant l'habitation de Liévin de Vlieghere, charretier de la rue neuve (Saint-Jacques), près le marché au Bétail. Les Espagnols avaient causé ce tumulte : l'un d'entre eux, logé en la maison, avait trouvé, gisant à la cour, un petit panneau peint représentant Jésus-Christ en la croix; or c'était un objet sans valeur, mais l'Espagnol avait remarqué à la jambe du Christ une entaille comme eût pu faire un coup de poignard. Si tel avait été le fait, il eût sans doute mérité châtiment, et le soldat conclut de sa trouvaille que ses logeurs étaient hérétiques. Chacun ajouta son mot, et, d'après les plus diserts, c'étaient tous luthériens qui se trouvaient céans. Mais les gens de la maison se



Banquier du XVIe siècle, d'après Hans Burgkmair.

défendaient, alléguant que c'était l'ouvrage de leur fillette, une pauvre innocente, qui leur était imputé à crime. Malgré cela, les Espagnols n'eurent cesse qu'ils n'eussent amené sur place le sous-bailli et ses sergents. Le souverain de Saint-Pierre, Gérard Rym, survint d'aventure, et les Espagnols cernèrent la maison et firent comparaître l'homme, l'accusant lui, sa femme et sa fille, une enfant que l'on dit simple d'esprit. Ils voulaient que tout fût tiré au clair, et les pauvres gens furent menés au Châtelet, car ces Espagnols les voulaient faire passer pour gueux, voire pour briseurs d'images. De Vlieghere eût échappé à la prison s'il n'était rentré au logis sur ces entrefaites et placé à la porte, tête nue, pour leur expliquer d'affaire, disant : *Messires, je ne sais qui a fait ce dont vous vous plaignez; comme je vends de vieilles pelleteries et de vieux habits, j'achète et vends souvent de pareils panneaux, et c'est ainsi que je me proposais aussi de vendre celui-ci.* Ces paroles allumèrent singulièrement la fureur des Espagnols, car ceux-ci ne peuvent supporter que l'on fasse injure aux images de Dieu ou de ses saints, en quelque façon que ce soit. Aussi disaient-ils que, s'ils avaient connu le coupable, ils l'eussent poignardé, même si c'était un enfant d'un an. C'était là vraiment parler indiscrètement et sans raison.

CHAPITRE V.

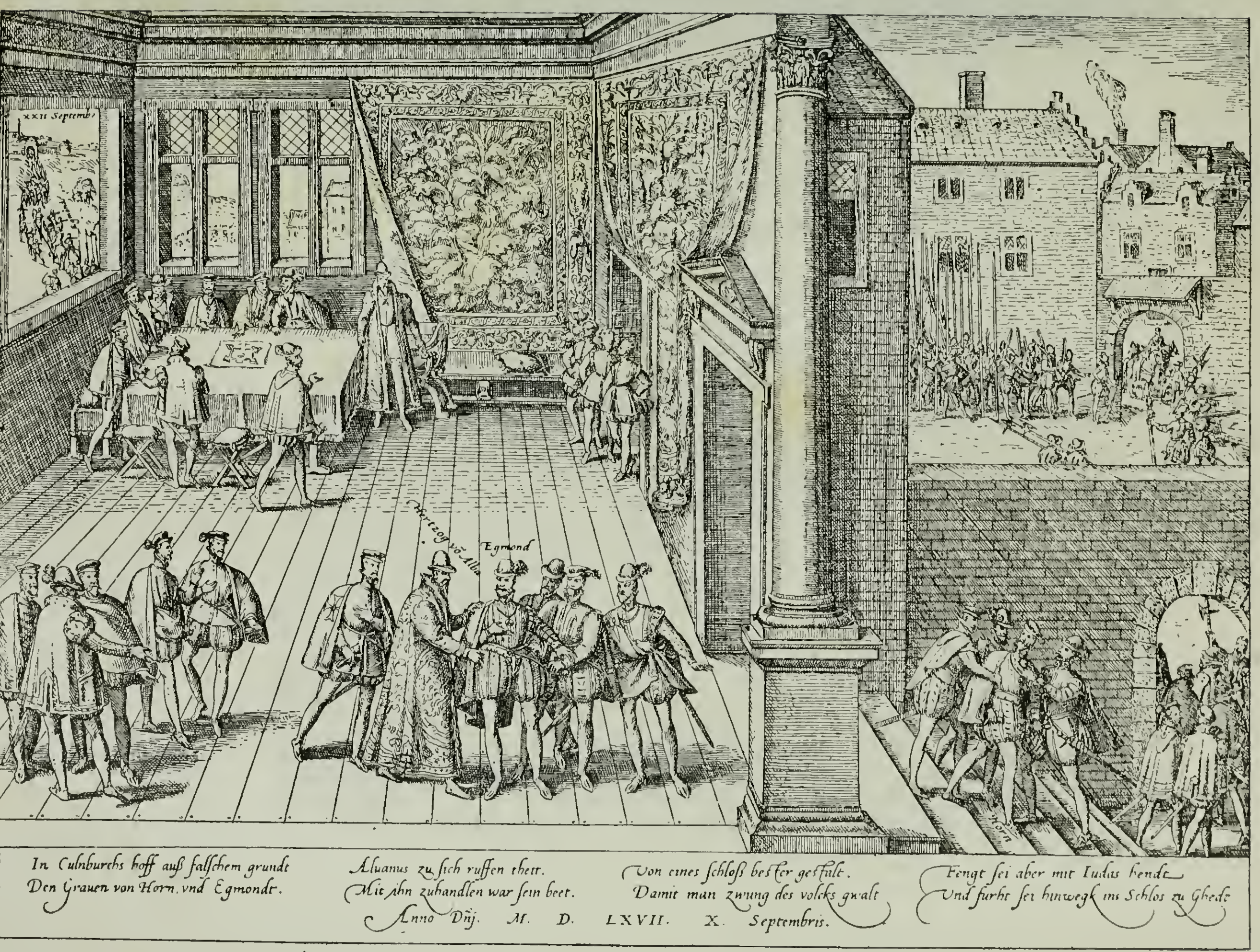
Le sire de Backersele arrêté à Bruxelles. Exécution à Vilvorde. Le comte d'Egmont est arrêté par ordre du duc d'Albe, ainsi que le comte de Hornes. Un riche personnage est emprisonné à Anvers. Fuite de Messire de Montembruges. Six coffres remplis d'or et d'argent sont capturés non loin de Gand.

Le prédit 9 septembre, comme le sire de Backersele, secrétaire et conseiller du comte d'Egmont, se rendait à Bruxelles, à la Cour, vers quatre heures de relevée, il fut appréhendé, et incontinent courut dans la foule, aussi bien parmi les nôtres que parmi les Espagnols, le bruit que le secrétaire des gueux et promoteur du sac des églises venait d'être arrêté.

Le mercredi 10 septembre, le bourreau de Bruxelles se rendit à Vilvorde, où, ce jour même et le lendemain, dix-neuf hommes eurent la tête tranchée, à ce que l'on rapporte. Parmi les suppliciés se seraient trouvés, d'après la rumeur publique, les deux jeunes fils du défunt comte de Batembourg; mais cette nouvelle fut reconnue inexacte.

Par contre il en survint une, dont la plupart furent émus, ceux-là surtout qui penchaient vers la gueuserie, car elle pronostiquait leur défaite; les catholiques s'effrayèrent d'un parti aussi hardiment et vigoureusement effectué. C'est à savoir que l'on reçut à Gand avis de l'arrestation du comte d'Egmont, prince de Gavre, et du comte de Hornes, par ordre du duc d'Albe. Or, le comte d'Egmont, s'étant rendu à la cour, y aurait, c'est du moins ce que certains rapportent, dîné avec lui. Après le repas, comme l'heure de se retirer était venue, le comte se disposa à sortir du palais du duc. Il traversa le corps de garde; puis, plus loin, il trouva une garde de plus de cent hommes, qui lui dirent qu'il eût à déposer les armes. Le comte, à ces paroles, demeura interdit, et, comme il est fort bouillant, il lança loin de lui sa dague et sa rapière, puis ordonna à ses hallebardiers qui se trouvaient à proximité, de ne pas intervenir. Il se doutait bien que leur intervention eût entraîné sa mort, car les Espagnols, très fermes en la Foi, ne sauraient pardonner à ceux qu'ils jugent hérétiques. Ils se jetèrent sur le comte, se saisirent de lui et le menèrent en une chambre où une garde de cent hommes le retint prisonnier.

D'après quelques-uns, le duc d'Albe et le comte d'Egmont auraient eu préalablement une altercation. Le comte aurait déclaré au duc qu'il croyait servir le Roi avec autant de fidélité que lui, qu'il eût à faire moins étalage



Arrestation du comte d'Egmont et du comte de Hornes, d'après F. Hogenberg.

de ses soldats, sans quoi lui aussi appellerait sa garde et le rendrait plus tard responsable des événements, devant le Roi.

Le comte de Hornes eut le même sort. Le duc d'Albe le fit également saisir et mettre en prison. Le fils du prince d'Orange, qui étudiait à Louvain, fut également appréhendé et mené en lieu sûr. A Anvers, le riche Van Stralen (1),



Chef de bandes, d'après J. Amman.

qui avait grand crédit à la Cour, et avait, l'année avant, occupé les fonctions de bourgmestre d'Anvers, fut emprisonné à son tour. Ceux qui

(1) Antoine van Stralen, seigneur de Merxem et Dambrugge, fut décapité à Vilvorde, le 24 septembre, par le bourreau d'Anvers; comme il souffrait beaucoup de la goutte, on le porta sur l'échafaud dans un fauteuil. Son crime était d'avoir maintenu comme curé à Merxem un réformé, et aussi d'avoir servi de lieutenant à Anvers au prince d'Orange. Voir *Cronycke van Antwerpen* (Anvers, 1843), p. 185; — Mertens et Torls, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. IV, p. 420 et 439.

voyaient jeter aux fers des personnes de cette importance se prirent à juger que les affaires étaient menées avec bien peu de raison.

Monsr de Montembruges, qui avait à Gand occupé le rang de commandant supérieur des troupes de la garnison et dont il a été souvent question plus haut, prit également la fuite, sentant planer sur lui quelque soupçon d'hérésie. On disait en effet qu'il avait été tout des premiers à signer le compromis des nobles.

Or, le jeudi 11 septembre, par un jour pluvieux succédant à une nuit de pluie, le capitaine en chef des Espagnols, qu'ils appellent *Maestro del Campo*, logé en la Cour de Tronchiennes près les Carmes déchaussés, connut ou reçut avis que le capitaine du Château Neuf, Bourguignon de nation, avait fait convoyer en un char quatre grands coffres, bardés de fer, comme ont coutume d'être les coffres de voyage. Il comprit que ces coffres renfermaient la principale fortune du comte d'Egmont, prince de Gavre, maintenant en prison, ses joyaux et bijoux patrimoniaux, avec force argent, papiers secrets et correspondances. Afin de s'emparer de ces bagages, il fit promptement mettre en selle une centaine de cavaliers espagnols, leur annonçant qu'il leur fallait, en toute hâte, chevaucher sur Bruxelles. Lorsque cette troupe fut prête et sous les armes, il la mena devers le prédit Château Neuf, et réclama du capitaine l'entrée de la place; mais il n'obtint qu'un refus. Il fit alors, avec ses hommes, le tour de la forteresse, puis sortit avec eux à toute bride de la ville pour rattraper le chariot plus haut mentionné. La rencontre eut lieu à deux lieues de la ville. Les soldats arrêtèrent le convoi et ramenèrent de force leur butin dans nos murs, où beaucoup s'arrêtaient pour les regarder passer; il était alors quatre heures de l'après-midi. Ils conduisirent la charrette au refuge de Tronchiennes, où, comme je l'ai dit, leur chef tenait quartier. Ils amenaient avec eux, pieds et poings liés comme des voleurs et des assassins, les deux pauvres gens qui avaient été chargés de conduire le chariot.

D'aucuns présumaient que le capitaine du Château Neuf, prévoyant qu'il lui faudrait bientôt déguerpir, avait voulu envoyer en avant ces bagages; mais d'autres croyaient qu'il avait agi avec plus de cautèle, les faisant partir la nuit par eau ou de quelqu'autre façon, mais non sans donner l'éveil aux Espagnols qui, surveillant la porte, avaient soupçonné et surpris la manœuvre et bruyamment donné l'éveil.

Six ou huit seigneurs espagnols entrèrent le lendemain à cheval au Château Neuf, et le pont levis fut tiré lorsqu'ils furent passés. Or, sachant bien ce qui leur avait été promis, ils comptaient être bientôt en possession de la citadelle.

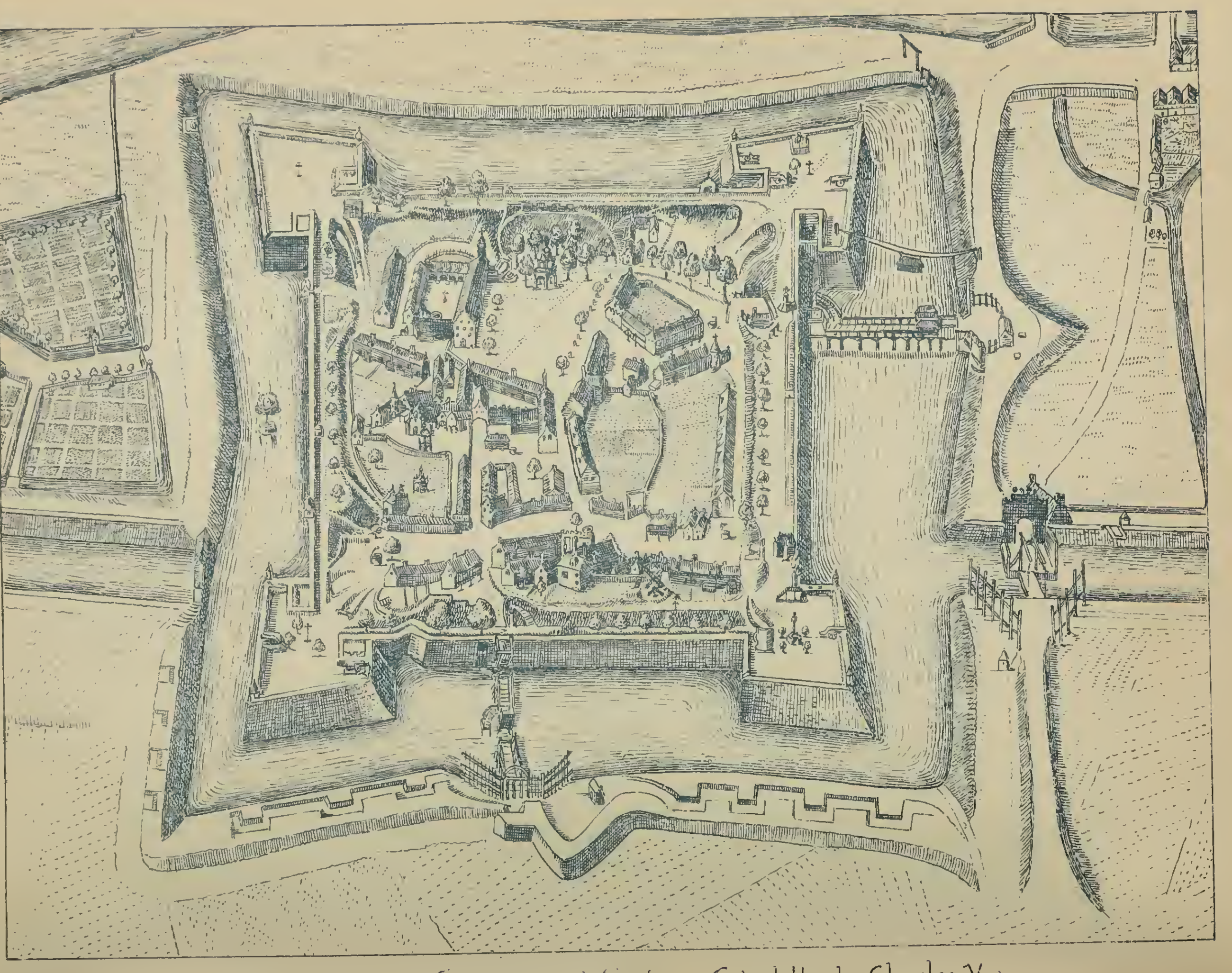
Vous voyez par ceci, cher lecteur, combien furent étonnants et notables ces événements dont jamais les Pays-Bas n'avaient vu l'équivalent. C'était, à coup sûr, le cas de rappeler les paroles que le Tout-Puissant adresse au jeune prophète Samuel : *Écoutez, je ferai passer sur Israël une parole, et les oreilles bruiront à quiconque l'entendra.*

Le gueux fut muselé, désormais, lui qui, à l'instar des grenouilles, avait jusque là coassé, vantard et plein de superbe. Tous tenaient l'oreille basse pour le coup, et ceux qui se paraient jadis d'un courage invincible, se sentaient mollir le cœur comme cire au soleil; beaucoup étaient très anxieux, voyant la face des choses se modifier aussi soudainement et trahir toutes leurs espérances. L'état ecclésiastique, qui avait été bien durement opprimé un petit, retrouvait maintenant joie et satisfaction. Pour certains, le comte



Gentilhomme a cheval, d'après J. Amman.

d'Egmont, en nageant entre deux eaux, portant le feu d'une main et l'eau de l'autre, avait causé toutes ces complications. On a publié une courte histoire du personnage joué par lui, dès le début des troubles, soit depuis environ dix-huit ans; mais je crois bien faire en laissant cet écrit, ne pouvant suffisamment en contrôler la véracité.



LE CHÂTEAU DES ESPAGNOLS À GAND. (Citadelle de Charles V)
Fragment d'une vue panoramique de GAND, au XVII[e] siècle, d'après une gravure de Henri Hondius.

CHAPITRE VI.

Le Château Neuf de Gand est occupé par les Espagnols. Quatre anabaptistes brûlés vifs à Anvers. Ordre donné à ceux de Gand de reprendre leurs biens meubles déposés au Château Neuf; impossibilité de se conformer à cet ordre. Du trésor que le duc d'Albe nous apportait de Rome. Propos touchant l'hypocrisie des Espagnols. Six hallebardiers suisses licenciés à Gand.

Deux enseignes espagnoles pénétrèrent, le vendredi 12 septembre, au Château Neuf. Elles marchaient enseignes déployées. La première opéra son entrée à neuf heures du matin, l'autre vers quatre heures de l'après-midi. Cette garnison fut renforcée encore par des soldats qui se relevaient pour veiller au Château la nuit. Le soldat logé chez moi, Jacques Hermentis, fut de garde le lendemain. Or, le comte d'Egmont, prisonnier du duc, avait écrit au commandant du prédit Château qu'il eût à recevoir les troupes espagnoles, chose à laquelle ce capitaine s'était jusque là refusé, en dépit des instances des troupes d'occupation, alléguant qu'il attendait, à cet égard, ordre et décharge de son chef le comte d'Egmont.

Le 13 septembre, on exécuta par le feu à Anvers, sur les ordres du Margrave, Messire de Bouderij, quatre anabaptistes. Peut-être étaient-ce les mêmes dont il a été question au livre V, chapitre 28. Or il leur était défendu de tenir réunions ou conciliabules où l'on enseignât doctrines contraires à notre religion, fomentât schisme ou suscitât commotions populaires.

Il fut annoncé, le dimanche suivant, à son de trompe, que les habitants de Gand, prêtres ou laïcs, ayant au Château Neuf lits ou autres objets, les pouvaient sans retard venir ou faire prendre, attendu que les soldats wallons occupant encore le château s'en allaient départir. Aussi, vers midi, vit-on au Château de nombreux chariots qui venaient charger lits, coussins, orfèvreries d'église et autres objets que, de crainte des troubles, on avait, des couvents, portés au dit Château. Mais lorsque tous les frais se trouvèrent faits pour ce charriage, on dit aux voituriers qu'ils ne pouvaient charger encore et on les renvoya. Il est probable que les Espagnols voulaient tout d'abord se débarrasser des Wallons toujours logés au Château Neuf. On sut aussi alors que les coffres saisis comme je l'ai rapporté plus haut, et dont on attribuait la propriété au comte d'Egmont, renfermaient beaucoup d'objets précieux appartenant à l'abbé et à l'abbaye de Saint-Pierre, et dont l'inventaire avait été remis au comte.

d'Egmont par le chef de la communauté pour qu'il veillât à sauvegarder le tout. Le commandant espagnol, sachant le fait, déclara que pleine restitution serait faite.

La face du pays se trouva changée, surtout dans telles régions où les gueux avaient fait beaucoup parler d'eux. Certes les événements que nous déplorons se fussent présentés partout, si en d'autres villes les prédications gueuses avaient sévi. Les égarements de la foule n'y eussent pas été moindres. Personne n'avait donc lieu de se vanter ni de critiquer autrui, non plus que d'afficher son mépris pour le prochain, car ce n'est pas ainsi que se crée la bonne entente. Au contraire, il convient de ne pas ajouter aux tourments des affligés, car beaucoup de gens se trouvaient anxieux et bien découragés. Du nombre étaient surtout d'honnêtes personnes qui, en ces temps troublés, s'étaient abandonnées à quelque démarche indiscrète, ou qui, trop légères dans leurs résolutions ou trop peu raffermies en la Foi, avaient les unes fait baptiser leurs enfants par les ministres calvinistes, les autres fréquenté les sermons de ces imposteurs.

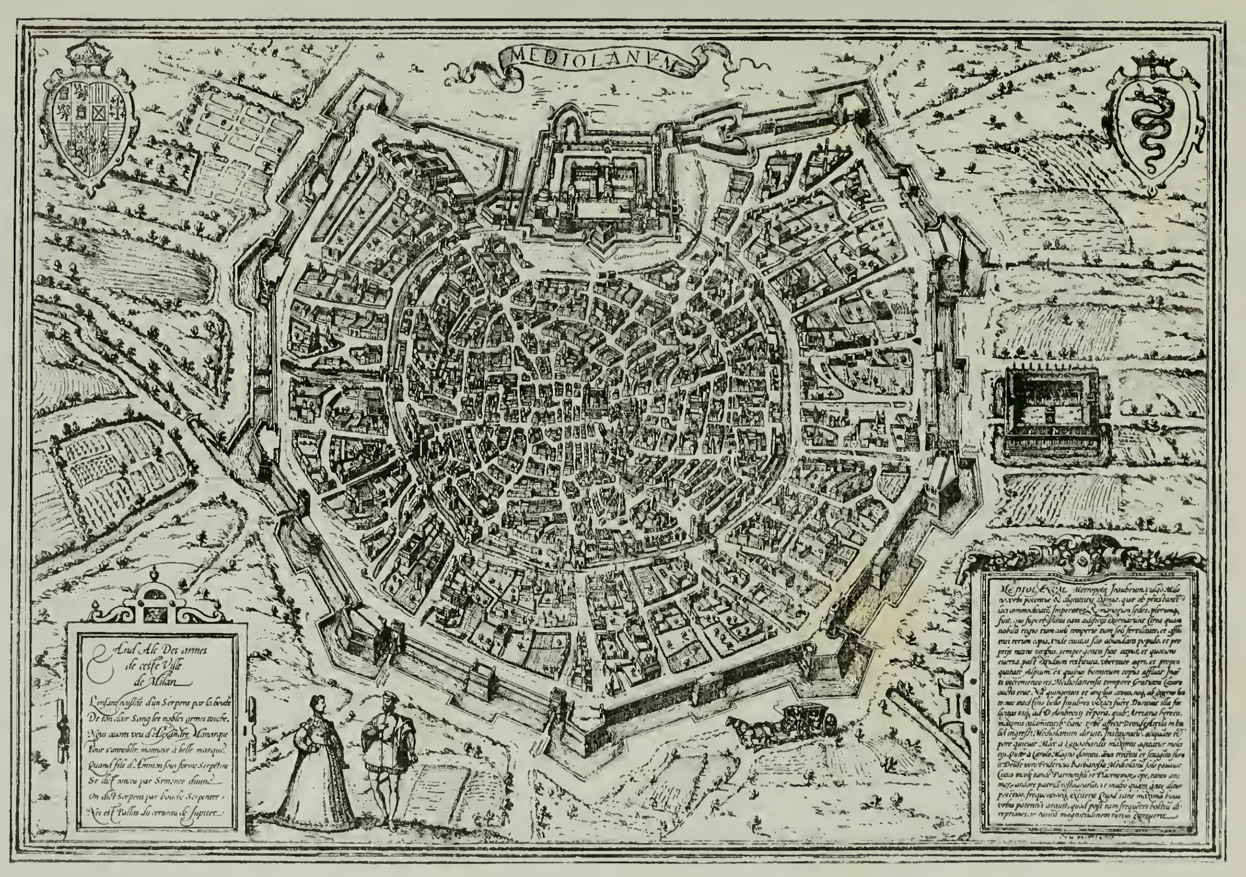
Par ainsi, la noble et puissante ville de Gand, capitale du beau pays de Flandre, était remplie des larmes des femmes et des soupirs des hommes. Que le Tout-Puissant la prenne en pitié et pèse ses démérites d'après sa miséricorde paternelle!



Le Pape, d'après J. Amman.

Or, des quidam, méritant peu d'estime, de temps à autre lâchaient leurs quolibets, disant que la soldatesque espagnole nous avait été envoyée par le Pape : *Voyez*, disaient-ils, *quels prédicateurs édifiants nous adresse Sa Sainteté, pour la conversion des gueux! On ne saurait comprendre un mot à leur baragouin!* Et l'on croyait d'autant plus que cette plaisanterie était fondée que certains de ces soldats portaient des capuchons pareils à des mitres (1), façonnés d'étoffes de diverse couleur et bordés de fins lisérés. A l'instar des Wallons, lors de leur arrivée, ceux-ci portaient des rosaires ceints sous les hanches ou passant sur l'épaule, et, parfois, on les voyait récitant par les rues de Gand leurs patenôtres. De même, ils allaient portant ces capuces ou mitres épiscopales, comme insignes d'une sorte de cléricature, alors qu'à peine ils avaient une bribe de foi chrétienne. Ainsi en est-il chez les Wallons qui font paraître une dévotion singulière à l'extérieur, vont munis de grosses

(1) La suite de costumes civils et militaires du peintre-graveur anversois Abraham de Bruyn, publiée à Anvers en 1581, et reproduite en fac-similé en 1875 par A. Schoy, donne de curieux renseignements sur l'équipement des armées de l'époque. La capuce dont parle Vaernewyck est un bonnet de police, que le soldat coiffait pour éviter la gêne du casque.



Vue de Milan au XVIe siècle, d'après G. Braun.

patenôtres trinquebalant jusque sur leurs pieds et marmottent, le glaive au côté. Il en est surtout ainsi vers les frontières de France. Mais si les bateliers de Gand ou d'ailleurs, naviguant en ces parages, déchargent quelque marchandise à terre ou laissent sur la rive quelqu'objet mal gardé, ces dévots personnages ont aussitôt fait main basse sur ce butin et le récèlent; après quoi ils se remettent à réciter leurs fades patenôtres et avemaria. Beaucoup d'Espagnols encourent les mêmes reproches.

Le maestro del campo avait enrôlé à Milan et ailleurs douze hallebardiers d'Allemagne (1), leur promettant une solde de quatre couronnes d'or par mois. Or, les ayant menés à Gand, soit à plus de deux cents lieues de leur point de départ, il leur offrit trois couronnes seulement, et leur dit de retourner d'où ils venaient si ces conditions ne leur agréaient point. Ils n'auraient qu'à déposer les pourpoints rayés et chausses à l'allemande qu'il leur avait donnés; il trouverait bien à revêtir d'autres hommes de cet équipement. Ces discours étonnèrent fort les soldats allemands; mais, comme ils sont gens de cœur, ils prirent congé pour la plupart. Ils achetèrent des hardes au vieux marché, et rapportèrent sous le bras à leur capitaine les vêtements qui lui appartenaient, sollicitant de lui un passe-port qu'ils obtinrent. Un de ces hommes était logé chez un bourgeois qui lui promit un florin par mois pour compléter ses gages, s'il voulait demeurer. Son hôte redoutait, en effet, que, cet Allemand parti, un ou deux Espagnols, qui lui eussent causé bien d'autres ennuis, ne vinssent le remplacer.

Les soldats espagnols disaient que le duc d'Albe avait reçu de Sa Majesté, pendant son séjour en Italie, des sommes d'argent considérables, destinées à solder les gages de ses hommes, afin que ceux-ci ne prêtassent pas à plaintes et afin de prouver qu'il ne voulait pas réduire ces Pays-Bas à extrémité, mais les traiter généreusement et avec libéralité. Ces deniers royaux, en effet, seraient dépensés et répartis en nos régions, et compenseraient les charges qui pèseraient sur elles, jusqu'à ce que l'on pût faire justice d'aucuns malfaiteurs et rebelles. Le Roi avait, à ce que l'on disait, envoyé au duc trente mulets portant chacun deux caisses pleines d'or et d'argent monnayés. J'ai vu quelques-unes des pièces de cet envoi; c'étaient belles pistoles d'or double, valant chacune quatre florins, et écus d'argent de quatorze sous, belle monnaie aussi en vérité.

---

(1) En tête de ce chapitre Vaernewijck appelle Suisses ces Allemands engagés à Milan ou ailleurs. Cette confusion dépeint celle qui régnait dans le recrutement des mercenaires que l'on ne faisait pas seulement « venir d'Amiens pour être Suisse », mais de tous les points de l'Allemagne protestante ou non.



Hallebardier, d'après une gravure du XVIe siècle.

CHAPITRE VII.

La collace de Gand prend d'importantes résolutions. Prisonniers transférés du Château des Comtes au Châtelet; délits du chef de gueuserie que leur reprochait la rumeur publique.

Il y eut le même jour réunion de la collace. Le grand pensionnaire, maître François Vander Haeghen, qui remplaçait maître Jean Du Bois nommé procureur général à Malines, exposa à l'assemblée, au nom des échevins, quelles exigences avait formulées le maestro del campo,



Médaille de Philippe II, d'après Van Loon.

commandant les dix-neuf enseignes de troupes espagnoles qui avaient pris leurs quartiers à Gand. Ce capitaine réclamait, d'après ce qu'il avait exposé au premier échevin, une indemnité d'une couronne d'or, de quarante sous par mois, pour chacun des trois mille hommes ou plus placés sous ses ordres, afin que la troupe fût fournie de feu et de lumière. Ce supplément de solde s'élevant à six mille florins par mois, soit mille livres de gros, devait être payé rétroactivement, en comptant à partir de la date de l'arrivée des troupes, et le commandant n'admettait adoucissement ni répit, s'inquiétant peu ou prou de la façon dont les magistrats trouveraient l'argent. Cette taxe payée, les habitants, chez lesquels se trouvaient logés des soldats, seraient dégagés de l'obligation

de fournir à ces derniers du bois, de l'huile, du sel et autres denrées du même genre. On donna lecture également d'un écrit, d'où il constait qu'à Bruxelles chaque soldat recevait, sans plus, une paire de draps de lit propres tous les quinze jours, une nappe et deux serviettes par semaine, et ainsi de suite; on sut de même que les bourgeois de Bruxelles payaient, à titre provisoire, une couronne d'or de la valeur de quarante sous pour chaque soldat, et que cette redevance avait été accordée pour un mois. Les notables, ayant ouï ces propositions et autres y afférentes, ont reçu autorisation de se retirer; on leur fit pressentir que la taxe mensuelle d'une couronne d'or serait aisément prélevée sur le nouvel impôt, pour autant que les trois autres membres de Flandre y consentissent. Pour le cas où ces corps constitués soulèveraient des difficultés, il resterait le recours à Madame la Gouvernante que l'on s'eflorcerait de gagner, par tous les moyens possibles, à la combinaison suggérée par la collace.

Les notables, s'étant retirés, agréèrent pleinement le projet des échevins; ils conclurent, à l'unanimité, à l'acceptation de ce projet, stipulant, en conclusion, que la taxe ne serait mise en vigueur que le jour où décision interviendrait, de façon à gagner un demi-mois de redevance. Cette réponse toutefois ne satisfit pas pleinement les échevins; le premier échevin, notamment, demanda où l'on trouverait les ressources exigées, au cas où l'accord ne pût se faire entre les quatre membres de l'État de Flandre. Le commandant des troupes espagnoles avait vivement pressé le chef de l'échevinat, insistant sur l'urgence qu'il y avait de céder à ses exigences, si l'on ne voulait subir de la soldatesque de plus grands excès. Les notables furent, en conséquence, invités à prendre ces observations en considération sérieuse, et, après délibération, ils se déclarèrent d'accord avec les échevins : d'aucuns stipulaient que cette allocation d'une couronne d'or serait payée seulement aux soldats portés régulièrement sur les rôles et non à tous autres. Le commis Triest avancerait à titre d'essai l'argent nécessaire, sur le pied où la chose se pratiquait à Bruxelles. Les échevins objectèrent toutefois que le commis Triest n'était pas leur subordonné seulement, mais été préposé à la recette de la Flandre tout entière.

En somme, le soin de pourvoir aux nouvelles charges fut confié à la discrétion des échevins, les notables comptant bien que cette affaire serait menée avec diligence, de façon à prélever, sur les ressources habituelles de l'impôt, les deniers qu'il eût été malaisé d'obtenir des chefs de famille fort accablés déjà, et que l'on n'eût pas trouvés davantage dans la caisse de la commune dont les charges équivalaient aux revenus. Ces décisions intervenues, la collace se sépara, un peu après midi. Or, les notables et les échevins demeurèrent fort préoccupés du sujet de cette délibération : c'était en effet une affaire de la plus haute gravité, et plus d'un se demandait avec inquiétude si les autres membres du pays accepteraient la solution proposée. Toutefois quelques-uns ne prévoyaient aucune difficulté. Ypres et le Franc avaient été également infectés par la gueuserie et avaient vu à l'œuvre les briseurs d'images. Ceux de

Bruges, deux ou trois ans auparavant, avaient été les premiers en Flandre à réclamer la suppression des inquisiteurs et s'étaient efforcés de gagner les autres membres à leurs desseins. Les Gantois avaient consenti au prélèvement, sur les revenus de Flandre, du coût des fortifications de Gravelines, ville fort éloignée de Gand cependant, et appartenant à un autre quartier de Flandre. Ceux de notre ville se déclaraient prêts à intervenir à leur tour, et à accepter leur part des charges communes, au cas où ces soldats ou d'autres fussent envoyés à Ypres, au Franc ou ailleurs; or, il apparaissait bien que la présence de ces troupes était un mal général s'étendant à tout le pays, n'épargnant du moins ni les villes ni les villages principaux.

Le 17 septembre, maître Guillaume Rutsemeelis, prisonnier, depuis plus d'un an, au Château des Comtes, en sortit mais escorté par les sergents, notamment Jean vander Beke et Josse De Baut, qui le menèrent par le quai au Blé au Châtelet, de sorte qu'il ne fit que changer de geôle. Ceux qui le virent transférer assurèrent qu'il était gras et bien en point. Le motif de son emprisonnement était qu'au début il s'était mêlé de gueuserie, et qu'il aurait fait une fausse lettre de commission; il aurait aussi, à ce que l'on racontait, apporté en sa maison un calice de Sainte-Claire, derrière le marché du Vendredi; mais peu après il aurait fait savoir qu'il ne l'avait pris que pour le mettre en sûreté, jusqu'à la fin des troubles, afin que le calice ne fût volé ou dérobé par la racaille qui commettait alors beaucoup de méfaits.

A diverses dates, antérieurement, on avait déjà transféré, du Château des Comtes à la prison de la ville, deux autres prisonniers, savoir le savonnier Pierre Andries demeurant proche l'église Saint-Nicolas. Celui-ci, s'embarquant à Goes en Zélande, était revenu à Gand par une marée à ce point favorable que l'on n'ouït jamais parler d'une traversée opérée aussi rapidement. Malheureusement, il se servit si mal de cette bonne fortune qu'il eût mieux valu pour lui être rejeté par le souffle d'Éole vers la haute mer, et poussé jusqu'aux côtes d'Angleterre, vu le méchef auquel il se livra en abordant. Rentré à Gand, en effet, avant la tombée de la nuit, il y trouva tout le populaire en émoi, brisant les images et les ornements des églises. L'un des premiers il pénétra en l'église Saint-Nicolas, voulant prendre part aux prouesses des gueux, et lança deux ou trois statues par les fenêtres parmi les tombes du cimetière.

L'autre prisonnier, dont j'ai plus haut mentionné le transfert, était de son état messager à Anvers, et appelé communément le *Chasseur de loups*. Maître Gilles Coorens, le teinturier d'écarlate, demeurait, lui quatrième, enfermé au Château des Comtes, ce qui semblait à d'aucuns d'un fâcheux pronostic pour lui, car il semblait qu'il ne dût pas obtenir la vie sauve.

GREVELINGE

GRAVELINGA, VRBS
MARITIMA OLIM PORTV
AMPLISSIMO FAMOSA

Vue de Gravelines, d'après Guicciardini.

CHAPITRE VIII.

Les soldats wallons expulsés du Château Neuf prennent leurs quartiers au Mude; ils y obtiennent logis et arborent leurs étendards. Les Espagnols commettent des déprédations nocturnes. La garde de certaines prisons est renforcée. Les échevins et conseillers gantois s'exemptent de l'obligation de loger des soldats. Exactions et brutalités subies par le peuple. Onze enseignes espagnoles sortent pour servir d'escorte à des nobles capturés. Élection de vingt-six conseillers à la cour. Exigences exagérées du maestro del campo notifiées à ceux de Gand.

Le prédit jour, on arrêta, au Mude, des logements pour compte des soldats wallons forcés de faire au Château Neuf place nette pour les Espagnols. Le 18, ils abandonnèrent le Château en bon ordre et contenance, drapeaux au vent. Les arquebusiers ouvraient la marche, tirant roide; puis venaient les piquiers, tous bien armés, les bras et les mains couverts d'armes au clair, bien fourbies, mais non gravées comme celles des Espagnols. Les armes ainsi polies sont sans doute préférables pour éviter la rouille, car celle-ci pénètre aisément dans les ornements gravés, et on a grande peine à l'en faire sortir. Ils arrivèrent, jouant du fifre et du tambour, au quartier de Mude prédit en prenant par la courte rue Saint-Georges, le marché au Bétail, le marché du Vendredi, la rue et pont du Laitage, le Vieux-Bourg et la place de l'Écluse, la rue de la Traîne (1), et débouchèrent par le petit pont du Mude près l'église Saint-Sauveur; ils occupèrent le quartier à titre provisoire en attendant que leur solde fût payée. Ils n'étaient guère disposés à abandonner la ville avant d'avoir vu leurs comptes réglés. Les gens du plat pays eussent, en ce cas, supporté durement l'irrégularité avec laquelle était distribué leur prêt; quant à ceux de la ville qui leur avaient fait longtemps crédit, ils eussent subi grave préjudice en cas d'un départ de ces troupes. Il y avait toute apparence, d'ailleurs, que les bourgeois auraient du mal à rentrer dans leurs avances. Les soldats, en effet, devaient jusque seize cents livres de gros à de pauvres boulangers; les boulangers aisés, en effet, qui pouvaient se passer de tels clients, refusaient de leur vendre à crédit plus longtemps. C'était donc de pauvres diables qui courraient risque de perdre leur dû et de se trouver

(1) Actuellement *Slijpstraat*, rue des Rémouleurs.

dépouillés. Toutefois maintes gens, des femmes et d'autres aussi, déploraient le départ des Wallons, regrettant, aux larmes, des relations si brusquement interrompues, et, en retour, les soldats qui, à Gand, avaient rencontré une population courtoise et cordiale, témoignaient force amitiés.



Porte étendard,
d'après une gravure du XVIe siècle.

La troupe wallonne se composait en tout de cent cinquante soldats environ. Ils arborèrent leur drapeau au Mude et vécurent chez l'habitant, mangeant et buvant à crédit; ce qui parut dur aux gens qui avaient à loger deux, trois ou même quatre soldats sans sou ni maille.

Le 19 du même mois, un ancien hallebardier du sous-bailli, un vieillard du nom de Jean Laute qui s'était tenu caché quelque temps, fut arrêté comme fauteur et acteur des troubles que l'on sait.

Le samedi 20 septembre nous reçûmes à Gand la nouvelle de l'arrestation de quinze bourgeois de Tournai, des plus considérables de la ville.

Vers ce temps, certaines gens accusèrent les Espagnols de leur avoir nuitamment dérobé leurs effets. On constata que quatre ou cinq pièces de toile avaient été volées rien qu'aux blanchisseurs dont le pré se trouve parmi les fours à chaux de la ville. Les blanchisseurs, désormais, armés d'arquebuses fortement chargées à balle, se préparaient à recevoir de belle manière les larrons de nuit, et s'étaient engagés à se prêter mutuellement main forte au premier coup de sifflet.

Au Fossé courbe, six à huit Espagnols, la mèche du mousquet allumée, avaient la nuit pénétré dans la cabine d'un bateau amarré au quai. Le batelier couché près de sa femme dans la cabine avait prestement passé sa camisole et était sorti pour voir ce qui se passait; un des larrons aussitôt s'était coulé dans la cabine où se trouvait la batelière, et s'était enfui emportant tout ce qu'il avait trouvé à portée de la main.

Les maraudeurs avaient également tenté de voler de la toile à Saint-Pierre, mais ils avaient été surpris et avaient trouvé à qui parler.

On racontait que de grands travaux étaient effectués à la prison de

Bruxelles, et que près de trois cents ouvriers étaient employés à la fortifier.

La prison du Château Neuf aussi fut considérablement consolidée, et l'on employa à ce travail mainte livre de fer. On s'attendait à faire prochainement servir des cachots pour de notables personnages, ou peut-être aussi consolidait-on les issues de riches appartements destinés à tenir les nobles gueux en chartre privée.

Or, les échevins de la Keure et Messires les Conseillers de la Cour se trouvèrent, en raison de certain octroi de la Gouvernante, exemptés de toutes



Ménagère du XVIe siècle, d'après J. Amman.

charge touchant le logement des troupes. En revanche, le commun peuple, en faveur duquel nulle résolution ni ordonnance n'avait été prise en cette matière, se plaignait amèrement, alléguant que les échevins et conseillers, auxquels leur fortune eût rendu ces charges légères, et dont les uns tirent profit de la ville, les autres du Prince, sans compter maint autre revenant bon, avaient tout d'abord soigné pour eux-mêmes, non pour leurs ouailles et administrés, préoccupés non du bien de tous mais de leur profit singulier.



LAMORAL PRINCEPS DE GAVER: COMES A EGMONT etc.

PORTRAIT DU COMTE D'EGMONT, D'APRÈS SIMON DE PAS.

Nonobstant, le 20 du mois prédit les fourriers de nouveau firent les diligences nécessaires pour loger, chez les habitants du quai au Blé et d'autres rues, les soldats précédemment logés chez les échevins et conseillers. Les habitants chez lesquels on amenait ainsi de nouveaux hôtes étaient parfois déjà chargés de soldats que, précédemment, on leur avait enjoint d'héberger; ils se plaignaient amèrement de voir leurs charges accrues de la sorte. Beaucoup de femmes pleuraient à chaudes larmes et, certes, elles eussent abandonné leurs demeures, si elles avaient pu s'en départir, en emportant leurs biens. Le bruit courait, en effet, que les soldats avaient roué certaines femmes de coups de poing et de bâton. Ceux logés chez Jean Doosterligne, un fervent catholique habitant rue de la Croix, avaient à coups de couteau entaillé les bords des plats d'étain de la maison, tracé des croix et force estafilades sur le bord des dits plats, haché menu les ornements du fauteuil du maître du logis, brisé ses vitraux, foulé aux pieds ses serviettes, gâté sa treille en y lâchant leurs chevaux, et gaspillé ses provisions d'huile et de bois. Comme je le lui dis, lorsqu'il me fit entendre ses doléances, il se trouvait bien à point logé rue de la Croix, car ses hôtes lui avaient donné une vraie croix à porter. En d'autres maisons, les soldats faisaient, sur le plancher, déborder les pots de chambre d'étain, ou même s'en allaient se soulager au grenier à la mode d'Espagne, où l'on a coutume de pondre pareils œufs sous les toits; mais en ces pays, on dispose pour recevoir les excréments de la paille et du foin, et ce fumier sèche vite, par une température à laquelle on ne peut comparer celle de nos régions. Cet usage peut servir à excuser, jusqu'à certain point, leurs pratiques ordurières (1).

Le dimanche 21 septembre, jour de la Saint-Mathieu, environ onze enseignes de fantassins et de cavaliers espagnols sortirent de la ville dès avant l'aube et même la veille au soir, et allèrent vers Bruxelles, afin de faire escorte à certains hauts personnages emprisonnés à Bruxelles, et parmi lesquels se trouvaient le comte d'Egmont, prince de Gavre, et le comte de Hornes.

Au commencement de l'après-midi, le même jour, une ordonnance, notifiée à son de trompe, interdit aux habitants de la ville de Gand de déménager leur mobilier d'une maison à l'autre, en haine des Espagnols, car il était notoire que, pour pouvoir prétexter qu'ils manquaient de meubles propres à loger des troupes, beaucoup portaient chez des amis et compères leurs literies et objets de couchage. Il fut simultanément interdit à quiconque de faire sortir de la ville hardes ou bagues, sous des peines qui furent énoncées.

Sur ces entrefaites la cour élut et commissionna douze prudes hommes dont le premier était Messire de Noircarmes; maître Jacques Martins, président

(1) Pour qui peut apprécier les habitudes de propreté des Flamands et des Hollandais, il est clair que ces pratiques des Espagnols contribuaient, au moins autant que leurs cruautés et leurs rapines, à les rendre haïssables à la population tout entière.

du conseil de Flandre à Gand, venait troisième. Charge était donnée à ces conseillers de poursuivre et examiner toutes choses d'importance touchant la gueuserie et d'y apporter telle mesure et ordre qui leur sembleraient utiles. Le 22 septembre on annonça que le nombre des membres de ce conseil était porté à vingt-six, ce qui n'était guère trop pour délibérer sur des affaires douteuses et de telle importance, et les conduire à bonne fin.

On rapportait que ceux d'Eecloo, afin d'être saufs de garnison, avaient gagné



Armoiries des ducs de Bavière et du Saint Empire germanique.

le duc d'Albe à prix d'argent, et la sorte obtenu exemption. Mais, disaient quelques-uns, l'exemption n'était bonne que pour ceux que l'enquête démontrait catholiques orthodoxes. Autant dire : *donnez à boire aux pigeons* (1).

D'après une rumeur qui courut à Gand, on aurait arrêté le fils aîné du

(1) Proverbe correspondant à : Autant en emporte le vent. Donner à boire aux pigeons qui planent en liberté dans un pays tout balafré de rivières, de canaux et de fossés, peut sembler aux gens des Pays-Bas un soin assez inutile.

comte d'Egmont, jeune encore, mais en passe de devenir un puissant seigneur avec l'aide du temps car le père, outre son magnifique patrimoine personnel et la fortune de la princesse de Bavière, sa femme, avait conquis par sa valeur de grands biens et retiré grand profit de son gouvernement de Flandre. Il avait reçu en effet, comme apanage, et conquis Nieuhove, Steenhuse, Gaesbeek et autres grands domaines et seigneuries. Il avait acquis récemment la terre de Gaesbeek et fait détruire le fort manoir de cette seigneurie, afin que l'on ne l'accusât pas de vouloir y tenir garnison contre le Roi. Or, ce travail de démolition lui avait coûté fort cher, et la construction du château avait été bien plus coûteuse encore.

Le capitaine de la garnison espagnole, ou maestro del campo avait élevé de nouvelles prétentions et formulé des exigences inacceptables. Il exigeait, de ceux du Vieux-Bourg, douze livres de foin par jour, comme ration pour chacun des six cent quarante chevaux de son effectif. On ne savait, en vérité, où prendre de quoi s'acquitter d'une taxe qui eût constitué une énorme charge, et le commandant, ne voulant en rabattre d'une obole, se montrait fort courroucé, impatient et outré, refusant de rien entendre ni d'admettre aucun tempérament, disant que l'on eût à le satisfaire sans autre délai. Or on savait que les Espagnols avaient à peine cent cinquante chevaux, et ces derniers n'étaient guère que des bidets auxquels demi-ration devait suffire tant ils étaient petits; encore beaucoup d'entre eux étaient-ils si chétifs qu'ils ne pouvaient servir à aucune charge de lances mais seulement de monture à des pistoliers. Des délégués du Vieux-Bourg s'étaient rendus à la Cour dans l'espoir d'obtenir adoucissement à ces ordres de prestation si menaçants, et cette démarche s'expliquait du reste : le capitaine prédit les avait, au cas où ils différeraient plus longtemps de le satisfaire, menacés d'envoyer ses hommes fourrager au dehors, aux dépens des campagnards, et les riches n'eussent pas tardé, lors de l'échéance de leurs fermages, à recevoir le contre-coup de pareille licence. Pourtant, l'on avait cru que la mission imposée par le Roi au duc d'Albe était toute de modération et de paix, menaçant de châtiment seulement les suspects et rebelles, mais accordant aide et protection aux personnes paisibles et ne faisant tort à nul. Le Maître de camp était chargé d'agir en ce sens et d'y employer ses troupes; lui-même, enfin, devait être le premier à interpréter ainsi les volontés du Roi.

Le bruit courut aussi que ceux d'Ypres s'étaient mis d'accord avec les Gantois, pour prélever, sur l'impôt qui s'élève bien à mille livres de gros par jour, la surtaxe d'une couronne par mois et par tête de soldat à payer à la garnison en vue de la sustenter de chauffage, huile et vinaigre, etc. Or, ceux de Bruges et du Franc ayant refusé d'accepter cet arrangement, il n'y eut rien de fait.

Le sire de Backerseele, qui porte le surnom de *Caes en brood* (1), origi-

(1) Pain et fromage, allusion à son nom de *Casembroot*.



Le Cheval, par Albert Durer.

naire d'une famille plébéienne de Bruges, mais qui a su s'élever aux premiers rangs de la noblesse, aurait, d'après les affirmations de certaines personnes venues à Gand, subi deux fois la question à Bruxelles. On voulait obtenir de lui certaines révélations qu'il eût été bien apte à faire. Il entretenait, en effet, d'étroits rapports avec les gueux, les favorisait fort, et cela très ouvertement. Il occupait, d'autre part, ainsi que je l'ai noté plus haut, la situation de secrétaire et de conseiller près du comte d'Egmont.

CHAPITRE IX.

Deux placards émanés de la Cour sont publiés par Messires du Conseil. L'un concerne les soldats réformés; l'autre vise les personnes en fuite et commine des peines rigoureuses contre ceux qui, en quelque manière, contreviendraient aux injonctions de l'édit.

Le 22 septembre 1567 fut notifiée, en séance du Conseil de Flandre, une ordonnance du Roi, notre redouté Seigneur, concernant les soldats réformés. Elle était ainsi conçue :

Copie.
De par le Roi.

» A nos bien aimés et féaulx, Président et Membres de notre Conseil en Flandre, salut et dilection.

» Comme il conste de renseignements circonstanciés à nous parvenus, beaucoup et divers soudards congédiés, après avoir été à notre service, au temps passé des troubles et guerres en ces pays, continuent à tenir la campagne, vivant au grand dam et dépens des chefs de famille et de nos pauvres sujets; or c'est un état de choses que nous n'entendons nullement tolérer par indifférence. Au contraire, voulant pourvoir à l'allègement des charges de nos bons sujets, nous vous requérons et ordonnons instamment de faire publier et faire connaître en tous lieux de nos pays et comté de Flandre, aux lieux habituels de proclamations et bans de publication, que notre volonté est que, sans retard ni délai, tous soldats congédiés ou valets, rentrent chacun chez soi, savoir : ceux des villes ou forteresses de

Fac-similé de la signature de Philippe II.

frontière en leurs garnisons respectives, les autres, n'étant plus sous nos drapeaux, en leurs métiers et travaux manuels ordinaires. Ceux qui contre notre ordre seraient encore trouvés courant deçà delà le pays, seront punis et corrigés comme vagabonds et vauriens. Nous défendons en outre à tous valets, soldats et gens de guerre quelconques, de porter désormais à l'extérieur des villes aucune arme autre que leur munition ordinaire, soit la rapière et la dague, cela sous peine de confiscation des armes portées par les délinquants et en outre de punition arbitraire.

» D'autre part, ayant information que beaucoup des valets ou soldats prédits se rendent quotidiennement en France ou ailleurs pour y prendre service et recevoir solde, ce qui est de fâcheuse conséquence et du tout intolérable, nous défendons et interdisons rigoureusement que nul des dits valets ou aucuns autres s'enhardissent à se mettre, engager ou placer au service de quelque prince étranger, souverain, seigneur, ville ou pays, quels que ceux-ci puissent être, sans notre autorisation et consentement. Voulons et enjoignons que ceux déjà départis réintègrent le pays, quinze jours au plus tard après la publication du présent édit en nos provinces de par delà, sous peine de perdre corps et biens. Et pour l'entretrènement et observation de notre présente ordonnance et défense, vous procéderez et ferez procéder vis-à-vis des contrevenants et délinquants par l'application des peines prémentionnées, enjoignant et ordonnant spécialement à tous juges, justiciers, officiers et autres suppôts, aussi bien à notre service qu'au service de nos vassaux, de procéder rigoureusement contre ceux qui s'enhardiraient à mépriser nos injonctions, par l'exécution des peines comminées en la matière sans nulle rémission, indulgence ou remise, le tout sous leur propre responsabilité. En vue d'exécuter les présents ordres avec telle rigueur que de droit, nous vous octroyons et mêmement aux prédits juges, officiers et magistrats, pleins pouvoirs, autorité et mission singulière, donnant charge et mission à tous de prêter aide et main forte à toute autorité qui poursuivra l'exécution de l'édit; car tel est notre bon plaisir.

» Fait en notre ville de Bruxelles, sous notre contre-scel, ici imprimé en placard, le 14 septembre 1567 ». Au-dessous se trouvait écrit :

« De par le Roi en son Conseil,
« Signé : D'Overloepe. »

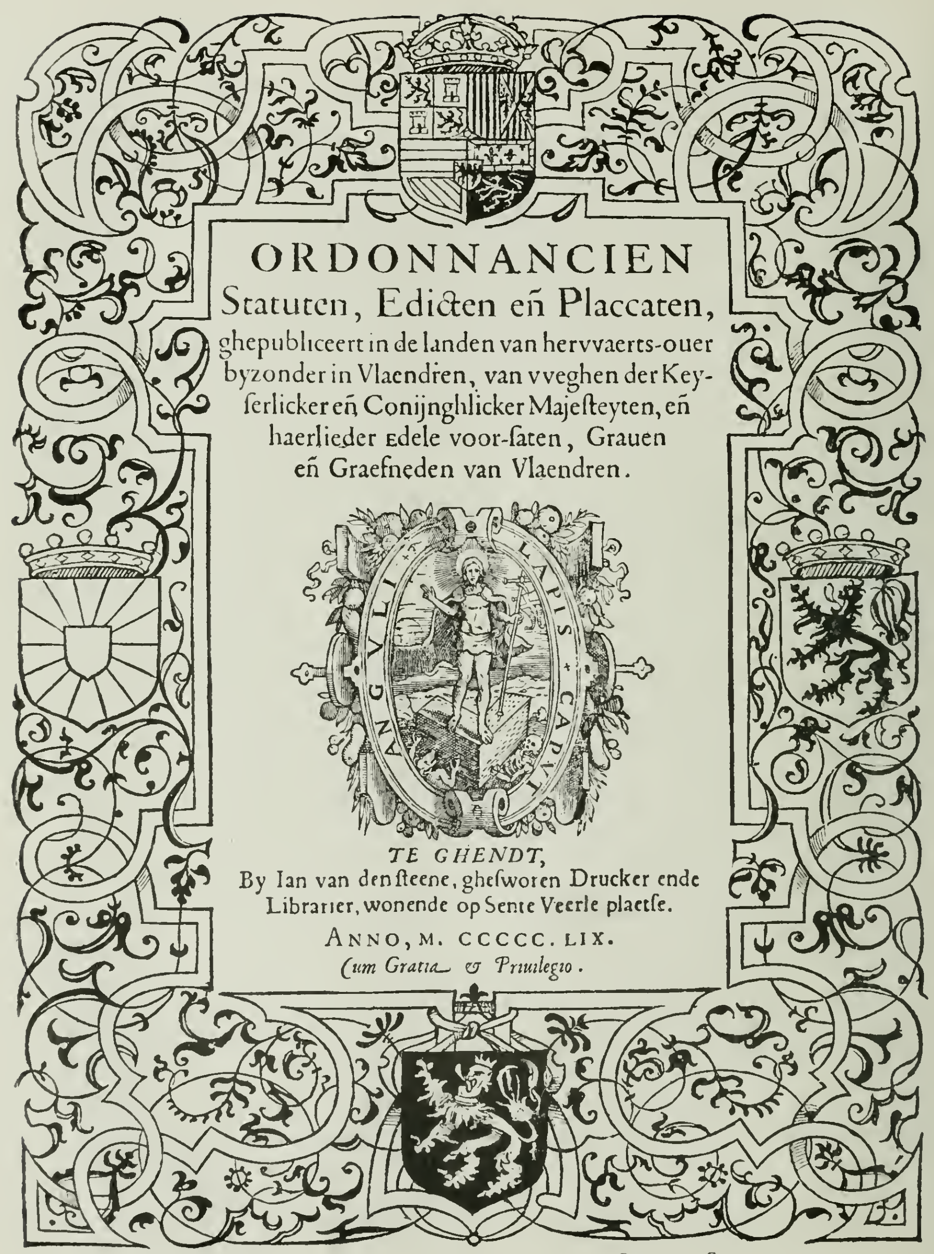
» Lu en consistoire du Conseil de Flandre le 22 septembre 1567.
P. Bevere. »

Ensuite, le 23 septembre, un placard fut encore lu chez Messires du Conseil, à Gand, dont voici, mot pour mot, le contenu :

Copie :
De par le Roi.

» A nos bien aimés et féaulx Président et Membres de notre Conseil en Flandre. Salut et dilection.

» Ainsi avons-nous déclaré et fait connaître, par plusieurs lettres, que notre intention n'est point de recourir aux voies de rigueur et de sévérité à l'égard de ceux de nos sujets qui, lors des précédents troubles et émeutes, nous ont offensé ou résisté; mais, au contraire, nous voulons user de toute douceur et miséricorde suivant notre penchant naturel; singulièrement, vis-à-vis de ceux qui ne se rendraient pas indignes de notre pardon, notamment et surtout les simples et pauvres gens du commun peuple, artisans et autres, séduits, trompés et égarés, en raison de quoi ils nous inspirent compassion et pitié. Et quoiqu'il eût été séant à nos sujets d'avoir confiance en nous et de se reposer en notre prédite mansuétude, nous sommes informé que néanmoins nombre de gens de toute condition, états et qualité, notamment les prédits pauvres artisans et simples gens du commun, séduits et compromis par ceux qui ont soufflé et dirigé tous ces troubles, autant en matière religieuse qu'autrement, se méfient, de notre prédite miséricorde et indulgence. Ils se rendent chaque jour fugitifs et latitants, déportant et transportant leurs biens et famille, délaissant leur pays et, par conséquent, se ruinant et ruinant, en même temps, aucuns de leurs créanciers, par fraude. Désirant, autant qu'il est en nous, remettre et ramener dans la voie de la religion catholique, ainsi que dans les limites du respect et service qui nous sont dûs, nos sujets égarés, sauvegarder leurs commerces, métiers et travaux d'après la vocation et qualité de chacun; voulant les empêcher, en outre, de porter la peine de l'ignorance qui les pousse à fuir et s'exiler volontairement; préoccupés de ces raisons et autres, après avis et délibération de notre très chère et très aimée sœur, la duchesse de Parme et de Plaisance, pour nous Régente et Gouvernante de nos pays de par delà; ouïs nos chers et féaulx, membres de notre Conseil d'État et secret adjoint à son Altesse; avons défendu et défendons à tous nos sujets, aussi bien à ceux nés en nos pays de par delà qu'à tous autres, qui ont habité ces provinces en quelque qualité, état ou condition que ce soit, de quitter le pays, soit isolément soit avec leur ménage et famille, ouvertement ou secrètement; comme aussi de déporter ou transporter leur mobilier, meubles, biens, marchandises ou denrées, par terre ou par eau, avec intention de quitter les prédits pays, sous peine d'être tenus pour coupables ou tout au moins pour suspects de participation aux prédits troubles et dérèglements et comme tels arrêtés et poursuivis, sans préjudice de la confiscation des biens meubles déportés ou chargés en vue du transport. Défendons de même à tous bateliers, mariniers, charretiers et voituriers de prêter assistance aux prédits fugitifs et à leurs transports, mais ordonnons aux prédits de porter à la connaissance du magistrat du lieu où ils se trouvent tout avis qui leur parviendra du désir qu'aucuns pourront manifester de se rendre à l'étranger ou d'y faire passer leurs biens et meubles, afin qu'ils puissent être arrêtés, saisis et poursuivis en telles formes qu'il a été stipulé ci-dessus; et cela sous peine d'être tenus pour suspects des prédits délits et cri-


ORDONNANCIEN
Statuten, Edicten eñ Placcaten,
ghepubliceert in de landen van hervvaerts-ouer
byzonder in Vlaendren, van vveghen der Key-
serlicker eñ Conijnghlicker Majesteyten, eñ
haerlieder edele voor-saten, Grauen
eñ Graefneden van Vlaendren.

TE GHENDT,
By Ian van den steene, ghesworen Drucker ende
Librarier, wonende op Sente Veerle plaetse.
ANNO, M. CCCCC. LIX.
Cum Gratia & Priuilegio.

Titre d'un recueil d'ordonnances publié par Jean vanden Steene, a Gand, en 1559.

mes, et punis comme tels, d'après les circonstances, nature et moment du méfait; seront en outre confisqués les barques, navires, chariots, charrettes et chevaux qui auraient servi à la perpétration du délit.

» Et afin que l'on ne suppose que, sous le couvert de cette défense, uniquement faite en vue d'assurer la prospérité et la béatitude de nos sujets, nous voulions priver nos sujets de la liberté de changer de domicile selon leur désir, pour bonnes et valables raisons, nous statuons et ordonnons, afin que l'on puisse en ces temps troublés connaître les motifs du départ de chacun, et afin que les créditeurs sincères ne puissent être frustrés de leur dû et légitime avoir, que quiconque aura légitimement cause de quitter sa résidence, en quelque ville, place ou quelque lieu de nos pays, sera tenu d'informer, un mois avant son départ, les magistrats de la ville d'où il projette se départir; au cas où sa résidence soit quelque village ou hameau du plat pays, il avertira de son dessein, six semaines d'avance, le gouverneur, ou lieutenant, drossart, bailli, mayeur, écoutète ou principal officier de la juridiction à laquelle il appartient, et, sous peine des châtiments plus haut énumérés, il se mettra en mesure de produire et exhiber bon et valable certificat, revêtu du scel de la ville, village ou juridiction qu'il vient de délaisser. Ordonnons à tous juges, justiciers, officiers, fonctionnaires, capitaines, commandants, soldats et suppôts de nos états, de veiller, chacun avec zèle et avec une minutieuse attention, à ce que nul ne sorte des villes, communes, villages ou lieux quelconques, qui lui servent de domicile et résidence. De même requérons tous gardes préposés aux frontières, ports, passages d'eau, défilés, ponts ou issues quelconques de nos états prédits, de veiller étroitement à ce que, par terre, par mer ou par aucune voie navigable, on ne puisse violer notre présente défense sous peine d'arrestation et poursuite en telles formes qu'il est stipulé ci-dessus, sans nulle indulgence, complaisance ou tolérance, toute hésitation dans les poursuites exposant les autorités en cause à subir le châtiment des fauteurs et complices. Ils est enjoint mêmement aux péagers, fermiers et collecteurs de nos droits de péage, et à tous autres que la chose concerne, de ne laisser passer aucuns bateaux, barques, chariots ou chevaux portant charge, sans les soumettre à un diligent examen et sans s'être informés de la nature des charges ou transports. Défendons aux prédits bateliers, mariniers, voituriers ou convoyeurs de quitter les ports, places frontières ou limites de nos états, si les officiers prédits n'ont été préalablement, comme il a été dit ci-dessus, informés de la nature de leur cargaison ou charroi, ceci sous confiscation dans les conditions plus haut énumérées, et ne pourront, toutefois, les officiers, gardes ou suppôts prélever nul salaire ni rémunération pour la dite surveillance. Les peines et confiscations prédites seront converties et appliquées, pour un tiers au profit du dénonciateur, pour un tiers au profit de l'officier qui procédera à l'exécution de l'édit, pour autant que les dites peines et confiscations ne dépasseront pas la somme de 600 carolus de 20 sols l'un, et, si ce chiffre était excédé, il appartiendrait aux juges et magistrats de taxer la part et récompense dues aux prédits

officiers ou dénonciateurs; le demeurant des peines et confiscations sera affecté à la Couronne. Et afin que nul ne puisse arguer d'ignorance, touchant les présents ordonnance, édit et statut, nous vous recommandons bien instamment de faire, sans retard ni délai, publier les présentes en tout lieu, en notre pays et comté de Flandre, aux lieux ordinaires des cris et publications. Pour assurer le maintien et observation des points et articles ci-dessus prescrits, vous procéderez et ferez procéder envers les contrevenants et récalcitrants en telle manière et forme que nous déterminons par les présentes. En vue d'assurer l'exécution de nos ordres avec telles rigueurs qu'ils impliquent, nous vous accordons, et mêmement aux prédits officiers, capitaines et péagers, pleins pouvoirs, autorité et mission singulière, chargeant et commissionnant tous et chacun de vous prêter, et à eux également, appui sérieux et obéissance, car tel est notre bon plaisir.

« Donné en notre ville de Bruxelles, sous notre contre-scel, ici apposé en placard, le 18 septembre 1567. »

Au dessous se trouvait écrit : « De par le Roi en son Conseil.

« Signé : D'Overloepe.

« Lu en consistoire de Messires du Conseil en Flandre, devant la Cour, divers avocats, procureurs et autres personnes à ce convoquées et comparues, le 23 septembre 1567.

« P. Bevere. »

Les placards prédits furent tous deux imprimés chez Gislain Manilius, fils de Corneille, et mis en vente chez Jean Van den Steene aîné, libraire en la place Sainte-Pharaïlde, de façon que quiconque le voulut se les put procurer à petit prix. Cet imprimé portait la devise de l'imprimeur, qui avait été également celle de son père : *Typis Manilij.*



CHAPITRE X.

Henri De Buck est blessé par les Espagnols. Les comtes d'Egmont et de Hornes sont amenés à Gand sous une forte escorte de fantassins et de cavaliers espagnols. Ordre est donné de préparer à Saint-Pierre cent et trente lits. Quelques prisonniers sont mis en liberté.

Le prédit mardi, 23 septembre, à neuf heures environ du matin, un orfèvre, le nommé Henri De Buck, habitant derrière la propriété de feu Van Huele, appartenant aujourd'hui au seigneur d'Eversbeque, près de la Lys, rentra chez lui, croyant que les Espagnols, logés chez lui, étaient partis



Soldats espagnols, d'après J. Amman.

avec les onze enseignes de troupes expédiées sur Bruxelles, avec mission d'escorter ensuite et ramener à Gand les nobles prisonniers. Il se trompait, car un de ces soldats était demeuré au logis. Or, comme De Buck se mettait en mesure de transporter ailleurs certains livres de fermages et titres de propriété appartenant à Maître Pierre De Rycke fugitif, frappé de confiscation, et qui pouvaient être d'un grand poids, il sortit précipitamment par le fossé des Corroyeurs; mais, comme dans sa précipitation il n'avait pas verrouillé la porte, il eut bientôt sur les talons le soldat qui le poursuivit en appelant à l'aide. Atteint dans sa fuite, De Buck manqua d'être égorgé et reçut au bras une

grave blessure. Ceci se passa dans la ruelle qui conduit du fossé des Corroyeurs à la rue de la Monnaie. De Buck réussit à se sauver, abandonnant les lettres et papiers dont il est fait mention plus haut.

Le même jour, vers une heure de relevée, arrivèrent à Gand, venant de Bruxelles, le comte d'Egmont, prince de Gavre, ainsi que le comte de Hornes. Ils entrèrent par la porte de l'Empereur et, arrivés à la Braemporte (jadis appelée porte de Brabant parce qu'elle ouvre sur la route du Brabant), ils prirent à main droite et se rendirent par le Reep, le Pont Neuf, la rue neuve [Saint-Jacques], le marché au Bétail et la digue des Pierres au Château Neuf, et l'escorte formait une belle armée de troupes espagnoles.

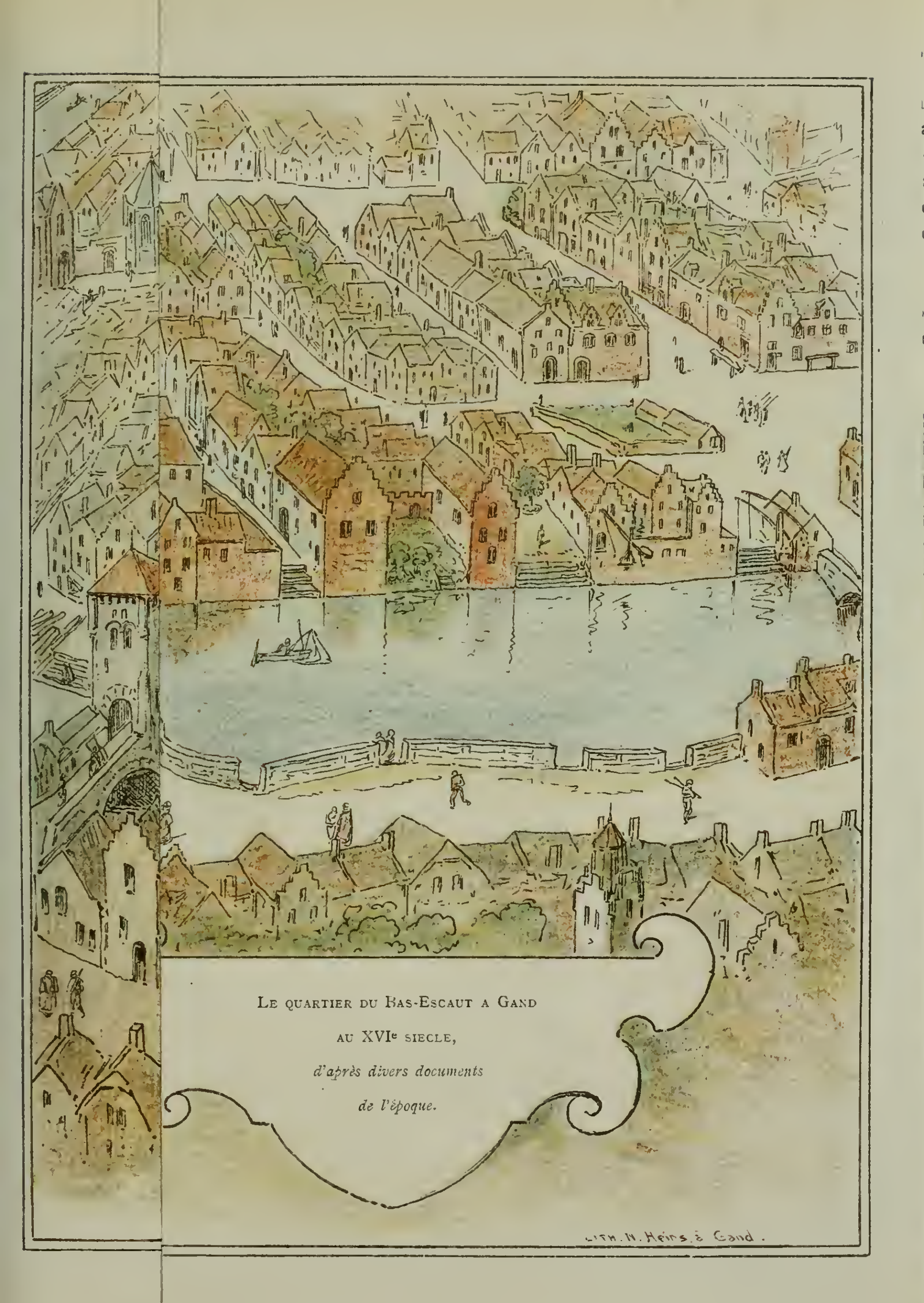
En tête, un éclaireur s'assurait que la voie n'était embarrassée d'aucuns chariots, et, lorsqu'il se fut replié sur le gros de la troupe, la garde parut. Elle était précédée par un jeune homme à cheval portant une adargue (1) et une rondache au clair. Puis venaient environ douze hallebardiers espagnols. Les hampes de leurs hallebardes étaient couvertes de velours noir et richement ornées de clous en laiton ou en cuivre doré, comme aussi de floches; de plus les croissants ou ailerons des hallebardiers étaient dorés. Des arquebusiers en grand nombre suivaient, marchant cinq de front, suivis de cavaliers armés de mousquets; des lances venaient ensuite. On comptait, en somme, foison de fantassins et de cavaliers dont beaucoup de lanciers portant tous un bandereau à la hampe de leur arme; il y avait là en effet quatre escadrons de cavaliers espagnols portant tabarts de diverses couleurs ou surcots d'armes. La première



Gentilhomme porté en litière, d'après Michel Ostendorfer.

bande portait des surcots rouges; la seconde était vêtue de jaune, la troisième de vert, la quatrième de bleu. Les vêtements de ces troupes étaient ornés de rubans et autres passementeries; beaucoup d'entre eux portaient de longues

(1) *Daergijkin.* Nous supposons que ce mot peu usité désigne l'adargue, poignard large et à poignée compliquée, usité en Espagne quoique d'origine mauresque.



LE QUARTIER DU BAS-ESCAUT A GAND

AU XVIe SIECLE,

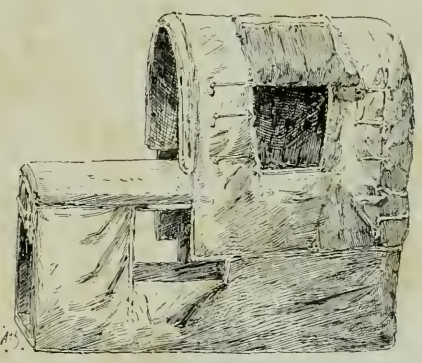
d'après divers documents

de l'époque.


LE QUARTIER DU BAS-ESCAUT A GAND
AU XVIe SIECLE,
d'après divers documents
de l'époque.
LITH H. Heins à Gand.

manches pendantes, étroites et découpées en crevés. Leurs armures étaient richement et artistement gravées de fleurons et dessins à l'antique, selon la mode italienne, car elles avaient été façonnées à Milan en Lombardie. L'équipement des piétons était du même genre. D'aucuns étaient fort bien, d'autres très incomplètement armés; notamment les arquebusiers qui n'avaient d'autre défense que des cabassets pointus du haut et généralement gravés. Le défilé de ces troupes dura près d'une heure.

Lorsqu'environ le tiers de cette armée fut passé, survint le comte d'Egmont, assis dans une litière, à côté de laquelle chevauchait un gentilhomme espagnol de haut rang, la chaîne d'or au col, et qui, d'après certains dires, devait être investi des fonctions de gouverneur à Gand. Beaucoup de nobles à cheval escortaient la litière, et, lorsque le second tiers du cortège eut défilé, le comte de Hornes passa, entouré d'une nombreuse cavalerie, assis au fond d'une charrette d'osier, ayant à ses côtés un personnage que l'on supposait espagnol et devant lui un jeune et joli garçon aux cheveux bouclés, que l'on disait son camerlingue. Me trouvant devant ma demeure et les saluant au passage, je fus, quoiqu' indigne d'une telle faveur, salué de retour. De forts escadrons de lances, bien équipés, suivirent. Entre chaque corps marchaient trois tambours battant et un fifre jouant à la façon des bergers, mais à peine aussi bien que ce Marsyas que Mercure fit écorcher vif. De temps à autre aussi, des trompettes et clairons sonnaient la marche. En dépit de l'aspect pacifique de cette troupe, mainte personne s'émut de voir que de si puissants personnages, et si puissamment recommandés au Roi par des services rendus, comme c'était le cas du comte d'Egmont, étaient ainsi amenés captifs. On disait que le comte d'Egmont avait de sa femme, une princesse de Bavière, onze enfants, bien affligés désormais ainsi que leur mère, comme bien l'on pense et comme le comprenait chacun. D'aucuns disaient que, lorsqu'il avait été emmené prisonnier de Bruxelles, le duc d'Albe, qui l'avait fait arrêter, comme je l'ai rapporté plus haut, avait versé des larmes, d'autant plus que le comte et lui étaient de vieux amis et s'étaient trouvés côte à côte sur maint champ de bataille. Beaucoup de femmes gantoises pleuraient, les unes à la vue de ces nobles prisonniers, les autres de la crainte que leur inspirait cette brusque invasion de pareilles bandes de soldats. Ces derniers s'occupèrent de trouver à se loger. Les prisonniers conduits au Château, ainsi qu'il est dit plus haut, une partie des troupes d'escorte s'en retourna comme elle était venue ; un autre détachement prit à main gauche, par le Sablon, et se dirigea, par Saint-Pierre, vers Tournai.


Litière du XVI[e] siècle, recouverte de cuir.

Certains hommes d'esprit timoré, et qui se sentaient compromis en quelque point, conçurent, de cette arrivée de troupes, de telles appréhensions qu'à peine ils osaient souffler mot ou poursuivre leur besogne, n'ayant le cœur de mettre la main à rien. Beaucoup en maigrirent et dépérirent à vue d'œil. Chez un grand nombre l'angoisse engendra maladie et langueur.

Ceux de Saint-Pierre, qui jusque là n'avaient pas eu de troupes à loger au même titre que les habitants du reste de la ville, auxquels cette charge pesait fort, firent connaissance à leur tour avec ces graves ennuis. Les lits furent inscrits et l'on réquisitionna des lits couverts. Or, quelques habitants de la rue basse des Champs, à l'extérieur de la porte des Chaudronniers, espérant avoir à loger des gentilshommes, firent voir leurs plus beaux lits, alcoves et chambres, mais ils se virent bien déçus : on leur vint prendre les bois de lit, avec oreillers, taies, traversins, draps, matelas, couvertures, coussins de siège, voire coussins et draps brodés, et le tout fut convoyé par chariot au Château Neuf, en même temps que des tables, escabeaux, chaises, etc. Dans une seule maison, notamment chez Baudouin Seys, on en enleva pour dix ou seize livres gros. Chez Adolphe De Gruutere, l'ancien trésorier de la ville, habitant rue Savaen, on réclama quatre lits garnis complètement. En tout, on réquisitionna pour Saint-Pierre jusqu'à cent trente lits garnis, valant plus de cinq cents livres de gros. Il fut dit que ces objets de couchage seraient mis à la disposition des soldats espagnols tenant garnison au Château Neuf, pour trois mois seulement; on s'adresserait ensuite aux habitants du quartier du *Zand*, puis à ceux du quartier de la Mude; de la sorte la coupe ferait le tour.... De l'avis de beaucoup de personnes, ceux qui seraient réquisitionnés en dernier lieu courraient surtout gros jeu; néanmoins les appréhensions de ceux mis les premiers à contribution n'étaient ni moins vives ni moins sérieuses.



Armoiries des de Grutere, *d'après l'Armorial de L. vander Schelden.*

On apprit le 24 septembre que le comte d'Egmont occupait une belle construction, que le ci-devant abbé de Saint-Bavon occupait comme maison de plaisance à l'époque où subsistait encore l'abbaye. Cette construction se trouve à l'écart du Château comme un pavillon d'été. Le logement du comte de Hornes était contigu. Chacun des prisonniers avait quatre valets attachés à son service; on avait mis à leur disposition une cuisine où l'on préparait leurs repas en commun. Par courtoisie on avait rendu son épée au comte d'Egmont.

Le même jour, furent relaxés du Châtelet quatre prisonniers, savoir : Jean Martins, messager du métier des Fripiers; Josse Meyeraert, qui à Anvers avait

tenu l'auberge du *Petit Paon*, et un autre cabaret sur la Place; Yves Petrins, pauvre corroyeur, et la femme de Liévin De Vlieghere, charretier, demeurant rue neuve [Saint-Jacques]. Ce dernier fut également mené à la maison communale puis mené en haut (1). Il en fut de même d'un anabaptiste qui avait renoncé à l'hérésie, mais qui, au moment où on le mettait en liberté, s'exprimait de telle sorte qu'il fut chartré de nouveau. On accusait le prédit Meyeraert d'avoir vendu et semé parmi le peuple des livres suspects; mais la preuve de cette accusation ne put être faite. Il fut donc relaxé avec d'autres délinquants, sauf obligation de comparoir devant le magistrat aussitôt qu'il en serait requis, sous peine d'une amende de 300 carolus.

CHAPITRE XI.

Nouveaux vols commis nuitamment par les Espagnols. Les objets volés se retrouvent; quelques voleurs sont arrêtés; deux d'entre eux périssent par la corde. Les Espagnols provoquent une émeute à Gand à l'occasion de cette exécution.

Dans la nuit du 25 septembre, les Espagnols dérobèrent, hors la porte de la Cellule Saint-Pierre, onze pièces de toile dont quelques-unes valaient pièce six livres de gros. Le blanchisseur, victime du vol, se nommait Corneille De Commere, et le marchand auquel ces draps appartenaient, Michel Leeman, habitait la digue des Pierres. Ainsi me l'expliqua certain blanchisseur qui, comme je l'ai dit plus haut, avait perdu lui-même quatre draps. Or ceci s'était passé près des fours à chaux. Les voleurs étaient survenus de nouveau par une belle lune; cinq d'entre eux avaient, dans une barquette, gagné le pré, pendant que neuf autres se tenaient sur le pont du pré d'Amour (Minnemeersch-brugghe). Or, remarquant que les blanchisseurs avaient pris l'éveil et sifflaient pour appeler main forte, les voleurs, se voyant menacer par les mousquets des gens du pré, prirent le large, mais en jetant force pierres à chaux, et il fut facile d'entendre qu'ils parlaient espagnol. Le matin du même jour, sept de ces aigrefins furent arrêtés au fossé des Corroyeurs, devant le sous-bailli et le commandant espagnol. On découvrit la maison où les onze pièces de toile avaient été recélées. Les voleurs les avaient cachées sous leur lit au grenier qui leur servait de logement, et la toile était mouillée au point que l'on voyait l'eau traverser le plancher. Cette maison n'était habitée que par des Espagnols,

(1) *Maer wart weder boven gheleet.* Il faudrait en conclure que les cachots se trouvaient à l'étage au-dessus de la chambre du conseil.

mais avait été surveillée par les voisins. On y trouva aussi pendue la moitié d'un veau également volé, en partie seulement écorché, et dont les maraudeurs avaient mis l'autre moitié au sel. On supposait qu'environ une trentaine de ces soldats se livraient à ces déprédations nocturnes à l'heure où ils étaient censés monter la garde.



Soldat, d'après J. Amman.

Les blanchisseurs ainsi lésés réclamèrent justice des échevins, ou demandèrent à pouvoir défendre leur bien à main armée. Ils disaient que leurs chiens, si bons gardiens qu'ils fussent, n'aboyaient pas aux voleurs, sans que l'on sût par quel artifice ou sortilège ces Espagnols en avaient raison. Les échevins répondirent qu'ils n'avaient pas mission de rendre justice en l'occurrence, mais qu'ils se chargeaient de faire telles instances près du commandant qu'il y eût prompt châtiment pour les coupables et sécurité désormais pour les habitants. Huit des onze pièces de toile volées se retrouvèrent, trois furent perdues. J'ignore ce qui advint des quatre pièces volées antérieurement; mais il y a peu de chance qu'on ait réussi à les rejoindre, car elles avaient été dérobées de prime abord, et les voleurs ne perdaient pas de temps pour y tailler chemises, draps de lit, etc.

Le lendemain 26 septembre, c'était un vendredi, on mit en liberté le charretier Liévin de Vlieghere, mais sa fillette demeura en prison.

Le même jour, vers huit heures du matin, une échelle fut appliquée par le bourreau, à la potence double du marché aux Grains; il en fut de même à la potence double du marché du Vendredi. A dix heures, un petit homme trapu, jeune encore, et qui appartenait à cette bande de voleurs de toile, de veaux et de porcs, fut amené de prison. Il portait un bonnet de taffetas de soie, et était d'ailleurs assez bien vêtu; il marchait entre un prêtre espagnol et un carme napolitain. Ceux-ci portaient devant lui un grand crucifix en bois, dont le pied

figurait un calvaire, fort lourd, et dont le condamné ne détachait point les yeux. On le mena, par le marché au Poisson, et la rue longue de la Monnaie, au marché du Vendredi, où l'on fit une halte au pied du gibet pendant que les ecclésiastiques accompagnant le condamné lui adressaient, comme bien vous pensez, d'édifiantes paroles en sa langue. Sur ce, maître Jean vanden Beerghe, exécuteur des hautes œuvres de la ville de Gand, monta l'échelle avec le patient. Celui-ci, peut-être parce qu'il avait les mains liées, gardait son bonnet sur la tête, mais maître Hans (1) le lui ôta et le plaça sur la potence. Je dois dire qu'en ces Pays-Bas on a meilleure façon en cette matière; on mène tous patients au supplice tête nue, ce qui est beaucoup plus humble et plus respectueux pour qui marche à la mort. Or ce patient, juché au haut de l'échelle, récita sa prière lentement du ton d'un enfant qui apprend sa leçon, et supplia les assistants de réciter une patenôtre pour le repos de sa pauvre âme, ce que le peuple fit, le front nu, aussi bien les gens de la ville que les compatriotes du supplicié. Aussitôt après, l'exécuteur lui mit la hart au col. De salutaires admonestations lui furent encore adressées, et lui-même, selon l'usage, invoquait la miséricorde du ciel, s'attendant à chaque instant à être lancé dans le vide. Or, tout à coup, sans que l'on sut pourquoi, une commotion surgit au Sud de la place, et tous les Espagnols mirent leurs rapières au vent, si bien que l'on vit briller bien trois cents épées. Les bourgeois, mêlés aux groupes de soldats, se garèrent précipitamment des coups qui les menaçaient, de façon que les Espagnols demeurèrent maitres de la place, tandis que la foule, courant ça et là, de l'un à l'autre côté du marché, se groupa devant les maisons. Quelques soldats frappèrent les bourgeois du plat de leurs rapières, ainsi que je le vis, si bien que certaines de ces armes se brisaient net, tandis que les soldats menaçaient de se servir encore des tronçons. Nos gens, très effrayés et désarmés, personne ne se mettant sur la défensive, se pressaient vers les maisons, or celles-ci étaient bondées de monde. Certaines gens s'étaient placés debout sur les blocs ou madriers de bois tendre que les tourneurs, lesquels ont leurs ateliers dans les caves voisines, avaient placés en face de la potence. Des fuyards trébuchèrent en heurtant ces blocs, perdant manteaux, capes et bonnets. On en voyait fuir avec la moitié de leur capes ou manteaux, l'autre moitié leur ayant



Religieux et prisonniers,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (1570).

(1) Nom commun que les bourreaux recevaient au temps jadis.

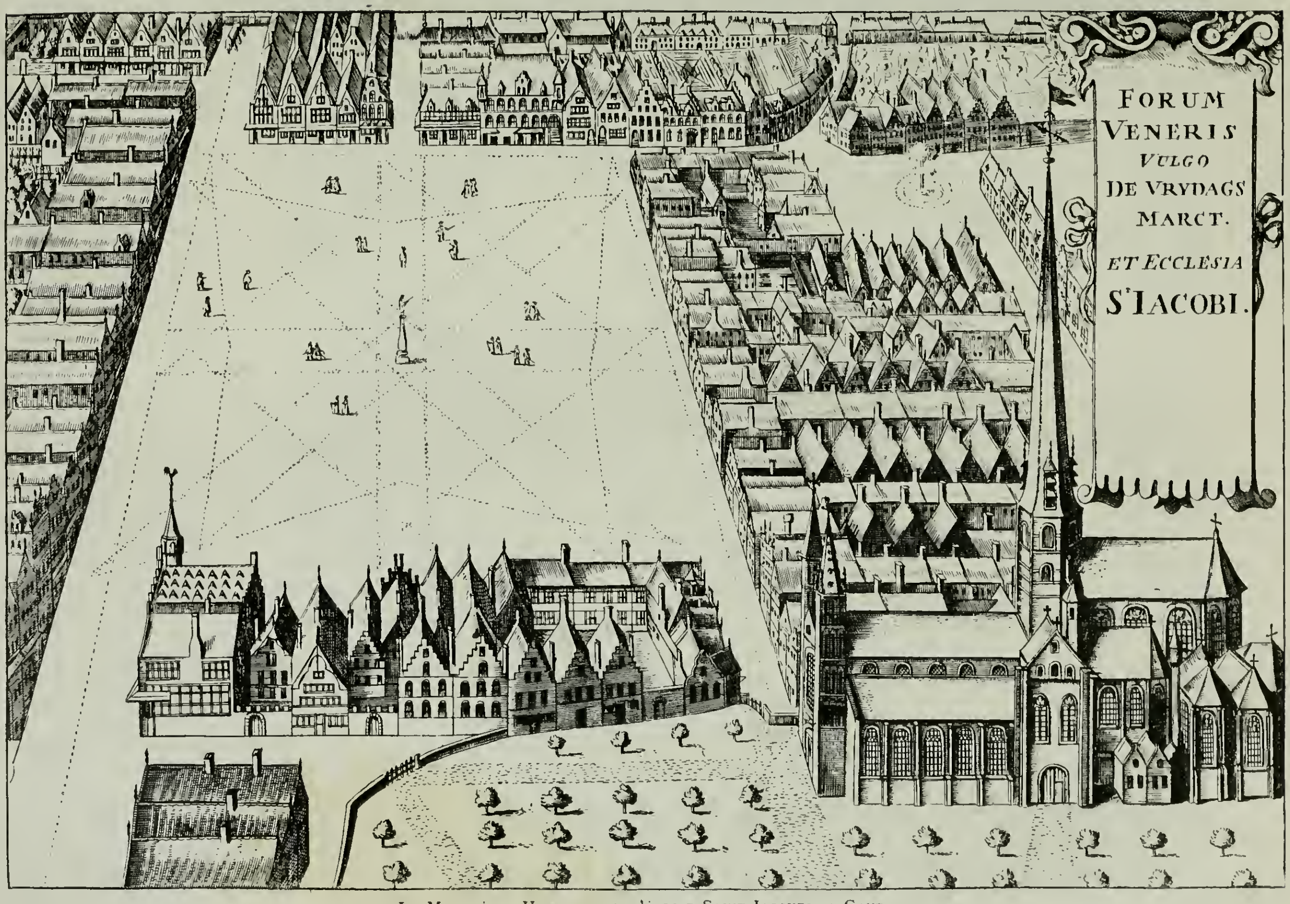
été arrachée dans cette panique. Beaucoup de femmes perdirent leurs petits chapeaux; les échoppes du marché tombèrent à la renverse, car chacun fuyait la pointe de ces rapières. Des gens churent à plat et se sauvèrent à quatre pattes. Des seigneurs vêtus de velours, et la chaîne d'or au col, furent foulés aux pieds et reçurent sur le corps quatre ou cinq autres fuyards renversés. Beaucoup de marchands perdirent notable part de leur étalage. Les Espagnols menaçaient et frappaient ceux des spectateurs qui, s'écartant du groupe formé devant les maisons, voulaient fuir. Les soldats affolés et furieux, parce que les Gantois avaient vu pendre un des leurs pour ce honteux fait de vol nocturne, cherchaient à faire à ceux de la ville le plus de dommage possible, mais sans raison et sans nul honneur, montrant bien ainsi à quelle race perfide ils appartiennent.



Hommes de condition, *d'après J. Amman.*

L'exécuteur des hautes œuvres, toujours debout, tenant le patient au sommet de l'échelle, ne savait à quoi s'en tenir, ni quelle était l'intention des Espagnols. Supposant que d'aventure ils voulaient délivrer son client, il desserra la hart, la lui repassa devant la figure et demeura, ainsi que le condamné, regardant l'émeute. Peut-être le patient crut-il sa délivrance proche; mais un ou deux prévôts de nation espagnole surgirent bientôt, et, la rapière au poing, menacèrent les soldats de les passer au fil de l'épée s'ils ne rengainaient immédiatement leurs armes. Les soldats obéirent à leurs chefs; ceux-ci s'adressèrent alors au bourreau qui attendait indécis, lui enjoignant de faire son devoir. La corde fut remise au col du patient et celui-ci, sans plus amples invocations, fut jeté bas de l'échelle; or le corps en tombant vira de la sorte que le bourreau, perdant la tête, manqua le coup qui consiste à poser le pied sur les mains liées du patient, mais il s'y reprit, et cette fois l'étrangla. Sur ces entrefaites, les commandants et soldats s'en prirent à la foule et lui firent évacuer le marché, ni plus ni moins que si d'elle était venue l'émeute, alors que nul de la ville, petit ni grand, n'avait riposté non plus que provoqué. Tous, au contraire, avaient subi patiemment les outrages leur infligés, sans doute afin d'éviter de plus dangereuses violences. Or les coups d'estoc, les bourrades et mauvais traitements que les Espagnols firent supporter à la foule, qui bénévolement se retirait, laissaient voir s'ils étaient d'humeur pacifique.

La nouvelle de ces violences parvint immédiatement au marché aux Poissons, au marché aux Grains et au cœur de la ville. Aussitôt l'on vit les gens courir éperdus comme coqs décapités. La panique gagna surtout les campagnards qui,



Le Marché du Vendredi et l'église Saint-Jacques, a Gand,
*d'après la Flandria illustrata d'*A. Sanderus.

vu le jour, un vendredi, se trouvaient fort nombreux aux marchés. Ils abandonnèrent leurs sacs de grain, voitures et chevaux, et prirent éperdument par troupes la fuite vers les portes de la ville. Un paysan, entre autres, se trouva si affolé de peur qu'il poussa les chevaux de sa charrette vers la porte de Bruges, s'imaginant que ceux de la ville s'entregorgeaient. Arrivé à la barrière, il trouva la garde espagnole dont les soldats l'interpellèrent, le menacèrent de leur lances et lancèrent vers lui quelques coups. Ces gestes affolèrent d'autant plus le pauvre diable qui, ne sachant dans quelle direction lancer son attelage, prit à gauche, se jeta par le rempart vers Akkerghem dans les champs de fèves, et, près du lieu dit le bout du rempart (1), se lança dans les flots de la Lys, et, l'ayant traversée à la nage, gagna les prairies. Telle était la terreur qui le talonnait qu'il se mit, afin de sauver ses jours qui n'étaient guère menacés, en grand péril de se noyer lui et ses chevaux. Le tumulte étant à son comble au centre de la ville, les Espagnols s'informèrent du motif de tant de vacarme; mais ceux de la ville, ne parlant pas leur langue, ne pouvaient les renseigner, et d'ailleurs n'étaient pas mieux informés.



Porte étendard, d'après une gravure du temps.

Or ceux qui s'étaient trouvés marché aux Grains, arrivaient en foule, se

(1) *Tender Weere, Einde Were*, au point de jonction du boulevard d'Akkergem et de la nouvelle Promenade.

jetant par la ruelle Obscure, place *te Putte* (1). D'autres accouraient le long de l'église Saint-Nicolas, et de la sorte ils se heurtèrent à la foule qui accourait du marché du Vendredi. Il s'ensuivit une panique nouvelle; les uns firent peur aux autres et chacun des groupes rebroussa chemin. Ceux qui venaient du marché du Vendredi, en effet, s'imaginèrent, en voyant ces fuyards accourant à leur rencontre, que tout dans le reste de la ville était mis à feu et à sang, et de même ceux qui accouraient du marché aux Grains crurent que le danger qu'ils fuyaient n'était pas le pire auquel ils pouvaient être exposés. De toute part, on ferma précipitamment portes et fenêtres et l'on se prit à crier : *Chacun défende sa demeure!* car une telle foule se jetait dans les maisons du quartier que les habitants ne savaient que faire et craignaient d'être pillés. Les Espagnols en outre expulsaient des maisons où ils se trouvaient les bourgeois leurs hôtes, les menaçant de les passer au fil de l'épée; ils couraient aussi, armés de leurs lances, vers leurs postes de garde, tenant leurs armes par le fer afin de ne blesser personne dans la presse et traînaient les hampes par les rues, faisant ainsi un tel vacarme, que la crainte des gens s'accrut d'autant. Or ceux qui s'étaient trouvés pris dans la bagarre du marché du Vendredi, avaient reçu des blessures, avaient les jarrets coupés et un des blessés avait la tête fendue.

Un Français d'Aire, dont le bateau était amarré au quai au Blé, avait été foulé aux pieds; il avait eu les jarrets tranchés et avait reçu de ces énergumènes espagnols une grêle de coups : *Combien*, s'écriait-il, *les violences et les exactions que l'on fait subir aux Gantois crient vengeance au Ciel! Si je n'avais de mes yeux vu quel tort on leur a fait sans qu'ils aient fait résistance et sans nulle faute de leur part*, *je ne l'aurais jamais cru.*

Et pourtant des Français déraisonnables dirent que « ceux de Gand faisaient de nouveau apparaître leur caractère de rebelles », alors que n'ayant rien vu ils parlaient sans rien connaître. Personne ne pouvait expliquer comment ces troubles étaient nés. Toutefois on leur attribuait deux causes. Premièrement la couardise des Espagnols, car, s'ils entendaient bruire une feuille, ils se croyaient en pleine bataille et tombés dans une embuscade; secondement, il était permis d'alléguer la honte qu'ils éprouvaient de voir mener à la potence, pour vol, des gens de leur nation. Ils étaient furieux du déshonneur qui en rejaillissait sur eux, aux yeux de ceux de la ville, et se vengeaient sur ceux-ci de leur dépit et de leur rage, dans lesquels la peur était aussi pour bonne part, car plus d'un s'était enfui du marché du Vendredi sans oser tirer sa rapière. L'un d'eux logé en la maison des Mesureurs de blé, s'était réfugié dans sa chambre, et en avait verrouillé la porte. En maint autre lieu ils montrèrent la même panique, alors qu'ils n'avaient été menacés par âme qui fût au monde. Quel parti eussent-ils pris, en vérité, s'ils avaient vu ceux de la ville venir à leur rencontre, en fureur et en armes?

On allègue quatre autres causes de la bagarre mais si éloignées l'une de

(1) Actuellement *Gouden Leeuwplaats*, place du Lion d'or.

l'autre que nulle des quatre ne semble devoir être admise. D'aucuns disaient que le tumulte avait été suscité par la résistance très légitime d'un bourgeois que voulait mordre un dogue anglais. D'après d'autres, la chose serait née de la culbute faite par certains spectateurs qui, pour mieux voir l'exécution, s'étaient juchés sur un chariot qui s'était mis en marche, ce qui avait fait choir les curieux. D'après une troisième version, tout le mal était venu des cris poussés par une ou deux femmes, au moment où le bourreau passait la hart au cou du patient; enfin, d'après une quatrième source, le désordre était né de la querelle d'un Espagnol et d'un Gantois. Le premier aurait dit que ceux de



SOLDATS ESPAGNOLS, D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVIe SIÈCLE.

Gand n'avaient aucune commisération à l'égard du patient, et cela parcequ'il était Espagnol. A quoi le Gantois aurait riposté : *Et vous, si vous pouviez sauver en votre pays la vie d'un Flamand et qu'il n'en coûtât qu'un maravédis, vous n'y consentiriez pas.* Ce propos aurait mis aux deux querelleurs la dague à la main. Toutefois, moi qui me trouvais au milieu du marché du Vendredi, devant les maisons, où toutes les rapières furent devant moi mises au vent, je ne pus me rendre compte de rien, sauf de quelque chose qui se passa à l'extrémité du marché, près de la maison des Tanneurs et suscita la curiosité de la foule.

L'émotion apaisée, un Espagnol fut, entre onze heures et midi, exécuté à

la potence double du marché aux Grains, vers le marché aux Poissons, l'autre exécution ayant été faite du côté de la maison des Tanneurs, comme il a été dit plus haut. Or, c'était un homme de bonne mine, bien vêtu; il portait des chausses de velours vert, descendant jusqu'aux genoux, et, comme coiffure, un bonnet de velours qu'il garda montant l'échelle; mais le bourreau le décoiffa et plaça la toque sur la potence, comme il avait fait pour l'autre patient. Il lui déboucla la ceinture et lui ôta la gibecière; mais il n'enleva pas le baudrier qu'il portait en bandoulière et où, selon l'ordonnance, il avait coutume de passer la rapière; or ce port du baudrier signifiait que le patient avait guerroyé à Malte contre les Turcs, ce qui faisait dire aux Espagnols humiliés qu'il n'était pas Espagnol mais bien Turc. Ils ajoutaient que, pour un Espagnol ou deux qui se trouveraient pendus, cela n'empêcherait pas la paille que l'on foulait aux pieds au marché aux Grains de servir à brûler ces *lutheranos* de Gantois. Ce patient était chaussé de souliers d'un blanc jaunâtre sur des bas rouges, et portait un beau pourpoint, ni plus ni moins qu'un gentilhomme qui se fût oublié à commettre des méfaits. Cette exécution se fit sans bruit. Il y avait peu de curieux de la ville, car ils savaient comment les choses le matin avaient au marché du Vendredi pris fâcheuse tournure.

L'exécution terminée, on attacha sur la poitrine à chaque supplicié une pancarte où leurs délits se trouvaient nomenclaturés en petit caractère. Vers le soir, on dépendit les corps. Les Espagnols eussent bien voulu les faire ensevelir en l'église Saint-Jacques, mais le clergé n'y voulut pas consentir, et il fallut les enterrer au cimetière, aux abords de la fosse aux ossements. Ils les y menèrent en cortège, à grand renfort de soldats et de prêtres de nation espagnole. Ils s'opposèrent à ce que l'on enlevât aux morts leurs hauts-de-chausses, ne les laissant dépouiller que du pourpoint et des bas (1). Telle est l'affection singulière que les Espagnols se portent entre eux, qu'à mainte reprise la nation d'Espagne, à Anvers, a racheté à la potence des voleurs espagnols afin qu'il ne fût pas dit que les Espagnols étaient de malhonnêtes gens. L'orgueil de leur race les faisait agir de la sorte. Ainsi font les Russes blancs ou Moscovites qui, lorsque nombre de leurs gens ont mordu la poussière dans quelque bataille, lient à la queue de leurs chevaux ces cadavres, qu'ils entraînent de façon à ne pas laisser leurs ennemis s'enorgueillir des pertes qu'ils ont subies dans le combat.

J'ai assez longuement parlé de cette exécution faite à Gand et de l'émeute stérile et provoquée, qui fut suscitée à ce propos. Occupons-nous d'autres événements.

---

(1) Les hardes des suppliciés allaient de droit au bourreau. Maître Hans se trouvait, dans le cas qui nous occupe, dépossédé.

CHAPITRE XII.

Maître Silvestre gardé à vue chez lui. Excès des cavaliers espagnols. Hans Claeys mené au gibet. Évaluation des dommages causés en l'église Saint-Jacques à Gand. Déraisonnables exigences du Maestro del Campo. Charges onéreuses subies par maître Georges Van der Piet et beaucoup d'autres habitants. Les troupes espagnoles remplacent à Tournai la garnison allemande. Les gardes wallonnes du Château Neuf quittent Gand ainsi que leur commandant.

Vers ce temps, maître Silvestre Moenens, chirurgien de la ville, fut gardé à vue en sa demeure, après avoir fourni une forte caution. Son avoir ne suffisant pas à pourvoir à celle-ci, son fils, maître Liévin Moenens, interprète près la Keure, se constitua caution pour lui. Il avait quitté la ville comme suspect d'hérésie lorsque les Espagnols étaient survenus, mais il rentra pour servir d'otage. Le prédit maître Silvestre, allant panser ses blessés ou porter secours à des malades, n'avait pas licence de s'en aller seul mais avec une escorte d'un ou deux gardiens. Mainte personne était éprouvée de la sorte, et pourtant l'on disait que la cour avait reçue d'Espagne ordre de faire traiter avec douceur et bonté les nobles prisonniers et de ne leur donner aucun sujet de plainte.



Médecin, d'après J. Amman.

On fut informé aussi des désordres commis par la cavalerie espagnole qui avait servi d'escorte aux prisonniers en question aux abords de Gand, à Saint-Denis, Swynaerde, Seeverghem et lieux voisins. Mon cousin Josse van den Bossche, bailli de Swynaerde, avait eu à loger en sa ferme quinze chevaux qui, en un jour et une nuit, lui coûtèrent six ou sept livres de gros. On présume que ces troupes se sont dirigées vers Tournai. Passant à Enghien, en se rendant à Gand, les soldats ont à ce point molesté les habitants que l'on entendait en dehors des murs leurs doléances, comme si cette petite ville avait été prise d'assaut par des ennemis.

Le 29 septembre la nouvelle parvint à Gand que l'on pouvait voir à Waesmunster sur la herse, le corps divisé en deux tronçons de Hans Claeys, de Saint-Bavon, jadis procureur près des *Vinders* (1). Or, il avait en l'église Saint-Jacques rompu le vitrail des Savetiers, et celui-ci était aussi maltraité que nul qui fût en cette église. L'exécution aurait eu lieu, à ce que l'on disait, le mardi 23 septembre. On reçut aussi la nouvelle que le 27 septembre trois briseurs d'images avaient été arrêtés à Anvers, et étaient prévenus aussi d'avoir volé en églises et couvents.

Le 29 septembre, jour de Saint-Michel, le commissaire Burcht chargea, par ordre de la Cour, le doyen de chrétienté, les coadjuteurs, fabriciens et maîtres de la table du Saint-Esprit, d'évaluer pièce par pièce le dommage causé en l'église Saint-Jacques à Gand par les briseurs d'images, le tout en conscience. D'aucuns disaient qu'ils avaient mission d'exagérer les dégâts, car, lorsque le pot au lait est renversé, il n'est pas possible de rattraper le liquide sans qu'il en soit perdu bonne part. Par ainsi avons-nous, savoir : messire Jean Bane, doyen de chrétienté, et maître Gilles Waniers, tous deux clercs; moi, Marc van Vaernewyck, Liévin De Moor et Christophe Van der Haghen, fabriciens; Josse De Brune et Laurent De Grave, maître de la Table du Saint-Sacrement; François Horenbout, fils d'Éloi, peintre, et maître Liévin Luenis, fils de Daniel, verrier, étant réunis, commencé à deux heures de relevée, le prédit jour de Saint-Michel, à évaluer toutes choses en détail et besognâmes jusqu'après quatre heures. Nous commençâmes par l'autel que l'on trouve en pénétrant dans l'église du côté du marché au Bétail; ensuite, nous passâmes à l'autel de Saint-Jacques qui est contigu, puis à l'autel de Sainte Barbe et aux verrières; terminant par ce qui concerne le nef afin de ne pas entraver le sermon de trois heures, dont se trouvait chargé messire Lambrecht, Dominicain. Chaque objet, considéré en lui-même, fut estimé à sa valeur, pour le mieux, en raison et équité; comme par exemple le grand rétable, tout en dorure, le tabernacle aussi artistement travaillé, à la mode nouvelle (2), qu'aucun autre tabernacle de la ville; les stalles que messire Guillaume Doens avait données à l'église et qu'il avait fait restaurer à ses frais, le grand jubé, la clôture de cuivre, les piliers, orgues, rétables, verrières, sièges, bahuts, vêtements sacerdotaux. Le tout fut évalué à la somme totale de 213 livres environ, car les délégués prédits n'entendirent pas taxer les dégâts de façon exagérée, attendu qu'ils ne savaient si la paroisse aurait elle-même à couvrir les dégâts, ou si les frais de restauration seraient, à titre de peine et d'amende, imposés à quelques-uns des dévastateurs, ou bien encore à de gros personnages qui avaient négligé de sévir contre les gueux et trempé dans leurs excès. Il semblait possible également que l'on imputât la dépense à des gens riches qui s'étaient alliés aux gueux, faisant

(1) Juges conciliateurs.

(2) *Dat van alzoo constighe modeerne ghemaect was....* Le travail de la Renaissance était encore en Flandre une innovation à l'époque des troubles dont Vaernewyck se fait l'historiographe.

baptiser leurs enfants, bénir leur mariage, ou ensevelir leurs parents défunts en l'église verte, avaient logé et fêté les prédicants calvinistes, ou enfin s'étaient refusés à faire le serment de protéger le clergé et ses biens, mais en revanche avaient suivi les prêches réformés en leur temps.

L'évaluation, je le répète, fut faite en conscience, ni trop élevée, ni trop en dessous de la valeur vraie. Il y avait assez bien de draps de rétables (1) vieux et à moitié usés; on leur attribua la valeur qu'ils avaient avant le sac de l'église, et même moins.

On assurait que le Maestro del Campo avait enflé encore ses prétentions, exigeant une couronne d'or de plus par mois. Il prétendait s'être trompé et voulait, maintenant, pour chaque soldat, dix escalins de gros, par mois, pour frais de chauffage. Cela faisait une somme de plus de quinze cents livres par mois. Les magistrats de Gand s'étaient rendus à Bruxelles afin de faire trancher cette difficulté et certaines autres. Le prélat de Saint-Pierre réclamait du Maestro del Campo les coffres renfermant l'argent et les joyaux de l'abbaye, que les Espagnols avaient saisis croyant que c'étaient les biens du comte d'Egmont, alors qu'on les faisait sortir du Château Neuf. Ses réclamations n'obtenaient pas facilement le résultat désiré. Ces coffres renfermaient, outre trois mille florins Philippe, cinq mille couronnes d'or, plus quantité d'autres objets précieux appartenant au couvent et à l'abbaye Les Espagnols faisaient courir le bruit que dans ces caisses ils avaient trouvé des calices et des ornements d'église jetés pêle mêle. Leur but était de faire soupçonner le bon messire d'Egmont de s'être approprié les biens dérobés aux couvents. Mais on eut bien la preuve du contraire, car le prédit prélat de Saint-Pierre avait confié son argent et ses bagues au comte en y joignant un inventaire, et messire d'Egmont, afin de sauvegarder ce dépôt, l'avait fait mettre en sûreté à la citadelle de Gand.

Toutefois, lorsque le prélat réclama son avoir, le commandant espagnol prit un ton rogue et tranchant et fit par geste comprendre au messager de l'abbé que l'on couperait la gorge à ceux qui le prendraient sur un ton qui ne lui plairait point. Il demanda qui payerait les soldats qui, nuit et jour, avaient veillé sur le trésor. A cette impertinente question, on eût pu riposter en demandant d'où il avait pris mission de veiller ainsi et s'il lui revenait autre chose que sa solde, une garnison étant en tout état de choses tenue de garder le Château. Le trésor y eût-il été moins en sécurité s'il l'avait de rechef celé à la place où l'on avait d'abord serré les biens de l'abbaye, en un temps plus troublé (2). Enfin on eût pu demander au commandant s'il ne se chargeait pas, moyennant salaire honnête et gratification, de renvoyer le tout à

---

(1) *Luerkins van autaerlafelen. Ludder* ou *luer*, actuellement *luier*, signifie des langes d'enfant en patois de Furnes (West-Flandre); *luddermande* est la corbeille de la nourrice. On voit, par ce passage de Vaernewyck, que l'usage de recouvrir de rideaux les rétables des églises est d'une application bien ancienne déjà.

(2) Vaernewyck veut dire au refuge de l'abbaye.

l'abbaye. Mais point; c'était or et argent que les Espagnols requéraient, du plus grand au plus petit.

Le 30 septembre, veille de Saint-Bavon, et dernier jour du mois, nous apprîmes que maître Georges Van der Piet, catholique, interprète de la Keure, se trouvait depuis le vendredi 26 septembre expulsé de sa demeure par les soldats espagnols, et dans l'impossibilité de rentrer chez lui. Il avait une enseigne à héberger et ces soldats exigeaient serviette sur serviette et demandaient les choses les plus déraisonnables, ce qui finit par lasser les gens. Le maître du logis était allé porter ses doléances au commandant; or, celui-ci lui avait conseillé de se taire s'il voulait éviter pire mésaventure.

Messire Philippe de Grutere disait que les soldats qu'il hébergeait lui coûtaient un thaler par jour. Messire de Vroylandt évaluait à cent florins ce que lui coûteraient ces hôtes gênants. Il avait dû meubler la chambre de son « signor » (1) de chaises de sellerie (2) fort coûteuses, et étoffer son lit de rideaux de soie, ce dont le personnage s'enorgueillissait si fort qu'il avait invité ses amis du régiment à venir se rendre compte de la façon magnifique dont il était traité. A l'occasion de cette visite, il fit tirer un pot de vin de Vroylandt et en régala ses camarades. Nicolas Sersanders, disait-on, ne s'en tirait pas à moins d'un florin par jour. Jan van Ydeghem avait dix soldats chez lui. D'après une évalutation moyenne, d'aucuns auraient voulu pour cent écus ne pas avoir cette charge à subir. D'autres, tels que des brasseurs, craignaient qu'il leur en coûterait bien soixante livres de gros. Des gens du commun se plaignaient d'avoir, à part d'autres frais de toute nature, à fournir tous les jours aux soldats douze falourdes de tourbe. Chacun de la sorte disait ses peines, et l'on peut, par ce que j'en ai dit, apprécier dans quel gâchis se trouvaient les maisons des bonnes gens et quels frais leur étaient mis à charge. Pourtant c'étaient pour la généralité de bons catholiques, toujours demeurés fidèles au culte!



Fauteuil de Philippe II.

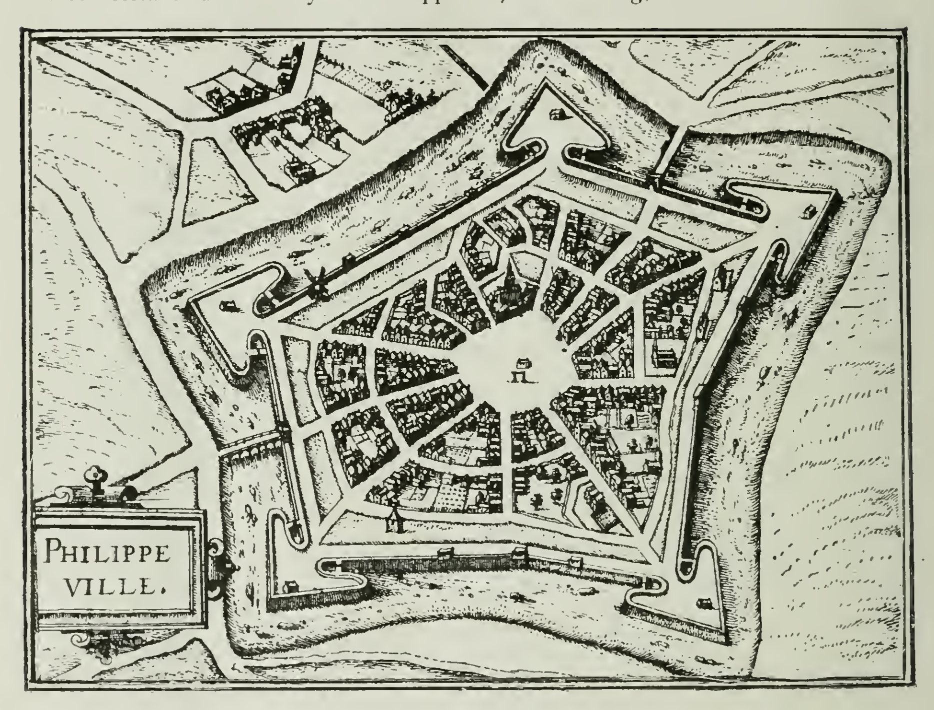
Le bruit courut à Gand, que trois ou quatre jours auparavant, deux enseignes d'infanterie et quatre cents cavaliers espagnols, de ceux qui avaient servi d'escorte au comte d'Egmont, avaient pris garnison à Tournai. Ceux de la ville ne jugèrent pas avoir à s'en réjouir. Ils eussent, de loin, préféré garder la garnison allemande dont ils disaient grand bien. Les soldats allemands

(1) Appellation que les Espagnols, aussi bien que les Italiens, recevaient en Flandre, et qui est demeurée usitée pour désigner les Anversois, chez lesquels ces deux peuples du Midi ont laissé le plus de traces.

(2) Sièges couverts de basane; jusque là les sièges avaient été en bois, et on y plaçait des coussins mobiles.

étaient bons et raisonnables compagnons, satisfaits dès qu'on leur permettait de se remplir la panse de pain et de fromage; mais ces troupes-là avaient été de rechef dirigées sur Valenciennes.

Le 30 septembre prédit, les soldats wallons logés à la Mude quittèrent Gand. Les vétérans furent envoyés à Philippeville, Marienbourg, à l'Écluse et autres



Plan de Philippeville, d'après Guicciardini.

places fortes; le reste fut licencié. Leur commandant, prenant congé de ses hommes, leur dit, presqu'en pleurant : *Chers soldats, on ne me renvoie, ni destitue pour quelqu'action vile de trahison, vous le savez bien; mais j'obéis au bon plaisir de Sa Majesté. Vous tous, non plus que moi, n'encourez nul reproche. Adieu donc, que le Seigneur vous garde! Conduisons-nous raisonnablement, comme il convient à de braves gens.* A ces mots, beaucoup de cavaliers et autres assistants fondirent en larmes, tant ils se séparaient avec courtoisie. Ceci fait, chacun s'en fut, et le commandant, avec trois chevaux, rentra en son logis.

Un soldat wallon aurait dit à certains Gantois : *Je présume que, de même que les Espagnols ont au Château remplacé les Wallons, vous verrez les Allemands occuper la place à leur tour.*

Or, quelques-uns, parlant du commandant des troupes wallonnes, l'accusaient de ne pas avoir acquiescé aux réquisitions de Messire le Grand-Bailli de Gand, l'invitant à lui donner douze ou seize homme de renfort, au moment où, les troubles éclatant, il était possible de les entraver. En outre, certains gueux prisonniers ayant été menés à la citadelle, le château des Comtes paraissant peu sûr, ainsi qu'il est dit au livre III, chapitre 7, le commandant avait déclaré aux magistrats gantois que sa citadelle n'était pas une geôle et qu'il n'entendait pas garder leurs prisonniers. En troisième lieu, j'ai fait voir suffisamment dans quel état misérable se trouvait la population de Gand opprimée par les gueux; or, nul n'obtint aide ni réconfort de la citadelle, dont la garnison se tint coite, comme si la chose ne l'eût en rien intéressée, et comme si rien de ce qui touchait les Gantois ne la concernait. Ce qui plus est, lors des travaux de restauration aux églises saccagées, des femmes wallonnes, venues du Château, remplissaient leurs tabliers et leurs cabas de fer, de cuivre et d'autres objets de valeur qu'elles emportèrent au Château. Ces faits sont des indices de l'esprit qui animait le commandant ou du moins les soldats sous ses ordres.



VIEILLE FEMME,
d'après Albert Dürer.

CHAPITRE XIII.

Quels furent les conseillers chargés par la cour d'instruire à charge des gueux. Ouvriers demandés et inscrits pour la construction du Château Neuf à Anvers. Émeute dans la région Est. On enlève aux habitants de Saint-Pierre leurs meubles et literies. Bons rapports existant entre les Anversois et leur garnison. Diverses nouvelles touchant le roi de France, les huguenots et le prince de Condé.

Le vendredi, 3 octobre, on prétendit à Gand qu'il y avait eu des troubles à Tournai, les Allemands occupant la place s'étant pris de querelle avec les Espagnols récemment arrivés. Les Allemands auraient dit à des bourgeois que les Espagnols seraient égorgés jusqu'au dernier. Ces nations, on le sait, ne se peuvent entendre, mais on assurait que les Allemands avaient été retirés de Tournai, en vue précisément d'éviter des conflits.

Nous apprîmes sur ces entrefaites les noms des seize conseillers ou membres des États chargés par Sa Majesté d'informer à charge des individus compromis dans les événements suscités par la gueuserie. C'étaient :

1. Le Sire de Berlaimont.
2. Messire de Noircarmes.
3. Maître Jacques Martens, président de Flandre.
4. Le Président d'Artois.
5. Le Chancelier de Gueldre.
6. Messire Jacques Hessele, chevalier, conseiller de Flandre.
7. Maître Jean de la Porte, avocat fiscal de Flandre.
8. Maître Jean de Blasere, conseiller à Malines.
9. Maître Liévin Biese, avocat fiscal à Malines.
10. L'avocat fiscal de Dôle en Bourgogne.
11. Le Docteur Del Rio, Espagnol.
12. Le Docteur Vargas, Espagnol.

Secrétaires :

De la Torre.
Vlierden.
Praets.
Mestdach.

Huissier :

Vanderhaghen.

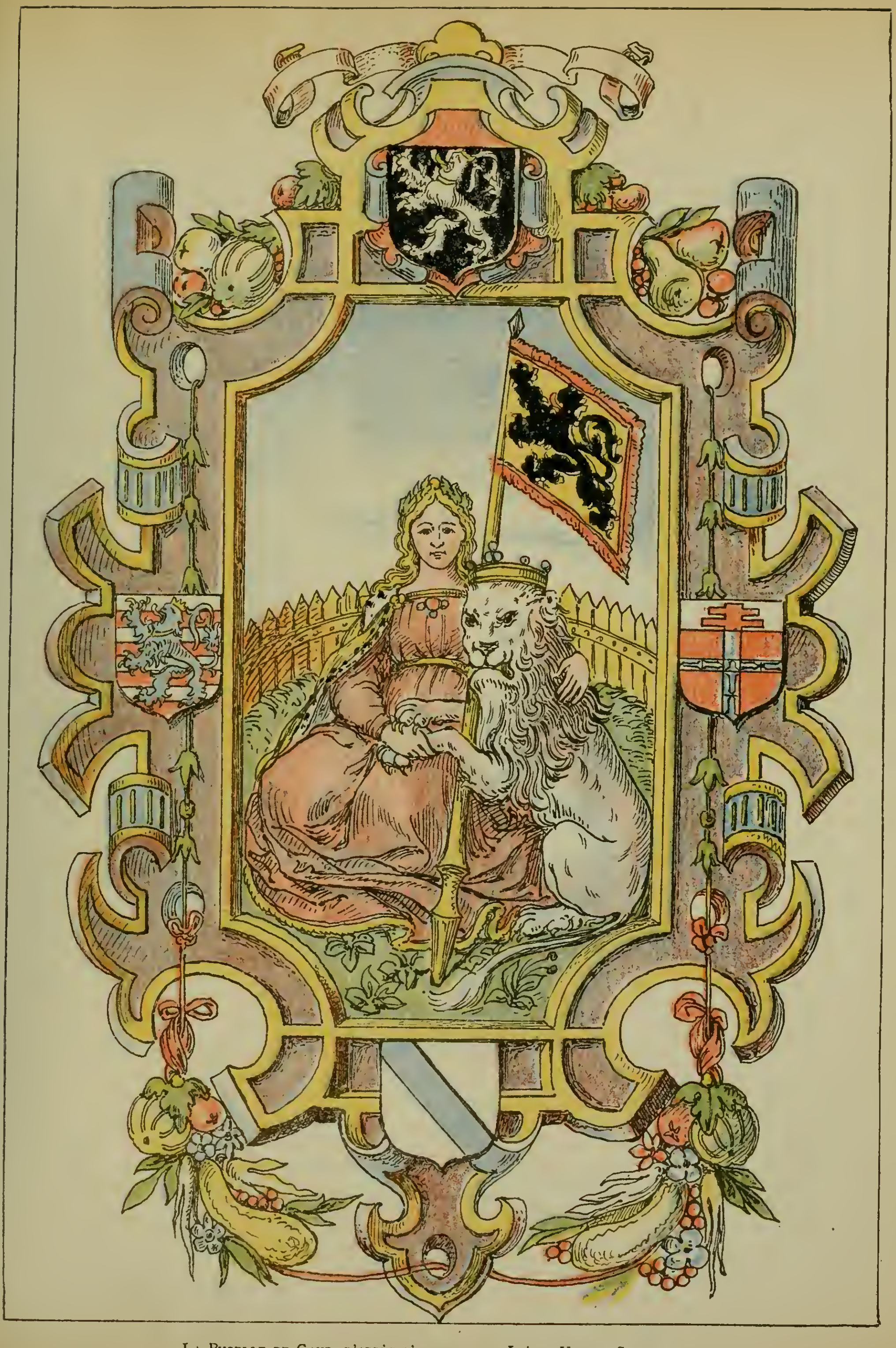
Cinq de ces conseillers sont nés à Gand, ou y ont élu résidence, notamment : maître Jacques Martens, président de la Flandre, troisième en rang; maître Jacques Hessele, sixième; maître Jean de la Porte, septième; maître Jean de Blasere, huitième; maître Liévin Biese, neuvième.

Le lundi 6 octobre, jour de Saint-Bruno, l'on publia à Gand une ordonnance disant que l'on se préparait à Anvers à construire une nouvelle forteresse. Salaire raisonnable était garanti à tous ceux qui prendraient part aux travaux. Il était donc défendu à tous fainéants et vagabonds, soit étrangers, soit originaires de la ville, de vaguer plus longtemps dans les murs de Gand sous peine de fouet. Il leur était enjoint de participer aux travaux, ou d'aller besogner ailleurs, chacun au mieux de ce qu'il savait faire.



Armoiries du baron de Noircarmes.

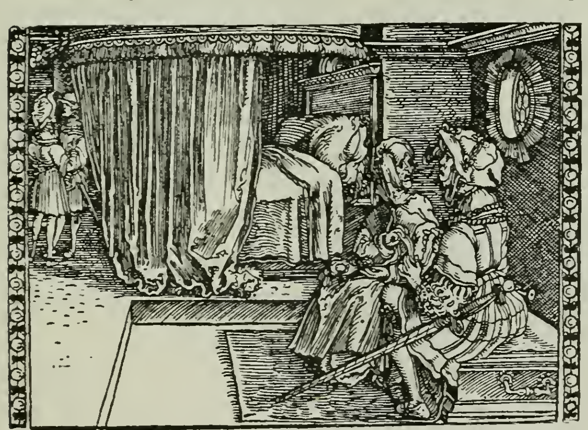
On annonçait, en même temps, que des bandes s'étaient reformées à l'Ouest près de Furnes, y occupant un bois d'où les garnisons voisines avaient été chargées de les



La Pucelle de Gand, d'après l'armorial de Liévin Vander Schelden.

débusquer. Les troupes toutefois avaient montré moins de promptitude qu'il n'eût fallu, car il convient d'éteindre un incendie avant qu'il n'ait pris tout son développement et devienne inextinguible. S'il fallait en croire les récits que j'ai lieu de supposer de source suspecte, il se serait formé spontanément un rassemblement de vingt à vingt-quatre mille gueux; mais, en réalité, on n'en avait jamais vu vinq-cinq réunis. Le bailli de Furnes, voulant arrêter le mal sinon le prévenir, s'est avec ses suppôts rendu à cheval au bois désigné, et ses minutieuses investigations en tous sens ne lui ont rien fait découvrir. Comme il s'en revenait, il surprit dans une petite auberge de six à huit compagnons, le verre en main; il leur fit courir sus, sachant que c'étaient gens suspect; mais ils prirent la fuite et l'on ne put s'emparer que d'un seul que le bailli fit garrotter étroitement et amener avec lui. Or ce magistrat et ses valets ayant faim et soif s'en allèrent en une hôtellerie; là, le bailli consentit à débarrasser le prisonnier de ses liens et accepta qu'il fût mis à table. On lui promit même la liberté s'il voulait citer les meneurs qui organisaient les réunions prohibées. Le prisonnier, auquel ces promesses soulageaient le cœur et dont le vin déliait la langue, raconta tout ce que l'on voulut; mais il n'eut pas la vie sauve pour cela, car le mercredi 1[er] octobre, jour de Saint-Bavon, il fut pendu haut et court.

Le 7 octobre il y eut, à Gand, au quartier de Saint-Pierre, grande rumeur et tristesse parmi les habitants. On sait que cent vingt lits avaient été réquisitionnés; or les soldats espagnols vinrent prendre non seulement les lits, mais tout ce qui pouvait servir à garnir ceux-ci, notamment deux ou trois paires de draps, et taies d'oreillers, coussins, traversins, couvertures, parfois des rideaux, baldaquins, boiseries, le tout choisi parmi ce qu'ils trouvaient de meilleur. Chez un marchand de toile de la *Tycstrate* (1), habitant la maison jadis occupée par Georges Sersanders et appelé Arent De Wulf, ils enlevèrent un bois de



Chambre a coucher du XVIe siècle, d'après H. Burgkmair.

(1) Actuellement rue de Courtrai. *Tyc* ou *tijk*, se dit des diverses étoffes tissées, employées pour literies.

lit de cyprès odorant. La dame de céans eût volontiers donné vingt livres de gros pour conserver ce meuble et d'autres objets qu'ils enlevèrent par la même occasion. C'est pendant que le maître de la maison se trouvait pour son commerce en Angleterre que le dit logis fut ainsi dépouillé. Il eût été là, d'ailleurs, que c'eût été tout comme. Les gens, quoi qu'ils en eussent, se virent enlever tables, escabeaux, chaises, coussins, pinces, chenêts, poteries d'étain, de faïence ou de terre, de sorte que le quartier semblait livré au pillage d'une



LE DUC D'ALBE, D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVIe SIÈCLE.

soldatesque victorieuse. Pour beaucoup, il semblait évident que les meubles, prétendûment demandés en prêt, ne seraient jamais rendus.

Adolphe de Gruutere, bourgeois et ancien trésorier de la ville, habitant la rue Savaen, n'en fut pas quitte à si bon marché. Ils vidèrent complètement la maison dont le mobilier valait deux cents florins.

Ceux d'Anvers et d'autres villes avaient beaucoup moins à souffrir. Les

Anversois étaient si bien d'accord avec les lansquenets allemands logés chez eux qu'ils assuraient ne pas s'apercevoir qu'ils avaient des soldats à héberger.

Le duc d'Albe avait enjoint de construire avec la plus extrême diligence le Château Neuf d'Anvers, et de mettre à l'œuvre le plus d'ouvriers que faire se pourrait. On disait que les soldats allemands seraient employés à ce travail. Ils toucheraient le même salaire que les autres ouvriers, et par surcroît leur solde habituelle.

De mauvaises nouvelles prirent cours, faites pour inquiéter les catholiques et ceux qui demandaient à vivre en paix, mais propres, par contre, à réjouir les gueux qui sans doute avaient contribué à les répandre.

On disait que les huguenots avaient pris et occupé certaines places de la frontière française, notamment Ham, Doullens et autres. On racontait aussi qu'ils avaient pris Orléans, et pillé et mis à sac la petite ville de Corbie, ainsi qu'un riche couvent proche de cette localité. Certains soldats licenciés à Gand, et qui avaient passé en France, auraient, sous le commandement du prince de Condé, commandant et chef des hérétiques français, pris part à ces exploits. Une bataille ou une escarmouche aurait été remportée depuis peu par le Prince sur les troupes du Roi, à quelques lieues au dessus de Paris, à Meaux en Brie, où les soldats du Roi avaient pensé surprendre les huguenots par embuscade. Les troupes du prince de Condé avaient, par retour de fortune, mis en fuite leurs ennemis; ceux-ci, par petites troupes de dix ou vingt cavaliers, s'étaient jetés dans Paris que le Prince, à la tête de quinze mille hommes, était venu assiéger, à la grande terreur des Parisiens. Tous ces événements résultaient de ce que le clergé français avait excité le Roi à persécuter les huguenots et à rétablir en ses états la prédominance de la seule religion catholique, les diverses sectes et croyances étant grand dommage et cause de la perte de beaucoup d'âmes, en quoi l'on disait vrai, si tant est que l'on pût ainsi remédier au mal. Le Roi et ses partisans s'étaient flattés de s'emparer des meneurs de la Réforme par un coup de main subtil; mais, les protestants ayant eu vent de ce dessein, le prince de Condé et ses adhérents, parmi lesquels nombre de nobles, s'y prirent à temps pour éviter le sort subi aux Pays-Bas par les comtes d'Egmont et de Hornes. Ils ont, les armes à la main, réclamé du Roi la trêve de religion qui leur avait été accordée et qu'on voulait leur enlever de rechef. Beaucoup de soldats congédiés aux Pays-Bas avaient, disait-on, été enrôlés par le Prince. D'aucuns ajoutaient que plus de quatre cents nobles évadés de nos provinces s'étaient joints à ce dernier, pour lui prêter l'appui de leur bras, mais il n'eût pas été expédient d'ajouter foi à tous ces bruits, de sorte qu'il est sage de n'en parler ici que sous réserves.

Le roi de France ou son conseil avaient l'intention, disait-on, de manœuvrer de la même façon que le duc d'Albe avait fait aux Pays-Bas; mais ce qui avait réussi à l'un ne devait pas réussir à l'autre.

En effet, le roi de France s'étant pris à licencier ses bandes d'ordonnance qui lui semblaient suspectes d'hérésie et à donner congé à leurs capitaines, le prince de

Condé ne se résigna pas aisément à quitter le commandement de ses troupes. Le Roi le consolant lui aurait dit : *Vous ne prendrez pas de mauvaise part que je vous congédie, puisque votre commandement n'est pas confié à un moindre gentilhomme que le prince de Condé, mais bien supérieur et plus puissant puisque c'est mon propre frère, et vous serez pourvu de façon à n'avoir motif aucun de vous plaindre.*

Mais le Prince, par ces réformes et d'autres indices, avait pris de la défiance et se mit en garde, comme je l'ai dit, d'autant plus qu'il avait pu voir et ouïr comme aux Pays-Bas les princes avaient été en douceur bridés et poussés dans la nasse. Ce qu'ils avaient bien mérité, ayant failli à la fidélité due au souverain, et causé de grands troubles et désolations, grandes hérésies et perturbation de l'Église, comme il a consté trop clairement des événements.

CHAPITRE XIV.

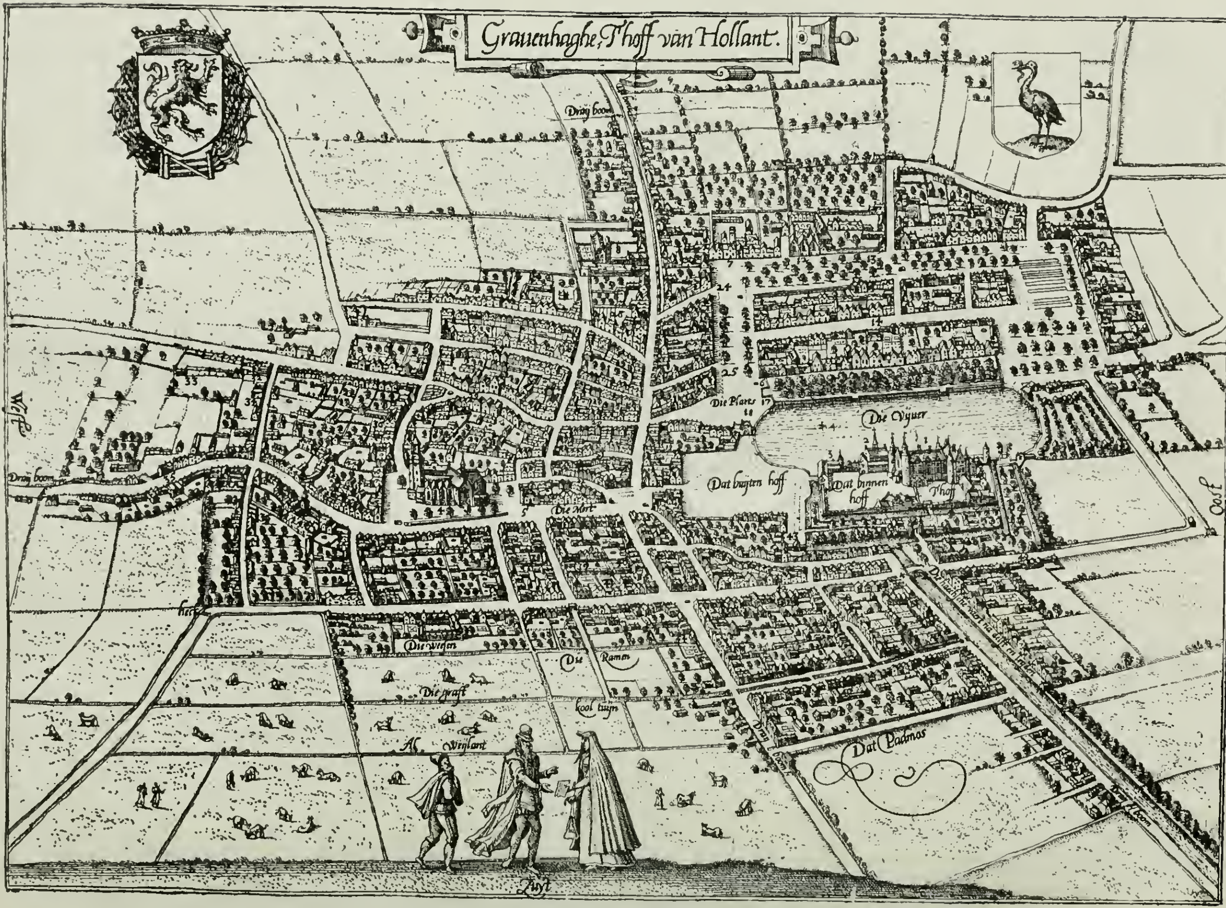
Nouvelles mensongères que les Espagnols font courir à Gand. Comment les gueux aveuglèrent et trompèrent le Conseil de Malines et celui de La Haye en Hollande. Ce que les soldats rapportaient du comte d'Egmont. Adjudication de la réfection du tabernacle de l'église Saint-Jacques, et de divers autres tabernacles. Les Espagnols changent de logements; mauvais procédés dont ils usent vis-à-vis de certains habitants. Une demoiselle de Tournai dépouillée d'une forte somme. Dommage que subit le bailli de Swynaerde.

Vers ce temps, les soldats espagnols répandirent à Gand de fâcheuses nouvelles. Les nobles des Pays-Bas, d'après eux, étaient tous traîtres à leur Prince et infidèles à leur religion. Parmi les suspects, ils désignaient le noble et prudhomme Messire Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wacken et de Capelle, vice-amiral des Pays-Bas, et Grand-Bailli de la ville de Gand, lequel pour lors se trouvait en mer avec certains vaisseaux de guerre aux confins des eaux anglaises, avec mission du Roi d'attendre le passage de Sa Majesté, pour escorter celle-ci et la mener aux Pays-Bas. Cet officier aurait été appréhendé et conduit comme prisonnier en Espagne. Cette nouvelle fut un coup douloureux pour moi et pour tous ceux qui connaissaient et aimaient cet excellent seigneur, qu'un tel traitement frappait bien injustement. On ne tarda pas toutefois à apprendre que cette histoire était d'imagination pure. Fût-il avéré que le Grand-Bailli avait failli par négligence, lors des excès des briseurs d'images, il y avait là plutôt apparence de faute que coulpe véritable, car la surexcitation de la populace avait été telle qu'il fallut

lui laisser quelque peu la bride sur le cou afin de parvenir plus tard à la maîtriser. Le Bailli avait jugé plus expédient, et il n'avait pas tort, de laisser briser des statues de bois et de pierre que de laisser détruire et maltraiter des êtres vivants, extrémité qui semblait inévitable au cas où l'on n'eût pris des mesures prudentes et circonspectes. Y eût-il eu quelqu'erreur dans la conduite de ces affaires, combien il y aurait eu d'injustice à s'en prendre à celui qui avait voulu éviter tout méchef et s'efforçait de tout régler au mieux. Que l'on se souvienne, en effet, de la façon dont le sage conseil de Malines et celui de La Haye, en Hollande, prirent le change et se laissèrent induire en erreur par des faits qui semblent dérisoires à présent, mais qui, lorsqu'ils se produisirent, inspiraient la terreur. On crut en effet que les gueux dominaient la situation, et l'on ne pouvait discerner au juste quels hauts personnages et princes prêtaient leur crédit aux rebelles. Quel fâcheux événement ce fut, de laisser, à Malines, où siège le suprême conseil ayant à sa disposition quinze cents hommes d'armes, une poignée de racaille, comportant dix-huit à vingt vauriens, détruire les images et les ornements de plusieurs des communautés religieuses de la ville! Par quel sortilège aussi se fit-il qu'à La Haye, où siège le conseil et suprême sagesse de la Hollande, un homme de la ville, pour être cru, n'eût qu'à dire qu'il avait rencontré un homme chargé de faire disparaître les images, lequel homme serait venu de Leyde, où toutes les images avaient été brisées déjà? Les conseillers avaient fait mander cet envoyé, prétendûment dépêché de Leyde avec commission de briser les statues des églises. Comparaissant devant le conseil, et interrogé sur la mission dont il se disait investi, celui-ci s'était frappé la poitrine où pendait un gland de soie



Gentilhomme a cheval, d'après J. Amman.



Vue de La Haye au XVIe siècle, d'après Guicciardini.

attaché à une chaînette : *Voyez, Messires, la commission est ici.* Sans autre information, et sans rien avoir vu des papiers prétendus, les conseillers stupéfaits l'avaient prié de vouloir seulement surseoir à l'exécution de ses ordres jusqu'au lendemain afin d'éviter les excès et violences que la nuit eût pu encourager; ce qu'il accorda, mais sous réserve que des hommes lui seraient prêtés pour l'exécution de sa mission. Le conseil, disait-on, aurait promis d'acquiescer à sa demande. Toutefois, avant que cet iconoclaste téméraire eût pu s'éloigner, avant même qu'il eût eu l'occasion d'exécuter ses desseins, arrivèrent en Hollande, et spécialement à La Haye, siège du Conseil comme je l'ai dit, des lettres de la Gouvernante enjoignant de s'opposer par la force à la destruction des images. Ce qui fit dire au quidam : *Voyez, comme le monde est versatile! On ordonne de jeter bas les statues des saints, puis on se ravise. A la grâce de Dieu! Je n'y ai que voir et cesserai de rien vouloir jeter bas du tout, et si le message était survenu plus tôt, c'eût été pour moi une peine évitée.* Or cet homme avait inventé tout cela et trompé le conseil et la ville entière par ces fables. La chaîne et le gland suspendus à son cou n'avaient aucune signification, si ce n'est qu'un misérable iconoclaste de Leyde les lui avait donnés, le constituant capitaine de la racaille, le compromettant en lui passant en dérision ce collier, avec ces mots : *Pour te récompenser de ta belle conduite dans notre bataille contre les idoles, je te donne cette Toison et te nomme capitaine sous mes ordres.* Mais en voilà assez sur ce sujet.

D'aucuns répandirent, vers ce temps, le bruit que le comte d'Egmont avait été relaxé. Ils voulaient sans doute en donner à garder aux bonnes gens; mais cette nouvelle se trouvait démentie par les soldats espagnols qui étaient parfois de garde aux abords de la prison du comte. Ils disaient que chaque nuit des gardiens occupaient sa chambre à coucher, se tenant si près de son lit, qu'au moindre mouvement ils lui demandaient ce qu'il désirait, ou ce qui lui survenait. Une garde de soldats veillait en outre à l'extérieur. En revanche, le comte jouissait, le jour, de la liberté de se récréer et de jouer, si bien que, jouant aux dés avec un Espagnol, il perdit en peu de temps cent couronnes d'or.

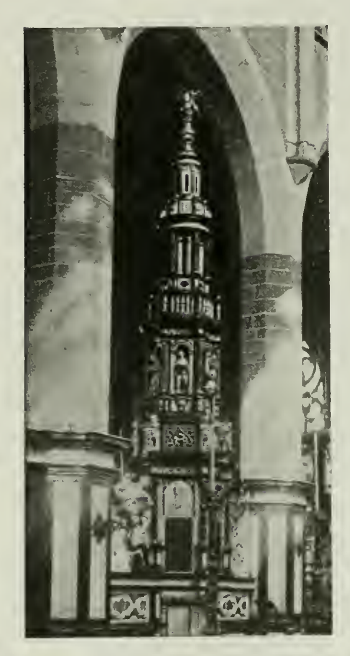


Médaille du comte d'Egmont, *d'après Van Loon.*

On disait aussi que les Espagnols venaient de s'emparer de certains coffres, renfermant de l'argent et des bagages, que l'on cherchait à faire sortir de la ville, et qui, selon les Espagnols, appartenaient à certains nobles luthériens.

Le prédit jour, soit le 7 octobre, eût lieu l'adjudication du travail de réfection du tabernacle de l'église Saint-Jacques, rompu jusqu'à ras du

pavement. Assistaient à la mise en adjudication Messire Jean Bane, doyen de chrétienté, et maître Gille Warniers, prêtres, et moi, Marc van Vaernewyck, Liévin De Moor, Christophe Van der Haeghen, fabriciens, Josse De Brune et Laurent De Grave, maîtres de la table du Saint-Sacrement. On accepta la soumission faite par deux Malinois, Rombaut De Coninc et Augustin Adriaens, pour la somme de vingt-six livres de gros, avec charge de refaire le travail entrepris aussi parfaitement qu'on l'eût connu ou mieux. Toute tare entraînait une défalcation du prix convenu. Les adjudicataires pouvaient utiliser, où ils le jugeaient possible, les matériaux anciens et sculptures encore existantes en assez grande partie. Ils devaient, quant à la pierre à mettre en usage, se servir de pierre d'Avesnes : toutefois le parpaing, meilleur marché d'un tiers que la pierre franche, ne pouvait être employé. Les échafaudages demeuraient à charge des entrepreneurs, admis toutefois à se servir des planches et madriers appartenant au matériel de l'église. Celle-ci était obligée de donner accès à la chaux, au sable, au fer et au plomb nécessaires à la reconstruction.



Tabernacle de l'église Saint-Jacques a Gand (état actuel).

A cette époque le tabernacle de l'église Saint-Jean [Saint-Bavon] était rétabli déjà, mais non en conformité de son plan d'autrefois; car le faîte était moins élevé et plus étroit qu'il n'avait été, chose déplaisante à l'œil, surtout pour des artistes ou connaisseurs. Il faut attribuer cette faute au peu de savoir des chanoines et autres qui arrêtèrent les conditions de ce travail. Ceux-ci eussent voulu donner à cette construction moins de hauteur encore, et l'on conçoit la promptitude avec laquelle fut restauré, par les soins d'une paroisse et d'un chapitre opulents, ce tabernacle, qui, d'ailleurs, n'avait été rompu qu'à moitié de sa hauteur.

Les paroisses Saint-Michel et Saint-Sauveur mirent également en adjudication la réfection de leurs tabernacles.

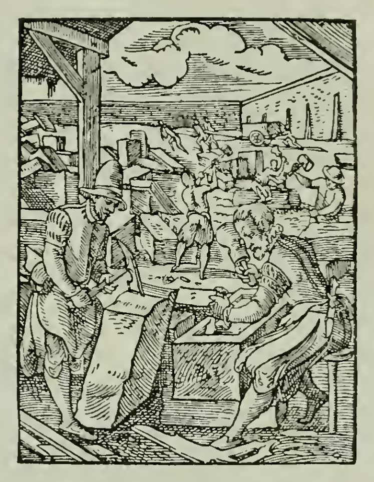
Le mercredi 8 octobre, veille de Saint-Denis, beaucoup de soldats déménagèrent d'un point à l'autre de Gand, changeant de logis entre eux, comme précédemment ils avaient fait déjà. Ceux-là se déplacèrent principalement qui habitaient de pauvres maisons au *Nieupoort* et ailleurs. Les Espagnols qui résistent mal au froid, qu'ils appellent *frio*, craignaient de passer un hiver incommode s'ils demeuraient en de misérables taudis, où l'âtre était souvent éteint. En conséquence, ils cherchaient à se replacer en des maisons riches.

Dit was de capelle vāden noot godts die stont op de mude daer nv staet tselichts kerstkenthe, ēn was āf ghebroken als de nieū kerke ghemact was anders S.te salvator: A° 1540 als tcasteel S.te Baefs ghemaect wiert.



Chapelle sur l'emplacement de laquelle a été construite
l'église St-Sauveur a Gand, après la démolition de l'église de l'abbaye de St-Bavon en 1539.
Fac-similé d'un dessin colorié d'A. van Wynendale.

Deux ou trois Espagnols bien vêtus, qui, le matin du jour prédit, étaient venus chez Jean Doens, au marché aux Grains, pour remplacer des soldats qui s'étaient retirés, se fâchèrent parce qu'on leur refusait ou dissimulait l'accès de la plus belle chambre de la maison. Une querelle s'ensuivit si violente que Jean Doens, qui leur résistait, fut percé et frappé de coups. Sa femme reçut à la joue une égratignure d'où jaillit le sang qu'elle essuyait, tandis que ses cris et ceux de sa servante retentissaient jusque par dessus la Lys. Si toutefois il faut ne rien celer, je dois reconnaître que ces bagarres étaient imputables parfois aux gens de la ville, taquins et déplaisants, qui refusaient d'admettre ces vaniteux Espagnols à jouir librement de leurs plus belles chambres et à se servir des cabinets de leurs logis. Ces exigences n'avaient jamais été inventées par d'autres soldats. Les Allemands qui occupèrent Gand, l'an 1540 (1), se contentaient des pauvres maisons qu'on leur avait assignées en la paroisse d'Akkerghem; mais les Espagnols semblaient sortir d'une chambre à coucher et non retourner d'une campagne militaire.


Tailleurs de pierre, *d'après J. Amman.*

Ils gâtaient d'ailleurs à plaisir ce qu'ils trouvaient de mieux au logis des gens, éclaboussant tout d'ordes taches d'huile, de suif de chandelle, d'encre, de graisse ou de boue, comme eussent pu faire des porcs.

Le dimanche 5 octobre de l'an 1567, une damoiselle de Tournai, s'étant enfuie de cette ville et s'étant rendue à Anvers par Audenarde et Gand, fut poursuivie, entre cette dernière ville et Anvers, par des Espagnols de la garnison de Gand, qui, ayant réussi à la rejoindre, lui enlevèrent trois mille couronnes d'or, ce qui fut pour elle une dure épreuve.

Chaque jour on avait à enregistrer de nouveaux excès commis par la garnison, aussi bien aux environs qu'à l'intérieur de la ville. Ils sévissaient surtout en diverses paroisses dont les noms ne me reviennent pas tous et que d'ailleurs je ne prendrai pas la peine d'inscrire, pour ne pas abuser de la patience du lecteur; ainsi, ils se sont, de nouveau, rendus à Swynaerde, demandant au Bailli Josse Vanden Bossche, si les fourrages de leurs chevaux étaient prêts selon l'accord, ou si l'on préférait leur donner douze livres en lieu et place. Puisque le foin n'était pas en ordre, ils exigeaient les douze livres et voulaient aller plus avant. Il y en eut qui passèrent la nuit à jouer aux

(1) Lors de l'occupation par Charles-Quint de la ville traitée en pays conquis après la rébellion des Cressers.

cartes dans l'écurie du Bailli, et ils voulurent forcer le fils du logis, un homme marié du nom de Gérard Vanden Bossche, à tenir la lanterne pour les éclairer. Comme il refusait d'obéir à ce caprice, ils le menacèrent. Gérard se réfugia chez son père qui déclara qu'il irait se plaindre à leur capitaine. Aussitôt ils le supplièrent à mains jointes de n'en rien faire, promettant de ne plus recommencer.

Ils avaient pris dans le saloir trois ou quatre morceaux de lard choisis



Dame a cheval, d'après J. Amman.

parmi les meilleurs, puis s'en étaient servis pour oindre les jambes de leurs chevaux, auxquelles ils avaient frotté déjà au moins quatre livres de beurre. Comme ils réclamaient de l'argent à cor et à cri, le Bailli et son fils s'en furent à Gand, et, s'adressant au capitaine de l'enseigne à laquelle ces soldats appartenaient, ils furent tout d'abord reçus par la question : *Apportez-vous l'argent?* Le Bailli ayant répondu négativement, l'officier répondit : *Vous allez être de suite mis au fait,* et, incontinent, il envoya quérir quelques-uns de ses hommes. Le Bailli et son fils, pour le coup, s'attendirent à être appréhendés et jetés dans les fers. Le capitaine leur déclarant que les échevins de Gand

l'avaient autorisé à agir comme il le faisait, ses contradicteurs répliquèrent qu'ils savaient des magistrats qu'il n'en était pas ainsi. On alla donc devant les échevins et ceux-ci, mis au fait, déclarèrent ouvertement au capitaine que sa conduite était contraire aux instructions du duc d'Albe. Sur ce, l'Espagnol lança au loin les mules qui chaussaient ses pieds, et son attitude et les cabrioles qu'il fit dans sa fureur le firent ressembler à un insensé. Quant au Bailli et à son fils, ils furent renvoyés indemnes.

CHAPITRE XV.

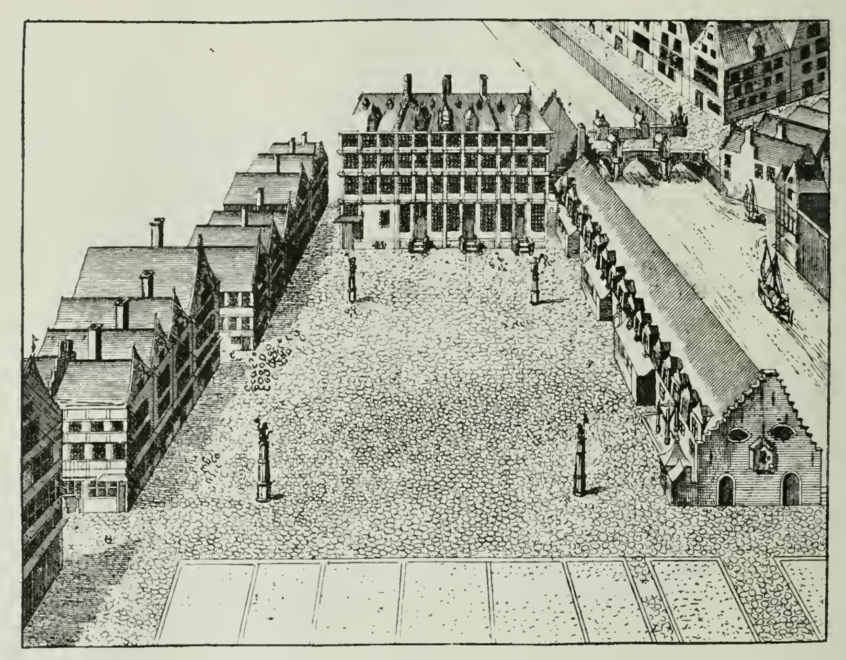
Traitement injustifiable que les Espagnols infligent à un jeune compagnon leur prisonnier. Paroles blâmables et sans mesure de leur commandant en chef, le Maestro del Campo. Excès commis à Gand par les Espagnols. Nouvelles diverses colportées à Gand. Larron espagnol pendu pour avoir, en l'église des Augustins, dérobé les nappes d'autel et des rideaux de soie. Les Espagnols blessent plusieurs habitants: ils assassinent un Gantois.

Le 9 octobre, jour de Saint-Denis, les Espagnols se livrèrent à des excès bien plus intolérables encore. L'un d'eux pénétra rue de la Monnaie dans une maison honorable, et la parcourut de haut en bas, sans aucune autorisation. Trouvant fermée la porte d'une chambre, il prétendit se la faire ouvrir ou l'enfoncer. Il se rua à l'improviste dans un petit retrait où deux jeunes gens, commis au Conseil de Flandre, près duquel le maître du logis occupait un emploi, jouaient aux cartes. L'un des deux n'habitait pas la maison mais était venu rendre visite à son collègue. On juge de leur frayeur voyant ce furieux les menacer, la rapière au poing. L'un de ces jeunes gens porta de son couteau à l'Espagnol deux coups à la poitrine, mais d'autres soldats accouraient déjà, devant les épées desquels le commis jugea prudent de prendre la fuite, ce qu'il fit en sautant par dessus une muraille. Les Espagnols alors arrêtèrent en leurs logis les voisins de la maison ainsi envahie par eux. Ils les relâchèrent ensuite, mais emmenèrent le jeune homme qui n'avait joué dans cette affaire que le rôle de pacificateur. Ils l'entraînèrent, disant qu'il payerait de sa tête un tel attentat. Comme il appartenait à Messires du Conseil, ceux-ci le réclamèrent; mais les soldats refusèrent de s'en dessaisir, craignant qu'en d'autres mains il se trouvât trop en sûreté. L'innocence du prisonnier, qui n'avait eu d'autre attitude que celle de conciliateur, était manifeste, et l'Espagnol agresseur n'avait d'ailleurs reçu que d'insignifiantes égratignures. Cela n'empêcha pas ce pauvre garçon d'être retenu prisonnier

à la maison des Batteurs d'huile, où, comme l'on sait, ils avaient établi leur grand'garde. Ils l'avaient garrotté comme un bandit, les mains sur le dos, les poucettes aux doigts, et lui infligèrent une véritable torture en lui serrant les jambes dans des ceps.

Pendant deux nuits ils l'empêchèrent de dormir, le narguant en lui faisant dérision, comme les Juifs firent à Notre Seigneur : lui crachant au visage, lui tirant les cheveux, le nez et les oreilles, et, chose que l'on a honte à rapporter, ils ne lui permirent de satisfaire aux besoins naturels que selon leur bon plaisir.

Le Maestro del Campo avait fait serment, par les quatre Evangélistes, par tous les saints du Paradis et tous les Sacrements de Dieu, que si quelqu'un



Marché au Poisson a Gand, d'après A. Sanderus.

répandait une goutte de sang espagnol, on prendrait pour rançon la vie de son père, de sa mère, de ses frères et sœurs. Tout le voisinage devait être passé au fil de l'épée pour n'avoir pas empêché un tel attentat. Il déclara à messire François Boele, Sous-Bailli, et à d'autres honorables citoyens de la ville, que tous ceux de Gand étaient bougres, traîtres au roi et luthériens. Or, ses compatriotes étaient de si honnêtes gens que, le même soir, ils volèrent son manteau à un homme qui passait, rue des Champs, près du *Petit Chaudron*, et lui portèrent par surcroît deux ou trois blessures. Le lendemain matin, au

marché au Poisson frais (1), ils prétendirent ne payer que dix sous le poisson dont on leur en demandait dix-huit; ils s'en emparèrent de force, et, le poissonnier voulant le reprendre, ils dégainèrent leurs rapières, se prêtant main forte les uns aux autres, et frappèrent si bien que le sang jaillit sur un valet qui s'était interposé.

Aux campagnards qui amenaient du foin à la ville et leur demandaient dix escalins de gros, ils jetèrent huit escalins et se saisirent de la marchandise; aussi beaucoup de villageois résolurent-ils de ne plus apporter leurs denrées à la ville.

Les portefaix aussi bien que les bouchers eurent fort à se plaindre des soldats qui prenaient ce qui se trouvait à leur convenance, et payaient ce qui bon leur semblait.

Certains d'entre eux, ayant assisté à la messe au couvent des Augustins, s'étaient montrés si dévotement catholiques que le prêtre officiant, quittant l'autel pour ôter ses ornements, ne se défia d'eux en aucune sorte; mais, sitôt qu'il eut le dos tourné, ils s'étaient emparés d'une nappe d'autel en velours et de deux rideaux de soie, qu'ils coupèrent et s'en furent porter chez un chaussetier, le priant d'en faire et doubler des hauts-de-chausses. L'artisan, devinant d'où venait l'étoffe, avertit les échevins; mais ceux-ci se lavèrent les mains de l'affaire, alléguant qu'elle ne ressortissait point de leur juridiction.

On disait que la Gouvernante ou la cour avaient expédié un message au duc de Clèves, pour lui demander dans quel but il levait des troupes, et, aussi, pourquoi il ouvrait ses états aux Réformés fugitifs. J'ignore quelle réponse recurent ces questions.

Les députés des quatre ordres à Gand furent, sur ces entrefaites, mandés hâtivement à Bruxelles. Le Frère dominicain Jean Vander Haeghen, qui se disposait à célébrer la messe, dut tout abandonner pour se mettre en route avec les autres députés gantois. Jusqu'au samedi 11 octobre, la paroisse de Saint-Pierre fut éprouvée par les exigences brutales des soldats espagnols qui, sans nul ménagement, emportaient au Château Neuf, les literies et objets mobiliers des bonnes gens, réquisitionnant, pour le transport, les chariots des campagnards qui amenaient à Gand du blé ou d'autres denrées, et, comme certains abandonnaient leurs attelages, les Espagnols les poursuivaient l'arme au clair. Or nul n'avait le droit de leur opposer ni résistance ni réplique, alors que toutes les violences semblaient leur être licites. Il n'existait, pour eux, ni frein ni mesure; mais, au moindre sujet de mécontentement que leur donnaient les nôtres, on voyait ces soudards transformés en énergumènes et en insensés, n'écoutant plus rime ni raison. Leurs commandants étaient vaniteux, putassiers, tricheurs, sauteurs et baladins, soucieux seulement de la satisfaction de leurs sens, et ne gardant aucune vergogne. Ils se prêtaient comme frères un étroit appui en maladie ou en santé; ce qui fait qu'en tout lieu ils se trouvaient

(1) Il y a peu d'années existait à Gand un marché de poisson gâté, *den visch beneden stack,* auquel les experts pratiquaient une entaille et qui se vendait en des étaux spéciaux.

comme s'ils fussent demeurés au pays, entourés de tous leurs amis. Ils faisaient bourse commune, et accouraient jour et nuit à la rescousse les uns des autres, appuyant les leurs, qu'ils eussent tort ou raison.

On comptait, à Saint-Pierre, cent vingt-cinq maisons que les réquisitions atteignaient. On évaluait à près de 700 livres de gros, la valeur de ce que les Espagnols emportèrent de cette paroisse. Et ce n'était pas tout, car ils obligèrent les gens à pourvoir à leur subsistance et à apporter au Château Neuf, tous les jours ou toutes les semaines, certaine quantité de bois de chauffage et une provision suffisante de sel, huile et d'autres denrées.

Mais beaucoup d'Espagnols se trouvèrent dans des transes lorsqu'ils entendirent que le prince de Condé tenait de rechef la campagne en France, avec une forte armée qui faisait trembler Paris. Les étudiants étaient sortis de cette ville, car beaucoup de riches et de nobles de ces Pays-Bas avaient à temps fait revenir ici leurs fils.

On assurait que le prince de Piémont, un des parents du Roi de France, accourait à son secours à la tête de 22000 hommes, et que les Anglais cherchaient à s'emparer de Gravelines, afin d'empêcher le Roi de prendre mer ou de recevoir des renforts par les côtes. L'Allemagne, disait-on, avait, par un message, réclamé la libération des deux comtes détenus par le Gouvernement des Pays-Bas. Les événements, on le voit, bouleversaient le monde en tous sens. Mais il était prudent de ne pas prêter grande créance à beaucoup de ces nouvelles de fâcheux augure, car elles étaient créées et répandues par des malveillants qui eussent bien voulu que leurs désirs fussent des réalités.

Soldat turc, d'après J. Amman.

Le vendredi 10 octobre, on attendit à Gand le retour des délégués qui avaient longuement séjourné à Bruxelles, avec mission de remontrer le tort

considérable que, depuis six semaines, les troupes espagnoles faisaient subir aux habitants de Gand et aussi aux campagnards des environs, par eux vexés et menacés, condamnés en outre à subir des dépenses et dommages de toute nature. Divers rapports furent adressés de ce chef à la Cour, et ceux de Gand eurent soin d'en informer leurs collègues qui se trouvaient avec eux à Bruxelles. En vérité, l'on n'a pas lieu de croire que les Turcs, emportant la ville d'assaut, se fussent conduits plus déraisonnablement que ces saints Espagnols, comme les appelaient non sans raison les gueux, n'avaient fait vis à vis de nous. Non seulement ils mangeaient chair le vendredi, mais il leur fallait les plus frais gibiers, tels que bécasses ou perdreaux. Ils pillaient et dérobaient les habitants la nuit, ou allaient jusqu'à dépouiller les églises sous prétexte de dévotion à la sainte messe. Ils arrachaient les vêtements aux passants, les blessant en outre au cri de : *taille! taille!* qui signifie : *couper la gorge.* Pour un rien, sans cause aucune, ils frappaient et blessaient parfois à mort hommes ou femmes. C'est ce qui se passa, le 11 octobre, à la place d'Armes, où ils jetaient l'oie. Une de leurs crosses fut jetée jusqu'au seuil d'une maison; un polisson s'en empara et prit la fuite. Un pauvre homme se trouvait appuyé à sa porte, auquel on devait faire payer cher l'exploit de ce petit vaurien. Justement sa femme relevait de couches, et il venait de lui dire pour la consoler qu'il pourrait travailler ferme et regagner ce que leur coûtait l'accouchement. Le malheur voulut qu'il n'en fut pas ainsi. Ces furieux Espagnols lui assénèrent deux coups de crosse ou de ciseau sur la tête, un autre sur la figure, un quatrième au flanc qui laissèrent le pauvre homme aussi bien qu'assommé.



Tisserand, d'après J. Amman.

Le même jour, sur la brune, le fils de Pierre Van Acker fut dépouillé de son manteau et frappé mortellement; en rendant l'âme, il déclara qu'il mourait victime des Espagnols. C'était un tisserand de tiretaine qui s'était attardé à boire. Jugez de la douleur de son père, un respectable vieillard, vivant de ses rentes et qui avait perdu la vue.

Les députés de Gand envoyés à Bruxelles, ainsi que je l'ai dit, s'étaient, entre autres, efforcés d'obtenir une ordonnance régulière fixant les redevances auxquelles les Espagnols avaient droit. Lorsque Messires furent de retour le 11 du mois prédit, les habitants trouvèrent quelque joie et réconfort dans la nouvelle qui courait que tout irait bien tantôt, Messires ayant obtenu plus qu'ils n'avaient désiré oncques. Des commissaires étaient, disait-on, arrivés à Gand avec mission de faire information touchant les exactions et autres affaires.

L'après-midi du même jour, fut exécuté, au marché aux Grains, par le gibet, un jeune Espagnol. Il n'y eut pas de tumulte. Les Espagnols s'apercevaient bien, en effet, qu'il ne leur était pas possible de dissimuler plus longtemps leurs méfaits, et que le grand nombre de voleurs et de coquins, enrôlés sous leur drapeau, était par trop manifeste, un si grand nombre de ceux-ci s'étant fait prendre en flagrant délit. Leurs chefs les avaient également détournés de recommencer cette émeute du marché du Vendredi, où, par leurs déraisonnables violences, ils avaient provoqué l'avortement de mainte femme. Les revendeuses, surprises à leurs échoppes par la bagarre, avaient crié : *Au meurtre,* en voyant les soldats dégainer leurs rapières. D'aucunes s'étaient blotties et tenu coites dans des caisses à toile et autres cachettes, car les femmes ont le cœur faible et facile à terrifier. Le larron, dont j'ai dit tantôt qu'il fut pendu, était convaincu du vol au couvent des Augustins, ce qui faisait dire aux gueux : *Voyez, quels prédicateurs respectables nous envoie Notre Saint Père le Pape, en vue de nous convertir! Ce sont voleurs d'église, larrons, assassins, énergumènes, tyrans, coquins et scélérats, dont le commandant en chef principal cherche à débaucher les enfants des gens honnêtes. Tel est le Maestro del campo, qui a tenté de violer la fille de feu Simon Vollaert, dont la veuve a épousé en secondes noces Thomas Van Hulse, brasseur à l'enseigne de l'Étrille.* Il aurait, comme un nouvel Appius Claudius, cherché à s'emparer de celle qui, semblable à Suzanne, excitait ses désirs; si bien que les parents de la jeune fille, par une sage détermination, l'avaient envoyée à Anvers. Ne se décourageant pas, le Maître del Campo s'est emparé, en la trompant par la promesse d'en faire une grande dame, d'une jolie fille dont la mère était femme de peine chez un boulanger au Reep, au coin de la ruelle du Quartier. Il s'était efforcé en outre de séduire la fille de Messire Nicolas Triest, seigneur d'Auweghem, venant, pendant que le père était absent du logis, y prendre ses repas ou y dormir, malgré l'opposition lui faite par la mère, mais avec d'autant plus de facilité qu'il logeait en face, au Refuge de l'abbé de Tronchiennes.

On disait que le jeune larron qui venait d'être pendu avait été excité à commettre son larcin par d'aucuns qui s'étaient subtilement enfuis. Or, son maître, espérant que ce châtiment le sauverait de la corde, l'avait, hors la porte Saint-Liévin, attaché à un arbre et fouetté d'importance. Soin inutile, il fut exécuté et son corps demeura exposé au double gibet jusqu'au lendemain, dimanche 12 octobre. Il fut alors détaché et enterré par ceux de sa nation au cimetière Saint-Nicolas.



Dit es het conterfeitsel vandẽ clooster vanden augŭstinen binnen ghendt dwelck stont Jn wesen noch 1580



L'Église du Couvent des Augustins en 1580.

d'après un dessin du XVIe siècle.

CHAPITRE XVI.

Les Espagnols soufflettent le sous-sacristain de la paroisse Saint-Jacques pendant la messe. Ils dérobent le manteau d'un passant en plein jour, marché au Poisson. Ils percent de coups et tuent sans raison un homme non loin du couvent des Frères. Ils blessent mortellement un maraîcher. Les religieux gantois intercèdent pour ceux de Gand. Les habitants d'Audenarde s'approvisionnent en vue des troupes à recevoir. Perfidies et exactions nouvelles des Espagnols.

Les soldats espagnols multipliaient leurs brutalités et leurs attentats. Le prédit dimanche 12 octobre, il y eut, suivant coutume immémoriale, en l'église Saint-Jacques messe après le sermon. Or, le sous-sacristain Fieren, un pauvre diable, offrant la paix (1) à baiser aux confrères agenouillés autour de l'autel entretenu par leurs soins, reçut une paire de soufflets des Espagnols parce qu'il ne leur avait pas offert la relique à baiser, et ils demandaient s'ils étaient des Turcs, tout comme si la paix de Dieu était plus assurée par ces embrassades d'un verre, d'un ossement, d'une tablette ou de quelqu'autre objet, que par la piété et le désir ardent d'un cœur chrétien, et comme si l'on était exclu de la paix divine pour n'avoir pas trouvé custode à baiser. Or n'est-il pas coutume que l'on donne la paix à embrasser à quiconque assiste à la messe. Mais ils s'en faisaient tellement accroire à Gand que la vie devenait à charge à nombre d'habitants, et que les catholiques eussent voulu les voir sortis de la ville depuis longtemps. Certes, s'ils avaient su que les affaires prendraient pareille tournure, il y eût eu bien six fois plus de gens émigrés de la ville.



PAIX EN IVOIRE, DU XVe SIÈCLE,
au Musée d'archéologie de Gand.

Ce qui encourageait les Espagnols dans leurs déportements était, disait-on,

(1) *Tpaijs ghevende. Paijs* ou *peijs*, paix, custode à reliques, ou baiser de paix, que le prêtre offre aux baisers des fidèles avec le mot : *pax tibi.* Deux de ces paix, conservées au Musée d'archéologie de Gand, ont été décrites par Hermann van Duyse dans l'*Inventaire archéologique*, 1re série, fiches 81 et 82; nous en reproduisons ici la première.

que le Roi avait déclaré préférer perdre toutes les villes des Pays-Bas plutôt que d'y voir implanter l'hérésie. Il y aurait à ce propos mainte chose à dire qui ne viendrait guère en son lieu à cette place.

Peu de temps après, les Espagnols robèrent, en plein jour, voire vers midi, le manteau d'un homme qui passait parmi les échoppes du marché au Poisson. Voici comment la chose advint : les Espagnols se battaient à coups de rapière, soit pour feindre une bagarre, soit autrement. Les gens fuyaient et



Lutte a la rapière, d'après H. Burgkmair.

se garaient au large par crainte d'avoir part aux estafilades, car on recevait un horion avant de s'en douter. Le manteau d'un fuyard étant tombé, un des soldats s'en empara et l'emporta. Une femme s'étant refusée à leur laisser prendre, selon leur bon plaisir, les denrées qu'elle vendait au marché, ils lui coupèrent les joues de plusieurs balafres.

Le 13 du même mois, un prudhomme de notre ville, tordeur de profession, le nommé Josse van der Straten, rentrait du centre de la ville chez lui avec Nicolas Sanders, maçon; ces deux hommes avaient épousé deux sœurs. Van der Straten avait dîné chez Sanders, et, arrivés près de sa demeure, située non loin du couvent des Frères, les deux compères s'arrêtèrent devant la porte à converser avec la ménagère. Le dit Nicolas ayant souhaité le bonsoir à sa sœur et au mari de celle-ci, Josse voulut lui donner un pas de conduite jusqu'à la Braemporte, soit douze à seize pas; mais Nicolas ne

consentit pas à ce qu'on l'accompagnât, vu qu'il faisait encore jour et que la lune se levait déjà en son plein. Comme s'il avait eu quelque pressentiment, Josse prit les devants, pour faire un bout de chemin avec son beau-frère; pendant ce temps, le prédit Nicolas prit congé de la sœur de sa femme. Or, soudain quatre ou cinq Espagnols vinrent à sa rencontre, tirèrent leurs rapières et se mirent à frapper à bras raccourci ce pauvre homme qui ne soufflait mot. Ils lui tailladèrent les bras, lui fendirent la main jusqu'au poignet, lui ouvrirent la tête de deux coups croisés et le percèrent de part en part, de sorte que les entrailles pendaient devant et derrière; en somme ils lui portèrent huit blessures dont quatre mortelles. Sa femme et son beau-frère assistèrent à ce meurtre et le virent poussé au mur et embroché, assassiné comme une bête. Le lendemain soir, un maraîcher de Gand, le nommé Van de Vos, sortant d'un bateau et se rendant de la ville chez lui, un quartier de porc sur les épaules, fut également assailli par les Espagnols et blessé à mort.

Ainsi entendait-on chaque jour nouvelles lamentations; encore ajoutait-on que le frère Jean Van der Haeghen avait prêché que c'était là simple jeu d'enfants au prix de ce que ceux de Gand auraient bientôt à endurer. Telle était sa façon de consoler les cœurs attristés!

Les Dominicains et les trois autres ordres voués à la prédication avaient été mandés à Bruxelles, où les Dominicains auraient fait le récit des dommages subis par leur couvent, se plaignant d'avoir perdu bien sept mille livres de gros du chef de leur bibliothèque détruite et des réparations qu'il avait fallu faire à leur église. Cette évaluation paraissait exagérée du double à beaucoup de gens. D'autre source, il était dit que, tombés aux pieds du duc d'Albe, ils l'avaient supplié d'avoir pitié de la malheureuse commune de Gand, si impitoyablement opprimée et persécutée qu'un cœur de pierre en eût été ému. Une telle intervention, sans nul doute, était digne d'éloge et convenait à de véritables pasteurs; ceux-ci prennent en pitié les brebis égarées et surtout devaient-ils en épargner d'autres qui n'avaient donné lieu à aucun grief et s'étaient toujours montrées fidèles à la foi catholique. En priant pour leurs ennemis les Révérends Pères imitaient l'exemple de Jésus-Christ et d'Étienne. Le duc d'Albe leur aurait répondu qu'ils étaient les premiers ecclésiastiques qui lui parlaient de la sorte; néanmoins il leur en savait gré et promettait de faire ce qui était convenable.

Le magistrat ou certains députés de la ville furent de rechef appelés à Bruxelles; mais on ignorait généralement à quel propos. Il fut pris note des homicides et autres méfaits commis par les Espagnols, et les preuves en furent recueillies pour être communiquées à la Cour. Or, non seulement ils commettaient des meurtres, mais ils se livraient à de honteux et injustifiables excès qui affligeaient et scandalisaient chacun. Rue longue Monnaie, ayant levé les jupes d'une femme de mauvaise vie, ils appelèrent à l'étage la femme de la maison et la forcèrent à embrasser le derrière de cette ribaude en se moquant et disant : *Vous ne vouliez pas de filles en votre maison, et nous vous avons dit que*

vous leur embrasseriez la porte de derrière; voici maintenant nos prophéties accomplies. D'après quelques-uns, il y avait là deux gouges espagnoles, et la femme fit tel tapage à la rue et se plaignit de telle sorte au commandant, que ces deux ribaudes furent mises en prison. L'homme dont la femme avait subi cet affront était un tonnelier du nom de Jean Van Steertem. Certaines de ces ribaudes étaient en effet fort éhontées; elles se lavaient les parties honteuses, voire les faisaient laver par leur goujats ou valets et sécher à l'aide d'un réchaud, qu'elles faisaient tenir sous elles, et mainte autre chose qu'il ne me plaît pas d'écrire.



Soldat jouant aux dés, d'après J. Amman.

Rue courte de la Monnaie, un jeune homme du nom de Vincent, marchand de poterie, manqua d'être assassiné. Il reçut un coup de rapière dans le bras en se protégeant contre un coup d'estoc qui lui eût percé le cœur. Or, les Espagnols avaient voulu le punir de s'être, le soir, avant que les soldats logés chez lui fussent rentrés, mis à table avec sa compagnie habituelle et ses jeunes amis.

Chaque jour on pouvait voir les soldats, attroupés en grandes bandes en trois ou quatre endroits du marché du Vendredi et du marché aux Grains, jouant à trois dés, sans compter les goujats et vauriens qui couraient presque sans chausses et que l'on voyait couchés, jouant, sur les quais et les bancs; et, lorsqu'ils avaient perdu de la sorte leur solde et jusqu'à leurs vêtements, ils disaient à leurs hôtes : *A vous de nous nourrir jusqu'à ce que l'argent nous vienne.* Toutefois, on trouvait parmi eux d'honnêtes et raisonnables soldats, sobres et d'une vie exemplaire, aussi instruits que gens qui fussent au monde, de sorte que l'on n'eût pas dit des soldats, mais de bons et cordiaux amis. Dans la suite, du reste, tous s'adoucirent fort, ayant appris à mieux connaître les gens. Aucun espoir d'ailleurs de départ. On pouvait s'attendre à les garder tout l'hiver, puisqu'une ordonnance en préparation devait fixer ce que leurs hôtes leur devaient garantir. C'est pour cela, disait-on, que les magistrats de Gand, revenus de Bruxelles porteurs d'une ordonnance, y seraient retournés ou, d'après certains, y auraient été rappelés.

On disait aussi que le Maestro del Campo demandait maintenant plus d'une couronne d'or par soldat, modifiant et aggravant ses prétentions jusqu'à la somme de cinquante sous. Certains ménages étaient cruellement éprouvés par les exigences des soldats qui, du matin au soir, voulaient un beau feu bien flambant, et gaspillaient sans compter diverses denrées comestibles. Ici l'on en logeait six, là huit, ailleurs jusque dix, d'après la richesse ou la grandeur de la maison. Le 17 octobre, veille de Saint-Luc, on apprit à Gand, par surcroît, qu'une nouvelle armée d'Espagnols, comprenant bien dix enseignes, était venue de Lierre dans le pays d'Alost, et avait passé à Oombergen, Leeuwergem, Velsique, Welden et autres paroisses. Ces dix enseignes comportaient un effectif de seize cents hommes environ. Ils se dirigeaient vers Audenarde. Ceux de cette ville, dûment avertis, avaient fait provision de paille, foin et autres fourrages, car cette troupe était surtout composée de cavalerie. La viande de boucherie avait été taxée un blanc la livre, les autres viandes un prix supérieur, afin qu'il n'y eût pas de désordres, et que nul d'entre eux ne fût au marché l'objet de vexations comme celles que l'on savait avoir été infligées aux Gantois. Or, le même jour, étant un vendredi, les Espagnols coupèrent en notre ville les cordes des paniers des porte-faix, et s'emparèrent de force du poisson qu'ils renfermaient, payant selon leur fantaisie, et cela parce que le porteur ne leur déballait pas comme ils l'entendaient une marchandise dont il disait ne pouvoir disposer, n'étant qu'un valet du patron qu'il les priait d'attendre un instant; mais ils ne le comprirent pas ou feignirent de ne point l'entendre.



Danses populaires, d'après H. Sebald Beham.

Certains de ces soldats, logés chez un épicier, le forcèrent, ainsi que sa femme et sa servante, à réciter le *Pater* et l'*Ave* en latin, et, comme ils ne se prêtaient pas à leur caprice, ils les chargèrent si bien à coups de bâton que l'homme en garda la tête enflée, quoique le pauvre hère s'efforçât de les apaiser en leur disant : *Vous voulez me faire prier en une langue que je ne connais pas, et je ne puis avoir de foi en ce que je ne puis comprendre.* Et, quoique ce raisonnement fût sans réplique, ils persévérèrent comme déraisonnables bêtes en leur obstination.

Un autre bourgeois logeait deux Espagnols, dont l'un gardait en ce logis une *puta*. Il jouait fort bien et fort volontiers du luth, et, comme il voulait faire danser sa maîtresse, celle-ci n'entendant pas danser seule, ils forcèrent la maîtresse du logis, fort âgée déjà, et une autre vieille qui habitait une chambre de céans, à danser contre gré et raison avec la prédite ribaude. Voilà comment ils persécutaient même de respectables matrones.

CHAPITRE XVII.

Nouveau recrutement des bandes d'ordonnance. Défense est faite aux Espagnols de traiter les Gantois de Luthériens. Procession générale. Nouveaux excès des Espagnols. Paroles débordées du Maestro del Campo. Ceux de Gand forcés de fournir tous les mois cinquante sous par soldat pendant quatre mois, et quarante sous pour chaque mois subséquent. Diverses nouvelles. Ceux de Gand font un présent qui leur est imputé à grief.

On disait que les bandes d'ordonnance récemment licenciées seraient levées de nouveau; cinquante mille florins devaient de ce chef être envoyés à Cambrai. J'ai lieu de présumer que cette somme était prélevée sur la recette de Flandre. Ces troupes étaient nécessaires aux frontières de France et d'Angleterre. C'étaient de fort beaux soldats, fantassins et cavaliers, surpassant en discipline les troupes espagnoles.

Le 17 octobre, qui fut un vendredi, et vigile de Saint-Luc, les tambours espagnols se firent entendre en divers carrefours et places, et l'on fit un cri, interdisant aux Espagnols de traiter désormais les Gantois de *Lutheranos*, ou de leur lancer d'autres dénominations malsonnantes, sous peine d'une correction en rapport avec la gravité de l'offense.

Il fut aussi annoncé, à son de troupe, de par les échevins, qu'une procession générale aurait lieu, le dimanche suivant, et se réunirait et mettrait en ordre en l'église Saint-Jean [Saint-Bavon]. On prierait le Tout-Puissant de bien vouloir convertir tous les cœurs égarés et les ramener à la notion de la vérité et de l'antique religion catholique. Au jour fixé, le dimanche 19 octobre, la procession annoncée eut lieu, avec tant de magnificence et de vénération et un nombre si incalculable de flambeaux et de cierges en l'honneur du Saint-Sacrement, que, depuis de longues années, chose pareille n'avait eu lieu. Une foule innombrable suivait le cortège, sans compter les députations ordinaires du conseil, de la Keure, les centeniers, métiers et petits métiers, confrères, etc., de sorte que la généralité des soldats espagnols se virent forcés de convenir qu'il ne manquait pas encore à Gand de fervents chrétiens; mais quelques-uns d'entre eux disaient que l'on montrait plus de dévotion ostensiblement, et parce que l'on se sentait sous les yeux de la garnison catholique. Les Espagnols ne cessaient pas leurs mauvais tours. Le jour de Saint-Luc, soit le 18 octobre, le barbier occupant le coin du marché au Lin, près le cimetière Saint-Jacques,

trouva devant sa huche un goujat, autant dire un des vauriens ou valets des soldats espagnols, s'emparant de son beurre en dépit de lui et de sa ménagère; il voulut le chasser et lui donna une mornifle tout en fermant l'armoire. Le goujat aussitôt appela à l'aide son maître logé à l'étage, et celui-ci accourut, dégaina sa rapière et voulut en frapper le maître de la maison. Celui-ci, se défendant, blessa l'agresseur à la tête. Le valet aussitôt remplit la rue de ce cri : *Espagne! Espagne!* Ses compatriotes aussitôt accoururent en rangs serrés, frappèrent l'homme, se saisirent de lui et de sa femme, et, avec force mauvais traitements, les conduisirent, comme des criminels, en la maison des Merciers au marché du Vendredi, leur grand'garde. Ces pauvres gens furent transférés ensuite au Châtelet qui sert de prison à la ville. Or, on affirmait que l'Espagnol avait été blessé, non par le barbier, mais par un tiers qui avait pris la fuite. Néanmoins le Maestro del Campo voulait faire pendre le pauvre homme et se rendit à la maison scabinale, outré de colère et escorté d'une forte escouade d'arquebusiers, la mèche allumée. Les échevins siégèrent jusqu'après midi pour éclairer l'affaire. On rapporta que le Maestro del Campo, dans sa fureur, avait laissé échapper la menace que, si quelqu'un tuait un Espagnol, il ferait massacrer tous les habitants de la maison où le fait se serait passé, ainsi que tous les habitants de la rue, et par dessus démolir jusqu'aux fondations la maison du crime. Paroles exécrables dignes d'un autre Nabis ou d'un nouveau Nicocréon! (1)

On disait que ce Maestro del Campo s'était, le 19 octobre, rendu au Château Neuf et avait lié partie avec le comte d'Egmont avec dés pipés; il aurait néanmoins perdu près de sept cents couronnes d'or. Le comte de Hornes, lui aussi, avait engagé le jeu avec un soldat qui, n'ayant que deux couronnes vaillant, avait laissé à son partenaire moins de chance que n'en avait eue le comte d'Egmont, car il lui avait infligé une perte de près de cinq cents couronnes d'or.

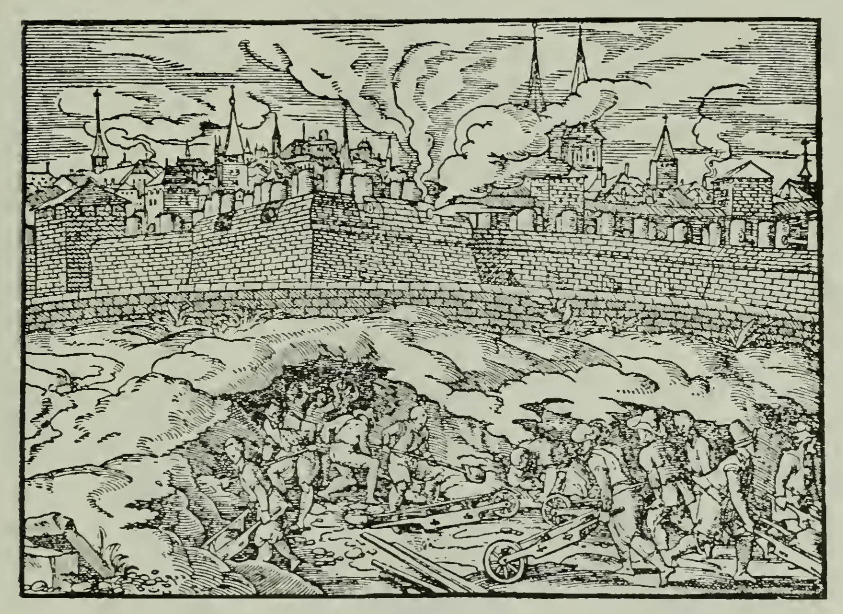
Vers ce temps, le commissaire Triest, de Gand, envoya à Bruges 2400 florins, conformément aux avis des États à ce invités par la cour. Cette somme devait servir à payer les bandes d'ordonnances, de rechef levées comme il a été dit, et à solder l'arriéré dû aux soldats licenciés. Ces derniers ayant été convoqués, le quart à peine de l'effectif se présenta, les uns parce qu'ils encouraient quelque soupçon d'hérésie, les autres parce qu'ils étaient passés en France. Ces nouvelles nous parvinrent le 22 octobre, et simultanément nous apprîmes que, d'après l'avis rapporté de Bruxelles par messires de Gand, ils auraient à procurer cinquante sous par mois pour chaque soldat, et cela pendant quatre mois. Or cet argent serait prélevé sur les taxes, en forme d'emprunt.

On disait aussi que le prince de Condé assiégeait Paris, avec l'intention d'affamer les habitants; mais ils auraient en réserve des vivres pour quatre ou cinq mois. Il était avéré que des secours auraient été envoyés des Pays-Bas

(1) Nabis, tyran de Sparte. Nicocréon, roi de Salamine.

Plan de Paris au XVIe siècle, d'après Braun et Hogenberg.

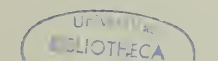
au Roi, avec charge de réduire Condé à désarmer, ou, en cas de refus, de le chasser, lui et ses alliés. Mais le 24, la rumeur courut que les Anglais s'étaient joints aux forces des huguenots. Le prince ne se serait emparé des petites places de la côte qu'afin de frayer un passage aux Anglais pour pénétrer en France à la rescousse des gueux. On disait qu'il disposait de près de six mille cavaliers, mais ses forces en infanterie étaient bien moindres. Ceux qui penchaient vers le parti catholique exprimaient, en revanche, l'opinion que le Prince ne s'était rendu maître des places de la côte bretonne, qui fait face à l'Angleterre, que pour être à même de se retirer en bon ordre, lorsque lui et



Siège d'une ville, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

les siens seraient repoussés du territoire de France et devraient chercher leur salut en Angleterre. Ils ajoutaient que ceux de Paris, exécutant une sortie contre lui, l'avaient obligé à lever le siège et refoulé à plus de six lieues. Ainsi, conformément à l'usage, chacun parlait d'après ses espérances.

Un riche marchand de laine espagnol, à Bruges, avait reçu d'Espagne certaines lettres révélant en quelle forme le seigneur de Montigny, dès le début des troubles, avait été retenu en Espagne près du Roi, ainsi que le marquis de Bergues y décédé, comme il a été dit plus haut. Le premier camerlingue du roi, un Bourguignon appelé Van den Nest, avait épousé, à Gand, Nazarette, veuve du capitaine Cauwenhove, jadis officier sous Metz. Cette dame demeurait



à Gand, tandis que son mari résidait près du Roi en Espagne. D'après ces lettres, un grand conseiller du Roi, dont j'ai oublié le nom, avait été lui aussi en prison. Le seigneur de Wacken, Capelle, Grand-Bailli de Gand, qui se trouvait près des côtes anglaises, avait été en yacht mandé près du duc d'Albe; or ces yachts sont navires idoines à naviguer par tous les vents. Le prédit duc d'Albe avait fait inventorier tout l'avoir de Monseigneur de Bergues, décédé comme il a été dit.

Messires de Gand, parvenus à Bruxelles, avaient entre autres réclamé un



Gentilhomme offrant une coupe, d'après J. Amman.

règlement qui mit à la raison la garnison, qui s'était montrée si indisciplinée et de si mauvais vouloir que tout rapport avec elle était devenu impossible. Or, afin d'obtenir plus promptement appointement et expédition de cette affaire, ils offrirent au premier secrétaire du Duc une petite coupe valant une soixantaine de florins. Mais, soit que le don parût trop minime à ce personnage, soit pour autre motif que j'ignore, il rapporta la chose à son maître. Le Duc s'emporta violemment contre ceux de Gand; il demanda aux magistrats s'ils étaient venus en vue de corrompre ses serviteurs par dons et présents, et les fit arrêter

comme de vulgaires délinquants. On juge de l'humiliation que subirent ceux de Gand (1) qui, pour pouvoir quitter Bruxelles, durent laisser comme otage maître Josse Borluut, leur premier pensionnaire, qui fut mené par la ville comme un larron. Grâces en soient rendues au Ciel, il fut relâché le 24 et put se montrer à Gand. La noble cité de Gand eut cet embarras nouveau, en sus de toutes les adversités qu'elle avait eu à subir déjà; or, l'on avait bien pu s'apercevoir que certains gouvernants et capitaines espagnols connaissaient l'argent et en prenaient volontiers, se montrant d'autant moins offensés qu'on leur en présentait davantage.

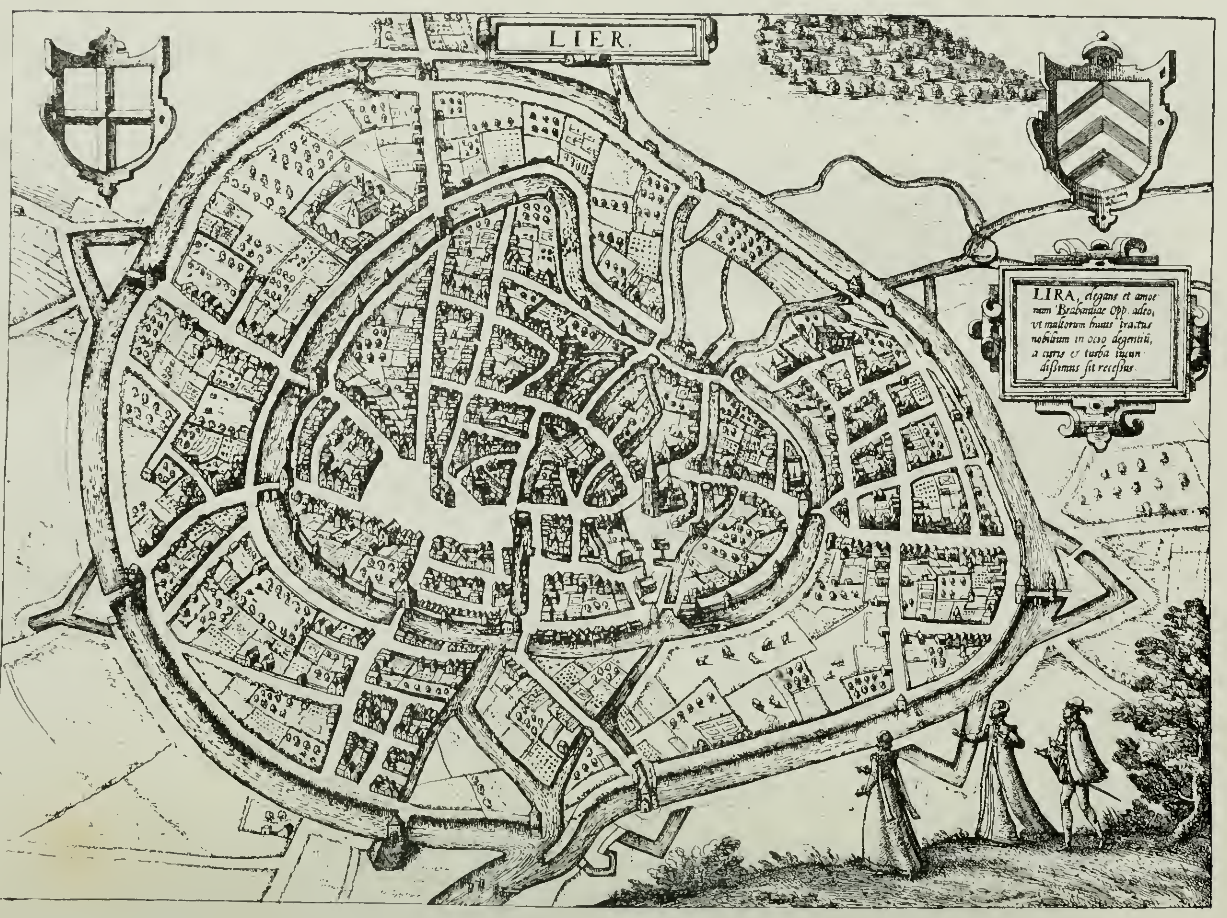
CHAPITRE XVIII.

Collace réunie au sujet du service de la garnison. Les biens des anabaptistes vendus par autorité judiciaire à Menin. Ordonnance rendue à Gand touchant les bourgeois et les Espagnols. Femme dépouillée à Gand. Ordonnance de l'autorité espagnole violée dès le lendemain. Sévices commis par les soldats au détriment des habitants de la ville et aussi des campagnards.

Une réunion de la Collace, convoquée le même jour, fut mise au courant par le pensionnaire maître François Van der Haeghen, parlant au nom de Messires de la Keure, des instances et diligences faites près le duc d'Albe ainsi que près le Maestro del Campo au sujet du subside réclamé pour l'entretien des soldats de la garnison de Gand. Tout ce qu'ils avaient pu obtenir, c'est que l'on donnerait à chaque soldat cinquante sous par mois, aux frais de la ville. Au surplus, attendu qu'ils avaient au début permis de prélever sur les accises de la ville, dont ils étaient exempts, la somme de six mille carolus, chaque soldat aurait droit seulement à une couronne d'or, une fois payée; quant aux cinquante sous de solde mensuelle, ils seraient payés dès le 1er novembre 1567, et leur total atteindrait une somme de 9000 florins par mois. Il était stipulé, toutefois, que si les troupes n'étaient pas retirées en mars 1567 (2), la ville n'aurait plus à payer qu'une couronne d'or par mois, moyennant quoi les habitants en seraient quittes pour fournir aux soldats le logis et le couchage. On remontra aussi à l'assemblée que ceux de Lierre,

(1) Les échevins durent être encore moins humiliés que surpris. L'habitude des présents, pourboires, gratifications, dotations, épices, etc. etc., formait le fond de leur politique administrative dès le XIVe siècle, nos comptes communaux en font foi. Il en était partout ainsi, et l'on verra, quelques lignes plus bas, que Vaernewyck n'était pas sans apprécier à leur juste valeur les scrupules du fonctionnaire espagnol

(2) En 1567 (nouveau style), Pâques tombait le 30 mars; le 31 commençait donc l'année 1568.



Vue de Lierre au XVIe siècle, d'après Guicciardini.

où beaucoup d'Espagnols avaient été cantonnés, ayant été trop peu taxés du chef de leurs accises, avaient dû payer deux mille florins pour rétablir l'équilibre. Or, après d'autres discours qu'il serait trop long d'énumérer, les notables se retirèrent en la salle neuve, la chambre de délibération étant ce jour-là occupée par la prévôté, qui, ce vendredi, y siégeait encore, achevant de vider l'arriéré des causes appelées le mercredi précédent.

Le conseil des notables s'étant constitué, le même pensionnaire se rendit à la prédite chambre neuve, et les mit dans la confidence de détails que, jusque là, il avait pris soin de ne pas faire connaître; savoir, que les membres de l'assemblée n'eussent pas à s'inquiéter de la manière dont on se procurerait l'argent, les échevins sachant où trouver dans une ou deux bourses, et par forme d'emprunt, les six mille florins exigés, plus un ou deux mois de solde à payer aux soldats, que l'on emprunterait sur l'impôt en attendant que l'on obtînt l'autorisation de pourvoir à la dépense par des taxes nouvelles. Or, le dit pensionnaire n'était pas encore habitué à faire semblables communications; il n'en était qu'à sa seconde ou troisième mission de ce genre, ce qui fait qu'en expliquant et démontrant ses propositions, il s'aidait d'un papier. Les notables, ayant délibéré, ne virent rien de plus convenable que d'accepter l'expédient proposé. Pleins de confiance dans les échevins et sachant que ceux-ci n'avaient rien négligé pour obtenir la solution la plus favorable, ils décidèrent à l'unanimité que le dessein de Messires devait être suivi, les priant d'insister pour que le montant de ces sommes fût prélevé sur l'impôt. D'aucuns eussent préféré que l'acquiescement aux propositions de la Cour fût limité à un mois, à titre d'essai; d'autres accordaient deux mois; d'autres enfin les quatre mois stipulés soit de novembre à février inclusivement. Les notables d'Akkerghem, seuls, produisirent un avis ridicule et déraisonnable, que Jean Baers exposa en ces termes : les ressources exigées pouvaient être demandées à une collecte. Rien n'eût été moins propre à soulager les bourgeois en cause. Les habitants en effet, avaient subi de lourdes charges, et, des frais onéreux leur incombant encore, ils ne pouvaient patiemment se laisser onérer d'une charge nouvelle. Akkerghem étant un faubourg de la ville, cet avis était une vraie consultation de villageois et de rustres suggérée par l'ignorance et la présomption. Or, les notables ayant été congédiés suivant l'usage, la Collace se sépara vers midi.

Le même jour, nous apprîmes que le souverain bailli d'Ypres s'était, la semaine d'avant, rendu à Menin, escorté de douze à seize cavaliers, et y avait appréhendé un certain nombre d'anabaptistes. Quelques-uns de ces hérétiques ne se trouvant pas au logis, on avait néanmoins saisi, sans autre forme de procès, leurs meubles et biens qui avaient été vendus à l'encan. Ceux qui s'étaient rendus aux prêches des calvinistes, ou qui même avaient fait baptiser leurs enfants d'après le rite réformé, n'avaient pas été inquiétés. Ils avaient allégué qu'ils avaient agi librement aussi longtemps que la chose avait été tolérée, et qu'ils s'étaient amendés aussitôt que prohibition leur avait été signifiée.

Ceux qui venaient de Lille disaient que l'ordre régnait dans toute cette

région, et que l'on n'y voyait point de soldats; mais à dire le vrai, deux à trois cents belles maisons étaient vides, depuis la fuite de gens qui, se jugeant compromis pour fait de religion, avaient gagné la France, la Hollande, la Zélande, le Brabant et d'autres pays.

Le samedi 25 octobre, jour de Saint-Crépin, la Keure fit publier à son de trompe que les Espagnols n'auraient droit désormais qu'au logis, au couchage et une paire de draps de rechange par quinzaine; leurs autres besoins ne concernaient plus les habitants, chaque soldat recevant par mois cinquante sous et de plus une couronne d'or par tête. Attendu qu'au début, ils avaient à tort été admis à participer au montant des accises, le payement de ces cinquante sous commencerait le premier jour de novembre, comme il a été dit plus haut. Les Gantois se réjouirent de cette solution autant que malade soudain délivré. Ils avaient, en effet, langui, en attendant cette ordonnance, comme des poissons qui, sortis de l'eau, désirent la rivière. Les Espagnols ne les avaient-ils pas maltraités d'une façon lamentable et insupportable, se croyant tout permis et n'admettant pas qu'on leur pût opposer résistance ni reproche?

Le même jour, une campagnarde traversant, en plein soleil, la ruelle du Fil Tors, qui mène de la rue Haut-Port à la rue Basse, fut assaillie par deux ou trois soldats qui lui dérobèrent trois thalers. Jugez de son affliction.

Aussitôt après midi, les six mille florins ayant été payés par le trésorier de la ville au Maestro del campo, pour que chaque soldat pût recevoir une couronne d'or, comme il a été dit, cinq ou six tambours battant à l'unisson en diverses places et quartiers de la ville, un cri fut fait de la précédente ordonnance et du taux de solde établi. Tout soldat fut prévenu qu'il eût à se conformer de son mieux à la règle, sous peine d'être puni d'après la gravité de l'offense. Il était dit que les échevins connaîtraient désormais de tout conflit intervenu entre les soldats et ceux de la ville et siégeraient à cet effet, trois fois la semaine. Mais, dès le jour suivant, Jean Stalins, un vieillard âgé de soixante ans, brave rentier, catholique, et demeuré boîteux à la suite d'une fracture de la jambe, lui survenue il y avait longtemps, put s'apercevoir que l'édit serait lettre morte. Cet homme avait beaucoup voyagé par terre et par mer en sa jeunesse, et était courageux. Il habitait la rue du Chantier avec sa femme et de jeunes enfants, car il s'était marié tard. Comme, vu le malheur des temps, il visait à l'économie, il s'avisa de retirer aux soldats logés chez lui ce qu'il leur faisait servir d'habitude. Or il fut tellement battu par eux que son visage était couvert de sang, si tuméfié et si noir que c'était pitié; sa femme et sa servante ne furent pas moins maltraitées. Plainte fut de ce chef portée au sous-bailli par certains amis de la victime.



Campagnarde,
d'après J. Amman.

Le lundi suivant, 27 octobre, plainte fut déposée aussi du chef des mauvais traitements que les Espagnols avaient infligés à Messire Philippe De Peijstere, un prêtre nonagénaire de la paroisse Saint-Jacques, demeurant rue Baudeloo.

Le même jour, Jean Van Loo, fils de Josse, retour du Hainaut, apporta la nouvelle, recueillie en route, des déportements de ces Turc d'Espagnols, en diverses paroisses qu'ils avaient traversées pour se rendre à Audenarde et ailleurs. Ils s'étaient emparés des draps de lit, couvertures et vêtements pour



Pigeonnier, d'après J. Amman.

les mettre en gage pour prix du vin que leur versaient leurs cantiniers. Les pauvres gens ainsi dépouillés, s'ils voulaient retrouver leurs effets, n'avaient qu'à les dégager, prenant l'argent où ils pouvaient. Un pauvre homme avait dix oies; ils lui en prirent neuf, et la dixième eût suivi le même chemin si elle ne s'était envolée, or c'était justement la plus chétive de toutes. Le pauvre diable perdit de la sorte neuf livres parisis, tout son avoir! Ils vidèrent à fond les pigeonniers et, après s'être éloignés, ils renvoyèrent encore des estafettes voir si rien n'avait échappé à leur rapacité. Ils faisaient leurs

choux-gras des poules et des œufs, du jambon et du beurre, sans compter qu'ils faisaient main-basse à l'instar des brigands sur toute autre chose à leur convenance. Ils avaient couvert de blessures un homme qui s'était quelque peu mis sur la défensive.

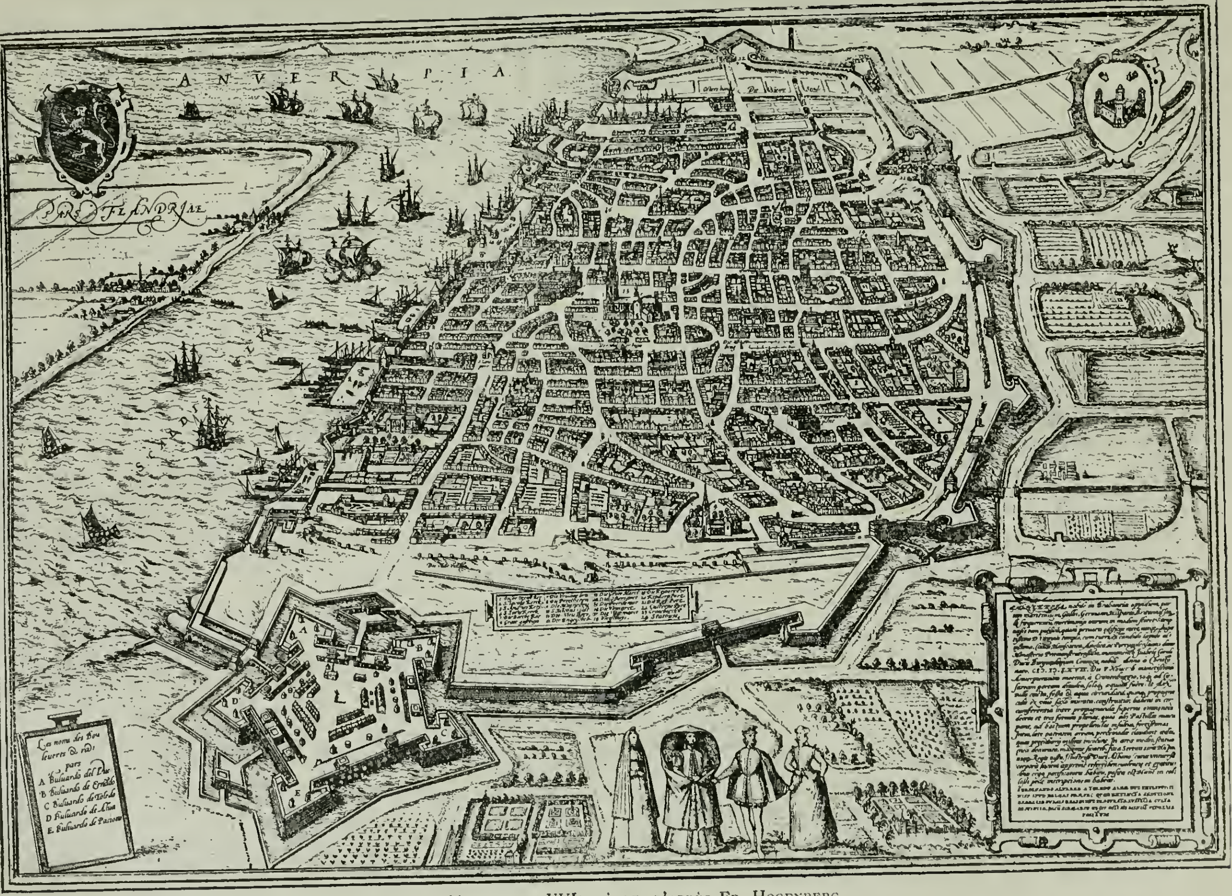
Il advint qu'un villageois avait coupé la main à l'un de ces soldats. La paroisse eut de ce chef à payer une contribution de deux cents livres, et le pauvre homme fut traité par les Espagnols comme Jésus-Christ par les Juifs. On s'était efforcé de composer, en rendant dent pour dent et coup pour coup; mais il s'agissait bien de cela! Le sang espagnol leur était or précieux, mais, dans leur déraison, ils ne prisaient le sang d'autrui que comme terre et fange.

CHAPITRE XIX.

Le duc d'Albe se rend à Anvers où la citadelle s'achevait rapidement. Querelle et combat entre le Maestro del Campo et Salinus, au Château Neuf. Châtiment infligé par le Maestro del Campo à des soldats qui avaient vexé les habitants. Nouvelles de France et d'Angleterre. Revue des troupes espagnoles.

Le 28 octobre, nous apprîmes que le duc d'Albe, arrivé à Anvers, y avait été reçu triomphalement. Le Château Neuf, que l'on élevait en cette ville, se construisait rapidement. Il occupe la rive flamande, à main droite de la route qui mène de Flandre à Anvers, non loin du couvent Saint-Michel, demeuré en dehors du circuit du fort, aussi bien que Croonenburch. Les flots de l'Escaut baignent les travaux de la citadelle qui, d'un côté, est rattachée aux remparts de la ville. Or cette forteresse est énorme, grande deux fois comme celle de Gand, qui pourtant mesure cent fois cent verges dans l'intérieur de l'enceinte. Cette citadelle d'Anvers avait été commencée le lundi 20 octobre de l'an 1567. Baudouin Roothaes, de Gand, y avait convoyé environ quatre mille outils, tels que pioches, pelles et autres analogues. Deux mille de ces pelles de fer étaient venues de Valenciennes. Le transport avait été payé à Roothaes vingt florins. Des pinces et pioches étaient destinées à rompre les murs de la ville en cas de besoin pour l'établissement du nouveau fort.

Le jour prédit, il advint que le Maestro del Campo s'en fut jouer une partie de cartes, au Château Neuf, avec le comte d'Egmont. Survint le capitaine du Château, un Espagnol du nom de Salinus, qui, prenant à partie son compatriote, lui reprocha de venir tous les jours tenir brelan au château, pénétrant dans la place sans autorisation, et, saisissant les cartes, il les lança au feu. Le Maestro del campo lui demanda lequel des deux était le plus élevé



Plan d'Anvers au XVI[e] siècle, d'après Fr. Hogenberg.

en grade, et s'il se croyait autorité sur lui. A quoi le commandant de la place riposta : *Vous n'êtes pas mon supérieur en grade ici, en ce château confié à ma garde avec charge de veiller à qui entre et sort.* — *Croyez-vous donc,* reprit le Maestro del campo, *que je sois suspect?* et courant à sa rapière ou *espado* (sic), il porta au capitaine un coup d'estoc qui glissa sous l'aisselle, ce qui lui fit croire qu'il avait percé le cœur à Salinus. Il en résulta une rixe corps à corps, de sorte que le comte d'Egmont se jeta entre eux armé d'un soufflet pris dans l'âtre (1). Il en frappa sur les deux champions à bras raccourci, à tort et à travers, et lorsqu'ils furent séparés, il leur dit : *Votre conduite est scandaleuse. Si de simples soldats devaient s'en permettre autant et que j'eusse autorité pour cela, je les ferais pendre, car le salut d'une place forte, voire d'une ville entière, vous est confié.* Les gens sages devinèrent que la vanité seule avait allumé cette querelle. Le commandant, afin d'établir qu'il n'avait aucun tort, dépêcha, *pede stante,* un courrier au duc d'Albe; le Maestro del campo, ne se fiant à nul autre que lui-même, se rendit, bientôt après, en personne à Anvers, afin de pallier l'affaire et de charger son rival.

Entre temps, les soldats, ne montrant guère de révérence pour l'ordonnance nouvelle, houspillaient certaines gens, réclamant, comme leur dû, diverses choses qui leur avaient été naguère accordées, ce qui faisait dire aux bonnes gens : *La ville de Gand paie tous les mois cinquante sols en sus de votre solde habituelle, afin que vous nous laissiez tranquilles.* Mais inaccessibles, comme vraies brutes, à ce raisonnement, certains soldats chassaient de chez eux leurs hôtes gantois. Tel fut le sort d'un riche catholique de la rue longue de la Monnaie, Liévin De Moor, qui, n'ayant pas voulu leur céder la plus belle chambre de sa maison, fut obligé de déserter celle-ci, pour échapper à leurs mauvais traitements. Un tondeur de draps, habitant près du Riche-Hôpital, reçut des coups de rapière à la tête, pour avoir refusé de donner de la chandelle aux soldats. Plainte ayant été portée au Maestro del Campo, celui-ci bâtonna ses hommes. Le capitaine du Château sur ces entrefaites fut jeté en prison, car les dénonciations du Maestro del Campo avaient eu gain de cause, en haut lieu.

On trouva vers ce temps un témoignage nouveau de la coquinerie des Espagnols. Jusque là, on n'avait trouvé trace de trois des pièces de toile dérobées par eux; mais un marchand de bois, débitant son bûcher, trouva sous celui-ci un sac où se trouvaient renfermées ces trois pièces, dont les marques avaient été coupées. Or, ces marques avaient été trouvées par le bourreau dans la gibecière du larron exécuté marché aux Grains, lequel était mort sans faire nulle révélation. De même on avait trouvé, liée autour du corps du voleur exécuté marché du Vendredi, une bande de toile à laquelle des marques de toile étaient attachées, et l'homme avait été pendu avec elle. Jugez de leur dévotion et du repentir avec lequel ces gens sont morts! Dieu leur fasse miséricorde!

---

(1) *Poffect.* Il s'agit probablement d'un de ces tubes en fer que l'on trouvait dans l'âtre en pays flamand, souvent faits d'un vieux canon d'arquebuse, et qui, en de solides mains, serait une arme dangereuse.

Les affaires de France étaient bouleversées et périlleuses. Le Roi requérait de tous côtés appui contre le prince de Condé, qui tenait campagne avec une armée renforcée par les calvinistes et huguenots. Le sire d'Aremberg fut envoyé des Pays-Bas au secours du Roi, avec près de deux mille chevaux et dix ou douze enseignes de fantassins; mais il refusait, disait-on, de se mettre en campagne s'il n'était renforcé de l'effectif des garnisons espagnoles. Or, celles-ci ne prétendaient s'en aller que toutes de concert, craignant d'être défaites si on les séparait. On désirait ardemment une victoire, car on disait que, le prince de Condé battu, l'Espagne s'en prendrait à l'Angleterre protestante, et dont la Reine avait reçu chez elle les sujets fugitifs du souverain d'Espagne et de ces Pays-Bas, et pour autres griefs remontant à deux ans déjà. Comme une autre Sapho, elle était fort astucieuse et de grand esprit, sachant latin, français, italien, espagnol, anglais, bref pouvant s'entretenir avec les ambassadeurs de cinq ou six nations dans la langue de leur pays. On accusait cette souveraine de mener une conduite légère, de vivre en concubinage, et l'on disait que les Anglais conspiraient sous main avec Condé, lui prêtant assistance; en retour de quoi ce prince leur avait ouvert la côte française en s'emparant, comme je l'ai relaté plus haut, de quatre ou cinq villes commandant la mer anglaise. Condé masque ses intentions en alléguant qu'il prétend à la tutelle du Roi; mais, si l'on pénétrait au fond de son cœur, on verrait qu'il n'en veut qu'à la religion catholique, qu'il voudrait réduire à merci sous la domination de l'orde et blasphématoire secte de Calvin. Il redoute d'être, lui et les siens, forcés de renoncer à cette abomination et d'avoir à rendre compte de sa défection, crainte que les Anglais éprouvent, eux aussi, depuis longtemps.

Chose singulière, il semble que Français et Anglais de la nouvelle religion ne sont pas d'accord entre eux, car il n'y a pas en Angleterre de calvinistes comme en France; toutefois il est notoire qu'ils s'entendent pour faire assaut à l'église romaine. Dieu nous garde!

Le 30 octobre 1567, les Espagnols firent un cri, au son de huit tambours, pour annoncer que le lendemain, veille de Toussaint, ils passeraient revue, et, le dit jour de Toussaint, conformément à leur blâmable habitude, ils montèrent la parade en l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], ce dont, à cause de la sainteté du jour, beaucoup de bonnes gens se scandalisèrent.

Le soir du 4 novembre, vers huit heures, un goujat cherchant imprudemment du linge sale sous son lit, à la clarté d'une chandelle, mit le feu à la paillasse, de sorte que le bois de lit brûla. Ceci se passait au *Damier*, une belle maison construite en pierre au marché aux Grains. Les gens, voyant les flammes, coururent au feu, et les Espagnols occupant, en face, le poste de la maison des Batteurs d'huile, arrivèrent à leur tour, firent le vide devant la maison et chargèrent l'attroupement à coups de hallebarde; le feu fut éteint ensuite, Dieu merci. Le bloc tout entier construit entre le marché aux Grains et le quai au Blé eût pu être détruit; or, dans ce cas, outre les meubles et de belles maisons, dix mille muids de blé fussent devenus la proie des flammes.

Les greniers des maisons voisines étaient, en effet, pleins de froment; l'Étape seule en renfermait mille muids (1).

CHAPITRE XX.

Ordonnance touchant les soldats de la garnison et ceux de Gand. Émotion du populaire en la ville de Dieppe. Le prince de Condé fait frapper monnaie; il livre bataille au jeune duc de Guise. Attentat et vol nocturne des soldats espagnols. Lourdes charges que la construction du château d'Anvers infligeait aux habitants de la dite ville: description et figure de cette citadelle.

Le 6 novembre, une ordonnance fut publiée à son de trompe, de la part du commandant espagnol, d'accord avec le magistrat de Gand, et, aussi, au nom des commissaires siégeant deux jours par semaine, notamment pour faire droit à chacun en cas de conflit entre ceux de la garnison et les Gantois. Or, ce soin avait été dévolu à maître François Cortewille, conseiller à la Cour et demeurant à la Grande Faucille, et à un nommé Burcht, également domicilié à Gand. Suivant l'édit, quiconque aurait à se plaindre des Espagnols, soit du chef de non-payement d'argent prêté, de frais d'entretien ou autres, devait s'adresser au capitaine de l'enseigne à laquelle appartenait le débiteur. Satisfaction raisonnable serait donnée à toute plainte fondée et l'on opérerait les retenues nécessaires sur la solde du délinquant.

D'après les informations venues de France, les soldats du Roi, occupant la citadelle de Dieppe, auraient, huit jours avant, reçu la nuit, par mer, un renfort considérable, et, s'estimant suffisamment nombreux, se seraient, à l'improviste, jetés sur ceux de la ville, huguenots ou calvinistes, qui tenaient pour le prince de Condé, dont les Dieppois, ainsi que ceux des villes voisines, avaient de gré ou de force embrassé le parti. Dix-sept hommes seulement auraient été tués dans ce combat de nuit, malgré que le bruit eût été répandu que nul n'avait eu la vie sauve.

On prétendait que le prince de Condé avait fait battre monnaie, savoir des testons de dix sous, avec la légende : *Louis premier, roi de France des évangélions* [sic] *prince de Condé,* etc. On ajoutait que le prévôt de Saint-Pierre, Guislain Temmerman, possédait une de ces pièces, quoique pour beaucoup de gens cette histoire fût de pure invention.

---

(1) La maison du Damier se trouvait adossée à la façade postérieure de l'Étape. Un cabaret établi dans une cave porte encore, à cet endroit, l'enseigne du *Damier*. Toutes les maisons du marché aux Grains et du quai contigu servaient d'entrepôt ou d'étape pour le marché aux céréales.

Le duc de Guise, qui se voulait jeter dans Paris, en était, disait-on, venu aux mains avec les troupes de Condé. De part et d'autre il s'était fait un grand carnage; mais le parti de Condé, surtout, aurait subi de terribles pertes.



Portrait du duc de Guise, par Clouet.

Le fils de ce prince aurait été emmené prisonnier, et parmi les morts serait demeuré sur le champ de bataille Dandeloo, capitaine huguenot qui, tout récemment, avait levé pour le prince des troupes en Allemagne. Le duc serait entré à Paris à la tête de son armée.

Le jeudi 13 novembre, jour de Saint-Brice, un bon vieux bourgeois de Gand et sa femme, rentrant chez eux d'une noce, entre cinq et six heures du soir, rencontrèrent deux Espagnols. Ils leur souhaitèrent le bonsoir; mais les soldats, se retournant, dégainèrent et portèrent au vieillard des coups de rapière sur la tête, qui l'étendirent sur le sol. La femme, terrifiée du sort de son mari, se jeta au cou d'un des soldats, le suppliant tout en larmes de ne pas achever son époux; mais le second de ces ribauds lui porta un si terrible coup qu'elle en eut la tête fendue. Les auteurs de ce criminel attentat volèrent en outre le manteau du mari qu'ils présentèrent le lendemain au Lombard pour en faire argent. Or, le mari, leur victime de la veille, les guettait et put à son manteau reconnaître les prédits meurtriers, voleurs et coupe-jarrets. On chercha main-forte et les deux malfaiteurs furent arrêtés aux applaudissements des autres Espagnols, qui prédirent que ce scandaleux attentat vaudrait la potence à ses auteurs.

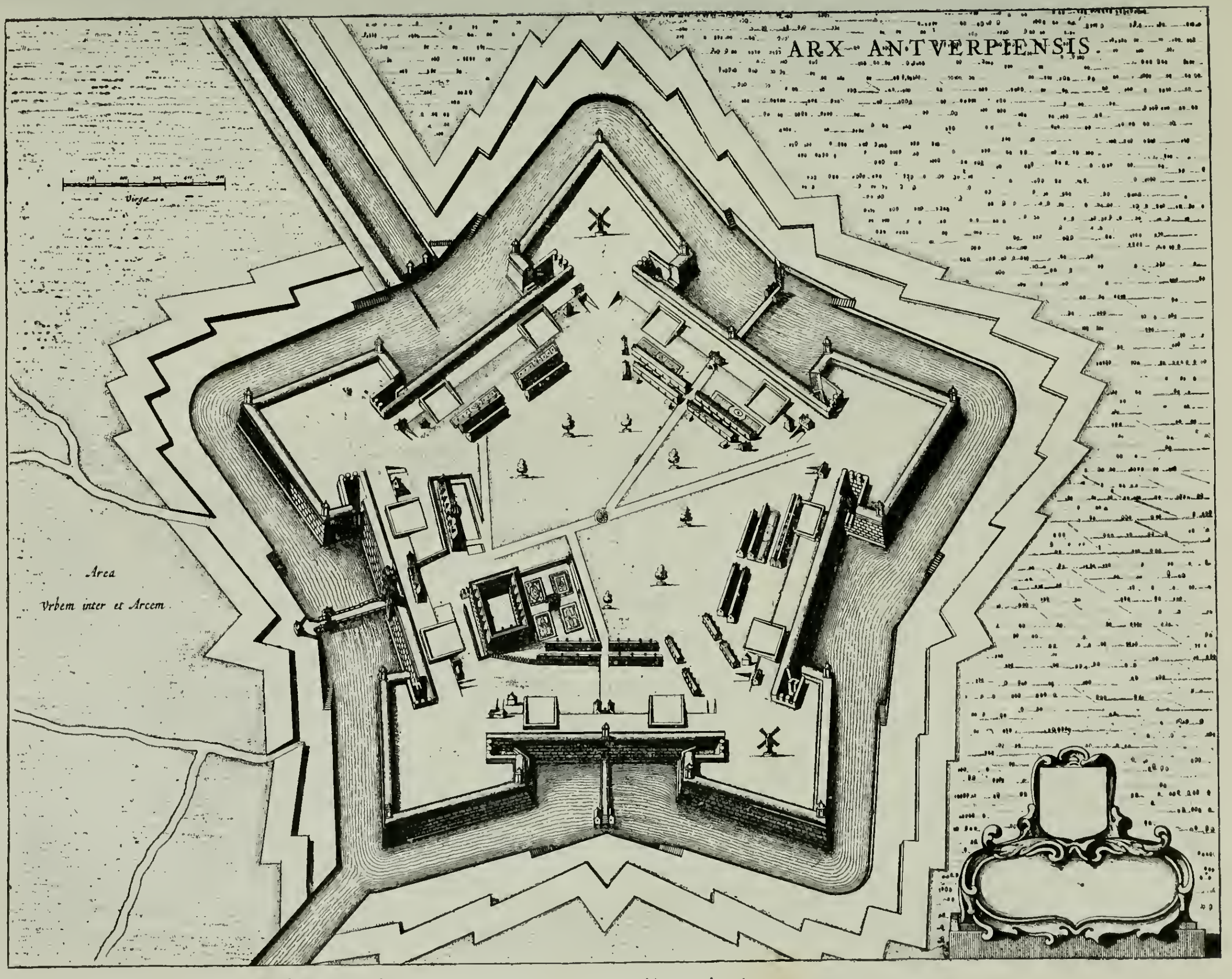
Le 18 novembre, nous fûmes informés que l'on travaillait à force au Château d'Anvers. Plus de trois mille hommes y besognaient. Le duc d'Albe aurait exigé de ceux d'Anvers une forte somme, le denier cinq de leur revenu. Le 20 novembre nous arrivèrent, de la même ville, d'autres nouvelles, bien faites pour contrister et terrifier ceux d'Anvers. Le duc d'Albe, disait-on, s'était rendu maître de l'hôtel de ville, de toute l'artillerie et de tout l'attirail de guerre des Anversois. On projetait de tracer une grande voie directe, de façon à réunir la citadelle au cœur de la cité, et l'exécution de ce plan nécessiterait la démolition d'un grand nombre de superbes édifices. On prétendait que la tour de Notre-Dame, si belle et d'un si coûteux travail, serait démolie, ni plus ni moins que la tour de Croonenburch, déjà entamée, et qui, s'il fallait en croire la date renfermée dans le pomiel de la girouette, remontait à quatre cent quarante ans.

Ceux d'Anvers auraient à subvenir par voie d'imposition aux frais de main-d'œuvre et de matériaux du Château Neuf, et on leur prendrait pour cela le denier dix de la valeur de leurs maisons, ce qui répandait dans la ville le deuil et les lamentations. On recommandait en même temps, de racoler le plus grand nombre possible d'ouvriers, afin de mettre, le plus rapidement que faire se pourrait, la dernière main aux constructions de la citadelle. On prendrait tous ceux qui se présenteraient, si nombreux fussent-ils, en leur imposant la condition de ne pas avoir à quitter les travaux avant que la citadelle fût en état de recevoir garnison.

D'après quelques-uns, moins alarmistes, le duc d'Albe n'imposait à ceux d'Anvers que les frais de construction de la prédite citadelle et le coût de son entretien, comme on inflige à un enfant rebelle le coût de la verge nécessaire pour le châtier et le réduire. Or, ce sont là profits naturels de la révolte, de l'hérésie et de la discorde, que cette indignation de Dieu, du souverain, les grands soucis, sujets de plainte, préjudices, perte de biens, d'honneur et de tout repos avec les peines qui en résultent. Toutefois, les citadelles sont créées à bon escient pour maintenir paix contre orgueil, richesse, mauvais vouloir et curiosité de villes et nations, comme sait faire une bonne police; mais ces choses ne vont pas sans de longs soucis.

On disait que le Duc, exigeant que toute l'artillerie de la ville lui fût livrée, et quelques officiers ne s'étant pas prêtés à ce désir mais ayant cherché à tenir en réserve certains engins, il avait fait jeter dans les fers les principaux d'entre eux.

Ce château a sept angles au front extérieur et, à l'intérieur, cinq boulevards à cornes, dont le premier s'appelle en espagnol : *bolvardo del duca;* le second : *bolvardo de Ernando;* le troisième : *bolvardo de Toledo;* le quatrième : *bolvardo de Alva;* le cinquième : *bolvardo del Paciotto.* Ce Paciotto est un architecte italien, venu d'Urbino, et auquel est due l'ordonnance et « ignographie » [*sic*] de la forteresse. La figure de la place était fort connue, grâce à une gravure sur bois qui la représente en même temps que la ville d'Anvers et indique



Citadelle d'Anvers, construite par le duc d'Albe, d'après une gravure du temps.

quelle partie des remparts de la ville a dû être détruite pour l'établissement des bastions. Je crois inutile de joindre à ce texte un croquis à la plume et renvoie le lecteur à la gravure qu'il trouvera ci-après (1).

CHAPITRE XXI.

D'un Espagnol du nom de Gaspard Lombralis. Fuite de l'abbé de Saint-Bernard. Nouvelles de France touchant la guerre entre le Roi et le prince de Condé. D'un parti de cavaliers noirs. Le sire d'Herenberge et d'autres nobles quittent ces pays pour se mettre au service du roi de France. Comment le prince de Piémont vint à la rescousse du Roi. Funérailles d'un Espagnol. Festivités le jour de la Saint-André.

Vers ce temps, un gentilhomme tournaisien, accompagné de cinq ou six chevaux et d'un grand nombre de serviteurs, se réfugia en notre ville. Les Espagnols de la garnison en furent immédiatement avertis.

Un des soldats espagnols passait à Gand pour à moitié timbré. Chaque soir à huit heures, qu'il neigeât, gelât ou brumât, si malpropre que fût la voirie, ou si noire que se fît la nuit, il venait, armé d'une sonnette à manche de bois, et criait en espagnol que chacun eût à se souvenir de la douloureuse passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'en remercier du fond du cœur et à s'efforcer de vivre saintement. Il recommandait aussi aux prières de chacun les âmes chrétiennes éprouvées en purgatoire. Or, ce n'était point là folie, mais impulsion d'un cœur dévot. Cet homme montait la garde une ou deux fois la semaine comme ses camarades, sans se laisser détourner pour cela de faire chaque soir sa ronde dévotieuse. Parfois le service de garde l'entravant, il la faisait le jour. Et chaque fois que je l'entendais criant, je pensais à l'homme qui, clamant par les rues de Jérusalem, lui prédisait sa terrible fin. Le soldat en question, se départant de la maison paternelle en Espagne, avait donné un cheval à son père et dit qu'il était né pour voyager de par le monde, partout où voudraient Dieu et le Roi, et qu'il était heureux de suivre sa destinée. Aux soldats qui lui demandaient les mobiles de sa conduite, il répondait qu'il était le serviteur de Dieu et de son Prince, qu'il accomplissait son devoir et ne réclamait en retour d'autre faveur que d'être nourri et vêtu.

(1) Une estampe était sans doute annexée au texte de Vaernewyck, mais elle se sera égarée. Les collections du Musée Plantin renferment de nombreux plans contemporains de la création de la citadelle, mais il est malaisé de savoir celui auquel notre auteur fait allusion. Nous reproduisons, à la page précédente, un de ces plans.

TVNETIS VRBIS, AC NOVAE EIVS ARCIS, ET GVLETAE. QVAE PHILIPPO HISPAN: REGI PARENT VTI A TVRCIS, ET MAVRIS, SELIMO, THRACIAE REGE, ANNO CHRISTI. CIↃ. IↃ. LXXIV. MENSE IVLIO, ET AVGVSTO, FIXIS CASTRIS OPPVGNABANTVR, EFFIGIES.

Siège de Tunis, d'après Fr. Hogenberg.

Jamais on ne le voyait au jeu, comme ses camarades, ni courant les femmes. Il avait néanmoins une fille. Peu lui importaient aussi la bonne chère et le bon vin. Il était Espagnol de naissance, né à Lombris (1); c'est pourquoi beaucoup de soldats, ne connaissant pas son nom véritable, l'appelaient *Vila Lombralis*. Il avait fait la campagne de Tunis, et pendant les trois mois qu'il tint garnison à la Goulette, une grosse forteresse devant Tunis, il n'avait touché à chair ni poisson, se nourrissant de pain et de vin seulement. Si les soldats lui donnaient quelqu'argent ou s'il en recevait dans les collectes faites par lui dans les églises, il le baillait aux pauvres, ou faisait célébrer des messes. Il distribuait aux pauvres tout ce qu'il pouvait garder des quatre couronnes d'or qu'il gagnait par mois. Or, c'était un homme à cheveux noirs, basané, les épaules voûtées, grand de sa personne et dont l'extérieur était plutôt rébarbatif qu'avenant, ce qui prouve que les traits extérieurs révèlent le cœur de l'homme moins que ses œuvres. Je dois, d'ailleurs, convenir que le dit Espagnol, nommé Gaspard, n'était pas exempt d'extravagantes et parfois blâmables manies. Il voulait en effet que les gens de la ville, assis devant leur porte, quand il lui arrivait de faire de jour ses sonneries et exclamations, se découvrissent par respect. Certain jour même, des enfants de la ville s'étant agenouillés aux tintements de sa sonnette, une femme assise devant sa demeure s'avisa d'en rire. Gaspard aussitôt, en présence de son mari, lui asséna sur la tête deux ou trois coups tellement violents que son bâton se rompit et que la femme hurla de douleur.



Gentilhomme a cheval, d'après J. Amman.

Vers ce temps, on apprit que l'abbé de Saint-Bernard, couvent situé sur la rive gauche de l'Escaut, près Anvers, et dont il a été question au

(1) Il faut lire sans doute *Lumbrales*, village de la province de Salamanque.



L'amiral de Coligny, d'après une gravure de J. Amman (Nuremberg, 1573).

livre IV (1), chapitre 24, s'était tiré des grègues, emmenant une caillette et beaucoup d'argent enlevé à la communauté. Il dévoila ainsi la fausseté de son cœur et son hypocrisie. Le fugitif était étroitement lié avec maître Guillaume Silvius, imprimeur de Sa Majesté à Anvers, ancien précepteur des jeunes princes d'Orange, ce qui l'avait mis en rapport avec leur père. Il fut emprisonné dans la suite, mais pour peu de temps. Il savait le grec, le latin et l'hébreu.



Marque typographique de G. Silvius.

Le 25 novembre, le doyen de chrétienté de Gand reçut de l'évêque de Tournai des nouvelles de France, certaines cette fois. Je pus voir la lettre, étant présents le premier échevin, chevalier Jean Damman, et autres notables de la ville. Nous apprîmes que, le jour de Saint-Martin, une grande bataille avait été livrée, en France, entre le roi de France et le prince de Condé, où nombre de personnages notables étaient demeurés sur place. On nommait, du côté du Roi, parmi les morts : le connétable de France et un cardinal; du côté du Prince : l'amiral (2). Beaucoup de nobles avaient, de part et d'autre, mordu la poussière.

Roland van Hembyse, premier secrétaire de la Keure, crut avoir compris que six mille cavaliers noirs avaient été vus près de Mayence, en Allemagne, se dirigeant vers la France. Ils refusaient de faire connaître au service de quel prince ils se trouvaient; mais il était facile de présumer qu'ils se rendaient près du prince de Condé, vu que les prêtres ont été aussi chassés de leurs pays. Van Hembyse ajoutait avoir entendu que, tout récemment, toutes les églises de Lorraine, notamment celle de Metz, ville où le Roi tient garnison, avaient été mises à sac. Cette dernière nouvelle était répandue partout, d'ailleurs, comme aussi que Messire d'Harenberge s'était, des Pays-Bas, porté avec un fort parti de cavaliers au secours du roi de France. Le sire de Montembruges, grand bailli de Lens en Artois, qui naguère avait été en garnison à Gand, aurait fait sa paix et s'était mis, avec cinq ou six chevaux et un certain nombre de gentilshommes, sous les ordres d'Herenberge (3). Le doyen de chrétienté ajouta que le Pape avait envoyé en France une grosse somme d'argent, afin de faciliter au Roi l'enrôlement des troupes. Le prince de Piémont, cousin de Sa Majesté, lui prêtait aide et conseil.

Un Espagnol, habitant chez maître Josse Rooman, Messin, dont la demeure

(1) Lisez V. Voir le premier volume de cette traduction, p. 567.
(2) Gaspard de Coligny.
(3) Aremberg. Vaernewyck, lorsqu'il s'agit de noms de lieux ou de personnes, modifie son orthographe parfois de la façon la plus déconcertante.

se trouvait à l'entrée de la rue des Peignes, fut, le 25 novembre, enterré entre quatre et cinq heures, en l'église Saint-Jacques. Son corps fut transporté sur une civière, enveloppé dans un linceul, sans cercueil. On avait jeté par-dessus un poêle qui fut enlevé au bord de la fosse, creusée dans la nef au pied du calvaire. Beaucoup d'Espagnols et dix à douze prêtres de cette nation avaient suivi le corps, portant six petits flambeaux et des cierges de cire allumés. Après que l'on eût chanté, deux Espagnols sautèrent dans la fosse. Ils y déposèrent leur camarade défunt et le recouvrirent immédiatement de terre. Les chants ayant repris un instant, les porteurs de cierge quittèrent l'église et un de leurs prêtres cria en espagnol : *Il est en paradis!* chose dont, à coup sûr, il n'avait certificat ni certitude.

Près de chez moi logeait, en la maison du voiturier Liévin De Vlieghere, le soldat espagnol qui avait fait état et si grand tapage d'un petit tableau figurant le calvaire, où il crut trouver trace d'un coup de couteau porté à la jambe du Christ. Ce même soldat, un pauvre lui demandant l'aumône, rentra se dépouiller de sa chemise et la lui donna. Pourtant, disait-on, il n'avait pas de linge de rechange et devait se passer de chemise. On voit par là que, parmi ceux de cette nation, il y a de fort braves gens parmi des scélérats (1).

Le dimanche, dernier jour de novembre et jour de Saint-André, les Espagnols tirèrent des salves d'artillerie au Château Neuf. A la seconde salve, de fort grosses bombardes furent lâchées et on hissa, à l'aide de poulies, à des mâts plantés sur les deux boulevards faisant face à la ville, deux étendards aux armes d'Espagne et de Flandre. Tous les arquebusiers de la garnison assistaient à cette solennité et il y eut grand'liesse, saint André étant le patron de la maison de Bourgogne.



(1) Sans doute; mais, de l'exemple cité par Vaernewyck des colères de Lombralis, on peut conclure que les « braves gens » fanatiques, que renfermait l'armée du duc d'Albe, n'étaient pas pour les Gantois d'un commerce beaucoup plus sûr que les coupe-jarrets, pullulant dans cette étrange armada de la Foi.

CHAPITRE XXII.

Nouvelles diverses. Exécution insolite de deux Espagnols. Graves excès que ceux de cette nation commettent en ville. Mort de l'abbé de Saint-Pierre. Avis de France touchant la guerre; ils méritent peu de croyance.



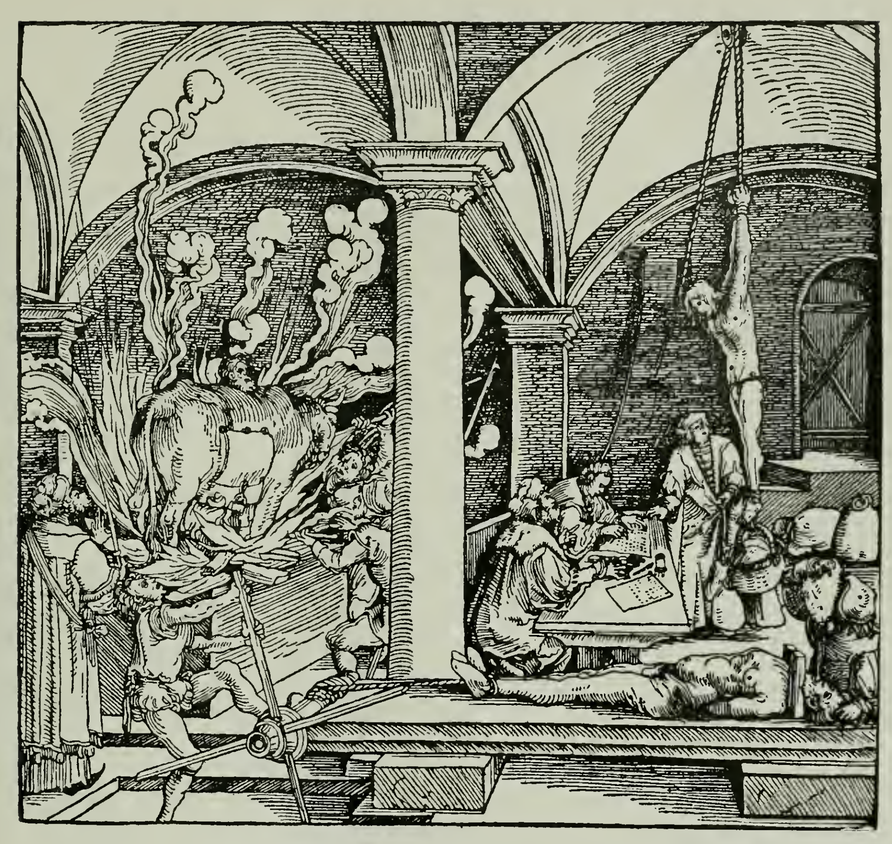
Le 1er décembre 1567, on apprit que les biens de François Hueribloc, à Swynaerde, étaient compris dans l'édit de confiscation, et que lui-même était mandé à comparoir.

Il était permis d'espérer que les cinquante sous par mois, promis pour chaque soldat, seraient pris sur l'impôt par octroi spécial. Certaines lettres avaient aussi été adressées par le roi d'Espagne aux magistrats de Gand et l'on croyait que leur contenu serait bien agréé.

Le 3 décembre, vigile de Sainte-Barbe, le tambour des lansquenets annonça que chacun d'entre eux pouvait toucher sa paye de cinquante sous pour le mois, et ainsi fut fait. Or le 5 du prédit mois, le vendredi vigile de Saint-Nicaise (1), le Maestro del Campo se rendit à cheval au château des Comtes et y demeura jusque vers midi, indaguant contre certains malfaiteurs espagnols retenus en cette geôle. La foule massée au dehors attendit que l'on fît justice capitale ou que l'on appliquât l'estrapade. Depuis longtemps déjà l'on voyait fixé, au sommet des murs du Château, un palan auquel étaient attachées deux cordes traversant une poulie et pendant jusqu'à terre, comme il convient pour hisser les patients en l'air et leur donner l'estrapade en leur tordant les bras en arrière. Mais il n'en fut pas ainsi; l'on se contenta de pendre deux Espagnols le soir à onze heures. D'après certaines personnes, cette exécution n'aurait eu lieu que le matin à cinq heures, et les Espagnols suppliciés auraient été étranglés avant de sortir du château des Comtes. D'aucuns affirmaient qu'ils avaient été étranglés à la rampe de fer qui sert à l'escalier par lequel on sort de l'intérieur du Château; d'après d'autres, à des barreaux de fer; d'après d'autres, enfin, ils auraient été étranglés à la potence dressée place Sainte-Pharaïlde. Quoiqu'il en fût, on les vit pendus le lendemain. A la double potence prédite était accroché un homme de bonne mine, rude jouteur à la lance, et qui avait déconfit bon nombre de Turcs, car pendant dix ans il avait été devant Tunis à la Goulette. On peut croire que, s'il n'avait eu que mort d'homme à se

---

(1) Il faut évidemment lire Saint-Nicolas.



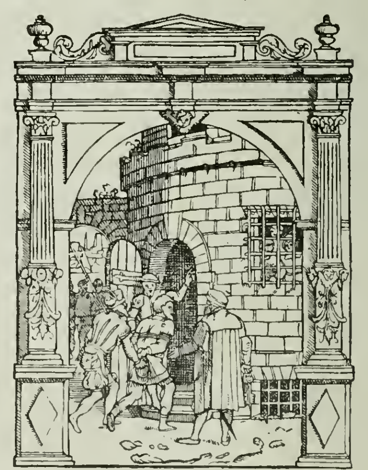
Supplice de l'estrapade et question par l'eau, d'après une gravure du XVIe siècle.

reprocher, il n'eut pas subi le dernier supplice. Son compagnon d'infortune pendait à la double potence du marché aux Grains. On leur reprochait l'horrible assassinat du bourgeois de Gand vilainement meurtri, en plein jour, comme un martyr, près du couvent des Frères, et qui, sans nulle raison, avait été criblé de coups. D'après quelques-uns, les deux suppliciés auraient été les auteurs de l'attentat contre l'homme et la femme assaillis place de la Calandre, au retour d'une noce, et on les aurait arrêtés au Lombard où ils allaient engager le manteau de leur victime. Ils étaient, disait-on, coutumiers du fait, tire-laine de profession, dont l'un portait chausses taillées dans un manteau volé. Les avis étaient partagés quant à la raison pour laquelle cette exécution s'était faite la nuit. Les Espagnols disaient que l'on avait voulu éviter une émeute de soldats, dont le but eût été de sauver de la corde un camarade auquel sa longue

campagne devant Tunis les attachait. Les Gantois présumaient que l'on avait voulu épargner l'honneur des Espagnols, qui, se prêtant étroit appui, n'étaient guère flattés de voir un des leurs mené au gibet. Quant à moi, je pense que l'on avait voulu prévenir les désordres volontiers suscités par les Espagnols aux dépens des nôtres. Ils étaient très humiliés et se trouvaient offensés, si quelqu'un d'entre eux subissait en public correction et dégradation, quoiqu'ils l'eussent bien mérité. Cela s'était vu suffisamment lors de la double exécution du marché du Vendredi et du marché aux Grains, dont on a fait plus haut le récit.

Pour eux la vie d'un Gantois ne valait guère plus que celle d'une bête. On le vit derechef par ce qui advint le 3 décembre, vigile de Sainte-Barbe, près le marché du Vendredi, à côté de Sainte-Claire. Un Espagnol, pris de boisson, voulut, en travaillant la serrure de son couteau, ouvrir la porte d'une maison où certaines filles tissaient de la laine. Or, le maître du logis, un mesureur de grains, rentrant, gris également, et trouvant cet homme secouant sa porte, lui demanda ce qu'il prétendait faire. Une querelle s'ensuivit, d'autant plus aisément que les deux interlocuteurs étaient gris et ne se comprenaient pas. L'Espagnol, comme le font sans délai ceux de sa nation, tira sa rapière, pensant en frapper son adversaire; mais celui-ci, doué d'une force peu commune, se jeta sur lui, et, quoique sans armes, à part peut-être son couteau de table, il lui serra la gorge si bien qu'il le réduisit à l'impuissance.

Entendant ce vacarme, les gens de la maison ouvrirent l'huis, livrèrent passage au maître du logis et fermèrent la porte au nez de l'Espagnol. Sans retard, celui-ci courut au poste du marché du Vendredi porter plainte, en exagérant l'affaire, et revint accompagné de sept ou huit des siens qui s'en furent cogner ferme à la porte de la maison; et, comme on ne s'empressait pas suffisamment à leur gré, ils ramassèrent un madrier, jetèrent bas la porte, et, pénétrant dans la maison, ils accablèrent tous ceux qui s'y trouvèrent, hommes et femmes, de coups de fourquine ou de toute autre arme, sur la tête et le dos comme si c'était du bétail. Si bien que le lendemain quatre personnes se trouvèrent alitées, avec la perspective de garder à jamais des infirmités douloureuses en témoignage de ces brutalités. Une vieille femme, qui ne s'était pas assez empressée d'accourir au devant d'eux, fut battue d'importance. Cette maison abritant deux familles, un pauvre homme, qui ne savait rien de la précédente algarade, fut saisi dans son lit, et poussé dans la rue, les mains liées sur le dos, en chemise et sans que le



Arrestation, d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.



Ancienne église abbatiale de Saint-Pierre a Gand,
Fac-similé d'un dessin colorié d'A. van Wynendale, XVIe siècle.

temps lui fut laissé de dissimuler sa nudité; il fut mené devant le commandant auquel ils déclarèrent que cet homme et les autres avaient mérité la mort. A quoi le capitaine aurait répondu qu'ils avaient eu tort de ne pas les massacrer. On voit, par cet exemple, combien étaient mesurés leurs discours et quelles cruautés subissaient les habitants sans pouvoir porter plainte aux chefs de ces énergumènes, de crainte de pire aventure encore. Les échevins ne pouvant informer ni instruire à charge des soldats, on envoyait ceux qui avaient sujet de se plaindre se confesser au diable.

Peu de temps après, Liévin van Destel fut dépouillé par les soldats que lui-même hébergeait et qu'il tenait et recommandait pour honnêtes compagnons. Pendant qu'il était en voyage, ils s'introduisirent de force dans son comptoir, firent à l'aide d'un ciseau à froid sauter la battée de pierre où le pène de la serrure avait prise, et s'emparèrent d'une grosse somme d'argent et d'un coffret renfermant des anneaux et objets divers parmi lesquels deux cuillers d'argent; le tout valant à peu près 300 couronnes d'or. Ils laissèrent en place une sébille de monnaie d'or, et une partie d'argenterie, des gobelets, des coupes, une lampe, etc. On trouva le lendemain dans les décombres un petit marteau dont les voleurs se servaient habituellement et une pince d'armurier. On sut également qu'ils avaient à diverses reprises demandé aux messagers si leur maître avait beaucoup d'argent. Mais telle était la perversité de ces coquins qu'ils imputaient le vol au maître du logis, disant qu'il simulait ce délit pour les couvrir de honte et les expulser de chez lui. Ils se signaient, indignés de ce qu'un vieillard eût conçu de tels desseins, et parlaient de le mener devant leur commandant et de lui faire faire amende honorable. Peu de temps avant, ils avaient jeté dehors, tout en larmes, un de leurs camarades cantonné avec eux, en lui reprochant un vice abominable. Ils en avaient agi de la sorte parce qu'ils reconnaissaient leur camarade trop honnête pour contribuer à l'exécution de leur projet criminel, et redoutaient qu'il les dénonçât au cas où il les eût surpris.

Le dimanche 8 décembre, Messire François Helfhaut, prélat de Saint-Pierre, trépassa entre trois et quatre heures de relevée.

Le même jour, le doyen de chrétienté annonça que l'évêque de Tournai lui avait transmis des lettres de l'évêque de Cambrai d'après lesquelles, le lundi et mardi 1 et 2 décembre, un combat acharné se serait livré en France, poursuivi pendant deux jours entiers. Les troupes du Roi auraient infligé une terrible défaite au prince de Condé. Celui-ci fait prisonnier aurait été ramené dans Paris. C'est entre cette dernière ville et Orléans que la bataille aurait eu lieu; mais ces nouvelles ne se confirmèrent pas, ce qui donne à présumer qu'elles étaient de pure invention. D'après d'autres ecclésiastiques, une prise d'armes aurait eu lieu près de Metz, en Lorraine, mais tout cela était bien sujet à caution, et autant en emportait le vent.

Maître Roland van Hembyze avait dit, de son côté, que les cinquante sous n'étaient pas encore affectés sur les revenus de Flandre, et que la tête

lui enflait lorsqu'on lui parlait de cette affaire, tant elle avait coûté de soins et de tracas aux échevins.

CHAPITRE XXIII.

Quatre iconoclastes et émeutiers sont, à Gand, traduits devant le magistrat et envoyés au gibet. L'un d'entre eux, pendu le second, interpelle publiquement au pied de la potence et dénonce maître Arthur Boessens, qu'il trouve parmi les curieux. Le quatrième des condamnés chante un refrain en montant à la dite potence.

Le jeudi, 11 décembre, quatre prévenus furent, vers dix heures du matin, conduits du Châtelet en la salle de la justice criminelle sise en la partie postérieure de la maison scabinale, afin de répondre du bris d'images et autres délits du même genre. L'un après l'autre ils furent jugés, comme auteurs de crimes à main armée. Le premier, nommé Bertram, né à Gand, avait porté la hallebarde à l'instar de maître Jean Onghena, et aidé à jeter bas le crucifix érigé près de la maison des Templiers. Il était également accusé d'avoir monté la garde, en armes, près de divers couvents mis à sac par ses complices, et d'autres semblables méfaits. Le second, originaire de Comines, localité de l'Ouest, s'était hautement vanté d'être l'un des chefs ou promoteurs des iconoclastes gantois, et s'était tiré vers Deynze; il y avait commis force violences au couvent de Sainte-Marguerite, brisant les ornements de l'église ainsi que quelques verrières; il aurait en outre découvert et révélé à certains de ses complices des tableaux que l'on avait dissimulés et qui furent mis en pièces. Le troisième, un Français d'Estaires, était prévenu d'avoir amené de Dieppe, en France, un prédicant sectaire qui, par ses prêches aux environs de Gand, avait séduit maint auditeur. Celui-ci était également convaincu d'avoir paradé, le mousquet sur l'épaule, et d'en avoir menacé les catholiques. Le quatrième, originaire de Gand, de même que le premier, avait, lui aussi, à se reprocher tels délits de sédition. Suppliant le magistrat, ils remontrèrent qu'ils avaient passé quinze à seize mois en prison, en grande souffrance, prenant en patience leur mal; qu'ils avaient au surplus été égarés, croyant que leur conduite n'encourait aucun reproche, mais était au contraire méritoire. Ces représentations ne servirent à rien, car nul délit ne courrouce la justice au même titre que la sédition ou soulèvement; or, c'était là leur délit capital, comme aussi c'était de leur part un crime pervers d'avoir osé violer et déshonorer les temples de Dieu et les choses lui consacrées. Héliodore, pour un crime semblable, fut battu de verges par les esprits célestes, et le capitaine

Nicanor, pour avoir levé une main menaçante contre le temple de Dieu, fut vaincu et sa tête perverse et sa main maudite furent clouées au parvis du saint édifice. En conséquence la sentence rendue contre eux portait qu'ils périraient par la hart au marché aux Grains et, qu'à l'exception des deux Gantois, tous leurs biens seraient confisqués. Après cela ils furent emmenés au Châtelet, en sortant par la porte de derrière de la maison scabinale, contrairement à l'usage qui veut que les condamnés soient menés par la grande porte. Le sous-bailli accompagné de ses hallebardiers, après avoir mené les condamnés au Châtelet, revint sur ses pas et prit place, après avoir longé le cimetière de Saint-Nicolas, près de la potence double à côté de la maison des Batteurs d'huile et vers le marché au Poisson; une échelle neuve y était appuyée.

Les magistrats avaient pris place aux fenêtres, garnies de coussins, de la maison dite l'*Éléphant*. Bientôt on amena le délinquant natif de Comines, un homme de bonne mine, âgé d'une trentaine d'années. Il invoquait Dieu, suppliant miséricorde pour toutes les fautes qu'il pouvait avoir commises dès son enfance, demandant pardon à tous et recommandant son âme à Dieu. Il fut lancé du haut de l'échelle et pendu. Ce fut alors le tour de Bertram Schee, Gantois, voiturier, qui de coutume convoyait les peaux des tanneries et demeurait au fossé des Corroyeurs. Il laissait une femme enceinte et cinq à six petits enfants; sa femme, apprenant que l'on allait pendre son mari, s'enfla tout roide (*sic*) (1), à ce que l'on dit. Ce patient monta courageusement à l'échelle, pieds et jambes nus jusqu'aux genoux, pauvrement vêtu, quant au reste, de vêtements bis. Il s'exprima d'un ton délibéré, recommandant son âme à Dieu et dit, au moment où on lui passait la hart au col : *Voici le collier de misère; toutefois je meurs bien volontiers et avec résignation, et l'ai mérité. Je meurs aussi volontiers que si j'allais manger ou faire bonne chère, ou si j'allais prendre part à quelque jeu.* Jetant un regard du côté de l'auberge du *Cerf bigarré*, il vit, proche cette maison, maître Arthur Boessens, une toque de velours sur la tête; ainsi qu'on a pu le voir plus haut, celui-ci avait été l'un des quatre capitaines de la ville et avait, à la tête de ses hommes, effectué la démolition de l'église des gueux. Lors, il dit : *J'en vois un ici-bas, qui rit, à côté du bailli de Saint-Pierre, et a plus de droit ou tout au moins autant que moi à être pendu, car il portait l'arquebuse au sac des églises, et c'est lui qui nous a trahis et conduits où nous sommes.* Comme, ensuite, il invoquait Dieu, le bourreau le lança dans le vide et il se trouva pendu à côté de son complice vers le marché au Poisson. Des murmures s'élevèrent : beaucoup blâmèrent le prédit Boessens de s'être montré à cette exécution où lui arrivait un affront qu'un galant homme ne voudrait pas subir pour cent livres de gros. D'autres rappelaient qu'on l'avait vu frayer avec le petit Goetghebuer, un des plus compromis parmi les commandants des iconoclastes, et qui n'était en somme qu'un jeune fou et un débauché, opprobre de sa respectable famille et dissipateur de son patrimoine.

(1) *Zijn* huijsvrauwe.... bezwalt al stijf.



Soldats espagnols avec tambour et fifre, d'après une gravure du XVIe siècle.

L'événement fut commenté de façons très diverses. D'aucuns assuraient que Boessens avait été accusé à tort, n'ayant rien fait sans ordres; que toutefois il n'aurait pas dû s'armer d'une arquebuse et d'autres propos semblables.

Le bourreau, ayant déplacé son échelle, savoir l'appuyant à l'autre bras de la potence double, du côté où se trouvait le Châtelet et l'*Éléphant*, on amena le troisième condamné, le Français d'Estaires, un bel homme d'environ quarante ans. Grimpant à l'échelle, celui-ci entonna un refrain français, dont il chanta fort bien deux ou trois couplets, comme s'il n'eût eu rien à voir dans le supplice pour lui préparé. Certains assistants s'approchèrent autant pour l'entendre mieux que parce que le déplacement de l'échelle les empêchait de voir de la place où ils avaient assisté à l'exécution des autres suppliciés, dont le visage était tourné vers la maison des Batteurs d'huile. Quand l'homme fut juché au sommet de l'échelle, le bourreau lui passa le licol, et il invoqua Dieu, disant entre autres choses à la foule : *Adieu mon freers* [sic].

CHAPITRE XXIV.

D'une violente commotion et meurtrier attentat, qui éclata lors de l'exécution du troisième patient, les soldats espagnols dégainant leurs rapières et chargeant la foule d'estoc et de taille, comme un troupeau de moutons. Nombreux blessés et bourgeois demeurés morts sur place; excès commis par la soldatesque sur d'autres points de la ville.

Or, comme le bourreau se disposait à lancer le condamné du haut de l'échelle, une légère rumeur s'éleva de la foule. Les curieux postés aux abords du *Lévrier* et de l'*Éléphant* se bousculèrent et se portèrent en avant. La presse avait renversé un banc sur lequel se trouvaient debout quelques personnes, d'où ce mouvement. Ceux qui se tenaient au premier rang autour de la potence, ne sachant ce qui se passait, avancèrent pour faire place, redoutant les sévices des Espagnols, dont les brutalités étaient présentes à tous les esprits. Or, il suffit de ce remous de la foule pour que les Espagnols, postés devant la maison des Batteurs d'huile, se missent en garde comme s'ils redoutaient un assaut. Cette attitude était d'autant moins légitime que le mouvement de la foule ne s'était pas fait sentir sur plus de la moitié de la place; personne, dans cette multitude sans armes, ne pouvait songer à faire offense à ceux de la garnison. Bien plus, il n'y eut aucune résistance de la part des Gantois lorsque les soldats accoururent, l'épée haute. Quelques soldats, vrais insensés et malfaiteurs, se prirent à frapper dans le tas, comme en un troupeau de

moutons affolés, s'efforçant de fuir, malgré la gravité de leurs blessures. Des fuyards furent percés à coups d'estoc ; à d'autres des coups de taille ouvraient la tête; à d'autres encore on taillada les membres. Ces pauvres gens ne savaient comment se soustraire à cette grêle de coups meurtriers. D'aucuns, étalés sur le pavé, se trouvaient entourés d'un cercle d'épées nues. Jeunes et vieux partageaient le même sort. On foulait aux pieds les blessés; les goujats diaboliques, ces jeunes vauriens qui servaient de valets aux soldats, percèrent des hommes à terre à coups de couteaux, dagues et stylets. Un vieillard, ayant trébuché, tomba à genoux et demanda miséricorde à mains jointes ; pour toute réponse, il reçut un coup de taille qui lui fendit le crâne. Nul obstacle à la frénésie de ces furieux. Aucun chef de quelqu'autorité ne se trouvait là pour les maîtriser; leur barbarie put donc se livrer carrière. Je dois dire que la généralité s'abstint de donner des coups de pointe, lâcheté qui fut le fait de quelques-uns seulement, coupe-jarrets sanguinaires qui, non seulement, portaient cinq ou six estocades à un malheureux, mais frappèrent cinq ou six personnes tour à tour. C'était un spectacle pitoyable de voir de braves gens couverts d'un sang innocent. Il en demeura deux, morts sur le coup : l'un était un pauvre journalier qui fut traîné près du Châtelet où un grand chien se mit à laper son sang, ce que nul n'eut le courage d'empêcher. En même temps on vit, le long des maisons l'*Éléphant* et le *Lévrier,* dont les échevins occupaient les fenêtres, transporter un jeune homme dont la tête pendait ballottante, et qui portait sur son visage les couleurs de la mort.

Je ne perdis rien de ce spectacle et suis bien heureux d'être resté en vie pour le narrer, car je me trouvais au milieu de deux cents épées nues; pourtant je ne voulus pas rompre d'une semelle et me portai vers eux. Que Dieu, dont la droite me sauvegarda, en soit éternellement béni : je ne reçus blessure ni offense et, pendant que nombre de ceux qui m'environnaient recevaient force coups, je pus me sauver, chez un apothicaire, au coin du cimetière Saint-Nicolas. Je trouvai cette maison pleine de gens. Le maître de céans voulut fermer les deux vantaux de sa porte, mais il y avait un tel encombrement dans sa boutique qu'il n'y réussit que plus tard.

Cette alarme, provoquée sans nulle raison, mit en un instant la ville entière en émoi. Les femmes en larmes parcouraient les rues. En maint endroit on voyait revenir des gens couverts de sang et blessés, inondés de sang au point que souvent leurs femmes ne les reconnaissaient plus. Les Espagnols qui ne s'étaient pas trouvés mêlés à la bagarre, accouraient de tous côtés, armés de lances, arquebuses, épées à deux mains et autres armes. Portes et fenêtres se barricadaient de crainte de pillage et de massacre général. Ne pouvant rentrer dans les maisons, où ils voulaient prendre leurs armes, les soldats brisaient les volets épais des fenêtres, protestant qu'ils poignarderaient le fils de leurs logeurs, partout où ils le rencontreraient, fût-ce dans six mois. Ceci arriva chez la veuve de mon frère, Pierre van Vaernewyck, rue Magelein; craintive, comme il est bien naturel à son sexe, elle ferma porte et volets comme



Arquebusier, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

l'avaient fait tous ses voisins et courut se cacher au fond de sa demeure, ignorant qu'un soldat, logé chez elle, voulait rentrer prendre ses armes. Cet homme toutefois s'introduisit en passant par dessus le mur. Rien d'étonnant à la panique qui s'emparait des femmes, des veuves surtout, puisque certains soldats espagnols s'effrayèrent au point que, courant à leur logis, ils s'y cachèrent, verrouillant portes et fenêtres. Cela se passa en la maison des Mesureurs, chez Gérard Van Salenson (1), libraire, et ailleurs, alors que pas une main, par toute la ville, ne se leva pour leur résister. D'après ce que pensent certaines personnes, ceux de la garnison espéraient rencontrer quelque résistance afin de pouvoir faire passer les Gantois pour émeutiers et ennemis du Roi, et trouver, par ainsi, occasion de piller la ville et de la réduire en cendres. Certains avaient pris les devants pour en agir de la sorte.

CHAPITRE XXV.

Deux patrouilles espagnoles occupent le marché aux Grains après ce massacre. Cinq personnes mortes sur place ou immédiatement après; leur identité et comment elles avaient péri.

Toute personne sensée fera la part du courage qu'il avait fallu à ceux de la garnison pour de tels exploits. Rien ne pouvait laver pareille honte; mais ils prenaient les choses comme s'ils n'avaient fait que riposter aux attaques d'une racaille impie. Des patrouilles arrivèrent, coup sur coup, du marché au Poisson et de la rue des Champs, tambour battant et drapeaux déployés, comme pour étouffer une sédition. Or les arrivants trouvèrent le marché aux Grains jonché de manteaux, capes, toques et chapeaux abandonnés par les fuyards. La troupe fit demi tour. Le poste de la maison des Batteurs d'huile occupa les avenues du marché, sans rencontrer homme qui résistât, ni chien qui aboyât. Demeurés seuls sur la place et dans les rues, ils purent se convaincre de l'injustice et de la déraison qu'ils avaient fait voir en infligeant à d'honnêtes gens des misères à faire pleurer des pierres.

Or, le sous-bailli et ses hallebardiers étaient demeurés à leur poste près de la potence, sans que nul d'entre eux se mît sur l'offensive. Ils ne croisèrent même pas la hallebarde mais se tinrent au port d'arme. A vrai dire, ils ne se trouvaient pas en nombre suffisant pour maintenir les Espagnols, ivres de sang

(1) Ce libraire important, établi rue Haut-Port à l'enseigne de la Bible, fut notamment l'éditeur des œuvres de Marc van Vaernewyck.



HALLEBARDIERS, D'APRÈS HANS BURGKMAIR.

et ne pouvaient qu'accroître leur rage, car toute tentative de conciliation eût été considérée par les agresseurs comme de la résistance ouverte. L'intervention de ceux qui montaient la garde à la maison des Batteurs d'huile, avec mission d'empêcher toute violence ou atteinte au bon ordre, eût été autrement efficace; or leur intercession avait été tout à fait inopérante : ils auraient dû clouer de leurs lances les assassins, au cas où ceux-ci n'auraient pas voulu cesser leurs criminels attentats contre les innocents. Tout au moins eussent-ils dû garotter et mener en prison quelques-uns de ces scélérats.

Le bourreau, étant demeuré indécis quelque temps au milieu de la bagarre au sommet de l'échelle du gibet, lança le troisième condamné comme les deux autres et l'étrangla. Le quatrième patient fut amené peu après, et pendu à côté du Français supplicié, lui troisième, sans que grande attention fût faite à ce qu'il dit, ou à la façon dont il fut exécuté, car chacun avait à s'occuper simplement de ses propres affaires. Toutefois je pouvais tout observer par les fenêtres de l'apothicaire dont j'ai plus haut fait mention.

Nous apprîmes l'après midi, et ce n'était que trop vrai, que quatre personnes étaient mortes sur place. En premier lieu le prédit pauvre homme, portefaix de son état; puis un jeune homme d'environ vingt-quatre ans, fils d'un riche bourgeois du nom de Jean De Vos, habitant la rue de l'Escaut. On l'appelait Jean De Vos le sourd, parce qu'il était dur d'oreille et afin de le distinguer de Messire Jean De Vos qui habite en face. Le jeune De Vos était revenu de France par la Suisse et la Lorraine, où, par suite de la guerre

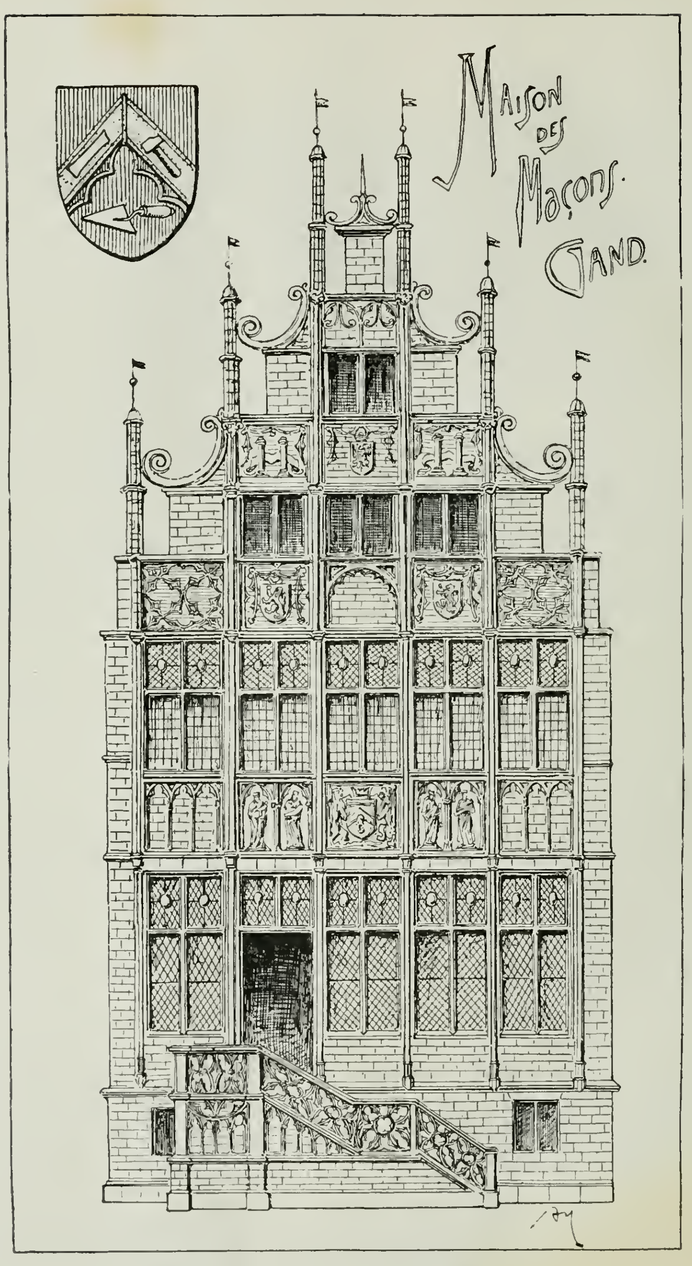
des huguenots de Condé et des soldats du Roi, il avait couru de grands périls. Il était réputé honnête et de bonnes mœurs, ne méritant pas de périr aussi misérablement par des mains scélérates. Ceux qui le virent mort, disaient qu'il avait reçu une étroite blessure comme celle d'un stylet ou d'une dague effilée et n'ayant presque pas fait couler de sang. L'hémorragie avait été interne; le coup porté au côté, dans le pli de l'aine, avait traversé la vessie, de sorte que l'urine avait coulé et non le sang. Jamais coup ne fut plus malheureux, car il portait un pourpoint épais et fortement doublé qui eùt pu braver plus d'un coup d'estoc (1); mais, comme si l'assassin eût eu le loisir de choisir la place pour frapper un coup mortel, l'arme avait passé entre le pourpoint et les chausses, où elle n'avait rencontré que la chemise de la victime. Le père du jeune De Vos était absent de la ville quand ce deuil l'atteignit, mais quelle ne fut pas la douleur de Madame sa mère quand elle reçut pareille nouvelle! Tous ceux qui ont cœur de père ou de mère le concevront, et aussi quelle fut la peine du vieux De Vos.

La troisième des innocentes victimes de ce funeste événement se nommait Gilles De Buck; c'était un gros et brave homme de cinquante ans environ et remplissant les fonctions d'huissier de la ville. Voyant accourir furieux les Espagnols qui hurlaient : *aux armes! aux armes!* savoir pour courir sus à un troupeau d'agneaux qui ne faisaient ni n'avaient songé à faire mal, il prit la fuite (comme il était bien naturel) et courut jusqu'au delà du ruisseau de la prison; mais, arrivé là, il fut attaqué par un sanguinaire assassin, qui portait roulé sous les aisselles un manteau bleu, et qui l'accabla de coups de rapière que De Buck para du mieux qu'il put, des mains et des bras, autour desquels il avait précipitamment enroulé son manteau. Or le prédit assassin, voyant qu'il ne parvenait pas à le blesser, lui allongea un coup de pointe qui pénétra entre la poitrine et l'épaule, et le tua roide comme bœuf ou sanglier, si bien que l'on entendit même au loin les os craquer sous le coup. La victime chancela et, mortellement blessée, s'éloigna dans la direction de sa demeure située rue du Marais. Comme il était parvenu à hauteur de la maison des Charpentiers, lez le cimetière de Saint-Nicolas, et pensant traverser la ruelle longeant la maison des Maçons (2), De Buck se sentit faiblir et s'affaissa sur le banc placé devant

---

(1) Au dix-septième siècle encore on se servit beaucoup, comme défense, de ce genre de côtes de mailles ou de brigantines secrètes, qui pouvaient se dissimuler aisément à une époque où le costume de ville et l'équipement du soldat se copiaient respectivement à l'envi. Souvent des côtes faites de grosse toile, à plusieurs toubles et brodée de chanvre solide, se mettaient sous le pourpoint, et quelques collections gardent des spécimens de ces « gilets d'armes ». Au même ordre de défense se rattachent la *gorgiera* italienne, colletin qui se dissimulàit et protégeait la gorge et l'artère carotide; la *brascia vola*, brassart qui défendait le bras gauche; enfin les carcasses d'acier à ressort qui garnissant le fond d'un feutre de ville protégeaient efficacement le crâne.

(2) La maison des Maçons s'élevait rue de la Catalogne, à l'emplacement actuel de l'*Hôtel du Comte d'Egmont;* la ruelle dont parle Vaernewyck a été élargie récemment et est devenue la rue du Cornet de poste. Nous reproduisons, à la page suivante, d'après un dessin de Goetghebuer, la maison des Maçons dont l'architecture était des plus remarquables; elle avait été construite dans la première moitié du XVIe siècle.



MAISON DE LA CORPORATION DES MAÇONS A GAND,
aujourd'hui Hôtel du comte d'Egmont, rue de la Catalogne.

la maison d'un vannier proche la maison des Maçons. Il soupira : *Ah! laissez-moi m'arrêter un peu, je me sens si mal*. Peu après, il rendit l'esprit, précédant dans l'Éternité le dernier des suppliciés que l'on devait pendre. Sa dépouille mortelle fut reçue dans la maison du prédit vannier. Je connaissais fort bien ce pauvre homme, et avais marché avec lui sous la bannière de la confrérie Saint-Georges, en 1560, alors qu'il était roi de l'arbalète, pour avoir abattu le maître oiseau. Il avait épousé une fille Van Kerrebroucx, et était frère de maître Pierre De Buck, arpenteur de la ville et mathématicien, lequel était mon parrain (1). Item, j'avais fait route avec ledit Gilles, en longeant, près le cimetière Saint-Nicolas, la ci-devant maison des Épiciers. Voyant les gamins sauter par dessus le mur du cimetière, pour se débarrasser mieux de la presse et courir plus librement, en traversant l'église et le cimetière, au devant des condamnés que l'on reconduisait à leur geôle, il se prit à rire des chûtes et culbutes de ces polissons, et s'écria : *Voyez-les se bousculer les uns les autres!* Il se doutait bien peu que la mort le guettait et qu'avant une heure il rendrait l'âme, de l'autre côté du cimetière, et comparaîtrait devant le tribunal de Dieu. Hélas! combien nous sommes ignorants de l'heure prochaine où la mort nous atteindra! Sans doute nous nous rangerions tous au parti de la vertu si nous réfléchissions que ne nous sommes jamais sûrs de vivre une heure révolue. Bien vrai est ce vieux dicton : *Nul n'est sûr de demain si de Dieu crédit n'obtient*. Sans doute j'aurais lié conversation avec le digne homme si la cohue n'avait été aussi forte, chacun cherchant à se placer le mieux possible pour voir faire justice. J'avoue du reste que je m'offensai quelque peu de le voir rire d'une niaiserie, alors que de malheureux condamnés se trouvaient en telles angoisses et extrémité. Je ne jugeai donc pas devoir lui adresser la parole, de crainte qu'il ne me parlât de pareilles bagatelles qui me semblaient cadrer bien peu avec l'heure. Dieu reçoive sa pauvre âme en miséricorde et aussi celles de ceux qui périrent en même temps; car tous nous sommes fils de la vanité, et comme tels remplis de péchés et d'imperfections.

Le quatrième qui demeura tué sur place était un procureur du nom de Martin De Cleerck, également connu sous le nom de Martinot Van der Spiere. C'était un petit homme, sec, à face ridée, âgé d'une cinquantaine d'années, d'esprit remuant et doué d'une mémoire peu commune. Il habitait la ruelle qui de la rue de l'Escaut mène au Moulin à eau; il avait huit enfants et sa ménagère était enceinte par surcroît. Un des assassins lui porta une entaille au col; il tomba à genoux et tout ensanglanté supplia à mains jointes qu'il eût la vie sauve. Prières superflues; le digne et honnête homme reçut en pleine poitrine un coup mortel et demeura étendu sur le pavé comme un animal égorgé. Quand le corps eut été porté dans une maison proche, et que l'alarme

(1) Pierre de Buck, fils de Simon et de Jossine vanden Bogaert, était géomètre juré de la ville de Gand. Il s'acquit une certaine popularité comme faiseur d'almanachs, et les imprimeurs firent figurer son nom sur des almanachs jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Ses armoiries représentaient *un bouc rampant sur une vigne*.

eut cessé, le sous-bailli et maître Pierre De Vos procédèrent à l'examen des blessures du défunt. Ils constatèrent que sa blessure était large et profonde à pouvoir y faire pénétrer les quatre doigts de la main. Le sous-bailli s'étant retiré pour exercer plus loin son office, le prédit De Vos proposa d'examiner, afin de mieux exposer toutes choses à l'autorité, si la victime ne présentait pas d'autres blessures. On retourna donc le cadavre, et l'on put constater qu'il avait reçu une autre blessure au dos; relevant la chemise et le pourpoint, on trouva cette plaie aussi large et effroyable que celle constatée de prime abord. Ces constatations se firent en la demeure d'un chapelier du marché aux Grains, près du *Druifsteen* et en face l'église Saint-Nicolas. De Cleerck avait gardé au côté son écritoire; c'était tout l'armement du digne homme.



Chapelier, d'après J. Amman.

Un jeune garçon récemment arrivé de Bruges, âgé de quatorze ans, et qui, afin de mieux voir l'exécution, était grimpé sur une charrette, fut également tué roide. Cet enfant se jeta du haut du chariot pour se sauver de la bagarre et fut égorgé comme un poulet et haché menu. Ces coquins sanguinaires, on le voit, ne respectaient ni cheveux blancs ni enfance. Le sang de leurs victimes réclame vengeance au trône de Dieu, comme le sang innocent d'Abel et le sang de Zacharias, fils de Baruch, dont il est parlé en l'Évangile.



CHAPITRE XXVI.

Des habitants de la ville sont en divers endroits blessés par ces Espagnols enragés et hors d'eux. Le commandant du Château Neuf fait tirer un coup de bombarde chargée à boulet sur la ville; noms de quelques blessés et circonstances où ils avaient été atteints.

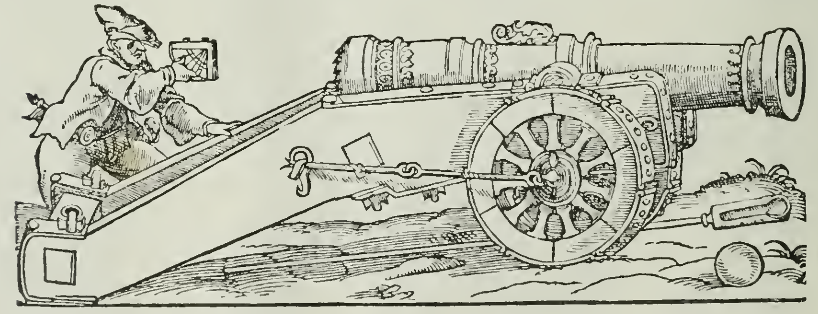
Ajoutez que, de toute part, les Espagnols avaient couru aux armes; se comportant comme si la ville avait été livrée au pillage, ils couraient sus aux passants. Un assassin frappa, marché au Foin, un pauvre diable qui tomba à genoux et fut sauvé par l'intervention d'un autre soldat. Un ribaud logé en face de chez moi porta deux ou trois coups de rapière à un marchand de lin qui se trouvait à sa porte, près de la ruelle aux Moutons.



SOLDATS ET RIBAUDE DU XVIe SIÈCLE.

Témoin du fait, le petit capitaine logé chez Lybersael lui courut sus, la rapière au poing, et lui en donna sur le dos de tels coups de plat que ce malandrin s'enfuit à toutes jambes dans la direction du cimetière Saint-Jacques. Deux hommes se trouvaient près du pont Saint-Michel; l'un d'eux reçut à la tête deux ou trois coups d'une rapière cassée, et se sauva tout ensanglanté jusque chez lui. Le portier de la cour d'Egmont, se trouvant devant l'hôtel de son maître, n'échappa aux coups d'un coupe-jarret espagnol qu'en se jetant vivement en arrière et en fermant la porte. Rue des Vanniers, un homme, dont le seul crime était de regarder dans la rue, eut la tête fendue. Rue des Peignes, les ribaudes espagnoles et les goujats lancèrent de la paille par les fenêtres; d'autres ribauds s'en emparèrent et lièrent les bottes à des hampes pour mettre le feu aux maisons. Ce qui plus est, le lendemain, vendredi, il y en eut qui, au marché du Vendredi, arrachèrent la paille des chariots, la lièrent à des bâtons, et, les ayant fait flamber, firent mine d'incendier les échoppes du marché, ce que les commères empêchèrent par bonheur. On vit aussi courir ces incendiaires au pont de la Décollation. D'aucunes de leurs ribaudes disaient qu'il fallait égorger, la nuit, tous les habitants; on les entendait crier à ceux qu'elles connaissaient : *Spaniole, en as-tu au moins tué et blessé beaucoup?* Des soldats disaient en langue espagnole qu'ils avaient espéré récolter ample moisson de couronnes d'or, mais qu'à leur grand regret le coup était manqué. En somme, ils avaient penser piller et mettre à sac la ville tout entière; on leur avait promis en sortant d'Italie que les Pays-Bas leur réservaient force pillages; mais l'événement était bien différent, et ils n'avaient pas trouvé chez nous le désordre qu'ils avaient escompté.

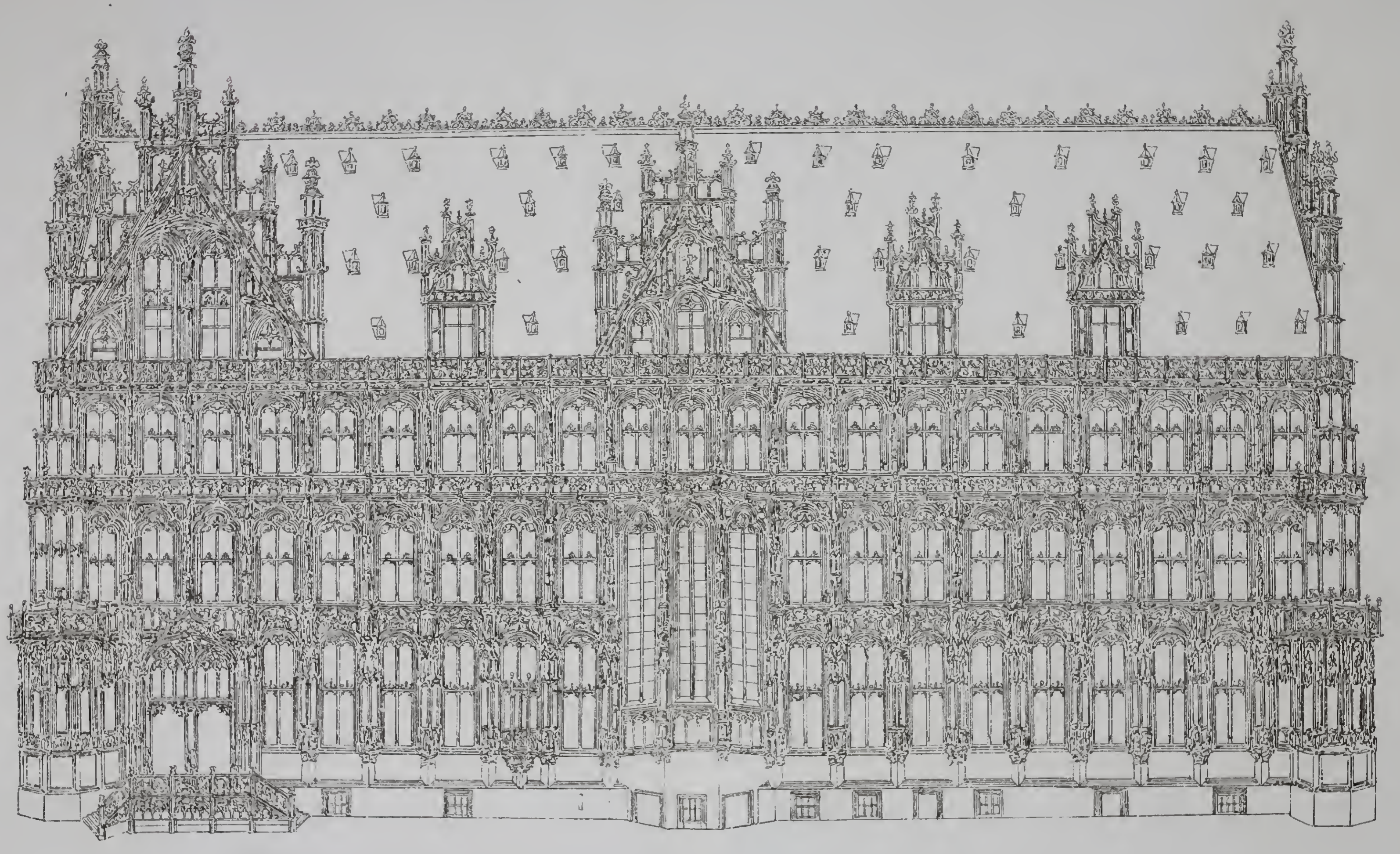
Le commandant du Château Neuf ne pouvait laisser passer cette occasion de montrer son manque de sens. Il fit pointer sur la ville une grosse pièce



Pièce d'artillerie du XVIe siècle.

d'artillerie et voulut qu'elle visât la Maison scabinale. Mais le maître-bombardier visa plus haut; le coup passa par dessus la ville, et le boulet tomba à Akkergem, y creusant une énorme excavation, puis par ricochet se terra dans une butte de moulin, à plus de six pieds de profondeur. Beaucoup de gens

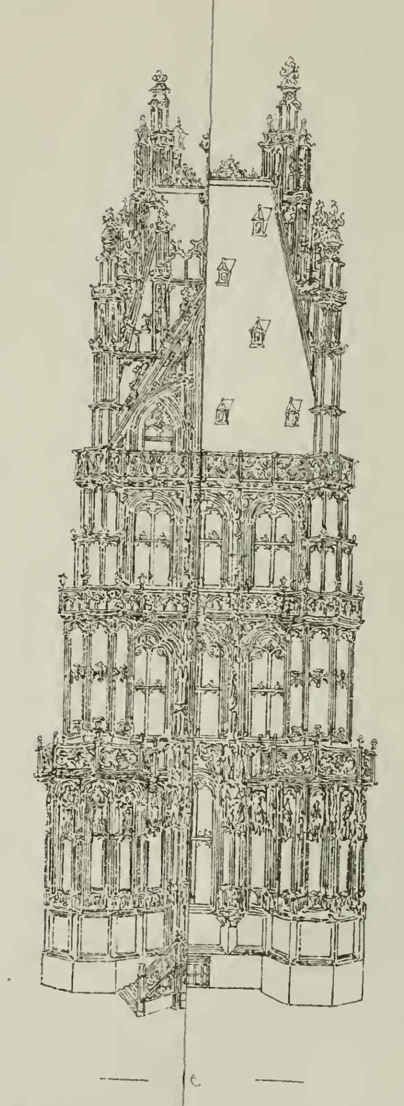
HÔTEL DE VILLE DE GAND _ (Façade vers la rue Haut-Port).



— Reproduction des projets originaux au complet, datant du commencement du XVIe Siècle —

Lith N. Heins Gand — (Actuellement conservés à la Bibliothèque de la Ville)

Ces plans sont l'œuvre des grands architectes flamands, Dominique de Waghemakere et Rombaut Keldermans, du commencement du XVIe siècle.



entendirent le sifflement du projectile. Certains habitants, qui s'étaient trouvés à l'intérieur de la citadelle, affirmaient que le commandant avait menacé de la potence le maître-bombardier qui refusait de tirer, alléguant que, devant que l'on recourût à de telles extrémités, il convenait s'assurer de ce qui se passait en ville, et si les habitants encouraient quelque reproche. Il menaça de rechef, dit-on, le pointeur de le faire pendre, pour avoir manqué la maitresse cheminée (1) de l'hôtel de ville, auquel il en voulait. Je ne démentirai pas le fait; mais, si Dieu seul sait la vérité, cet officier toutefois avait meilleur renom. On remarquera combien ils étaient discrètement avisés de bombarder une ville avant de savoir ce qui s'y passait! Ce coup de bombarde fut entendu jusque près d'Alost.

Simultanément il se commit beaucoup d'attentats qu'il serait trop long de narrer ici et qui répugneraient au lecteur. Certains de ces ribauds frappèrent et menacèrent les bonnes gens chez lesquels ils logeaient; d'autres expulsaient brutalement les femmes affolées qui rentraient se cacher chez elles; d'autres encore, survenant pendant que leur hôte et sa ménagère se trouvaient à table, essuyaient à la nappe leurs armes ensanglantées. Rien d'horrible comme les exactions et vexations intolérables que les bonnes gens de Gand durent subir. Il fallut bien avaler leurs avanies, et, comme si de rien n'était, ils entraient dans les maisons des bourgeois ou couraient les rues en chantant et en jouant du luth. Ils s'installaient sans invitation à la table des bonnes gens, comme pour insulter au sang humain qu'ils avaient répandu.

Le Maestro del Campo avait fait quatre prisonniers, et confisqué les rapières de quelques-uns, afin de vérifier s'ils s'en étaient servis pour porter blessures. On assure, en effet, que le sang laisse sur l'acier une trace indélébile; on ne peut l'enlever si ce n'est par le feu. Dieu a permis, semble-t-il, qu'il en soit ainsi afin que les meurtriers n'échappent pas à la justice.

Aussitôt les premières arrestations, les malfaiteurs, se rendant justice, prirent peur. Un grand nombre s'enfuit, notamment un nègre, logé rue de la Vallée, près de la Lys. Il avait maint crime à sa charge; sa femme poussa les hauts cris et fit grand vacarme de sa fuite.

Le lendemain et le samedi 13 décembre, on connut le nombre des blessés, et la qualité de quelques-uns d'entre eux. On cita Philippe De Stoppeleere, un gas bien découplé, geôlier du château des Comtes, si grièvement atteint qu'il fut ramené chez lui dans un fauteuil, et ne survécut pas à ses blessures; maître Guillaume, chirurgien-barbier au Polder, fidèle et fervent catholique, avait reçu un revers à la tête; Philippe Van Hoorebeque, menuisier, marché aux Moutons, était criblé de blessures, notamment à la tête, et ne s'en était tiré que grâce à une casaque de buffle à manches qui avait paré maints coups d'estoc et de taille; un riche tanneur de la Mude, Denis Dhooghe, avait reçu au crâne deux coups de taille, s'ajustant de biais comme si la rapière s'était pliée, et un troisième dans le col; un gentilhomme, Philippe Van Heverbeke, arrêté près

(1) *Die triumphante cave.*



Menuisier du XVIe siècle, d'après une gravure du temps.

du *Cerf bigarré*, fut frappé par derrière d'un coup qui l'eût percé de part en part, sans un large ceinturon de cuir sur lequel s'amortit le coup; il eût été frappé à la poitrine par le même malfaiteur, mais il le prit à la gorge, le terrassa et, le tenant sous ses pieds, il l'eût dépêché d'un coup de dague si la sagesse n'avait arrêté son bras, et s'il n'avait préféré lâcher son homme pour se jeter dans une maison voisine.

Tous les barbiers et chirurgiens de la ville étaient sur les dents, trop peu nombreux pour panser un si grand nombre de blessés. On disait, au greffe de la Keure, qu'il y avait eu cent quatre-vingts victimes. Celles-ci, d'après une autre source, avaient été seulement au nombre de cent soixante-quatorze. Messires de la Keure indaguaient en grande diligence sur tout cela, et dénoncèrent à la cour de Bruxelles cette barbarie inconcevable, tant de violences, dommages et excès.



CHAPITRE XXVII.

Le bâtard du duc d'Albe entre à Gand; il fait rechercher activement les auteurs de l'attentat du marché aux Grains. Exécution à Bruxelles. Excuses mensongères auxquelles les Espagnols ont recours; démenti formel que leur inflige un de leurs prédicateurs. Colère du prédit bâtard du duc d'Albe contre les Espagnols.

Le bâtard du duc d'Albe, qui avait rang ecclésiastique, fit son entrée à Gand, le lendemain après-midi, suivi de cent sept cavaliers, carabiniers et autres. Il portait un chapel d'hermine et un tabart orné d'une croix, signifiant qu'il appartenait au grand ordre d'Espagne dont il était le principal dignitaire, immédiatement après Sa Majesté le Roi. Il commande en chef toute la cavalerie espagnole et doit avoir quarante ans environ. C'est un homme de grande intelligence, ce qui le fait préférer aux fils légitimes du duc. Aussitôt arrivé, il doubla les postes aux environs de la ville, afin que les assassins fussent arrêtés. Le bourreau de Bruxelles était arrivé dans la suite de Monseigneur; on disait même qu'il y avait avec lui trois bourreaux. Le souverain-bailli de Saint-Pierre, Gérard Rym, et d'autres agents de l'autorité chevauchaient de tous côtés pour arrêter les coupables, et l'on disait que leur signalement avait été expédié en diverses villes. On ajoutait qu'une enquête minutieuse avait été ouverte sans retard, le dimanche même, et que, la nuit suivante, vingt soldats d'après les uns, trente d'après les autres, quarante d'après une autre source, avaient été mis aux fers. Parmi les prisonniers on citait le capitaine qui montait la garde à la maison des Batteurs d'huile lors du massacre, et aussi son enseigne; peut-être voulait-on savoir d'eux quels étaient les coupables; car, d'après l'opinion générale, ce n'était pas le poste de garde qui avait commis ces atrocités, mais d'autres Espagnols, venus de toutes les rues et sections de la ville pour assister à l'exécution. Le poste encourait toutefois de graves reproches pour n'avoir pas, de ses longues lances,



Soldat armé de la lance, d'après J. Amman.

écarté ceux qui assaillaient la foule à coups de rapière. Toutefois, tandis que certains témoins accusaient les hommes de garde d'avoir, eux aussi, porté des coups de lance aux bourgeois de la ville, d'autres affirmaient les avoir vus parant les coups des malveillants, et empêchant beaucoup de malheurs par leur intervention.

On racontait publiquement, le lendemain lundi 15 décembre, que certains inculpés avaient subi la torture au château des Comtes. On reçut avis, de Bruxelles, d'une exécution récente : celle d'un homme brûlé à petit feu pour avoir assassiné sa mère et sa sœur; mais ce n'était pas un luthérien comme le disaient quelques Espagnols extravagants et rageurs.

D'après la rumeur publique, onze blessés seraient encore morts à Gand, et l'on en citait quatorze autres dont les jours se trouvaient bien compromis. L'enquête judiciaire se poursuivait activement sous l'impulsion de Monseigneur. L'ouvrage ne manquait pas aux juges. Les Espagnols se fussent volontiers lavés les uns les autres, et, quoiqu'ils s'entendent à merveille, ils ne trouvaient aucune défaite qui pût se faire accepter. L'un alléguait que la bagarre était venue de ce que les Espagnols et les Gantois ne pouvaient se comprendre; l'autre que souvent des rixes éclataient en Espagne à l'occasion des exécutions capitales; d'après un troisième, le tout était venu de ce que, chez un habitant du quartier du pont Neuf, on avait trouvé huit hallebardes et autant de rapières; appelé chez le Maestro del Camp, cet homme aurait demandé miséricorde. Mais c'étaient là autant de mensonges inventés à plaisir; bientôt, ils ne surent plus que dire, et, regrettant ce qui s'était passé, ils avouèrent qu'ils étaient cause de tout.

Un de leurs prédicateurs, homme docte, s'était trouvé dans la foule et avait tout vu. Prêchant au couvent des Dominicains, il reprocha ouvertement aux Espagnols d'être voleurs, brigands et assassins, leur disant : *Vous voulez passer pour chrétiens et croyez suffisant de marmotter et réciter des prières avec force signes de croix. Non vraiment, vous ne tromperez pas la justice de Dieu. Si vous échappez au châtiment ici-bas, soyez assurés que vous avez un compte sévère à rendre en l'autre monde si vous ne faites pénitence suffisante et condigne.* On assurait également que le second prieur d'Espagne était révolté de cet abominable méfait; il s'était engagé à punir tous les coupables, fussent-ils capitaines, s'agît-il même du Maestro del Campo. Il exigeait que les camarades des coupables dénonçassent ceux-ci, menaçant de peine exemplaire ceux qui par leur silence seraient complices des criminels. Le 15 décembre, un Espagnol fut soumis à la question extraordinaire; un autre délinquant, d'après la rumeur populaire, aurait spontanément reconnu sa culpabilité au château des Comtes, avant d'être appliqué au banc de torture.

CHAPITRE XXVIII.

En quelle forme les postes espagnols sont convoqués pour assister à l'exécution de condamnés de leur nation; ceux de la ville ferment leurs portes et, pour la plupart, demeurent en leurs logis; édit publié à cet égard. Deux Espagnols pendus, tranchés en quartiers et décapités.

Le lendemain, mardi 16 décembre, les postes et régiments de la garnison se trouvèrent convoqués, plutôt pour empêcher les soldats de se mutiner que pour tout autre motif. Il était devenu manifeste pour eux et pour chacun que les habitants étaient gens paisibles et doux comme agneaux. On conjectura que de nouvelles exécutions allaient avoir lieu; mais ceux de la ville n'avaient aucune envie d'y aller voir, et préféraient rentrer chez eux. Les boutiques se fermaient au marché au Poisson, rue longue de la Monnaie et ailleurs, et les gens, qui se barricadaient de la sorte, disaient avoir reçu le conseil d'en agir ainsi, pour le cas où ces enragés d'Espagnols s'aviseraient de vouloir arracher à la justice les condamnés, leurs compatriotes. Ma femme vint très inquiète me quérir en la maison de l'Étape où je me trouvais, exerçant encore alors les fonctions de maître de l'Étape.

Les Espagnols, faisant partie des régiments de la garnison, occupèrent toutes les issues du marché aux Grains, et barrèrent le passage à tout Espagnol, ne laissant accès qu'aux personnes de la ville, qui se présentèrent en nombre fort restreint, le souvenir demeurant de la récente émeute, et aussi des précédents désordres du marché du Vendredi. Avis fut donné, à son de trompe, de par le magistrat, que si aucuns Espagnols avaient depuis le jeudi, jour de l'émeute, changé de logis, ceux qui depuis les hébergeaient avaient à en donner connaissance au Maestro del Campo. On espérait de la sorte arrêter de nouveaux coupables et les Espagnols, généralement ignorants de la langue flamande, ne savaient de quoi traitait l'ordonnance, qui d'ailleurs fut publiée par toute la ville, aux lieux de publication ordinaires. Vers midi deux patients, Espagnols, furent du château des Comtes traînés sur des claies, par le quai de la Lys [quai de la Grue], le pont du Laitage, le marché du Vendredi, la rue longue de la Monnaie, le marché au Poisson et ainsi jusqu'au marché aux Grains, où les attendaient deux bourreaux, celui de Bruxelles, un homme trappu en bottes fortes, et celui de Gand. Un gros billot de bois, sans pieds, peu élevé et scié en biais se trouvait placé derrière le gibet; à la place même où le plus de victimes



Prisonniers traînés sur la claie; exécution par la corde et mise en quartiers,
d'après un dessin de N. de Visscher.

étaient tombées, c'est-à-dire entre le gibet et le *Lévrier*. Le bourreau de Bruxelles expédia le premier patient; c'était un grand jeune homme de bonne mine, portant des bas rouges à retroussis. On me dit qu'il parlait d'abondant; mais je n'arrivai qu'après son exécution, ma femme m'ayant voulu empêcher de sortir. Il était alors près d'une heure. Je vis pendre le deuxième condamné, un maigre vieillard, laid et basané, la barbe grise et drue, mal vêtu, n'ayant que des caleçons de toile bise et les jambes nues, un pourpoint blanc sale et froissé. On le hissa avec une poulie, lui passant une corde sous les aisselles, ce qui donna à supposer pour quelques-uns qu'il défaillait. Il y avait bien six prêtres espagnols au pied du gibet; ils étaient en robe longue et tête nue, et exhortaient à haute voix le patient qui leur répondait comme un enfant qui récite une leçon. Arrivé au sommet de la potence, il fut pendu à son tour. Il occupait le bras du gibet étendu vers le *Druyfsteen*; son compagnon d'infortune était pendu vers le marché au Poisson.

Le marché aux Grains était désert, sauf que l'on y voyait des pages, montés à cheval, vêtus de vert et portant des adargues. Une forte escouade de troupes portant l'armure, et munie de lances, mousquets et rapières, se tenait devant la maison des Batteurs d'huile; un piquet analogue occupait l'issue de la place du côté de la rue courte de la Monnaie et toutes les autres rues ouvrant sur le marché aux Grains. Un poste de huit ou dix hommes d'armes occupait jusqu'à la forge, lez Saint-Nicolas, et je pense bien que le reste du quartier n'était pas moins étroitement gardé. Les gens de la ville pouvaient passer sans que nul leur réclamât compte de rien, mais ils se présentèrent en bien petit nombre. Il est facile de concevoir que cette consigne avait été donnée pour que ceux de Gand eussent satisfaction et toute facilité d'assister à cette exécution.

Pour revenir à nos deux patients, il advint que le bourreau de Gand décrocha et fit descendre, à l'aide d'une corde et poulie, le supplicié aux bas rouges et crevés. Le corps fut reçu par le bourreau de Bruxelles et placé sur le billot, le ventre en l'air. La tête pendait inerte, et les bras s'ouvrirent comme si on eût mis le corps en croix. Les bourreaux coupèrent la corde, dépouillèrent le patient de son pourpoint, de ses chausses et de ses bas blancs, lui arrachèrent la chemise, et le placèrent le dos en l'air. Le bourreau de Bruxelles, prit alors une hache de boucher, et, en deux trois coups, il abattit la tête du supplicié; l'on entendit résonner les coups de hache comme lorsque les bouchers coupent leur viande, et la tête roula sur le pavé. Le corps fut derechef mis le ventre en l'air, le bourreau de Bruxelles se plaça entre les jambes écartées du patient et l'éventra avec un couteau, ce qui ne se fit pas sans peine ni secousses. Il arracha les entrailles et viscères qui furent jetés dans un tonneau apprêté à cet usage. Le bourreau, arrivé à cette partie de la poitrine où les côtes se soudent, y planta le couteau et fendit le sternum sur toute sa longueur, en frappant d'un marteau de fer sur son outil; il trancha ensuite les chairs du dos au dessous des côtes jusque près de la colonne vertébrale, qu'il coupa net de son

hachoir. Il fendit de bas en haut, à coups de couperet, l'épine dorsale sur toute sa longueur, et l'on jeta sur le pavé les deux quartiers ainsi obtenus et à chacun desquels demeurait un bras. Le bourreau maintenant coupa les parties honteuses, et, engageant son couteau à la place qu'elles avaient occupées, fendit le bas ventre et, de sa hache, sépara le bassin, de sorte que chaque quartier conservât une jambe; les morceaux furent lancés à terre. Le supplicié avait été mis en quartiers comme une bête de boucherie.

L'autre corps fut alors détaché du gibet et traité de même sorte; on le posa le dos en l'air, complètement nu, et ses cuisses étaient couvertes de sang. Le bourreau étranger et celui de Gand prirent tous deux part à cette exécution. Celui de Gand trancha les cuisses, fendit et détacha l'épine dorsale; les parties honteuses furent, avec les entrailles, le cœur, l'estomac et le foie, lancées dans le tonneau dont j'ai déjà parlé. Un gros intestin demeura longtemps sur le pavé. Tout était inondé de sang, et les bourreaux en avaient les mains couvertes. Ils ne s'épargnaient ni l'un ni l'autre à la besogne : l'un aidait l'autre à hacher les membres, ou à les poser sur le billot lorsqu'il s'agissait d'écarteler. Souvent le bourreau de Gand repassait sur une pierre à faux les couteaux qui s'ébréchaient sur les os, et notamment en fendant l'os de la poitrine. Or l'exécuteur gantois avait une paire de gants neufs ainsi qu'il est convenable, et il avait pendu son homme beaucoup plus gentiment (1) que n'avait fait son collègue. Le bourreau de Bruxelles monta sur la potence, et son compagnon lui passa la tête du supplicié le plus âgé, qui pouvait avoir dépassé la cinquantaine. Cette tête fut placée sur un des bras de la potence, vers le marché au Poisson, à la place où l'autre patient avait été pendu. La face se trouvait tournée vers le *Lévrier,* mais le bourreau la dirigea vers le marché au Poisson et la laissa ainsi. L'autre tête lui ayant été également tendue, il voulut la dresser sur l'autre bras du gibet, mais n'y réussit pas, le cou ayant été tranché de biais et la section n'étant pas nette; il dut se contenter de la coucher sur une oreille, au sommet du



MISE EN QUARTIERS AU XVIe SIÈCLE,
d'après les Actes et dernier supplice de Nicolas le Borgne, dict Buz, traistre (*Gand, Josse Lambrecht*, 1543).

(1) *Jenter*, dit le texte.

bois de justice. Les claies qui avaient amené les criminels étaient demeurées jusque là au pied de la potence, attelées chacune d'un cheval; on plaça quatre quartiers sur chaque claie : elles se trouvèrent de la sorte complètement garnies de chair humaine. Le bourreau de Gand voulut dissimuler un peu ces restes en y jetant les chemises des suppliciés, mais la chemise du vieux était si petite et si déchirée que la plupart des quartiers demeuraient à nu. Je pus suivre cette dernière exécution dans tous ses détails. Les claies furent ensuite emmenées; un enfant était à califourchon sur chacun des chevaux, et ils prirent par le marché au Poisson.

Le petit vieux, qui venait de périr de la sorte, avait été logé au *Loock* qui forme le coin du marché au Poisson et de la rue courte de la Monnaie; un marchand de fromage occupait un côté de la maison vers le marché au Poisson, et un malletier le côté de la même maison orienté vers le marché aux Grains. La veille de l'exécution, et avant que l'on connût les noms des condamnés, j'avais entendu le malletier, un homme jeune et avenant, raconter que l'autorité espagnole l'avait minutieusement interrogé sur les faits et gestes du soldat prédit. Il avait répondu qu'il ignorait toute chose de nature à intéresser la justice, attendu que, le jeudi 11 décembre prédit, il avait fermé sa boutique et s'était mis à la fenêtre de l'étage, comme si la Providence l'eût averti du péril qui menaçait ceux qui se trouveraient dans la rue ce jour-là. En réalité, il avait entendu le soldat en question battre les femmes qui se réfugiaient dans la maison et les chasser dans la rue, l'arme au poing. Ayant fait ses mauvais coups dans la foule, il eût voulu sans doute exposer, par surcroît, ces malheureuses aux violences de ses compatriotes.

L'autre supplicié avait habité chez Pierre Van der Schaven, tondeur de draps rue neuve [Saint-Jacques], près le Pont Neuf, et lui et ses camarades avaient fait beaucoup endurer au maître du logis. Entre autres brutalités, ils obligeaient ce dernier à laver leurs plats, n'entendant pas que nul autre que lui prît ce soin. Ils lui coûtaient gros et, sans rime ni raison, le poursuivaient jusque dans les combles de la maison, lui mettant à la gorge ou sur la poitrine la pointe de leurs rapières. Et pourtant ils en recevaient de l'argent, voire des couronnes d'or. Le mauvais drôle qui fut pendu ne rougit pas, revenant du massacre du marché aux Grains, de dire tout haut qu'il avait expédié six luthériens pour sa part. Il déclarait qu'il avait compté en massacrer beaucoup plus et son hôte dans le tas. Ce scélérat montra sa rapière couverte de sang et rompue bien en quatre tronçons; or elle valait bien huit couronnes d'or. L'homme n'avait point cependant mine de bandit. Il était bien mis, de belle taille et bien découplé. Je l'avais vu, chez moi, danser avec d'autres Espagnols au son du luth, en faisant claquer ses doigts, à la façon de son pays. Il était beau joueur lorsqu'ils se réunissaient par voisinage ou pour faire partie à deux, comme ils avaient fait trois semaines avant. Dieu fasse paix à leurs pauvres âmes! Amen.

CHAPITRE XXIX.

Comment de ci de là on arrêtait et jetait aux fers des Espagnols. Crainte qu'ils éprouvent et amendement dont ils témoignent, prodiguant des consolations aux Gantois. Quelques-uns persévèrent dans leur endurcissement. Longanimité des Gantois célébrée en prose et en vers.

Le mercredi 17 décembre, je vis, me trouvant vers midi au marché au Poisson, emmener, prisonnier des Espagnols, un jeune compagnon. L'un des soldats marchait devant le piquet, portant un court bâton blanc, en guise de verge de justice, et l'on mena le prisonnier au château des Comtes en traversant le pont du Comte. Or, les sergents espagnols, ayant rencontré sur le pont un Espagnol suspect, se saisirent de lui et l'emmenèrent avec eux. L'après-midi on amena de la rue longue de la Monnaie un autre prisonnier qui avait la main blessée.



Musiciens du XVIe siècle, *d'après J. Amman.*

La peur envahit les Espagnols, voyant ces mesures de répression; leur courage et leur orgueil descendirent fort bas, et leur colère diminua d'autant. On ne les entendait plus sonner du luth comme naguère, alors qu'ils envoyaient leurs goujats chanter et brailler devant les demeures des bonnes gens, pendant que ceux de Gand rentraient chez eux ruisselant du sang innocent, versé par des scélérats dont l'intolérable conduite partait d'un cœur pervers. Maintenant on eût dit des agneaux, à les juger sur la mine. Ils se rendaient chez certains blessés, leur demandant pourquoi ils se dérangeaient pour aller chez le maître chirurgien se faire panser, et, s'ils répondaient qu'ils voulaient épargner les peines du maître et alléger d'autant le mémoire de ce dernier, ils disaient : *Soyez tranquilles et demeurez en vos logis à l'aise; vous pourriez prendre quelque fâcheux courant d'air, et en mourir. On règlera la note du maître et on le satisfera sans que vous ayez à vous en occuper.*

Mais d'autres, avec la férocité des tigres, disaient que, si l'un d'entre eux était encore mené au supplice, les bourgeois de Gand auraient à s'en repentir amèrement, attendu qu'ils les attaqueraient de nuit et leur couperaient la gorge. On eût bien fait de les mener devant le juge et de leur faire payer de la tête des paroles aussi séditieuses, comme à rebelles qui font litière de la loi en menaçant de mort une population qui n'avait encouru nul reproche. Quelques-uns prétendaient que ceux de Gand n'avaient pas de sang dans les veines, puisque personne, en présence des violences auxquelles ils s'étaient livrés, ne s'était mis sur la défensive, mais que tous, humblement, avaient demandé miséricorde, supportant patiemment toute violence. Or, c'était une singulière grâce de Dieu qu'il en fût advenu de la sorte : il avait éclairé le cœur de ceux de Gand traités comme s'ils avaient été en l'esclavage des Turcs, et qui pourtant s'étaient montrés extraordinairement fermes, dominant leurs passions et colère, ce qui demande plus de courage (comme le dit le sage) que la conquête d'une citadelle. De respectables et riches bourgeois se laissèrent opprimer, maltraiter et percer de coups par des gens qui ne méritaient pas de leur servir de valets. Certes la bénédiction du Ciel et l'Esprit saint leur furent en aide, ce dont le Seigneur soit éternellement loué, et ce qui soit une honte et vergogne ineffaçable à ces bandits d'Espagne. Ceux-ci eussent sans doute souhaité, et c'était ce qu'ils escomptaient d'avance, que quelqu'un se fût mis sur la défensive, rendît coup pour coup, jetât une pierre, tirât son couteau de table, ou seulement assénât un coup de poing; mais tout l'excès de leur brutalité ne put faire sortir ceux de Gand de leur calme. On n'eût pas manqué sans cela de leur imputer toute l'affaire, et de les traiter à jamais d'émeutiers et de rebelles au Roi. Si le Seigneur l'avait permis, ils eussent pu alors piller et brûler la ville à leur fantaisie. On peut dire que la droite divine a garanti ceux de Gand, car certes, si naguère ils eussent eu à se plaindre de la dixième partie de ce dommage, la ville tout entière eût pris les armes, se fût ruée sur les ennemis et on eût guerroyé sept ans, plutôt que de subir pareil opprobre, nos vieilles annales en font bien foi. C'est pourquoi l'on peut donner place à ces rimes :

Les lionceaux de Gand, de race courageuse,
Sont, à ce qu'il semble, mués en agnelets.
Lorsque Rome fut prise, ainsi que dit Tite Live,
Papirius frappa, fort comme la foudre,
Le Gaulois qui lui saisit la barbe.
Ainsi naguère ceux de Gand étaient forts,
Courageux, ardents au combat.
Les voici humbles et soumis, Dieu merci!
Qui leur a accordé la grâce
De demeurer fermes en patience ?



L'Espérance, d'après Pierre Breughel.

Bruges n'en pourra croire ses oreilles.
Par toute la Flandre courra cette nouvelle :
Ils aiment mieux suivre Tobie que Mars.
Si quelques-uns ont passé de vie à trépas,
Ils ont, espérez-le, trouvé un monde meilleur.
L'esprit de Dieu seul réduit les cœurs
A préférer souffrir les coups plutôt que les rendre.
Ce sont donc apostoliques, doux comme baumes,
Singulièrement agréables à Dieu
Qui veut nous apprendre à porter sa croix.

Ils se disent (si je puis le croire) avoir bien mérité
Ces épreuves en saccageant couvents et églises,
Quoique plusieurs aient cru bien faire, égarés par des mensonges;
Ils n'étaient pas suffisamment éclairés.
Les doctrines nouvelles trompent les clercs subtils;
Est-il étonnant que de malheureux ouvriers
Soient séduits par des importuns abrités sous couvert d'Évangile?
Ils font un retour sur eux-mêmes, c'est visible;
Beaucoup sont prêts à reconnaître leur erreur,
Dieu les connaît en sa sagesse impénétrable.

Mauvaise entente, erreur et hérésies
Engendrent souvent grands maux, sous couleur de bienfait :
Force railleries, dérision et blasphèmes s'en suivent,
Car, ainsi que nous l'enseigne l'apôtre,
Ce qu'ils ne comprennent pas, ils l'outragent
Comme animaux déraisonnables. Dieu nous garde!
De là tous nos maux. Dieu nous avertit :
Il a versé son sang pour le salut de tous les hommes.
Le mal ne vient pas tout d'abord des hérétiques,
Mais de l'avarice endurcie du clergé.

Que chacun mette désormais de l'eau dans son vin
Et tienne net son jardin avant qu'il soit trop tard.
Les regards de Dieu sont plus clairs que cristal,
Mille fois plus subtils que les rayons du soleil.
Il jugera chacun en justice et mesure.
Rien de plus sage donc que de faire charité.
Car, si je vois péché en autrui, c'est que je pèche.
Celui qui cherche Dieu ne risque pas de se perdre.
Le démon n'est pas seul noir comme suie,
Et nous aussi, sans nul doute, puons l'ail.

Si nous voulons éplucher la conscience du prochain,
Et chacun en notre néant nous croire des perfections;
Si nous voulons arracher les yeux à autrui,
Et nous lancer des objurgations à la tête,
Nous prouverons que nous ne sommes pas les fils de la Charité.
La charité est trop noble et trop près de Dieu
Pour traiter de la sorte une créature aussi privilégiée
Que l'homme qui, dans son vol, dépasse les anges.
Cœurs chrétiens, résignez-vous en vos douleurs,
Et vous vous réjouirez pendant l'éternité bienheureuse. (1)

CHAPITRE XXX.

Irritation que les cruautés, commises par les Espagnols à Gand, inspirent au duc d'Albe. On découvre qu'une conspiration avait été ourdie pour mettre la ville à sac; deux des assassins sont pendus. Couardise des Espagnols. Le fils du duc quitte Gand. Sort que l'on prétend réservé aux captifs espagnols.

On croit tenir de bonne source que le duc d'Albe, ayant appris cet horrible assassinat et cette violence, s'en est fort irrité, au point qu'il aurait déclaré, visant ses soldats, que toutes leurs campagnes contre les Turcs, à Malte et ailleurs, n'étaient rien au prix de l'infamie dont ils s'étaient couverts à Gand. Il rougissait de les avoir amenés en ces pays, comme s'il eût été un capitaine de malandrins et de bandits. De tels actes d'indiscipline étaient faits pour le mettre en péril, lui et les possessions du Roi. Les gens ne pourraient-ils, en effet, dire à l'avenir : *Si l'on a dessein de nous assommer, piller et incendier tous, comme on a tenté de le faire à Gand, traitant les gens en ennemis déclarés, nous n'avons rien de mieux à faire que de nous armer et de combattre jusqu'au dernier souffle; car il ne saurait nous arriver pis* (2). Il paraît que le duc aurait écrit que si l'on ne pouvait s'emparer des coupables, on eût

(1) Nous croyons inutile d'insister sur la singularité de cette philosophie chrétienne qui voit dans les coups atteignant les plus fidèles orthodoxes, frappés par les satellites de la foi, un châtiment de l'hérésie. Inutile aussi d'apprécier la débilitante théorie de la résignation chrétienne telle que l'expose Vaernewyck. Gand est décapité depuis la bataille de Gavre; la répression de 1540, les édits de religion qui se sont succédés depuis, ont enlevé à la ville tout élément viril et toute énergie civique. Vaernewyck, un homme instruit et éclairé de son temps, est complètement, en tout ce qu'il dit, fidèle à l'esprit des classes élevées de son époque. A cet égard encore, ses mémoires sont instructifs.

(2) Si le rapport est exact, le duc d'Albe tenait le langage de la raison et du patriotisme. Le texte est curieux, rapproché de l'homélie de Vaernewyck au chapitre précédent.



Portrait du duc d'Albe, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

à exécuter par la hart un homme par enseigne. C'eût été une fâcheuse extrémité, car on eût pu frapper des innocents.

Le bruit courait néanmoins sous le manteau que chez aucuns c'était *feet avisée* (sic) qu'ils jugeaient pouvoir de la sorte piller la ville, massacrant force gens et brûlant les maisons. On dit que le soldat logé chez Pierre Van der Schaven apprêtait certains torchons de paille à bouter feu. Il avait donc à bon droit été mis en quartier. Les soldats de garde au Châtean Neuf rageaient d'être retenus : *Nos camarades,* disaient-ils, *seront tous riches de butin et nous sommes claquemurés ici! C'est bien dommage qu'un tel profit nous échappe.* On voit par là à quels périls avaient été exposés ceux de Gand. Sur ces entrefaites, on faisait tous les jours de nouveaux prisonniers et l'on en amenait de l'extérieur.

Le jeudi 18 décembre, soit une semaine après l'attentat prédit, les tambours firent, vers dix heures, entendre leurs roulements et certains régiments se réunirent au marché aux Grains. Vers onze heures, les sergents espagnols amenèrent deux soldats de leur nation, précédés du prévôt espagnol portant une courte verge de bailli, suivis de trois ou quatre prêtres espagnols en longues robes noires, et des deux bourreaux dont il a été déjà question. Les prêtres ayant adressé une allocution aux condamnés, le bourreau de Gand conduisit au gibet l'un de ces derniers. C'était un jeune compagnon, de petite taille, pauvrement vêtu d'une souquenille grise, de misérables chausses, etc. Ayant baisé le crucifix, il monta l'échelle. Un prêtre lui adressa, d'en bas, le *Credo in Deum* et le *Credo in Spiritum* en langue espagnole, et l'exhorta à les répéter; mais le patient se taisait, étant dans les angoisses de la mort. Le bourreau, sur ce point, le pendit au bras de la potence tourné vers le marché au Poisson. Le second patient avait assisté à l'exécution de son complice, mais tenait les yeux baissés pour n'en rien voir. Ayant, comme le premier soldat supplicié, reçu les exhortations des prêtres, il fut guindé au sommet de l'échelle, par le bourreau de Bruxelles, qui le mena par la corde, comme on conduit en laisse une vache. Il fut, en la façon déjà dite, pendu à côté de l'autre patient. L'exécuteur eut quelque peine à faire son métier, car, étant de petite taille, il dut quitter l'échelle pour se prendre des mains à la potence et peser des pieds sur les mains du supplicié. Or, il advint que les secousses qu'il imprimait à la potence ébranlaient celle-ci, si bien que la tête du patient précédemment exécuté (l'ancien hôte de Van der Schaven), placée sur le bras du gibet tourné vers le *Druyfsteen*, chut du haut en bas, frappant le pavé avec un bruit d'écuelle de bois. Cette tête coupée demeura gisant sur le sol jusqu'au soir. La foule s'attroupait la regardant. Un Flamand la tourna du bout du pied pour mieux faire voir le visage qui montrait les dents comme font les Maures, ce qui fit dire par un Espagnol présent à la chose que les gens de Gand était autant de Luthériens et de débauchés. Trois ou quatre Espagnols assistant à cet incident, les Gantois se retirèrent peu désireux de se quereller.

Il apparaissait bien que les Espagnols étaient revenus de leur arrogance et bien découragés. Ceux qui, en raison de leur tour de garde, se trouvaient postés

aux issues du marché aux Grains, avec mission d'empêcher les Espagnols de pénétrer au dit Marché, n'en permettant l'accès qu'à ceux de la ville, laissaient marquer leur dépit en disant : *Les Espagnols ne peuvent assister à l'exécution, mais bien ces bons chrétiens de Gantois,* comme si ceux de la ville avaient été des infidèles. Or, en beaucoup de points, ils valaient mieux qu'eux; voire, en ce qui regarde la dévotion. On rapporte, en effet, que lors de la dernière parade, en l'église cathédrale Saint-Jean [Saint-Bavon], on trouva certains soldats jouant aux dés, jusque sur le maître-autel.

Bien peu d'habitants assistaient à l'exécution que je viens de narrer en dernier lieu ; à peine en voyait-on sur la place, groupés fort à l'écart, près du cimetière Saint-Nicolas, et en d'autres recoins. Chacun redoutait de donner prétexte à quelque bagarre. A peine voyait-on âme qui vive vers la ruelle Obscure. La place demeurait nue et vide.

Le prédit fils du duc d'Albe quitta Gand le lendemain, entre huit et neuf heures, se dirigeant sur Anvers avec toute sa suite.

C'est un homme affable de quarante ans environ, qui, dit-on, fait bon accueil à tous et se montre fort doux. Sa physionomie est fort avenante aussi. Le Maestro del Campo lui fit la conduite, chevauchant à sa gauche. On assura que les autres Espagnols, arrêtés du chef de mutinerie, avaient été relaxés et dirigés sur la Zélande, pour être embarqués sur l'Espagne et mis aux fers sur les galères de sa Majesté. On avait fait forger à Gand des fers et des carcans pour les accoupler.

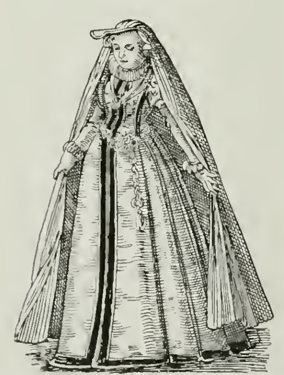
Quarante Espagnols, disait-on encore, demeuraient emprisonnés. C'étaient les soldats qui, se trouvant de garde à la maison des Batteurs d'huile lors de l'attentat, n'avaient guère cherché à arrêter les furieux. Leur capitaine et son enseigne étaient également retenus en prison, et, sans l'intercession des échevins de la Keure et du magistrat gantois, le capitaine eût été pendu haut et court. Or, le 18 décembre, Messire le grand-bailli, Monsieur de Wacken, Monsieur de Mouscron, grand souverain de Flandre, etc., la Keure tout entière, pensionnaires et secrétaires, se rendirent par le marché au Poisson, la place Sainte-Pharaïlde et autres rues, près du prédit duc, second Prieur d'Espagne.



CHAPITRE XXXI.

Amendes honorables infligées à certains iconoclastes ou à ceux qui les avaient favorisés; défense faite aux Espagnols de pénétrer désormais au château des Comtes. Listes dressées à Gand des biens de certaines personnes. Retour à Gand de deux fugitifs. Collace tenue au sujet du départ de la Gouvernante; divers propos touchant l'attentat.

Six briseurs d'images, ou gens accusés d'être tels, furent, le 20 décembre, relaxés à Gand, et firent amende honorable. Parmi eux se trouvaient un tout jeune homme et une grosse femme appelée Madeleine. Tous deux furent placés sur un chariot et amenés devant la maison scabinale, liés à un poteau surmonté d'une petite potence; chacun d'eux reçut quatre ou cinq coups de verge sur le dos, après quoi, précipitamment ils descendirent de la charrette. On disait que certains iconoclastes étaient partis en exil après avoir passé plus de seize mois en prison. Le jeune homme suppliait humblement qu'on lui fît miséricorde, car il jurait n'avoir aucun vol sur la conscience. Quand leurs épaules eurent été mises à nu, on put bien s'apercevoir que les délinquants avaient été fouettés aussi en la chambre des échevins. On rapportait que, ce même samedi, jour où beaucoup d'étrangers visitent la ville, on avait lâché, après amende honorable, quatre voleurs, de sorte que dix prisonniers se trouvèrent libérés en une fois.



Dame flamande,
d'après un dessin du temps.

Les commandants espagnols défendaient maintenant à leurs soldats, naguère si insolents, de pénétrer au château des Comtes; ceux même qui montaient la garde au poste du Château n'étaient pas exceptés, mais tous Gantois pouvaient y circuler à loisir. Ce fut un dur affront pour les courageux hidalgos qui auparavant avaient jeté bas les toques des conseillers qui pénétraient au Château, et réclamé les hommages de ceux dont ils n'étaient pas dignes d'être les valets.

On inventoriait, à Gand, et aux environs, l'avoir de certaines gens, notamment chez les fils de Liévin Henricx, à l'enseigne de la *Pomme de Grenade*, rue longue de la Monnaie, et chez la veuve de Josse Van der Cruyssen, en son vivant receveur du Grand-

Bailli. On disait de cette femme qu'elle était légère et d'une conduite peu décente; or, c'était une belle femme, marchant droit comme un cierge. Elle s'était passionnée pour les doctrines nouvelles, et, suivant les prêches, elle s'était éloignée de la ville avec le fils de Josse Braeye; celui-ci mort, elle était revenue à Gand, où elle avait trouvé son avoir sous le coup de la saisie.

Vers ce temps, revinrent à Gand deux fugitifs qui s'étaient éloignés avec beaucoup d'autres. Tout d'abord, François Hueribloc, bourgeois de Gand, dont la fille avait épousé maître Pierre de Rycke, chef principal des gueux de la ville. On disait qu'il avait fourni certains bois pour charpenter l'église calviniste et aussi qu'il s'était montré parmi les gueux les plus exaltés; c'était à part cela un brave et cordial petit homme, un peu léger seulement. L'autre fugitif revenu en ses foyers était Liévin Brakelman, riche marchand de céréales, jeune et maigre; on disait qu'il avait été le trésorier des calvinistes, chargé de réunir les fonds destinés à la construction de leur église. Il aurait confié ces fonds à un autre marchand de grains, plus riche encore que lui, Jean Commelin, un Français habitant à Gand la rue du Bourg (*Burchstrate*). Or, on prétendait que les échevins, à deux ou trois reprises, les avaient engagés à se faire charpenter un temple au faubourg avant l'hiver, et cela dans la crainte qu'ils ne s'emparassent de quelque paroisse de la ville, ce qui eût été bien plus regrettable et plus dangereux. Ceux de la nouvelle religion, en effet, se plaignaient sans relâche d'être forcés de faire leurs prêches et célébrer leurs cérémonies en plein air, et qu'il était manifeste qu'ils n'y pourraient tenir en la saison rigoureuse, quoique les débuts de l'hiver eussent été très bénins, doux à plaisir et tels que nombre d'entre eux estimaient que ce fût œuvre de la sollicitude divine, favorisant, par cette bénignité de la température, une œuvre agréable à Dieu et venue du ciel.

Le lundi 22 décembre, furent inventoriés les biens de maître Guillaume Rutsemelis, procureur près la Keure, prisonnier déjà depuis seize mois.

Le même jour, la Collace se réunit. Maître Josse Borluut, premier pensionnaire de la Keure, fit connaître que Madame la Gouvernante, duchesse de Parme et de Plaisance, appelée depuis le départ de Sa Majesté le Roi à administrer ces Pays-Bas, tâche dont elle s'est dignement et louablement occupée, était disposée à s'absenter des dits pays, mais n'avait pas trouvé le moment expédient, à cause des troubles déchaînés par le fait de la religion. Maintenant que le duc d'Albe était venu en ces pays, le Roi avait donné congé à la Gouvernante, dont la requête avait été pour bonne part dans la mission donnée au duc, et qui se prolongerait jusqu'à ce que Sa Majesté pût venir elle-même régler les choses. Ce voyage, on pouvait avec la grâce de Dieu l'espérer, s'effectuerait au prochain printemps. Deux lettres furent lues touchant cet objet, écrite l'une en français par la Duchesse, et l'autre, également en français, adressée par le Roi, semblait-il, à Madame la Gouvernante. Communication de ces missives était faite aux magistrats par Son Altesse. Lecture en ayant été donnée, le prédit pensionnaire demanda aux notables s'il ne serait

pas séant de remercier Son Altesse, conjointement avec les quatre membres de l'État de Flandre, savoir les députés de Gand, Bruges, Ypres et le Franc, pour sa bonne, loyale et louable administration. Ne conviendrait-il pas aussi lui offrir, pour congé et souvenir, un présent qui la disposât à faire à son frère le Roi rapport d'autant plus favorable concernant ceux de Gand, comme elle s'y était engagée déjà gracieusement? Ainsi avait-on naguère fait don de quarante mille florins à dame Marie, sœur de notre Empereur, à son départ, et un don de trente mille florins au duc de Savoie, qui n'était guère demeuré longtemps aux affaires. Les notables étaient invités à aviser au meilleur parti à prendre et à informer les échevins de leur résolution.

Les notables s'étant retirés pour que chaque collège put délibérer isolément en sa chambre du conseil suivant la coutume, d'aucuns proposèrent de remercier la Gouvernante et de lui offrir vingt-cinq mille florins; d'autres opinaient pour trente mille, d'autres pour vingt mille; mais la plupart tombèrent d'accord à trente mille. Deux des collèges ne désignèrent aucun chiffre, mais s'en remirent à la discrétion des échevins. Mais au fond tout cela ne servait qu'à mettre l'affaire en train, car les autres membres du pays devaient à leur tour être entendus sur le présent qu'il convenait d'offrir, et, si tous étaient d'accord, l'affaire suivrait son cours. Les notables furent remerciés, suivant la coutume; et ils se retirèrent de la salle des échevins, par les deux issues, en grande révérence; il était environ à midi.

D'après la rumeur publique, les Espagnols ne tarderaient pas à quitter Gand. Une partie d'entre eux se rendrait à Bruges, où déjà des logements étaient, disait-on, prêts à les recevoir. Le même jour ils occupèrent, du matin au soir, l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], pour y passer la revue qu'ils avaient coutume de réitérer tous les deux mois. Il ne se passait guère de temps sans qu'ils tourmentassent et grévassent les habitants. Ils avaient, le soir, blessé un passant et en avaient poursuivi un autre qui ne savait où se réfugier. Un Gantois, garrotté par eux, avait été livré en risée aux soldats. Et pourtant le duc d'Albe avait écrit aux commandants que, s'ils commettaient à Gand la moindre violence, il fallait pendre douze hommes par enseigne, ce qui eût fait dix-neuf douzaines de pendus. La colère du duc, apprenant les scandales et les meurtres accomplis à Gand, avait été telle qu'il en avait pris la fièvre de rage.

Beaucoup de gens étaient encore à Gand en péril de mort depuis ces tristes événements; nombre de femmes avaient des accès de folie furieuse, ou de peur avaient perdu la raison. La nuit du dimanche 21 courant, un pauvre homme de la rue Basse, près la rue longue de la Monnaie, mourut de peur pour avoir vu écarteler et hacher les deux Espagnols dont j'ai narré le supplice.

Le doyen de chrétienté avait dit que les Espagnols en garnison à Tournai, en majeure partie des cavaliers, faisaient subir de dures vexations aux habitants, si bien que presque personne n'osait traverser les rues, après six heures du soir. Une douzaine de personnes étaient déjà tombées sous les coups de ces

furieux et une quarantaine de blessés témoignaient de leur brutalité. On disait aussi que les troupes espagnoles s'étaient fait voir près de Wichelen et dans le pays d'Alost; mais on ignorait vers quel point elles se dirigeaient.

CHAPITRE XXXII.

Ordonnance publiée à Gand. Le Roi de France veut emprunter de l'argent à ceux d'Anvers. Nouvelles de Condé et de la ligue royale. Mauvais traitements dont sont victimes les prêtres de la West-Flandre. Soulèvement des troupes espagnoles à Tournai; honnêteté des soldats allemands.

Le 24 décembre 1567, veille de Noël, fut publiée, à Gand, une ordonnance interdisant à chacun de se rendre à la messe de minuit sans être muni d'une lanterne. Cette mesure avait surtout pour but d'empêcher les Espagnols de garde de se livrer à des violences. Le même jour, à la nuitée, les tambours battirent et l'on compta aux soldats la solde de deux mois, à l'occasion de la parade qui venait d'avoir lieu.

Le dimanche 28 décembre, je vis une lettre datée d'Anvers, et adressée au premier échevin de Gand, qui pour le moment se trouvait à Bruxelles. On mandait, entre autres choses, à ce magistrat que le roi de France avait dépêché à Anvers un commis en vue de lever, si possible, dix à douze cent mille ducats. Certaines villes de France et des négociants français seraient garants de la dette et du payement de ses intérêts; mais cette affaire ne se conclut pas. Il n'est pas vraisemblable que pareil impôt eût été déjà exigé en France, et que le prince de Condé fût prisonnier, comme le disaient certains ecclésiastiques, quoi qu'il soit réel que deux ou trois de ses enfants et la Princesse sa femme ayent été capturés en mer, il y a quelque temps. C'était, disait-on, sa seconde femme. On pensait, généralement, que ce prince ne pouvait faire la guerre sans l'appui de diverses nations, telles que l'Angleterre, l'Écosse, le Danemark et une partie de l'Allemagne, savoir des pays où domine la doctrine de Luther, ou qui sont ralliés à la confession d'Augsbourg. Il n'eût pu, sans de tels auxiliaires, faire aussi longtemps face à une guerre réclamant de si grands effectifs et de si considérables ressources pécuniaires. Les autres pays, dit-on, laissent aux huguenots français le soin de combattre et attendent l'issue de la lutte, sachant que, s'ils succombent, leur tour viendra de prendre les armes pour le fait de religion. Il y aurait entre eux de secrètes solidarités, car ils auraient reçu avis que le Pape, notre Roi, le duc de Florence, le duc

de Savoie, le duc de Bavière, oui, l'empereur d'Allemagne et le roi de France ainsi que la maison de Guise et autres se seraient fédérés, dans le but de faire, dans toute la chrétienté, prévaloir la même religion, si faire se peut. La chose, toutefois, paraît malaisée, car dans la seule West-Flandre on semble ne pas se trouver d'accord. La nouvelle nous est, en effet, parvenue qu'aux mois de novembre et décembre, une troupe de malveillants, réunis près de Steenwerck (1) et d'autres paroisses de l'Ouest, s'est prise à attaquer et à maltraiter les prêtres,



Armoiries de l'empereur d'Allemagne, d'après J. Amman.

leur coupant les oreilles, le nez, voire les parties honteuses comme font les Optats bohémiens, sans se faire scrupule de tyranniser les oints du Seigneur et de s'élever contre les édits du Roi, avec une telle audace, que l'on ne saurait assez s'en affliger. D'après certaine source, ce ne serait, toutefois, le fait que d'un petit parti de malfaiteurs, ralliés en cachette, gens sans aveu auxquels, pour cause de religion, leurs biens ont été enlevés à l'occasion des prédits troubles.

(1) Village sur la Lys, près de Bailleul, dans l'arrondissement d'Hazebrouck (département du Nord actuel).

On apprit aussi quels avaient été à Tournai les déportements de ceux de la garnison espagnole qui, en décembre 1567, s'y étaient montrés, comme ils avaient fait précédemment à Gand, de véritables rodomonts. Chez un teinturier de la ville logeait un soldat, dont le goujat avait voulu forcer la patronne du logis à quérir pour lui de l'eau à la rivière. Étant rentré chez lui, le teinturier, marié depuis peu, s'informa de ce qu'était devenue sa femme et ne put apprendre qu'elle s'en était allée au dehors pour servir un goujat, sans donner à celui-ci un soufflet.

L'Espagnol prit le parti de son valet et voulut riposter, et une rixe éclata entre lui et le maître du logis qui frappa mortellement son adversaire. Aussitôt la gougat se mit à parcourir les rues en criant : *Espagne! Espagne!* et aussitôt Espagnols d'arriver de toutes les directions suivant leur coutume, la rapière au poing et en armes de toute espèce, courant sus au teinturier dont ils assaillirent la maison, de telle sorte qu'il se jeta, pour leur échapper, dans l'Escaut et se cacha sous les roues d'un moulin à eau; mais ils le poursuivirent et, ne le trouvant pas, ils firent arrêter le moulin et aperçurent les jambes du fugitif caché sous les roues. Aussitôt ces courageux coupe-jarrets lui portèrent de haut en bas des coups d'estoc et de taille tels qu'il fallut que leur victime se jetât de rechef dans le fleuve, où ils l'accablèrent de coups, comme on pourrait faire d'un chien enragé. Ayant retiré son cadavre de la rivière, ils le percèrent encore d'innombrables coups comme s'ils eussent été possédés du démon, qui d'ailleurs avait, à coup sûr, pris possession de leurs cœurs. Encore ne leur suffit-il pas d'avoir haché ce pauvre ouvrier, menu comme chair à pâté; ils se prirent à courir par les rues, rapière au clair, perçant et taillant à tort à travers tous ceux qui s'offraient à leurs coups et n'avaient eu aucune part à la rixe. Un certain nombre de Tournaisiens tombèrent frappés à mort, car ils n'avaient armes ni défense, et n'opposaient aucune résistance. Leur rage n'étant pas assouvie encore, ils voulurent mettre à sac et à pillage la demeure du teinturier assassiné par eux. Le commandant, informé de ce dessein, les y fit renoncer, alléguant que cette maison renfermait des étoffes appartenant à divers marchands et particuliers qui les avaient confiées au teinturier. D'après quelques-uns, ils ne se dispensèrent pas toutefois de piller les meubles et autres objets de la maison, et, s'ils avaient eu les coudées franches, ils n'eussent certes pas manqué de mettre le feu à la maison.

On peut juger par cet exemple de la férocité de cette race de gens qui n'admettent raison ni règle, et, sans considérer si les leurs ont raison ou tort, se prêtent main forte, comme bêtes déraisonnables et tigres qui ne se mettraient pas en tel nombre pour attaquer un seul homme. Les Allemands sont plus généreux et plus sages en un membre de leur corps que vingt-cinq de ces Espagnols, pris en tas. On a bien pu le voir lorsqu'en l'an 1540 les Allemands occupèrent Gand. Avaient-ils quelque querelle entre eux ou avec ceux de la ville, aussitôt ils allaient en conciliation, ou bien laissaient les adversaires se mesurer homme contre homme, ou deux contre deux, et jamais ils



Lutte a coups de rapière au XVIe siècle, d'après une gravure du temps.

n'eussent assailli en nombre un ennemi. Ce qui plus est, si leur adversaire tombait, ils le laissaient se relever et ne portaient aucun coup à un homme à terre. Si le combattant perdait son arme, l'Allemand lui donnait le temps de la ramasser. Ils ne requéraient nul avantage, mais laissaient à chacun ses moyens de défense, ne portant pas de coups de pointe comme le marquaient bien leurs épées faites pour porter des coups de taille. Si un de leurs coups avait blessé l'adversaire ou lui avait enlevé une main, car, — vu le poids de ces glaives allemands, il suffisait d'un coup bien appliqué pour que bras ou mains tombassent sur le sol, — les champions allaient de concert chez le maître-chirurgien, se topant dans la main en signe d'oubli et d'amitié, et l'on allait boire un coup à la réconciliation. C'étaient là braves gens, dignes d'affection; or c'étaient pour la plupart laboureurs et vignerons de la Souabe, mais ils montraient cœurs de nobles princes et rois, comme s'ils avaient été les propres frères du roi Pyrrhus.

Voyez par là, mes amis, combien les nations sont dissemblables entre elles, et combien ceux d'un pays surpassent les autres en bonté! Toutefois il convient de dire que tous ont leurs qualités et leurs défauts : l'Espagnol, à la vérité, est fidèle, courageux et soigneux, laborieux et vif; l'Allemand, noble et sensé, ne portant haine particulière à nul peuple, sobre de nourriture, ayant de tout point le caractère qui sied à un cavalier.

D'aucuns cherchent à excuser ce qui s'est passé à Tournai en disant que les Espagnols de garde s'efforcèrent de s'opposer aux mauvais desseins de leurs compatriotes; quoi qu'il en soit, ils ont à se reprocher de graves excès.

CHAPITRE XXXIII.

Gueux cités à comparoir devant le magistrat brugeois. Ordonnance publiée à Gand; diligences faites par les échevins pour empêcher le renouvellement des désordres. Départ de la Gouvernante et du sire de Mansfeld. Nouvelles de France; précautions de ceux de Douai. Exécution à Bruxelles. Procession générale. Irrévérence des Espagnols; peu de respect qu'ils portent à la justice.

Fin décembre, les commis de Gand et autres se trouvaient, depuis deux mois et plus, détachés à Bruges et en d'autres villes de l'Ouest, afin d'instruire à charge de personnes compromises dans les troubles du chef de gueuserie. Le jour de nouvel an 1567 [1568], trente-cinq inculpés se trouvèrent cités. Un certain nombre d'entre eux se présentèrent devant le magistrat,

BRUSSEL

D. d'Alua Hertzogin von Pers...

Tyran Aluanus gahr behendt.
Das er allein das Regiment,

Im gantzem landt mocht erlangen
Und morden alle gefangen.

Furt er hinauß die Hertzogin
Gewesene Gubernantin.

Auß Brussel er seie hie vergleit
Das vielen frommen war sehr leidt.

10 Anno Dnj M. D. LXVIII. In Augusto.

LE DÉPART DE BRUXELLES DE MARGUERITE DE PARME, D'APRÈS FR. HOGENBERG.

comme cela s'était passé à Gand, afin de revendiquer leurs biens en établissant leur non-culpabilité.

La veille de nouvel an, soit le 31 décembre, il fut défendu de planter des *mais,* de jouer ou chanter devant les demeures des habitants, de se déguiser le jour de nouvel an, le 13 janvier, le lundi perdu et autres jours analogues, où la coutume est de se masquer le jour en diverses manières. Il fut également défendu de vendre, la veille du 13 janvier et du jour de Sainte-Pharaïlde, des présents dérisoires en moquerie d'aucune autorité religieuse ou laïque, le tout sous les peines que prévoient les ordonnances.

Item, la veille de Noël, lors du renouvellement des doyens et chefs des métiers, juges conciliateurs et autres officiers publics, je fus, — ayant accompli le mandat de seigneur de l'étape, dont j'avais été investi pendant deux ans, — nommé chef-homme des sept métiers des charpentiers, constructeurs de navires, scieurs, fendeurs de bois, charrons, menuisiers et tourneurs en bois. La veille de nouvel an, comme nous chef-hommes, prêtions serment devant les échevins, il nous fut demandé de fournir, le vendredi ou samedi suivant, les noms des jurés, attendu que le dimanche suivant, 4 janvier, devait avoir lieu la procession générale. On put constater que les échevins n'épargnaient aucun soin pour déléguer seulement à de fervents catholiques les fonctions de chef-homme et de juré. Le 3 janvier, la procession générale fut annoncée par toute la ville à son de trompe.

Le même jour, on apprit que Madame la Régente, épouse d'Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, se départait vers son pays. Le sire de Mansfeld et le duc d'Albe lui firent escorte lorsqu'elle sortit de Bruxelles, accompagnée d'une suite assez importante d'hommes d'armes, car la duchesse emportait avec elle un trésor considérable, quantité de tonnes d'or qui lui avait été octroyées en gracieuseté par ces Pays-Bas. Son Altesse se dirigeant vers la Lorraine, le duc de Mansfeld se sépara de la princesse et aussi du duc d'Albe; il sentait assez où le soulier le blessait, car il avait entretenu des intelligences secrètes avec les princes protestants. Le duc d'Albe l'eût volontiers ramené à Bruxelles, mais il ne put l'y décider; pensez qu'il aimait mieux chausser les étriers que les ceps de fer. Or ce n'est pas du comte de Mansfeld qu'il s'agit ici, mais d'un de ses frères ou fils.

On apprit par le Maestro del Campo que sept enseignes de cavalerie allemande, soit un effectif de 2400 chevaux, étaient venus au secours du prince de Condé. Or, comme ils venaient d'entrer en France et se trouvaient las encore de la route, en un village ils auraient été assaillis par une forte armée de Français du parti du Roi; cernés par près de quarante mille hommes, ils auraient été écharpés jusqu'au dernier, avant d'avoir eu le temps de revêtir leurs armures et de se mettre en ordre défensif. Les chevaux eux-mêmes auraient été égorgés jusqu'au dernier, s'il en fallait croire les Espagnols. Mais d'autres, non sans soupirer, racontaient bien différemment l'affaire, et avouaient que les catholiques étaient battus et accablés de revers. Nous ne parvenions

pas toutefois à savoir la vérité, car les personnages de marque n'ont guère coutume de mettre le populaire au fait de nouvelles fâcheuses. Toutefois il apparaissait bien que les affaires de France ne revêtaient pas une bien favorable tournure et que l'on redoutait des éventualités fort au désavantage des catholiques. Il avait été enjoint à ceux de Douai, que chaque chef de ménage eût à se pourvoir de blé pour trois mois, et ceux qui n'avaient pas les ressources nécessaires à cet effet pouvaient les emprunter à la ville. Tous les hommes de Douai, jeunes et vieux, en état de porter les armes, furent inscrits et enrégimentés, afin de contribuer le cas échéant à la défense de la place.

Vers ce temps, un Espagnol, auquel on imputait de traîtreuses relations avec le prince de Condé, fut exécuté à Bruxelles. Il avait été juché sur un échafaud, les yeux bandés, et tué à coups de mousquet. Le premier coup de mousquet lui creva l'œil, le second le frappa au cœur; il reçut ainsi maint coup de feu, mais d'aucuns disent que le premier coup lui avait été porté à l'aide d'une arbalète ou arc d'acier. D'aucuns disaient : *Condé n'est pas en guerre avec le Roi ; mais il réclame la tutelle de ce souverain âgé de dix-sept ans seulement, et que la maison de Guise et certains cardinaux tiennent sous leur protection, s'arrogeant de la sorte la conduite de l'État.* Or, le prince de Condé, et c'étaient également les prétentions dont les nobles ses alliés coloraient leur rébellion, se prétendait le plus proche parent du Roi; mais on l'avait écarté comme suspect de calvinisme, ce qu'il avait suffisamment laissé transparaître. Il importait, en effet, de l'empêcher de gâter le royaume tout entier en l'inféodant à la secte damnable des sacramentistes ou calvinistes, et c'était là justice et raison.



Soldat jouant aux dés.

Le dimanche 4 janvier 1567, la prédite procession du Saint-Sacrement eut lieu et le Saint-Sacrement fut en grande solennité porté en un cortège rehaussé de milliers de torches et de cierges. L'assemblée et service se firent en l'église Saint-Jean. On y vit réunis en innombrable quantité des notables, parmi lesquels messires du Conseil, les échevins des deux bancs, et tous autres officiers qui

Plan panoramique de Douai, d'après Guicciardini.

ont coutume de suivre la procession. On put voir alors que ces fous d'Espagnols et soudards étaient enfin revenus de leur vanité, et se gardaient de prendre, comme ils avaient fait la dernière fois, la tête de la procession, immédiatement après le clergé, pêle-mêle, sans nulle hiérarchie, de sorte que les premiers et meilleurs de la ville, conseillers, échevins et autres, avaient dû emboîter le pas sur eux comme leurs valets; ç'avait été grande honte pour des soldats de pousser jusque là l'orgueil. On n'eut plus occasion, non plus, de les voir jouer aux dés sur le passage de la procession, notamment au marché aux Grains, où se trouvait la grand'garde, beaucoup plus occupés de leurs jeux et tricheries que de la procession, et ne daignant pas même regarder le Saint-Sacrement. Ce qui faisait dire à beaucoup d'assistants : *Voilà bien les beaux chrétiens qui nous veulent convertir et marquer la voie; or sont-ce tout simplement joueurs de dés, violeurs de filles,* — on assurait qu'à Gand seulement ils avaient mis à mal plus de 500 filles, — *tire-laines, voleurs, coquins, tyrans, assassins et traîtres. Ils l'ont assez fait voir par leur conduite depuis qu'ils sont ici en ces Pays-Bas. Si bien qu'un seul Gantois vaut mieux que toute une enseigne de pareille racaille.* On ajoutait, mais je n'en veux rien croire, que le Pape avait donné à ces bandes absolution de tout le mal qu'elles pourraient commettre chez nous. Or, leurs grands méfaits et excès donnaient occasion au populaire de s'occuper d'eux en défavorable façon.

Les soldats espagnols sortirent masqués le 13 janvier, commirent mille folies, dansèrent sur petits tonneaux, armés d'une épée de bois en forme de braquemart. D'aucuns portaient queues; d'autres montaient chevaux en mode de Maures ou de damoiselles, distribuant sucre et oranges. D'après certaines rumeurs, il s'en serait trouvé qui, porteurs d'une sonnette et d'une lanterne allumée, allaient affublés d'une sorte de chasuble comme pour faire dérision au Saint-Sacrement. Certes, disaient les gens, si quelqu'un de la ville s'était permis telle moquerie, il lui en eût cuit; mais on sait déjà qu'il était défendu aux Gantois de se masquer.

On assurait que le Maestro del Campo requérait des échevins une somme de douze livres de gros pour solde de ses épices. Or, deux semaines avant, la ville lui avait octroyé, pour sa table, treize nappes et treize douzaines de serviettes, que précédemment lui avaient offert certains couvents, parmi lesquels celui de Baudeloo et d'autres. L'abbé de Baudeloo était né à Bruges d'un Espagnol et d'une Brugeoise (1). Si les échevins n'avaient accédé au désir du commandant, celui-ci se déclarait prêt à loger, au domicile du premier échevin, trente à quarante soldats à titre de garnissaires.

Les échevins n'inspiraient guère de respect aux Espagnols; ceux-ci ne pouvaient se résigner à attendre à la porte, jusqu'à ce que les échevins fissent leur entrée en la chambre scabinale. Ils y pénétraient, la rapière au côté, et

---

(1) Il s'agit ici de Jacques del Rio, 27e abbé de Baudeloo, mort en 1610. Ce fut lui qui installa définitivement à Gand l'abbaye qui se trouvait jusque là à Sinay, dans le pays de Waes.

de sales vauriens, qui à peine avaient souliers aux pieds, s'accoudaient devant les échevins sur le lutrin, en présence de Messires de la loi.

La ville et ses magistrats subissaient un tel discrédit pour n'avoir pas empêché les prédicants étrangers de prêcher chez nous et ne les avoir pas emprisonnés, ou mis d'autorité hors d'état de nuire. Ils le pouvaient bien, ayant charge de Sa Majesté d'empêcher telles pratiques en la ville et dans toute la zone voisine, aussi loin que s'étend le fossé dit *Rietgracht*. Les Espagnols s'emparaient également dans les églises des places les plus en vue, ne laissant aux meilleurs bourgeois et nobles de la ville que les places d'ordre inférieur et à l'écart. On put les voir, chaque jour, se carrer dans les chaires du chœur, notamment en l'église Saint-Jacques.



Livre Sept.

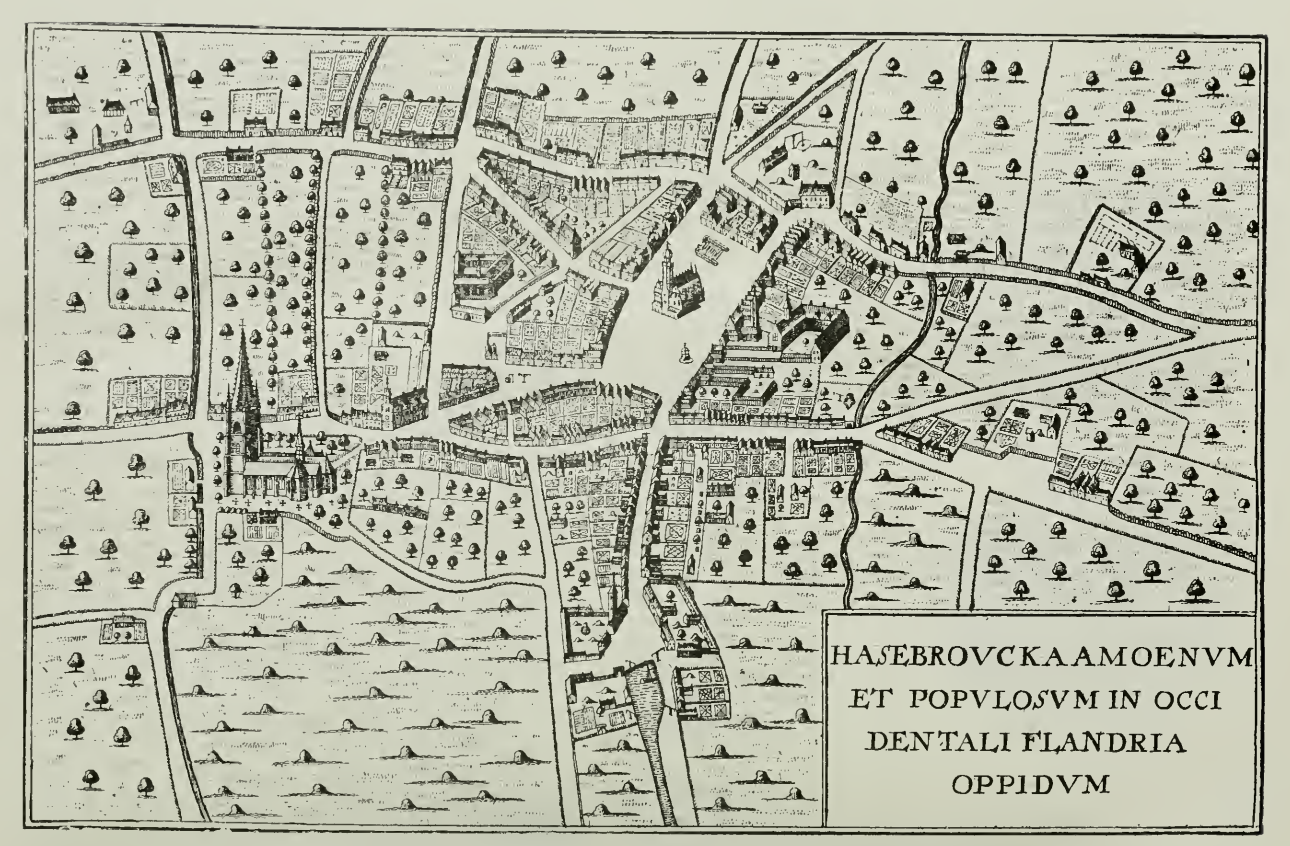


Médaille de Marguerite de Parme, d'après Van Loon.

CHAPITRE I.

Cruautés et horribles forfaits de certains sectaires en West-Flandre, à l'égard de certains prêtres et dans quelques églises. Le sire de Reesseghem se rend à Ypres, pour faire enquête sur les méfaits prédits.

On reçut, en janvier 1567, la nouvelle stupéfiante et abominable des cruautés et actions atroces de certains gueux qui, dans l'Ouest des Flandres, s'étaient attaqués aux personnes ecclésiastiques. Le 10 de ce mois, je logeai chez moi un homme d'Hazebrouck et l'interrogeai diligemment sur ces rumeurs. Il me certifia un événement qui avait eu pour théâtre la paroisse d'Haukeercke sise entre Hondschoote, Cassel et Steenvoorde, soit à un mille et demi tout au plus du prédit Hazebrouck. En ladite paroisse donc, prêchait selon l'usage un curé ou prêtre passablement instruit, honnête homme et attaché de tout cœur à la loi du Christ. Comme il n'épargnait pas les calvinistes dans ses sermons, il n'était guère aimé d'eux, et ils lui adressèrent une lettre dont il ne connut pas l'auteur, mais qui ne pouvait venir que d'ennemis et de malveillants. Il y recevait le conseil de se bien garder d'attaquer encore la vérité (c'est le nom qu'ils donnent à leur dogme nouveau), sous peine d'apprendre à ses dépens ce qu'il en coûtait. Fort de l'esprit de Dieu, comme un apôtre, ce digne pasteur ne se soucia aucunement de leurs menaces, mais continua à dispenser à son troupeau le pain de vie, comme il le devait pour être à couvert vis à vis de son juge suprême. Il fit connaître en chaire à quels moyens on avait recours, en vue de l'entraver dans l'exercice de sa mission. Il convient de noter que, d'après quelques-uns, on pouvait reprocher à ce prêtre de crier et hurler en chaire, menaçant tous gueux de la marque, disant



Plan panoramique d'Hazebrouck, d'après la Flandria illustrata d'A. Sanderus.

qu'ils porteraient la livrée grise, que leurs biens seraient confisqués; voire qu'on les enfermerait dans des granges, auxquelles on mettrait ensuite le feu, afin de les brûler ainsi en masse. Je ne pourrais dire, bien entendu, si ces reproches étaient fondés, ou si c'étaient inventions et enjolivements des malveillants. Car il ne manquait pas alors de gens qui n'aimaient guère les prêtres, et qui volontiers eussent applaudi à leurs peines et désastres; ils s'en allaient semant contre eux force mensonges et calomnies, tactique familière également à beaucoup de prêtres qui calomniaient les gueux à titre de revanche. On trouvait maint clerc ne gardant aucun ménagement vis à vis de pauvres égarés, fort honnêtes gens parfois, qui cherchaient Dieu dans la simplicité de leur cœur. En vérité, de tels prêtres montrent bien peu de charité chrétienne.



Supplices de religieux, d'après le Theatrum crudelitatum hæreticorum.

Ceux de la nouvelle religion, apprenant que leur ennemi ne désarmait pas, mais traitait leur conduite d'hérésie perfide, s'en irritèrent d'autant, attendu qu'ils tiennent leur religion pour la vraie parole de Dieu et la plus véridique entre toutes. Ils fondirent donc la nuit sur le presbytère, et s'emparèrent du brave homme, lui disant : *Papiste, gredin et scélérat que tu es! Comment continues-tu à tromper le peuple et à répandre ton idolâtrie et ton levain pharisaïque?* Lui prodiguant mille injures, ils l'ont saisi brutalement et lui ont coupé l'oreille et un large lambeau de chair de la tête, en criant : *Te voilà payé, et prends garde qu'il ne t'advienne pire!* Le prêtre ainsi maltraité fit panser et guérir de son

mieux sa blessure; mais, aussitôt que la chose lui fut devenue possible, il reprit sa tâche, prêchant avec plus d'ardeur et de chaleur pour stigmatiser les prédites hérésies et funestes enseignements. Toutefois les magistrats et ses paroissiens, craignant qu'il ne fût à l'improviste attaqué de rechef par les malfaiteurs qui l'avaient déjà mutilé, chargèrent dix ou douze compagnons de l'escorter et garder. En outre, ne se trouvant pas en sûreté dans sa maison, il allait dormir en la tour de l'église, laquelle est très forte. Un matin, que descendu de la tour, il lisait ses heures en son presbytère, trente-six à quarante hommes armés, dont la moitié étaient à cheval, envahirent le village et pénétrèrent chez le prêtre. Ils dissipèrent en partie, garrottèrent quant au reste les gardiens trop faibles en nombre pour pouvoir leur résister, puis se saisirent du susdit ecclésiastique, le traitant de la façon la plus cruelle et la plus effroyable. Tout d'abord, ils lui coupèrent l'oreille qui lui restait, enlevant du coup un fort lambeau de chair de la tête, comme on a coutume de couper les oreilles aux porcs. Ils lui tranchèrent ensuite tous les doigts, y compris les pouces, jusqu'à la première phalange, et, non satisfaits de tant de barbarie (comme le prêtre, en vaillant confesseur, leur disait qu'il ne cesserait de confesser et défendre, comme c'était son devoir, l'église catholique et la vérité aussi longtemps qu'il lui resterait un souffle de vie), ils l'étendirent tout de son long, lui découpant les jambes et les cuisses en lanières sur tout le pourtour des membres. Ils l'éventrèrent ensuite et lui arrachèrent le cœur. Par ainsi ce martyr de la foi chrétienne rendit à Dieu son précieux esprit, hommage suave rendu à la Divinité par un bon pasteur qui, suivant l'exemple de son divin Maître, donna sa vie pour son troupeau. Les prédits assassins et barbares, dont les mains s'étaient plongées dans le sang de ce prêtre innocent, disparurent sans qu'on pût conjecturer qui ils étaient, ni d'où ils étaient venus. Ce crime monstrueux est d'autant plus terrifiant et inexplicable qu'il se passa en un moment où les gueux se trouvaient partout foulés aux pieds en ces Pays-Bas, et où beaucoup de garnisons, principalement celles des Espagnols, occupaient les principales villes.

Nonobstant ces circonstances, comme si ce genre d'individus eût dépouillé toute crainte et n'eût rien gardé d'humain, ils s'enhardirent, en une autre paroisse située près d'Estaires, dite Stremme, où l'on parle français, à pénétrer de force en l'église et à brûler en tas les livres, les images, les ornements sacerdotaux, bref tous les ornements du culte, abîmant et polluant tout cela, comme eussent pu faire des Albigeois. Ils ont ensuite violenté et dépouillé le curé en sa demeure et ont emporté les vases sacrés. Le sire de Reesseghem, qui se trouvait à Lille, s'est rendu à Ypres, ouvrant étroite information sur ces cruautés, sacrilèges et malhonnêtes pollutions, comme sur la personnalité des criminels. Le dernier des crimes que j'ai relatés datait du mercredi 7 janvier 1567, l'autre d'un mois plus tôt environ. L'instruction eut aussi à cœur de chercher les moyens les plus propres à prévenir le retour de pareilles atrocités.

CHAPITRE II.

Ce que les Gantois avaient à souffrir des Espagnols, aussi bien que les Anversois, Audenardais, ceux du pays d'Alost et spécialement ceux de Meire. Six officiers déconfits en West-Flandre par les malfaiteurs calvinistes. Escarmouche entre campagnards et soldats espagnols; barbarie avec laquelle ces derniers ramènent à Gand de pauvres paysans capturés par eux.

Or, nombre de personnes s'étonnaient de voir inactifs et inutiles, dans les villes où ils tenaient garnison, les Espagnols de Gand et autres bonnes villes, que l'on eût pu envoyer dans la West-Flandre. Ici la population était paisible et inoffensive, mais avait besoin de grande patience, comme cela s'était vu récemment à Anvers, où quelques Espagnols, à l'occasion d'une mascarade, s'étaient pris de querelle en la maison d'un bourgeois notable, et avaient assassiné trois personnes avant de sortir du logis.

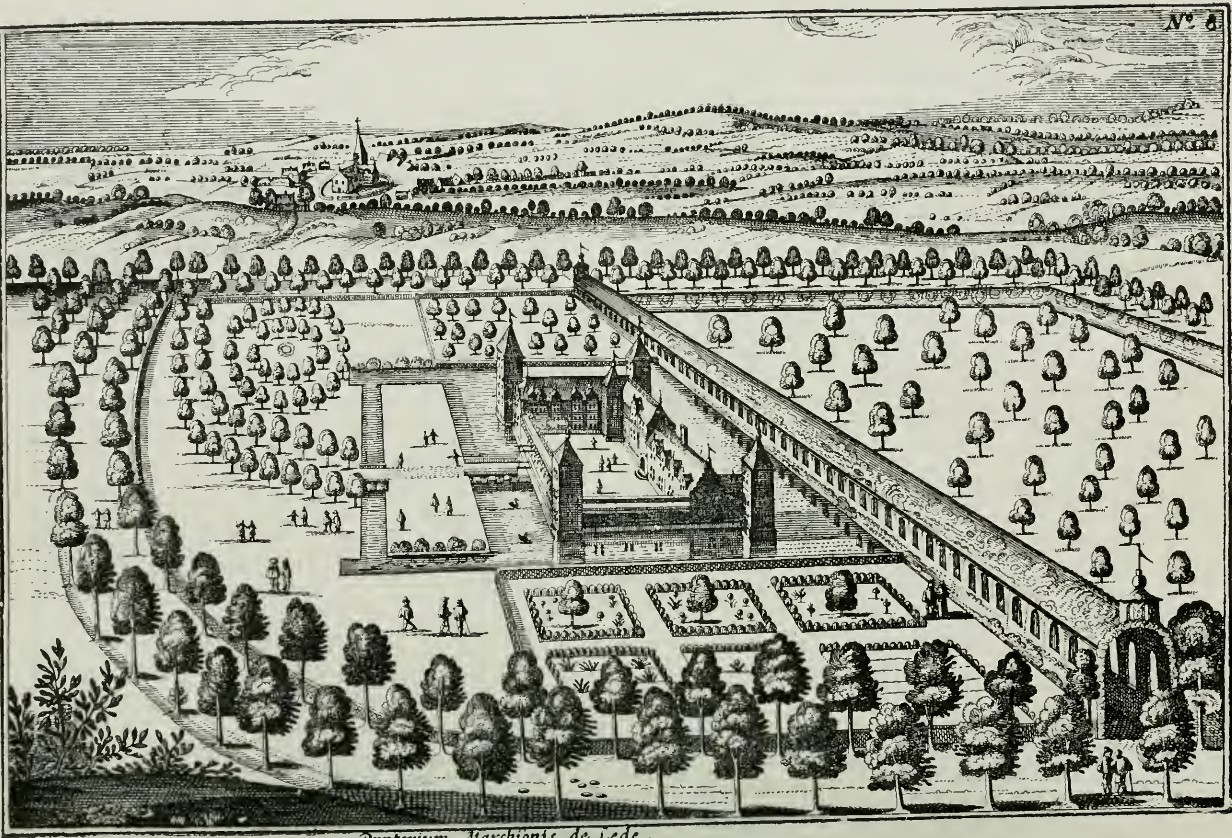
A Audenarde, un bailli assis à la fenêtre vidait une coupe ou verre de vin, dont quelques gouttes tombèrent d'aventure sur un Espagnol. Les soldats aussitôt se jetèrent dans la maison, la rapière haute, passèrent le bailli au fil de l'épée et, dit-on, blessèrent d'autres personnes encore.

Un parti de cavalerie espagnole occupait encore le pays d'Alost. Le 10 et le 12 janvier 1567, ils y commirent tant d'excès que ce fut pitié. Dans certaines maisons se trouvaient logés douze à vingt de ces cavaliers, gaspillant tout, prenant pour leurs chevaux tous les fourrages, leur prodiguant l'avoine. Tel y perdait un angelot (1) par jour; tel était tourmenté au point de demander à la mort qu'elle le délivrât.

Tout fut gâté à Meire et dans les paroisses avoisinantes, à Bambrugge, Nukerke, etc. On dit qu'un détachement s'était dirigé sur Lede. On expliquait leurs sévices au détriment de ceux de Meire par les prédications calvinistes et les actions scandaleuses dont cette paroisse avait été le théâtre. On disait que le seigneur de Meire avait prêté la main à ces excès, et appelé chez lui les ministres gueux; mais, voyant la chance tourner, il aurait mis de l'eau dans son vin et aurait figuré majestueusement dans la procession. Mais cette palinodie n'avait pu lui mériter son pardon. Tous les jours, midi et soir, il avait à traiter gratuitement vingt Espagnols, et il avait à expédier à leur commandant,

---

(1) Pièce d'or anglaise.



Le chateau de Lede, d'après la Flandria illustrata d'A. Sanderus.

à Bruxelles, neuf escalins de gros par jour. Il se passait, alors, cher et aimé lecteur, telles choses que je n'en saurais rapporter la centième part.

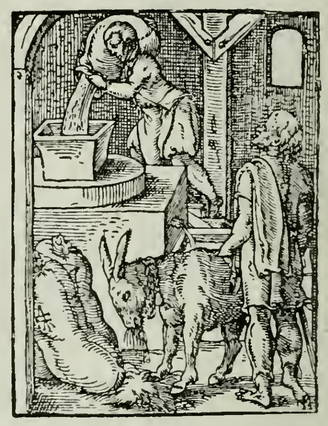
Le 9 janvier, le lieutenant du souverain bailli d'Hondschoote s'étant rendu dans le quartier de l'Ouest, accompagné d'une escouade de sergents, pour appréhender certains gueux rebelles, il arriva qu'après avoir fait quelques prisonniers la petite troupe fut surprise par la nuit tombante, trop loin de la ville pour y pouvoir ramener ses prisonniers, et dut se résoudre à passer la nuit en une auberge. Certains malveillants, ayant appris le fait par leurs espions, se réunirent en force, tombèrent à l'improviste sur les agents de la loi, en assommèrent sept, et dans le nombre un de leurs complices, que dans l'obscurité ils prirent pour un des sergents du bailli. Un de ces derniers, en revanche, pour sauver ses jours, se fit passer pour un prisonnier, et de la sorte put s'évader. La plupart de ces malfaiteurs et gueux étaient gens de rien, réduits au désespoir, sans feu ni lieu, chassés de partout et dépouillés de tous leurs biens par les édits de confiscation. Ils étaient enflammés de haine contre le clergé qu'ils accusaient de tous leurs maux; excités encore par les prêches de leurs ministres, ils se déclaraient en guerre avec quiconque leur résistait; mais, n'étant pas en nombre suffisant, ils ne pouvaient agir que de nuit et par surprise. Ils traînaient à leur suite quantité de mauvais drôles qui, n'ayant rien à perdre, espéraient tirer pied ou aile de tout désastre.



Chasseur, d'après J. Amman.

Le 10 janvier prédit, on apprit à Gand qu'une escarmouche avait eu lieu au plat pays. D'aucuns disaient près Sottegem, d'autres à Gaesbeek, d'autres à Huysse sous Audenarde, ou bien encore à Heecke ou à Deurle. La plupart opinaient pour Deurle, quoique l'on fût disposé généralement à croire qu'il y avait eu quelque chose d'insolite aussi dans les autres localités citées. Les

paysans, las des excès commis par les Espagnols, se seraient mis, disait-on, sur la défensive. Le 9 janvier, en effet, des Espagnols s'étaient avisés de chasser en la *warande* de Deurle. Le métayer de céans, et d'autres gens du village, chargés de la garde du gibier, firent des représentations aux soldats qui, en guise de réponse, abattirent le métayer à coups de mousquet. Les paysans aussitôt s'ameutèrent et chargèrent les Espagnols à coups de bâton, si bien que plusieurs s'en furent clopin clopant, comme l'on put voir d'un soldat logé rue longue de la Monnaie, et qui, certes, lui aussi dut se sentir les côtes.



Meunier, d'après J. Amman.

Les Espagnols de notre garnison aussitôt s'apprêtèrent à exécuter une sortie, les uns à pied, les autres à cheval, mais ces derniers en majorité. Ils se dirigèrent sur Deurle, les mousquets en arrêt et en armure, sans se préoccuper, cette fois encore comme toujours, de savoir si leurs compatriotes avaient tort ou raison. On peut aisément se figurer de quelle façon ils se conduisirent au village. Dieu nous soit en aide! On se racontait, le 10 janvier, comment ils avaient amené à Gand quatorze paysans étroitement garrottés. Parmi ces captifs se trouvaient deux meuniers. Neuf de ces malheureux étaient entassés sur une charrette; les cinq autres, liés ensemble, étaient poussés en avant comme des bestiaux. Ces prisonniers, disait-on, étaient des paroissiens de Deurle et d'Heecke; il s'en trouvait parmi eux qui, étrangers à ces deux communes, les traversaient en voyageant et se trouvaient momentanément à l'auberge. Que l'on juge par là de la raison et discrétion de ces Espagnols!







PHILIPPE II EN COSTUME DE DEUIL DE GRAND MAITRE DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR
AU SERVICE FUNÈBRE DE HENRI II, ROI DE FRANCE, CÉLÉBRÉ EN L'ÉGLISE SAINT-MICHEL A GAND EN JUILLET 1559,
d'après un croquis colorié d'A. van Wynendaele.

CHAPITRE III.

Élargissement des Espagnols emprisonnés à l'occasion des massacres du marché aux Grains. Les cavaliers venus des Pays-Bas à la rescousse du roi de France perdent beaucoup de chevaux. Éloge que les catholiques français font de notre roi Philippe. Bruits de guerre touchant la France et l'Allemagne.

Et, tandis que l'on jetait dans les fers ces pauvres villageois qui n'avaient rien ou presque rien à se reprocher, on relâcha pour la plupart, quittes et libres, les Espagnols prisonniers depuis le massacre du marché aux Grains, où certes ils avaient joué leur rôle. C'était une galère assez commode que celle dont on avait farci la tête aux Gantois et pour laquelle, comme je l'ai dit plus haut, on avait préparé des chaînes. A vrai dire, le malheur d'autrui ne peut être utile à personne, mais il était fort affligeant de voir justice si bénigne pour eux et si implacable pour quiconque avait maille à partir avec elle.

Item, la nouvelle nous vint de France que le prince de Condé avait été rejeté jusqu'en Lorraine et qu'une partie des chevaux de la troupe du Sire d'Arenberg, envoyés par notre roi Philippe au secours de son frère le roi de France, avaient succombé à la rigueur de la saison. Les chevaux se refroidissaient et mouraient parce qu'ils étaient forcés de boire l'eau des puits et citernes très profondes en certaines localités. Les cavaliers flamands, qui se trouvaient plus de trois mille en France, et aussi les cavaliers français, dont les montures avaient été fort éprouvées, se décidèrent à remplir d'eau une cuve où ils versaient du vin, faisant boire ensuite ce mélange à leurs montures. Le fourrage était rare et cher, et l'on était forcé de donner du pain aux chevaux. Les Français de religion catholique, et partisans du Roi, prisaient et louangeaient fort le roi d'Espagne Philippe, notre souverain, lui souhaitant éternelle prospérité et longue vie, disant qu'il était un prince débonnaire, ne vexant ni ne surchargeant ses sujets, prince estimable de tout point, plein de qualités et de vertus, comme il est de vrai. Ils nourrissaient pour lui une affection d'autant plus singulière qu'il a pris pour femme la sœur de leur souverain, et leur prêtait aide et réconfort, en hommes et en argent, contre le parti ennemi qui ravageait et désolait la terre de France. Notre gracieux souverain s'était engagé à prêter secours aux catholiques français autant qu'il serait en lui, et autant que de besoin, promettant de n'épargner aucun sacrifice pour ramener la paix

au royaume et châtier les rebelles par tous moyens possibles, honnêtes, licites et profitables. Ces nobles résolutions rendaient certes le Roi, notre Maître, bien digne de toute louange, par la grâce de Dieu qui l'éclaire, et auquel il convient reporter tout honneur et los.

Les soldats de la garnison de Gand disaient qu'il se préparait en France de grandes guerres, les Allemands se mettant de la partie. Forcé de se replier jusqu'en Lorraine, Condé avait reçu un renfort de huit mille Allemands et d'autres troupes. Du côté du Roi, étaient arrivés, en revanche, dix mille Allemands que l'on suppose envoyés par l'Empereur, allié du Roi par leur proche parenté ; en outre étaient survenus des cavaliers espagnols et néerlandais, très bien montés. D'après certains avis, toute l'Allemagne se trouvait en grand émoi et on redoutait de graves éventualités. Le duc d'Albe ne s'était pas contenté de retenir en prison les comtes d'Egmont et de Hornes, mais avait fait dresser inventaire de leurs biens, les déclarant confisqués. Autant en était advenu des biens de Brederode, Culembourg, et autres encore. Or, comme on dressait inventaire des biens du prince d'Orange, et réclamait la reddition de sa ville de Breda, ceux de cette place répondirent qu'ils n'avaient reçu aucun ordre de leur seigneur dans ce sens, et l'on ajoutait que le prince d'Orange revenait à la tête d'une forte armée d'Allemands, pour riposter à main armée à ces injonctions du duc. De l'avis de beaucoup de gens, c'était fort mal au duc, de rang bien moindre que les princes dont il saisissait la personne et les biens, de se permettre de telles rigueurs, avant la venue du Roi. Il mettait de la sorte, disait-on, en grand péril le salut de ces pays; mais le vulgaire n'entend rien aux affaires qui intéressent les princes : il est donc trop aveugle et trop peu sensé pour s'occuper de telles questions.



Porte-étendard allemand du XVIe siècle.

CHAPITRE IV.

Inconcevables cruautés commises en West-Flandre sur la personne d'ecclésiastiques. Claudin Goetghebuer rentre à Gand et est appréhendé. Édit rigoureux rendu contre les malfaiteurs et ceux qui les favorisaient.

Le 11 et 12 janvier fut commis un nouvel attentat en West-Flandre, du côté de Bailleul, vers la frontière wallonne. La racaille, des brigands et des sectaires se sont jetés sur les églises du plat pays, arrêtant, où ils les trouvaient, prêtres et sacristains, les obligeant par violences et menaces à mettre eux-mêmes le feu aux livres de prière et autres ornements d'église. Ils brûlaient les cheveux des servantes de prêtres et leur faisaient subir d'autres outrages, comme si ç'avaient été Vaudoises ou sorcières.

Le 13 du prédit mois, on assurait avoir vu à Gand Claudin Goetghebuer petit meneur et petit bourgeois de la ville, qui, on l'a pu voir précédemment, s'était fort compromis dans les troubles calvinistes. On l'avait rencontré à cheval, botté et éperonné, rue Haut-Port, se rendant chez le tailleur Vincent Christiaens, se risquant à revenir comme d'autres avaient fait déjà, dont le retour avait été peu encouragé. Ils étaient en effet itérativement cités devant le conseil privé du duc d'Albe et du Roi, afin d'y rendre compte de leurs actes.

Item le lendemain 13 janvier, le prédit Claudin Goetgebuer se rendit près du Seigneur de Mouscron (1), Souverain de Flandre, et de Messire le Sous-Bailli, montrant son sauf conduit signé du secrétaire de la Cour, Cortewille; mais cet écrit, d'après quelques-uns, n'étant pas délivré en due forme, ne constituait pas caution suffisante. En conséquence, ordre secret fut donné aux sergents de la ville de s'emparer du délinquant. Or, comme celui-ci, le 16 du même mois, venait de boire et banqueter avec la veuve du changeur Josse De Hert, avec laquelle il s'était trouvé antérieurement en étroites relations, il se rendit en sa société au *Petit Mortier,* et de là au *Cerf bigarré;* y laissant échapper certaines paroles compromettantes, il fut arrêté et mené au Châtelet. Il le prit de fort haut, se faisant fort d'être élargi avant vingt-quatre heures, et frappant sur sa bourse, il s'écria : *Voici de la monnaie papiste!* Le lendemain, on le mit aux fers, et les magistrats firent demander à Bruxelles ce qu'il en convenait faire. Peu après son arrestation, on vit la femme prédite sortir du prédit

(1) F. de la Barre, seigneur de Mouscron.

cabaret en manière peu honorable. Or c'était un fauteur de désordre avéré, un putassier, mais, à part cela, un jeune homme beau, de bon lignage et bonnes relations, mais dont les discours étaient sujets à caution.

Le prédit 16 janvier, nous apprîmes que la racaille gueuse du quartier de l'Ouest avait eu maille à partir avec les sergents et que le 13, neuf ou dix de ces malfaiteurs avaient mordu la poussière. On présumait que ces scélérats étaient encore au nombre de deux à trois cents (et leurs méfaits étaient loin d'avoir pris terme), mutilant les prêtres en certaines paroisses et profanant les églises. Ils avaient pendu un prêtre par ses parties honteuses, mais le poids avait fait rompre la corde, et le malheureux martyr tomba sur le sol; mais il succomba aux violences et aux mauvais traitements qu'il avait endurés. A un autre prêtre ils avaient coupé les parties sexuelles, et, à deux milles d'Ypres, ils avaient emmené avec eux, captifs, un curé et un sacristain, et l'on ignorait ce que ces infortunés étaient devenus. Six de ces malfaiteurs ont encore été capturés, et le même jour ils furent pendus par les soins du lieutenant du Souverain bailli d'Ypres, dont le nom est Visch, et qu'assistaient ses sergents et suppôts. En vue d'empêcher ces révoltes et attentats homicides, on mit en vente, à Gand, le samedi 16 janvier, certaine ordonnance de notre très redouté Sire, rendue à Bruxelles le 12 janvier 1567. Elle traitait des prédits attentats commis dans la West-Flandre et lecture en fut donnée, en consistoire de Messires du Conseil de Flandre, étant présents les prédits conseillers, les avocats, procureurs et autres assistants, le 15 janvier 1567, par Auguste van Huerne, sous-greffier. J'en donne ci-après littéralement la teneur.

» A nos bien amés et fidèles, président et membres de notre Conseil en Flandre, salut et dilection.

» Nous avons été notoirement avertis des graves provocations, cruautés et insolences que, sous le manteau de la nouvelle religion, aucuns sectaires et malfaiteurs se sont enhardis à commettre, au plat pays, en diverses régions de notre pays et comté de Flandre, au préjudice des personnes et des biens d'ecclésiastiques, notamment de bons et fidèles curés. Les dits malfaiteurs ont, nuitamment et par bandes, assailli les dits prêtres, les pillant, leur coupant les oreilles et même les assassinant; or les dits agissements sont de nature à intimider les autres prêtres au point de leur faire déserter leurs paroisses et abandonner leur troupeau (comme il nous semble, à notre grande douleur, comprendre que déjà ont fait quelques-uns), les laissant au pouvoir des loups, à moins que nous n'apportions au mal prompt et efficace remède.

» Voulant, autant qu'il est en nous, empêcher et faire cesser de tels forfaits, et soustraire les bons prêtres et curés, à la menace de telles violences et excès, afin qu'ils puissent librement accomplir leurs offices et fonctions; notre attention étant particulièrement appelée sur ce fait que, si les prêtres ont charge d'âmes à l'égard de leurs paroissiens, ceux-ci en réciprocité doivent préserver leurs pasteurs de tous inconvénients, périls ou violences qui pourraient menacer leurs personnes ou leurs biens; mûs par ces considérations, avons,

après avis et délibération de notre très cher et bien aimé neveu, chevalier de notre ordre, stadhouder, gouverneur et capitaine général de nos pays de par de là, le duc d'Albe, etc.; ouïs aussi les chers et féaulx conseillers d'état et conseillers intimes, qui accompagnent notre gouverneur aux dits Pays-Bas, ordonné et ordonnons, enjoignons et déclarons formellement par les présentes, que tous nos sujets et habitants des prédits pays et comté de Flandre, et



Armoiries du comté de Flandre, d'après J. Amman.

chacun d'eux spécialement en ce qui lui incombe, auront à pourvoir et prendre mesures telles que les prédits ecclésiastiques, curés, ou autres prêtres ne subissent inconvénient, violence ni dommage en leurs biens ni personnes, lesquels nous prenons sous notre sauvegarde et protection. Ils devront les défendre, protéger et sauvegarder, à leur tour, contre tous assassins, brigands, malfaiteurs ou sectaires qui, en quelque façon que ce soit, pourraient attenter à leurs personnes, biens, ménages ou familles, et pour cela ils établiront et relèveront régulièrement des gardes de nuit, en les demeures des prédits curés ou autres

personnes ecclésiastiques, ou aux abords des demeures prédites en lieux à ce idoines, et seront ces gardes composées d'hommes valides et de foi catholique; ou, par toutes autres mesures convenables et praticables, agiront d'après les us et ressources des divers lieux, et cela, sous peine de châtiment et correction arbitraire, en cas de négligence, et seront les délinquants tenus pour suspects et complices des prédits méfaits et outrages.

« Nous ordonnons en outre que ceux des communes, villages ou hameaux où tels délits auront été perpétrés seront, au cas où des prêtres ou des curés, des doyens ou les amis de ces derniers, leurs enfants ou héritiers seraient assassinés ou tués, tenus de fournir caution équivalente et compensation pour tous biens qui leur auraient été violemment soustraits. Le dommage, résultant de ce chef, ayant été sommairement relevé et estimé par les officiers et magistrats du lieu où le délit aura été commis, sera, en son montant intégral, exigible aux dépens des habitants du dit lieu, nonobstant opposition ou appel interjeté ou à introduire, soit du chef de privilèges, libertés, coutumes, droits de bourgeoisie ou toute autre exception dirimante. Et afin d'empêcher mieux le retour de pareils attentats, nous avons autorisé et autorisons désormais chacun à assommer librement, et sans autre forme de délai, ceux qui commettraient ou tenteraient de commettre les délits prédits, comme agresseurs publics et coupe-jarrets.

« Au surplus, ordonnons que quiconque aura reçu en sa maison les prédits assassins ou agresseurs, ou leur aura prêté aide et assistance, sera sans délai arrêté et mis à mort, au même chef que les malfaiteurs eux-mêmes, et seront les demeures des délinquants complètement rasées et démolies pour l'exemple. Et, afin que nul ne puisse prétexter ignorance de cette notre présente ordonnance, nous vous enjoignons et ordonnons formellement que la fassiez, sans retard ni délai, crier et publier par toutes les villes et communes de notre prédit pays et comté de Flandre, aux lieux ordinaires des publications et ordonnances.

« Et, en observation et maintien des présentes, vous procéderez et ferez procéder contre tous contrevenants et défaillants, par les peines ci-dessus comminées, sans nulle miséricorde, faveur, tempérament ou tolérance, et vous prêtons à cet effet, ainsi qu'à tous nos officiers et magistrats, ainsi qu'à ceux de nos vassaux, pleins pouvoirs, autorité et singulier commandement; enjoignons, en outre, à chacun que ces ordres soient portés à votre et à leur connaissance et rigoureusement obéis. Car tel est notre bon plaisir.

« Donné en notre ville de Bruxelles, sous notre contre-scel, imprimé ici en placard, le 12 janvier 1567 ».

Et au dessous se trouvait écrit :

« De par le Roi en son conseil. »

Signé :

« Doverloepe. »

CHAPITRE V.

Bagarre entre les Espagnols et quelques étrangers au marché au Foin. On découvre au Château Neuf, à Gand, de riches trésors appartenant au comte d'Egmont. La situation de ce gentilhomme s'aggrave de plus en plus; conversation que le Maestro del Campo avait eue avec lui.

Le prédit 16 janvier, à la nuit, il s'éleva une rixe violente entre deux ou trois étrangers logés au marché au Foin et des Espagnols qui se trouvaient à la même auberge. Un de ces étrangers fut tué d'un coup d'estoc, et eut en outre la tête fendue et tailladée. Les soldats s'emparèrent aussi des campagnons de la victime et les menèrent devers le commandant, les accusant d'avoir mal parlé du Roi et vanté le prince d'Orange. Ils auraient dit aussi que le premier Espagnol qu'ils rencontreraient était un homme mort, et autres accusations sans vraisemblance, à l'aide desquelles les soldats cherchaient à se justifier.

Le samedi 17 janvier, on trouva à Gand, au Château Neuf, dans une chambre perdue, aux vieilles murailles où les soldats se soulageaient et où l'on portait diverses immondices, on trouva, dis-je, après avoir ouvert certain lieu d'aisance divers précieux vases d'église et ornements ainsi que de fortes sommes d'argent. Parmi les objets découverts se trouvait un Saint-Christophe en argent, de grandeur naturelle, portant l'Enfant Jésus sur l'épaule; une figure de saint Nicolas en or fin, ornée de perles et pierreries; or c'était le trésor du comte d'Egmont, prisonnier. On disait que ces joyaux ou ornements lui avaient été légués par l'évêque de Liége, son parent maternel; d'aucuns de ces objets précieux lui venaient, disait-on, aussi de l'évêque d'Utrecht, mais pour autant que les objets du culte se peuvent léguer. Le trésor renfermait également nombre de bijoux et joyaux de l'héritage paternel, et aussi des bagues et robes (1) de sa femme. On trouva, en effet, de précieux vêtements brodés et ornés d'or, argent, velours, perles et pierres, d'où constait bien la magnificence de ce gentilhomme, établie aussi par l'abondance d'argent monnayé qui faisait partie de ses bagages. Entre autres joyaux rares et d'une magnificence royale, il faut citer deux vidrecomes si élevés qu'un homme debout pouvait boire en ces coupes posées à côté de lui sur le sol, pour peu qu'il les

(1) Tout ce qui concerne la toilette.



Saint Christophe, d'après Albert Durer.

fit pencher. Ayant reçu avis de cette découverte, le duc d'Albe écrivit d'en dresser inventaire; ce qui fut fait. Après quoi, le tout fut mis sous scellés au profit du Roi. Il n'y avait pas lieu de s'étonner de la présence en ce trésor d'un certain nombre d'objets provenant d'églises, car le comte et ses parents avaient eu pour leurs oratoires de précieux ornements, etc. Mais ceux qui interprétaient tout au pire, les Espagnols surtout, disaient que tout cela



Pillage et incendie d'une ville, d'après J. Amman.

aggravait d'autant la position du comte prisonnier, et faisaient courir divers bruits. D'aucuns disaient que le comte d'Egmont avait caché là des joyaux et ornements qu'il s'était appropriés par la spoliation sacrilège des églises; accusation abominable que d'autres mitigeaient un peu en disant que le comte n'était que le receleur de quelques nobles hérétiques qui avaient mis les églises à sac.

D'après d'autres, ce dépôt lui aurait été confié par certains ecclésiastiques; mais rien n'était moins vraisemblable, disaient d'autres encore, attendu que le clergé n'avait plus désormais aucun sujet spécial de crainte et que partout le pays était occupé militairement. Vu le séjour déjà prolongé du duc d'Albe et de ses troupes dans nos régions, il est hors de doute que les ecclésiastiques qui naguère avaient pu recourir à la protection du Comte eussent eu déjà tout le loisir de réclamer de lui ce qui leur appartenait. C'est ce que l'abbé de Saint-Pierre et d'autres avaient fait. On disait aussi que si le Comte s'était senti à l'abri de tout reproche du chef de ce dépôt, il n'eût pas hésité à révéler lui-même la cachette. En somme, les affaires du Comte étaient bien compromises. Les soldats espagnols allaient jusqu'à dire que le duc d'Albe avait transmis au Roi en Espagne les résultats de l'information ouverte contre d'Egmont et de Hornes. Ces résultats étaient rendus suffisamment publics par la disgrâce et étroite captivité qui atteignaient ces deux seigneurs et, en outre, par la disgrâce et captivité de personnes du commun ou de nobles de moindre rang, lesquels les chargeaient avec d'autant plus de véhémence que, jetés dans les fers, ou placés sous le coup d'un procès criminel qui menaçait leur fortune et leur vie, ils imputaient à de grands personnages leur participation aux désordres, les accusant de les avoir égarés. Toutes choses de la sorte étaient mises à jour, d'autant plus que les accusateurs d'Egmont et d'autres grands personnages savaient que ceux-ci étaient ou prisonniers ou fugitifs et que, dès lors, ceux qui les chargeaient n'avaient à redouter ni leur vengeance, ni celle de leurs amis. La puissance du Roi ne connaissait plus aucun obstacle désormais, et l'on disait que Sa Majesté, ayant pris connaissance des pièces du procès des deux nobles prisonniers et sachant de quels crimes ils étaient concaincus, s'était étonnée d'apprendre qu'ils étaient encore vivants et avait demandé ce que l'on attendait pour les livrer au bourreau. Tels étaient les propos des soldats. Ils étaient convaincus que bientôt la sentence capitale serait prononcée contre leurs prisonniers, et que bientôt aussi leurs têtes seraient exposées sur quelque marché de Gand, comme celles de traîtres. Ce supplice serait, bien sûrement, la récompense de la trahison du comte d'Egmont; quant au comte de Hornes, il méritait d'être brûlé vif comme hérétique. Le comte de Hornes, sans doute, avait forfait à son prince; mais le comte d'Egmont, d'après eux, était bien plus criminel, le Roi lui ayant confié le soin de ses affaires, l'ayant placé à la tête de toute la cavalerie des Pays-Bas, lui ayant à titre de gratification envoyé quarante ou cinquante mille ducats, en récompense de ses loyaux services, peu de temps avant l'arrivée du



Médaille a l'effigie du comte de Hornes, *d'après Van Loon.*

duc d'Albe. Et pourtant, dès lors, le comte avait été l'objet des rapports et des accusations de Madame la duchesse de Parme, gouvernante, etc., qui, s'étant départie des Pays-Bas, en avait laissé au duc d'Albe le gouvernement absolu, avec approbation et consentement du Roi, ainsi qu'il conste de l'édit et ordonnance du Roi plus haut cité.

Le Maestro del Campo, qui souvent faisait partie avec le comte d'Egmont, plus heureux au jeu qu'il ne l'avait été en la maudite conspiration où il s'était aventuré, avait quelque temps avant mis sous les yeux du prisonnier un résumé des charges qu'il savait avoir été invoquées contre celui-ci. Or, le prédit comte d'Egmont, ne sachant immédiatement donner claire et prompte réponse à ces imputations, et se sentant atteint au cœur par le bien fondé de ces reproches, fondit en larmes et dit qu'il espérait en la justice bien informée du Roi. Il semblait ainsi accuser ceux qui le chargeaient ou de mensonge ou d'exagération, et certes il serait bien fâcheux qu'un prince captif fût l'objet d'accusations calomnieuses. La tristesse du Comte, un personnage de telle distinction qu'il avait été en Flandre considéré, révéré et traité comme un roi, avait, disait-on, ému de pitié le Maestro del Campo lui-même.

CHAPITRE VI.

La consternation et la douleur règnent à Gand par suite du grand nombre de gens cités devant le Conseil. Réponse faite à un des receveurs du comte d'Egmont. Querelle entre le bailli de Deynze et maître Arthur Boessens. Ce dernier est arrêté dans son lit. Arrivée à Gand du Souverain de Vilvorde. Il emmène prisonnier Claudin Goetghebuer qui s'évade à Overmeire.

Le 19 janvier, jour de Saint-Germain et vigile de Saint-Sébastien, l'an 1567, une profonde douleur et affliction régnait à Gand, et ce deuil, on le prévoyait, gagnerait bientôt la banlieue et les environs de la ville. D'après proclamation faite à la bretèque de l'Hôtel de ville, mandat de comparoir était lancé contre nombre d'habitants, bourgeois de Gand, fugitifs. Ils étaient cités à diverses dates, à Bruxelles, devant le duc d'Albe, pour répondre de telles matières mises à leur charge et se défendre du mieux qu'ils pourraient de toute accusation. Ces nouveaux prévenus étaient, si l'on tenait compte des suspects précédemment déjà cités, au nombre de cent quarante; d'après quelques-uns, au nombre de cent trente-neuf. Les jours de citation à Bruxelles étaient le 4, le 6 et le 10 du prochain mois; or, parmi les prévenus se trouvaient beaucoup d'hommes instruits, riches et considérés, ce qui était bien

Brumales Ianus, Februarius atq; December.

HYEMS
Senectuti comparatur.

Vis Hyemis glacie currentes alligat undas. 4

1570

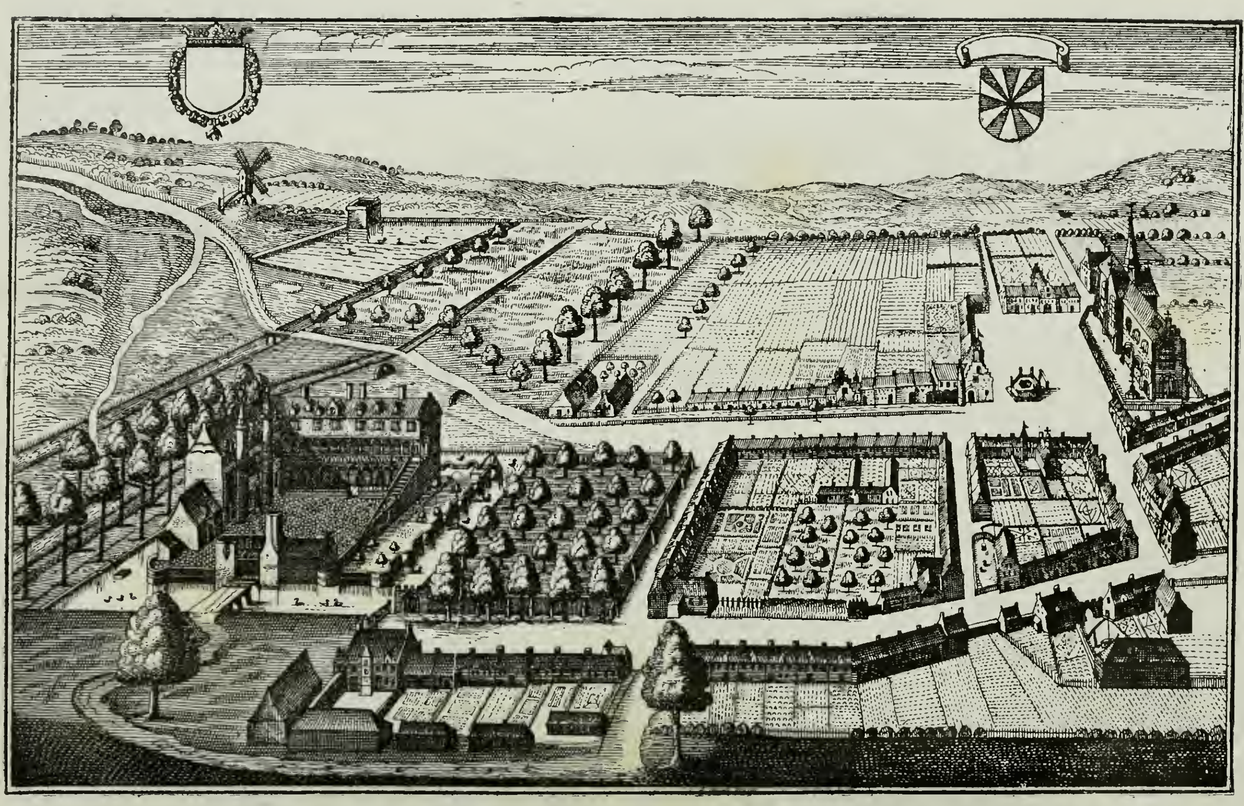
L'Hiver, d'après P. Brueghel.

triste et immérité. Un cœur de roche eût été ému du chagrin de tant d'honnêtes hommes et de prudes femmes. Or, le relevé de leurs biens étant dressé, ils risquaient bien fort de ne rien sauver de leur avoir et de perdre la vie, si on parvenait à les appréhender. Chacun peut se figurer quelle est la situation de gens habitués à toutes leurs aises et ignorants de tout métier, forcés de mener une vie errante avec leurs femmes et enfants, pauvres et sans ressources en pays étranger; ou bien d'abandonner leurs familles dénuées de tout, au cœur de la saison d'hiver, car la gelée sévit fortement cette année et la bise soufflait âprement de l'Est et du Nord.

Un des receveurs particuliers du comte d'Egmont s'était adressé à Salinus, commandant du Château Neuf, lui demandant l'autorisation d'entretenir son maître, fût-ce en présence de témoins; mais cela même lui fut refusé. On lui demanda s'il consentait à donner raison de tous les points et articles sur lesquels on l'interrogerait après l'avoir admis à voir son maître; aussitôt il se troubla et se retira précipitamment.

Ce receveur ne put même obtenir d'opérer la recette de certains revenus, fermages et rentes pour compte de son maître. La main lui fut complètement fermée et on lui défendit de lever aucun revenu désormais, et la même défense fut faite aux autres secrétaires et serviteurs du Comte. Certes c'étaient là pour le noble prisonnier de fâcheux indices. Néanmoins, Pierre Van Droesbeque, bailli de Sottegem, localité où le comte d'Egmont possède un magnifique manoir, étant seigneur de cette paroisse et de sept autres, m'avait dit que l'on continuait à rendre justice en son nom; mais tous ses officiers avaient dû prêter serment de fidélité au roi d'Espagne.

Item le mardi 20 janvier, jour de Saint-Sébastien, maître Arthur Boessens, que l'on nommait le capitaine Boessens (vu qu'il avait été un des quatre commandants gantois à l'époque des troubles), fut pris dans son lit et mis en prison. D'aucuns disaient qu'il avait été dénoncé par Claudin Goetghebuer, également captif comme nous l'avons vu plus haut; mais, d'après une autre source, il aurait été arrêté parce que, sollicitant et requérant par placets de la Cour le bailliage de Deynze, il s'était brouillé avec le bailli actuellement en fonctions de cette localité, un certain Van de Gheendts, en partie parce qu'il voulait le supplanter, en partie parce qu'il l'avait, par écrit ou de vive voix, traité d'hérétique et de gueux. Ce bailli, à ce propos, s'étant défendu contre pareil reproche, avait répliqué que son insulteur ferait bien de voir si lui-même n'était pas un gueux hypocrite et couvert, ainsi que du haut de la potence le lui avaient reproché des suppliciés. Au début des excès commis à Gand par des iconoclastes, Boessens aurait dit à ces derniers : *Veillez bien à ce que ces chaires de la maison du Temple ne soient pas détruites; cela nous viendra bien à point pour une paroisse calviniste.* Il entendait, par ainsi, réserver cet oratoire pour que les gueux français s'y puissent réunir, tenir leurs prêches et célébrer leur rites; mais on ne pouvait lui faire un crime de ces propos, qu'il pouvait toujours expliquer par son désir de faire respecter les stalles et autres orne-



Le Chateau de Sottegem, d'après la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus.

ments de l'église des Templiers, en feignant de vouloir les réserver aux calvinistes.

Le souverain bailli de Vilvorde, arrivé à Gand, logeait au *Lion d'or,* au *Putte,* peut-être pour tirer de Claudin Goetghebuer certains éclaircissements touchant les fils de Batenbourg, ou pour tirer de lui d'autres secrets. Or, le lendemain, veille de la Saint-Vincent, les magistrats gantois eurent fort à faire, car les échevins, convoqués de bonne heure, furent saisis de nombreux objets. La prédite veille de la Saint-Vincent, le prévôt de Vilvorde emmena le prédit Claudin Goetgebuer sur un chariot à Bruxelles et de là à Vilvorde, sous bonne escorte de cavaliers, car le prisonnier avait laissé transpirer qu'il connaissait beaucoup de secrets des gueux, et que ceux-ci n'avaient tenu aucun conciliabule même, ou comité secret, sans qu'il n'y eût eu part. Il aurait déclaré aussi qu'un papiste avait été brûlé vif par ses œuvres, que sa bourse était enflée de l'argent des papistes. Étant allé à Saint-Jean, au salut, comme on lui demandait pourquoi il consentait à venir là, il avait répondu : *qu'il voulait braver les yeux des papistes et qu'en le regardant, ceux-ci pouvaient considérer un homme qui serait quelque jour leur chef et maître.* Dans sa braguette se trouvaient des lettres, très compromettantes, disait-on, pour de grands seigneurs et gueux; il prétendait aussi avoir mission de lever des troupes. Il se plaisait à semer au vent ces paroles et d'autres également inconsidérées.

Ce jeune vaurien bavard et mensonger ayant été, comme je l'ai dit, convoyé à Overmeire, le prévôt se voulut reposer et passer la nuit en ce village; mais les logements n'y étaient guère spacieux. La petite troupe se divisa en trois groupes occupant des auberges différentes. Six sergents furent, en une maison, commis à la garde de Claudin Goetghebuer. Il demanda à ses gardiens pourquoi l'on traitait si scandaleusement un gentilhomme, le tenant garrotté honteusement à table, alors qu'il n'y avait aucun danger de le voir s'évader, qu'il possédait aussi un passeport en règle et se disposait bien à porter plainte au Duc. Il demanda à l'hôtesse d'apporter du vin qu'il voulait offrir à ses gardiens. Or, le vin apporté, les sergents ayant constaté que leur prisonnier, qui, disait-il, cherchait à se distraire un instant de ses mésaventures, ne pouvait aisément boire ni manger, ayant les mains liées, lui défirent les liens des mains, de sorte que, tout comme un autre convive, il put se carrer à table, manger et boire, faisant si bien les honneurs du festin à ses gardiens que quatre d'entre eux succombèrent à l'ivresse et s'en furent coucher; les deux autres demeurèrent à table comme ivrognes dodelinant de la tête. Le prédit Goetghebuer, voyant que les choses en étaient là, ne laissa pas se perdre une occasion aussi propice : il défit et leva doucement une fenêtre, se laissa tomber dehors et, fort agile, il disparut prompt comme le vent. Arrivé près du passage d'eau à Uytbergen, il dit au patron du bac : *Vite, fais-moi passer la rivière. Je viens de poignarder un Espagnol; ses camarades me cherchent. S'ils me rejoignent, je suis un homme mort!* En même temps il lui donna cinq sous pour prix du passage



Paysans, d'après H. Burgkmair.

et lui demanda de lui indiquer quelque route de traverse qui le menât au pays d'Alost, et, ayant obtenu cette indication, il s'échappa comme un lièvre.

Les gardiens, s'apercevant de la disparition de leur prisonnier, en furent bien effrayés et l'on dit que certains d'entre eux, notamment le greffier, montèrent à cheval et piquèrent des deux, car le prévôt leur ayant, sur la tête, recommandé de bien veiller sur leur prisonnier, ils risquaient gros jeu au cas où ils fussent demeurés. D'après une autre source, l'évasion de Goetghebuer n'avait été qu'une comédie concertée à l'avance, ses gardiens ayant été corrompus à prix d'argent ou gagnés de quelqu'autre manière. Il semblait bien peu vraisemblable que les six gardiens eussent ainsi dormi à l'unisson et que nul n'eût vu le prisonnier escalader la fenêtre. En tout cas ce qui est avéré, c'est que l'oiseau a pris son vol.



Évasion d'un prisonnier, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere (Anvers 1569).*

CHAPITRE VII.

Invention mensongère des Espagnols à Gand. Méfaits de vauriens et de malandrins à Heusden et à Assenede. Désastres causés par les neiges. Incendie du couvent et abbaye de Middelbourg, en Zélande, et de l'église de Dordrecht.

Les soldats espagnols mentaient lorsqu'ils accusaient Claudin Goetghebuer d'avoir excité les villageois des environs de Gand. Ils n'étaient pas plus véridiques lorsqu'ils s'avisèrent de dire que les dits villageois, un jour de marché, lorsque beaucoup d'étrangers se trouvaient en ville, se jetteraient sur les Espagnols pour leur arracher leurs lances et armures. L'attaque devait s'effectuer en trois endroits : à la grand' garde du vieux château ou à la place Sainte-Pharaïlde, au lieu dit Château des Comtes; à la garde de la maison des Batteurs d'huile, marché aux Grains, et au marché du Vendredi, à la maison des Merciers. Or tout cela était faux. Pas un campagnard ne connaissait le premier mot de l'affaire et rien n'était plus invraisemblable

d'ailleurs. Si réellement Goetghebuer avait donné pareil conseil, et avait réussi à le faire accepter par aucuns, les autres l'eussent certes abandonné et trahi. Qu'auraient gagné les pauvres paysans à jouer ainsi leur existence? Les Espagnols ne les gênaient guère, puisqu'ils occupaient non la campagne mais la ville, où l'on avait besoin de grandes provisions de beurre, œufs, lait, viande, fruits, etc., ce qui donnait aux villageois de très gros bénéfices, l'affluence d'étrangers augmentant en égale proportion les besoins de la ville, ce qui est clair pour tout le monde. A coup sûr, ces méchants propos des soldats étaient suggérés par l'envie et l'avarice qui leur rongeaient le cœur. Ils cherchaient une occasion de mettre Gand au pillage, comme on s'en était aperçu déjà lors de leurs violences au marché aux Grains. Je ne veux pas dire que parmi eux il n'y eût pas de fort braves gens, aussi bien intentionnés qu'on le pût désirer; je n'ai entendu parler ici que de certains malveillants.

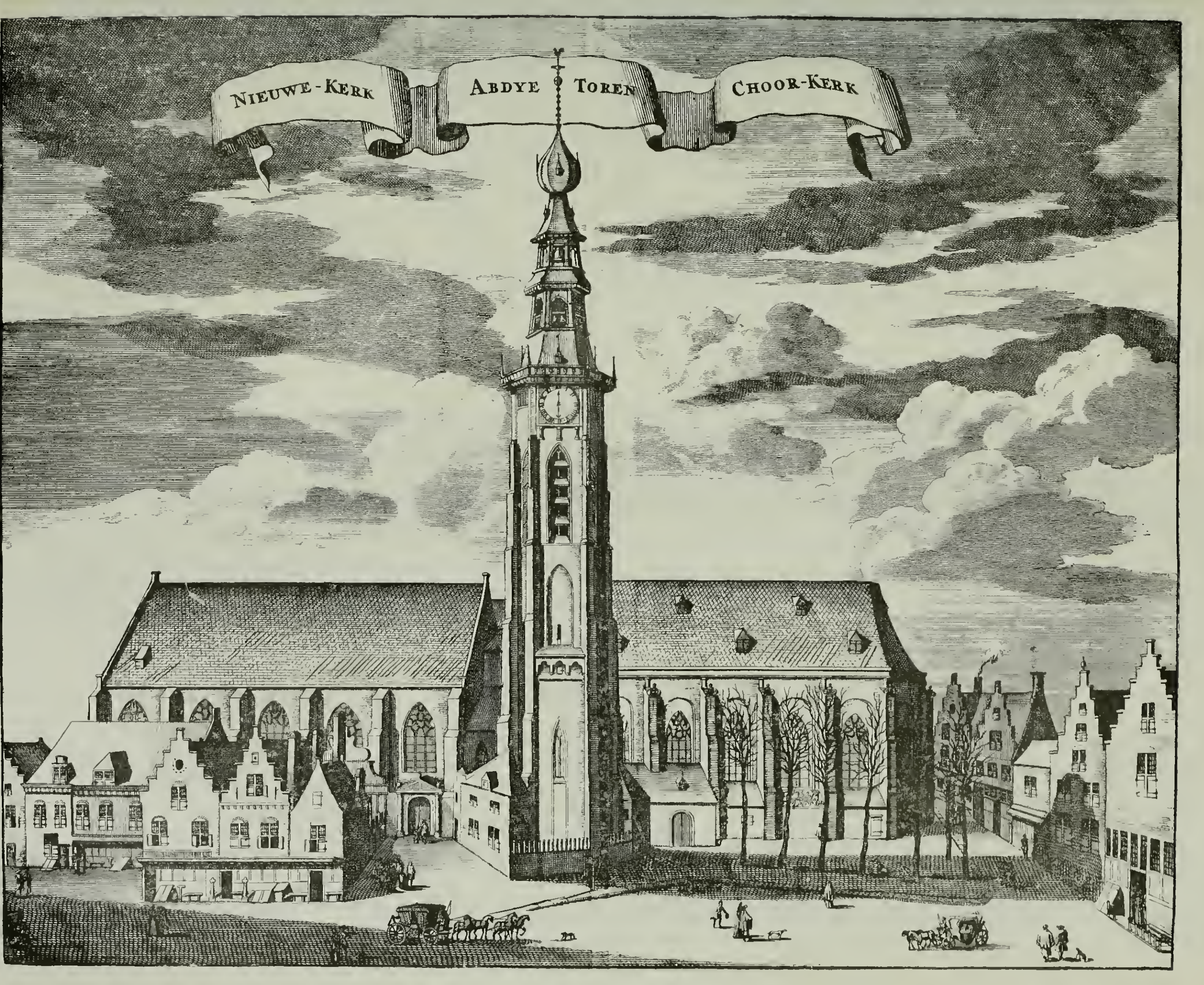
Le bruit courut que l'on enrôlerait ici un millier d'hommes pour les envoyer guerroyer contre les Français et Allemands réformés, tandis que les Espagnols demeureraient en nos villes, vivant aux dépens des bonnes gens et se gobergeant à loisir.

Le vendredi 23 janvier, certains vauriens, s'étant réunis en la paroisse d'Heusden, près de Gand, firent endurer de terribles tourments à un pauvre homme du nom de Macaire Schepens, ainsi qu'à sa femme qu'ils torturèrent par le feu et de diverses autres façons. Sa femme, du nom de Smeys, fut liée sur une chaise défoncée, sous laquelle ils allumèrent du feu; ils lui tenaillèrent aussi les hanches avec des pincettes chaudes, tout cela pour arracher à ces pauvres gens leurs petites économies, et ils emportèrent tout ce qui leur parut bon à quelque chose.

Les mêmes malfaiteurs ou d'autres s'étaient montrés aussi à Assenede vers la mer. Arrivés, vers six heures du soir, à la maison d'un fermier qui se trouvait chez lui avec neuf autres personnes, ils se firent passer pour les sergents du Souverain-Bailli et, aussitôt entrés, ils lièrent les mains sur le dos au maître du logis et aux autres personnes de la maison, puis pillèrent la ferme de haut en bas. On ajoute qu'ils s'enhardirent à revenir, à la même ferme, en plein jour.

La neige couvrait les rues d'une couche épaisse de plus d'un demi-pied, le 25 janvier, et, comme c'était dimanche, on s'amusa fort à lancer des balles de neige. C'était le jeu favori des soldats espagnols et de leurs goujats, et les gens du commun et gars gantois ne s'épargnèrent pas à leur donner la réplique : eux et d'autres personnes ripostaient. Or, en la ruelle des Grainiers, que l'on nomme ruelle de la maison des Échevins parce qu'elle est près de la maison scabinale, un mercier qui remplissait aussi les fonctions de procureur près des échevins des Parchons, le nommé.... (1), se trouvant à sa fenêtre, reçut à la tempe un coup si roide d'une balle de neige fortement foulée, qu'il

(1) Le nom est resté en blanc dans le manuscrit original.



L'ÉGLISE DE L'ABBÁYE DE MIDDELBOURG, D'APRÈS LA *Chronycke van Zeelandt* DE SMALLEGANGE.

s'affaissa et rendit l'âme. Un autre habitant de la ville, passant au Sablon, fut également atteint d'une balle de neige; furieux, il tira son couteau, et le planta dans le dos de l'Espagnol. Voilà comment de tels jeux ont de tristes retours.

La neige tomba fort, de rechef, le même jour, et, chose peu naturelle et à peine croyable, le ciel s'enflamma si fort en Zélande que la foudre frappa le faîte du clocher du couvent et abbaye de Middelbourg (que l'on peut compter parmi les plus belles); le feu étant descendu dévora complètement la tour et l'église. Parmi beaucoup d'objets précieux qui périrent dans les flammes se trouvait un précieux et admirable rétable de maître Jean van Mabuese (1), si grand que lorsqu'on ouvrait ses doubles volets il les fallait soutenir avec des étais, les équerres de fer formant les pentures ne pouvant supporter un poids aussi excessif. Reste à savoir si, comme nous l'avons dit au chapitre XV de notre second livre, ces peintures n'avaient pas été détériorées à l'époque du sac des églises.

Cet événement étrange aiguisa les malicieux propos des gueux qui triomphèrent, disant : *Vous voyez combien Dieu tourmente visiblement le clergé et montre que sa cause ne lui est pas agréable.* Mais les catholiques et le duc d'Albe répliquaient que le sinistre était, selon toute apparence, provoqué par les gueux qui pouvaient avoir fait éclater des gargousses de poudre à canon. Il était contraire aux lois de la nature que la foudre du ciel tombât au cœur de l'hiver, par tel temps de neige, et occasionnât pareil incendie. Chose plus suspecte, une tour et une église de Dordrecht, en Hollande, brûlèrent le même jour, ce qui donnait fort à réfléchir car nulle maison ou édifice civil quelconque n'avait pris feu en même temps.

La nouvelle fut apportée à Gand, le même jour, que les malfaiteurs et assassins qui, en West-Flandre, avaient si cruellement attaqué prêtres et sacristains, étaient pour majeure partie des Anglais, envoyés ici pour commettre pareils exploits, voire pour mettre à mort tous prêtres et religieux et ensuite tous les catholiques ou quiconque en Flandre ne faisait pas cause commune avec les calvinistes. Ce plan, qu'ils s'efforceraient d'accomplir de leur mieux, était dû aux faux ministres et scélérats hérétiques qui, l'an dernier, avaient semé leur poison chez nous. Les assassins étaient excités aussi par d'autres sectaires qui s'étaient réfugiés en Angleterre, et qui se voulaient venger de leur exil et de la confiscation de leurs biens; s'en prenant non pas à leur hérésie d'une si juste punition, mais aux prêtres, ils attaquaient ceux-ci avec une cruauté faite pour émouvoir de pitié tout cœur chrétien. On donnait pour certain que six de ces malfaiteurs venaient d'être pris, et l'on ajoutait que c'étaient autant de ministres. Ils avaient été capturés en un moulin, où ils cherchaient asile, n'osant se fier aux auberges ni maisons.

---

(1) Jean Gossart de Maubeuge, dit Mabuse. Voir la note de la p. 159 du 1er volume.

Vue de Dordrecht, d'après G. Braun.

CHAPITRE VIII.

La marquise de Berghes, abandonnant tous ses biens, entre en un couvent. Divers propos concernant le commandant de la citadelle de Tournai. Combat à Gand. Nouveaux et horribles excès des malfaiteurs en West-Flandre.

La marquise de Berghes, en son inconsolable deuil, tous ses biens ayant été confisqués, se retira à Malines, en une maison de Sœurs hospitalières, pour y finir ses jours en pauvreté et humilité comme une nouvelle Zénobie de Palmyre. On sait que son époux, s'étant rendu en Espagne avec le sire de Montigny, y est décédé (1). Son corps ayant été ramené en ce pays, enfermé dans un baril, on aurait pu se convaincre que le défunt avait été gravement maltraité.

Les grands seigneurs, tels que d'Orange et autres, qui secrètement avaient adhéré au parti gueux, ont été privés de tous leurs biens, ceux-ci se trouvant confisqués au profit de la couronne.

Une partie de la garnison avait été envoyée à Valenciennes; elle devait se rendre ensuite à Tournai. Ils auraient dit que le capitaine du château de cette dernière ville encourait un châtiment exemplaire pour avoir refusé de remettre la place aux officiers et soldats envoyés par le Roi. Il colorait ce refus en alléguant qu'il n'avait reçu à cet égard aucune instruction du sire de Montigny, qui, ainsi que l'on sait, était prisonnier en Espagne; mais au fond il penchait, disait-on, vers l'hérésie. C'est pourquoi ceux de Valenciennes désiraient obtenir appointement comme gouverneur du Hainaut de lui, et non du sire de Noircarmes, pensant que Montigny, penchant du même côté gueux, les traiterait plus doucement. On dit : *tel maître, tel valet*. Il se pourrait donc que le sire de Montigny ait confié le commandement de la place de Tournai à un officier suspect, comme lui-même, d'incliner vers la religion nouvelle. Je laisse toutefois à Dieu de prononcer en telles matières. Je dirai seulement que l'officier tournaisien me semble évidemment en son tort, l'autorité du Roi étant de loin au-dessus de celle d'un gouverneur, et le sire de Montigny n'étant guère plus important qu'un page, au prix de Sa Majesté. Il ne convient donc pas du tout que quelqu'un repousse l'autorité d'un prince en subordonnant son obéissance à celle d'un autre sujet. C'est ce que comprendra quiconque a du

---

(1) Voir la note de la page 207 du 1er volume.

sens. D'après des renseignements puisés à autre source, le capitaine prédit n'aurait encouru aucun reproche, mais aurait conformé exactement sa conduite aux ordres de la Cour; il serait du reste excellent catholique. On n'a jamais appris, d'ailleurs, que les menaces proférées contre lui avaient reçu exécution.

Le lundi 26 janvier, un chariot chargé de fromages, passant rue Neuve [Saint-Jacques] devant ma demeure, un Espagnol déroba un fromage. Le voiturier le surprit et le poursuivit, et, comme il refusait de lui rendre le produit de son larcin, lui appliqua un maître soufflet que l'on entendit sonner de loin. L'Espagnol aussitôt dégaina sa rapière, et en lança un coup dans la direction du voiturier qui se jeta dans l'auberge de *l'Ane aveugle*. Le fuyard longeant le mur, l'épée frappa ce dernier et par ricochet blessa légèrement l'homme à la tête. Le soldat continua à le poursuivre, gardant devers lui le fromage volé.

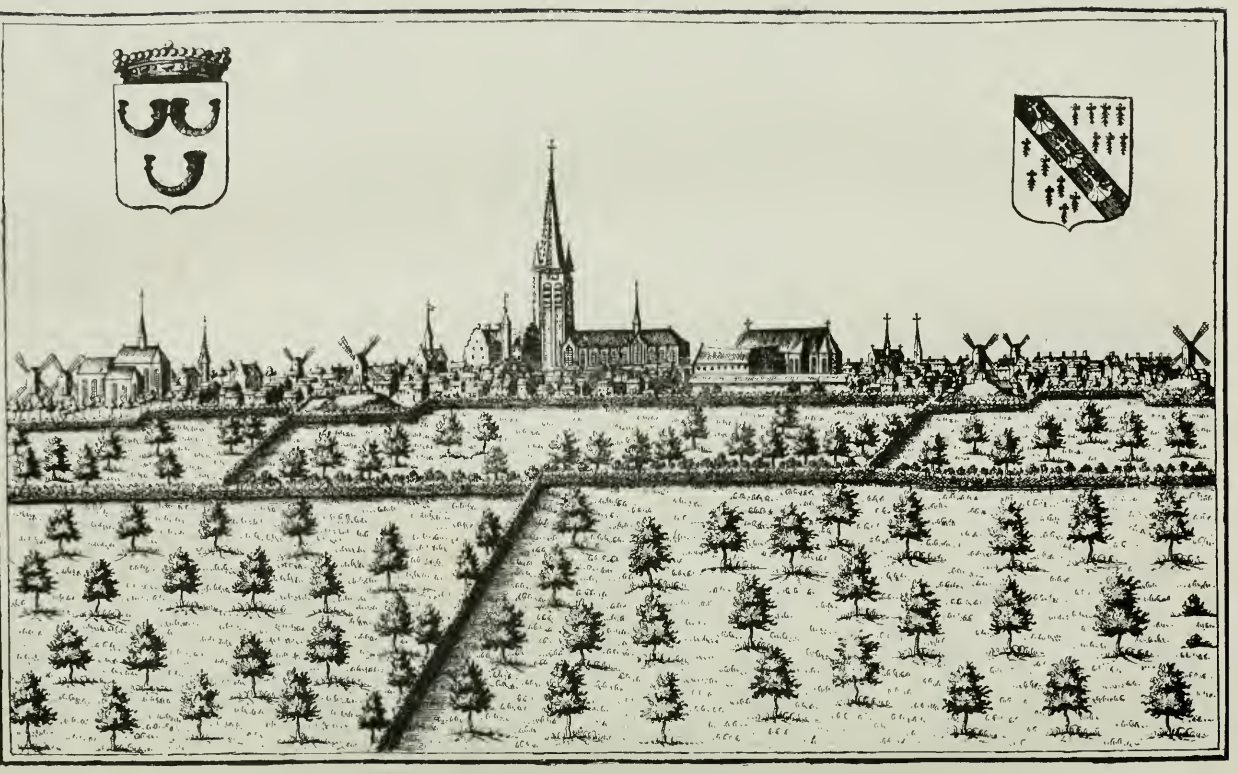
Une partie des malandrins qui affligeaient le quartier Ouest étant venue à Hondschoote, pénétra à l'église, où deux prêtres célébraient la messe. Ces ecclésiastiques furent aussitôt assommés, et les fidèles, qui se trouvaient en l'église, s'étant mis en devoir de résister, furent chargés et blessés par ces mécréants qui en étendirent sept sur les dalles. Ceci fait, ils se retirèrent en leurs taillis. On rapportait que certains d'entre eux, s'étant emparés d'un prêtre, ont mis à prix ses parties génitales, les mettant à l'encan comme on fait habituellement d'ustensiles de ménage. Comme ils demandaient si personne ne voulait mettre la chose à prix ni surenchérir, le prêtre leur demanda la préférence pour la somme de dix livres de gros. Ils repartirent : *Cela nous va*, et reçurent l'argent; mais aussitôt ils lui coupèrent les parties génitales et les lui mirent en main, tout ensanglantées, disant : *Tiens, voilà le lot que tu as acheté et payé*. Si la chose est réelle, c'est une abomination devant laquelle les barbares les plus cruels de l'antiquité (1) eussent reculé.

Une complainte a été imprimée sur ce sujet, mais donne une version différente de la mienne, comme si le coup avait été fait par des malfaiteurs et brigands qui n'avaient de gueux que le semblant. Le fait que je viens de narrer était passé d'ailleurs sous silence, mais on rapportait ce qui s'est passé à Hautkerke et Oostcapelle. Je donne, ci-après, ces couplets qui se chantent sur l'air : *Petit perroquet était son nom* (2).

Vous tous, écoutez-moi,
Comprenez cette étrange aventure,
Un grand malheur
Qu'il faut déplorer, vous le verrez.
L'événement s'est produit à Hautkerke,

(1) *Dagartissen, Ripheen noch Schiten*, dit le texte flamand. *Schiten* doit vouloir dire Scythes, mais il est plus difficile d'identifier les deux autres noms; par *Ripheen*, Vaernewyck désigne peut-être les Sarmates habitant près des monts Riphées des anciens, et par *Dagartissen*, les Daces.

(2) *Papeghaeijcken was zijnen name.*



VUE D'HONDSCHOOTE, D'APRÈS LA *Flandria illustrata* D'A. SANDERUS.

Le curé fut en grandes angoisses
Comme vous allez ouïr,
Car il perdit argent et vêtements.

En novembre, tout récemment,
Le vingt-deuxième jour,
Des vauriens, de mauvaises mœurs,
Pratiquèrent, comme on put voir,
Une brêche, je vous le certifie,
Dans la demeure où dormait le curé
Et lui dirent (quelle horreur)
« Vite, curé, montre-nous où tu caches ton or ».

Le curé, livré à de durs tourments,
Fut pris d'une grande peur.
Il dit d'une voix atterrée :
« En vérité je n'ai pas d'argent ».
Mais les assassins lui firent violence
Et répliquèrent : « Coquin, tu ne manques de rien.
» Tu as de l'argent par tas,
» Quand il s'agit d'acheter rentes et terres ».

Ces scélérats, que rien n'apaise,
Allumèrent une chandelle.
Ils conduisirent l'ecclésiastique
Devant le lit de sa servante,
Et dirent : « Donne-nous ton argent,
» Ou bien nous te mettons à mort;
» Tu ne gagneras rien à tergiverser ».
— Hélas, dit le curé, je n'ai rien à donner ».

Aussitôt ils lui ont garrotté
Les pieds, les mains et les reins,
Et, comme chiens enragés,
Lui ont coupé l'oreille droite;
Le prêtre leur demanda miséricorde,
Mais cela ne faisait pas leur compte,
Et ils se sont jetés sur le bahut,
Où se trouvait serré l'argent.

La bande s'empara
En monnaies de très divers genre
De plus de seize livres de gros,
Et d'un calice de vermeil.

Le curé, en chemise, était transi de froid.
N'étaient-ce pas d'affreux scélérats?
Ils aggravèrent la douleur du pauvre homme
En emportant tous ses habits.

Ces brigands, écoutez mon récit,
N'ont pas borné là leurs exploits.
A peine six jours après,
Animés d'un affreux courage,
Ils se rendirent à Oostcapelle, non pour s'y divertir,
Mais pour appréhender sans retard le curé.
Ils y firent bien apparaître leurs noirs desseins
Et mirent en émoi toute la paroisse.

On put voir alors à Oostcapelle
Des choses vraiment étonnantes.
Ils mirent à la torture
L'infortuné curé :
S'étant saisis de sa personne,
Ils lui coupèrent sans pitié les oreilles;
Ils voulaient le mettre à mort.
Ni bijoux ni argent ne leur échappèrent.

N'est-ce pas destin lamentable?
Rien ne put sauver le prêtre.
Plus de vingt-cinq de ces brigands
Ont pu être comptés par les voisins.
Ils lâchèrent leurs mousquets sur la servante,
Après l'avoir interrogée, emmenèrent le curé
En un bois caché.
Il serait fâcheux qu'un tel crime demeurât impuni.

N'est-ce pas une dure destinée
Que celle qu'ils firent, tous de concert, subir au curé?
Ils l'ont pendu et puis
Ils ont laissé là son corps.
Mais Dieu manifesta sa toute puissance,
Si bien que la corde se rompit;
Mais, cependant, quelle douleur!
On n'espère pas sauver ses jours.

Voilà comme on les a vus traiter
Le bon curé d'Oostcapelle,
Qui dut subir de durs tourments,

Ce dont tout cœur doit s'affliger.
Il perdit ses vêtements et ses biens
Robés par ces brigands furieux.
Ce sont de dures épreuves,
Mais Dieu saura bien punir les coupables.

Vous tous, commissaires de la loi,
Et plaisants officiers,
Veuillez pourchasser comme il convient
Ces brigands en tout lieu,
Pour que le pays demeure en paix.
Il est tant de cruels scélérats,
On peut bien l'écrire,
Qui commettent crimes sur le compte d'autrui.

Le contexte de cette complainte prouve bien qu'elle avait été composée avant la seconde visite faite par les malandrins à Hautkerke. Sans quoi, elle eût indubitablement rapporté avec quelle barbarie ils ont torturé et mis à mort le curé de cette paroisse, ainsi que je l'ai narré au premier chapitre de ce septième livre. Le ton de la complainte semblait assez dire que l'auteur en tenait pour les gueux; il parle, en effet, uniquement de rapine et d'homicide, et ne dit pas que ces crimes étaient commis en haine de la religion. Il termine, d'ailleurs, en disant que beaucoup de scélérats mettent leurs crimes sur le compte d'autrui. Enfin, on ne trouvait sur la complainte ni le nom ni l'adresse de l'imprimeur.





VUE DE LA PORTE SAINT-GEORGES A ANVERS, D'APRÈS P. BRUEGHEL.

CHAPITRE IX.

Claudin Goetghebuer se fait arrêter derechef; onze malfaiteurs sont écroués à Gand. Lourdes charges imposées à ceux d'Anvers. Dommages subis par ceux de Gand. Mauvaise volonté de ceux de Bruges et du Franc. Le duc d'Albe offre à ceux de Gand eau bénite de cour, mais nul réconfort.

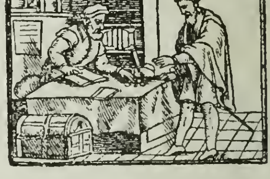
Nous reçûmes le même jour la nouvelle de l'arrestation, près de Bruxelles, de Claudin Goetghebuer. Il s'était enhardi à se promener à Bruxelles, exposant sa vie, et Antoine Deynoot, le patron de la *Pomme d'or* à Gand, l'ayant rencontré à Bruxelles et lui ayant demandé comment il osait ainsi s'aventurer, il répondit qu'il ne courait aucun risque; mais, peu après, il fut reconnu et appréhendé. Le duc d'Albe, qui en voulait fort au prévôt de Vilvorde et à ses serviteurs, aurait dit : *Tâchez de le reprendre ou vous me répondrez de lui, tête pour tête,* ou prononcé telles autres menaces. Le prévôt, convaincu d'avoir fait bombance pendant l'évasion de Claudin Goetghebuer et d'avoir follement chargé son secrétaire et ses sergents de garder ce vaurien, avait été mis en prison.

Le mercredi 28 janvier, on arrêta en plein jour, à Gand, en l'auberge de l'*Écu d'Angleterre* près la Cour du Prince, onze jeunes hommes de diverses conditions, bateliers et autres. Le douzième de ces suspects réussit à s'esquiver. On conduisit toute la bande au Châtelet de la ville. Il y avait soupçon qu'ils fussent les auteurs des crimes commis à Heusden et Assenede, ce qui fut établi ensuite.

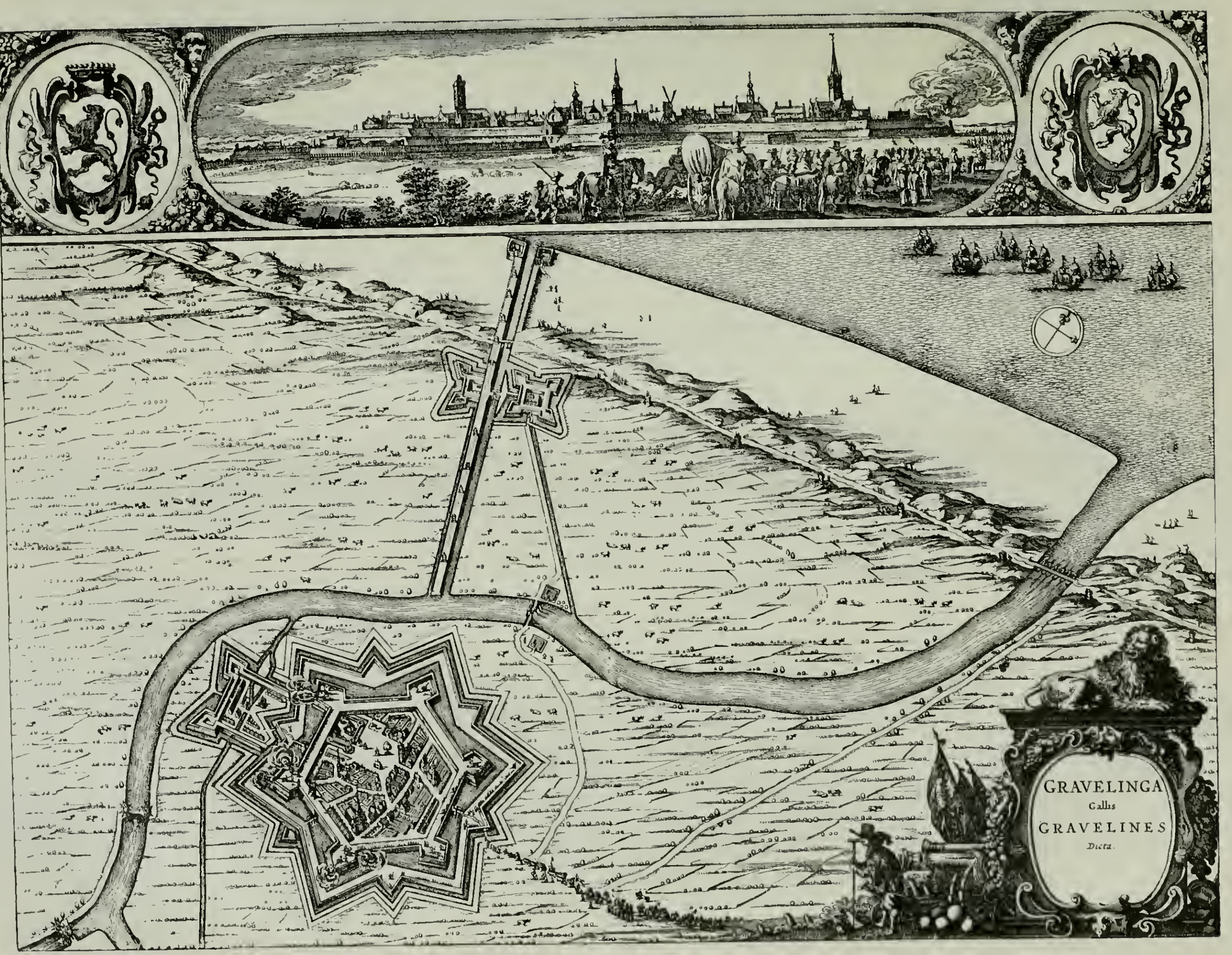
On sut aussi que ceux d'Anvers étaient écrasés par les frais qu'entraînait le Château Neuf, qui coûtait fort cher. La ville était endettée jusqu'à concurrence de quatre-vingts tonnes d'or, et les administrateurs, ne sachant comment faire face à pareilles charges, avaient frappé du dixième et du vingtième denier les maisons qui, en cette ville, atteignent des prix considérables. Le dixième denier serait payé par le propriétaire; le denier vingt incomberait au locataire; les deux impôts devraient être soldés simultanément par le propriétaire pour les maisons non habitées. Ceux qui désiraient dégrever leurs propriétés de ces servitudes, le pouvaient, en payant le denier 16 la première année, le denier 18 la deuxième, et le denier 24 la troisième. Au bout de ce terme l'impôt deviendrait invariable et irrédimable et grèverait à perpétuité les immeubles. Par exemple, une maison qui rapportait quarante livres de gros à son

propriétaire, payait d'impôt : pour la première année, soixante-quatre livres de gros; pour la seconde année, soixante-douze; pour la troisième, quatre-vingt-huit, ce qui formait un total déraisonnable. Mais quoi! ceux d'Anvers étaient dans la nasse et devaient en sortir, et ils préféraient court mal à longues douleurs. Or c'est aux prédications nouvelles et aux mutineries qu'ils devaient s'en prendre. Toutes ces nouvelles sont-elles réelles ou non, c'est ce que je ne sais; toutefois, je pencherais pour la négative, car on n'a rien appris quant à l'affectation de cette levée d'impôts qui devait cependant s'effectuer à bref délai.

Ceux de Gand, en réalité, devaient payer hélas! tous les jours cinquante livres de gros pour le train du Maestro del Campo, et cinquante sols par mois pour la solde de chaque soldat, et ils n'avaient pour subvenir à pareille charge d'autre ressource que l'emprunt. Leurs accises, notamment celles de la bière et du vin (jadis les plus productives), ne rapportaient plus guère. Beaucoup d'habitants, que grevait la présence des soldats espagnols, se rattrapaient d'autant en envoyant leurs hôtes ou les goujats de ces derniers quérir du vin, ou de la bière, ce que l'on ne pouvait empêcher. Les Espagnols se tiraient d'affaire en disant : *Nous sommes exempts d'accises.* On put constater que pendant le séjour de la garnison espagnole on but à Gand, en franchise d'accises, plus de six mille aimes (*hamen*) de vin, faisant chacune soixante setiers (*stoopen*). Il va de soi que tout ce vin ne fut pas consommé par les Espagnols, fort sobres en raison de la chaleur de leur climat, lequel produit des vins forts dont l'abus serait mortel. Il est, au contraire, manifeste que ceux de la ville tirèrent parti du privilège acquis aux soldats, ainsi qu'il apparut bien plus clairement dans la suite, lorsqu'on alla quérir ouvertement du vin au Château Neuf et aux caves à l'usage des soldats. Les magistrats, qui retenaient le montant des accises au profit de la ville, n'ignoraient pas qu'il en fût ainsi; mais, voyant combien leurs concitoyens étaient opprimés par les Espagnols, et quelles charges ruineuses résultaient du séjour de ces derniers à Gand, ils fermaient souvent les yeux. La ville, de la sorte, souffrait doublement un préjudice irréparable. En premier lieu par les exigences des soldats, qu'il fallait bien tolérer; en second lieu, par la perte des plus sûrs revenus. Messires de Gand s'efforcèrent de faire supporter le poids excessif, intolérable même, de l'entretien des troupes, par la généralité des contribuables dn pays de Flandre, en s'adressant à l'impôt, dont nul n'est exempt; mais on ne parvint pas à rallier les quatre Membres à cette forme de répartition. Ceux d'Ypres acceptaient la proposition : eux aussi avaient des soldats à loger; mais ceux de Bruges et du Franc — le Franc ayant sa magistrature à Bruges, et pouvant se concerter avec ceux de cette ville, était en outre convaincu que, n'ayant guère



Paiement en espèces, *d'après l'Arithmétique de V. Mennher* (*Anvers*, 1565).



Vue de Gravelines, d'après Blaeu.

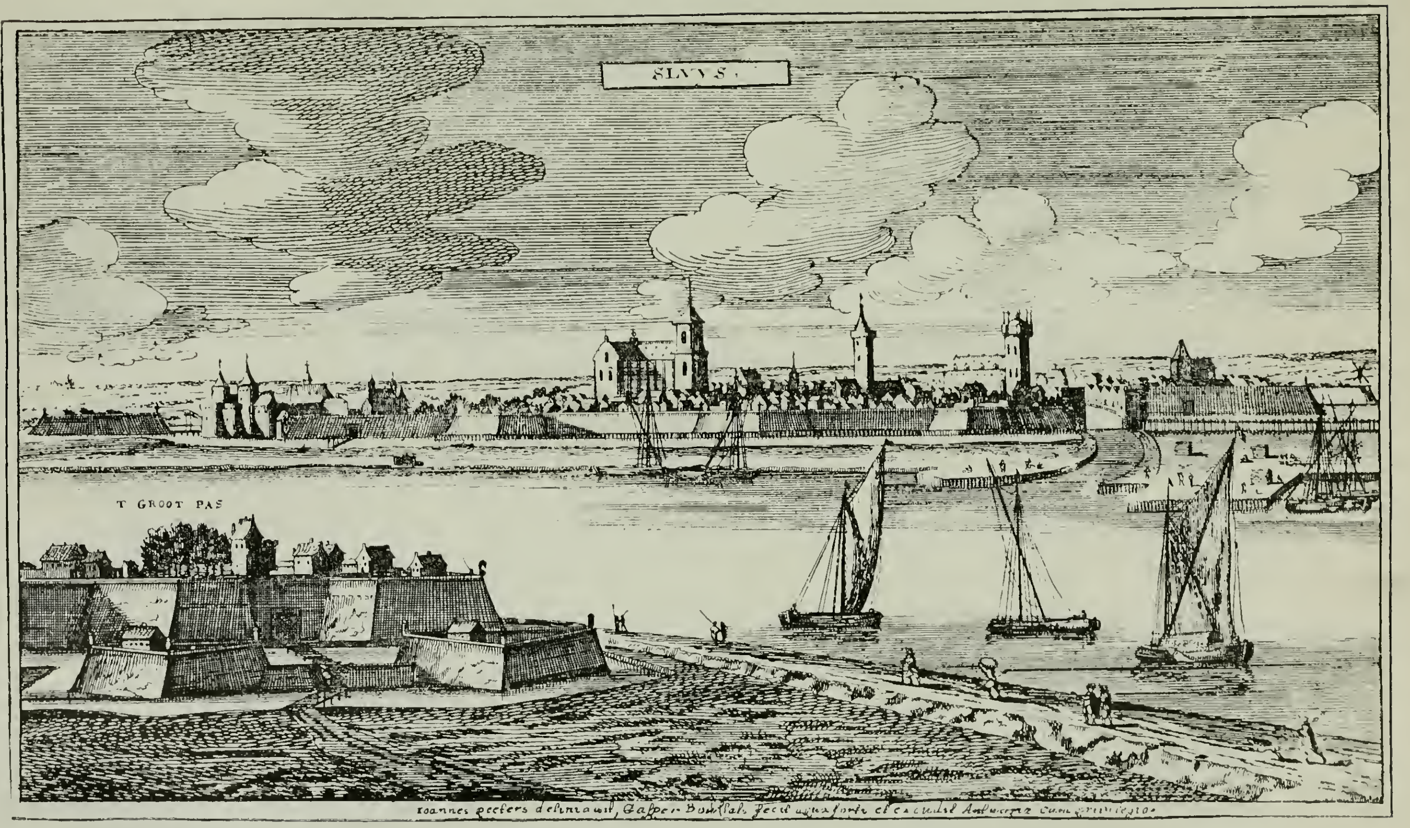
participé aux troubles, il ne lui en cuirait pas beaucoup — formaient opposition, et voulaient que chacun portât son bât. Ils oubliaient que le pays de Flandre en entier avait supporté les énormes frais des fortifications de Gravelines. Ce qui l'atteste encore, ce sont les armoiries des quatre membres du pays de Flandre décorant les remparts. Or, si l'ennemi se fût emparé de Gravelines, comme peu s'en fallut lors de la dernière invasion des Français, antérieure à la reconstruction des forts, ceux de Bruges se fussent trouvés en grand péril. Ils durent leur salut à la miséricorde divine et à la valeur du comte d'Egmont, aujourd'hui prisonnier, mais qui, à la tête de ses fidèles cavaliers et lansquenets, repoussa et tailla en pièces des forces beaucoup plus considérables que les siennes. A cette occasion, le comte avait eu un cheval tué sous lui.

Ceux de Bruges se fiaient à l'intervention amicale des marchands de laine de la nation d'Espagne de résidence à Bruges. Ils comptaient aussi sur l'abbé de Baudeloo, également Espagnol d'origine (1), comme sur l'appui de nombreux seigneurs de la Cour. On venait, toutefois, de leur enlever le privilège qui veut qu'un bourgeois de Bruges ne puisse en même temps encourir peine de mort et confiscation de biens. Tout récemment, ils avaient acquis les villes de Damme et de l'Écluse, opération peu avantageuse, car ces villes sont fort ruinées et leurs ports ensablés ne valent plus rien. Ceux de Gand ne se décourageaient pas à cause de l'opposition que leur faisaient leurs chers amis de Bruges et du Franc, lesquels palliaient leur refus, alléguant qu'ils auraient tout loisir d'être chargés et grevés de troupes, crainte chimérique puisqu'on leur offrait, comme recours en semblable extrémité, la participation au fonds commun de la Flandre. Il sollicitèrent de la Cour, en la forme que j'ai exposée, soulagement à leurs charges; laissant au surplus au duc d'Albe et à ses conseillers le soin d'aviser aux voies et moyens. On leur accorda de bonnes paroles, mais ce fut tout.

Le duc et son conseil étaient d'avis que l'on imposât à tous ces Pays-Bas les frais de garnison, sans faire exception entre les villes ayant garnison ou celles n'en ayant pas, entre celles où la gueuserie avait sévi et les autres. Les troupes du Roi étaient, en effet, venues en ces pays, non pour la sauvegarde de certaines localités, mais pour préserver tous les sujets de Sa Majesté du péril dont les menaçaient les progrès de l'hérésie. C'était juger beaucoup plus sagement et discrètement que n'ont fait en leur égoïsme ceux de Bruges et du Franc, dont l'erreur serait facile à démontrer ici, si ce n'était trop long.

---

(1) Jacques Del Rio, abbé de Baudeloo, mort le 23 mars 1610, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.



Vue de l'Écluse, reproduction d'une gravure de J. Peeters.

CHAPITRE X.

Assassinat d'un Espagnol par un de ses compatriotes; avis concernant le châtiment infligé à Anvers à des soldats allemands. Indulgences accordées par le Pape.

Le dimanche 1er février, il advint qu'un soldat espagnol de la garnison de Gand, ayant, avec un très petit enjeu, gagné aux dés plus de cent couronnes d'or, s'en fut, heureux et fier, se croyant riche désormais. Or, comme, le même jour, il passait près la cour d'Egmont, il fut assailli si soudainement et à l'improviste, qu'il n'eut ni le temps de se reconnaître ni d'invoquer Dieu, et tomba frappé d'un coup d'estoc au cœur. On dit que la victime, un jour ou deux avant, avait infligé un démenti au meurtrier, d'où cette vengeance.

Le mercredi suivant, 4 février, on nous apprit que douze soldats allemands avaient été décapités de la main du bourreau à Anvers, et que cent quarante hommes de la garnison se trouvaient aux fers. On prétendait qu'ils avaient renoncé à leur engagement et déposé les armes. Les douze suppliciés s'étaient comportés plus insolemment. On ignorait la véritable cause de cette mutinerie et même si les choses s'étaient bien passées ainsi. C'eût été, en tout cas, une triste fin pour des soldats que plus de deux cents lieues séparaient de leur pays natal. Il paraît avéré que Claudin Goetghebuer avait été rencontré à Anvers libre et sans contrainte, et l'on affirmait qu'il avait obtenu de circuler ainsi, à condition de désigner les gueux et les riches négociants affiliés à la secte. Peu de temps après, il en émigra bien six cents et l'on en jeta une centaine en prison.

Notre Saint Père le Pape, prenant grand' pitié de tant d'erreurs en la Foi, des troubles et dissensions que l'hérésie avait semés aux Pays-Bas, avait puisé dans le trésor infini des miséricordes divines une indulgence applicable à tout fidèle chrétien qui, en vue d'obtenir la dite indulgence, jeûnerait trois jours; savoir, le mercredi, vendredi et samedi, s'abstenant de manger chair selon la coutume. Les jours fixés se trouvèrent les 28, 30 et 31 janvier; ce dernier jour, vigile de la Chandeleur, de sorte que ce samedi fut jour maigre. Cette indulgence fut publiée à Gand le dimanche précédent; le dimanche de la Chandeleur, on devait communier après s'être confessé. Ceux qui n'avaient pas l'intention de jeûner aux jours fixés, pouvaient s'imposer les mêmes austérités la semaine suivante, priant Dieu de tout cœur de leur faire rémission de leurs péchés, de ramener tous les hommes égarés à la vraie voie de la religion et

du salut, conformément aux antiques traditions romaines, d'inspirer à tous les princes un commun amour de la gloire de Dieu, de sorte que le sang chrétien fût épargné et la foi véritable répandue en tout lieu. La prédite indulgence comportait rémission de tout péché, peine et coulpe pour tous ceux qui se conformeraient à la volonté du Saint-Siège.

En conséquent, un certain nombre d'habitants se montrèrent désireux de profiter des faveurs que leur ménageait la miséricorde divine. Toutefois ces bons chrétiens étaient presque tous des bourgeois, non des marchands; car ceux-ci, généralement infectés d'hérésie, raillaient en leur for intérieur les octrois pontificaux. Les soldats espagnols, en revanche, faisaient tout ce qui était en eux pour obtenir ces indulgences. On les voyait en l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], et ailleurs encore, se rendre à confesse chez les prêtres de leur nation. Ils s'agenouillaient sur des coussins, et portaient en outre un coussin sous le bras, passant dans le confessionnal près d'une heure; pourtant on en voyait, à peine sortis, chercher à mettre à mal de pauvres pucelles ou se livrer à tels autres maléfices.

Ils ont coutume en Espagne de jeûner chaque samedi depuis Noël jusqu'à la Chandeleur et ainsi de suite, — ce qu'on ne fait pas ici, — en signe de reconnaissance de la délivrance de la Vierge qui mit en ces jours au monde le Salut et la Rédemption. Quant à la vigile de Noël, alors que nous faisons abstinence en signe de piété et d'allégresse, ils manifestent en Espagne leur joie par des banquets et des festivités. Mais ce ne sont pas là des errements en la Foi; car l'une et l'autre de ces formes de culte sont autorisées pour le bien par les évêques et prélats.



DANSES, D'APRÈS HANS SEBALD BEHAM.

C'est ainsi que l'Espagnol logé chez moi refusa de manger gras le premier samedi après la Noël; je lui dis en vain que, de tout temps, il en avait été usé de la sorte de par les autorités spirituelles et temporelles; à peine s'y voulut-il résoudre lorsque je lui eus promis de prendre sur moi le péché à en résulter. Or, il n'avait guère autant de scrupule lorsqu'il s'agissait de transgresser les commandements de Dieu.

Vers ce temps la France fut en proie à une horrible affliction, les huguenots s'étant accrus en puissance, audace et violence; si bien que le Roi dut appeler à la rescousse toutes les forces dont il pouvait disposer. Il avait envoyé dans toutes ses provinces des lettres, mandant à tous ses sujets de se tenir prêts à marcher sous les ordres de ses lieutenants-généraux et gouverneurs de province. Je fais suivre la teneur de ces lettres d'appel.

CHAPITRE XI.

Teneur du mandement envoyé par le roi de France à tous ses sujets afin d'appeler ses vassaux et hommes d'armes à courir sus aux hérétiques.

[Nous jugeons inutile de reproduire ici le document recueilli par Vaernewyck; celui-ci, ne connaissant pas le français, s'est contenté de la traduction, très sujette à caution, de quelque nouvelliste. L'appel fait par le Roi Charles à la France chrétienne date du 8 février 1568 (1). Vaernewyck fait suivre ce document des réflexions que voici :]

Il est manifeste par la teneur de cette lettre que le roi de France se trouvait en grand péril et angoisse par la résistance des huguenots et des alliés du prince de Condé, faisant tous cause commune avec ceux d'Allemagne, les Ostrelins et les Anglais.

CHAPITRE XII.

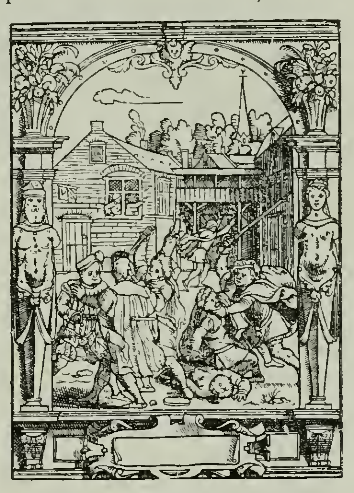
Certains malfaiteurs subissent la question; six malandrins sont brûlés vifs hors la porte de la Mude au lieu ordinaire de ces exécutions; détails concernant ces suppliciés.

Le samedi 7 février, le magistrat fit, à Gand, appliquer la question à quatre jeunes larrons, arrêtés parmi la bande des onze individus dont j'ai précédemment parlé, et qui se reconnaissaient les auteurs de dix ou douze vols commis aux environs de Gand, notamment à Heusden, Destelbergen, et en autres lieux. Messire Roland van Hembyse me donna ces détails, et ajouta que l'aubergiste qui les avait logés était également en prison. A Heusden, notamment, ils avaient garrotté étroitement un homme bon comme pain, le prédit Macaire Schepens, et avaient traîné du haut du grenier sa

(1) Dans une note marginale, Vaernewyck fait remarquer que cette date est donnée en nouveau style, celui qui, depuis 1564, faisait commencer l'année au 1er janvier. Dans ces Mémoires, Vaernewyck se sert encore de l'ancien style, où l'année commence à Pâques. Suivant sa chronologie, les lettres du roi de France seraient du 8 février 1567.

malheureuse ménagère, la torturant ensuite comme je l'ai rapporté. Ils avaient commis les mêmes cruautés ailleurs, brûlant ou perçant de coups de couteau leurs victimes pour leur arracher le secret des endroits où leurs économies se trouvaient cachées, pillant et dérobant. Ils avaient de la sorte dépouillé certains bateaux, les assaillant nuitamment à l'improviste. Ils avaient également forcé des maisons de campagne, jetant bas les portes du choc d'un bélier improvisé.

Le mardi 17 février, six de ces malfaiteurs furent extraits du Châtelet. C'étaient pour la plupart de jeunes nobles. L'un d'entre eux, descendant le perron, sous la garde des sergents, fit un saut violent et pensa s'échapper; mais ils le saisirent vigoureusement au collet. Il dit alors que peu lui importait que le diable ou Dieu prît son âme, et qu'il se souciait aussi peu de ce qu'on pourrait lui faire. Menés en la chambre criminelle par devant les échevins, lui et ses complices furent accusés des crimes ci-dessus rappelés, et principalement des cruautés commises à Heusden, où, après avoir enfoncé la porte, ils avaient lié pieds et poings à l'homme, traîné la femme du grenier au rez de chaussée, chauffant à l'homme la plante des pieds et le gras des jambes, tourmentant la femme comme je l'ai rapporté. En raison de quoi, ils furent condamnés à être brûlés jusqu'à ce que mort s'ensuivît, hors la porte de la Mude, tous leurs biens étant au surplus confisqués au profit du Roi. Après quoi ils furent, d'après l'usage immémorial, conduits au château des Comtes.



Assassinat,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.

Il fut défendu à ceux de la garnison d'assister à ce supplice, à cause de leur attitude si désordonnée et si malhonnête lors de l'exécution au marché aux Grains. Dix-sept personnes étaient mortes des suites de cette émeute.

Parmi ces malheureux se trouvait le geôlier du château des Comtes, Philippe De Stoppeleere, effronté personnage, toujours accolé à une concubine, qui, afin de le mettre en point, avait mis tout son avoir au Lombard et se trouvait sans nulle ressource maintenant; destinée bien digne des femmes qui nouent des relations avec des hommes mariés! D'autre part, comme il apparut bien en cette aventure, les hommes mariés qui se débauchent de la sorte risquent, eux aussi, une fort laide fin.

Afin de s'assurer que la défense faite aux soldats ne serait enfreinte par personne, le Maestro del Campo, accompagné de ses capitaines et de ses hallebardiers, chevaucha jusqu'à la porte de la Mude. Une garde de soldats

espagnols se trouvait là, empêchant les Espagnols de sortir; toutefois d'aucuns



Exécution par le feu au XVIe siècle.

se rendirent en un petit batelet au *Galgenberg* (1), et l'on y vit aussi d'autres qui pouvaient sans doute montrer patte blanche.

Le Maestro del Campo, accompagné de dix ou douze *sinjoors* [sic] ou commandants à cheval, en bel uniforme, et aussi le prévôt espagnol, assistèrent à cette justice qui eut lieu fort tard, au coucher du soleil, ce qui ennuyá fort les assistants qui regrettaient de s'être dérangés et dont quelques-uns s'en retournèrent de guerre lasse au logis.

Le bruit courait que ce retard provenait du peu de bon vouloir des condamnés, qui, au château des Comtes, avaient renversé brocs et bancs, traitant les gardiens de chenapans et de traîtres, refusant de manger de la viande salée, et réclamant du gigot ou du poulet. Ils n'entendaient pas davantage se contenter de bière, mais voulaient qu'on leur servît du vin.

Toutefois, lorsqu'ils arrivèrent au *Galgenberg*, ils ne ressemblaient guère à gens surexcités, mais invoquaient à l'unisson et cordialement le pardon de leurs fautes, manifestant un repentir dont se fussent émus des cœurs de roche. Ils se reconnaissaient les plus grands pécheurs du monde, et, les yeux levés au ciel, s'écriaient : *O créateur de l'univers, o fils de Dieu, montre-toi miséricordieux et indulgent envers nous, pauvres pécheurs*. On n'entendait que leurs invocations unanimes à Dieu et à sa bienheureuse mère Marie; ils suppliaient celle-ci de

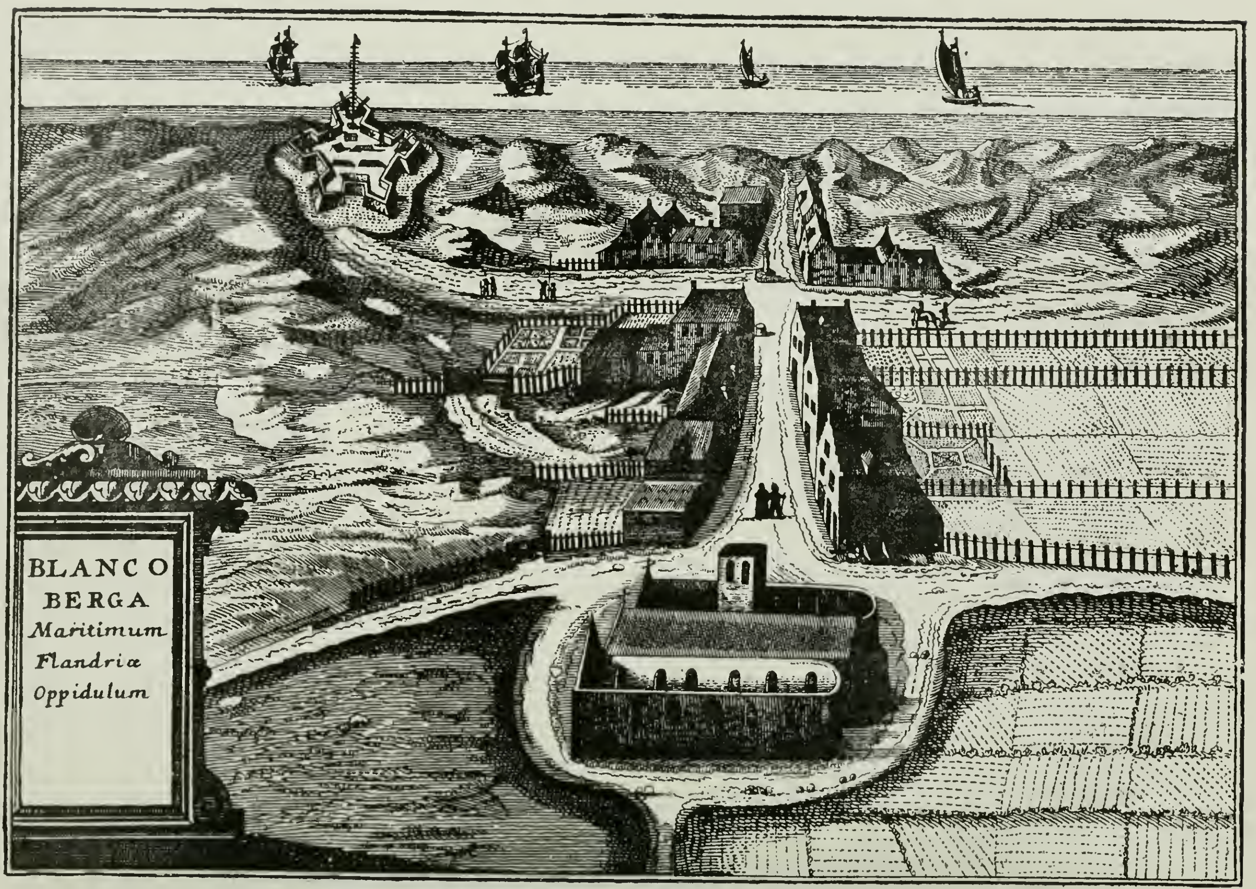
(1) *Galgenberg*, butte de la potence.

fléchir son fils en leur faveur. D'aucuns récitaient le *Pater,* l'*Ave* et le *Credo,* le tout en flamand, alors que déjà ils se trouvaient dans la petite hutte où ils devaient être brûlés. C'était une douce mélodie d'entendre les voix de ces malheureux patients enflammés d'un zèle dévôt. On les avait amenés en deux charrettes, dont l'une vint par le chemin de Wondelgem; les patients qui la montaient furent introduits d'abord dans la hutte. L'autre charrette vint du côté du *Ham,* et s'arrêta jusqu'à ce que les patients, premiers arrivés, fussent enchaînés. Un des hommes de ce dernier groupe poussait au Ciel des prières si déchirantes que les larmes me jaillirent des yeux. On disait que certaines personnes laïques, mais animées d'un zèle vraiment religieux, avaient, moyennant l'aide de Dieu, pour beaucoup contribué à remettre ces malheureux égarés en la voie bienheureuse du Seigneur. Elles avaient obtenu, en effet, un résultat que les ecclésiastiques eux-mêmes avaient été impuissants à atteindre. Enchaînés dans la hutte, ils continuaient à invoquer Dieu, et, même au sein des flammes, ils poursuivirent leurs pieuses supplications. Enfin, vaincus par la douleur, ils crièrent : *aïe! aïe!* puis, la flamme leur coupant la voix, ils furent étouffés par le feu et la fumée. Le bûcher brûlait fort et tint longtemps; enfin on vit les six misérables corps plantés droit, et la graisse de leurs membres brûler encore par places. Les entrailles pendaient hors de leurs ventres, brûlant clair comme des lanternes. Puisse Dieu, comme je l'espère fermement, avoir accueilli leurs âmes!

Avant que cette exécution fût complètement terminée, et avant que le bûcher fût éteint, des cavaliers mêlés à l'assistance dirent que chacun eût à se presser pour arriver en ville avant la clôture des portes, et ce conseil fut suivi par la foule qui se dirigea en toute hâte vers le rempart.

Ces suppliciés étaient d'Amsterdam, de Bruges, de Blankenberghe ou d'ailleurs.





Vue de Blankenberghe, d'après la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus.

CHAPITRE XIII.

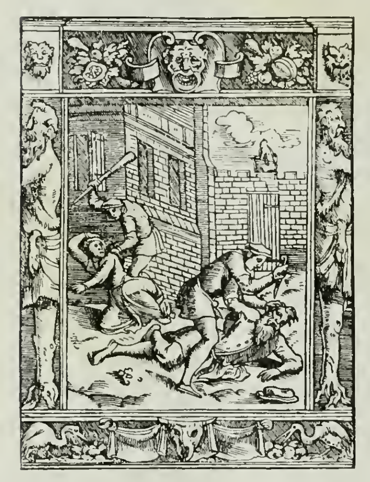
Étranges nouvelles de l'arrestation du Prince du sang en Espagne; origine de ce bruit. Fuite des prêtres du quartier Ouest. Trois malfaiteurs exécutés à l'endroit prédit. Arrestation à Bruxelles de vingt-sept hommes contre lesquels une instruction est ouverte. Méfaits de Vincent Salomon.

A cette date, il y avait trois ou quatre jours déjà que courait à Gand, non seulement parmi les bourgeois, mais aussi parmi les soldats espagnols, la nouvelle de l'arrestation de Carlos, fils du roi d'Espagne. Pour plusieurs, cette mesure de rigueur aurait suivi le refus opposé par ce Prince au Roi son père, qui le voulait envoyer dans les Pays-Bas. Les soldats de la garnison avaient mis en circulation cette explication; mais elle était invraisemblable. L'opinion commune, au contraire, était que le Prince, au courant de ce qui se passait chez nous, du triste sort réservé à de grands princes et seigneurs qui s'étaient vaillamment comportés au service du Roi et de l'Empereur, père de ce dernier, comme aussi de ce que souffraient le commun peuple et nombre de gentilshommes et bourgeois notables des deux sexes, désirait ardemment se rendre aux Pays-Bas. Il s'était vu, à regret, préférer le duc d'Albe pour le gouvernement de nos provinces, et aurait fait préparer secrètement des vaisseaux et des ressources financières, pour faire le voyage à l'insu de son père, et accepter le gouvernement, usurpé d'après lui par le Duc. D'après une autre source, il aurait insolemment adressé la parole à son père et celui-ci, irrité, l'aurait fait jeter dans les fers. Il portait, disait-on, lors de son arrestation, un ou deux pistolets sous ses vêtements, et aurait poignardé, en l'attirant dans son cabinet, un secrétaire du Roi, qui n'avait pas tenu la promesse par lui faite de lui donner la liste des princes et seigneurs de ces Pays-Bas qu'il désirait gouverner. Il aurait dit tenir de ses parents que les gens des Pays-Bas étaient des plus honnêtes. On assurait qu'il avait le timbre un peu fêlé depuis une chute faite par la trappe d'un grenier où il poursuivait une jeune femme de la Cour; il aurait de la même chute gardé une sorte de gibbosité; mais je crois que c'est là un faux bruit, bien mensonger et odieux.

Les bandes de malandrins, coalisées en West-Flandre, n'avaient point été dispersées encore. Elles auraient attaqué de force un navire de mer chargé de poudre et se seraient emparées de toute la poudre. Au surplus, la généralité des prêtres de cette région s'étaient soustraits par la fuite à la terreur que faisaient

régner ces mauvais drôles, avides surtout d'assouvir leur fureur sur des ecclésiastiques.

Le lendemain 18 février, on fit, de nouveau, sortir du Châtelet trois de ces malfaiteurs, cités devant les échevins. Comme ceux qui les avait précédés, ils étaient fort déguenillés. Un d'entre eux, jeune compagnon de petite taille, ne semblait qu'un enfant. Il était natif de Lierde-Sainte-Marie; le second était de Wachtebeke, le dernier de Deventer. L'un d'eux se nommait Marin; mais, comme leurs complices, d'ailleurs, presque tous répondaient à des sobriquets. Des charges graves pesaient sur les prévenus. Ils avaient vécu longtemps à l'état de vagabonds, maltraitant les villageois, les rançonnant en les menaçant de les incendier, faisant aussi irruption dans les demeures, liant les bonnes gens pieds et poings, faisant mine de les brûler ou de les percer de leurs dagues, afin de se faire remettre par leurs victimes de l'argent, des bijoux ou d'autres valeurs. Pillant et volant partout, ils avaient accumulé de terribles forfaits. Conséquemment, ils furent condamnés à être exécutés hors la porte de la Mude, par le feu, jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Leurs biens se trouvèrent subsidiairement confisqués au profit de la couronne.

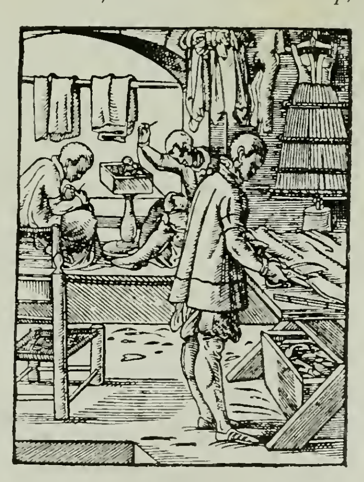


BRIGANDAGE,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.

L'après-midi, vers trois heures, ils furent effectivement exécutés sur un échafaud placé à côté de celui où leurs six complices avaient péri. Ils furent étranglés à l'aide d'un licou, avant que le feu fût mis au bûcher, et de la sorte ils ne purent crier et trépassèrent rapidement. Ils avaient toutefois invoqué le Seigneur en toute humilité, mais non avec autant d'ardeur que ceux morts avant eux. Le jeune garçon de Lierde-Sainte-Marie récitait sans trêve le *Pater,* l'*Ave* et le *Credo,* en flamand. A part cela, il se contenta de dire que l'on prétendait habituellement que l'on doit châtier les enfants, mais non à excès. Or, il gravit le premier l'échelle menant à l'échafaud, en courant, quoiqu'il eût les mains liées, ce qui produisit un étrange effet; mais, quand ils furent engagés sur l'échelle, le bourreau les soutint. Ces patients étaient en chemise et leur linge était fort sale, notamment celui du garçon de Lierde-Sainte-Marie. On en peut inférer que beaucoup de ces malfaiteurs vivent en grande misère et pénurie, et peuvent bien s'appliquer les paroles de l'infidèle dont parle le Psalmiste : *Nous avons marché en de durs et difficiles sentiers, etc.*

Le vendredi, 20 du prédit mois, vingt-sept arrestations furent opérées à Bruxelles, vers minuit, de gens compromis dans les troubles gueux et cités de

ce chef à comparoir. On leur fit subir un interrogatoire fort long, devant deux conseils de magistrats, et, lorsqu'ils crurent l'heure venue de se retirer, on les mena en prison. Parmi ces prisonniers, se trouvaient dix-sept Gantois ou personnes ayant longtemps résidé en notre ville; or, c'étaient de riches et importants bourgeois dont le nom avait été fort compromis en ces diaboliques nouveautés. Du nombre se trouvaient : François Hueriblock, bourgeois disposant d'un revenu de deux cents livres gros; un Wallon, Jean Commelin, et son fils, riche marchand de grains disposant de sept ou huit cents livres de rente par an, — il demeurait rue du Bourg [de Bruges] et tout récemment avait acquis pour sept cents livres de revenu annuel de la ville de Gand et du comté de Flandre —; l'apothicaire Nicolas de Saleere, jouissant d'un avoir de plus de cent livres par an et d'une si belle clientèle en sa boutique, sise au coin de la rue Haut-Port, qu'il faisait, disait-on, souvent sept ou huit livres de gros de recette quotidienne; Martin Dierkins, rentier, fils de prêtre, demeurant hors la porte au Sable, en une belle maison; Mathieu De Vlieghere, jeune compagnon, fils de Liévin De Vlieghere, voiturier rue Neuve [Saint-Jacques], près le marché au Bétail; Jacques de Hase, fripier et tailleur; Frédéric De Buck, orfèvre au *Grand Loup*, marché du Vendredi, non loin du marché au Lin; plus une foule d'autres dont j'ignore les noms.



Tailleur, d'après J. Amman.

Le brasseur Gilles, habitant le *Saumon* au quai de la Lys, près de la Grue, infecté lui aussi d'hérésie, s'était rendu à Bruxelles afin de faire certaines communications à ceux dont j'ai dit l'arrestation; mais il fut cité lui-même, et, ayant appris que ses amis étaient rigoureusement tenus dans les fers sans pouvoir, sauf autorisation, communiquer avec le dehors, et en outre, fâcheux présage, séparés en deux groupes, il prit la fuite et se tira au large. Or c'était un homme jeune encore, corpulent et à large visage. Il s'était fait construire une belle maison de pierre, portant l'enseigne prédite du *Saumon* (1).

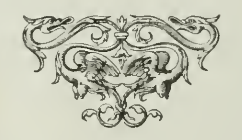
Les prédits prisonniers de Bruxelles furent interrogés sur trois points, savoir : Premièrement, s'ils s'étaient, par serment, engagés, de consistoire en consistoire, à ne se point abandonner entre eux, mais à engager corps et biens les uns pour les autres; secondement, s'ils n'avaient pas juré d'attaquer, de chasser et d'extirper les personnes ecclésiastiques; troisièmement, s'ils ne s'étaient pas, également

(1) La belle maison de pierre existe toujours; elle a conservé la même enseigne, car les cabarets durent plus longtemps que les empires.

sous foi jurée, engagés à unir leurs ressources, pour lever des troupes, pour opposer résistance et guerre à ceux qui voudraient entraver leurs desseins et la pratique de la religion nouvelle.

Au surplus, on leur demanda ce qu'ils pensaient du Saint Sacrement des autels; ce à quoi d'aucuns d'entre eux, fort intimidés, répondirent de façon à ne pas encourir de blâme; mais il s'en trouva d'assez imprudents pour combattre la croyance générale de l'Église avec tant de témérité qu'ils semblaient se croire en plein Genève. Dieu sait ce qu'il leur en coûtera.

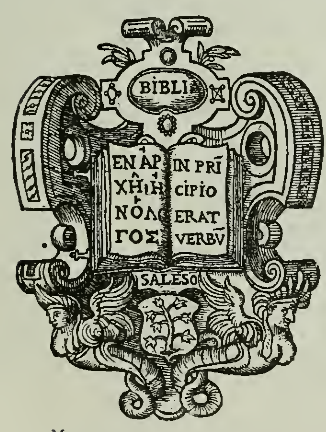
Le fils du prince d'Orange venait, lui aussi, d'être arrêté. Enfin Vincent Salomon, petit tavernier logé hors la porte de l'Empereur et surnommé *Seecxkin,* ayant été, entre autres amendes et peines que lui avait valu sa gueuserie, condamné par la loi de Saint-Pierre à s'approcher à date fixe de la sainte table, s'acquitta récemment de cette pénitence. Or, comme on lui demandait d'où il revenait, il répondit fort incongrument et irrévérencieusement, en vaurien fieffé et dissolu qu'il était, qu'il venait d'avaler un pain à cacheter qui lui collait encore au palais. Ces paroles furent répétées au Bailli qui lui tendit une embuscade et l'arrêta de rechef. Comme il avait été poursuivi jusque dans le lit d'une rivière qu'il espérait mettre entre lui et les sergents, il obtint de se faire conduire chez lui pour revêtir des vêtements secs; mais, une fois dépouillé de tout vêtement, il réussit à se sauver, traversa à la nage les fossés du rempart, et, parvenu au *Zant,* il se cacha, nu comme un ver, dans une petite cahute. Il sut, après, si bien faire agir l'argent et l'influence de ses amis, que l'affaire en demeura là.



CHAPITRE XIV.

Les Espagnols et les Gantois jugés d'après leurs actes. Digression sur les images et reproductions des saints. Ce que l'on rapportait des violences commises par les huguenots français. Noms de gentilshommes des Pays-Bas qui s'étaient portés au secours du Roi; nombre des chevaux qu'ils amenaient avec eux. Insignes que nos amis arboraient sur leurs drapeaux et bannières.

Le 24 du prédit mois, il y eut revue des soldats espagnols de la garnison de Gand en la crypte de Saint-Jean [Saint-Bavon] (1). Or le 25 février, jour de Saint-Mathieu, on trouva une image du Christ en croix si maltraitée que l'on voyait les deux bras pendre seuls au crucifix. De bonnes et dévotes gens avaient fait adapter ce Christ à la grande croix de bois que l'on avait dressée de rechef au calvaire du cimetière Saint-Jacques, ce qui avait déplu aux soldats espagnols qui faisaient la nique à la sainte image. Le sacrilège ayant été commis la nuit, on ne savait à qui s'en prendre. D'aucuns présumaient que quelqu'Espagnol avait fait le coup, afin de démontrer censément de la sorte que, la ville n'étant pas débarrassée de malfaiteurs, la garnison était bien nécessaire à sa sécurité. La ville de Gand leur offrant la vie belle, ils n'avaient souci que d'y demeurer.



MARQUE DU LIBRAIRE GANTOIS G. VAN SALENSON.

Quelques-uns de ces soldats, d'ailleurs, avaient dérobé certains livres à l'église Saint-Jacques, et étaient allés les présenter en vente au libraire Gérard Van Salenson, qui avait fait restitution à la paroisse. Tout autre eût, pour pareil méfait, orné quelque gibet, s'il s'était fait prendre, et c'eût été justice, en vérité. Car c'est un intolérable scandale que les impérieuses atteintes portées aux images de Dieu ou des saints, et la spoliation des églises. En vain les hérétiques soutien-

(1) *In de crocht van Sente Jans.* Le choix d'un tel local, obscur et coupé sur tous les points de faisceaux et piliers, est invraisemblable; mais Vaernewyck n'invente rien.

nent-ils que l'on ne doit pas tolérer ces représentations de saints ni la figuration des douleurs et injurieux traitements subis par le fils de Dieu. Cette doctrine est digne des sauvages Abyssins. N'est-ce pas assez, disent-ils, que notre bienheureux Sauveur ait subi si dure mort, et la faut-il répéter ainsi, au lieu de se borner à représenter la Résurrection, l'Ascension et tout ce qui rehausse la gloire et la grandeur de notre divin maître?

Ces sornettes, dignes des Abyssins, sujets du Prêtre-Jean, sont faciles à réfuter, et je n'en prendrai pas la peine. Ce qui serait, en revanche, désirable et louable, c'est que l'on représente les images des saints et particulièrement le Christ et sa bienheureuse Mère, si dévotement et honnêtement que chacun en puisse être édifié et excité à une parfaite dévotion. Ainsi conviendrait-il aussi de fixer ces images en lieux honnêtes et convenables, et non en murailles, portes et coins qui servent de réceptacle aux immondices, et où chacun vient faire ordure. Enfin il faudrait que l'on chargeât de représenter des êtres si prééminents, non plus des gâte-métier et savetiers, mais de vrais artistes.



Atelier de peintre, d'après Hans Burgkmair.

Le roi Alexandre ne permit à nul autre qu'au fameux Apelle de peindre son image; les Chaldéens ou Babyloniens ne confiaient la rédaction de leurs annales qu'à des écrivains dont la sincérité et le savoir leur étaient connus. Que ne met-on autant de réserve à reproduire les traits des saints et de Dieu lui-même, de crainte qu'on ne leur prête des traits ridicules ou difformes? De même, devrait-on empêcher de placer ces images chrétiennes en lieux peu

honorables, dignes de servir aux images des hérétiques, comme l'ordonna sagement et louablement l'empereur grec qui fit dresser des statues, figurant certains hérétiques, en des lieux servant d'urinoirs et de dépôt d'immondices, de façon à les traiter plus honteusement et à chasser d'autant du cœur des hommes leurs perverses doctrines.

Vers ce temps, nous reçûmes la nouvelle que le sire de Backerzeele, conseiller et secrétaire du comte d'Egmont, avait subi à Bruxelles la question



Gentilhomme a cheval, d'après J. Amman.

extraordinaire; on voulait le contraindre à révéler certains secrets le concernant ou concernant le comte son maître.

En France, le prince de Condé aurait été obligé d'abandonner bon nombre de villes tombées jusqu'ici en son pouvoir; il se trouvait rejeté en deçà de la Loire. La fureur de ses attaques aurait été si vive que nul adversaire en état de porter les armes n'était épargné; Français ou étrangers accourus au secours du Roi ou des catholiques étaient passés au fil de l'épée. C'est ainsi qu'un riche marchand italien avait été massacré. Ces excès étaient les représailles des cruautés du parti du Roi, qui, s'étant rendu maître d'une ville, y avait

mis à mort hommes, femmes et enfants. Or, beaucoup de nobles personnages s'étaient, avec l'autorisation de notre roi d'Espagne, portés des Pays-Bas à la rescousse des catholiques de France. Je donne ci-après les noms de ces seigneurs, équipés à leur frais, et j'ajoute avec quel nombre de chevaux ils se sont mis en route pour l'accomplissement de leur pieux devoir (1) :

Premièrement le Sr de Beaunoir, avec	*24 chevaux*
Le sr de Trelon, avec	*24 chevaux*
Le sr de Campes, avec	*24 chevaux*
Le sr de Fresin, avec	*12 chevaux*
Le sr Dinchij, avec	*12 chevaux*
Le sr Daurin, avec	*12 chevaux*
Le sr Destambrugis, avec	*14 chevaux*
Le sr de Crosiles, avec	*5 chevaux*
Le sr de Marchenelles, avec	*4 chevaux*
Le sr de Sassignies, avec	*6 chevaux*
Le sr Destrées, avec	*6 chevaux*
Le sr de Beaurins, avec	*24 chevaux*
Le sr de Balanchon, avec	*4 chevaux*
Le sr de Château, avec	*3 chevaux*
Le sr de Reyehatsent, avec	*4 chevaux*
Le sr de Libersaert, filius du bon compagnon sr de Liebersaert, avec	*3 chevaux*
Le sr de Hertaing frère au sr de Trawerie, avec	*56 chevaux*
Les srs trois neveux de Sappinij Cessemenz, avec	*5 chevaux*
Ung commanduer de Malta, avec	*3 chevaux*
Le sr de la Motte, avec	*6 chevaux*
Gassebeque, avec	*5 chevaux*
Le sr Dauquim, avec	*5 chevaux*
Le sr Montois, avec	*12 chevaux*
Le sr Delatour, avec	*3 chevaux*
Le sr Ysrommulle, avec	*6 chevaux*
Monsr de Steenen, avec	*3 chevaux*
Jean Baptista Ray, avec	*3 chevaux*
Le sr de Chapelle, avec	*3 chevaux*
Le sr Carondelet, avec	*3 chevaux*
Blasius Farius, chapellain des aventuriers	*1 cheval.*

Et l'insigne, que nos gentilshommes, ligués avec le roi de France, arboraient en leurs bannières, était ainsi tracé....

Apud Lyth.... (2).

(1) Les noms des seigneurs partis des Pays-Bas sont donnés par Vaernewyck en français.

(2) Le manuscrit présente à cet endroit une page blanche destinée apparemment à reproduire l'insigne des Ligueurs dont parle Vaernewyck.

CHAPITRE XV.

Excès commis par les soldats espagnols au pays de Rode et ailleurs. Les Espagnols font arbitrairement subir l'estrapade à trois Gantois pour une peccadille. Les Huguenots violent nos frontières. Arrestations nouvelles faites à Gand et dans le reste des Pays-Bas, le soir de mardi gras.

Vers ce temps, on reçut à Gand la nouvelle des cruautés et violences des cavaliers espagnols qui occupaient le pays de Rode, attendu que dix-sept paroisses de ce pays appartiennent à Vendôme, que l'on dit du parti de Condé; mais, quoiqu'il porte le titre de seigneur de ce pays, il ne l'est en fait que d'une paroisse et demie lui appartenant en propre, et dont il ne tire guère qu'un revenu de deux cents livres l'an. Les gens du pays de Rode avaient payé, dit-on, au duc d'Albe, une sauvegarde de cinquante livres, pour n'avoir pas de soldats à héberger; mais ils en eurent tant et si bien qu'ils ne pouvaient que passer par tous leurs caprices. Quand l'argent manquait à ces pauvres gens, ils étaient forcés de porter au marché de Gand leur avoine et leur orge, et les soldats touchaient l'argent. Ces derniers abattaient le gibier des réserves des nobles de Gand et d'ailleurs, puis le faisaient acheter aux villageois qu'ils forçaient ensuite à le leur servir délicatement apprêté; de



Chasseur, d'après J. Amman.

la sorte, ils se nourrissaient du produit de leur vol et gardaient en poche l'argent de pauvres gens, forcés de faire leur cuisine par dessus le marché. Pour peu que la fantaisie leur en vînt, ils dépêchaient, par les plus mauvais temps, des paysans à la ville, avec des billets leur donnant charge d'acheter à la boucherie ou au marché aux Poissons tout ce qui leur plaisait, et force friandises chez les apothicaires (1). On assurait qu'à Wetteren ils avaient fait prendre un bain de vin à l'une de leurs gouges.

Pourtant il n'y avait pas eu d'églises mises à sac en ce pays de Rode, et l'on ne pouvait imputer à crime à ces pauvres gens d'avoir Vendôme pour seigneur; mais chaque paroisse n'en eut pas moins, pendant vingt-et-un jours, cette croix à porter. Quelques-uns en furent quittes pour garnir amplement les mains des Espagnols de fortes sommes; mais encore ne furent-ils pas complètement préservés de leurs visites.

Ils occupaient toutes les maisons de plaisance, sans se soucier le moins du monde du nom de leurs propriétaires. Si la porte leur demeurait fermée, ils entraient par escalade, maltraitant l'habitant, car l'impunité leur était assurée. Nul n'eût été assez audacieux que de leur offrir résistance, et, agissant de la sorte, un seul homme pourrait se rendre maître d'une ville comme Gand. En vain, des personnes privées eussent-elles invoqué contre cette soldatesque le recours des lois.

Le samedi 28 février, les Espagnols firent subir l'estrapade à trois Gantois, employant à cet effet les cordes disposées aux créneaux du château des Comtes. Le corps des patients étroitement garrottés pendait de tout son poids aux mains ramenées en arrière et, à trois reprises, ces malheureux furent précipités jusque près du sol de la rue. Ce spectacle eût ému un cœur de pierre. Les bourgeois de la ville, n'y tenant pas, se retiraient; mais les Espagnols n'en faisaient que rire. Les liens des patients et les cordes fixées à leurs mains avaient été serrées comme un câble que l'on fixe à un mât; les membres en devinrent noir et bleu, et les veines et artères en saillaient comme près de se rompre. Dans cet état, on hissait les malheureux jusqu'aux créneaux de la forteresse. Parmi ces patients se trouvait un vieillard, porteur de tourbe de son état, très corpulent et qui subissait des douleurs d'autant plus intolérables, attendu que le corps tout entier, ainsi que je l'ai dit, devait être supporté par les mains ramenées violemment derrière le dos. Les pleurs et les gémissements de ces pauvres gens émouvaient l'assistance. On infligeait cette torture au vieux porteur de tourbe parce que, disait-on, certain soir, il avait déchargé un mousquet près de la maison de l'Amman Jean Van Loo, rue des Meuniers, non loin du petit pont du Pot d'étain, D'après d'autres, il aurait visé un caporal espagnol. Ces Espagnols prenaient sous leur bonnet de procéder à cette exécution, sans nul avis des conseillers ni des échevins. C'est

(1) Les apothicaires, au temps de Vaernewyck, vendaient le sucre, la cannelle, le piment et autres produits exotiques, alors fort rares et fort chers.



Prisonniers, d'après Hans Burgkmair.

pourquoi ces magistrats ouvrirent information sans retard, afin de faire rapport à Bruxelles et de demander si ces soldats étrangers avaient, en dehors de toute forme de droit, pouvoir de tyranniser ainsi les habitants de Gand. Or, cette exécution s'était faite le matin, avant que la loi de Gand en eût reçu aucune connaissance.

Le porteur de tourbe était accusé de gueuserie; il aurait même fait don d'une verrière à l'église calviniste. Les deux autres suppliciés avaient été, disait-on, arrêtés dans leur lit; ce qui fait présumer qu'ils ignoraient que l'on eût quelque chose à leur reprocher.

Ceux de Gand disaient : *quand les Espagnols, sans être en rien provoqués, ont blessé cent-soixante d'entre nous, dont dix-sept sont morts, on s'est contenté de pendre quatre des coupables. Or, tandis que Dieu ordonne de lapider les luxurieux, ces Espagnols, y compris leurs capitaines, peuvent impunément violer des jeunes filles et déshonorer des femmes mariées. En revanche, celui qui décharge une arme à feu, sans blesser personne; un vieil homme qui n'a plus toute sa raison, et deux pauvres gens qui ne savent ce qu'on leur veut, sont traités comme des martyrs par ces cruels juifs d'Espagne. Dieu nous pardonne!* Ils ont traité avec beaucoup plus de ménagement un de leurs condamnés à l'estrapade il n'y a pas longtemps; car ils lui ont attaché la corde à la ceinture.

Ordre était venu de Bruxelles aux magistrats gantois de ne procéder à l'exécution d'aucun jugement à l'égard de certains prisonniers, notamment de maître Gilles Coorne, maître Guillaume Rutsemeelis et autres gueux analogues. La cour entendait elle-même être saisie de leur procès, et prononcer jugement. On n'apprit pas que nulle ordonnance fût intervenue quant à l'exécution illégale de trois Gantois par l'estrapade; encore n'est-il guère permis de nommer exécution, un supplice barbare infligé sans nul jugement.

Peu de jours avant le Mardi-gras, un messager venu de Bruxelles, manda que l'on eût à réparer toutes les églises endéans les six semaines.

La nouvelle nous parvint le 2 mars, jour de Mardi-gras, que les Français sous les ordres du prince de Condé chevauchaient de-ça de-là, au nombre d'environ quatre mille, couvrant le pays. Parvenus aux frontières du Hainaut, ils s'étaient emparés de l'abbé de Fijni (1), puissant ecclésiastique du Hainaut, et peu s'en fallut qu'ils ne s'emparassent de l'abbé de Maroelle (2). Beaucoup de prélats et de prêtres du pays prirent aussitôt la fuite. On affirmait que le contingent de la maison de Bourgogne et celui du prince de Condé, renforcé de ses troupes allemandes, n'étaient séparés que par moins de six lieues. Les terres de France souffraient beaucoup de cette guerre; les Bourguignons enduraient de dures privations; enfin, il était inexact que le prince de Condé eût été refoulé en Lorraine : il ne s'y était rendu que pour recevoir d'Allemagne de nombreux renforts et force argent. Telle est la rumeur publique.

---

(1) Il s'agit sans doute de l'importante abbaye de Flines, à deux lieues Nord-Est de Douai.
(2) L'abbaye Saint-Hubert de Maroilles, près de Landrecies.

Le prédit jour de Mardi-gras, à neuf heures du soir, le Maestro del Campo, colonel des soldats espagnols à Gand, convoqua les officiers et sergents de la ville; il leur fit jurer de garder secrètes les communications qu'il allait leur faire, puis leur dit de se réunir chez lui vers une heure de la nuit, en mesure d'arrêter et garrotter certains individus dont il leur donnerait les noms en temps et lieu. Il leur prêterait main-forte et garde suffisante. Étant revenus comme ils y étaient invités, les officiers de la ville reçurent un renfort de soixante soldats espagnols en armure. Ces forces furent réparties en quatre escouades, dont chacune parcourut un quartier ou région de la ville. Ainsi furent arrêté dix-neuf individus, surtout compromis du chef de bris d'images et autres méfaits analogues. On dit que Jean Bake, un vieillard habitant l'*Étuve,* non loin du marché aux Vins, au *Reep* (1), fut arrêté le premier de tous. Une arrestation fut opérée au marché près du pont Neuf; celle d'un tonnelier rue Neuve [Saint-Jacques] près de l'ancien Lombard, habité maintenant par Messire Van Assche; une autre arrestation eut lieu marché au Lin; deux ou trois frères furent pris au *Ram* (rue du Bêlier); on saisit un homme rue Terre-Neuve. C'étaient pour la plupart de pauvres hères. Ordre avait été donné de procéder de même sorte pour toute la Flandre, le Brabant, la Hollande, la Zélande, et par tous ces Pays-Bas. La liste des gens à arrêter avait été envoyée par écrit, afin que l'on opérât la nuit de Mardi-gras, habituellement fêtée en ces pays par quelques bonnes rasades qui chassent tout souci. Ainsi dormaient, hélas, nos ancêtres, lorsque survint le déluge. On conçoit quelle fut l'affliction non seulement des prisonniers qui, certes, avaient la plus



Bacchus, d'après J. Amman.

(1) Voir la note 1 de la page 67 du 1er volume.

lourde croix à porter, mais de leurs familles et alliés non seulement à Gand, mais dans tout le pays. A Tournai il y eut près de cent arrestations; à Valenciennes il y en eut soixante, à Lierre je ne sais combien, onze à Deynze, et partout de même. De sorte que plus d'un aurait pu s'appliquer ces vers :

La nuit où Bacchus verse sur nous ses pavots,
On vient nous saisir, imprudents dormeurs,
Comme si jamais un cœur criminel
Pouvait connaître le doux repos.
Rien de tel que bien faire et dire vérité :
A ce prix on se promène librement où l'on veut.
En agissant d'autre sorte, on s'expose à des maux
Qui tous n'ont point fin avec cette vie,
Lorsqu'ici bas tous comptes sont clôturés,
Pour celui dont la sagesse domine toute chose.
Que chacun vive pour s'épargner tel souci,
Comme si chacun de ses jours devait être le dernier.

CHAPITRE XVI.

Trois dépêches différentes de Sa Majesté sont, le jour des Cendres 1567, affichées aux portes des églises de Gand; elles somment cent Gantois, parmi lesquels des bourgeois des plus notables, de comparoir devant le duc d'Albe, à jour fixe, sous peine de bannissement perpétuel et de confiscation de tous biens. Aucun des prévenus ne se présente.

Ce fut bien pire, lorsque, le jour des Cendres, vers midi, on afficha trois lettres portant la signature de Liévin Rosseel, huissier près le Conseil de Flandre, énumérant les noms et délits respectifs de certains calvinistes. Les délits étaient énumérés en français, et les noms et prénoms des inculpés en flamand. L'un des placards avait été attaché à un poteau, à la porte latérale de l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], vers la place d'Armes, et les personnes y citées se nommaient :

1. Abraham Rossaert.
2. Pierre Bauters, retordeur, gendre du précédent, demeurant rue de l'Escaut, au *Monde d'or*.





Par Luc Dheere
Peintre et Sculpteur Gantois.

L'album original des dessins de costumes de Luc d'Heere est conservé à la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand.

3. Sieur Étienne Van Mierbeke (1) prêtre, attaché à Sainte-Agnès, et qui tenait une école pour les enfants de bonne famille, mais qui, dès longtemps, penchait vers la nouveauté et qui avait pris femme lorsqu'il lui avait paru que les gueux l'emportaient.
4. Jehan Gheerolf.
5. Guillaume Biestman.
6. Lucas Mynsheeren (2), peintre habile, instruit et studieux à un degré étonnant pour son âge. Il avait épousé une Zélandaise.
7. Jacques De Pruet, forgeron en la rue Basse, non loin de chez Josse Van der Saffelt. C'était un pauvre homme grand et fort, et qui avait causé maint dégât en l'église Saint-Jacques.
8. Adrien Alaert.
9. Maître Jean Piels, procureur près le Conseil.
10. Jacques Lobberjoos, gendre de Thomas Van der Craeyen, commis ou majordome d'un certain nombre de marchands de grains de la Lys.
11. Guillaume Boghaert de la rue Basse, jeune homme intelligent, s'occupant de tisseranderie et de commerce avec succès; c'était, en outre, un rhétoricien consommé, d'une grande éloquence et qui semblait avoir hérité de la mémoire de Sénèque (3).
12. Laurent Neerinck.
13. Corneille Van der Stricht.
14. Adrien Deynoot, boucher.
15. Josse De Bil.
16. Liévin Inghelbin, quincailler, tenant boutique de quincaillerie riche à l'enseigne du *Cabasset d'or,* marché aux Poissons, proche la *Galère*. Comme il avait pris la fuite, emmenant sa femme, celle-ci tomba sous les roues d'une charrette où elle était montée, et se rompit le col.
17. Arnold De Brune, croque-mort.
18. Pierre Van Leauwe.
19. Pierre Vlamynck, fils de Philippe.
20. Maître Jacques Van Migrode, d'Alost (4), fils du gouverneur d'Alost.
21. Jehan De Grave.

---

(1) Étienne van Mylbeke publia à Gand, en 1554, un ouvrage ascétique intitule : *Briefve instruction de la saincte Escripture;* une traduction flamande parut l'année suivante, et une seconde édition en 1578. Cf. *Biographie nationale*, t. XV, col. 387.

(2) Lucas d'Heere, peintre et rhétoricien, né à Gand en 1534, mort à Paris en 1584. Il nous reste quelques productions de cet artiste qui traitait avec un certain talent tous les genres. La bibliothèque de l'Université de Gand possède de lui un curieux recueil de costumes, que Lucas d'Heere exécuta en Angleterre, et dont nous avons reproduit quelques planches dans cette traduction.

(3) Lucas d'Heere le cite sous le nom de *Vanden Bogaerde* dans son recueil intitulé : *Hof en boomgaert der poesien* (Gand, 1565, p. 114). Guillaume Vanden Bogaerde était « prince » de la chambre de rhétorique du Doux Nom de Jésus.

(4) C'est vraisemblablement le père de Jean Van Miggrode, né à Alost en 1531, le premier et le plus influent des réformateurs de l'église en Zélande et qui mourut à Veere en 1627. Cf. *Biographie nationale*, t. XIV, col. 827.

22. Maître Georges Van der Beke, mercier de la digue de Pierre.
23. Arnold de Neve.
24. Paul van den Keerchove, alias Van den Velde, agnelier.
25. Arnold De Langhe.
26. Lucas Clayssone, frère d'Odomar; c'était un célibataire instruit atteint de cécité, né de bonne souche bourgeoise.
27. Henri Van der Schuere.
28. Josse Van Riethaghen.
29. Frédéric Van Beveren.
30. Gilles De Walle.
31. Jehan Cham.
32. Michel De Croock.
33. Pierre De Maeyre, surnommé *le pauvre diable*.
34. Henri Daens.

Item, devant la porte de l'église Saint-Jacques tournée vers le marché au Bétail, était placardée une longue cédule rédigée en français, sauf les noms y intervenant qui étaient écrits en patois de Gand.

Saint-Jacques.

1. Maître Corneille van Rediable.
2. Jean Van der Luere, un riche marchand de grains de la rue aux Draps.
3. Martin Volkaert, autre marchand de grains de la rue de la Vallée.
4. Pierre Van Hoorenbeke, aussi marchand de grains.
5. Maître Jean De Vettere.
6. Liévin Vanden Wynckele, brasseur au *Pot d'étain*.
7. Maître Renier De Pestere, ancien secrétaire des Parchons, et fils de maître Martin, secrétaire près la Keure.
8. Liévin Tock, marchand de la rue des Prêtres, riche bourgeois qui, s'étant enfui, réclama assistance de chez lui. Sa femme lui envoya tout ce qu'elle put réaliser, mais cet argent fut intercepté en route.
9. Olivier Dhooghe, de *l'Étoile du Nord* à la Mude, homme fort disgracié déjà.
10. Liévin Onghena, le principal chef des iconoclastes et émeutiers.
11. Christophe Van den Walle.
12. Laurent Van den Gavere, corroyeur au *Meerhem*.
13. Jean De Vos, l'aîné, riche marchand du Vieux-Bourg.
14. Jean Martens, l'aîné, homme riche, demeurant fossé des Corroyeurs.
15. Henri De Buck, orfèvre.
16. Guillaume Van der Beke.
17. Henri Van Canengies.
18. Liévin Buus.
19. Jean De Coninc.

20. Liévin Henricx, riche marchand de soieries, à l'enseigne de *la Pomme de*



Marchands du XVI[e] siècle, d'après J. Amman.

Grenade, rue longue de la Monnaie; il avait été échevin à plusieurs reprises, et les échevins l'avaient souvent engagé à ne pas se compromettre; mais il penchait dès longtemps vers la gueuserie. Il était fort pitoyable aux indigents.

21. Georges Van den Boomgaerde, fils de Baudouin, également marchand de soieries, rue longue de la Monnaie; il avait rempli le dernier mandat d'échevin des Parchons, et les échevins l'avaient également averti d'être circonspect. Il avait répondu : *Le pis qui me puisse advenir c'est d'y laisser ma tête!*

22. Nicaise Van der Schuere, jeune homme de complexion délicate; fils de Guillaume, et l'un des prédicants calvinistes.

23 Marc De Mil, gros homme, demeurant près du marché du Vendredi (1);

(1) Vaernewyck dit : *achter de Vrindachmaerct,* expression qui signifie littéralement : derrière le marché. Le marché aux Grains, ou plutôt le château des Comtes, étant jadis considéré comme le centre de la ville, les rues *derrière le marché* étaient celles menant de la place vers les remparts de la ville.

il avait abandonné le métier de potier d'étain pour se livrer au commerce de toiles et était fort riche.



Potier d'étain, d'après J. Amman.

24. Pierre De Bellemaker, rentier, demeurant près du marché du Vendredi.
25. Liévin Dherde, rentier aussi, habitant près du pont du Laitage, petite digue de Pierre.
26. Liévin de Somere, charpentier.
27. Charles Oetgheer, menuisier à l'enseigne du *Firmament*, ruelle des Échevins.
28. Antoine Vander Meulen, d'Audenarde, aubergiste à l'enseigne de *l'Hermitage*, rue Haut-Port.
29. Jean Rutsemeelis, fils de maître Guillaume, prisonnier depuis longtemps. On disait que le fils aussi se mêlait de faire prêches.
30. Pierre Rutsemeelis, frère du précédent.
31. Pierre Balde.
32. Maître Chrétien De Rycke.
33. Gilles Dhooghe.
34. Gérard Balde.
35. Jean Simoens.

36. Maître Gérard Vanderhaghen.
37. Jacques Vanderhaghen, frère du prénommé. } Tous deux gentilshommes, habitant Saint-Pierre, droit hors la *Walporte* (1); c'étaient deux hommes de petite taille, mais fins et instruits.

38. Laurent De Vettere.
39. François Busbier.
40. Jean Van Evenackere.

Item, la troisième cédule se trouvait plantée devant l'église Saint-Michel, à la porte qui fait face au quai au Blé; voici les noms qui y figuraient :

1. Christophe Untwaes, alias Westhuyse.
2. Gilles Hueriblocq.
3. Guillaume Van Overdam.
4. Daniel Coene, gendre de Mathieu De Bleckere, homme actif et intelligent mais suspect, etc.
5. Jacques Van Hecke.

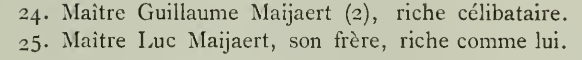
---

(1) Voir la vignette et la note 1 de la page 88 du 1er volume de cette traduction.

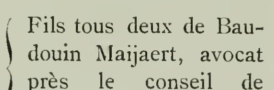
6. Claude De Riddere, un petit vaurien, à proximité de la porte de Bruges.
7. Josse Van Yversele, un pauvre petit tourneur de la porte de Bruges, mauvaise tête.
8. André Deynoot, boucher.
9. Antoine Van Loo Porret (1), boucher.
10. Germain Deynoot, boucher.
11. Liévin Deynoot, fils de Christophe, boucher.
12. Laurent Van Loo, boucher.
13. Jehan Deynoot, fils de Daniel, boucher.
14. Paul Oosterlynck.
15. Vincent Vander Biest, petit tailleur, bossu, rue Neuve [Saint-Jacques].
16. Jacques De Meyere.
17. Christophe Seys, tavernier rue de l'Incendie, fils d'Ydekin, tenanciers de mauvais lieu.
18. Jehan Spierynck.
19. Jehan Focquet.
20. Nicolas Vaillant.
21. Laurent Straetman, chaudronnier, un petit mauvais drôle sans sou ni maille.
22. Adrien Roothaert.
23. Corneille De Vos, alias Van Brugghe.



Armoiries de L. Mayaert, *d'après l'Armorial gantois manuscrit de* L. vander Schelden.



24. Maître Guillaume Maijaert (2), riche célibataire.
25. Maître Luc Maijaert, son frère, riche comme lui.



Fils tous deux de Baudouin Maijaert, avocat près le conseil de Flandre.

26. Maître Jean Van Campene (3), riche célibataire, fils de feu Jean Van Campen [*sic*], qui tenait à l'enseigne du *Chapelet,* près du marché aux Grains, boutique de soieries.

Ces placards visaient cent personnes, ni plus ni moins, et chacun d'eux était suivi du texte suivant en flamand :

« Les citations comprises dans la présente cédule ont été faites en la bretèque, où toutes publications et proclamations ont coutume de se faire, le premier de mars 1567; il est intimé et déclaré par les présentes que si aucune personne citée dans les présentes demeurait défaillante à comparoir devant le

---

(1) Surnom d'une branche de la famille Van Loo.

(2) Il épousa plus tard Jeanne Otho, fille du philologue brugeois Jean Otho, qui fut maître d'école à Gand, et alla s'établir en 1557 à Duisbourg, dans le duché de Clèves. Jeanne cultivait lap oésie latine, et était aussi belle qu'intelligente, s'il faut en croire son contemporain Jacques Yetswerts, qui l'appelle la quatrième Grâce et la dixième Muse :

Quarta Charis, Musisque novem decima addita Musa.

Cf. *Biographie nationale*, t. XVI, col. 370.

(3) Voir, au sujet de ce personnage, la préface du *Dagbock van Corn. en Phil. van Campene,* publié en 1870 par Fr. de Potter, pp. XVI-XVII.

duc d'Albe, dans la huitaine commençant le premier du prédit mois de mars, elle sera bannie à perpétuité et son avoir sera confisqué au profit du Roi ».

Une copie des trois mêmes cédules fut plantée également devant la maison des échevins de la Keure.

CHAPITRE XVII.

Fâcheuses prévisions qui s'attachaient au dernier départ que le comte d'Egmont fit de Gand. Trois arrestations faites à Gand. Gérard Van Bylande amené prisonnier à Gand : historique des faits à charge de ce dernier.

Pierre Van Hoorebeke, dont le nom figurait lui quatrième en la liste plantée à Saint-Jacques, s'attendait dès longtemps à pareil événement. C'était un habile compère, marié jeune, non pas habile en donnant dans les séductions calviniste, mais qui des premiers avait pris le large, réalisant presque tout son avoir; il avait fort augmenté celui-ci par son commerce qu'il menait aussi adroitement que négociant qui fût à Gand. Il était homme de peu de paroles, et pourtant il avait dit à un ami qui avait épousé sa sœur que, lors du dernier voyage fait à Gand par le comte d'Egmont, il avait bien compris que les affaires allaient se gâter. Van Hoorebeke avait été mandé en la cour du Comte, avec maître Pierre De Rycke, Jacques Lobberjoos, et autres membres du Consistoire réformé; mais ils ne s'étaient trouvés que cinq à l'audience du Comte; outre ceux que j'ai nommés, il y avait encore, je crois, maître Jean Pyls. Or, le comte les reçut, la tête appuyée sur la main, le Grand-Bailli de Gand ainsi que les échevins de la Keure et des Parchons siégeant comme assesseurs. Le prédit Grand-Bailli dit alors *qu'on avait invité ceux du Consistoire à cesser pour six semaines leurs prêches, mais ils avaient fait la sourde oreille*. Le Comte s'exprima ainsi : *Bonnes gens, ne voudriez-vous pas sacrifier à un Gouverneur de Flandre cinq ou six de vos sermons?* A quoi maître De Rycke répondit : *Non seulement, nous sommes prêts à faire ce que vous nous demandez, mais tout ce qu'il vous plaira nous ordonner ou désirer de nous.* Le Comte, à cette réponse, demeura silencieux. Un des membres du Consistoire gueux, là-dessus, se plaignit des entraves apportées aux libéralités charitables du Consistoire, ce qui fit dire au Comte *qu'il ne croyait pas que tel fût le désir de la Gouvernante : que prochainement il se rendrait à Bruxelles et qu'il lui en parlerait.* Sur ce, ils s'étaient séparés. Cette entrevue faisait assez paraître la faveur accordée par le Comte aux calvinistes, qui, prêts à lui obéir, ne recevaient de lui cependant nulle entrave. C'est pourquoi l'on avait coutume de dire qu'il che-

vauchait deux chevaux à la fois : un cheval gueux et un cheval catholique, mais qu'il préférait le coursier gueux. Beaucoup de gueux conclurent de l'attitude du Comte en cette audience que leurs affaires allaient prendre mauvaise tournure; c'est pourquoi ils réunirent leur avoir, et quittèrent le pays.

Le samedi 6 mars, dans l'après-midi, on arrêta, de la part des échevins, trois habitants des abords du marché du Vendredi, dans la direction du *Waterwyck*, savoir : Liévin Van der Venne, messager et facteur de rhétorique de la gilde *Maria theeren* (En l'honneur de Marie), un tailleur du nom de Lambrecht, et certain Philippe. On accusait les deux derniers de ces inculpés d'avoir ouvert secrètement école ou conventicule. Vander Venne, lui, était prévenu de dits et de facéties, et surtout d'un rêve rhétorical qu'il avait coutume de dire lorsque les gens l'entouraient au cabaret; or c'était un morceau composé par maître Jean Onghena, tournant en ridicule ceux du clergé; il y mettait d'autant plus de malignité que lui-même avait dû passer par les mains du doyen de Renaix. Or, pendant qu'il était prisonnier, l'hôtesse d'un cabaret sous la maison des Épiciers, laquelle aimait Liévin Van der Venne beaucoup plus que son mari, soit à cause de ses facéties, soit parce qu'il était habile besogneur, se fit certain soir porter au Châtelet, dans le sac d'un porteur de tourbe, et, rejoignant son ami en son cachot, passa la nuit près de lui, sans que nul se doutât qu'il fût entré autre chose que mottes de tourbe. L'homme lui-même fut relâché peu de temps après.



Paix en ivoire de la confrérie Maria theeren en l'église Saint-Jacques, actuellement au Musée d'archéologie de Gand.

Le même soir, on amena près le procureur général de Gand les magistrats de Messines, dans le quartier Ouest, et les magistrats de Waesten, garrottés et enchaînés, sur deux chariot escortés d'une foule de compagnons du quartier Ouest, gens de Cassel et autres, qui, pour les garder, ne s'étaient couchés depuis cinq nuits que vêtus. Des Espagnols, qui avaient contribué à la prise, accompagnaient, eux aussi, ces magistrats, au nombre de dix. Leur crime était d'avoir encouragé les gueux, de leur avoir prêté aide et assistance, et de s'être même, en leur temps, rendus aux prêches en plein vent, où des bancs ornés de coussins leur étaient réservés.

Le lendemain dimanche, à midi, on amena aussi à Gand prisonnier, lui

roisiètme, Gérard Van Bylande, vannier à Gand, très habile à tresser des ouvrages de menu osier hollandais. Il tenait boutique près de la porte de Pierre (*Steenpoorte*), et y avait une pépinière. C'était un rhétoricien de la corporation des vanniers; il avait même orné la chapelle de la Gilde d'une guirlande de petites corbeilles habilement entrelacées avec des trèfles et ornées de la devise de la confrérie; il avait tressé de même un navire de guerre bien curieux à voir. Il était Hollandais de naissance ; mais, quoique rhétoricien, il s'exprimait assez mal. Il s'était lancé dans le parti des briseurs d'images, et voici comme : Entendant le vacarme que les iconoclastes faisaient en la



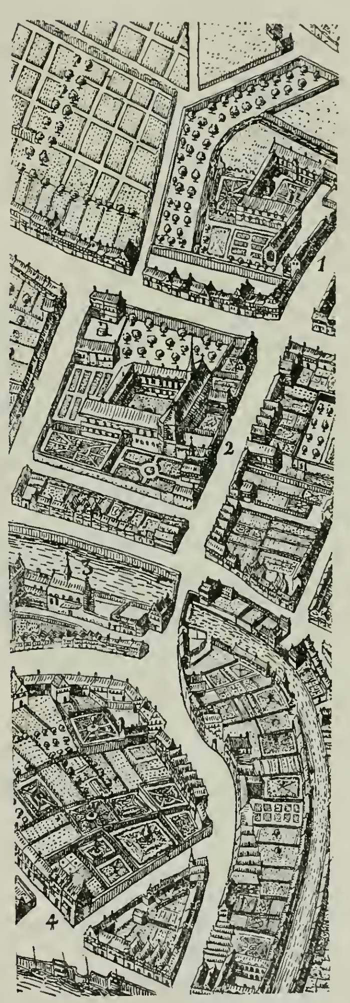
Marchand du XVIe siècle, d'après J. Amman.

chapelle des Foulons, à minuit, détruisant les cloisons et tirant la clochette, il se leva et, apportant une forte hache, se porta à l'aide des dévastateurs. La besogne terminée à la chapelle, il s'en fut avec ce ramassis de populace détruire les statues et ornements décorant l'église du Béguinage *Ter Hoye*. De là il se porta en la maison Saint-Georges aux Cinq Vannes, puis au couvent de Sainte-Claire hors les murs. On le vit aussi s'acharnant à sa maudite besogne au Riche-Hôpital, d'où il aida à emporter un coffre d'argent chez le Grand-Bailli. Ce magistrat lui aurait demandé si c'était bien faire que jeter



ABBAYE DU NOUVEAU-BOIS, A HEUSDEN, PRÈS DE GAND.
Fac-similé d'un dessin d'A. van Wynendale, XVIe siècle.

ainsi nuitamment le trouble dans la commune par des violences qui, même accomplies le jour, ne pouvaient recommander leurs auteurs. Ces paroles abattirent quelque peu l'ardeur de notre homme ; mais le lendemain, passant rue du Haut-Escaut, devant chez Jean Van Larebeke, chaudronnier, son collègue en rhétorique et son compère, il se sentit si aise qu'il lui dit, ainsi qu'à sa femme : *Ne voulez-vous pas encore crier vive le gueux*? Ils répondirent. *Nenni.* — *Vous y viendrez,* repartit-il, *avant peu, forcément. Voyez,* leur dit-il encore, en montrant sa hache, *rien de plus commode pour ouvrir siéges* (1) ; *je les ouvre sans peine avec cela.* Van Larebeke fit observer *qu'il n'y avait pas de quoi se vanter et qu'il ferait mieux de cesser ce vilain jeu.* Mais il riposta : *Il n'y a plus nul danger maintenant, les gueux l'emportent.* — *Ils n'en sont pas là!* répliqua l'autre; et Van Bylande conclut : *Il est vrai que l'on a comploté de méchantes affaires, mais je n'ai pas voulu y participer.* Il s'agissait de susciter une émeute et prise d'armes, et, pour l'empêcher, le Grand-Bailli avait enjoint aux iconoclastes qu'ils sortissent de la ville et visitassent les églises, si telle était leur fantaisie, poursuivant leurs dévastations. En agissant de la sorte, le magistrat n'avait d'autre but que d'empêcher l'émeute sur place et de disperser l'énorme tas de gens surexcités, et ce stratagème réussit. C'est ainsi que, le vendredi, vers huit heures du matin, une bande se dirigea vers la porte de l'Empereur. Le prédit Gérard était de la partie. Il existe deux couvents, à un mille environ de la ville, savoir le Bois des Nonnes et Melle. Chemin faisant, pour se rendre à ces couvents, la bande, comme si elle avait reçu consigne d'en agir ainsi, renversa deux beaux crucifix de pierre. L'un, au carrefour des Cinq-Vannes, était monté sur de hauts degrés, où de temps immémorial les pèlerins ont cou-

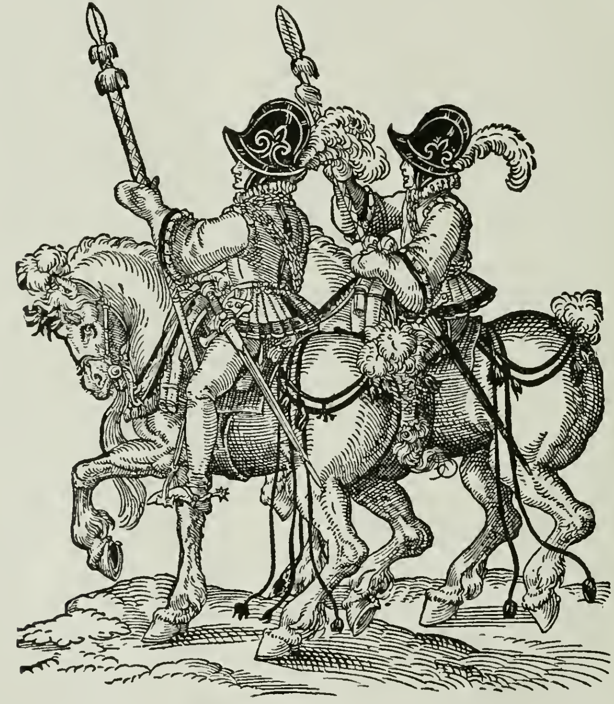


LE QUARTIER DE LA RUE HAUTE, A GAND, *d'après le plan de H. Hondius.*

1. *Riche Hôpital.* — 2. *Couvent de Galilée.* — 3. *Couvent des Alexiens, ou Frères cellites.* — 4. *Cour de Fiennes* (voir t. 1, p. 346).

(1) *Siegen,* chaires et banquettes en forme de coffre, et servant à serrer une infinité d'objets.

tume de déposer la fierte Saint-Liévin lors du pèlerinage d'Hauthem. L'autre crucifix avait été dressé hors la porte de l'Empereur, près de Sainte-Claire, parce que, jadis, à cet endroit, il y avait eu mort d'homme. Ces furieux gâtèrent et détruisirent ensuite les deux couvents prédits et leurs églises. A Melle, ils jetèrent bas le maître-autel, et ledit Gérard fut le boute-en-train de l'affaire; si bien que l'abbé, demandant aux iconoclastes qui leur



Cavaliers, d'après J. Amman.

avait donné charge de tout détruire ainsi, et qui étaient leurs chefs, Gérard s'avança disant qu'il était un des capitaines. Peu de temps avant, se trouvant avec quelques amis, notamment un habitant de Saint-Pierre, le nommé De Vroc, de la gilde des Barbaristes (1) mais qui s'était fait affilier ensuite à la confrérie rhétoricale *Maria ter heeren* (2), le vannier avait promis à Liévin Onghena, qui lui donnait lecture d'une lettre, étroite fidélité et appui. Voici

(1) Chambre de rhétorique placée sous l'invocation de sainte Barbe.

(2) *Marien theeren* (En l'honneur de Marie), autre gilde rhétoricale; nous avons reproduit plus haut (p. 239) une paix en ivoire provenant de cette confrérie, qui possédait une chapelle en l'église Saint-Jacques.

maintenant de quelle façon cet homme fut arrêté. Il n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'il avait joué sa tête, et c'est pourquoi, vêtu de la vareuse d'un batelier, il s'était réfugié en Hollande, à Bruges et ailleurs, s'enhardissant de temps à autre à revenir à Gand. On le poursuivait sans relâche cependant, et nulle proie ne semblait autant exciter l'ardeur des commissaires. Il avait été signalé et eût été arrêté par les officiers de la ville, s'il n'avait été averti à temps. Il se dirigea donc, en son costume de batelier, vers Bruges, évitant la grand'route et s'acheminant de préférence par des sentiers mal frayés, par Bellem et Aeltre, qui est situé à environ cinq lieues de cette ville. Comme il cheminait par une route ombragée, il vit venir à sa rencontre un gros de cavaliers; effrayé et les croyant à ses trousses, il prit ses jambes à son cou, détalant devant ceux qui n'avaient nul souci de lui, mais cherchaient certains campagnards qui avaient joué leur rôle, eux aussi, dans le sac des églises. Le commandant de cette troupe de cavaliers, Gérard Rym, souverain et bailli de Saint-Pierre à Gand, voyant détaler cet homme, en conçut de fâcheux soupçons; il donna ordre à un ou deux cavaliers de le poursuivre. Il fut bientôt rattrapé et pris. On le mena et le garda dans une auberge, bien marri de l'aventure. On lui adjoignit deux campagnards prisonniers comme lui; tous trois, garrottés, sur une charrette, furent ensuite menés à Gand, au jour et heure que j'ai dits ci-dessus. Ledit Gérard dit à certains Gantois de sa connaissance : *Saluez tel et tel de ma part,* nommant aucuns de ses amis, et il ajouta : *Voyez quelle est ma destinée!* Depuis il a dans les fers fait entendre de vives doléances, prétendant que lors du sac des Dominicains il avait blâmé les dévastateurs, mais que, le lendemain, on lui avait dit que le Grand-Bailli avait ordonné de tout dévaster, ce qui l'avait décidé à faire comme les autres. Mais en voilà assez pour ce seul individu.

CHAPITRE XVIII.

Sept exécutions capitales ont lieu à Ypres. Réflexions à propos du rappel des troupes de la garnison de Gand; état des finances échevinales. Arrivée et déchargement des engins et canons apportés de Bréda, et faisant partie des biens du prince d'Orange confisqués par ordre du Roi.

Le 9 mars, nous apprîmes à Gand, qu'une quinzaine de jours plus tôt, sept individus avaient subi la peine capitale à Ypres. De ce nombre deux avaient été brûlés vifs, et parmi eux se trouvait le faux insensé de Bailleul. Les cinq autres, dont deux fort âgés, avaient été pendus. On reprochait aux uns d'avoir fourni aux gueux de la poudre et d'autres armes, aux autres d'avoir d'Angleterre amené aux Pays Bas des prédicants imposteurs

qui avaient séduit et égaré misérablement le peuple, et c'est ce qui les avait conduits au bûcher.

Le 10 mars, on sut que certaines lettres que j'avais pu voir d'ailleurs, envoyées de Bruxelles par maître Roland van Hembyze, premier secrétaire de la Keure, mandaient le consentement accordé par le duc d'Albe au départ des soldats en garnison à Gand. Il avait exprimé le regret qu'ils y fussent demeurés si longtemps; mais on n'y avait pu rien faire, vu les graves et importantes affaires dont la Cour avait eu à s'occuper. Quatre conseillers de la Cour, et parmi eux le sire de Berlaymont et Schetz, avaient mission de faire enquête à titre de commissaires sur la situation des finances de la ville de Gand et de prendre telles mesures qui seraient trouvées expédientes; or les conseillers de la Cour, dont j'ai fait l'énumération au livre VI, chapitre 8, avaient été numériquement renforcés par les nominations du dit Schetz, de maître Jean Du Boos, pensionnaire près la Keure de Gand, et d'aucuns autres.

Le même jour, on annonça qu'un navire chargé d'artillerie destinée à armer le Château Neuf ne tarderait pas à arriver de Malines à Gand.

Le 10 mars prédit les prêtres, marguilliers et maîtres du Saint-Esprit de la paroisse Saint-Jacques firent leur troisième collecte pour les indigents, ainsi que cela s'était fait dans les autres paroisses, où l'on avait recueilli des ressources dépassant, de plus de moitié, les prévisions du clergé. Quoique la paroisse de Saint-Jacques soit peu étendue, et que trente-six personnes notables ne se trouvassent pas à la maison lors de la visite des collecteurs, on réunit près de dix-sept livres de gros, ce qui prouvait bien que la charité demeurait fort vive au cœur des Gantois, en dépit des temps calamiteux et des charges que la présence des soldats imposent depuis plus de six mois aux bonnes gens.

On disait que le tronc des pauvres de la paroisse Saint-Michel renfermait toutes les deux semaines cinquante florins ou plus. On y trouvait, en effet, de belles et grosses pièces d'or, ce qui faisait certes plaisir à ouïr et étonnait un peu. La collecte avait dans cette paroisse donné soixante-quatre livres de gros. Une femme de la classe moyenne, chez laquelle on quêtait, avait des pauvres une telle pitié que, prenant dans une sébille pleine poignée d'argent, parmi lequel se trouvaient beaucoup de pièces de sept sous, elle remit au quêteur une somme qu'évaluant, approximativement, ce que la boîte pouvait renfermer avant, il ne croyait pas inférieure à cinquante florins carolus. De la sorte, la paroisse prédite de Saint-Michel et celle de Saint-Jean (Saint-Bavon) rapportèrent, elles deux, pour cette collecte extraordinaire, plus de cent quarante livres de gros.

Le vendredi 12 mars, quatre bateaux, chargés d'engins et de boulets, furent amarrés près du Château Neuf, sur la droite en aval de l'écluse. Ces munitions amenées de Breda avaient appartenu au prince d'Orange; elles avaient été confisquées et devaient servir à l'armement de la citadelle. Des précautions plus minutieuses avaient été prises, depuis que les comtes d'Egmont et de Hornes y étaient tenus en captivité. Tout ce que l'on permettait à ces personnages était d'entendre messe chaque jour; chacun d'eux avait un chapelain



L'Aumone, d'après Hans Burgkmair.

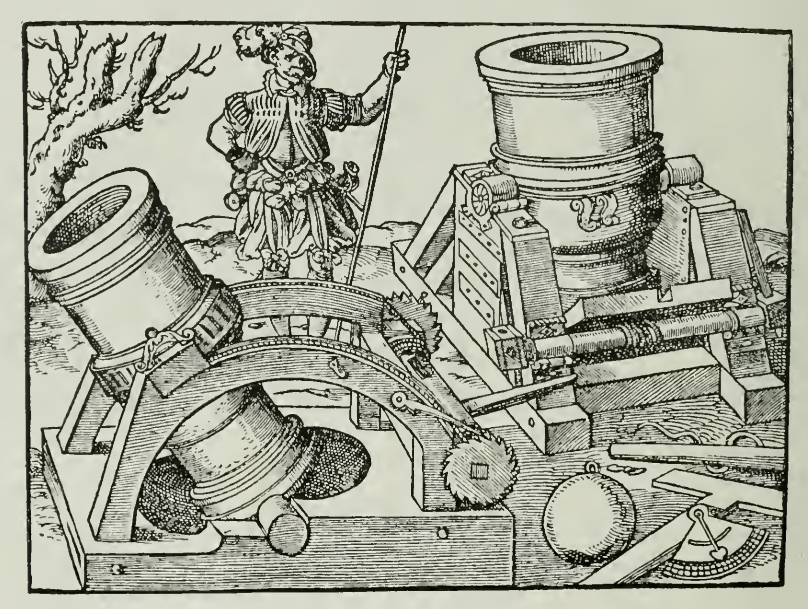
particulier, et ils ne pouvaient ni se voir, ni se parler. Dieu sait quels destins leur sont réservés ! Le comte de Hornes était grand et de taille élancée ; Egmont était grand aussi, mais moins que son compagnon d'infortune, car ce dernier dépassait la moyenne des hommes de haute stature.

La nouvelle était parvenue à Anvers d'une trêve conclue entre le roi de France et le prince de Condé. Ce dernier pourrait occuper diverses villes et y tenir garnison, et, sans encourir blâme ni sévices, il pourrait aussi faire prêches et pratiquer sa religion ; les temples et lieux de prédication lui seraient rendus à cet effet, mais c'étaient là autant de contes bleus, inventés par les gueux. D'après d'autres, au contraire, le roi d'Espagne aurait écrit au roi de France qu'il eût à se garder d'entrer en composition avec Condé, s'il ne voulait encourir son animadversion et toute son hostilité.

Certains bateaux, disait-on, descendant le Rhin à travers les états du Comte Palatin, apportaient de la part du Pape, au duc d'Albe, six tonnelets d'or et quantité de ducats dissimulés sous une cargaison de soie et de velours. Les gueux qui contaient cette histoire ajoutaient que, les bateliers ayant fraudé l'impôt de passage, les gens du Comte Palatin s'étaient emparés de la marchandise et avaient confisqué le tout. D'après d'autres, cette mésaventure serait arrivée à des marchands du Milanais qui exportaient de chez eux de riches cargaisons, lesquelles leur auraient été enlevées lors de leur passage sur les terres du comte de Hornes.

Le lundi 15 mars, on s'occupait toujours du déchargement des prédits engins ayant appartenu au prince d'Orange.

Je vis, débardés à quai, quantité de boulets dont les plus grands égalaient en dimension une tête d'enfant, et les plus petits de grosses oranges. Je comptai en tout quarante pièces d'artillerie, dont seize grosses bombardes, aptes à porter



Artillerie du XVIe siècle, d'après une gravure du temps.

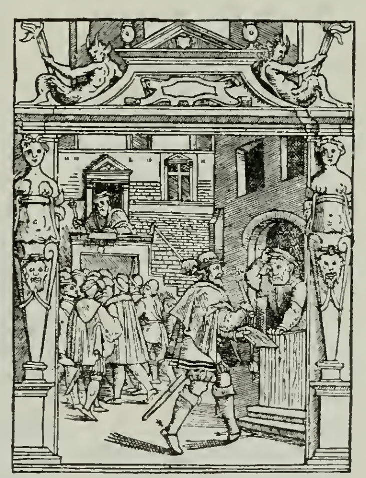
les gros boulets dont j'ai parlé ci dessus; il y en avait de plus fort calibre encore, et c'étaient toutes pièces de bronze, en grande partie neuves et coulées gentiment, ornées de bordures à l'antique, de cartouches ornés de lettres et d'armoiries et portant aussi le nom du maître fondeur, qui, à en juger par son nom devait être allemand; je lus en effet : *Opus Gregorii Loefler,* et la date : *anno 1530.* Il y en avait aussi portant armes et signes étranges, une salamandre ou d'autres animaux; parfois la longue volée, ou canon, était semée de fleurs de lis comme si ces pièces avaient été conquises sur les Français. Le lendemain, le terrain situé entre les deux barbacanes du Château se trouva encombré de roues de toute dimension, de fûts et tréteaux pour les engins. Les grosses pièces étaient dressées sur des tréteaux et dans leurs flasques. Sur le front du Château, dominant le pont-levis placé en dehors de la barbacane, on continuait à décharger des engins; il en était de même sur l'autre front en dehors de la seconde enceinte près de l'écluse. On y débardait des boulets de fer

que du navire on laissait rouler à terre à l'aide d'une large gouttière de bois. Là se trouvaient aussi force grands bois garnis d'un fer creux servant à charger les bombardes, et maint autre outil. Les boulets et le reste de ce matériel furent mis sur des chariots qui les emportèrent à l'intérieur de la place.

CHAPITRE XIX.

De certaines personnes citées à comparoir devant les échevins de Gand. Dix-huit prisonniers livrés au prévôt de Bruxelles. Nouvelles informations ouvertes à Bruxelles, notamment contre Liévin Brakelman. Le capitaine Boessens amène à Gand dix prisonniers. Les Français penchent fort vers Condé. Les Gantois sommés de restaurer les églises saccagées.

Vers la mi-mars environ, certaines personnes, naguère remarquées aux prêches calvinistes, furent mandées à la maison scabinale. On dit qu'elles furent condamnées à une amende pécunière proportionnelle à leurs ressources et à leurs fautes. Ceux qui avaient eu quelque part au sac des églises furent durement frappés, et l'argent ainsi recueilli devait servir à réparer les dégâts causés par les iconoclastes. Cette disposition de l'autorité n'eut guère de suites, comme s'il eût été impossible de la mettre en vigueur. Il y avait à peine quinze jours que les magistrats avaient mandé certains notables du *Zand* et de la Mude, pour leur demander si, à leur connaissance, il n'y avait pas, en leurs quartiers respectifs, des assemblées secrètes, prêches ou autres. Les curés, appelés à leur tour, furent interrogés sur plusieurs points; cela se passa encore le 16 mars.



Citation en justice,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.

La nouvelle nous parvint aussi qu'environ dix-huit des Gantois incarcérés à Bruxelles avaient été confiés au prévôt, et que deux juges avaient été chargés d'instruire leur affaire, ce qui n'était guère rassurant pour eux. On disait que François Hueriblocq, l'un d'eux, ayant été appelé avant son arrestation devant le duc d'Albe, aurait dit que c'était la fête des écus qui commençait et qu'il s'attendait à payer au Duc une jolie dot. L'homme avait la langue trop déliée, et pourtant c'était un brave cœur, affectueux pour

ses amis. Le Duc furieux lui aurait dit *que l'on verrait bien qu'il n'avait pas soif d'argent, comme le disaient des imbéciles et des têtes de linotte.*

De nouvelles citations à comparoir à Bruxelles furent adressées à certains Gantois et gens d'autres villes. Parmi les intimés se trouva Liévin Brakelman, qui se serait rendu à la citation accompagné d'un abbé et d'un autre personnage influent; mais on assure de certaine part qu'il s'est bien gardé d'en agir ainsi.

Maître Arthur Boessens, ayant obtenu le grand-bailliage de Deynze à la suite d'un procès où il avait obtenu gain de cause contre l'ancien Bailli qui l'avait accusé de gueuserie, comme aussi contre tous ses accusateurs, emmena à Gand prisonniers dix gueux qu'il avait capturés à Deynze, escorté de ses sergents, et qui furent écroués au château des Comtes. Du nombre des captifs se trouva aussi l'écoutête de Deynze. Le capitaine Boessens l'avait employé à arrêter, garrotter et garder les prisonniers prédits, et, lorsqu'il se trouva avec les autres dans la geôle du château, le prédit Boessens lui souhaita de prendre patience et le fit mettre aux fers.

Vers ce temps, survint à Gand un Français auquel on demanda des nouvelles de son pays. D'après lui, il n'y avait encore nulle trêve entre Condé et le Roi; ce dernier ne voulait pas accorder l'investissement de certaines villes, condition stipulée par son antagoniste. Cet homme ajoutait qu'un bien petit nombre de gens de guerre avaient répondu à l'appel du Roi, quoique celui-ci ordonnât, sous peine de mort et de confiscation, de lui venir en aide et défendît de même de prêter assistance en vivres, espèces ou armes à ses adversaires. Ces ordonnances trouvaient peu d'écho, tandis que l'on s'empressait trois fois d'avantage d'obéir et de redouter le prince de Condé, celui-ci ayant fait échec au Roi. La noblesse de France toute entière, du plat pays comme des villes, épousait maintenant la querelle des huguenots, n'envisageant les armes du Roi que comme mises au service du



Conseil de justice, d'après Hans Burgkmair.

clergé qui, s'étant emparé de l'esprit de Sa Majesté, en inspirait tous les actes. Il faut dire que je n'eus pas grande confiance dans ces renseignements par trop en faveur des gueux; aussi ne sont-ils mentionnés ici que pour mémoire.

Le mardi 16 mars 1567, un père et ses deux fils furent à Anvers exécutés par le feu pour avoir contrevenu aux ordonnances royales. Ces patients furent étranglés avant que le bûcher fût allumé.

Le 19 mars, les échevins de Gand convoquèrent pour la première fois les chef-hommes des corporations, leur ordonnant de convoquer tels jurés de leurs gildes respectives qui leur seraient désignés; ils auraient à leur enjoindre de faire réparer par leurs suppôts, leur chapelle avec son rétable, sa verrière et autres ornements qui pourraient se trouver détruits. Inventaire préalable devait être dressé des dits ornements. Le même jour, maître Roland van Hembyze, premier secrétaire de la Keure, me délivra à ce propos, à moi Vaernewyck, comme chef de sept corporations, certain écrit que j'avais mission de mettre sous les yeux de mes jurés. Voici la teneur de ce document auquel j'eus à apposer ma signature.



Armoiries des Vaernewyck.

« Par les présentes les échevins de la Keure ont ordonné et ordonnent à Marc van Vaernewyck, comme chef des corporations ci-après, de faire restaurer et mettre convenablement en état les chapelles et autels relevant respectivement des prédites corporations, en l'église Saint-Jacques, en telle façon que l'on y puisse continuer et pratiquer le service divin et ecclésiastique, avec telle solennité et révérence qu'il est de rigueur, le tout en conformité des lettres envoyées par Monseigneur le duc d'Albe à Messires du Conseil de Flandre, en date du 14 février 1567.

» Premièrement, Vaernewyck fera, avec les jurés du métier des charpentiers et menuisiers, toutes diligences nécessaires pour la réparation de l'autel de la Sainte-Trinité et la verrière actuellement trouée de la chapelle relevant du prédit métier. Ce travail se fera sans aucun délai, chacun ayant pour devoir de faire preuve de bonne volonté lorsqu'il s'agit de relever le temple de Dieu,

et sans que l'on puisse prétexter le manque de ressources. Or, d'ici mardi prochain, le prédit Vaernewyck donnera aux échevins communication des résolutions prises par le métier et aussi fidèle inventaire des joyaux, ornements et autres objets compétents au dit autel et métier; au surplus, il se concertera avec les jurés des menuisiers pour la réparation de la prédite chapelle de leur métier.

» Item, en la chapelle des charrons, toutes diligences seront faites par lui, de concert avec les jurés, pour la réparation des sièges qui se trouveraient rompus en la chapelle du métier; il sera fait le nécessaire aussi pour remettre en état autant que de besoin l'autel et la verrière.

» Item, il prendra soin, d'accord avec les jurés du métier des tourneurs en bois, de faire repeindre comme il convient l'autel de Sainte-Anne compétent au dit métier, de rétablir la petite porte à côté de l'autel, de fermer les brèches faites à la verrière. Le prédit Vaernewyck accélèrera le plus possible tous ces travaux, par adjudication ou autrement, et subsidiairement il fera rapport aux échevins de sa besogne et déposera inventaire des joyaux, ornements et autre avoir quelconque des prédits métiers d'ici mardi prochain.

« Fait en collège, le 19 mars 1567. »

Et au-dessous :

« Hembyze. »

Pour le moment, je n'eus aucune charge du chef des métiers des charpentiers, constructeurs de navires et scieurs de long.

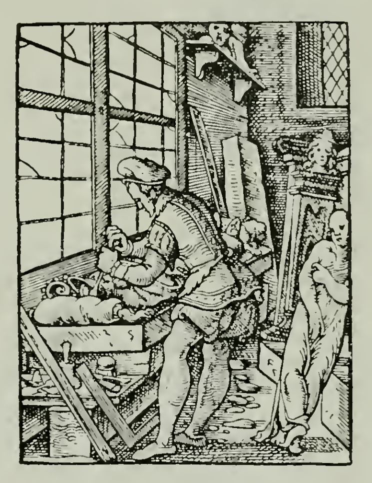
CHAPITRE XX.

Les négociations de paix échouent en France. Arrestation de Jean Van der Riviere, d'Adam Hayman et d'un maçon. Liévin De Smet, qui jusque là avait été prisonnier en sa demeure, est écroué en la prison de la ville. Ordonnance concernant les gouges espagnoles. Affaires de France.

Vers ce temps-là on apprit que les négociations de paix entre le Roi et le prince de Condé n'avaient pas abouti. Condé avait demandé l'expulsion des Italiens qui, par leur usure et trafic, étaient pour le pays une intolérable charge; il réclamait en outre la tutelle du Roi, et proposait d'affecter la moitié des biens du clergé à compenser les lourds sacrifices que le Roi et lui s'étaient imposés; enfin, il voulait la liberté des croyances religieuses. Il semble que ces nouvelles aient été inventées par quelques gueux

désœuvrés qui, n'écoutant que leurs penchants, s'étaient abandonnés au cours de leur imagination.

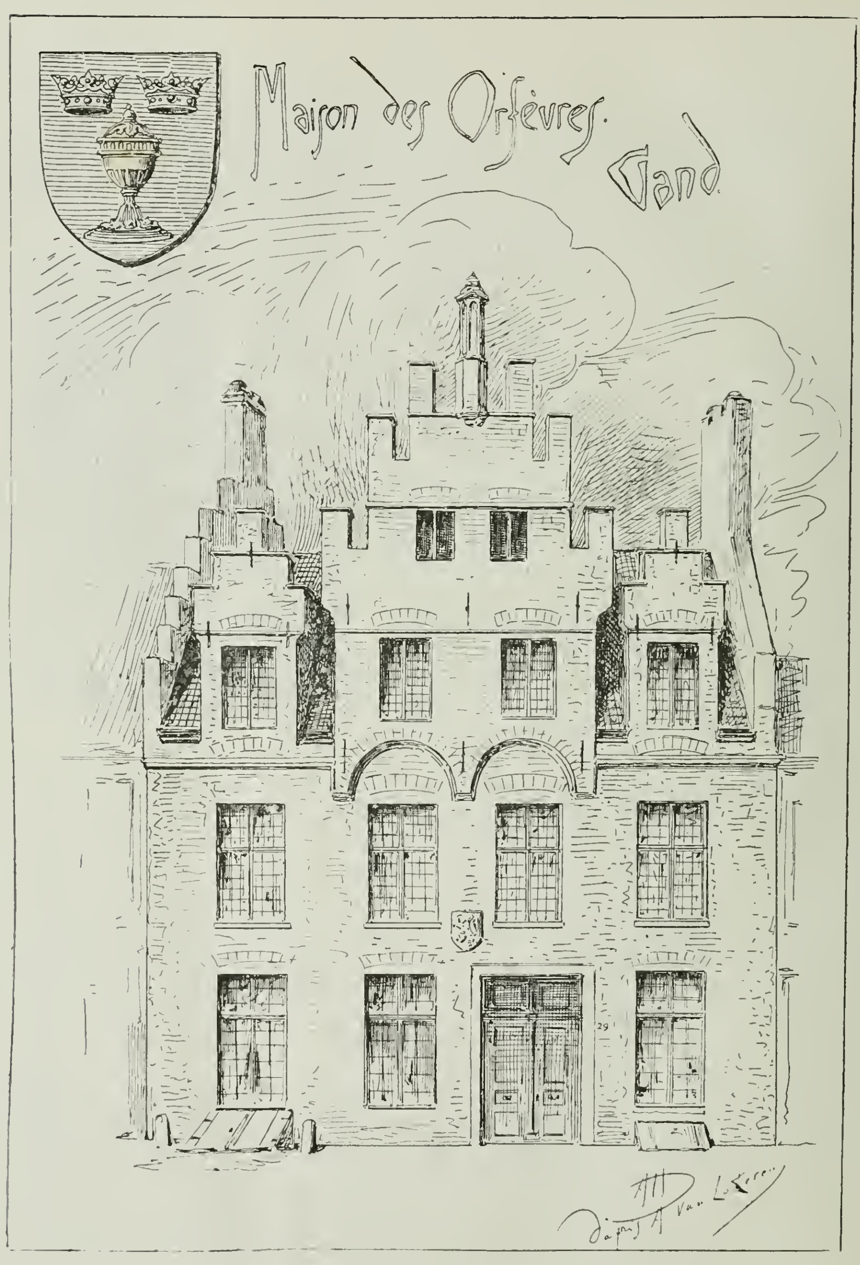
Jean Van der Riviere, fils de Georges, peintre et épicier, dont la boutique portant l'enseigne des *Trois Seaux* ouvrait rue Neuve, au coin de la rue d'Or, pour aller au *Pas*, fut arrêté par ordre des échevins le jeudi de mi-carême et jour de Notre-Dame, soit le 25 mars. Il avait représenté artistement en peinture l'histoire de la Pentecôte et d'autres scènes sur le dossier de trois nouvelles stalles de chœur exécutées en pierre à l'église Saint-Jacques aux frais de Guillaume Doens curé (1). Ces stalles coûtaient trente-quatre livres de gros, sans les peintures qui, d'après celui qui en fut chargé, ne lui avaient guère rapporté de bénéfices. Il se plaignait tout d'abord que la pierre d'Avesnes, trop poreuse, absorbait quantité de couleur à l'huile, quoiqu'il pût faire. Ayant mis à l'exécution du travail tous ses soins et son talent, il comptait bien, faisant état de la grande fortune du prédit Doens, obtenir bonne récompense ou gratification, et, comme il en fut tout autrement, le prêtre et lui échangèrent de fort gros mots. Le second jour de la furie des briseurs d'images, les dites stalles furent brisées dès le matin, à l'instigation, disait-on, de ce peintre, qui de la sorte voulut peut-être se venger de Doens. On prétendait aussi avoir vu Van der Riviere démolissant le maître-autel de Saint-Jean. En tout cas il fut, à la date plus haut indiquée, arrêté en sa demeure et mis en prison. Simultanément on arrêta maître De Grave, maçon habitant près du pont du *Pas*; il avait travaillé à la construction de la citadelle d'Anvers et en était revenu. On s'assura aussi d'Adam Hayman, brasseur à l'enseigne du *Cornet*, rue des Champs, et ancien secrétaire des Parchons. Celui-ci s'était éloigné de la ville, lors de l'arrivée des Espagnols; le danger semblant écarté, il était revenu, mais il se trouvait bien compromis du fait de religion. Les échevins firent appréhender en sa demeure et mener au Château, prison de cette ville, Liévin De Smet, orfèvre demeurant rue Haut-Port, au *Samson* qui fut jadis l'hôtel des Orfèvres. Certaines charges s'élevaient contre lui, que les échevins lui énumérèrent avant de l'écrouer; or il avait été déjà retenu prisonnier en sa maison; tout son avoir avait été inventorié et il avait dû en outre constituer caution jusqu'à concurrence de mille florins carolus.



SCULPTEUR, D'APRÈS J. AMMAN.

Vers ce temps-là, le duc d'Albe envoya certaines missives pour enjoindre

(1) Voir le chapitre 10 du livre II, p. 133 du 1er volume de cette traduction.



Ancienne maison de la corporation des orfèvres, rue Haut-Port, a Gand.
(Etat au milieu du XIXe siècle).

à tous soldats et capitaines en garnison à Gand de cesser, afin de mettre un terme au scandale, de maintenir gouges ou courtisanes au domicile des bonnes gens. Or, certains capitaines ou commandants faisaient plus de cas de ces femmes de mauvaise vie que des plus honnêtes demoiselles de la ville, ce qui était répugnant à voir et à ouïr. D'après quelques-uns, ces mesures visaient la fête de Pâques qui se trouvait proche; mais, aussitôt après, les choses reprendraient leur train habituel. On voulait seulement faire barbe de feurre à Dieu. Les soldats, au contraire, prétendaient que la défense était absolue. Trois de ces femmes entrèrent en religion, je crois aux Filles-Dieu, afin de faire pénitence. Le Duc avait averti le Conseil et la Loi de Gand, que les privilèges de la ville ne pourraient être invoqués en faveur de personne pour la sauvegarde du corps ou des biens; il se réservait de décider si aucunes raisons invoquées étaient recevables, et entendait faire en personne justice des méfaits du chef de gueuserie.

Le 29 mars 1567, avant Pâques, on disait à Gand que les négociations étaient rompues entre le Roi et le prince de Condé. Sa Majesté n'aurait eu d'autre but en occupant son adversaire, en différant sans cesse la prestation de serment qui devait confirmer l'édit de paix, que de laisser arriver des renforts de cavalerie qu'il attendait de l'étranger. Près de huit mille cavaliers, tant italiens qu'allemands, étant venus à son secours, il aurait notifié à Condé que toute trève était impossible entre eux, attendu qu'il avait contracté alliance avec le Pape et son frère le roi d'Espagne, sans l'aveu desquels il ne pouvait traiter et qui étaient formellement opposés à tout accord avec le parti huguenot. Si le Roi n'avait pas livré bataille à Condé, c'est qu'il voulait éviter l'effusion de sang, et aussi parce que beaucoup de ses troupes ne lui inspiraient qu'une médiocre confiance. Au contraire, il redoutait la défection d'une partie d'entre elles en cas de lutte. Les voyageurs qui avaient traversé la France disaient que l'armée de Condé couvrait six milles de terrain, consommant et dévorant tout ce qu'elle rencontrait au grand dommage de la population qui se trouvait ruinée au point que des bourgeois, riches jadis de deux à trois cents livres de rente, traînaient la besace aujourd'hui. On eût dit que le fléau des sauterelles, jadis déchaîné sur l'Égypte des Pharaons, s'étendait désormais sur la France. A défaut de ressources, le Roi avait fait frapper de la monnaie de cuir qu'il promettait de remplacer plus tard en espèces métalliques.

La nouvelle circulait aussi que d'Ypres seul quatre cent soixante-dix individus avaient, du chef de gueuserie, été cités à Bruxelles. C'était beaucoup pour une telle ville; car à Gand, dont l'importance était quatre fois plus grande, on n'avait mis en accusation que deux cent trente personnes, dont environ quatre-vingts, disait-on, appartenaient à la paroisse Saint-Jacques. A Bruges, où la gueuserie avait peu sévi, trente-quatre habitants, dont quatre femmes, avaient reçu mandat de comparoir à la Cour.



La Mort délivrant l'homme, d'après Martin Heemskerck.

CHAPITRE XXI.

Bruits qui circulent touchant de prochaines exécutions capitales. Fuite des deux fils Maeyaert. Fête de Notre-Dame, en mars. Arrestation de Barthélemy van den Putte. Avis concernant de grandes exécutions fixées au 30 mars 1567.

La nouvelle courut sous le manteau qu'il se préparait de grandes exécutions qui coûteraient la vie à bien des gens. D'après certains personnages bien informés, on mettrait à mort près de deux mille cinq cents condamnés, dans toute l'étendue des Pays-Bas, et, de même que toutes les arrestations s'étaient effectuées en une seule nuit de mardi-gras, la généralité des exécutions se feraient en un seul jour.

Deux jeunes gens riches, Luc et Jacques Maeyaert, — possédant chacun un revenu de près de soixante livres de gros en biens-fonds ou autrement, de l'héritage de leur père Baudouin qui s'était enrichi en pratiquant près du Conseil de Flandre dont il était un des principaux avocats, — s'étaient trouvés encore en pleines festivités avec leurs parents et amis le soir prédit de mardi-gras. Ayant vu depuis arrêter et jeter en prison tant de gens, ils s'éloignèrent travestis en bateliers; leurs sœurs, en pleurant, leur firent de si tristes adieux que le plus endurci n'y eût pu tenir. Les jeunes gens aussi avaient le cœur si gros qu'ils ne savaient que faire. D'aucuns les virent au dehors de la ville, s'éloignant pour revenir deux à trois fois à leur point de départ par des chemins différents, soit parce que la douleur les étourdissait au point de les égarer, soit parce qu'ils ne se pouvaient décider à se séparer ainsi de leurs sœurs et de leurs amis.

Item le jour de Notre-Dame, qui tomba le jeudi de mi-carême (l'évêque de Tournai n'ayant pas voulu modifier les choses, quoique ce fût grand dommage pour le marché de Gand, peu important le mercredi précédent et qui dut se faire, pour toutes les denrées, le vendredi et le samedi), on arrêta l'apothicaire Barthélemy Van den Putte. Il habitait rue de Bruges, au coin de la nouvelle rue dite d'Abraham à cause d'une représentation du sacrifice d'Abraham ornant la façade d'une maison qu'avait fait construire et qu'habitait le maître d'école Pauwels. Le prédit Barthélemy était un gros homme trapu, à large face barbue; il était mon cousin éloigné du côté paternel. Je l'avais rencontré un jour ou deux avant, et nous nous étions salués, ignorant, hélas, ce qui lui était réservé. Or, il avait été mandé à Bruxelles, et, revenu porteur d'un pli cacheté, il



Apothicaire guérisseur de malades, d'après J. Stradanus.

croyait bien être indemne; mais, par malheur, il en devait être autrement. Beaucoup d'autres étaient revenus avec des lettres cachetées qui avaient eu une mauvaise fin.

Le 29 mars prédit, le lundi après la semaine de mi-carême, par un vent glacial du Nord-Est, on reçut à Gand et ailleurs de graves nouvelles, savoir que le lendemain justice serait faite des gueux par toute la Flandre. La sentence du Duc venait d'arriver. Aussi, vers midi, les échevins furent-ils rappelés en séance, alors qu'ils venaient seulement de se retirer de la chambre des délibérations; ils se rendirent chez le Maestro del Campo. Vers le soir le sous-bailli de Gand et Gérard Rijm, bailli de Saint-Pierre portant titre de Souverain, se rendirent au Châtelet qui sert de prison à la ville.

CHAPITRE XXII.

Les Espagnols se mettent sous les armes. Exécution à Gand, par la hart, de sept calvinistes : Maître Guillaume Rutsemeelis, Pierre Andries. Jean Rooze, Liévin De Smet, maître Gilles Coorne, maître Jacques Schoenlap et le Tueur de loups.

Le 30 mars, par un temps que les vents Nord-Est prédits rendaient très froid, les tambours espagnols se firent entendre de bon matin. Dès avant sept heures, les soldats de service se réunirent en armure et armés, comme pour la parade de garde, précédés d'un page portant un écu d'acier et une adargue à la main droite, selon leur usage. Je vis, avant que sept heures fussent sonnées, un de leurs régiments venir de la courte Digue de pierre par le pont du Laitage et le cimetière Saint-Jacques. Plus tard, vers neuf heures, on put voir la généralité des boutiques et maisons volets clos, marché du Vendredi, marché aux Poissons, marché aux Grains, place Sainte-Pharaïlde, rue longue de la Monnaie, rue courte de la Monnaie et en beaucoup d'autres rues. Les rues étaient occupées aux extrémités par des postes de huit à dix mousquetaires espagnols, qui montaient la garde, posant sur le pavé le long des maisons



Musiciens militaires, d'après J. Amman.

leurs mousquets à crosses courbes, coiffant l'extrémité du canon de leurs cabassets d'acier.

Place Sainte-Pharaïlde, on voyait, préparés pour l'échafaud, un grand tas de tréteaux et un amas de sable.

A deux pas environ de la demi-potence, dressée sur la place, on avait creusé du côté de l'hospice [Wenemaer] un puits profond, et non loin de là on voyait, récemment charpentée, une double potence qui fut dressée avant dix heures. Peu après, on adapta à l'échafaud quatre poteaux de méchant bois,



PROCUREUR, D'APRÈS J. AMMAN.

gauches et mal équarris. Certaines escouades d'Espagnols, mais peu nombreuses, établirent des postes au milieu du pont de la Décollation, quai de la Lys, près de la Grue, au château des Comtes, et ailleurs. Des chefs se trouvaient place Sainte-Pharaïlde, et, avec eux, les hallebardiers de la garde du Maestro del Campo, qui marchaient de long en large, ainsi que les hallebardiers de la ville qui maintenaient un certain nombre de curieux devant la petite église et la maison *aux trois Coupes*.

Peu après midi on fit sortir du château des Comtes le procureur Guillaume

Rutsemeelis, auquel sa clientèle rapportait, dit-on, bien cent livres par an; il était assisté du frère Liévin Van den Bossche, Dominicain, et lorsqu'il eut fait le tour des deux potences et récité sa prière à genoux, parlant comme il sied à un homme, le bourreau lui fit monter l'échelle de la demi-potence qui s'était toujours trouvée près de la Lys. Ayant invoqué son saint patron et Notre Seigneur Jésus-Christ, le patient fut jeté de l'échelle et étranglé. C'était un homme de taille élevée, maigre et portant une assez longue barbe. Il était né à Audenarde et tout d'abord il avait à Gand ouvert une école au quartier Saint-Pierre; après quoi il s'était fait « praticien », mais il n'avait pas la réputation d'être très loyal en son emploi. Bossche [*sic*] fit, après sa mort, prier pour son âme et récita un *de Profundis,* disant que le patient était mort fidèle aux enseignements de Notre Mère la Sainte Église de Rome. Ce fut ensuite le tour de Pierre Andries, savonnier, un gros homme de haute taille, la tête grise, les cheveux coupés en brosse et la barbe courte. Il avait habité le Vieux-Bourg. Des Carmes déchaussés l'assistaient. Il avait hâte d'en finir; il secoua la tête, leva les yeux au Ciel, invoqua Dieu de tout cœur, gravit l'échelle et s'écria : *Oh, Seigneur Dieu! assiste-moi, je t'en supplie du fond du cœur; reçois mon âme en ton royaume!* Il reconnut qu'il était un pécheur et ajouta : *o Père, je remets mon esprit en tes mains!* Sur ce, il fut jeté de l'échelle et se trouva pendu à côté de maître Guillaume. Tous deux étaient en pourpoint noir, en manches de basin noir et bas de même couleur. Tous deux semblaient avoir de quarante-huit à cinquante ans, mais hélas! la langue de Pierre Andries pendait, affreusement tuméfiée par la strangulation.

Le bourreau aidé de son valet transporta ensuite l'échelle et l'appliqua à la nouvelle potence. Celui qui l'étrenna fut un couvreur du nom de Jean Rooze, qui avait habité la rue Basse. Ce patient ne souffla mot pendant toute l'exécution; des Frères-Mineurs lui recommandaient de songer à son salut, mais il ne leur répondit pas et demeura aussi insensible que si rien de tout cela ne l'eût regardé : il fut pendu de la sorte. C'était un homme de taille élevée, bien découplé, pauvrement vêtu. Il avait une veste de canevas bleu, deux manches de drap rouge et des bas noirs avec une culotte de peau de daim. Ses bas étaient en fort mauvais état car le pied paraissait à moitié découvert à travers l'un deux. Lorsqu'il fut étranglé et que le bourreau eut trépigné sur son col et sur sa tête, le patient rendit par le nez un flot de sang qui couvrit sa poitrine, la camisole rouge lui servant de pourpoint et ses mains liées devant lui, comme celles de ses compagnons; les bras étaient aussi attachés au corps au-dessus des coudes. Il portait la barbe courte et des cheveux incultes lui couvraient les oreilles; il semblait avoir quarante ans environ. D'aucuns lui reprochaient de vivre en fort mauvaise intelligence avec sa femme; mais il conviendrait savoir lequel des deux avait sujet de ne pas vanter le mariage. La dame, à coup sûr, prenait piètre souci de son époux, car elle n'avait pas reprisé les chausses avec lesquelles il fut pendu.

Puis vint le tour de Liévin De Smet, vieillard de près de soixante-dix ans,

cheveux et barbe blanche, grand de taille, les jambes fluettes. Il était coiffé d'un bonnet de nuit de velours neuf, d'une casaque... (1) à manches, chausses noires et souliers de basane. Aucun des autres suppliciés ne fut pendu chaussé. Lorsque celui-ci fut parvenu au sommet de l'échelle, le bourreau lui enleva son bonnet et le posa sur le bras de la potence; mais les soubresauts du pendu l'en firent bientôt choir. Ce patient, comme je l'ai déjà dit, était fort riche, et les échevins avaient consenti longtemps à le laisser prisonnier chez lui. Celui-ci s'adressa aussi de tout cœur à Dieu, disant entre autres : *C'est l'heure, où je dois me soumettre au sacrifice; Seigneur Jésus, prends pitié de moi, car en ton nom seul est le salut éternel, qu'on tourne les choses comme on voudra.* Il demanda en outre que l'on priât pour lui, pendant qu'il était encore de ce monde, car toute prière ne sert de rien, disait-il, après la mort. Il donnait, par ainsi, à entendre qu'il ne croyait pas au Purgatoire que nous révèle la Sainte Église conformément aux traditions des Apôtres, qui veulent que l'on prie pour les défunts. Ce point de foi est suffisamment éclairci par les Saintes Écritures, comme par les saints docteurs tant grecs que latins; il est en conformité avec les coutumes de l'Église et la pratique constante, depuis plus de mille ans, de tous les pays chrétiens. C'est une dure cruauté de refuser des prières aux morts qui souffrent au purgatoire de si intolérables douleurs. C'est douter de la Foi plus avant encore de refuser des prières pour soi-même après sa mort, et c'est, à coup sûr, une bien grande aberration d'esprit. De Smet avait été accusé et convaincu d'avoir fait venir à



La Femme conduit le Mari,
d'après une gravure satirique de H. Burgkmair.

(1) *Halfhosetten* [Halffursetten ?] *casacke met mauwen. Fursel,* d'après une note de l'édition flamande, est une étoffe de soie.

Gand certains prédicants gueux. Lors du conciliabule tenu en la propriété de Thierri Jooris, il aurait appuyé l'avis, ouvert alors, de lever des troupes, disant : *c'est bien*, mais il se serait enfui immédiatement après, disant : *Je suis vieux, j'ai l'oreille dure*. Il aurait prêté vingt-cinq livres de gros à l'église des gueux, et, de concert avec Jacques Lobberjoos et une tierce personne, il aurait reçu mission de recueillir à Anvers de l'argent pour lever des troupes contre le Roi. C'est lui qui aurait eu une influence prépondérante lors du conciliabule chez Thierri Jooris et s'y trouvait commodément installé. Il y avait lieu de s'étonner que, dans ces conditions, il se fût enhardi à rentrer à Gand; mais peut-être s'était-il senti encouragé par la lettre adressée à la Régence de Gand sous le seing de la Gouvernante, ainsi qu'il est dit au livre V, chapitre 20. J'ai parlé plus longuement de lui et d'autres calvinistes au livre V, chapitre 5. En somme, De Smet fut pendu à côté du couvreur prédit, au bras de la potence tournée vers l'hôpital Wenemaer.

Ce fut alors le tour de maître Gilles Coorne, teinturier d'écarlate, et habile artisan. Il était venu pauvre de l'étranger et avait fait à Gand une fort belle fortune. C'était un grand bel homme, à la fleur de l'âge, paraissant avoir quarante ans environ. Ses traits dénotaient la santé; il portait la barbe courte, le corps, bien découplé, porté sur de fortes jambes; il était vêtu, non sans recherche, d'un pourpoint à manches de basin noir, de bas écarlates troussés du haut, tailladés et doublés de taffetas rouge ou d'autre étoffe. Pendant qu'on le menait au gibet, il jetait un regard de côté aux hallebardiers, groupés devant l'église, ou près de là. Parvenu au sommet de l'échelle, il fit gravement sa prière et manifesta suffisamment qu'il partageait la manière de voir de Liévin De Smet, près duquel il se trouva pendu, lui troisième, au bras prédit de la double potence. Comme il était fort et dans toute sa jeunesse, le bourreau eut peine à le faire passer de vie à trépas, car lorsqu'il eut longuement pesé des pieds sur la tête et les épaules, je vis les jambes du patient se crisper encore à deux trois reprises.

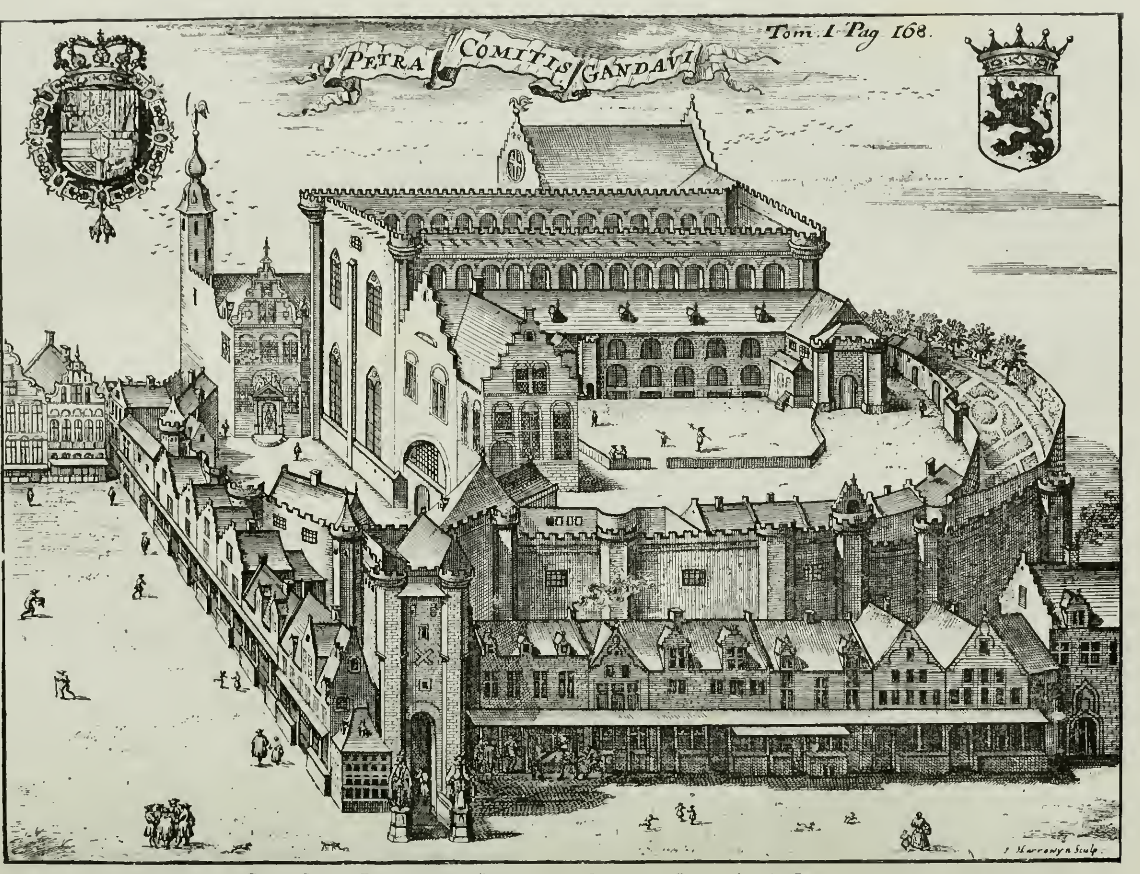
Le sixième patient amené se trouva être maître Jacques que l'on nommait *Schoelap* (1) parce qu'il s'était avisé de pratiquer la médecine après avoir été savetier. Il demeurait proche le marché du Vendredi, non loin de chez le prédit maître Gilles. C'était un homme chétif, de quarante-cinq ans environ, vêtu d'une camisole avec de misérables bas noirs; il portait des *saragossines* (2) et de longs hauts-de-chausses. Il avait les cheveux longs et la barbe courte.

Lui aussi invoquait Dieu de tout cœur, et gravit en priant l'échelle qui, ayant été déplacée, était appliquée au bras de la potence tournée vers le pont du Comte, et qui n'avait encore servi à aucune exécution. Du haut des échelons, il recommanda à chacun de se garer de la race de vipères qui,

---

(1) *Schoelap* est, à l'instar du *jnaf* français, l'injure dont le populaire des Flandres poursuit les disciples de saint Crépin.

(2) *Saragoskins*, quelque partie de costume à la mode espagnole; ces dénominations, toutes temporaires et locales, sont bien difficiles à interpréter.



PLACE SAINTE-PHARAILDE ET CHATEAU DES COMTES, A GAND, D'APRÈS SANDERUS.

depuis un an, avait chez nous engendré tant de malheurs et en ferait encore naître beaucoup. Je crus d'abord qu'il en avait à ses pareils, émeutiers et sectaires; mais je fus détrompé, lorsque j'entendis les moines lui crier qu'ils le priaient de ne pas prendre de tels soucis. Je compris alors qu'il avait fait allusion à eux et à leurs pareils. Ayant, de rechef, recommandé son âme à Dieu, il fut exécuté immédiatement après.

On amena finalement le septième, un homme de même âge semblait-il que le dernier pendu. Une catholique qui se trouvait à côté de moi me dit à l'oreille : *Prenez garde; ce gaillard-ci en fera des siennes, car il est fort mal embouché.* A quoi je répondis : *Peut être sera-t-il mieux inspiré maintenant,* et, en effet, il parla aussi doucement et avec autant de réserve qu'aucun de ceux exécutés avant lui. Il dit que sa femme et ses enfants, privés de leur gagne-pain, avaient souffert une dure et longue misère et que, de son côté, il avait subi une rigoureuse captivité; il demanda pardon à tous ceux auxquels il aurait pu porter préjudice par ses actes ou par ses paroles, — comme avaient fait plusieurs autres patients, — et offrit son âme à Dieu tout puissant et à Jésus-Christ, le fils de Dieu. Il fut lancé de l'échelle et pendu par le prédit maître Jacques. Il n'était guère richement vêtu.

CHAPITRE XXIII.

Exécution faite le même jour, à Gand, par le bûcher, de quatre jeunes anabaptistes. Les corps des pendus enlevés au gibet. Quelques-uns d'entre eux seulement sont inhumés en terre bénie. Nouvelles arrestations.

La foule là-dessus s'ébranla. Elle se groupa vers l'échafaud sur lequel quatre anabaptistes devaient être brûlés, et qui se dressait devant l'hospice Wenemaer. En face de l'hospice, on voyait, ménagé dans le bûcher, un couloir de falourdes, intérieurement revêtu de paille. Une partie des soldats espagnols se chargea de faire le vide autour de l'échafaud, refoulant les curieux pour qu'ils ne parvinssent pas à saisir les paroles des suppliciés. Agissant ainsi ils faisaient chose sage et convenable, car les paroles des hérétiques sont séduisantes et infectent les gens du peuple qui y cherchent avidement un aliment. A quatre ou cinq reprises, il fallut repousser la foule. Les soldats, à cet effet, s'emparaient de cotrets pris au bûcher, et frappaient dans le tas; d'autres se contentaient de cogner le pavé. Aussitôt après, on amena les patients. C'étaient quatre jeunes hommes, dont le plus âgé comptait environ vingt-quatre années. On leur fit rapidement gravir l'échelle, et on les poussa



Une exécution par le feu au XVIe siècle, d'après Fr. Hogenberg.

dans la hutte. Un Espagnol, prévôt ou commandant qui exécutait, disait-il, les ordres du Maestro del Campo, gravit l'échafaud et les força à pénétrer dans la hutte. Le patient amené le dernier, tomba à genoux pensant faire sa prière. Il avait la figure tournée, il est vrai, vers le bûcher, et montrait le dos au public; mais cela même ne devait être toléré. Les valets de la ville étaient entrés dans la cabane pendant que l'exécuteur des hautes œuvres enfonçait les crampons. Le prédit Espagnol les contraignit à sortir. Voyant que le bourreau se préparait à étrangler l'un des condamnés avant de mettre le feu au bûcher, il n'entendit pas qu'il en fût ainsi. Le bourreau lui ayant objecté qu'il remplissait les ordres des magistrats, il n'entendit céder en rien, voulant qu'ils fussent non étranglés mais brûlés vifs. Le bourreau se décida à descendre et remonta bientôt sur le bûcher, muni cette fois d'un panier fermé.

Les patients, pendant ce temps, échangèrent quelques paroles et l'un d'eux se prit à chanter. L'Espagnol voulut les faire taire et les frappa d'un cotret dont il s'était emparé, ce qui révolta la foule (1). L'exécuteur ouvrit son panier et en tira des chaînes, et beaucoup de gens pensèrent que c'étaient des gargousses; mais un tel adoucissement de peine ne devait point être accordé aux suppliciés (2). Les chaînes attachées, l'exécuteur saisit sans retard un torchon de paille et mit le feu au bûcher. Les infortunés patients, attachés nus à des poteaux, vêtus seulement d'une chemise, les jambes nues, en haut-de-chausse ou culotte, sentirent immédiatement les atteintes de la flamme. Ils invoquèrent, à voix haute, le Seigneur, mais d'atroces douleurs firent succéder à leurs invocations des hurlements où l'on ne pouvait distinguer qu'une horrible angoisse, mais cela ne dura guère, car les flammes et la fumée étouffèrent leurs cris par degrés. Des Espagnols étaient si surexcités de fureur, qu'ils apportaient des falourdes au bûcher, pour que le feu fût plus dévorant encore; et pourtant, les flammes, attisées par la bise, s'élevaient si haut et donnaient une chaleur telle que le peuple dut s'en écarter à grande distance. Le feu s'étant éteint, on put voir les corps presque consumés, les intestins sortant du ventre et les jambes quasi dévorées par le brasier. Ces quatre anabaptistes étaient étrangers à la ville; ils avaient été arrêtés il y avait plus d'un an par François Pascharis, jadis un des capitaines de Gand. Les autres cinq suppliciés étaient Gantois, et deux autres d'entre les sept pendus étaient venus de l'étranger se fixer chez nous. Maître Gilles Coorne n'habitait Gand que depuis douze ans ou à peu près. Maître Rutsemeelis, natif d'Audenarde, s'était fixé en ville dès longtemps. Dieu fasse miséricorde à leurs pauvres âmes à tous!

Au début de l'exécution des sept condamnés qui avaient péri par le gibet, on avait apporté quatre torches et une bière à dos cintré, recouverte d'un

(1) *Dwelck tvolck niet gheerne en zach*, ce que la foule ne voyait pas volontiers, dit littéralement Vaernewyck, toujours fort réservé lorsqu'il s'agit de désapprouver les actes de l'autorité.

(2) Lorsque l'on voulait accorder un adoucissement relatif au patient condamné à périr par le bûcher, le bourreau fixait à la poitrine du malheureux une forte gargousse de poudre à canon, qui, vite enflammée, entraînait la mort par son explosion.

poêle; on avait porté le tout à l'hôpital Wenemaer. Rutsemeelis et Pierre Andries, exécutés les premiers à la demi-potence, furent aussi détachés les premiers; Rutsemeelis tout d'abord, son corps posé sur une civière, fut porté par les frères Cellites à l'intérieur de l'hospice; ainsi des autres qui y furent enterrés en terre consacrée. On décrocha ensuite celui que l'on appelait le *Tueur de loups,* puis maître Jacques. Maître Gilles, qui était pendu à l'autre bras de la potence double, fut descendu aussitôt après, puis Liévin De Smet et, en dernier lieu, le couvreur Jean Rooze. Leurs corps furent mis sur une charrette qui les mena au champ du gibet. Un autre véhicule, sur lequel il y avait force paille, fut amené ensuite et l'on y jeta les restes des anabaptistes, pour les charrier aux fourches patibulaires.

Sur ces entrefaites, les Espagnols, tambours en tête, se retirèrent en leurs quartiers; mais des soldats circulaient encore, épiant si quelques personnes se parlaient, et, comme un homme et une vieille femme, que je ne connaissais pas, m'adressaient la parole, un Espagnol nous apostropha en mauvais flamand en disant : *Il ne fait pas bon être luthérien, il vaut encore mieux être ivrogne.*

La veille au soir, à huit heures, aucun de ces patients ne connaissait le sort qui l'attendait; c'est seulement lorsqu'on les conduisit au château des Comtes, qu'ils se doutèrent de la vérité. Jugez de leur affliction! Les condamnés purent déjeuner ensemble le lendemain, et, comme parmi eux se trouvaient quatre anabaptistes, il en résulta de vives controverses; ils se reprochèrent, les uns aux autres, la fausseté de leurs doctrines; ils se divisèrent aussitôt en deux ou trois camps, et force instances furent faites par un certain nombre d'entre eux pour opérer des conversions. Liévin De Smet, notamment, vieillard honorable et qui avait l'extérieur d'un homme riche, fut supplié de renoncer à ses opinions, mais n'y voulut point consentir, ayant la persuasion d'être dans le vrai. C'était un homme dont le cœur et les desseins étaient fermes et que l'on ne pouvait décider à changer de manière de voir; à part cela, c'était un homme de bien. Maître Gilles aussi, disait-on, était un homme de cœur. Item le *Tueur de loups*, ignorant le sort qui l'attendait, s'était la veille, dans l'après-dîner, entretenu avec certains messagers de la maison scabinale venus au Châtelet, de ses affaires, de sa fille qui, en service dans une maison, n'y gagnait que huit écus par an et en valait certes bien vingt-quatre. Il exprimait son désir de l'aider le plus longtemps qu'il le pourrait, et aussi ses autres enfants au nombre de six ou sept.

Le lendemain de cette exécution, les garçons du roi des Ribauds chargèrent les tréteaux de l'échafaud, les poteaux et planches brûlés sur un chariot qui, de la place Sainte-Pharaïlde, se dirigea par le marché aux Poissons et la rue Haut-Port. Or, on disait que, le lendemain, de nouvelles exécutions auraient lieu; mais il n'en fut pas ainsi, sauf que le bruit courut que de nouvelles arrestations seraient faites la nuit.

Le même jour, dernier du mois de mars, un Meninois, brasseur à l'en-

seigne du *Petit Moulin*, rue des Champs, fut mis en prison. A ce que l'on disait, une douzaine de personnes auraient été à Saint-Pierre arrêtées dans leur lit. Un jeune homme, qui avait pensé s'échapper par la cheminée, avait été pris sur les toits. Le seigneur de la paroisse avait visité une quarantaine de maisons; mais, en plus d'une, on n'avait pas trouvé la pie au nid. Ces événements se seraient passés dans la nuit précédant le mercredi, dernier jour de mars; mais on put constater, par la suite, que la majeure partie de ces nouvelles était de pure invention.



Livre huit.



Vue panoramique de Bruxelles, d'après Gramaye.

CHAPITRE I.

De quelques fausses nouvelles répandues par les Espagnols. Exécution faite à Bruxelles. Arrestations faites à Anvers et à Gand; deux exécutions faites par le gibet dans cette dernière ville. Prêtre brûlé vif.

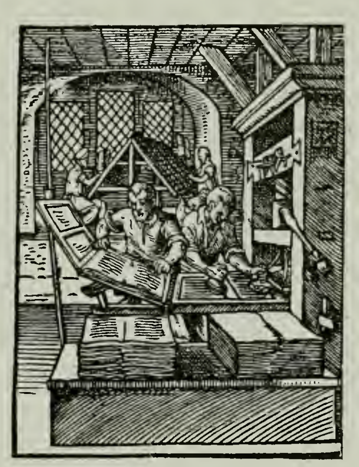
Le premier avril, on reçut avis, à Gand, des exécutions capitales qui toutes avaient eu lieu le 30 mars prédit, dans toutes les grandes villes des Pays-Bas, savoir à Bruxelles, Anvers, Tournai, Valenciennes et ailleurs. Les Espagnols répandaient la nouvelle mensongère d'une exécution par le bûcher à Bruxelles de trente hommes de grand crédit et fortune. Ils contaient, chose bien plus abominable encore, qu'à Vilvorde on aurait, sous une des belles salles du château, creusé une galerie secrète dont le fond se trouvait garni, par artifice, de force couteaux tranchants, pertuisanes ou pointes dressées comme soies de porc-épic. Une foule de gentilshommes, parmi lesquels les fils de Batenbourg, conduits dans cette salle, ne se doutaient guère du danger; mais il avait suffi de retirer un verrou sous le plancher pour faire tomber ces malheureux dans le souterrain, où, lamentablement percés de coups, ils avaient souffert d'horribles douleurs, implorant, à grands cris, une mort trop lente à venir. Mais c'étaient là autant de mensonges que colportaient certains soldats espagnols d'humeur sanguinaire, et dont peut-être le cœur se fût réjoui à la vue de telles cruautés, comme s'ils avaient eu dans les veines le sang de Nabis et de Nicocréon (1). La vérité est que, le vendredi 2 avril, on

(1) Nabis, tyran de Sparte; Nicocréon, roi de Salamine.

Plan de Bruxelles au XVI[e] siècle, d'après G. Braun.

brûla deux anabaptistes et pendit ensuite dix hommes à Bruxelles, hors les murs. A Anvers, seize notables commerçants avaient été arrêtés.

Des arrestations avaient été faites également ailleurs. Le même jour en effet furent pris à Gand Jacques De Vechtere, marchand de draps, hors la Porte aux chaudrons *(Ketelpoort)* et une sage femme de Saint-Pierre, dont on disait qu'elle refusait de porter des enfants à baptiser à la paroisse, et stipulait d'avance que cette démarche ne lui serait pas imposée lorsqu'elle engageait ses offices à quelque femme en gésine. Parmi les dix suppliciés de Bruxelles se trouvaient quatre Gantois. On citait Martin Dierkens, rentier, fils de prêtre, habitant hors la *Pasteerenpoort* (1). C'était un homme de haute taille, les joues émaciées, le nez long et la barbiche courte, âgé de près de cinquante ans, peu estimé en somme parce qu'il était chicanier et procédurier. On l'avait accusé d'avoir abrité chez lui des réunions et des conciliabules gueux; il était, au fait, très imbu des doctrines de Calvin. Un autre de ces suppliciés était Nicolas Van den Steene, fils de Jean, libraire place Sainte-Pharaïlde (2). Son délit était d'avoir fourni de livres suspects ceux de Valenciennes, et d'avoir agi fort mal en d'autres circonstances. Sa femme, jeune et jolie caillette, se compromettait avec les Espagnols et, comme font ces perverses filles, blâmait son mari, lui reprochant de n'être qu'un hérétique; elle en blâmait bien d'autres encore qui naguère, à cause de son inconduite, lui avaient jeté la pierre. Venait ensuite un tonnelier habitant le mont de la Calandre (3) à l'enseigne de l'*Ange;* c'était un fort gaillard et bien planté, mais un méchant tenancier de mauvais lieu, un mauvais drôle dont le passé était abominable. S'étant jeté dans le parti des mutins, il l'avait payé cher, car il épousait le gibet à quarante ans. Je ne connaissais pas le quatrième de ces condamnés, un cordier du *Sant* (4). Quelques-uns de ces suppliciés avaient, ce fut notamment le cas de Martin Dierkens, été décapités puis accrochés au gibet, par une hart passée sous les aiselles.



Imprimeur du XVIe siècle,
d'après J. Amman.

---

(1) Nous ne connaissons pas de porte de ce nom à Gand; il faut peut-être lire *Posternepoort*, porte de la Poterne, rue d'Assaut.

(2) Nous avons reproduit plus haut, p. 52, le titre d'une publication de Jean vanden Steene, ou Lapidanus, mort à Gand en 1576.

(3) Le mont de la Calandre occupait l'emplacement actuel de la place de la Calandre. Il y avait là un petit renflement de terrain que les travaux d'alignement de 1885 ont fait disparaître.

(4) Quartier avoisinant la porte de l'Empereur ou de Bruxelles.

Le samedi, 3 avril, jour de Saint-Richard, on exécuta de rechef trois hommes, place Sainte-Pharaïlde. Les soldats espagnols barrèrent les rues et le milieu du pont du Comte, laissant toutefois passer les gens de la ville. Le Maestro del Campo, peu avant que l'on procédât au supplice, chevaucha de poste en poste pour donner quelqu'ordre. Beaucoup crurent qu'il défendait aux soldats de tirer leurs rapières du fourreau, ou de frapper la foule de leurs armes, même s'il s'élevait quelque tumulte, qui serait né, certes, plutôt de la peur que de toute autre cause. Il se trouvait là, du reste, très peu de Gantois et un nombre très restreint de soldats.

Le premier patient que l'on amena était un homme d'une trentaine d'années, originaire de la West-Flandre. En exécution de la sentence rendue par le conseil, on lui avait mis un collier de monnaies fausses, car il s'était occupé d'en faire. Il invoqua de tout cœur la miséricorde de Dieu et fut pendu, au nouveau gibet double, du côté de l'hôpital. Tous ses vêtements étaient de cuir jaune; il était en camisole, sauf linge blanc sous les jambes, et garda ses chaussures.

On fit sortir alors du château des Comtes un autre homme de la West-Flandre; il avait été le valet d'un officier, mais s'était acquitté fort mal de son service : il avait fait battre le tambour, dans l'Ouest, pour requérir aide et assistance en faveur de Jean Denys, le chef des rebelles dont j'ai eu l'occasion de parler plus haut. Il mourut en invoquant le Ciel : *Père,* s'écria-t-il, *je remets mon âme en tes mains,* et c'est les yeux levés qu'il fut lancé dans le vide et pendu, dos à dos avec son compagnon. Il était aussi en vêtements de dessous, de couleur noire. C'était un homme maigre à barbiche courte, et de l'âge des précédents.

Le troisième (chose déplorable) avait été prêtre et prédicateur, passablement instruit mais mal inspiré. Il se nommait Gilles De Meyere et avait été curé à Vinderhaute près Gand. Dans la matinée, il avait été dégradé et dépouillé des saints ordres par le suffragant de l'évêque de Tournai, à ce commissionné, en la maison du doyen de chrétienté, en laquelle se trouvaient logés les grands-vicaires de l'évêque venus pour donner les ordres et la tonsure. Une trentaine de prêtres avaient reçu cette dernière; des enfants et certaines personnes plus âgées avaient aussi reçu la confirmation, cette cérémonie ayant été différée jusqu'au moment où elle avait pu se célébrer avec la pompe nécessaire. Ayant subi la dégradation, le prêtre condamné fut remis aux officiers de justice et ramené au château des Comtes par la ruelle longeant la maison Triest et la rue Basse. Amené sur la place pour subir le supplice du feu, il pensa parler, comme en ont coutume ces hérétiques dont les paroles inspirent une vive curiosité et sont pour les laïques un grand danger; mais on le fit taire et le Maestro del Campo lui asséna sur la bouche un tel coup que le sang jaillit et souilla le mouchoir que l'officier espagnol tenait à la main. Sans pouvoir souffler mot, sauf en latin, langue dans laquelle on fit encore quelque difficulté de le laisser parler, il fut conduit dans la cabane construite



Exécutions par le feu a Gand au XVIe siècle, d'après Fr. Hogenberg.

en falourdes. Immédiatement il y fut enchaîné et l'on bouta le feu. Il eut le temps de souffrir, car je ne crois pas qu'il y eût au delà de quinze fagots, les Espagnols en ayant enlevé une partie au bûcher, avec certains amas de paille (1). Il se prit à invoquer Dieu, mais il se trouva si torturé par les flammes qu'il se mit aussitôt après à crier : *Aïe! Aïe!* Sa voix s'étouffa enfin dans les tourbillons de fumée et de feu, et il rendit l'esprit.

Les Espagnols tournaient le supplicié en ridicule, se moquant et riant de ce qu'il avait poussé des cris de douleur que certes on se permettrait à moins, car celui qu'on brûle subit des tourments indicibles, avant que le feu ait rongé la chair assez avant pour en chasser la vie. C'est un avant-goût des peines que l'enfer réserve aux hérétiques obstinés dans leur perversion. Beaucoup de gens néanmoins jugeaient que les soldats eussent mieux agi en témoignant quelque commisération à des hommes égarés. Il faut noter qu'en Espagne, lorsque quelqu'un subit le dernier supplice comme hérétique, ses amis encourent grand blâme et vitupération, ce qui a son bon côté; car, de la sorte, chacun évite de telles fautes et a intérêt à en détourner ses amis. C'est grand discrédit et opprobre d'être hérétique car l'Éternel dit : *celui qui n'honore pas l'Église sera tenu pour païen et publicain.* Le feu qui servit à cette exécution n'avait point été dressé en échafaud sur tréteaux, mais était posé sur le sol comme les feux de Saint-Jean. Je n'avais jamais vu procéder de la sorte et c'est ce qui fut cause que je ne vis pas le condamné. Je ne pouvais voir, par-dessus la tête des assistants plus rapprochés que moi du bûcher, que le point culminant de celui-ci, soit six à huit fagots. Je supposai que ceux-ci étaient placés sur un échafaud et que, le patient n'ayant de bois que jusqu'à mi-corps, j'aurais tout loisir de le voir quand il gravirait les tréteaux. C'était du reste un petit homme boiteux de la jambe, mais plus boiteux encore en la Foi, il est vrai, car il soutenait toutes les opinions de Luther, n'en voulant rien rabattre. Lorsque les gueux s'enhardirent à jeter le masque, il déclara en ses sermons qu'il voyait l'heure venue de révéler la vérité, que pendant longtemps il lui avait fallu refouler en son cœur, parce que l'heure où la sincérité lui devait être permise n'avait point sonnée. Il osait appeler vérités ses décevantes doctrines! De même, marchant à la mort, il répéta qu'il *mourait pour la parole de Dieu,* alors qu'il mourait pour avoir faussé cette parole, comme un faux-monnayeur contrefait et déshonore la monnaie du Roi, ou comme les mouches, selon la parole de Salomon, souillent l'onguent précieux. On rapporte, et je n'y pourrais contredire, que dix ou douze années auparavant, étant sorti de sa cure pour porter l'extrême-onction à un de ses paroissiens, il rencontra un groupe de chasseurs qui venaient de forcer du gibier. Il leur demanda s'ils voulaient qu'il les aidât à traquer la bête, et, plantant dans le creux d'un arbre son ciboire, son surplis et son étole, il se

---

(1) L'humanité relative des magistrats permettait au bourreau d'accumuler autour du patient de la paille, de façon à l'étouffer par une épaisse fumée ou à entraîner immédiatement ces plaies générales superficielles qui causent une prompte mort.

prit à chasser avec eux. Cette conduite est-elle bien celle d'un prêtre? Est-elle de nature à édifier une paroisse? Peut-elle être agréable à Dieu? C'est ce dont je fais juge quiconque possède quelque sens.

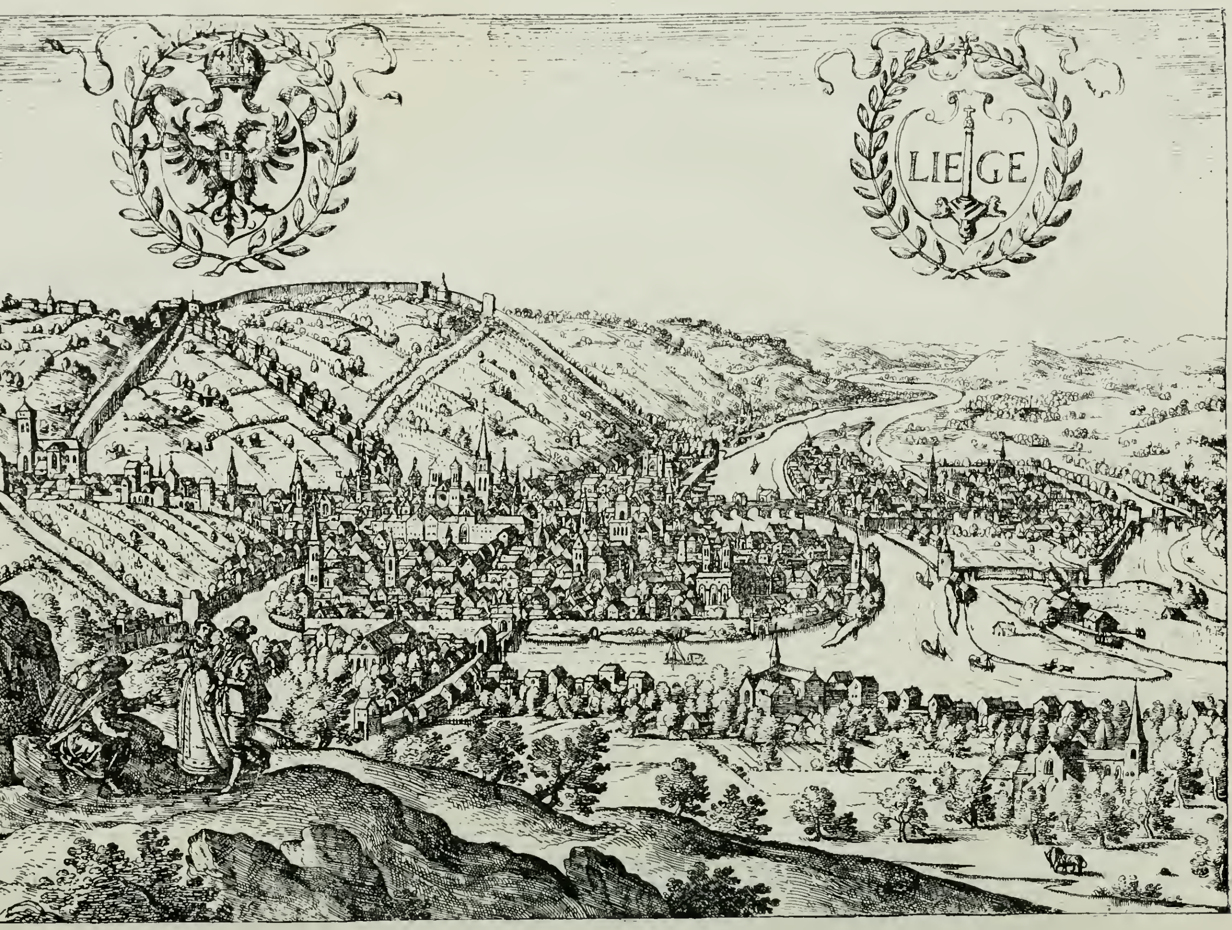
Son corps fut réduit en cendres, car les soldats se chargeaient d'attiser eux-mêmes le feu. Le lendemain, dimanche, à dix heures, on voyait fumer encore des morceaux de l'épine dorsale et de la tête. Une douzaine de personnes, dont quelques Espagnols, entouraient ces tristes restes. Vers huit heures, un Gantois avait ramassé dans les cendres un osselet du supplicié. Peut-être, hérétique lui-même, convoitait-il une relique de son corréligionnaire. Étrange caprice, en vérité, de la part de gens qui méprisent les reliques des saints authentiques. Un Espagnol, l'ayant vu, l'empoigna par la ceinture et le traînant de ci, de là, voulut le mener en prison disant qu'il était un *Lutheranos* lui aussi; mais un autre soldat le fit relâcher. C'est ainsi que les hérétiques courent à leur perte. Au concile de Constance, les Hussites ramassèrent les cendres de leur hérésiarque Jehan Hus, qu'ils tenaient pour saint, et dont ils célébrèrent l'anniversaire annuel; pourtant ils méprisaient les reliques des saints véritables et leurs anniversaires consacrés. Cela ne montre-t-il pas assez le degré de leur folie?



Portrait de Jean Hus,
d'après une gravure du XVIe siècle.

Le doyen de chrétienté me dit que le petit curé que l'on venait de brûler (1) était un pauvre sire, de petit savoir. Déjà l'an 1556, il avait été déféré à la juridiction de l'évêque de Tournai, parce qu'il avait été trouvé en possession de livres suspects dont certains passages étaient soulignés et avait été commentés par lui approbativement, en ses sermons. Il fut châtié de ce chef, et dut faire serment de ne plus recommencer, sous peine de

(1) Le supplice de Gilles de Meyere a fait l'objet d'une chanson : *Aenhoort, ghy christen schare,* dans les *Schriftuurlicke Liedekens* (Leyde, 1595; fol. 31).



Vue de Liége au XVIe siècle, d'après Guicciardini.

châtiment corporel. Le soulèvement des gueux lui ayant fait jeter le masque, il fut suspendu de son office; d'autant qu'il refusait de célébrer la messe, et en détournait ses ouailles par ses sermons; on lui interdit l'usage de la chaire. Il affirmait au doyen de chrétienté, que, depuis sa suspension, il n'avait prêché nulle part. Le doyen lui conseilla de se soumettre au jugement de l'évêque de Tournai, un digne prélat plein de mansuétude, qui ne manquerait pas de le traiter avec indulgence et lui ferait obtenir rémission; mais le curé aurait répondu : *Je m'en suis mal trouvé déjà; j'aime autant affronter le juge temporel.* Il avait dit au doyen qui lui parlait des articles de foi : *que lui Doyen en savait plus long que cela, et parlerait autrement s'il ne dissimulait pas sa pensée.* Il ne croyait pas au purgatoire, n'acceptait ni les honneurs rendus aux saints, ni les pèlerinages, ni les indulgences, ni la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie en sang et en chair; en somme il s'était approprié la généralité des erreurs de Martin Luther et de Jean Calvin.

Le même jour un homme de la rue du Marais fut arrêté.

CHAPITRE II.

Ce que l'on disait en France du prince de Condé; les gueux font courir des nouvelles favorables à leur parti. Prison forcée et prisonniers délivrés à Renaix. Comparution de certains gueux devant les commissaires de l'évêque de Tournai réunis à Gand.

Le dimanche 4 avril, parvint à Gand la triste nouvelle de la prise, en France, d'une ville où le Roi avait concentré toutes les provisions de fourrage et d'avoine de sa cavalerie, et qui se trouvaient maintenant aux mains de Condé. Ceux de Liége étaient fort inquiets, car les partisans de Condé disaient que, vers Pâques, ils rendraient visite aux Pays-Bas, et y pénétreraient par les états du Prince-Évêque. Calais aussi était fort menacé par les huguenots; aussi cette ville était-elle strictement gardée et l'on ne pouvait s'en approcher sans être interrogé par les officiers du Roi. On fit circuler ensuite le bruit que la paix était signée entre le Roi et Condé, aux conditions qui convenaient à ce dernier. Il semble toutefois que ce soit une nouvelle imagination des gueux qui écoutent volontiers leurs secrets désirs. Toute personne raisonnable le comprendra bien, en voyant, parmi les conditions de trêve, stipuler l'interdiction faite au roi de France de contracter alliance avec aucun monarque chétien, avant l'âge de vingt-quatre ans, ce qui revenait à lui interdire toute alliance pour un terme de sept ans, le Roi n'ayant alors

que dix-sept ans. De la sorte, Condé eût eu plein loisir de répandre le calvinisme par tout le pays, ce qui était son but. Condé conserverait, en vertu du traité, le gouvernement de toute la France et commanderait une armée de huit mille cavaliers qu'il emploierait, où besoin serait, à la défense des



Cavalier du XVIe siècle, d'après J. Amman.

frontières. Ceux de la Sorbonne (qui est le tribunal ecclésiastique du pays) seraient destitués, et, dorénavant, les clercs obéiraient au gouvernement temporel. Madame Mère, qui est du parti catholique, quitterait le pays; les couvents et riches abbayes cèderaient la moitié de leurs biens, en compensation des grandes dépenses imposées au Roi et aux princes français par une guerre dont les gens d'église avaient été les fauteurs. Les capitaines et fournisseurs d'Italie, qui, lorsqu'ils étaient mandés et engagés à la solde des rois de France, en tiraient de forts avantages, auraient à se départir du pays. Le fisc recevrait par naissance d'enfant un teston de dix sous, et chaque fiancée cèderait le denier dix de son revenu annuel, redevances auxquelles le Roi participerait pour moitié.

Les Français étaient las de ces impôts écrasants, et Condé et son parti promettaient d'y mettre un terme, ce qui leur assurait nombre de partisans et

toute l'affection du populaire. Telles sont bien les finesses du diable qui sait par tels engins assurer la vogue d'une secte hérétique.

On assurait que la foi serait libre, d'après d'aucuns, conformément à la confession d'Augsbourg. Ceux qui penchaient vers la gueuserie faisaient courir ces bruits sous le manteau, mais les catholiques n'en soufflaient mot. Je pense donc que c'étaient généralement des contes forgés à plaisir par les partisans de la Réforme. On disait que défense était faite de répandre telles nouvelles, ce qui n'était que juste; mais il n'est pas moins vrai qu'il devait en France s'être produit certains événements peu favorables aux catholiques, mais nul ne savait le fin mot de l'affaire.

La nouvelle parvint à Gand de la mésaventure du Souverain d'Artois qui, chevauchant avec vingt-cinq hommes, à la recherche de certains gueux, fut surpris lui-même par la garnison de Doulens, une ville de France, et assommé avec ses gens.

Le prédit 4 avril a été commis à Renaix un audacieux attentat. Vingt hommes ont forcé la prison, tué le guichetier et délivré deux prisonniers de leur secte; après quoi, ils se sont retirés, et, lorsqu'on visita les demeures des deux captifs arrachés à la prison, on les trouva vides de tout meuble. Dans un bois voisin, le Coecamerbosch, à Schoorisse, s'était réunie une troupe de fugitifs et de désespérés, gens dont les biens avaient été confisqués et vendus à l'encan, ou qui n'avaient plus rien à perdre. Ils ne pouvaient, à coup sûr, vivre de l'air du temps, et à diverses reprises ils avaient fait des expéditions de pillage au détriment des populations voisines. Peu de temps avant, la prison de Thielt avait été rompue par eux et tous les captifs mis en liberté.

Les parents qui avaient fait ondoyer leurs enfants par les ministres gueux en l'église verte ou au temple, furent le lundi 5 avril mandés chez le doyen de chrétienté, où ils comparurent devant les commissaires de l'évêque de Tournai; ils y reçurent absolution, moyennant telles amendes qui leur furent imposées, savoir : chacun d'eux eut à apporter une torche en l'honneur du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu, et à payer une amende en rapport avec son état de fortune. Les uns payèrent six florins, les autres moins, d'aucuns rien. Tous durent solder les frais d'une lettre authentique qui leur fut remise sur papier; ils eurent, enfin, à jurer d'être fidèles et bons servateurs de la Foi romaine, pendant toute leur vie. L'amende sembla fort bénigne à beaucoup de gens, car les coupables eux-mêmes ne pensaient pas s'en tirer à moins de cent florins, sinon plus. Le produit de ces amendes fut affecté au soulagement des pauvres et aux églises. Les unes et les autres en avaient grand besoin, en vérité!



ALLÉGORIE DE LA PHARMACIE, D'APRÈS MARTIN DE VOS.

CHAPITRE III.

En vertu de quels articles certains gueux perdirent corps et biens. Noms des Gantois emprisonnés à Bruxelles. Intervention de certains ecclésiastiques en faveur de ces captifs; efforts qu'ils font pour dissimuler les noms de certains coupables. Tortures infligées à Backerseele. Huit hommes mis à la torture à Gand.

Vers ce temps furent publiés les articles comminant peine de mort et confiscation totale contre quiconque les enfreindrait. L'édit visait les membres du consistoire des gueux, ceux qui avaient ouvert l'avis de lever troupe contre le Roi, racolé soldats ou baillé argent à cet effet, ou encore fourni armes aux mutins, ceux qui avaient assisté en armes aux prêches calvinistes, amené aux Pays-Bas prédicants suspects, fait collecte aux réunions et prêches de l'église verte, enfin tous anabaptistes, calvinistes et autres hérétiques, comme aussi tous ceux qui avaient baillé leur signature et dénoncé les doctrines de l'Église Romaine.

Je fus informé, à cette époque, des noms de ceux de Gand qui, cités à Bruxelles, avaient été emprisonnés en février 1567. Tout d'abord François Hueriblock, riche bourgeois jouissant d'un revenu de deux cents livres de gros; Jean Commelyn, de Douai, possédant sept cents livres de gros de rente, demeurant rue du Bourg, où il faisait commerce de blé et d'autres denrées; Nicolas De Saleere, apothicaire au coin du marché aux Poissons et de la rue Haut-Port, riche de deux cents livres de gros de rente, père de douze enfants et dont la femme était grosse du treizième. Il était accusé d'avoir fait don de pierres pour la construction de l'église des gueux, et aussi d'y avoir recueilli des aumônes, comme aussi aux prêches en plein air. Il était d'ailleurs charitable et pitoyable aux pauvres. Puis venaient un certain Ange Cornut et Jean Vander Brugghen, le marchand de bois qui faisait grand commerce de bois de sapin et de chêne (1). Sur le pignon de sa maison à façade de bois, située vis à vis du couvent des Frères Mineurs, au coin de la rue du Soleil, il avait fait peindre des têtes de fer que l'on reforgeait sur l'enclume, traitement dont lui-même

---

(1) Vaernewyck écrit *spiesch bert;* dans beaucoup de comptes du XIVe siècle on trouve : *spiersch bert,* bois de Spire, le chêne allemand étant utilisé généralement pour la construction, et celui du pays, *Wageschoot,* réservé au mobilier, menue menuiserie, lambrissage, etc.

eût eu grand besoin (1). Il y avait encore Abraham van den Abeele, vieillard de condition moyenne, habitant le *Sant;* puis Frédéric De Buck, orfèvre à l'enseigne du *Grand Loup*, marché du Vendredi, Pierre Van der Straten, Winnoc Verrekin, Adrien Dhamere, un campagnard qui s'était établi rue Magelein et qui, sur la demande de maître Pierre De Rycke, dans une réunion de la gilde Saint-Sébastien en son hôtel de la place d'Armes, aurait inscrit en un livre les noms de cinq à six gueux; Jean De Brune, *alias* De Wilde, Nicolas Van den Steene, libraire place Sainte-Pharaïlde, proche la boutique de son père; David de Schumere; Jacques Weytens; Mathieu De Vlieghere, jeune voiturier, fils de Liévin De Vlieghere établi en la rue Neuve [Saint-Jacques] près le marché au Bétail; Pierre Zoetens et Jacques Dhaze, petit homme trapu qui faisait commerce de fripier et de tailleur.



Armoiries de Pierre Van der Straten, d'aprés l'armorial de L. Van der Schelden.

La semaine de la passion sanglante commença à Bruxelles le mardi 5 avril, car certains jours il y eut plus de dix exécutions capitales. On disait que Jean Commelin, Nicolas de Saleere, Martin Dierkens, Nicolas Vanden Steene, et d'autres condamnés jusqu'au nombre de sept, tous Gantois, avaient été décapités le même jour, hors les murs; deux d'entre eux auraient été pendus par les aisselles, spectacle horrible à voir. Les dix autres avaient été exécutés et pendus aux arbres, à près d'un mille de Bruxelles. En somme, tous les Gantois arrêtés avaient été mis à mort, à part François Hueriblock dont la liberté eût été obtenue si elle eût été possible, tant on avait mis d'efforts en œuvre pour le sauver. Or beaucoup de personnes respectables et de grand crédit s'intéressaient à ce condamné et n'épargnaient les démarches ni de jour ni de nuit. Parmi les ecclésiastiques qui le défendaient de leur influence, se trouvaient son neveu chanoine de Saint-Donat à Bruges, messire Gilles van Waesberghe, curé de Gendbrugge, deux desservants de la paroisse Saint-Nicolas qui témoignaient de l'intervention de l'accusé pour sauver certains ornements de la prédite église. Frère Jean vander Haeghen dont il a été fréquemment question dans mon récit, un homme de savoir des plus honorables, Dominicain ou Frère Prêcheur, prit également

---

(1) Nous avouons que cette traduction, prêtant à Vander Brugghen une de ces intentions facétieuses assez conformes au goût de l'époque en matière d'enseignes, ne nous paraît pas sûre. En tout cas Vaernewyck parle d'une façade peinte : *met herte hoofden, die men versmeedde, waer af hij wel eene mocht ghenaemt zijn.* Étant donné l'orthographe du chroniqueur, il pourrait être question ou de têtes dures : *harde hoofden*, ou de têtes de cerfs *(hert)*. Le lecteur philologue choisira si l'épigramme du marchand de bois visait les gens mariés ou les catholiques rebelles à la Réforme.

à cœur la cause du malheureux qui, s'étant si tristement fourvoyé, en éprouvait maintenant un vif regret. Il se rendit à Bruxelles, en voiture à quatre chevaux, abandonnant le saint ministère de la prédication qu'il exerçait en l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], où il s'était fait entendre tous les jours ouvrables du Carême. Il faisait chose sage et louable en donnant le pas sur son ministère à ces charitables démarches, sans doute sollicitées de lui par des amis. Beaucoup de prêtres et d'ecclésiastiques, aussi bien que de fervents catholiques, s'étaient émus en effet des poursuites acharnées et des sanglantes exécutions dont les gueux étaient devenus l'objet et les victimes. Pour éviter une effusion de sang plus grande encore, ils se gardaient bien de nommer certains coupables dont la participation aux troubles leur était connue; ils défendaient à certains sacristains et serviteurs, dont ils connaissaient l'intempérance de langue, de nommer désormais des individus compromis et qu'ils désignaient comme suspects. Les échevins, de leur côté, n'étaient pas désireux de voir accroître le nombre de ces malheureux; car il résultait de tous ces procès un véritable discrédit pour la ville.


Prêtre, d'après J. Amman.

Rien de triste comme l'affliction et l'angoisse des habitants. Leur mort et la confiscation de leurs biens ne pouvaient, d'ailleurs, faire renaître ce qu'ils avaient détruit et gâté. On disait que François Hueriblock avait obtenu un sursis de quinze jours; les confesseurs s'étaient rendus près de lui, il est vrai; mais son exécution était différée.

On disait que de petits chariots avaient été commandés à Bruxelles, destinés à promener par les rues les principaux chefs et personnages marquants du parti calviniste avant de les livrer au bourreau. Les fils de Batenbourg devaient être du nombre. Le sire de Backerseele, secrétaire et conseil du comte d'Egmont avait, disait-on aussi, subi de telles tortures que le récit en faisait frissonner. Il avait été allongé d'un pied sur le banc de torture et, conduit par les rues, il avait paru ne pas être en état de poser les pieds sur le sol. Il aurait subi la question à plusieurs reprises, et devait être écartelé à quatre chevaux d'après les uns, et d'après d'autres être mis en quartiers. C'était un beau jeune homme, de noble figure et prestance quoiqu'il fût de petite extraction, et son surnom était : *Fromage et pain* (1).

---

(1) Jean Casembroot, seigneur de Backerseele. Voir les notes de la p. 193 du 1er volume et p. 47 du 2e volume de cette traduction. *Kaas en broodvolk* était le terme usité en Hollande pour désigner autrefois les émeutiers auxquels la faim mettait les armes à la main, et nous avons vu, par le témoignage de Vaernewyck, qu'au fond bon nombre de gueux réclamaient surtout des réformes d'économie sociale.



Exécutions au XVIe siècle, d'après une gravure contemporaine.

Le mercredi, 7 avril, cinq gueux subirent la question à Gand; ce fut, le lendemain, le tour de trois autres. Chaque jour amenait nouvelle douleur et angoisse. Des femmes parcouraient les rues en pleurant. Beaucoup d'hommes et de femmes, jeunes gens et filles prenaient la fuite, s'en allant au loin, en grande misère et pénurie. D'aucuns se reconnaissaient coupables de quelque méfait, et n'en espéraient rémission ni grâce; d'autres étaient à ce point endurcis et rebelles qu'ils ne se voulaient résoudre à se rendre aux églises, ni se mêler aux croyants fidèles à la Sainte Église Romaine qu'ils traitaient d'idolâtrie et de diablerie. Les prédications de ces ministres maudits avaient, à ce point, oblitéré leurs sens et ensorcelé leur cœur que rien ne pouvait vaincre l'obstination de certains de ces hérétiques. A peine voulaient-ils écouter ceux qui les voulaient détromper ou instruire, fussent-ils leurs plus

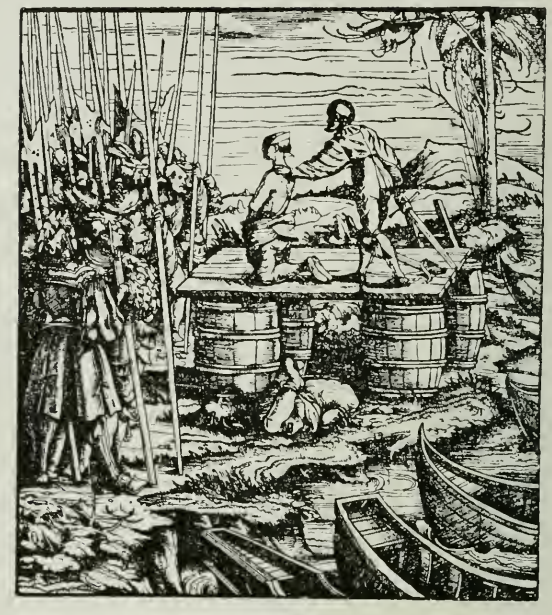
sûrs amis. Parmi ces sectaires endurcis, se trouvaient des godelureaux et des caillettes qui à peine avaient moitié de leur raison; certes leur obstination est à déplorer avec des larmes de sang. Nous sommes en droit de souhaiter que ces prêcheurs de nouveautés eussent été hachés menu comme chair à pâté avant de séduire et de corrompre tant d'âmes qu'il ne sera plus possible de sauver et de ramener au bien.

CHAPITRE IV.

Décollation de trois patients condamnés du chef de gueuserie; ils meurent d'une façon édifiante. Un homme meurt de peur pour avoir vu les corps de ces suppliciés. Sept condamnés deynzois sont ramenés à Deynze pour subir la peine capitale. Mandat de comparoir lancé contre trois Gantois.

Le 10 avril, samedi précédant la semaine sainte, le soleil entrant dans le signe du Taureau, trois jeunes Gantois, dont deux charpentiers et un menuisier, comparurent devant les échevins. Le premier, appelé Antoine, habitait la rue des Vanniers; le second demeurait rue du Bélier et se nommait Hans De Donckere; il était fort jeune encore, et son père et deux de ses frères étaient emprisonnés déjà pour fait de religion. Le premier des deux inculpés s'était rendu aux abords de la maison du Temple à la réunion des briseurs d'images; mais, comme il n'avait avec lui nul outil ni instrument pour rompre ou détruire, il encourut les reproches de cette estimable assemblée. Il courut donc chez lui, et revint armé d'une hache. Il avait contribué activement au sac des Carmélites, des Dominicains, du cloître Saint-Pierre, etc. Les deux autres ne s'étaient pas épargnés non plus en cette besogne, où l'un d'eux s'escrimait d'une scie. Tous avaient assidûment travaillé à la sueur de leur front, et recevaient maintenant le salaire dû aux iconoclastes, après vingt mois de réclusion pendant lesquels il leur avait fallu patienter. Le jour même où la sentence fut rendue, l'un fut décapité vers midi et ses deux compagnons furent, immédiatement après, si vite expédiés que l'exécution se trouva terminée avant midi et demi. Survenu à la place Sainte-Pharaïlde à l'heure dite, je vis un des cadavres encore étendu sur l'échafaud dressé aux bailles du château des Comtes. Le supplicié avait les mains liées, les épaules nues, et toute découverte sa poitrine fortement construite. Je vis aussi la tête à barbe menue, le visage régulier; ce devait avoir été un beau gars d'environ trente ans. Ses deux compagnons étaient plus jeunes. Le corps de l'un d'eux gisait, la tête tranchée, sur le pavé près de l'échafaud, presque sous les pieds de la foule. Celle-ci se composait presqu'exclusivement de soldats espagnols et

de leurs goujats. Ce triste événement touchait de trop près le populaire pour qu'il désirât assister à pareil spectacle. Les corps avaient été jetés bas de l'échafaud pour être livrés aux Frères Cellites qui les attendaient à l'intérieur du Château afin de les ensevelir et enterrer en terre bénite, attendu que ces suppliciés étaient morts en la foi catholique, apostolique et romaine, ce qui était consolant à ouïr. Deux de ces patients avaient été, le mercredi précédent, amenés, avec trois autres prisonniers, du Châtelet au château des Comtes. Il était édifiant d'apprendre quel retour ils avaient fait sur eux-mêmes. Ceux qui les avaient vu exécuter déclaraient que, se jetant à deux genoux du meilleur cœur du monde, ils avaient demandé pardon aux magistrats, confessant devant tous leurs fautes et méfaits, avouant qu'ils avaient commis grands mésus contre l'autorité et bien mérité la mort. Emmenés au château des Comtes après la sentence, l'un d'eux, rencontrant un tonnelier de la rue longue de la Monnaie, qu'il connaissait, lui dit qu'il convient garder le respect de l'autorité et lui obéir, puisque ce n'est pas en vain qu'elle porte le glaive. Il l'avertit de se bien garder de toute rébellion, comme de toute irrévérence envers la Sainte Religion : il l'engagea à traiter honnêtement sa compagne et à ne pas, comme lui-même reconnaissait, à regret, l'avoir fait, se griser et la battre. *Efforçons-nous*, disait-il, *de bien vivre, car notre vie est bien fragile; elle est aux mains de Dieu, comme vous le voyez par mon exemple et celui de mes pareils.* Et il ajouta maint sage conseil que l'on ne pouvait entendre sans être pénétré d'émotion.



Exécution par le glaive,
d'après H. Burgkmair.

Conduit à l'échafaud, un des charpentiers, Josse Bate, sauta, léger comme l'oiseau, quoiqu'il eût les mains liées, sur l'estrade et demanda pardon à l'assistance, confessant ses fautes à Dieu et aux hommes, reconnaissant avoir manqué de respect à la loi, et suppliant l'assistance de réciter un Pater et un Ave pour le salut de sa pauvre âme. A ces paroles, la foule émue de pitié, les soldats espagnols comme les autres, tomba à genoux sur le pavé, ce qui

était fort bien et dévotement fait à elle. Les Espagnols surtout méritaient tout éloge parce que c'est une nation étrangère (1). Le second patient réclama les mêmes prières, et la foule s'agenouilla de rechef, ce qui était fort beau à voir et digne de bons chrétiens. Or, le troisième condamné ayant de même invoqué le secours de Dieu et invoqué du haut de l'échafaud la commisération de tous, ces trois patients ne sont pas morts en ribauds et malandrins, mais comme fervents chrétiens et braves gens, et je ne puis retenir mes larmes, de reconnaissance envers Dieu et de pitié pour mon prochain, en écrivant ce récit. Les corps des décapités furent transportés par les Frères Cellites dans l'enceinte du château des Comtes, et déposés devant la porte d'un scribe du greffe du Conseil, appelé François. Or celui-ci, survenant à l'improviste et ne sachant rien de l'exécution, fut si effrayé de voir devant lui ces trois cadavres qu'il mourut peu de temps après.

La désolation des gueux conduits à la mort a fait couler aussi des larmes de reconnaissance envers Dieu et de commisération envers les malheureux, par le spectacle de certaines conversions. On en vit particulièrement ému le bon frère Jean Vander Haeghen, qui s'en exprima publiquement en son sermon, à l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], le mardi de la semaine sainte, 13 avril. Certains gueux et autres égarés n'avaient cependant épargné au bon frère, ni outrages, ni calomnies; on a pu en acquérir la preuve par divers passages rencontrés plus haut, au cours de mon récit. Ce qui avait ému le frère Vander Haeghen, c'est de voir la veille, à dix heures du soir, emmener de la prison de Gand dix patients originaires de Deynze et que l'on ramenait en leur ville pour y être exécutés le prédit 13 avril. Maître Jean Van den Berghe, exécuteur des hautes œuvres de la ville de Gand, s'était rendu à Deynze pour passer de là à Audenarde et Renaix, laissant partout des traces sanglantes de son voyage. Le prédicateur dont j'ai parlé, incita ses auditeurs à prier avec ferveur pour les dits patients, disant qu'il était fermement convaincu qu'ils mourraient en fidèles enfants de l'Église. Il s'était entretenu avec eux, et ils s'étaient plaints d'avoir été trompés et de n'avoir rien reçu de tout ce qui leur avait été promis.



ARMOIRIES DE JOSSE SEYS,
d'après l'Armorial manuscrit de
L. VANDER SCHELDEN.

Le même jour, six Gantois, emprisonnés du chef de bris d'images, furent relâchés, Dieu merci! L'un d'eux habitait la rue

(1) Et que partant, au sens de l'auteur, il y avait plus de générosité à eux à prier pour l'âme d'un Flamand, dont le salut éternel ne devait pas les intéresser au même titre que celui d'un compatriote.

Magelein. En revanche, on cita à la bretêque, et l'on manda à comparoir trois Gantois, parmi lesquels Josse Seys, demeurant au marché Neuf, près du Pont Neuf. C'était la seconde citation lancée contre cet inculpé. D'après quelques-uns, comme Seys marchandait du drap en une boutique, le marchand lui aurait dit que tout était vendu, ce qui lui aurait fait faire cette réflexion : *C'est dommage, car j'espérais bien en avoir ma part!* On interprétait ces paroles comme signifiant que l'inculpé voulait avoir part au butin des gueux, après le pillage; mais il convient de dire que Seys était un marchand de toile bien établi et faisant un gros négoce avec l'Angleterre.

CHAPITRE V.

Nouvelles diverses. Six articles ou points qui ont entraîné la peine capitale pour certains gueux, et comment on peut établir en vingt points que beaucoup d'entre eux méritent compassion et merci.

Le prédit jour, nous reçûmes à Gand la nouvelle d'une trêve de huit ans conclue entre l'empereur d'Allemagne et l'empereur des Turcs. Ce fut une grande joie pour beaucoup de cœurs vertueux qui espérèrent que, de la sorte, toutes choses se pacifieraient et se règleraient mieux en nos pays. On annonçait aussi la venue du Roi; mais, peu après, on démentit cette arrivée : Sa Majesté ne viendrait pas avant quatre ans révolus; mais on assurait que près de quarante mille soldats espagnols avaient été levés, se tenant prêts à marcher au premier signal, si besoin était, contre les Allemands, les Français, ou en ces Pays-Bas. Ils ne recevraient qu'une faible solde en rémunération de leurs services, jusqu'au moment où on les mettrait en campagne, ce qui leur vaudrait solde entière.

La nouvelle nous vint aussi de Valenciennes qu'un riche et honorable commerçant et d'autres hérétiques, qui avaient refusé de renoncer à leurs perverses opinions et de s'incliner devant les doctrines de l'Église, avaient été réduits en cendres par le bûcher. Cette justice se fit, toutes les portes de la ville closes, selon la coutume. Or si le Maestro del Campo avait soupçonné que cinq des sept patients exécutés par la hart, notamment Liévin De Smet, maître Gilles Coorne, Jean Rooze, maître Jacques Schoelap et le *Tueur de loups,* n'avaient pas renié leurs erreurs, il les eût, à coup sûr, fait brûler vifs; outre le crime que les hérétiques relaps commettent, ils scandalisent mainte personne, tandis que ceux qui se convertissent édifient nombre de gens. Je n'ai rien à dire des quatre anabaptistes qui avaient péri par le bûcher. C'étaient

des jeunes gens étrangers à la ville, où ils étaient venus exercer la profession de chapeliers; mais, s'il semblait à quelqu'un que ces hérétiques ou d'autres agitateurs et sectaires gueux étaient trop rigoureusement punis, — puisque l'on pendait de très honorables et estimables hommes, tels que Liévin De Smet, Pierre Andries, maître Gilles Coorne, maître Guillaume Rutsemeelis et d'autres, — je ferai observer que le juge rend sa sentence après mûre information, et que les arrêts rendus par la Cour suprême étaient justifiés, et de par le droit divin, et de par la justice laïque, en six points. Pour le mieux établir, je veux choisir le cas de Liévin De Smet qui, parmi ceux que j'ai plus haut énumérés, semblait le plus honorable, et de par son grand âge et de par ses richesses; l'homme en effet avait la barbe et les cheveux blancs. Il avait été condamné : Premièrement pour avoir introduit ici certains prédicants dont les paroles perverses avaient séduit beaucoup de bonnes gens, renforcé ceux qui penchaient déja vers la gueuserie en leurs mauvais desseins, transformant de bons chrétiens en hérétiques ou tout au moins les rendant de foi douteuse, augmentant le nombre des blasphémateurs, perturbateurs, traîtres à leur Dieu et à leur prince légitime. Secondement, assistant au pernicieux conciliabule tenu en la maison de plaisance de Thierry Jooris, où l'avis avait été ouvert par un de ces dangereux prêcheurs de savoir s'il ne convenait pas préparer les voies et moyens pour armer des forces suffisantes pour la protection de leur religion, alors que l'on énumérait les capitaines de ces troupes, De Smet aurait dit : *C'est bien, mais je suis vieux et j'ai l'oreille dure,* et se serait retiré, gardant le secret sur cette réunion et projet diaboliques, en quoi il méritait la mort, ce complot se tramant contre le Roi. En troisième lieu, il avait été, de concert avec Jacques Lobberjoos et un autre, chargé de réunir à Anvers les deniers nécessaires à l'exécution du projet. En quatrième lieu, il avait consacré bien vingt-cinq livres de gros à la construction de l'église gueuse, par don ou prêt, allant de la sorte directement à l'encontre de la volonté du Roi, de la Gouvernante, de messires du Conseil, des magistrats et de la loi. Le consentement accordé aux gueux de bâtir un temple, n'avait eu de la part de l'autorité d'autre but, en effet, que d'empêcher de pires malheurs, d'éviter qu'ils ne s'emparassent de force d'églises de la ville et aussi, afin de tenir en haleine leurs esprits inquiets qui, sans cela, chercheraient un plus dangereux aliment. Cinquièmement, De Smet s'était tenu en rapport étroit avec ces mauvais prédicateurs, suivant leurs sermons, approuvant leurs propositions infâmes, en dépit des édits qui punissaient de mort pareils agissements. Sixièmement, le condamné était hérétique, et cela dès longtemps; il avait vécu et mourut tel, au grand scandale de mainte personne, à la damnation de sa pauvre âme; or, les édits impériaux promulguent aussi contre telles gens châtiment exemplaire. Voilà bien six articles, en vertu desquels le condamné méritait la mort. Or, si l'on veut tenir compte du nombre infini de ses damnables erreurs, dont je n'ai point fait état, on trouvera aisément six autres motifs de condamnation capitale stipulés par les édits de Sa Majesté.



Portrait de Jean Calvin en 1562.

Si l'on songe maintenant que beaucoup de gueux s'étaient enhardis à commettre des excès plus graves encore, on aura amplement la conviction que le silence siérait bien à ceux qui prétendraient que de telles gens sont condamnés indûment, meurent innocents et sont arbitrairement suppliciés. Toutefois, j'accorde qu'il convient de les prendre grandement en pitié; 1° parce qu'ils ont été chrétiens comme nous sommes et de souche évangélique; 2° parce qu'ils sont débiles et fragiles à l'instar de tous les descendants d'Adam; 3° que Satan les a séduits en se présentant à eux sous les traits d'un ange de lumière; 4° leur ardeur, dans la pratique de leurs condamnables erreurs, prouve qu'ils croyaient gagner la faveur divine; 5° tout égarés qu'ils étaient, ils montraient une ferveur que l'on pourrait souhaiter à beaucoup de chrétiens; 6° ils pensaient que, de si hauts personnages prenant la tête du mouvement, tout allait se trouver changé; 7° ils voyaient tant de nations se détacher de l'église romaine et l'hérésie gagner tant d'hommes de grand mérite et savoir; 8° ignorants des ruses du malin esprit, ils ont pu conclure de la vie scandaleuse de beaucoup d'ecclésiastiques à l'inanité des enseignements de la Sainte Église elle-même, 9° ils voyaient des religieux déserter leurs couvents, des prêtres se déclarer pour la Réforme, comme s'ils abandonnaient de mauvaises doctrines pour un enseignement meilleur; 10° l'Église avait été pendant longtemps le champ clos de disputes où beaucoup de prédicateurs trop peu savants étaient intervenus mal à propos et avec partialité; 11° les gueux voyaient le clergé endurci dans ses abus et son avarice; 12° la religion nouvelle avait une bonne apparence de justice, se montrant impitoyable pour certains péchés; 13° les sectaires justifiaient toutes leurs doctrines par le texte de l'Écriture sainte, l'interprétant faussement, il est vrai; 14° leurs ministres montraient un zèle infatigable et une ferveur sans pareille; 15° ils révélaient ouvertement les fautes du clergé et épiloguaient longuement sur ce chapitre; 16° parce qu'eux et non les prêtres sont persécutés pour leurs croyances; 17° le Christ ayant dit qu'il se trouve parmi les siens lorsqu'un petit nombre d'hommes se réunissent en son nom, ils croyaient être désignés par ce texte; mais comme ils sont, de par leurs opinions, divisés en une infinité de sectes, ce n'est pas d'eux que le Seigneur a voulu parler, ce que démontrent de nombreux arguments, que je n'ai pas ici loisir de développer; 18° leur doctrine est séduisante et subjugue les esprits parce qu'elle se masque de la lettre des livres saints; 19° ils ignorent les ressources de la scélératesse diabolique; 20° Dieu souvent retire sa grâce à ceux dont Salomon a dit : *La bouche de la femme étrangère est un abîme; celui qui a excité la colère du Seigneur y cherra.* Il ne manque donc pas, on le voit, de raisons qui doivent susciter notre commisération en faveur de ces malheureux égarés. J'en pourrais alléguer bien d'autres encore, tenant compte de la bonté de cœur de nombre d'entre eux. Beaucoup d'entre eux ne méritent pas tout l'opprobre dont on les couvre; mais la calomnie qui s'attaque à chacun ne les épargne pas, c'est ce qu'il ne faut pas oublier.

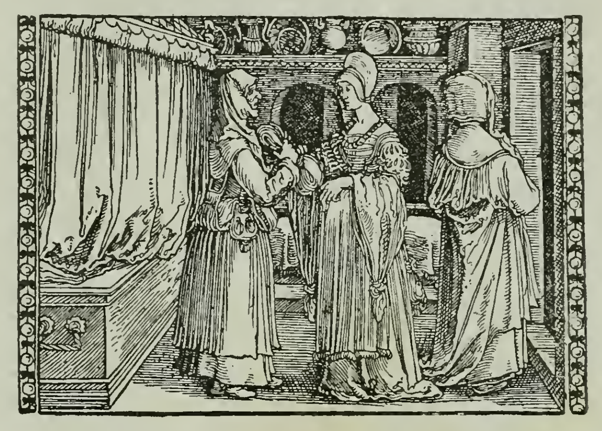
CHAPITRE VI.

De la libéralité des fidèles de Gand. Jésuite prédicateur éminent. Réquisitions nouvelles en faveur de la garnison de Gand. Libération de neuf prisonniers à Gand et pendaison de onze condamnés à Lille. Le roi d'Espagne envoie de l'argent aux Pays-Bas. Honneurs et hommages rendus à Dieu et au Saint-Sacrement les jours des Jeudi et Vendredi Saints. Horrible attentat commis en West-Flandre.

Le prédit 13 avril 1567, avant Pâques, les curés, marguilliers et maîtres de la table du Saint-Esprit de la paroisse Saint-Jacques firent une collecte pour les frais de prédication de l'Avent, du Carême et de la messe du Saint-Sacrement. En dépit des absences dont il a été fait mention déjà, la collecte produisit cinq livres et huit escalins de gros, alors que le rendement habituel n'était que de quatre livres. Cette générosité des paroissiens était la preuve de la libéralité de leurs cœurs, et faite pour étonner, vu les grandes charges résultant de l'occupation espagnole, le mauvais état du négoce, et les quêtes répétées que l'on avait faites pour les indigents. Les prédications furent faites par un Père Jésuite, venu de Cologne, un des supérieurs des Jésuites, théologien savant, précieux en de pareils temps, car il excellait à donner leurs apaisements aux gueux qui chancelaient en quelque point de doctrine; qu'ils fussent de haute condition ou d'humble parage, il leur procurait satisfaction de façon étonnante. Sa mémoire lui permettait de citer tous les textes de l'Écriture Sainte, par livre et chapitre, sans compter; il possédait également tous les enseignements des Pères de l'Église, grecs, latins, hébraïques, africains, égyptiens et de tout pays où la doctrine du Christ s'est répandue; il rapportait leurs livres, chapitres, conciles. Abondant et persuasif en ses citations, il éclaircissait les points controversables et certes, en ces temps-là, un tel homme méritait bien d'être écouté. Il était sobre et vivait à l'écart, évitant les parties de plaisir, ne recherchant autre salaire que le salaire divin et ne voulut prendre qu'un denier pour couvrir ses frais de route d'aller et retour entre Cologne et Gand. De six *conincxdaelders* qui lui furent offerts durant l'Avent, il n'en voulut accepter que deux. Mais les bons curés et marguilliers, confus de la rémunération par trop mesquine qu'il demandait d'un si grand travail, étaient plus humiliés encore du refus opposé à une offre analogue par le chanoine de Saint-Bavon (anciennement Saint-Jean), qui avait hébergé

le prédicateur et son compagnon, et n'avait voulu aucune rémunération pour les avoir traités pendant l'Avent et le Carême. Il fut statué qu'on lui offrirait quatre livres de gros et que, s'il ne les voulait accepter, on donnerait à sa servante et à son valet une belle pièce d'or. La servante, qui avait eu le plus de mal à les servir, recevait la meilleure rémunération.

On disait que les commandants espagnols avaient réclamé des échevins un certain nombre de lits pour leurs gouges qui devaient faire abstinence, puisque la semaine sainte était proche; les Espagnols exigeaient ce tribut des habitants du *Sant,* très peu flattés de la préférence. On s'occupait aussi de régler les réquisitions que la troupe aurait le droit de faire pendant la saison d'été. De tout quoi résultait que le départ des soldats n'était pas encore proche. Ils ne se gênaient pas pour dire qu'ils passeraient bien encore une couple d'années à Gand. On s'était adressé à Bruxelles, pour obtenir une décision concernant ces exigences très onéreuses de la garnison.



INTÉRIEUR AU XVIe SIÈCLE, D'APRÈS H. BURGKMAIR.

Le prédit 13 avril, on nous dit que neuf prisonniers gantois outre Barnabé avaient été mis en liberté, en célébration de la semaine sainte, ce qui édifia et réjouit beaucoup les âmes compatissantes; car le pays était plongé dans le deuil et l'affliction.

Les prisonniers que l'on venait d'élargir avaient été déchargés, par les trois condamnés décapités, il y avait peu de jours, de toute participation aux excès des iconoclastes dont ils auraient été seulement témoins en divers lieux. La même excuse ne pouvait malheureusement être invoquée par onze condamnés qui furent le même jour pendus à Lille. Ils avaient eu pour chef un meneur que l'on appelait : la *Crête de coq,* expédié à Bruxelles pour y être exécuté comme traître à son Roi et renégat de la vraie foi. C'était un Wallon, natif de Lille.

Le Roi, disait-on, venait d'envoyer d'Espagne à Anvers un navire chargé d'argent destiné à payer la solde des troupes d'occupation, en quoi notre bon et noble Prince faisait voir pour la seconde fois qu'il ne voulait pas ruiner ces Pays-Bas, mais les enrichir comme il conste de la lettre de la Gouvernante aux échevins de Gand (voyez livre V, chapitre 20), en les couvrant d'or

espagnol, ce qu'il avait fait déjà en y envoyant trente mules chargées d'argent, comme il est dit au livre VI, chapitre 6. A dire vrai, nos provinces devaient se résigner tout d'abord à souffrir quelque peu des suites de cette hérésie maudite qu'il fallait extirper, et des châtiments mêmes mérités par de criminels agitateurs, traîtres et sacrilèges destructeurs d'églises. Ces blessures fermées, ces pays retrouveraient leur prospérité de jadis; mais il fallait, par une médication douce, empêcher les membres de se gangrener et de corrompre le corps social tout entier.

Le 15 avril, jour de Jeudi Saint, les soldats espagnols suivirent très dévotement le Saint-Sacrement, portant quantité de cierges et de flambeaux. L'ostensoir fut mis sous un baldaquin et escorté d'une foule considérable, composée surtout d'Espagnols. Les chantres de Saint-Jean [Saint-Bavon] ouvraient la marche, chantant très mélodieusement, et deux prêtres espagnols maniaient l'encensoir en marquant un pas de côté, à chaque coup. Le Saint-Sacrement était renfermé en un tendelet de soie, recouvert comme un écrin, et on le porta processionnellement à la maison du Temple, où se trouvait dressé un grand reposoir amenuisé par les soins de Henri de Pape, marchand de bois. Le coût de ce travail atteignit quatre livres de gros, et l'on dépensa, de cire et autrement, près de douze livres; mais les dons affluaient et chaque soldat déposa dans le plateau un réal.



Prêtre portant le Saint-Sacrement, *d'après J. Amman.*

Le 16 avril, jour du Vendredi Saint et fête de saint Isidore, les soldats espagnols de la garnison pensèrent nous donner une procession de flagellants, mais le duc d'Albe n'y voulut pas consentir, de crainte que quelques mutins ne suscitassent des troubles à Gand pendant que les soldats s'en iraient désarmés par la ville, crainte bien imaginaire en vérité, car les Gantois ne sont pas Espagnols ou Italiens, présomptueux ou sanguinaires, mais bien plus modérés et raisonnables. Chose louable, il y eut deux ou trois soldats qui, revêtus de l'armure complète, sauf les jambières, la tête couverte du casque et la visière baissée afin de ne pas être reconnus, montèrent la garde en l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], tenant à la main un bâton ou javeline. Ils demeurèrent ainsi du Jeudi Saint, dès l'heure de midi, jusqu'au Vendredi Saint, à la même heure, sans manger ni boire ni se chauffer, mais prenant parfois liberté de s'asseoir ou de marcher où ils voulaient. On prétendait qu'il y avait des sentinelles du même genre à la maison du Temple, et avec elles trois femmes espagnoles masquées, mais je constatai qu'il n'en était rien, et que cela ne



Pénitent se flagellant, d'après A. Durer.

s'était pratiqué qu'en l'église Saint-Jean. Telle est la coutume en Espagne (1).

Je vis vers dix heures circuler en l'église Saint-Jean un homme masqué, se flagellant lui-même à l'aide de cordes armées de crochets ou d'épingles qui arrachaient et faisaient saigner la chair de son dos nu. Il frappait alternativement ses deux épaules, s'agenouillant devant certains autels. Et c'était chose pitoyable, car on entendait de fort loin claquer les coups.

Le Maestro del Campo avait fait, en la maison du Temple, dresser au fond du chœur un oratoire très richement orné et triomphant. Les piliers semblaient d'argent, ornés de guirlandes et de mosaïques à l'antique, mais c'était une étoffe ainsi décorée d'habile façon. J'ai déjà parlé du grand reposoir où l'on montait par seize degrés recouverts de tapis. De chaque côté brûlaient des cierges, posés en grands chandeliers d'étain luisant, jusqu'au nombre de trente-trois. Quatre autres cierges, également montés sur des chandeliers, ornaient, au bas des degrés, le pavement recouvert d'un tapis. On voyait, en outre, huit torches allumées de chaque côté, en contre-bas de l'autel. Les soldats mouchaient ces torches avec de grandes mouchettes et jetaient les fumerons dans des écuelles pleines d'eau, pour les empêcher de fumer; ils mouchaient aussi les chandelles de cire et jetaient les flammèches dans des petits plateaux, mais sans eau. Au bas des degrés, se trouvait, sur un drap noir, un petit crucifix fort laid et noir, auquel était noué un crêpe noir; les fidèles se traînaient à genoux vers ce crucifix et le baisaient et, comme Espagnols et Gantois s'y portaient également, une forte presse se faisait sentir. Le chœur tout entier était tendu d'une imitation de drap d'or et l'on voyait force tapisseries à l'entrée de l'oratoire. Devant la porte de l'église, les Espagnols avaient pendu à un arbre une représentation de Judas, avec une tête artificielle et des vêtements. Beaucoup de pauvres étaient assis devant l'église, et aussi devant le couvent des Augustins, demandant l'aumône. Ils avaient pendu aussi au gibet placé sur les remparts du Château Neuf une telle représentation de Judas, et l'on disait que des pénitents en armure faisaient sentinelle aussi dans la citadelle. Beaucoup de dons furent reçus en la maison du Temple en faveur des soldats qui avaient, à leur frais, décoré cette église.

---

(1) C'était aussi celle des villes belges où les Espagnols avaient laissé le plus de souvenirs. A Philippeville, une place forte créée par Charles-Quint et peuplée sous ses auspices, la coutume prévalut jusqu'il y a une quarantaine d'années. Quatre jeunes hommes de la ville ou des environs revêtaient la veille du Vendredi Saint des armures complètes, *mais sans jambières;* les gendarmes étaient invités à prêter pour la circonstance leurs bottes d'ordonnance aux sentinelles du « Tombeau du Christ ». Car c'est près d'une sorte de sarcophage abritant la représentation du Christ mort, que les quatre gars, armés de rapières et de hallebardes, prenaient place du jeudi au vendredi midi. L'immobilité la plus complète était de rigueur pendant les offices; mais après, les sentinelles qui faisaient seulement vœu de ne pas dormir, se rattrapaient si bien que la cérémonie fut supprimée pas décence. Passant par Philippeville, il y a une quinzaine d'années, celui qui écrit ces lignes devint acquéreur de l'attirail guerrier des gardeurs de tombeau de la semaine sainte. C'étaient des armes provenant vraisemblablement des garnisons espagnoles que Philippeville reçut jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Les hallebardes étaient des armes de la garde suisse sous Louis XV; quant aux rapières, elles dataient du XVII[e] siècle et devaient avoir appartenu à des gardes wallonnes. Trouvaille doublement intéressante en raison de la tradition qui s'y rattachait.

NAMVRCVM

NAMVRCVM ad Mosæ flumen sita Ciuitas, ad viuum expressa

Vue de Namur, d'après Guicciardini,

Certains gueux du pays wallon montrèrent, hélas! moins de dévotion et de mansuétude; non loin de la frontière française, ils arrêtèrent un prêtre qui, le jour du Vendredi Saint, vaquait à son saint office, en son confessionnal; ils le traînèrent hors de l'église, ainsi que son vicaire; puis ils pendirent le curé et assommèrent le vicaire, ce qui révoltera tous les honnêtes gens et sera sans doute exemplairement puni, si l'on réussit à s'emparer de tels assassins et sectaires.

Les deux tiers environ de la garnison espagnole d'Audenarde partirent, dit-on, sur Namur, la veille de Pâques ou à peu près, j'ignore pour quel motif.

CHAPITRE VII.

Le peuple se porte avec empressement aux églises pour recevoir les saints sacrements à l'occasion de la fête de Pâques. Trois prisonniers sont amenés à Gand. Une enseigne de soldats espagnols quitte Gand. Édit proclamé à la bretèque de l'hôtel de ville. Exécution capitale à Tournai. Les gueux s'excitent les uns les autres. Sept gueux exécutés à Bruxelles par le glaive.

Le 18 avril, saint jour de Pâques, il y eut une affluence extraordinaire de fidèles à la sainte table. A Saint-Pierre, on inscrivit les paroissiens qui s'y rendaient au dam des gueux. A Saint-Jacques, la foule attendit une heure et demie au moins après que le sermon fut terminé avant qu'un prêtre vint administrer la communion. Il y avait là bien près de cinq cents personnes, et plusieurs tombèrent d'inanition, vu qu'ayant fait maigre la veille, il se fallait encore abstenir de toute nourriture jusqu'après la communion; mais il est à croire que beaucoup de gens ne montraient cette dévotion que par crainte et afin de n'être pas soupçonnés de gueuserie. Messire Guillaume Doens avait dû faire appel à un coadjuteur, et tous deux étaient fort occupés; deux prêtres de plus eussent trouvé ample besogne en effet à côté d'eux.

L'après-midi du même jour, on amena à Gand, par la porte de Bruges, trois prisonniers de Saint-Omer, que l'on accusait d'avoir voulu livrer, en trahison, la ville aux huguenots du prince de Condé. Des cavaliers allemands s'étaient précipitamment jetés dans la place. D'après quelques-uns, ces traîtres étaient des Allemands; d'autres les croyaient Wallons. En tout cas, ils ne firent que traverser Gand pour être conduits à Bruxelles.

On disait qu'en France le Roi et Condé discutaient la question de savoir qui licencierait le premier ses troupes, chacun craignant, si ses troupes étaient parties, d'être attaqué et battu par l'autre. On disait aussi que les Allemands,

dont de nombreux cavaliers étaient en France, avaient été congédiés et désiraient retourner chez eux en passant par ces Pays-Bas, ce qu'on ne voulait pas leur permettre, craignant qu'une fois dans notre pays, il ne fût plus possible de les en faire sortir, et qu'ils y commissent des actes répréhensibles.

Le 22 avril, Pâques closes, la garnison espagnole tout entière d'Audenarde, cavalerie et infanterie, quitta la ville. Une enseigne avait pris les devants, depuis quelques jours. On disait que toute la garnison de Tournai, composée de six cents cavaliers italiens et d'un parti de fantassins espagnols, s'était également éloignée.



Porte-enseigne du XVI[e] siècle.

Le vendredi 23 avril, fête de Saint-Georges, en l'an 1568, une enseigne d'Espagnols qui avait occupé le Château Neuf, s'en fut, par ordre du duc d'Albe, à Vilvorde. Ils s'en départirent vers midi, par la ci-devant porte de Termonde, suivis de quelques jolies filles de Gand et aussi de deux ou trois femmes mariées qui avaient planté là leurs maris pour se réfugier près des soldats en la citadelle. Or, c'étaient les troupes chargées d'occuper à demeure le Château Neuf et pour lesquelles les gens de Saint-Pierre avaient dû fournir literies et mobilier. Une enseigne logée marché aux Grains prit la place de l'enseigne rappelée et garda le Château sous les ordres de son colonel, le Maestro del Campo.

Le bruit avait couru que les Espagnols feraient tous place aux soldats à longues chausses, c'est ainsi que l'on désignait les Allemands; mais l'on sut bientôt qu'il n'en était rien. Toutefois, le lendemain fut lu, à la bretêque de la maison des Échevins, un placard, daté du 25 mars environ, interdisant à tous habitants de ces pays de prendre service ou d'enrôler qui que ce soit sous peine de mort et de confiscation. La femme et les enfants du délinquant seraient en outre exilés, et d'autres peines étaient stipulées par surcroît. Or, la rumeur publique disait que des tentatives nouvelles étaient faites en West-Flandre pour réformer les forces des gueux et mettre le pays en émoi. D'après quelques-uns, la défense visait les Wallons à proximité de la West-Flandre. Ce qui est sûr, c'est que l'autorité n'a pas formulé sans motif de si rigoureuses prescriptions.

La justice ne se relâchait pas de sa rigueur vis à vis des hérétiques, car Jean Prysbier, secrétaire ou greffier des échevins de la Keure, me dit avoir été envoyé à Tournai par les magistrats, pour certaines affaires, et notamment en vue de savoir comment à Tournai l'on traitait les condamnés hérétiques qui mouraient sans faire amende honorable de leurs erreurs. En résumé, il avait appris que les cadavres des suppliciés étaient traînés honteusement, et d'une façon horrible à voir, sur une charrette ou claie, par les rues principales de la ville, la tête et les membres ballants, si bien que certaines femmes grosses s'en effrayaient au point d'avorter. La justice, toutefois, continuait d'en agir ainsi, pour l'exemple, afin d'inspirer à chacun la terreur et l'appréhension d'être traité de la sorte; car, après avoir été traînés par les rues, ces hérétiques étaient, par surcroît, enfouis en un charnier d'équarisseur ou champ de gibet.



Saint Paul, d'après H. Burgkmair.

Mais les hérétiques endurcis, ou versant en de fausses doctrines, se prétendaient dépositaires de la vérité infaillible, croyant être seuls dignes du nom de chrétiens et souffrir persécution ou martyre de ce chef. Ils disaient entre eux : *Voyez comme les rejetons du diable s'acharnent sur la semence de Dieu et la maltraitent! Ils ne savent à quelle cruauté ni à quel opprobre la vouer!* Citant la quatrième épître de Paul aux Galates : *celui qui était né de la chair persécutait celui qui était né*

INSIGNIS CANONICA VIRIDIS VALLIS IN SILVA ZONIA
ORD CANONICORVM REGVLARIVM S. AVGVSTINI
CONGREGATIONIS WINDESHEMENSIS Vulgo GROENENDAEL

1 Ecclesia	12 Officinæ Fabrorum
2 Bibliotheca longa 175 pedes	13. Aula Imperatoris
3 Dormitorium Sacerdotum	14. Ædes Caroli V Cæsaris
4 Dormitorium Laicorum	15 Quercus sub qua fuerunt pariter 7 Coronata Capita
5. Ambitus Sacerdotum	16 Sacellum Lauretanum
6. Ambitus Laicorum	17 Tilia V P Rusbrochy
7 Refectorium	18 Braxatorium
8. Nosocomium	19 Porta anterior
9 Culina	20 Vaccile 21 Horreum
10 Diversorium Virorum	22 Labyrinthus
11 Diversorium feminarum	

LE COUVENT DE GROENENDAEL, DANS LA FORÊT DE SOIGNES, D'APRÈS LE THÉATRE PROFANE DU DUCHÉ DE BRABANT.

de l'esprit; ils alléguaient aussi les paroles du Christ : *Le valet ne doit pas être mieux traité que le maître; Ceux qui m'ont persécuté vous persécuteront et croiront se rendre par là agréables à Dieu. Ne craignez rien, vous qui êtes peu nombreux, car mon père vous donnera son royaume. La voie du salut est étroite et malaisée*, et autres textes analogues qu'ils citaient à l'envi. Ils ne comprenaient pas en vérité qu'ils souffraient persécution, non comme les vrais et bons chrétiens dont il est question dans l'Écriture, mais comme des pervers qui font grand tort à la religion et que, de ce chef, l'apôtre Paul ordonne de retrancher du nombre des vivants et d'éviter avec soin.

Le samedi 24 avril, on décapita derechef à Bruxelles sept condamnés, parmi lesquels des Gantois, notamment Jean Van der Brugghen, le marchand de bois établi près des Frères Mineurs, dont il a été question déjà ci-dessus. C'était un grand homme maigre, de près de cinquante ans. On citait encore un tisserand de coutil, demeurant en la petite place derrière le marché du Vendredi, mari de Paquette Gilliaerts, puis un chaussetier de la place Sainte-Pharaïlde; tous gens bien établis, gagnant gros et pouvant vivre largement. On disait aussi que François Hueriblock se trouvait en de grandes transes.

CHAPITRE VIII.

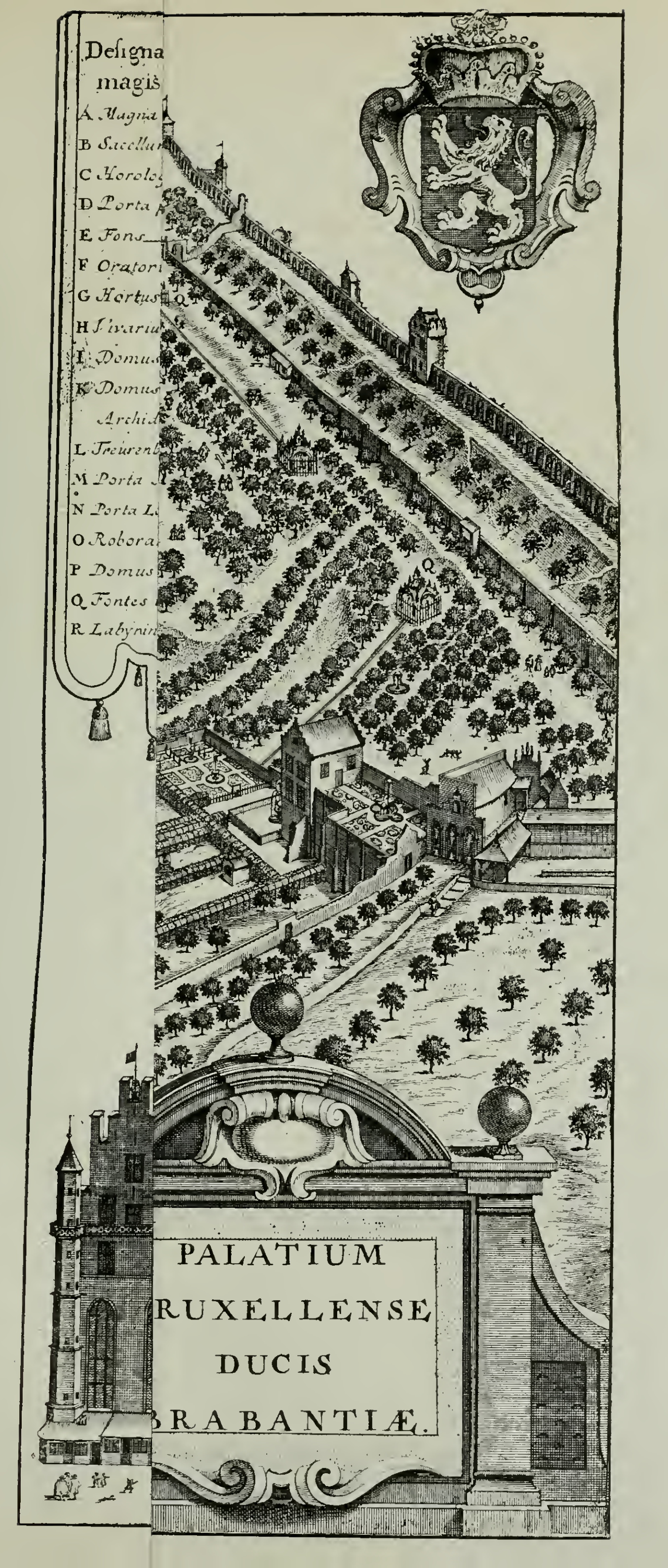
Inventions mensongères des soldats espagnols. Arrestation du maître d'hôtel et du secrétaire du prince d'Orange. Les quatre ordres ecclésiastiques de Gand présentent à la Cour une supplique pour adoucir la situation d'anciens prisonniers. La collace délibère touchant les dettes de la ville; résolutions qui sont arrêtées.

Quelques soldats de la garnison de Gand faisaient courir le bruit que le duc d'Albe avait manqué tomber dans une embuscade. Comme il devait se rendre non loin de Bruxelles, en un couvent dit Groenynghen (1), il aurait été guetté par seize hommes que renforçait encore une forte troupe cachée, non loin de là, en un bois; mais, le duc ne s'étant pas rendu à l'endroit indiqué, le complot n'avait point abouti, disait-on, si ce n'est à faire prendre les seize traîtres qui, dans la seule ville de Bruxelles, comptaient bien trois mille complices, tous gagnés par le prince d'Orange, ou d'autres nobles fugitifs. Beaucoup de Bruxellois compromis dans cette affaire se seraient refu-

(1) Il s'agit sans doute du prieuré de Groenendael, fondé au milieu de la forêt de Soignes par le célèbre écrivain flamand, Jean van Ruysbroeck.



Portrait de Guillaume d'Orange, d'après C. van Sichem.

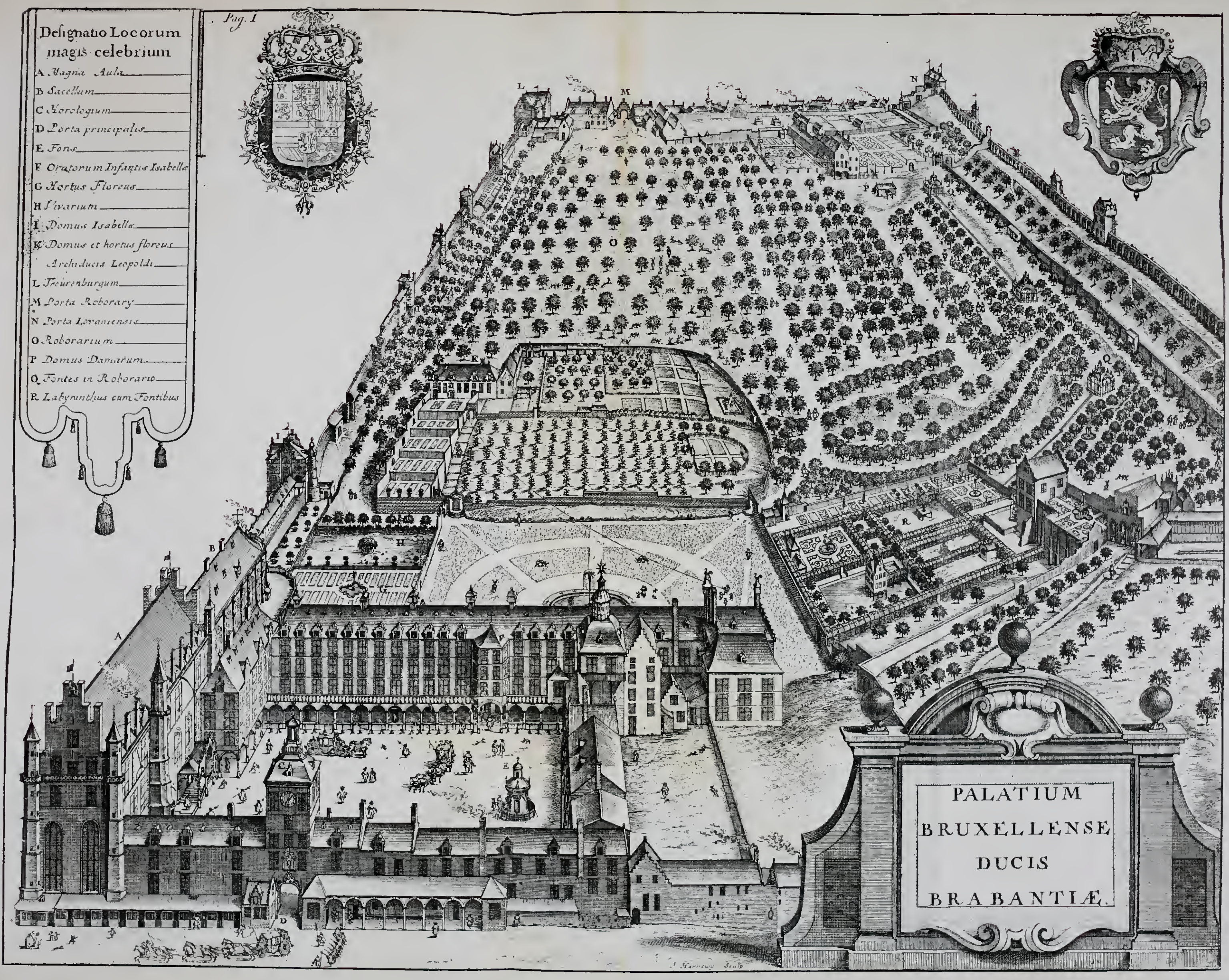


8.

ts
à
ın
es
ul
és
es
ns
eu
re
à
ls
t?
ns
ns
ut
ût
ue
on
e,
as
s?
nt
n-
ur
ui
lu
on
s,
à
ge
si
té

u
si
le
nt
gé
it
it

ut



Le palais des ducs de Brabant a Bruxelles, d'apres une gravure du commencement du XVII[e] siecle.

giés à l'étranger. Or, toutes ces nouvelles se trouvèrent fausses. Les soldats semaient, disaient les gens, tels contes bleus afin de vivre plus longtemps à l'aise à Gand, et en d'autres villes où ils tenaient garnison. Ils parlaient d'un complot que l'on avait fait d'assommer tous les Espagnols, complot dont les bourgeois de Gand ni ceux d'aucune autre localité n'avaient eu l'idée un seul instant. Ils étaient, au contraire, d'une humeur bien pacifique, mais calomniés par des méchants qui ne se gênaient pas pour dire ouvertement aux bonnes gens chez lesquels ils logeaient, et qui les nourrissaient à demi prix, que, dans le cas où le duc d'Albe serait aussi pris ou mis à mort, ils mettraient le feu aux villes qu'ils occupaient et massacreraient les habitants, pour ne pas être assaillis, et se réfugieraient ensuite dans les citadelles pour les défendre à toute extrémité. N'était-ce pas cruauté et folie perverse de menacer de tels traitements des gens paisibles, et qui ne seraient pour rien dans l'événement? La volonté du Roi ne pouvait être telle, et certes l'exécution de tels desseins eût entraîné la perte des Espagnols qui, abstraction faite des autres garnisons de leur parti, n'étaient guère qu'au nombre de huit mille hommes dans tout le pays. Mais comment eût-on pu ajouter foi à de telles allégations? Qui eût pu prêter semblable projet à des populations paisibles qui ne réclamaient que paix et tranquillité? Comment un complot ourdi par tant de villes à l'unisson eût-il pu demeurer secret? Qui se fût aventuré à propager semblable révolte, ne sachant quel accueil recevraient ses propositions et s'il ne courrait pas devant une dénonciation, comme il arrive par quelque traître en pareil cas? Certes, il était inadmissible qu'un nombre incalculable d'honnêtes gens eussent faussé leur serment de fidélité et hommage au Roi et n'eussent pas, au contraire, fait cause commune avec les Espagnols, se sacrifiant corps et biens pour résister aux rebelles et les faire périr dans les plus horribles supplices. Ce qui était vrai, au lieu de tout cela, c'est que le maître d'hôtel et le secrétaire du prince d'Orange avaient été faits prisonniers. L'un d'eux s'était, lors de son arrestation, défendu de sa dague; c'est pourquoi les Espagnols, l'ayant pris, l'avaient vilainement attaqué et égorgé. Ils auraient, disait-on, mis le feu à certains barils de poudre qui s'étaient trouvés dans une cave de l'hôtel d'Orange à Bruxelles, en vue de provoquer un incendie de la ville et d'en arriver ainsi à d'autres extrémités. Les partisans d'Orange, maintenant arrêtés, auraient été les auteurs de ce projet; du moins les en accusait-on.

Vers ce temps, les quatre ordres de Gand présentèrent une supplique au duc d'Albe en faveur de François Hueriblock, son prisonnier. On disait aussi que le frère Jean Vander Haeghen s'était jeté à genoux devant le Duc, le suppliant de faire miséricorde à Hueriblock. D'autres ecclésiastiques s'étaient joints au bon frère, qui avait dit en chaire qu'un an auparavant il avait engagé Hueriblock à s'abstenir de telle mutinerie et diablerie, et que celui-ci lui avait répondu qu'*il avait assez de bien et d'argent pour se tirer de la potence, s'il arrivait jamais qu'on l'inquiétât du chef de ses opinions*.

Item le lundi 26 avril, lendemain du jour de Saint-Marc, la Collace fut

appelée à assister la ville, à laquelle il manquait environ neuf mille livres de gros, pour l'année dernière et l'année commencée, en faisant état des mêmes accises et des mêmes charges, sans compter les frais entraînés par l'entretien des soldats, notamment la redevance de deux florins due par soldat attendu que l'on était à la mi-mars, et que le prêt est moins élevé l'été que l'hiver. L'exposition de l'affaire fut faite par le nouveau pensionnaire maître Damman, fils de Nicolas Damman naguère secrétaire des Parchons, mais décédé depuis longtemps. Ce jeune homme présenta son rapport en excellents termes; c'était plaisir à l'entendre, car il avait la voix claire, choisissait avec art ses paroles et savait les rendre agréables. Son pareil ne s'est pas trouvé de longtemps; il semblait participer à l'éloquence de Démosthène, de Photion et de Cicéron (1). Il démontra respectueusement, et en grande révérence, que Messires les échevins, avec l'assentiment des notables, avaient obtenu de la cour autorisation de majorer leurs perceptions d'accises pendant trois ans pour se dégager de la situation obérée où la ville se trouvait. Le rapporteur ajouta que lecture serait donnée des voies et moyens par lesquelles la ville retirerait de ces accises des ressources complémentaires. Lecture fut donnée ensuite par maître Roland van Hembyse d'une liste ou nomenclature de diverses denrées, commerces et métiers taxés jusque là très légèrement, mais qui désormais subiraient une imposition du tiers ou parfois du double plus élevée, parfois destinée à être levée en quelqu'autre forme afin d'éviter le dol et la fraude. En somme, les taxes nouvelles étaient si équitables, si sagement pondérées qu'elles gêneraient peu la classe inférieure et créeraient à la ville des ressources importantes. L'accise de l'eau de vie seule, augmentée de seize gros par canette, laissait voir que l'on voulait bannir de la ville ce liquide dangereux, que beaucoup d'ivrognes et gens de vie suspecte absorbaient en telle quantité qu'ils semblaient plutôt des brutes que des êtres humains. Toutefois, on a pu depuis se convaincre que cette majoration d'impôt n'a pas fait abandonner l'introduction en ville de l'eau de vie; mais celle-ci continuait à se vendre au prix d'autrefois, ce qui laisse bien voir quels énormes bénéfices les

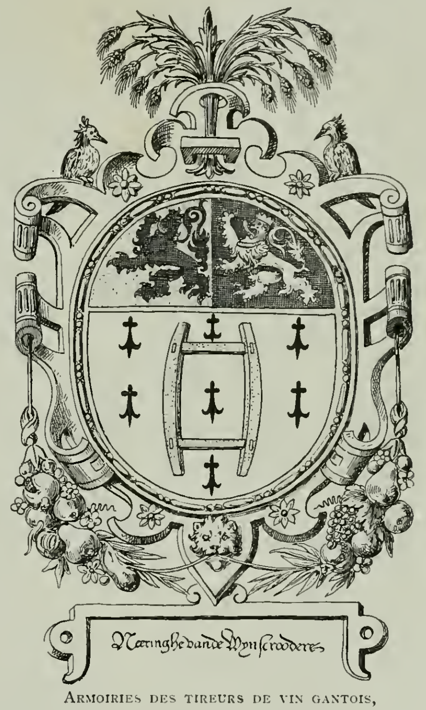


Procureur, d'après J. Amman.

(1) C'est beaucoup dire pour parler d'un rapport où il était question du déficit municipal et des droits d'octroi sur la piquette. Le bon Vaernewyck prêtera sans doute à rire à plus d'un de nos contemporains qui n'admet de telles exagérations que lorsqu'il est question de talents contemporains aussi. Vaernewyck est naïf sans doute; ne l'est pas qui veut, et son témoignage en est d'autant plus précieux en bien des points.

débitants de cette denrée réalisaient avant l'augmentation de l'accise (1).

On demanda, en second lieu, si les prédites accises seraient affermées ou perçues par la ville, et, en troisième lieu, si l'on ne lèverait pas à Amsterdam un impôt de soixante mille florins, la situation des finances étant sans cela très épineuse. Or, on pouvait de la sorte attendre la répartition des charges résultant de l'occupation sur la généralité des membres de Flandre, solution non encore intervenue, mais à laquelle le duc d'Albe semblait favorable. Celui-ci, s'entretenant avec les échevins le jour des Rameaux, avait manifesté son intention de diminuer les charges des Gantois du chef de l'occupation. Après ces communications, les notables s'étaient retirés et avaient ensuite rapporté leurs avis aux échevins, ne trouvant rien à reprendre aux propositions qui leur étaient soumises. Chacun reconnaissait que, la nécessité d'augmenter les accises s'imposant, il n'était pas de meilleur moyen que celui proposé par Messires les échevins, car ni blé, ni pain, ni comestible aucun, non plus que la bière et le vin ne se trouvaient majorés d'une charge nouvelle; les accises n'atteignaient que le gros commerce et le négoce. Ceci semblait d'autant plus expédient que ceux du commun peuple, artisans et marchands, étaient tous suspects de gueuserie et avaient mis la ville en la triste situation où elle se trouvait. Peu de bourgeois et de gens riches se trouvaient atteints avec eux par les taxes nouvelles, sauf par celles qui frappaient le drap fin, le velours, les soieries et autres articles de luxe; le tarif nouveau appliqué, les riches payeraient plus cher ce genre de marchandises; quant aux négociants, ils ne pouvaient que



ARMOIRIES DES TIREURS DE VIN GANTOIS,
d'après l'Armorial manuscrit
DE L. VANDER SCHELDEN.

(1) En vérité, on n'était pas, en matière de répartition d'impôts, moins fort en 1567 que de nos jours. Les taxes prohibitives grevant l'eau de vie n'avaient pas plus d'effet prohibitif; alors comme aujourd'hui, on hésitait à attaquer le mal par les moyens radicaux, à prendre le monstre par les cornes. L'empoisonnement et la démoralisation populaires par l'eau de vie étaient surtout d'un bon rendement fiscal. Quant à l'idée de faire peser des impôts tantôt sur la consommation de façon à la restreindre, tantôt sur les dépenses somptuaires que l'on arrête net, elle règnait déjà alors, comme beaucoup plus tard, sans esprit de mesure et sans équilibre. Mais à cette époque, on avait la consolation, qui nous est refusée, d'accuser de tout mécompte fiscal le privilège d'exemption et les fraudes entées sur cet anachronisme.

gagner gros à ces impôts, car, pour un sou de taxe, ils majoreraient de deux à trois sous leurs prix de vente.

On n'était pas d'accord sur le point de savoir s'il fallait affermer ou lever directement l'impôt. La généralité pensait que le mieux serait de faire prélever par les échevins les droits et accises sans l'intermédiaire d'un fermier. Si les soldats s'en allaient à bref délai, il y aurait pour la ville bénéfice considérable, attendu qu'actuellement beaucoup de ménages s'approvisionnaient de bière et de vin en fraude des droits, en s'adressant au cellier du Château Neuf ou aux caves franches instituées à l'usage de la garnison. Quant aux petites taxes, on pouvait sans inconvénient en mettre la perception en adjudication. Certains collèges ne soufflaient mot de la question, comme s'ils n'avaient pas compris quelle était sa portée; mais en général l'exécution de la mesure était confiée à la discrétion des échevins.

Aucune opposition ne fut soulevée par le troisième point, savoir l'emprunt de soixante mille florins pour la redevance à payer aux soldats en vue de les empêcher de tourmenter et de persécuter derechef l'habitant.

Toutes ces réponses ayant été notifiées à tour de rôle, les résolutions qu'elles emportaient furent résumées par le prédit pensionnaire, qui remercia ensuite honnêtement et éloquemments les prédits notables, de sorte que cette réunion de la collace fut levée avant midi, quoique la lecture de la prédite liste eût demandé près d'une heure.





LA CITADELLE DE GAND (CHATEAU NEUF OU DES ESPAGNOLS), D'APRÈS FR. HOGENBERG.

Cette gravure représente l'épisode célèbre de la sortie de Mme de Mondragon qui avait, en l'absence du gouverneur, son mari, défendu avec vaillance le château en 1576.

CHAPITRE IX.

Prise d'armes et manœuvres de combat des arquebusiers espagnols à Gand, pour célébrer une défaite des hérétiques; divers propos qui coururent à cette occasion. Crainte que l'on éprouvait de voir les huguenots attaquer Saint-Omer et Liége. Un gentilhomme accusé de trahison et conduit à Bruxelles.

Les Espagnols de la garnison, mais seulement les arquebusiers, se réunirent l'après-midi du même jour, en grand nombre, au marché du Vendredi et y exécutèrent des manœuvres de mousqueterie, tirant roide et longtemps. Ils descendirent ensuite vers le Château neuf, les uns par la courte Digue de pierre, les autres par le Pas, d'autres encore par le *Crommen Essche* (1), en traversant le pont de bois. On tira, de la citadelle, de nombreuses salves d'artillerie, à intervalles souvent longs; les soldats garnissant les remparts déchargeaient également leurs armes, mais le bruit que faisaient au descliquer ceux qui étaient postés autour du château était de loin le plus fort, car les feux de file qu'ils tiraient se confondirent en un formidable coup de tonnerre. Cela dura jusqu'après sept heures du soir, et les bombardes du Château se firent entendre jusqu' à neuf ou dixheures, alors que les arquebusiers se repliant étaient rentrés en ville en ordre de route, et tambours battants, traversant le pont de bois, le *Crommen Essche*, le pont Neuf, la rue Neuve (Saint-Jacques), le marché au Bétail, la rue des Peignes et le marché du Vendredi. Certaines enseignes avaient un tambour, d'autres deux; d'autres trois, battant à l'unisson, et parfois, un fifre les accompagnait. Le défilé dura une heure entière, et ne comprenait que des arquebusiers et des valets sans armure, portant les lances, sans autre harnois que des casques d'assaut de fer ou d'acier, qui portaient comme panache des mais fleuris et autres signes de triomphe.

Les Espagnols affirmaient formellement que cette manœuvre triomphale avait pour but de célébrer une récente victoire remportée par eux sur une armée de soldats luthériens qui pensait passer non loin de Namur, et que cinq enseignes espagnoles avaient défaite. On parlait de quatre ou cinq mille

(1) Rue partant du pont Neuf vers l'abbaye Saint-Bavon, et correspondant à une partie des rues Charles-Quint et Van Eyck actuelles, si l'on s'en rapporte aux indications du grand plan de Gand de 1534.

LE QUARTIER SAINT-JACQUES A GAND, D'APRÈS LE PLAN DE 1534.

1. Hôtel de ville. — 2. Beffroi. — 3. Halle aux draps. — 4. Cour Saint-Georges. — 5. Steen de la Groote Sikkel. — 6. Sablon. — 7. Rue neuve Saint-Jacques (*Nieusirate*). — 8. Emplacement probable de la maison de Marc van Vaernewyck. — 9. Rue du Miroir (*Quaedhem*). — 10. Pont Neuf. — 11. Bas-Escaut. — 12. Vieux marché au Bétail (*Den Aert*). — 13. Pont du Pas. — 14. Pont Saint-Jean. — 15. Pont du Lait battu. — 16. Église Saint-Jacques. — 17. Marché du Vendredi. — 18. Maison des Tanneurs. — 19. Utenhovesteen. — 20. Pont du Laitage. — 21. Hospice Alyns ou Sainte-Catherine. — 22. Lys. — 23. La Grue. — 24. Pont du Comte. — 25. Église et place Sainte-Pharaïlde. — 26. Lieve. — 27. Pont aux Pommes. — 28. Pont aux Herbes. — 29. Quai au Blé. — 30. Quai aux Herbes. — 31. Marché au Foin. — 32. Marché aux Grains. — 33. Grande Boucherie. — 34. Marché aux Légumes (ancien marché au Poisson). — 35. Cimetière Saint-Jacques. — 36. Hospice et chapelle Saint-Jean ten Dullen. — 37. Rue du Chantier (*Houtbriel*). — 38. Pont de l'Ange. — 39. Pont de l'Huile. — 40. *Tooghuus*, au marché du Vendredi.



Le quartier Saint-Jacques à Gand, d'après le plan de 1534.

luthériens, pour la plupart Wallons; ils s'étaient bravement défendus, pendant trois heures, résistant jusqu'à la dernière extrémité. D'après une autre version, il serait mort deux mille hérétiques, et un millier de catholiques auraient succombé de leur côté, parmi lesquels six cents cavaliers, qui avaient péri hommes et chevaux. Enfin, d'après d'autres narrateurs, il n'y aurait eu de tués du côté espagnol qu'une vingtaine d'hommes, outre quelques blessés et quelques officiers qui auraient eu les joues trouées par des balles. Cette victoire datait du 26 avril, mais ceux de la ville n'en avaient reçu aucun avis. On ne tarda pas toutefois à apprendre que les Espagnols n'avaient eu aucune part à cette victoire, qui était l'œuvre du comte Van Meghen et d'Everstein et d'autres troupes, parmi lesquelles il n'y avait pas un seul Espagnol. Les garnisons d'Audenarde, de Tournai et de Lierre, que l'on avait réquisitionnées dans ce but, et qui comprenaient beaucoup d'Italiens, notamment les cavaliers de la place de Tournai, étaient encore à quatre milles du champ de bataille quand le combat avait été livré. C'est dans un défilé étroit que voulaient traverser des troupes licenciées par le prince de Condé, et parmi lesquelles se trouvaient des mercenaires allemands, que l'engagement avait eu lieu. Ce n'était d'après la déclaration de quelques-uns qu'une bande perdue, dont le nombre n'atteignait pas la huitième partie du chiffre cité : de mille, il fallait en rabattre jusqu'à cent, tant le mensonge avait eu large part dans cette éclatante journée. Ces troupes avaient demandé à traverser le pays, ce qui leur avait été refusé. On leur avait dit de prendre plutôt la route par laquelles elles étaient allées en France; mais elles avaient objecté que, par suite de la guerre, elles n'y trouveraient pas de vivres; que, passant par ici, elles payeraient ce qu'elles consommeraient au prix du jour. Mais, de ce côté, on ne l'entendait pas ainsi, craignant que tout cela ne fût qu'un faux semblant pour pénétrer dans le pays d'où l'on aurait grand' peine à les expulser après. On faisait, en effet, courir le bruit que le prince d'Orange et d'autres grands personnages, en fuite ou autres, expédieraient en ces pays toutes les troupes licenciées en France, ce qui semblait pour eux le moyen le plus sûr et le plus aisé de se venger. Il leur en coûterait beaucoup plus cher, s'il leur fallait faire racoler et inscrire à l'étranger et au loin ces soldats, et le voyage, pour lequel il faudrait les défrayer, eût certes été beaucoup plus coûteux aussi. Ce n'est donc pas sans motif que l'on avait barré la route à ces bandes qui, en pénétrant sur notre territoire, au mépris des ordonnances, se mettaient en état de rebellion, plus qu'elles ne s'en doutaient elles-mêmes. Si l'on demandait à certains Espagnols comment ils avaient pu battre un tel nombre d'hommes sans perdre un des leurs, ils répondaient que la bénédiction du Saint Père était leur sauvegarde; mais, comme je l'ai dit, ils n'avaient pris aucune part à cette bataille, ce qu'on ne manqua pas de leur faire sentir. De jeunes femmes se moquaient d'eux, leur disant : *Vous vous êtes vaillamment comportés, vous avez livré bataille en vous tenant à quatre lieues de l'ennemi!*

On avait aussi compris que ces huguenots et leurs alliés s'étaient mis en

route pour s'emparer de Saint-Omer et de Liége. Un capitaine ou gentilhomme,



Capitaine a cheval, d'après J. Amman.

qui eût voulu réunir, aux environs de ces deux villes, près de trois mille hommes, avait traversé Gand, sous bonne garde, le jour de Pâques. On craignait que, s'il eût réussi, sa troupe se fût rapidement accrue jusqu'à concurence de trente ou quarante mille hommes et qu'elle eût envahi la West-Flandre toute entière. Les gueux, laissant Bruges qui, n'ayant pas de garnison, ne leur pouvait nuire, se fussent aventurés jusque près de Gand, ravageant et mettant en péril toute la Flandre. Cet officier était un noble d'une beauté et d'une prestance exceptionnelles, Wallon de naissance, frère de Madame de Grutere dont l'époux était seigneur de Wallebeque et habitait Gand. Cette famille tout entière était du parti gueux. C'est pourquoi le dit gentilhomme, lié lui deuxième sur une charrette, avait été mené à Bruxelles. Un de ces deux prisonniers se serait abouché avec un commandant de la garnison de Saint-

S.OMER.

Plan panoramique de Saint-Omer, d'après Guicciardini.

Omer, et aurait cherché à le séduire en lui promettant un brevet de capitaine de mille hommes, sans compter une forte somme. Le soldat avait feint de se prêter à la chose; on lui avait payé trente daalders; mais, aussitôt ceux-ci empochés, il avait saisi au collet l'émissaire gueux, disant : *Traître, je t'arrête au nom du Roi!* et, criant à l'aide, il s'était assuré de sa capture.

La grande cité de Liége avait été également en péril. Maîtres de ces deux villes, les huguenots eussent pu ruiner et tourmenter à loisir ces Pays-Bas, ce qui avait décidé la cour à charger quatre capitaines de lever chacun dix enseignes de troupes dans le Namurois, l'Artois et le Hainaut, pays où l'on recrute de très bons soldats, ennemis acharnés des huguenots et luthériens, durs à la peine, étant rompus au rude métier de l'extraction du minerai et de la pierre. Tels les Dalécarliens proches de la Suède, qui, sous Lazare Schwendi (1), battirent en Hongrie les Turcs et d'autres nations, se conduisant vaillamment et victorieusement. Le Roi avait chargé un général allemand de commander en ces Pays-Bas et partout où il en serait requis. Depuis longtemps le duc Henri de Brunswick occupait un commandement analogue.

CHAPITRE X.

Mesures de précaution prises dans certaines paroisses du plat pays. Respect des Espagnols pour le Saint-Sacrement. Les gens de Saint-Pierre dépouillés par eux derechef de leur mobilier. Rixe entre Espagnols. Leur grossièreté. Mort et funérailles d'Adrien De Bleekere et de la femme Van der Leyen.

Or, la garnison de Tournai ayant abandonné cette place, une garde fut établie par les soins de la ville. Elle comportait cent hommes la nuit et cinquante le jour. Il est établi que l'on avait exigé des campagnards le serment d'être fidèles et dévoués sujets du roi d'Espagne, notre maître, de conserver les institutions traditionnelles de l'Église romaine, et d'aider, lorsqu'ils y seront requis, à défendre les églises, couvents et maisons hospitalières. En diverses paroisses du plat pays, ont été organisées des gardes. Il en est ainsi dans toute la châtellenie du Vieux-Bourg, jusque dans quarante-huit villages, s'étendant jusqu'à Ruisselede et jusqu'au Franc de Bruges.

(1) Lazare Schwendi, baron de Hohelansberg, né à Schwendi (Autriche supérieure), en 1525, et entré à vingt ans au service de Charles-Quint; il mourut en 1584.

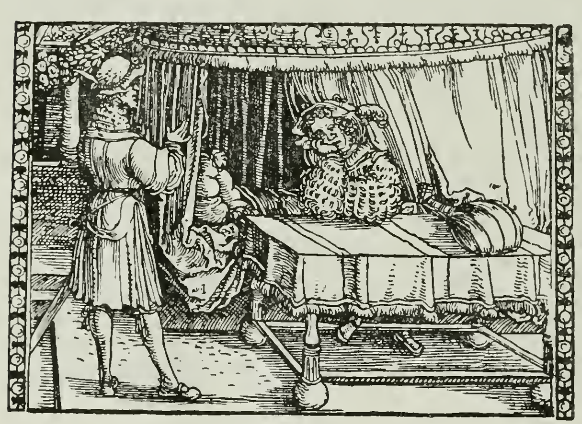


L'extrême-onction, d'après H. Burgkmair.

Le 27 avril, comme on portait le Saint-Sacrement par le *Nieuwpoort* (1) chez quelque malade, un certain nombre d'Espagnols le suivirent avec grand respect, la tête découverte. On crut que le prêtre se rendait chez quelque soldat agonisant. Le Maestro del Campo se trouva à cheval sur le passage du prêtre comme il revenait à l'église Saint-Jacques par le marché au Bétail. Le commandant mit dévotement pied à terre et, avec ses gentilshommes et hallebardiers, escorta jusqu'à l'église le Roi éternel. Leurs dévotions faites, les officiers remontèrent à cheval et piquèrent des deux. Or, certains soldats, assis devant les portes des maisons où ils logeaient chez des personnes auxquelles ils avaient force dettes et obligations de toute nature, ayant vu cette procession,

(1) *Nieuwpoort.* Quartier populaire aujourd'hui entièrement transformé, et qui touchait au *Veer*, également démoli; celui-ci était séparé par la Pêcherie de la citadelle des Espagnols.

se prirent à dire que ce n'était pas à suivre le Saint-Sacrement que les Gantois usaient leurs souliers, ni leurs bas à s'agenouiller au passage de l'Eucharistie, non plus qu'ils ne se ruinaient à brûler cierges en son honneur; comme conclusion, ils souhaitaient que la ville fût brûlée de fond en comble. Entendant tels propos, certaines personnes s'en émurent et répliquèrent que l'usage n'était pas chez nous de suivre le Saint-Sacrement, si l'on n'en avait affaire. Les amis et voisins du malade administré avaient, il est vrai, naguère l'habitude de le suivre, avec force flambeaux, ce qui était fort louable; s'il n'en était plus ainsi, la faute en était tout au moins autant au clergé qu'aux laïcs. Les prêtres, en effet, ont gratis les flambeaux dont ils se servent à l'église; or ils ne daignent en employer aucun pour rehausser de quelqu'éclat l'administration de l'extrême-onction; ils se contentent de faire porter devant eux une lanterne et une chandelle, tandis que l'usage était de requérir pour de telles cérémonies deux ou trois bedeaux portant des cierges, ce qui inspirait au peuple l'idée de pratiques analogues.



Intérieur du XVIe siècle, d'après H. Burgkmair.

A cette même date, les Espagnols firent endurer à ceux de Saint-Pierre de nouvelles vexations, enlevant de leurs maisons, coussins, matelas, couvertures, crémaillères, grils, pots, canettes, poêles, chaudrons et autres ustensiles pour les porter au Château Neuf. Ils enlevèrent en de pauvres maisons les matelas de berceaux où dormaient des enfants, et n'épargnèrent personne. A ceux qui leur faisaient observer que le Château Neuf était dès longtemps garni des meubles de ceux de Saint-Pierre, ils répondaient que ce qui pouvait suffir aux Espagnols qui avaient quitté le château ne pouvait leur convenir à eux, hidalgos de plus haut parage. Quelques habitants allèrent au Château voir leur mobilier; ils n'en retrouvaient qu'une partie, ce qui leur donnait à penser que les soldats qui s'en étaient allés avaient emporté le reste. D'autres, plus heureux dans leurs recherches, trouvaient deux ou trois matelas empilés, les soldats couchant sur ces matelas au lieu de se munir de paillasses, abîmant et faisant pourrir les matelas de dessous, plus mal lotis, du reste, que s'ils avaient eu un sommier de paille. Ceux de Saint-Pierre regrettaient fort que leur bailli Rym, qui eût certes pris leur défense, se trouvât absent de la ville. Or, les soldats disaient aux bonnes gens



Lutte au sabre au XVIe siècle, d'après T. Stimmer.

qui se permettaient quelque représentation : *Tout est nôtre, et c'est générosité pure si nous vous laissons quelque chose.* En quoi, certes ils excédaient ce que leur permettaient leurs chefs.

Le jeudi 29 avril, deux ou trois Espagnols s'étaient battus rue Neuve [Saint-Jacques], non loin de la demeure de Monsieur Van Hassche, se blessant les uns les autres. L'un avait reçu une entaille à la tête et fut mené panser montagne de la Calandre. Aussitôt, on vit des Espagnols courir çà et là, prêts au combat, tirant leurs rapières jusqu'à la hauteur des aisselles, pensant que leurs compatriotes avaient été maltraités par des gens de la ville. Quelques-uns criaient : *Boraetse* (1) [sic], *ou ce sont des ivrognes qui l'ont fait,* ce qui fit grand peur aux habitants, alors que les soldats seuls étaient les provocateurs de cette algarade. En revanche, quelques soldats plus avisés régalaient les petites femmes qui apportaient au château des literies, mettant d'un coup sur la table deux pots de vin et un gâteau, sans accepter que les Gantoises payassent leur écot. D'aucuns auraient dit qu'ils avaient eu raison des Turcs à Malte, mais qu'ils ne parvenaient pas à mater les Luthériens ici. La vérité est, par malheur, que beaucoup de gens s'étaient si bien nourris des doctrines nouvelles qu'on ne parvenait pas à les convertir; bien plus, ils refusaient d'écouter qui leur démontrait leur erreur et les conseillait, alors que c'étaient souvent jeunes gars ou filles; ils répliquaient que l'on n'avait que faire de leur tenir discours ou sermons, puisqu'ils savaient à quoi s'en tenir.

Un grand nombre de gens, entendant comment les choses allaient à Bruxelles et que l'on n'y épargnait riches ni pauvres, s'ils se trouvaient compromis, prirent grand' peur. On en vit mourir de tristesse et de crainte, comme ce fut le cas d'Adrien de Bleekere, fils de dame de Bleekere, jeune homme de vingt-quatre ans, qui mourut, locataire de ma maison près du Pont Neuf, après avoir erré fugitif en Angleterre et en beaucoup d'autres contrées. Il se reconnaissait coupable de bris d'images et avait quêté aux prêches. Il mourut vers la mi-carême, l'an 1567 (2), et beaucoup d'hommes et de femmes qui passaient pour honorables, mais suspects comme lui, vinrent le visiter au cours de sa maladie.

Vers la même époque décéda également dame Van der Leyen, dont les enfants, anabaptistes, avaient péri presque tous par le bûcher ou par l'eau, frappés par la justice. La mère, lorsque pendant sa maladie on lui adressait la parole, répondait qu'elle trouvait assez de consolations en Dieu. Pourtant elle avait fait beaucoup de petites dettes, buvant son argent mignon. Elle souffrait beaucoup, et parfois une pinte de vin dissipait ses peines; force gens ne comprenaient pas qu'elle pût mourir aussi confiante dans le Seigneur, laissant derrière elle des créanciers impayés (3). Le mari de cette femme était anabap-

(1) En espagnol *borracho* signifie ivrogne.

(2) Nouveau style 1568, la nouvelle année commençant à Pâques.

(3) La forme sous laquelle s'exprime ici le brave Vaernewyck n'est certes pas un des moins curieux documents que renferme son livre. L'honnête négociant et marguillier n'est pas loin de considérer les

tiste lui aussi, mais était mort sur son lit, après une longue maladie. Elle et le prédit Adrien De Bleekere furent tous deux enterrés en un jardin proche le cimetière Saint-Jean, mais non en terre bénite. Les prêtres, en effet, savaient à quelle engeance ils avaient affaire; ils disaient que, depuis quatorze ans, l'épouse Van der Leyen n'était venue à l'église, comme ont coutume de faire les autres chrétiens.

Vers ce temps, les Espagnols certifièrent qu'ils attendaient de leur pays vingt mille hommes de renfort, le Roi ne se fiant pas aux gens d'ici. Cinq ou six capitaines s'étaient depuis longtemps rendus en Espagne pour traiter cette affaire.

CHAPITRE XI.

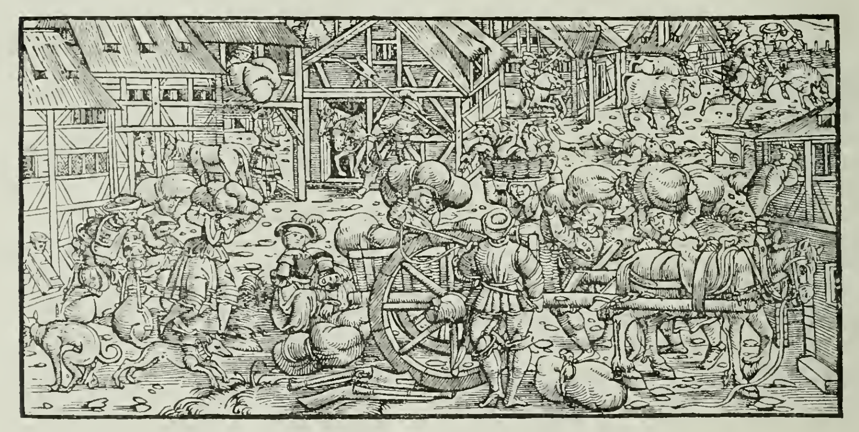
Mauvaises nouvelles; funestes desseins du prince d'Orange. Humbles supplications en faveur de François Hueriblock. Liévin Brakelman intimé. Mesures prises à Anvers contre ceux qui répandaient de fausses nouvelles. Procédés malhonnêtes des Espagnols à l'égard des bouchers de Gand. Un capitaine espagnol blesse méchamment un Gantois.

Vers la fin d'avril 1568, on racontait que beaucoup de troupes étaient rassemblées aux abords de la petite ville de Grave, dans Wesel et aux abords de cette dernière localité. Grave n'a guère plus d'importance que Lessines. Le 4 mai l'on s'émut beaucoup chez nous en apprenant que de nombreuses troupes descendaient le long du Rhin. On disait que cette armée obéissait au prince d'Orange, que la confiscation de ses biens avait profondement irrité. Or, on attribuait au Prince la principale responsabilité dans tous les troubles qui agitaient le pays. Le comte d'Egmont et d'autres seigneurs du parti gueux n'avaient pu se rendre compte, avant qu'ils se trouvassent compromis et que les affaires fussent brouillées bien avant, de la direction que le prince d'Orange voulait imprimer au mouvement. On disait ouvertement, lui attribuant un fort vilain rôle, qu'il avait, en vue de mieux réussir, formé le dessein de ne pas permettre au Roi de venir aux Pays-Bas, mais de s'emparer d'une partie du Royaume, d'y maintenir son protectorat et d'en faire le fief des hérétiques en y proclamant les fausses doctrines de

FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DU PRINCE D'ORANGE.

dettes de la pauvre dame comme devant lui donner plus de remords que la défection qui la voue au supplice éternel.

Luther et de Jean Calvin. Le pays était plein de traîtres; la guerre atteignait à la frénésie. Beaucoup de gens s'irritaient de l'inexorable sévérité du duc d'Albe. Nul conseiller ne trouvait crédit près du Gouverneur, sauf le docteur Vargas et Del Rio. Pour légitimer son autorité absorbante, le Duc alléguait les ordres du Roi. Si vives fussent les instances faites pour obtenir une atténuation de la peine réservée à François Hueriblock (les parents de la femme du condamné se donnaient un mal infini pour le sauver), on put seulement décider le Duc à surseoir à l'exécution de la sentence, jusqu'à ce que le Roi eût donné son avis. Les amis du délinquant avaient présenté en son nom une très humble supplique, où en son nom ils faisaient amende honorable pour les fautes qu'ils avouaient sans ambages, demandant seulement grâce de la vie et que le requérant pût, après abandon de tous ses biens, se retirer en un couvent pour y faire, jusqu'à sa mort, pénitence. Comme on conçoit, copie de cette supplique avait été adressée à Sa Majesté.



Chargement de grains, d'après une gravure du XVIe siècle.

On apprit, le mercredi 5 mai, que Liévin Brakelman était cité à comparoir; l'arrêt fut lu du haut de la bretêque, et son nom fut affiché à un poteau devant l'hôtel de ville. Il avait à se présenter devant le duc d'Albe endéans les trois semaines, sous peine de bannissement perpétuel et de confiscation de tous ses biens. L'intimé était un riche célibataire demeurant au *Pas*, en une belle maison avec jardin, entourée d'eau de deux côtés. Or, il avait pris la fuite. Ses ressources en argent comptant étaient considérables; il les devait à son commerce de grains. Son frère Michel Brakelman, commis des marchands de blé de la Lys, et qui connaissait tous les secrets du métier, ne pouvant de ce chef faire nul trafic, avait, supposait-on, soin de tenir son frère au courant des fluctuations du marché. Le prédit Liévin n'était guère aimé du public qui lui reprochait d'avoir fait fortune, lors de la cherté des grains, quatre ans

plus tôt, et aussi, de ce qu'il était peu coulant en affaires. Il se trouvait compromis, maintenant, pour avoir été le trésorier des gueux, lors de la confection de leur temple, et n'avait cru, en gérant leurs fonds, rien commettre de répréhensible, ledit temple ayant été édifié du consentement du comte d'Egmont, et la place où cette construction devait s'élever ayant été déterminée par l'autorité. Toutefois Brakelman se trouvait poursuivi du chef de crime de lèse-majesté et d'outrage à la religion. L'acte d'intimation, en français, lui reprochait, en effet, d'avoir donné vingt livres de gros pour l'édification de l'église gueuse, et vingt florins aux pauvres, sous condition qu'ils ne suivraient d'autres sermons que les prêches. C'étaient là certes des faits graves, sentant la sédition et la révolte. L'inculpé s'était longtemps fait voir à Gand, après s'être tout d'abord éloigné, comme quelqu'un disposant d'amis dévoués et qui, le tenant bien informé, étaient en mesure d'intercéder pour lui en haut lieu.



Réunion dans un jardin, *d'après l'Arithmétique de V. Mennher.*

La nouvelle ayant circulé, à Anvers et ailleurs, d'un mouvement effectué en force par les Allemands le long du Rhin, on défendit à Anvers de répandre telles nouvelles; ceux qui propageraient ces bruits perdraient, s'ils n'étaient à même de témoigner de la vérité de leurs dires, la tête et le droit de bourgeoisie. Il parut à Gand aussi que ces nouvelles jetaient les Espagnols dans le trouble et l'émoi. Beaucoup de bonnes gens qui, toujours, avaient fort à souffrir de la présence de la garnison, redoutaient que la ville fût mise à sac sous le premier prétexte venu.

La Boucherie n'était plus qu'à moitié fournie de viande, et l'on n'y trouvait que de la viande de méchante qualité, voici comment : les Espagnols s'emparaient de force de la marchandise apportée par les bouchers, payant seulement un sol la livre des viandes qui valaient trois gros la livre. Or, les bouchers perdaient un tiers du prix à de tels marchés, et à chaque instant ils recevaient en outre des soufflets, des coups de rapière ou des morceaux de viande par la figure. Ils avertirent donc secrètement les bourgeois de la ville que leur viande de choix serait désormais dissimulée en des réduits ou ailleurs, cachée sous les draps ou les outils de façon à ne pas être vue par les Espagnols. Afin d'échapper aux vexations de ces derniers, les bouchers abattaient leurs bêtes en cachette, et les débitaient de même, conseillant à leurs clients de dissimuler eux-mêmes leurs achats, car les Espagnols enlevaient parfois la viande aux passants, leur en donnant le prix qu'il leur plaisait. D'aucuns d'entre eux avaient été de ce chef appréhendés au collet par leurs officiers, mais recommençaient de plus belle. Le Maestro del Campo avait contribué à faire naître ces désordres en taxant lui-même les viandes, telles que viandes de bœuf, veau, porc, salaisons, agneau, etc., et faisant notamment, dans les premiers jours de mai, afficher un avis devant la Boucherie. Les bouchers avaient donc pris le



Marché aux volailles et aux viandes, au XVIe siècle, d'après Hans Bols.

parti de tuer de vieilles vaches, des veaux bleus [sic] et de chétifs moutons ou porcs, puisqu'il ne leur était guère possible de livrer de bonne marchandise à un prix dérisoire, car on sait que le vin de Rhin coûte plus cher que celui de Poitou. Mais ces maudits Espagnols ne voulaient pas admettre qu'on leur servît de basses viandes; rien n'était cependant plus juste. Si c'est la mode d'Espagne de se régaler de viande de chèvre, que n'y retournent-ils? A chaque pays ses habitudes et son caractère. Certaines personnes appréhendaient que les soldats n'allassent, aux abords de la ville, se saisir de bestiaux gras, ou n'exigeassent des magistrats que l'on obligeât les villageois à amener, deux fois la semaine, ou plus souvent encore, des bêtes sur pied, qu'ils débiteraient eux-mêmes, comme on a coutume de faire à Louvain, Bruxelles et en d'autres villes encore.

Or, vers cette époque un artisan demeurant rue de Bruges, et qui excellait à faire de belles chaises recouvertes de cuir, des gaines d'arquebuse et autres objets analogues, fut appelé chez un capitaine espagnol, qui lui commanda deux ou trois étuis d'arquebuses. L'ouvrier accepta fort bien cette commande mais s'excusa de ne pouvoir l'exécuter aussi promptement qu'il le désirait, d'autres soldats lui ayant demandé des travaux qu'ils avaient dit très pressés. C'étaient, disait-il, des clients dont la tête était près du bonnet et qui pouvaient lui faire un mauvais parti s'il ne s'exécutait pas à heure dite. A ces mots le capitaine, comme une bête furieuse, chargea le pauvre homme à coups de rapière, lui fendant la tête, lui tailladant les épaules de deux trois coups furieux, assassinant le malheureux, comme s'il avait haché de la chair sur un étal de boucher. L'auteur de ce crime fut emmené en prison par ceux de sa nation.

CHAPITRE XII.

Levée de troupes à Gand et ailleurs. Une femme prêche à Ypres. Mauvais traitements infligés à des prêtres en West-Flandre. Incendie de l'église de Sulsique. Légère émotion à Gand pour cause de bris d'images. Les gueux se rassemblent nuitamment en la grand'place de Tournai pour y prêcher et chanter psaumes. Ils sont de ce chef décapités et jetés à la rivière.

Deux capitaines, originaires des Pays Bas, arrivèrent à Gand le 5 mai, afin de lever des troupes. L'un de ces officiers logeait à l'*Étoile,* marché aux Grains. Le premier jour, huit ou neuf hommes, Wallons pour la plupart, se firent inscrire. On payait un mois de solde à ceux qui n'avaient armes ni équipement, leur donnant cet armement en sus. Ceux qui étaient équipés recevaient la valeur de leur équipement en argent. Ces troupes

étaient dirigées sur Bruxelles. On avait fait au son du tambour appel à ceux qui voulaient s'enrôler, à Tournai, Douai, Maestricht et en d'autres villes, et de la sorte on avait réuni bon nombre de soldats. A Ypres, deux hommes seulement s'étaient présentés, car en cette localité, où la gueuserie avait sévi avec violence, la généralité des habitants, tant femmes qu'hommes, étaient poursuivis en conformité des édits. Pour une raison que j'ignore, les échevins ne permirent pas que l'on battît le tambour à Gand. Parmi les prédicants réformés qui s'étaient fait entendre près d'Ypres se trouvait une femme que les catholiques appelaient le docteur Mariette. Vit-on jamais chose plus dérisoire et plus scandaleuse? Nous avons déjà fait voir comment, en cette région, on avait parfois traité les prêtres. Les gueux ont enterré un prêtre, ne laissant hors du sol que la tête qu'ils employèrent comme piquet pour jouer aux boules. Un autre ecclésiastique a traversé Gand, en se rendant à Bruxelles, pour exposer au duc d'Albe et lui faire voir à quels mauvais traitements il avait été en butte. Les gueux le pendirent à un arbre, mais la corde se rompit et il chut sur le sol; ils tentèrent de l'étrangler, attachant la corde à un arbre; elle se rompit de rechef, mais la victime tomba inanimée la face noire, si bien que les bourreaux crurent lui avoir arraché la vie; mais le malheureux revint à lui et on eut la barbarie de lui couper les oreilles, après quoi on lui permit de fuir. Le solliciteur de la ville, Louis Rosseel, qui avait vu ce malheureux prêtre et s'était entretenu avec lui m'a transmis ces détails.



Moines, d'après J. Amman.

Une quinzaine de jours avant, un crime d'une scélératesse inouïe avait été commis à Sulsique, village situé entre Audenarde et Renaix. Des malfaiteurs se sont nuitamment introduits, par une des verrières, dans l'église de cette paroisse; ils ont brisé tout ce qu'ils ont trouvé d'ornements et d'images, et, après avoir empilé les débris, ils y ont mis le feu. On disait que l'église était d'autant plus ornée, lors de cet attentat, que l'on célébrait précisément la kermesse de la paroisse. Certains commissaires ont été de Gand envoyés sur les lieux afin de découvrir les auteurs du crime; mais les gens du village ne purent donner aucun renseignement; seulement quelques-uns d'entre eux déclarèrent avoir la nuit entendu quelques coups d'arme à feu. Certaines personnes soupçonnaient des Espagnols d'avoir fait le coup, afin de rendre suspect le pays avoisinant, et de revenir à Audenarde, où ils avaient la vie douce et d'où ils s'étaient éloignés à regret. Les habitants d'Audenarde firent valoir près du Duc leur complète innocence et ignorance de ce qui s'était passé.

A Gand aussi, une petite émotion suivit la découverte de certaines dégradations de peu d'importance subies en l'église Saint-Jean [Saint-Bavon] par certaines statuettes ornant la clôture de la chapelle de la Vierge, derrière le chœur. Les Espagnols firent grand bruit de cette affaire, et rapport en fut adressé sans retard à la cour. On disait que les soldats eux-mêmes avaient causé ces dégâts, lors de la parade qu'ils avaient faite en cette église. Quelqu'un avait pu, en posant sa hallebarde contre les figurines de la clôture, causer à celles-ci les dégradations dont on faisait état, mais qui n'étaient que de simples égratignures. On attribuait plus spécialement ces dégâts à quelques-uns des hallebardiers du Maestro del Campo espagnol, et deux ou trois de ces soldats furent, à ce propos, mis aux fers.

La garnison ayant quitté Tournai, ainsi que je l'ai dit plus haut, un certain nombre de gueux sans raison, et de séditieux qui refusaient toute obéissance aux magistrats, tout en prétendant en leurs hérésies se conformer aux injonctions de Dieu, s'enhardirent au point de se réunir derechef à la grand'place, reprenant leurs prêches et psalmodies. L'autorité, que cette rébellion exaspérait, dressa des embuscades, s'empara du plus grand nombre possible de ces séditieux, les fit décapiter et jeter leurs cadavres à l'Escaut, parfois en leur attachant à la poitrine un écriteau invitant les gens à laisser passer et pourrir dans l'eau ces charognes indignes de sépulture. L'autorité ne pouvait mieux agir et, certes, si les individus, soldats ou autres, qui avaient, quatre mois avant, lancé des immondices à un beau Christ en croix (ornant une chapelle de pierre, maçonnée et décorée à neuf, depuis le sac des églises, en face des Chartreux), avaient été traités comme les gueux de Tournai, ils eussent été récompensés selon leurs mérites, et l'on n'y eût pu qu'applaudir. Ceux qui ne sauraient voir les saintes images devraient les laisser servir paisiblement au réconfort des âmes pieuses. On a clôturé d'un grillage



Exécutions capitales et cadavres jetés a l'eau, *d'après H. Burgkmair.*

le petit oratoire, afin que cette pitoyable représentation du Christ en croix ne soit pas de rechef mutilée et outragée.

CHAPITRE XIII.

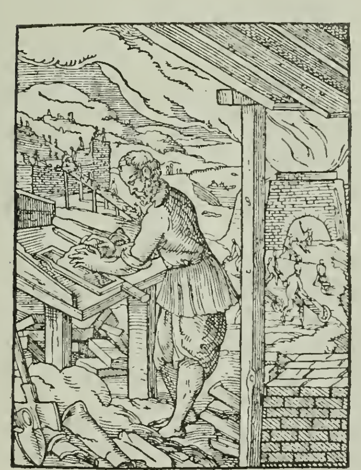
Thierry Jooris arrêté; accusation portée contre lui. Diverses nouvelles. Une femme et une petite fille assassinées à Gand par un Espagnol, avec la complicité de sa concubine. Attitude de l'assassin en prison. Exécution de Jacques de Vroe et de Quickelberghe.

Le vendredi 7 mai, Thierry Jooris fut arrêté; voici en quelles circonstances : Frère Jean Vander Haeghen, prédicateur de l'ordre des Dominicains, passa devant la demeure du dit Jooris, accompagné de deux ou trois Espagnols. Ils fixèrent longuement la maison et finirent par demander à la femme du maître de céans si son mari y était. Elle répondit négativement, mais ajouta qu'il ne tarderait pas à rentrer d'une course qu'il était allé faire au château des Comtes. Ils amusèrent la femme, se faisant montrer quelque détail de son ménage, et, sur ces entrefaites, le mari revint, que la femme leur désigna en ces mots : *Voici mon mari, vous pourrez causer avec lui.* Ils allèrent aussitôt vers lui, et, s'étant saisis de sa personne, le menèrent devers le Maestro del Campo, au grand émoi de sa ménagère. Le soir, l'homme fit quérir un setier de vin pour souper, et demanda que sa femme, ou un de ses enfants, vînt le rejoindre; mais la femme refusa, alléguant qu'elle avait trop de chagrin et envoya quelques-uns de ses enfants tenir société à leur père. Peu après, un Espagnol survint qui, pour consoler la femme, lui dit : *Soyez sans crainte, votre mari sera libre d'ici un jour ou deux.* En attendant, des perquisitions furent faites incessamment par les Espagnols en la maison de Jooris, en vue de découvir certaines lettres ou certains autres papiers. D'après ses amis, Jooris aurait été dénoncé par un homme de son parti qui l'aurait accusé près des Dominicains d'avoir prêché à Lokeren et d'avoir dit, en voyant porter au baptême catholique un nourrisson : *Passez-moi cet enfant, je puis aussi bien le baptiser dans cet égout que là où vous le portez.* Propos abominables s'il en fut. Mais le bailli de Lokeren disculpait complètement le prédit Thierry d'accusations qu'il jugeait calomnieuses, et disait que, si l'on n'avait pas d'autres délits à lui imputer, il se faisait fort de le faire relaxer avant quarante-huit heures. Pourtant, le conciliabule, où les gueux avaient conspiré contre le Roi, s'était tenu en sa maison de campagne à Wondelgem; mais on répondait à cela qu'il était absent de la ville lors de cet événement. D'aucuns conjectu-

raient toutefois qu'il était au courant du fait. On saisit chez lui force papiers et correspondances. C'était un marchand riche et considéré, habitant place du Lion d'or, à l'enseigne de la *Cloche*.

D'inquiétantes nouvelles circulaient à mots couverts depuis quatre ou cinq jours. On répétait que des troupes nombreuses descendaient sur les Pays-Bas par le Rhin, ce dont les bonnes gens s'émurent fort, craignant de voir la guerre envahir le pays entier. On était aussi dans l'appréhension d'un mouvement que ceux du parti de Condé pourraient, du côté de la France, tenter à notre détriment.

Des nouvelles plus rassurantes nous étaient parvenues depuis. Elles n'étaient pas, à dire vrai, sans laisser quelque matière à regret, car on nous affirmait que les troupes dont l'approche était signalée étaient des forces armées, venues d'Italie et d'ailleurs. Le Roi les envoyait, par le même chemin qu'avait suivi le duc d'Albe, pour aider à sauvegarder ces Pays-Bas. Une petite armée d'Espagnols nous arriverait bientôt par la mer. Certes de telles nouvelles nous apportaient plus de réconfort que celles dont on nous avait effrayés d'abord; mais on demeurait inquiet en se remémorant ce que l'on avait eu à souffrir déjà de la part des soldats du corps d'occupation. Il était bien à craindre que ce renfort de troupes n'amenât, pour nous, un surcroît de vexations. Certains officiers du bailliage disaient avoir expédié des messagers aux Ardennes, au pays de Clèves, en France et à Liége, pour voir s'il s'avançait un corps d'armée dans l'une ou l'autre de ces directions; mais ces éclaireurs déclarèrent n'avoir vu nulle part de troupes, sauf au pays de Clèves, où se trouvait un petit corps de soldats que l'on jugeait de notre parti.



Maçon, d'après J. Amman.

Un crime abominable fut commis à Gand, le samedi 8 mai, en la maison de Liévin Serjant, maçon, habitant rue de la Vallée non loin de la cour de Ravestein. Un soldat espagnol était logé chez ce maçon, et avait pour concubine une Flamande, du quartier de Saint-Pierre, dont le père, certain Jacques, vieux petit savetier, parcourait les rues en criant : *ghuelap* (1)! Toutefois, d'après d'autres, elle serait fille de maître Jacques Schoenlap, qui avait été condamné à la fustigation et au bannissement pour certaines pratiques de sorcellerie. C'était en tout cas une fille de petite taille, jeune, bien en chair et portant coquettement toilette.

(1) *Ghuelap* (Goe, goede : bon), pour *Schoenlap*, cri traditionnel des rapetasseurs de chaussures ambulants.

Ayant remarqué que son hôte était en voyage pour quelqu'affaire ou quelque travail, et sachant qu'il y avait céans quelqu'argent, gagné péniblement sans doute, son amant étrangla le soir la femme du logis à l'aide d'une corde tordue avec un bâton. Or, loin de lui avoir jamais fait aucun mal, son hôtesse l'avait accablé de bienfaits et de prévenances, comme de lui prêter jusqu'à quatre-vingts réaux, dégageant ses vêtements du Lombard, raccommodant ses chemises et ses habits. Non content de ce forfait, ou craignant peut-être d'être pris, il ordonna à sa maîtresse de le débarrasser d'une fillette de douze à treize ans, habitant la maison. Cette pauvre enfant fut étranglée, ou plutôt elle eut la gorge écrasée par la concubine de l'assassin. On put voir de quelle violence celle-ci avait usé, en constatant que ses ongles avaient traversé les lèvres de sa victime, tant elle lui avait comprimé la bouche. Le bandit força ensuite les buffets, garde-robes ou coffres où il supposait que se trouve celé l'argent. Ayant tout pillé et volé, il s'était ensuite éloigné avec sa concubine. Or, la maison demeurant close, les voisins ne savaient comment se l'expliquer et s'en inquiétèrent. Toutefois la maison demeura fermée deux jours, jusqu'à ce que survint un des fils du savetier, habitant ailleurs; celui-ci força la porte, et, s'étant introduit, lui et les voisins purent constater l'horrible événement qui s'était déroulé céans. Jugez avec quels sentiments d'effroi et d'horreur! La nouvelle de ce crime fut immédiatement portée sur tous les points de la ville. Le 10 mai, l'on arrêta de grand matin l'assassin et sa complice, et tous deux furent écroués au château des Comtes. Quand il pénétra dans cette prison et put voir que les prisonniers calvinistes s'entendaient entre eux et jouaient librement, il s'étonna d'être mené par le prévôt en une étroite cellule et dit : *Voudriez-vous me traiter plus mal que ces Luthériens?* A quoi le prévôt repartit : *Comment scélérat! n'es-tu pas dix fois plus criminel!* et, l'empoignant par le cou, il le jeta dans un cachot, ajoutant : *Ce n'est pas toi seul, mais toute la nation espagnole que tu as déshonorée et couverte de honte; mais tu seras payé d'après tes mérites.* Peu s'en fallut qu'il le rouât de coups.

Or les prisons du Château renfermaient un autre Espagnol, jeune compagnon d'un tout autre naturel, et avec lequel, par suite d'un cas fortuit, je m'étais trouvé à table un jour. Les autres captifs témoignaient des bons sentiments dont il faisait preuve à l'égard des Flamands : il convenait volontiers que ceux-ci sont de bien plus honnêtes gens que les Espagnols. Il déplorait que l'on jetât dans les fers tant de gens qui semblaient plutôt rechercher le royaume de Dieu que suivre quelque damnable penchant, et disait que, dès lors, il convenait les traiter avec bienveillance et commisération. De telles paroles l'avaient fait prendre en affection par les détenus flamands.

En revanche, il y avait là un vieil Espagnol, endurci au crime, qui souhaitait voir tous les Flamands au gibet. Il était si pervers que, comme l'on amenait un serviteur de messire de Reesseghem, natif d'Hazebroeck, emprisonné parce qu'il n'avait pas accompli les peines prononcées contre lui du chef d'homicide, ce maudit Espagnol, voyant le prisonnier vêtu d'un habit



Ancienne église Sainte-Pharailde a Gand.
Fac-similé d'un dessin d'A. van Wynendale, XVIe siècle.

jaune livrée de son maître, s'écria : *Tiens, voilà bien un des gens de Condé, pendez-le, pendez-le, c'est un traître.* Comme une bête déraisonnable, il voulait juger un homme d'après la couleur de son habit.

Un jeune homme du nom de Van de Quickelberghe, très habile graveur d'armoiries et qui excellait à en rendre les émaux comme à graver subtilement en d'autres genres, eut un fort désagréable déjeuner, le 12 mai, à cinq heures du matin. Il ne faut pas confondre ce Van de Quickelberghe qui habitait Saint-Pierre, avec Luc Van Quickelberghe qui logeait en la même maison que Pierre Van Beque, et qui était d'une habileté plus consommée encore en ce genre de ciselure. Le malfaiteur dont je m'occupe ici était bâtard, et avait expié déjà, par une longue détention au Châtelet, la part considérable prise par lui aux méfaits des gueux et des iconoclastes. Un nommé Jacques De Vroe, compagnon maçon, devait, lui aussi, payer de la vie de pareils méchefs. A l'heure prédite ils furent extraits du Châtelet et conduits hors la porte de la Cellule Saint-Pierre, où, près du lieu dit *le Trépied*, on trancha la tête à l'un et on pendit l'autre. Tous deux eussent péri également par la hart, mais Van Quickelberghe s'était converti et avait fait retour à l'antique religion romaine, ce qui lui valut d'être, après sa mort, ramené en ville et de recevoir une sépulture honorable, tandis que l'autre supplicié demeura la proie des corbeaux et des oiseaux de proie.

CHAPITRE XIV.

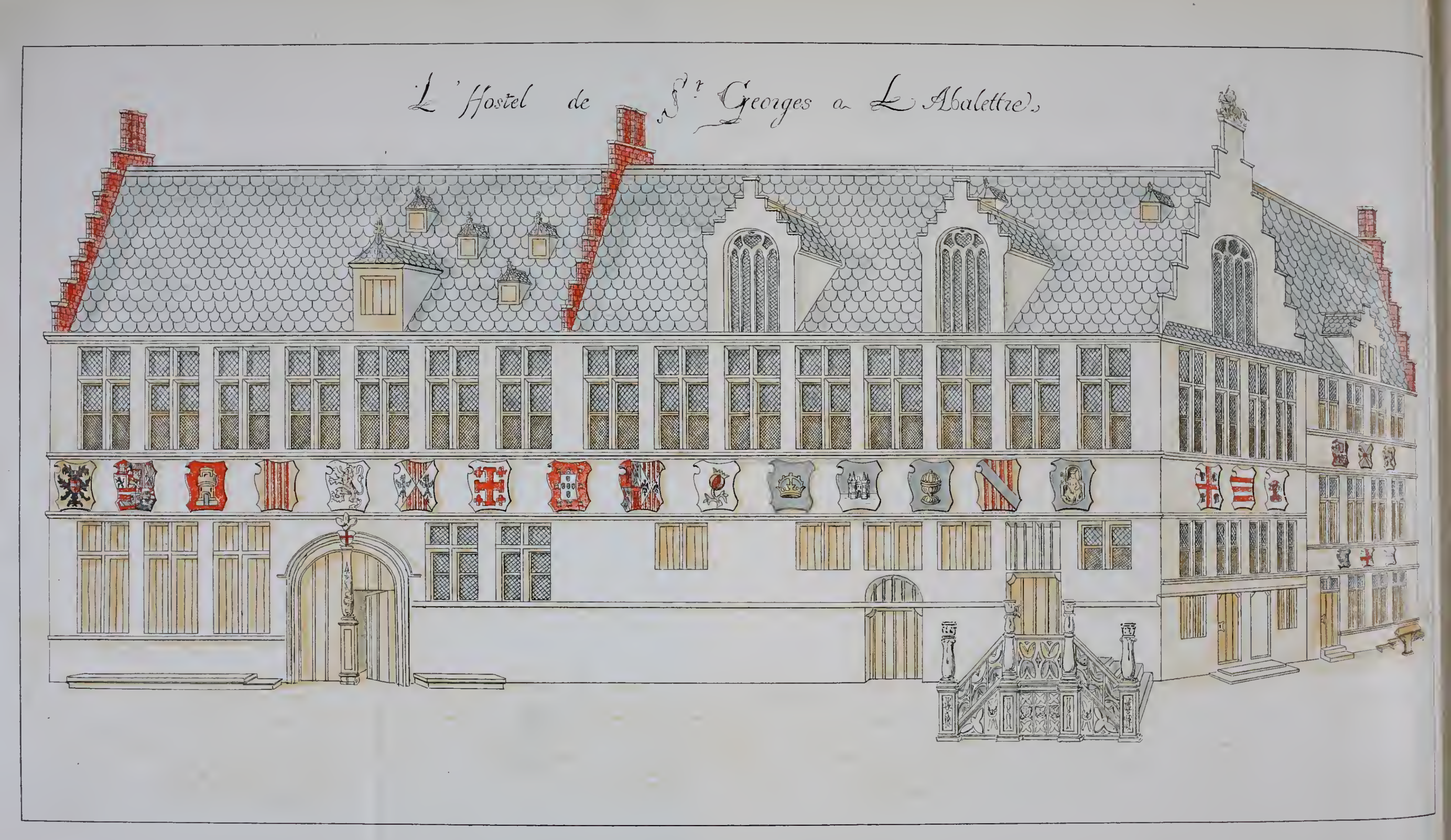
Rigoureuse exécution d'un assassin espagnol et de sa complice; leur endurcissement et leur audace. Obstination de ce scélérat jusqu'au dernier soupir.

Le roi des Ribauds (1) fit, le jeudi 13 mai, préparer dès huit heures, comme il me déclara, un chaudron et des charbons de bois, une tenaille de forme étrange et d'autres instruments. L'Espagnol qui avait assassiné la femme dont il a été question plus haut, et la fille sa complice devaient ce jour-là subir leur peine. Une potence neuve avait été dressée en face de la maison où le crime avait été commis; cette potence était fort basse et n'était qu'une demi-potence. Vers dix heures, on amena de la maison des échevins à la place Sainte-Pharaïlde un chariot sur lequel on avait dressé un échafaud, et posé deux blocs de bois ou banquettes de dimensions inégales. Au plus grand

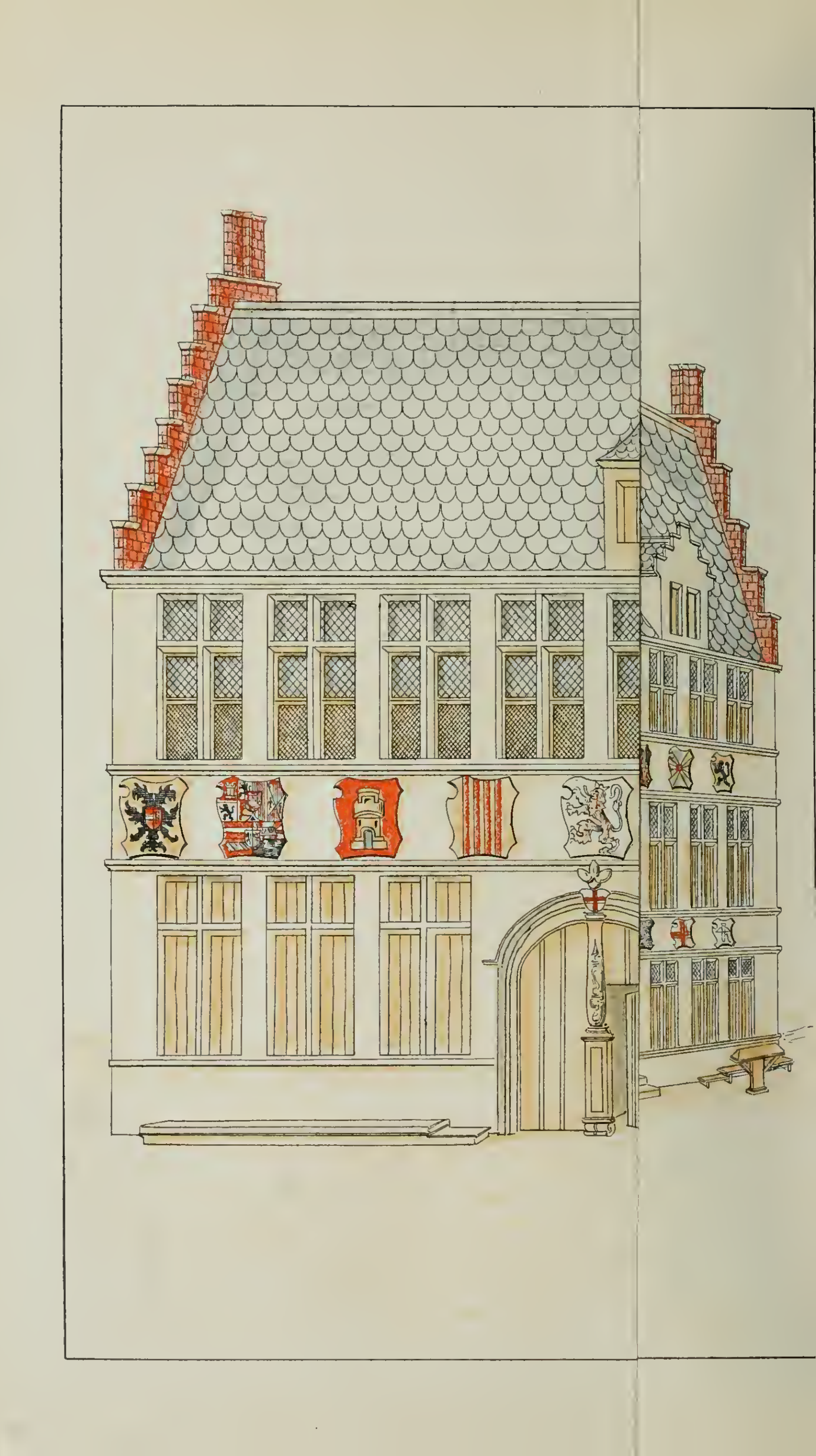
(1) *Den coninc der moorknechten*, un des plus anciens offices gantois. Les fonctions du roi des Ribauds gantois, en même temps judiciaires, militaires et administratives, coïncident assez bien, sauf en ce qui concerne le caractère militaire, aux multiples attributions des commissaires de police de nos municipalités modernes.

des deux était fixé un fer nouvellement forgé, montant droit, puis replié du haut comme le dossier d'un fauteuil. A chaque montant on apercevait un trou pratiqué dans le fer; deux tenons forgés étaient fixés aux côtés de la partie inférieure du plus grand des deux sièges; l'autre avait également des tenons de fer. On pouvait voir encore sur le chariot le chaudron dont j'ai parlé plus haut, grand comme un chaudron de lavandière, et où plongeait, dans un brasier de braises fumantes, une tenaille à deux mâchoires, ressemblant assez à un moule à oublies. Dans un panier se trouvaient prêts un soufflet et d'autres outils encore. Sur l'échafaud surmontant le chariot, on voyait un ciseau de menuisier et un maillet de bois. Six à huit mousquetaires espagnols, à cheval, entouraient la charrette; la garde du Château des Comtes se trouvait là également, commandée par le petit prévôt espagnol, un malin compère, parlant à merveille le flamand; il était aussi à cheval. Le chariot fut, bientôt après, dirigé vers le pont de la Décollation; mais il ne fallait que le tourner pour le ramener d'où il était venu. Une demi-heure environ s'écoula; puis, je vis le prédit patient amené du Château par les Espagnols. C'était un homme maigre, de mauvaise mine, le torse nu jusqu'à la ceinture. Son dos portait la trace des coups de verge, son front la trace de la torture qu'il avait, dit-on, subie à trois reprises, reprenant ses dénégations chaque fois qu'on suspendait les tortures qui lui avaient à trois reprises arraché des aveux. L'homme était de bonne stature et portait deux chausses troussées ornées de crevés, comme c'était alors la mode pour les soldats. Il avait peu de barbe et semblait âgé de quarante-quatre ans environ. La fille fut amenée ensuite; elle n'avait guère que vingt ans, courte mais assez jolie et montrant les bras nus. Deux carmes déchaussés les suivaient, espérant leur donner quelque réconfort. Les patients avaient tous deux les mains liées. Le bourreau fit, à l'aide d'une échelle, monter l'homme sur la charrette, l'assit sur la plus grande des deux sellettes, lui adaptant le dos dans le prédit dossier de fer qui s'appliquait à peu près aux épaules, faisant passer autour de la poitrine une corde mince fixée aux œillères du dossier; le bourreau ligotta le corps de rechef à la branche droite du fer courbe; puis il attacha, de chaque côté, les jambes aux tenons de fer. Un crucifix, orné de rinceaux et de peintures, fut mis aux mains du patient qui parfois l'embrassait. Toutefois il disait en espagnol qu'il voulait perdre sa part de Paradis s'il avait eu quelque part au crime dont on l'accusait. Il aurait dit, en outre, avant de sortir du Château, qu'il livrait son âme au diable au cas où il ne fût complètement innocent. Sa complice n'avait pas hésité à lui donner un formel démenti en ces termes : *Vous avez étranglé la femme, et, comme l'enfant pleurait d'effroi, vous m'avez ordonné de la saisir et de l'étrangler, afin que votre crime ne fût pas découvert. Vous m'avez menacé de me poignarder si je ne vous obéissais pas, et, quand vous avez eu fini de la femme, vous m'avez aidé à expédier la fillette.*

Le bourreau maintenant couvrit les yeux du criminel d'un mouchoir noué en bandeau. Sa complice fut ensuite conduite sur l'échafaud, et assise le dos contre celui de son compagnon. Ses bras furent attachés aux crampons de fer



La Cour de la Confrerie ou Gilde de Saint-Georges a Gand au milieu du XVIe siecle,
d'après un dessin conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand.



fixés à la sellette, et le torse lié au dossier de fer. Il semblait, à voir l'attitude de cette fille, que les préparatifs auxquels elle assistait ne la concernassent en rien. Elle paraissait aussi enjouée et intrépide que si c'étaient ses noces qui se préparaient. Elle aidait le bourreau à régler les choses et dit : *Laissez les Frères monter sur le chariot,* ajoutant telles autres paroles qu'elle eût pu prononcer en partant pour quelque partie de plaisir. Sa jeunesse émut beaucoup de gens; mais la pitié se trouvait bien diminuée par la vue de tant d'endurcissement et de force de caractère. Certes, on eût admiré chez elle cette noblesse d'un vaillant cœur, si elle n'avait expié un crime révoltant; mais, en la voyant, vous eussiez dit une autre Epicharis (1), une nouvelle Hélène, prête à subir sans faiblesse les plus affreux tourments. Le courage de l'homme aussi semblait surexcité et prêt à tout, et, de même que sa compagne, il acceptait sa situation, comme si elle ne devait pas beaucoup l'émouvoir.

S'étant mis en marche, le chariot et sa perverse cargaison passèrent près des deux gibets du marché. Comme il y a là un carrefour menant à la Lys et au pont du Comte, on fit halte, et le patient fut tenaillé pour la première fois à l'aide de tenailles rougies, au bras gauche au dessus du coude. Le coup de tenaille lui arracha un cri, puis il se tut. Le chariot prit par le pont du Comte, le marché aux Poissons, la rue longue de la Monnaie et le marché du Vendredi, où l'homme fut tenaillé pour la seconde fois au bras. On remonta le Sablon, et prit par la rue Haut-Port. Devant la maison scabinale, où avaient pris place dans la bretêque le sous-bailli et quelques échevins, le troisième coup de tenaille fut administré durement et longuement au patient, qui, cette fois, hurla. Les coups de tenailles qu'il avait déjà reçus apparaissaient, imprimés dans la chair, comme des plaques jaunes ou des emplâtres d'onguent, larges d'une palme. Les condamnés furent menés au marché aux Poissons et au marché aux Grains, où le supplicié fut tenaillé au bras pour la quatrième fois. Il fut tenaillé pour la cinquième reprise rue des Champs, près du couvent des Mineurs. On ne le tenailla pas davantage jusqu'à ce qu'il fût parvenu, en traversant la rue de la Vallée, devant la maison du crime, proche le couvent des Dominicains. Là, il se prit à injurier les officiers espagnols; mais on le fit descendre du chariot, et le bourreau lui fit sauter la main droite, posée sur un billot, d'un coup de son maillet asséné sur le ciseau de menuisier, supplice dont le patient ne parut guère faire état. L'exécuteur des hautes œuvres avait préalablement fixé à la potence ses harts et cordes, lié son échelle, etc. La fille assistait impassible à ce spectacle, éclaboussée par le sang qui s'échappait en abondance du bras et aussi du poignet de l'assassin. Un flot noir inondait les retroussis des chausses jaunes de ce misérable qui fut pendu sans avoir manifesté aucun sentiment de repentir. Jusqu'au dernier moment, au contraire, il protesta de son innocence, suppliant Notre Dame de Lorette de faire par un miracle éclater son innocence; mais il n'advint rien de pareil, car les saints n'interviennent pas

(1) Affranchie grecque qui se mit à la tête d'un complot contre Néron, et fut soumise à d'affreuses tortures.

IVSTICIA

SCOPVS LEGIS EST AVT VT EV̄ QVĒ PVNIT EMENDET, AVT POENA
EIVS CAETEROS MELIORES REDDET AVT SVBLATIS MALIS CAETERI SECVRIORES VIVAT̄.

La Justice, d'après P. Breughel.

en faveur de l'imposture. Il avait refusé de se confesser ou de se réconcilier avec Dieu, et mourut endurci et orgueilleux, injuriant la justice en des termes horribles à ouïr.

La jeune femme se trouva, pendant le supplice de son amant, aussi près de lui que possible, et put suivre tous les détails de son exécution, la potence étant fort basse et le chariot ayant été arrêté au dessous. Elle le contempla couvert de sang et de brûlures, comme s'il eût subi le sort de Callisthène (1), mais parut fort peu s'en émouvoir. Le bourreau, maintenant, de ses tenailles rouges, lui pinça les bras à trois reprises; elle fit à peine entendre une plainte. Elle demanda au bourreau de lui ôter le bandeau dont il lui avait recouvert les yeux afin de voir une dernière fois le monde. Elle supplia les Flamands qui l'écoutaient de ne jamais commettre des crimes qui les amenassent à telle fin; puis, s'adressant tranquillement en espagnol au prévôt et aux officiers espagnols, elle leur dit : *adieu! adieu! mes seigneurs!* mais on ne daigna pas lui répondre, car les assistants étaient passablement irrités des injures de l'assassin supplicié. Elle fut de la sorte pendue côte à côte avec lui. Quand elle eut cessé de donner signe de vie, le bourreau lui couvrit le visage d'un mouchoir; il entoura aussi d'un linge le moignon saignant de l'assassin. Tout le monde s'en fut ensuite, et tout fut terminé à onze heures et demie. On laissa, pour les montrer, les cadavres pendus au gibet, et c'était un fort laid spectacle, parce qu'ils pendaient si bas.

CHAPITRE XV.

Ce que l'on racontait du prédit supplicié; méfaits commis par lui dès sa jeunesse. Façon dont son crime avait été exécuté et conçu. Détails concernant la fille complice de ce scélérat.

La foule se retira en diverses directions, s'entretenant de ces deux suppliciés. On sut des Espagnols que l'assassin était natif de Valence en Espagne, et s'était révélé, dès son bas âge, un véritable vaurien. Étant un jeune garçon encore, il avait fait peur à son père en s'affublant d'un masque satanique et en crachant du feu, si bien qu'il se fit délivrer une somme d'argent; mais, lorsque la fourberie eût été découverte, le père fit mettre aux galères ce mauvais garnement. Plus tard, libéré, il s'enrôla dans les bandes espagnoles, qui, pour lors, tenaient garnison à Naples; mais le démon de

(1) Neveu d'Aristote et historien d'Alexandre, qui le fit mettre à mort parce qu'il avait refusé de reconnaître sa divinité.

l'argent qui le possédait lui fit commettre un premier assassinat et le fit arrêter de ce chef. Comme on le menait hors la ville, pour qu'il désignât l'endroit où il avait enfoui l'argent produit de son crime, il réussit à s'évader en commettant un nouvel homicide. Repris dans la suite, il fut ramené aux galères, où il demeura longtemps, sans en être nullement amendé, car il commit l'horrible crime que j'ai rapporté, tuant une brave et honnête femme, comme tous en



Soldat et ribaudes, d'après J. Amman.

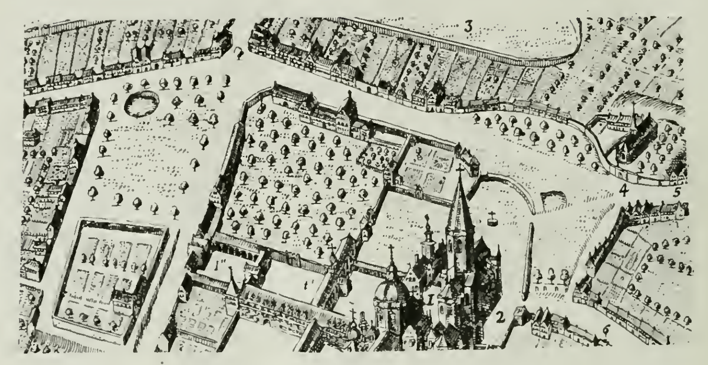
témoignaient, et charitable pour les pauvres. Il n'avait pas davantage épargné une pauvre enfant que sa première victime avait, en l'absence de son mari, fait venir pour lui tenir compagnie. C'était la fille de sa plus proche voisine (habitant la maison à escalier qui fait le coin et où l'on tient commerce de mercerie). Or, la nuit du crime, l'assassin était de garde, comme si Dieu, ainsi qu'il entrave souvent les œuvres des méchants afin de les empêcher de courir à leur perte et damnation, avait voulu mettre obstacle à l'exécution de ses

desseins pervers. Mais hanté, comme Judas, du démon du crime, il abandonna sa garde et, rentré au logis, commit son affreux homicide. L'amour de l'argent, qui égare tous les hommes, avait armé son bras. Et pourtant il avait l'habitude de gaspiller toutes ses ressources au jeu; parfois, celui-ci lui était favorable, comme si Dieu avait cherché à assouvir son avarice. Le coup fait, la concubine de cet homme passa la nuit dans la maison; le lendemain matin, elle se montra sur le pas de la porte et, comme on lui demandait des nouvelles de l'enfant, elle répondit qu'elle dormait encore. Elle était hélas! endormie du sommeil éternel! Les deux criminels fermèrent ensuite la maison et s'en allèrent, munis de leur butin, à trois lieues de la ville avec la ferme intention de s'éloigner davantage; mais Dieu, qui ne permet pas que des criminels endurcis puissent persévérer infiniment dans le crime, inspira à ce scélérat l'idée de revenir. Il voulait conserver sa solde comme un loyal soldat, et, afin de bien dissimuler son crime, il pensait qu'il lui suffirait de s'introduire à la nuit dans la maison qu'il avait ensanglantée par son crime, et d'y mettre le feu, afin que, les corps de ses victimes étant consumés, on attribuât l'incendie à une négligence commise par elles. Dieu ne lui permit pas d'exécuter son plan; avant d'avoir mis la main à ce nouveau crime, il fut arrêté avec sa concubine et complice. S'ils avaient pu incendier la maison du crime, il en fût résulté de grands malheurs, la ville étant pleine d'étrangers plus disposés à piller et à dérober qu'à porter secours. L'assassin demanda avec hauteur à ceux qui l'avaient pris, ce que l'on avait à reprocher à un aussi honnête soldat, et ajouta que, quoiqu'il n'eût aucune part à ce qu'on lui reprochait, il n'y eût pas eu grand mal à avoir tué ces deux créatures, puisque tous ceux de Gand étaient Luthériens. Ces propos et d'autres semblables le firent condamner par les officiers espagnols, et traiter en scélérat dangereux.

Comme il s'était refusé obstinément à ratifier après la torture des aveux que la question seule avait pu lui arracher, d'aucuns disent qu'il eût pu avoir la vie sauve, puisque la coutume d'Espagne est que nul ne soit exécuté s'il ne reconnaît son crime libre de liens. Il fut toutefois condamné à mort, et les juges ne surent trop à quel châtiment s'arrêter qui fût digne du crime, parce que, dès son bas âge, l'accusé avait été noté pour ses mauvaises mœurs, et ne hantait presque jamais les églises, contrairement aux coutumes d'Espagne, où l'on est fort pieux. Il avait été, la veille même, à cheval hors la porte de Bruxelles pour désigner l'endroit où son butin avait été celé par lui; mais on fit buisson creux : il ne voulut rien dire. Il refusa de se confesser avant de mourir, comme aussi d'avouer son crime; c'est pourquoi nul prêtre espagnol ne voulut lui prêter assistance. Tout ce qu'il fit, c'est de baiser parfois une croix de bois, mais sans invoquer Dieu, ni faire semblant de le connaître. Ainsi fit également la fille, qui cependant, après sa mort, reçut la sépulture en un couvent. Dieu ait pitié de leurs âmes. Elles semblent bien avoir été des vases de la colère céleste : terrible spectacle pour ceux qui craignent Dieu!

Cette fille était bien, disait-on, la fille de maître Jacques le sorcier. Elle

était née à Bruxelles et y avait vécu de débauche. Elle était venue ensuite s'établir à Gand, à Saint-Pierre, à la bifurcation (1), en un petit bourdeau près



Le Quartier de Saint-Pierre, a Gand, d'après H. Hondius.

1. *L'abbaye Saint-Pierre au Mont-Blandin.* — 2. *L'église paroissiale du quartier Saint-Pierre.* — 3. *L'Eeckhout (la Chênaie).* — 4. *La chapelle Saint-Quentin.* — 5. *Rue des femmes Saint-Pierre.* — 6. *Rue neuve Saint-Pierre.*

de la Lys, où elle s'était livrée à qui avait voulu, trop belle de corps pour une si orde existence. Quant à son intrépidité, force était à tous de s'en étonner. Les autres prisonniers versèrent des larmes lorsqu'elle partit pour marcher au supplice. A cette vue elle s'émut, et quelques larmes lui échappèrent aussi; mais bientôt elle prit le dessus. Elle semblait avoir non un cœur de femme, mais un cœur d'acier trempé, se retournant chaque fois que le bourreau, de ses tenailles rouges, fouaillait son complice, regardant, sans faire paraître nulle émotion, les gens qui se pressaient aux fenêtres. Elle ne s'émut pas davantage lorsque la main de son acolyte fut tranchée, ni lorsqu'à côté d'elle, on l'étrangla défiguré, couvert de brûlures et de sang. Impassible, elle assista à un mouvement qui s'éleva dans la foule, à l'occasion d'un vol commis par un coupeur de bourses, au préjudice d'un spectateur, pendant l'exécution du premier patient. La foule se précipita en courant vers les ruelles adjacentes, et une forte rumeur s'éleva près du couvent des Dominicains. Peu lui importait le sang qui coulait et l'éclaboussait; elle ne sourcilla pas lorsqu'elle-même fut trois fois tenaillée, ni lorsque le bourreau se mit en devoir de l'étrangler. On pouvait, d'après son langage, supposer qu'elle avait habité longtemps le Brabant. En quel lieu est-elle allée habiter pour toujours? C'est le secret de Dieu.

On prétendait qu'un autre Espagnol avait participé à cet odieux attentat. Il s'était, avec l'argent volé, enfui au Sas (2). Le bailli du nouveau canal,

(1) *Ontrent 't Spriete.* Carrefour qu'occupait naguère une pompe banale, et où jadis se dressait le pilori des abbés de Saint-Pierre, à l'intersection des rues actuellement nommées rues basse des Champs, du Pain perdu, de Courtrai et Joseph Plateau.

(2) Sas de Gand, petite localité, hollandaise aujourd'hui, au-dessus de Selzaete, sur le canal de Terneuzen.

François Paesscharis, un des quatre capitaines commissionnés par la ville contre les gueux, demanda au fugitif d'exhiber son passeport; mais le coquin prit de très haut la chose : il déclara au bailli qu'il n'était pas son justiciable et avait une mission à remplir; de la sorte, il passa en Zélande.

CHAPITRE XVI.

Arrestation du Bailli de Meirelbeke à Alost. Huit Audenardais sont amenés captifs à Gand; accusations portées contre eux. Nouvelles volantes. Maître Silvestre Moenens à Gand. Propos scandaleux des Espagnols, et autres choses.

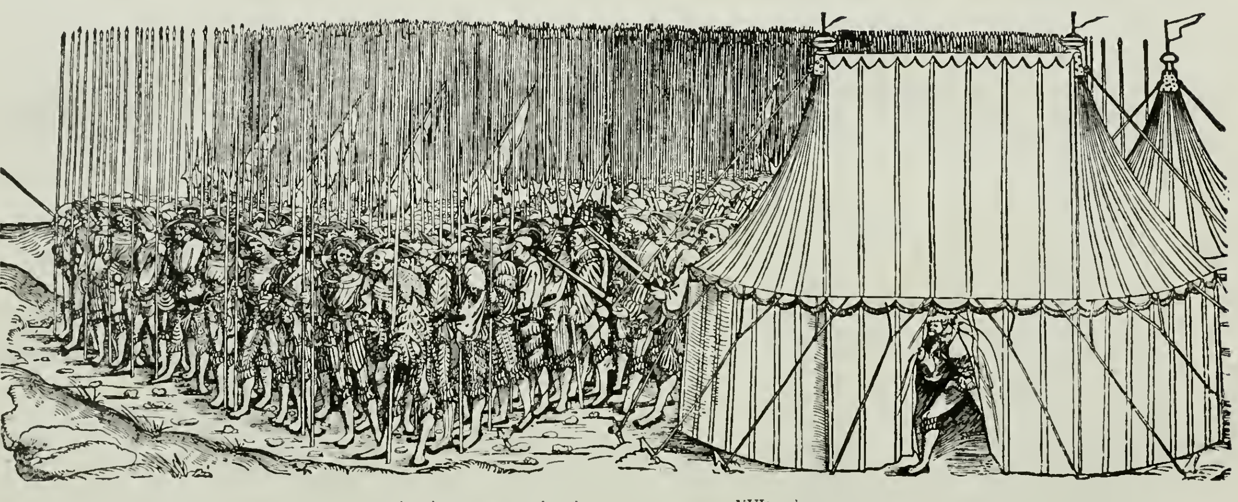
Maître Damman, bailli de Meirelbeke, était toujours prisonnier à Alost, où il avait été écroué depuis plus d'une demi-année. Entre autres propos gueux, séant fort mal à un officier, il était accusé d'avoir dit, en voyant des malades couchés sur la fierte de quelque saint : *J'ai chez moi une vache qui vient de vêler : je veux bien la leur prêter pour qu'ils se couchent dessus; elle peut aisément leur rendre autant service que cette fierte.*

Huit Audenardais furent sur ces entrefaites amenés à Gand, que le Souverain de Saint-Pierre, avec ses officiers et ses hommes, au nombre de dix-sept seulement, avaient osé attaquer en un lieu peu sûr, savoir la grande forêt de Coecamer (1), s'étendant jusqu'au Hainaut. Ils avaient pris du cœur avant l'expédition en buvant de larges rasades. Les prisonniers étaient accusés d'avoir saccagé les églises, y détruisant tout ce qui s'offrait à eux. Ils avaient jeté du haut d'un jubé le Christ qui ornait un crucifix. Croix et image étaient demeurés pendus scandaleusement à une tringle de fer, et ces misérables les balançaient disant : *Il faut que vous soyez pendus de rechef.*

Le 18 mai 1568, on apprit à Gand qu'à près d'un mille de Cologne, une forte armée se trouvait concentrée. Elle couvrait une étendue de pays de plusieurs milles, et c'était, disait-on, l'armée de nos ennemis, les bannis, les seigneurs et princes en exil.

Cinq enseignes tenaient campagne au pays de Namur; c'étaient des troupes bien équipées et montées, et les soldats de ce pays sont vaillants. Ceux-ci étaient de notre parti, car ceux du Namurois sont fervents catholiques; mais le peuple de là-bas était mécontent, et murmurait de voir en captivité tant et de si nobles princes et seigneurs, dépouillés en outre de tous leurs biens.

(1) Près de Schoorisse.



Armée au camp, d'après une gravure du XVIe siècle.

Vers Courtrai, on inscrivait des soldats et aussi dans les environs de Gand. Les échevins avaient réuni également à Gand quantité de voituriers; des travaux leur avaient été commandés par adjudication au dernier feu, et les adjudicataires se devaient tenir prêts à se porter sur tel point qui leur serait désigné.

Le chirurgien de la ville, maître Silvestre Moenens, se tenait caché maintenant, quoiqu'il eût fourni caution et eût, outre toute sa fortune personnelle, constitué sa caution son fils maître Liévin Moenens, procureur près la Keure.



Armoiries de L. Moenens, *d'après l'Armorial manuscrit de* L. vander Schelden.

On reprochait à Moenens de s'être trouvé au conciliabule tenu en la maison de campagne de Thierry Jooris à Wondelgem, où certain prêcheur calviniste avait proposé de réunir soixante-douze mille florins afin de solder quatre mille chevau-légers qui prêtassent à la foi et hérésie nouvelle la protection de leur bras. A cette proposition, Moenens aurait répondu : *Tout ce que vous faites est fort mal*, et se serait retiré; mais il était en défaut pour n'avoir pas, comme il convient à un bon citoyen, dénoncé ce conciliabule criminel au Magistrat. Un placard émané du Roi, notre redouté seigneur, énumérait aussi ses délits; il y était dit, partiellement en français, qu'il avait réuni certaine somme, énumérée dans ce document, pour contribuer à la construction de l'église gueuse, et que, sans désemparer, il avait suivi les prêches des hérétiques. La partie inférieure du placard rédigée en flamand, sommait l'inculpé de comparoir devant le duc d'Albe, à Bruxelles, ou en tel lieu où il se trouverait, endéans les trois semaines, soit avant le 8 juin 1568, sous peine de confiscation de ses biens et de bannissement perpétuel.

Deux ou trois gentilshommes d'Ypres, parmi lesquels un Uutenhove, noble, riche et considéré, s'étaient enfuis, pour s'être compromis dans l'équipée des seigneurs calvinistes.

Vers le même temps, on arrêta deux officiers de marque de la maison du comte d'Egmont. Les gueux sont très découragés par la capture faite d'un des leurs, le sire de Villers, tombé lors de la dernière bataille aux mains de nos soldats et livré au duc d'Albe.

François Hueriblock n'avait pas jusqu'ici été exécuté à Bruxelles, non plus que le chaussetier de la place Sainte-Pharaïlde, le nommé.... (1), auquel cependant, on reprochait d'avoir pris une partie des ossements de Sainte-

(1) Nom resté en blanc dans le manuscrit de Vaernewyck.

Pharaïlde dans la fierte conservée en l'église Sainte-Pharaïlde, et de les avoir jetés au vent.

Des Espagnols logés chez Philippe Van den Bossche, près de la maison des Tisserands, avaient avoué qu'ils avaient assassiné une femme et une fillette pour les voler; mais il ne s'agit pas du crime dont j'ai eu récemment à m'occuper, mais d'un autre. Il m'est revenu que la petite fille assassinée à Gand avait supplié l'assassin et sa complice de lui faire grâce, disant : *Si vous craignez que je vous dénonce, coupez-moi la langue, mais laissez-moi vivre.* Mais cela même ne lui fut point accordé.



Armoiries de J. vanden Bossche, *d'après l'Armorial manuscrit de* L. vander Schelden.

D'autres Espagnols, voyant rue Haut-Port un enfant frais et joufflu, auraient dit : *Quel meilleur plat pourrait-on rêver que celui ci?* s'exprimant comme vrais cannibales et anthropophages.

Un autre avait emprunté force argent à son hôte, et, n'en pouvant plus rien tirer, l'avait roué de coups. Le capitaine de ce vaurien, ayant su la chose, l'empoigna par la barbe, et, comme il s'était enfui, fit lancer son signalement pour le faire arrêter.

Nul officier espagnol n'avait aussi bon renom que le commandant du Château Neuf, le capitaine Salinas, qui menaçait ses hommes du gibet, pour le cas où, chargés de requérir des meubles au quartier Saint-Pierre, ils se fussent permis de rien prendre sans désignation expresse. Il recommandait aussi aux gens de la ville de lui dénoncer tout méfait que ses hommes commettraient, promettant de les punir exemplairement. Mais beaucoup de gens craignaient des retours de matines, avalaient coups et affronts, vu qu'il apparaissait bien que les plaintes donnaient maigre profit.

Certains Gantois se félicitaient de la conduite et de la douceur des soldats. Ainsi allaient les choses, inégales par destin. Tel avait de la chance, et tel autre ne pouvait que lui porter envie. Quoiqu'il fût défendu aux soldats de changer de logement, ils faisaient eux-mêmes, lorsque l'envie leur en prenait, office de fourriers. Pour peu que l'on refusât de satisfaire à leurs caprices, ils quittaient le logis, y envoyant en leur lieu et place de pires garnements en nombre double, et qu'ils avaient soin d'exciter à telles exigences et méchancetés que leurs hôtes eussent encore à les regretter. Au *Ham* et ailleurs ils faisaient brouter l'herbe à leurs chevaux, au grand dam des propriétaires. Ceux-ci obtinrent une nouvelle interdiction à cet égard, de leurs capitaines.

CHAPITRE XVII.

Le duc d'Albe réclame de l'argent. Collace réunie à ce propos. Mesures proposées pour alléger les charges de la ville; résolution adoptée sur ce point.

Maître Josse Borluut, premier pensionnaire de la Keure, soumit, le vendredi 21 mai, aux échevins des Parchons, certaines lettres du duc d'Albe, écrites en français, Le duc, d'après leur teneur, réclamait du pays de Flandre trois cent quarante mille florins, en à compte des sommes qu'il jugerait utile d'exiger et qu'il convenait lever en façon d'emprunt, pour subvenir aux frais des garnisons et gendarmes nécessaires à la sécurité de ces pays. Les sommes cette fois stipulées seraient déduites de la subvention. Maître Borluut invita les échevins des Parchons à se joindre le lendemain aux échevins de la Keure pour délibérer sur cet objet qui, simultanément, serait soumis à la collace des notables. Messires des Parchons (dont je faisais alors partie) (1), désireux d'échapper au payement de lourds intérêts, estimèrent que l'on ferait mieux de vendre de la rente que de recourir à l'emprunt. On dit toutefois que chacun eût à examiner la question jusqu'au lendemain, 22 mai, date à laquelle les échevins des deux bancs se réunirent pour discuter cette affaire et certaines autres.

La Collace fut convoquée le lundi 24 mai; les notables répondirent, en nombre assez considérable, à l'invitation des échevins de la Keure. Maître Borluut exposa qu'elle était à la volonté du Duc, et fit un long discours. Il demanda si l'on ne pourrait continuer à prélever l'impôt d'un sou par setier de tous vins pendant deux ans ou deux ans et demi, soumettant à l'impôt les ecclésiastiques, messires du conseil et tous ceux exemptés jusqu'ici de la taxe. Il restait à payer des sommes considérables, levées à Anvers, et dont les intérêts couraient toujours; ces emprunts avaient été nécessités par la levée de troupes à laquelle il avait fallu recourir lors des premiers troubles du fait de religion, troubles où le clergé surtout s'était trouvé en péril. Jusqu'ici, les intérêts de l'emprunt avaient absorbé le revenu de l'impôt susmentionné. La ville demeurait, par conséquent, grevée du principal de la dette et des intérêts à courir, mais on pouvait espérer couvrir ceux-ci à l'avenir par le produit de la taxe d'un sou, si celle-ci était prorogée par le magistrat. Après cet exposé, les notables furent invités à se retirer pour apporter ensuite leurs

(1) Marc van Vaernewyck était en 1568 sixième échevin des Parchons.

conclusions aux échevins suivant coutume. Les échevins des Parchons, qui



Réunion du Conseil, d'après J. Amman.

avaient siégé de concert avec les échevins de la Keure, se retirèrent en leur salle de délibération; les notables, de leur côté, se réunirent en leur retrait. Après des délibérations qui se prolongèrent jusqu'à onze heures, un des secrétaires de la Keure pria les Parchons de se rendre derechef en séance plénière, ce qui fut fait. Les notables survinrent bientôt après. La majorité fut d'avis, touchant le point principal, qu'il fallait accorder au Duc l'objet de sa demande, mais qu'il fallait s'efforcer d'obtenir l'emprunt au plus bas taux possible, et ne payer d'intérêts qu'à partir d'une date à déterminer. Touchant le second point, soit la proposition de majorer l'accise sur le vin, sans admettre aucune exemption de taxe à l'avenir, l'assemblée désirait que Messires du Conseil et de l'ordre ecclésiastique fussent sondés, à cet égard, et que l'on agît sur leur esprit par toute voie de persuasion. Si ce moyen échouait, on aurait à remontrer à la Cour la situation épineuse où se trouvait la ville, sollicitant parmi les moyens d'y remédier l'extension aux finances du pays entier des charges

résultant de l'entretien des garnisons espagnoles. Maître Josse Borluut répondit à ces conclusions que les échevins n'avaient point perdu de vue cette affaire, qu'ils avaient à l'unanimité sollicité les mesures préconisées aujourd'hui, et demeuraient même en instance, maintenant, à Bruxelles, une députation dont ils espéraient quelque réconfort. Les Brabançons, et d'autres encore, étaient unanimes, de leur côté, à réclamer que l'entretien des troupes étrangères fût mis à charge de tout le pays. Le Duc avait assez fait entendre que la mesure serait appliquée d'une façon impartiale en faveur de tous ceux qui la sollicitaient. Messires ayant reçu les remercîments du magistrat, chacun se retira chez soi.

CHAPITRE XVIII.

Le duc d'Albe expédie en Frise plusieurs enseignes de troupes: elles attaquent les ennemis et sont battues. Le comte d'Arenberg demeure parmi les morts.

Il est avéré que le duc d'Albe a expédié en Frise plusieurs enseignes de troupes espagnoles, allemandes et wallonnes. Dix enseignes de troupes espagnoles s'embarquèrent à Amsterdam pour atterrir à Harlingen, petite ville de Frise protégée par une forteresse, et qui appartient au Roi notre maître. Cinq autres enseignes partirent par Utrecht, Campen, Zwolle et Deventer, et, arrivées près d'une petite ville de Gueldre, nommée Thielt (1), qu'on refusa de leur ouvrir, ils ravagèrent les environs de la place. Vingt-cinq enseignes de troupes wallonnes et allemandes occupaient ces régions, et se concentraient vers Groningue en Frise, où l'on disait que les Luthériens (c'est le nom que les Espagnols donnent aux hérétiques) se tenaient assemblés. Les troupes du Roi étaient en cette expédition commandées par le sire d'Arenberg, vertueux et sage capitaine, qui, en signe d'hommage à notre Roi et au roi de France, avait longtemps guerroyé contre le prince de Condé et ses huguenots. Le comte de Meghem partageait le commandement avec le sire d'Arenberg; il conduisait l'arrière-garde, mais n'avait pas, jusqu'ici, opéré sa jonction avec le corps



Armoiries du comte d'Arenberg.

(1) *Sic* pour *Tiel*, petite ville de la Gueldre, sur le bras du Rhin, dit Waal.



Bataille d'Heyligerlée et mort du comte d'Arenberg, d'après Fr. Hogenberg.

principal. Le dit sire d'Arenberg, étant parvenu, comme je l'ai dit, près de Groningue, ville capitale de la Frise, où l'on comptait rencontrer l'ennemi, celui-ci ne tarda pas à mettre en ligne trois ou quatre enseignes, chacune faite de huit cents hommes, mais si étroitement serrées que l'on eût cru leur effectif moindre des trois quarts. A cette vue, les Espagnols brûlèrent de combattre, croyant être suffisamment en force, et se fiant à leur dernier succès pour escompter de rechef la victoire. Le sire d'Arenberg, vieux routier au fait de toutes les ruses de guerre, soupçonna que les avances que lui faisait l'ennemi dissimulaient quelque piège; il voulut que l'on attendît et s'assurât mieux des forces et conditions où se trouvaient les Espagnols. C'était une conduite fort sage, assurément : mais certains de ses officiers, opiniâtres en leurs desseins, interprétèrent cette réserve comme si le général eût voulu épargner les Luthériens, ou comme s'il eût, de concert avec eux, tramé quelque trahison. Les Espagnols ne sont que trop prompts à insulter de la sorte quiconque n'est pas de leur nation. Le bon sire, entendant ou recevant avis des propos qui interprétaient si mal sa prudence, s'écria : *Soit! je veux faire voir par mes actes quel homme je suis, et veux m'exposer au premier rang*, et aussitôt il donna aux siens le signal de l'attaque. Ce que voyant, l'ennemi prit la fuite; nos soldats le poursuivirent l'épée dans les reins, si bien que les fuyards, pour alléger leur course, abandonnaient leurs armes et leur équipements, comme gens découragés et qui n'attendaient plus que d'être reçus à merci. Cette poursuite ayant été menée quelque temps, les nôtres se trouvèrent au milieu des embuscades préparées par l'ennemi. Le gros des forces calvinistes se montra tout à coup, cernant nos troupes; les fuyards se retournèrent en posture de combattants, si bien que le comte d'Arenberg et tous les siens se virent perdus, assaillis qu'ils étaient dans toutes les directions à la fois. Les gueux avaient masqué des batteries de grosses bombardes derrière des claies et des broussailles; ils les lâchèrent à la volée sur les nôtres qui tombèrent en grand nombre. D'aucuns disent que le comte d'Arenberg fut atteint d'une décharge d'artillerie qui fit voler ses membres épars, que c'était pitié à voir. D'après d'autres, il aurait été reconnu par un seigneur de Nassau qui, chevauchant vers lui, l'aurait sommé de se rendre, à quoi le brave capitaine aurait risposté : *Je ne me rendrai jamais à la maison de Nassau,* et, se mettant en garde, il blessa grièvement ou même tua un soldat qui le voulait saisir. C'est pourquoi le seigneur susdit, irrité, se jeta sur le comte armé d'un coutelas et l'en perça de part en part (1). Quoiqu'il en soit des circonstances de cet événement, il est avéré que le comte demeura parmi les morts.

On ignore au juste quelles pertes le parti du Roi subit dans cette affaire. D'aucuns parlent de six cents Espagnols tués; d'autres avouent des pertes plus

(1) D'après l'Espagnol Mendoça, qui fit toute la campagne de Frise, d'Arenberg aurait, avant de périr, tué de sa main Adolphe de Nassau, après une lutte corps à corps. Le sire de Hautain, qui venait de voir son frère égorgé par les Espagnols, tua d'un coup d'épée le malheureux général qui, désarçonné et éloigné des siens, continuait à combattre. Jean de Ligne, comte d'Arenberg, était né en 1525.

grandes, sans compter les Allemands et les Wallons. Les prisonniers allemands étaient tous destinés au gibet, vu que six mois avant, le gouvernement impérial avait rappelé tous les Allemands qui servaient à l'étranger, condamnant à être pendus tous ceux qui ne rentreraient pas au pays endéans les vingt jours. Comme on recevait du fait des versions contradictoires, il serait fort possible que ce soient là des inventions des gueux. On disait qu'un officier de rang élevé était mort également en cette affaire. Au dire de quelques-uns, il s'agissait d'un frère du Maestro del Campo, ce dont le duc d'Albe aurait manifesté un extrême courroux. Les rebelles pendirent tous les Espagnols, sans tenir compte du grade ni des titres. Les Frisons, afin de mieux détruire notre armée, avaient, en certain point, ouvert une écluse et submergé nos arquebusiers, qui, se trouvant en prairies et terrains bas, ne parvenaient pas aisément à se relever s'ils perdaient pied. Voilà comment ils usaient de toute sorte de ruses et d'embûches. Ils subirent toutefois, eux aussi, des pertes considérables, car Guillaume, frère du prince d'Orange, mordit la poussière. D'après certaine version, les rebelles avaient pour capitaine le comte Louis de Nassau, homme de fort petite taille mais d'un grand courage. D'après une autre source, ils auraient été commandés par Georges Van Hole, qui se trouvait à la tête des troupes bourguignonnes sous Saint-Quentin. D'autres parlaient du prince de Schwartzenburg, mais Dieu seul sait le vrai. C'étaient les garnisons espagnoles de Tournai et d'Audenarde, disait-on, qui avaient été massacrées en cette fatale journée; en effet, certaines gouges ou filles espagnoles se jetèrent dans Audenarde, apportant, dans leur fuite les plus beaux vêtements, joyaux et argent des soldats espagnols, qui donnaient le meilleur de leur avoir à garder à leurs concubines avant d'entamer un combat où ils n'aventuraient que leur plus méchantes hardes.



Combat au XVIe siècle, d'après H. Schauffelein.

Cette bataille aurait eu lieu le lundi de la semaine de la Croix, c'est à dire le 24 mai, jour où fut tenue à Gand la réunion de la Collace dont je viens de

parler. Paix à leurs âmes! On nous apprit dans la suite que les ennemis s'étaient emparés, au préjudice des troupes du Roi, de la caisse renfermant la paie des soldats, jusqu'à concurrence de cent mille florins; ils avaient pris, en outre, neuf grosses bombardes, Dieu nous soit en aide! et le comte de Meghem avait reçu une blessure au visage.

CHAPITRE XIX.

Le duc d'Albe garnit étroitement nos frontières, savoir en trois quartiers, contre les Allemands, Anglais et Français. Le sire de Rues lève des troupes. Ambassade anglaise reçue à Gand. Le fils de maître Guillaume Rutsemeelis est brûlé vif à Bruxelles. Folie d'une veuve à Gand.

Les Espagnols de la garnison de Gand furent au courant de cette défaite, longtemps avant ceux de la ville; mais ils n'en soufflaient mot. Considérez que si la bataille eût tourné à leur avantage, ils l'eussent célébrée par de bruyantes festivités comme ils l'avaient fait peu auparavant. Toutefois leur fortune est unie à la nôtre, car, si les gueux prenaient le dessus, nous ne tarderions pas à en ressentir les intolérables conséquences par tout le pays. Il n'est donc que raison d'opposer à l'ennemi une énergique résistance et de lui nuire partout où faire se peut. Le duc d'Albe a donc, en sa sagesse, fait des préparatifs de résistance. Il donna des garnisons à Bourbourg, Gravelines, Dunkerque, et à beaucoup d'autres places frontières aussi bien du côté des Allemands que du côté des Français et des Anglais. Le sire de Rues et deux autres capitaines avaient levé chacun dix enseignes de cavalerie et d'infanterie pour couvrir le pays. Ces trente enseignes avaient été enrôlées surtout dans le Namurois, l'Artois, le Hainaut et le pays de Liége. C'étaient donc tous Wallons.

A cette date, ou un jour avant, le dimanche 23 mai, une ambassade anglaise arriva à Gand, composée de trois ou quatre jeunes gentilshommes portant de larges colliers d'or. L'un d'eux se rendit au Château Neuf, où l'on ne croyait pas qu'il eût chance de se faire admettre; mais il en advint tout autrement, et on le reçut avec beaucoup d'honneur.

La nouvelle nous parvint aussi de l'exécution à Bruxelles, par le bûcher, du fils de maître Guillaume Rutsemeelis, lui-même pendu à Gand à la place Sainte-Pharaïlde; or, il s'était vanté d'avoir prêché à la mode des gueux, répandant les fausses doctrines de Jean Calvin. C'était un jeune compagnon d'environ vingt-quatre ans, fort gentil, mais plus écervelé que sage, et qui certes n'avait pas qualité pour prêcher. Il fut exécuté le samedi 22 mai.

Vers ce temps, il arriva une mésaventure, par sa faute, à la femme de Liévin van de Winckele, brasseur à l'enseigne du *Lis* au Zand. Elle lia d'aven-



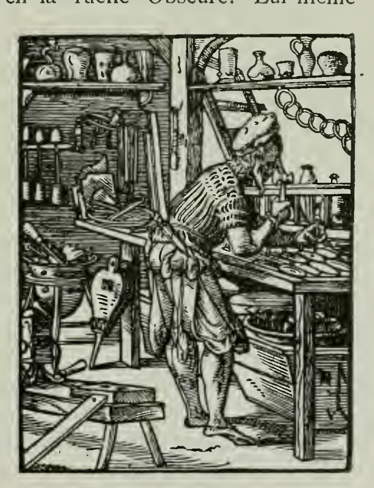
Gentilshommes du XVIe siècle, d'après J. Amman.

ture conversation avec un étranger auquel elle se plaignit de n'être guère en fonds, tandis qu'elle se trouvait en vue de ses affaires forcée de faire certaines dépenses. Il lui dit qu'il l'eût volontiers obligée d'un prêt important, mais qu'il lui fallait d'abord se rendre à Anvers. Revenu chez elle, dans la suite, il se plaignit d'avoir dû dépenser tout son argent à Anvers, la priant de lui avancer certaine somme pour qu'il pût faire face à de pressants besoins. La veuve, se rendant à ses belles paroles, lui avança une quarantaine de livres gros et lui confia son jeune garçon, qu'il s'engageait à amener en France avec lui pour lui faire apprendre le français et en faire un homme de valeur. Mais cette sotte veuve ne revit ni son fils ni son argent; elle ne put apprendre ce qui en était advenu et jamais n'en reçut plus nouvelles.

CHAPITRE XX.

Exécution à Gand de deux gueux, l'un, anabaptiste, par le bûcher, l'autre, iconoclaste, par le glaive. Chacun de ces hérétiques exécuté isolément; façon inintelligente dont l'anabaptiste s'était fait prendre.

Le mardi 25 mai, par un temps pluvieux, deux patients furent condamnés à être mis à mort, entre onze heures et midi. Le premier d'entre eux, un retordeur de fil blanc, du nom de Jean De Smet, était le gendre de Jacques Gheerolf, fils de Jacques, verrier en la ruelle Obscure. Lui-même demeurait au quartier d'Overschelde, au coin de la ruelle des Jacobins; il était natif de Tronchiennes, des Assels où l'on trouve beaucoup de De Smet. Il pouvait avoir une trentaine d'années, sa figure était agréable, et il était de belle stature, sérieux, les traits nobles, bref ayant l'extérieur qui convient à un honnête homme; mais il boitait un peu, battant comme on dit le briquet du genou. J'ai déjà rapporté comment il s'était fait fort sottement arrêter le mercredi des Cendres. Il s'était rendu le matin au marché au Foin pour prendre la voiture d'Anvers où l'appelaient ses affaires; mais, le prix du voiturier lui ayant paru excessif, il était rentré chez lui, et, pensant faire la route à pied, il avait passé deux houseaux de toile par dessus ses bas. Comme il se présentait à la porte de Brabant, il fut apostrophé par la garde espagnole qui était logée en la demeure de Jean Helleput, portant l'enseigne : *Le court chemin de Rome* (où les soldats firent force dégâts au grand dam du prédit Jean Helleput). On se saisit de sa personne et, le prenant pour un fugitif, vu le grand nombre d'arrestations que l'on venait de faire, on le mena chez le Maestro del Campo. Or cet officier se trouvait en l'église des Carmes déchaussés, où l'on distribuait les cendres. L'homme y ayant été conduit devers lui, le commandant lui ordonna de recevoir à son tour la croix de cendres et d'ouïr messe en attendant qu'il



VERRIER, D'APRÈS J. AMMAN.

se pût occuper de lui; mais De Smet déclara qu'il n'en ferait rien. Il fut donc immédiatement mis aux fers, comme hérétique, ce qu'il était du reste, car on assurait qu'il était opiniâtre en ses erreurs, qu'il s'était fait rebaptiser et poussait la perversité jusqu'à affirmer que le Christ n'avait pas emprunté à la vierge Marie son caractère d'humanité, mais le double caractère de divinité et d'humanité, se ralliant ainsi à l'une des pires hérésies de Menno Simons (1). Il professait, hélas! touchant les doctrines des anabaptistes, d'autres opinions réprouvées, fondées faussement sur l'autorité d'un texte de l'Écriture Sainte, que ces falsificateurs détournent de son sens véritable. On me dit que de grands efforts avaient été mis en œuvre, pour le convertir et le ramener à la vraie foi, mais que tout avait été vain. Il reçut, en sa prison, la visite de maître Pierre Van de Putte, curé d'Akkergem, prêtre éclairé, pieux et respectable, et le patient s'indignait fort de ce que l'on retranchât un homme du nombre des vivants en raison de ses croyances. D'où une longue discussion, à ce que me relata le prédit ecclésiastique. Cet hérétique, persistant en ses erreurs, fut condamné à être brûlé vif.



ÉGLISE DES CARMES DÉCHAUSSÉS A GAND,
Etat actuel, d'après l'Inventaire archéologique de Gand.

L'autre condamné n'était qu'un pauvre diable, de trente-six ans environ, vêtu d'un habit déguenillé; il avait habité la place d'Armes et répondait au nom d'Antoine Moenkin. Il tricotait des chaussettes et camisoles pour enfants, et s'en allait tricotant par les rues pour ne pas perdre un point. Parfois, aux exécutions qui se faisaient hors la porte de la Mude ou ailleurs, je le rencontrais marchant ou stationnant, sans jamais lâcher son ouvrage. Il avait reçu les secours de la table des pauvres de Saint-Nicolas et d'autres institutions charitables. Or, il était poursuivi pour avoir, de concert avec d'autres malveillants, renversé un tableau représentant le Jugement, de l'avoir ensuite aidé à mettre en pièces et d'avoir, faisant partout le plus de mal possible, suivi les pillards en d'autres églises et couvents. Il fut de ce chef condamné à mort, mais sans que le genre de supplice fût stipulé. Toutefois on disait que le bourreau avait porté son glaive au rémouleur. On disait aussi que deux poteaux avaient été charriés à la Mude afin de donner, pensait-on, satisfaction aux Espagnols et au Maestro

(1) Fondateur de la secte des Mennonites. Ses œuvres théologiques furent réunies par J. Herrison en 1681 : *Opera omnia theologica* (Amsterdam, J. van Veen).

del Campo qui voulait que tous deux fussent brûlés vifs (1). Moenkin, comme il passait devant l'église Saint-Nicolas, pour se rendre à la maison des Échevins, où on le menait, s'écria, levant piteusement ses mains liées : *Église, église, par toi je meurs!* En réalité il ne mourrait pas à cause de l'église, mais parce qu'il y avait mal vécu. On disait qu'un garçon batelier, qui demeurait place d'Armes chez ce malheureux, l'avait gâté et entraîné au sac des églises, disant, chose abominable à ouïr! *que l'on ferait des tabernacles latrines, et que les églises ne vaudraient guère mieux.*



MALFAITEUR CONDUIT AU GIBET,
d'après une gravure du XVI[e] siècle.

L'exécution de ces deux hommes se fit ainsi. Le retordeur fut le premier et isolément conduit hors la porte de la Mude. En quittant la salle des échevins, il dit que *l'on arrivait au Ciel par la voie des souffrances et des tribulations,* et, prenant place sur la charrette, il déclara qu'*il mourrait non comme un coquin ou comme un criminel, mais pour la parole de Dieu qui l'aimait et qui lui donnerait la force de ne céder à personne.* Parvenu hors la porte de la Mude, il fut travaillé par trois pères Dominicains, dont l'un était le frère Liévin Vanden Bossche. Tous trois s'efforcèrent de ramener cet égaré, mais il leur déclara qu'*ils auraient beau faire, que leur règne serait de courte durée,* tout comme si leur ordre pénitent si rigoureux avait été un pouvoir terrestre. Comme ils le suppliaient de mourir dans la foi romaine, il répondit qu'*il avait celle-ci en horreur et la fuyait, elle, et tous ceux qui versaient dans ses erreurs.* Il manifesta ensuite le désir que les croyants qui, il l'espérait, se trouvaient là, l'assisteraient de leurs prières, et, en effet, une voix se fit entendre, disant : *Combats vaillamment, frère, tu remporteras la victoire.* C'était là le fait d'anabaptistes ses pareils; mais on ne pût les connaître. Voyez par là combien ils se soutiennent dans leur impiété, ne tenant nul pour vertueux, vraiment chrétien et fidèle que ceux qui versent dans leurs funestes hérésies. Le condamné, aussitôt après, appela à grands cris Dieu à son secours ; mais le bourreau l'étrangla et le serra de telle sorte que l'on vit sa langue blasphématrice

(1) Le cruel Alonso de Ulloa avait fait aussi changer en sentence de mort par le feu, l'arrêt condamnant Gilles de Meyere à être pendu. Voir plus haut, p. 274.

saillir et couvrir son menton. Le feu fut mis ensuite aux falourdes, et il fut ainsi brûlé. Le bûcher se trouvait disposé sur le sol et non sur un échafaud, pour plus de facilité et vu que le bourreau, quelque frais que nécessite l'exécution, peut de droit disposer de matériaux qui parfois coûtent plus de cinquante écus à la ville. Le patient fut mené au supplice les jambes nues, et, avant qu'il mît le feu au bûcher, l'exécuteur retira encore à l'hérétique son haut de chausses.

L'autre patient fut décapité (1), l'après-midi, entre les bailles du château des Comtes. Dieu reçoive leurs âmes en miséricorde!

CHAPITRE XXI.

Placard édicté à Gand touchant les étrangers, sectaires et vagabonds. Enquête ouverte sur les fils de Liévin De Vlieghere. Ce qui advint d'un gentilhomme du nom de Villers, dont il a été question déjà ci-dessus au chapitre XVI. Exécution de plusieurs gentilshommes à Bruxelles. Prisonnier amené à Gand.

Le même jour, Roland van Hembyze donna, à la bretêque, lecture d'un placard recommandant de surveiller strictement les étrangers qui prêchent de pernicieuses doctrines, et donnant mission à tous magistrats de les traiter sévèrement, aussi bien que les fainéants qui vagabondaient par les campagnes et les villes. Aussi longtemps que dura cette lecture, le prédit condamné anabaptiste fut retenu à l'intérieur de la maison des Échevins, afin que la foule réunie près la bretêque ne se retirât pas avant que lecture complète eût été donnée du placard qui émanait de la Cour.

On apprit à Gand le 26 mai que dix ou douze ribauds hérétiques s'étaient, la nuit du précédent dimanche, soit le 23 mai, attaqués à la riche abbaye des dames de Messines (2), espérant la spolier et mettre au pillage. C'étaient des Wallons du côté d'Halluin, racaille de la pire catégorie, qui, ayant trouvé à qui parler, ont pris la fuite en toute hâte.

Le premier huissier du Conseil de Flandre, Daniel De Keyzere, s'informa le même jour, secrètement, dans le quartier de la rue Neuve [Saint-Jacques],

(1) Les luthériens et calvinistes étaient généralement décapités ou pendus, le supplice du feu étant réservé aux anabaptistes ou téléobaptistes.

(2) Fondée au XIe siècle par Adèle de France, femme du comte de Flandre Baudouin V, l'abbaye des Bénédictines de Messines fut convertie, en 1776, par Marie-Thérèse en une maison d'éducation pour les filles de militaires sans fortune, invalides ou morts. L'institution fut réorganisée en 1849 par Léopold I et conserve encore la même destination, sous le titre d'*Institution royale de Messines*.

non loin du marché au Bétail, des faits et gestes des fils de Liévin De Vlieghere, dont l'un, Mathieu, était prisonnier à Bruxelles. Le vendredi 28 mai, les catholiques de ce voisinage furent appelés en secret à déposer par devant deux commissaires, au château des Comtes. Les commissaires étaient Messires François Corteville et Burcht; devant eux se présentèrent : moi, Marc van Vaernewyck; Mathieu Maseman, épicier; Josse Callaert, marchand; Laurent De Grave, boulanger; Jean Jooris, marchand de toile; maître Jean De Keghele, barbier et chirurgien. On avait choisi des catholiques seulement, et on les mit en demeure de faire connaître sous serment ce qu'ils savaient des prédits fils De Vlieghere (1).



Barbier, d'après J. Amman.

Un gentilhomme de la famille de Villers, cousin du comte d'Egmont, avait été emprisonné à Bruxelles; comme je l'ai dit plus haut, c'était un bel homme de haute taille et les Espagnols ne tarissaient pas sur ses perfections comme cavalier, sur son courage, regrettant que ces qualités fussent dévolues à un Luthérien. Il avait été pris, les armes à la main, dans une mêlée où il avait reçu pour le moins huit arquebusades et nombre de coups de lance, sans en être désarçonné et sans être blessé nulle part, tant son armure était excellente. On eût dit vraiment qu'elle lui venait du vaillant Achille, et que Vulcain l'avait forgée à Lemnos (2). Mais, croyant succomber de fatigue et de chaleur, cet intrépide seigneur leva sa visière pour respirer et fut frappé au visage par un Espagnol; se voyant perdu, il s'était fait reconnaître comme gentilhomme et s'était rendu. Il donna force renseignements concernant la conjuration, sur les grands meneurs, princes et souverains, disant : *Je sais bien que je suis marqué pour la mort, mais je ne tiens pas à subir de longues tortures et dirai tout ce que je sais sans être mis à la question* (3).

---

(1) Marc van Vaernewyck rompt brusquement sur ce sujet; il en a toutefois assez dit pour permettre d'apprécier à quels moyens recourait le magistrat d'alors pour perdre des suspects. Leurs ennemis seuls étaient entendus et seuls avaient le droit d'élever la voix. L'iniquité du procédé aura frappé l'honnête chroniqueur qui, sans cela, nous eût volontiers occupés à loisir d'un incident dont il n'ignorait aucun détail.

(2) On pouvait se passer de ces provenances mythologiques à une époque où Nuremberg, Milan, Florence et Lucques rivalisaient de zèle pour fournir à la chevalerie à son déclin des armures qui la rendissent invulnérable.

(3) Ce paragraphe est frappant par le contraste qu'il offre entre une valeur physique qui, d'ailleurs, bat la chamade à la première blessure, et la défaillance morale du gentilhomme qui, pour éviter la question, se déclare prêt, délibérément, à « dire tout ce qu'il sait ». Les calvinistes sortis des rangs du peuple montraient, on l'a vu par maint passage de ces mémoires, un tout autre courage. Nous citerons en outre un exemple emprunté à l'introduction du beau travail de Mr F. van der Haeghen, *Bibliographie des martyro-*

Le 31 mai, l'on amena pour la seconde fois de Vilvorde, à Bruxelles, les fils de Batenbourg et autres nobles, et sentence fut rendue condamnant certains chefs de la gueuserie, et notamment le jeune comte de Culembourg, au bannissement perpétuel comme ennemi déclaré du Roi, et à la confiscation de tous ses biens. Son hôtel de Bruxelles devait être démoli et rasé jusqu'aux fondements et à la même place serait élevée une colonne portant une inscription qui proclamât éternellement sa trahison. Ces derniers détails étaient de source espagnole, mais se trouvèrent inexacts.



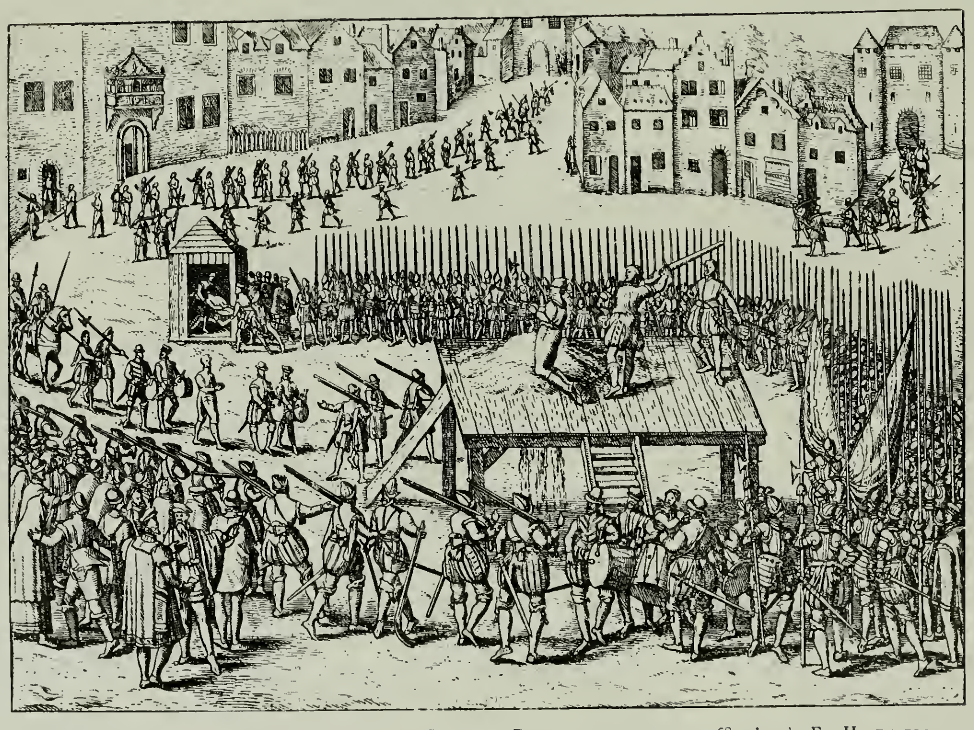
Seigneurie de Vaernewyck, près de la porte de Bruges, a Gand, *d'après H. Hondius.*

Le 1er juin, mardi de la semaine de Pentecôte et jour de Saint-Nicodème, ce fut à Bruxelles un jour de deuil et de sang pour la noblesse. Un grand échafaud fut dressé au Sablon et entouré de nombreux archers et gendarmes qui menèrent grand tapage de leurs tambours, afin que l'on ne pût entendre ce que disaient dix-huit gentilshommes qui furent exécutés par le glaive. Parmi ces personnages de grands crédit et qualité, se trouvaient les fils de Batēnbourg. Ces condamnés avaient été amenés en trois chariots de Vilvorde. Or on disait à Gand que vingt-six autres personnages seraient décapités le lendemain. Le bruit courait en outre qu'avant la Pentecôte six cents des gueux prisonniers par toute l'étendue des Pays-Bas, seraient de même mis à mort.

Le même jour, les sergents du Vieux-Bourg amenèrent en ville un beau cavalier, vêtu comme un capitaine d'une huque de velours semée de croix de Bourgogne, faites d'écots raboteux comme branches de laurier. Il portait une large barbe et était venu avec trois chevaux loger chez un des sergents du Vieux-Bourg qui tenait auberge à Mariakerke, et était celui-ci venu incontinent faire rapport de l'arrivée de cet étranger.

---

loges protestants néerlandais' (t. I, p. LXXIII) : Périnette Loosvelt, à Menin, dut se placer sans vêtements sur le banc de torture; elle fut dépoullée de sa chemise et ne put garder qu'un tablier. On la serra fortement après lui avoir placé un bâton dans la bouche, de sorte que les dents furent brisées; mais elle refusa de faire amende honorable ou de dénoncer aucun membre de la communauté à laquelle elle appartenait.



Exécution de gentilshommes sur la place du Sablon, a Bruxelles, le 1er juin 1568, d'après Fr. Hogenberg.

CHAPITRE XXII.

Envoi momentané des soldats espagnols. Les deux comtes prisonniers en la citadelle sont conduits à Termonde et menés le lendemain à Bruxelles. Propos divers qui circulent dans la foule. On espère encore qu'ils auront la vie sauve et seront reçus à merci.

Le jeudi 3 juin 1568, dès une heure du matin, les Espagnols de la garnison de Gand furent en grande rumeur. Ils jouaient du fifre, battaient du tambour et déchargeaient leurs armes à feu. Jusque vers trois heures ils s'assemblèrent, puis se portèrent au Château Neuf, d'où, entre quatre et cinq heures, sortit le comte d'Egmont. Il était assis en un chariot; son valet de chambre était placé devant lui, son cuisinier était assis derrière lui. Le Comte semblait troublé et pâli; sa barbe et ses cheveux avaient grisonné. Le comte de Hornes suivait également en un chariot; il semblait bien portant et de bonne humeur. Ils se découvrait chaque fois que quelqu'habitant le saluait. Ni lui, ni d'Egmont n'étaient chargés d'aucun lien. Peu après, des cavaliers entrèrent en ville; tous portaient le hoqueton bleu, et, venus par le Reep, la rue Neuve (Saint-Jacques) et le marché au Bétail, ils suivirent les prédits comtes prisonniers, la lance haute et accompagnés de leurs goujats.



Fifres et trompette, d'après J. Amman.

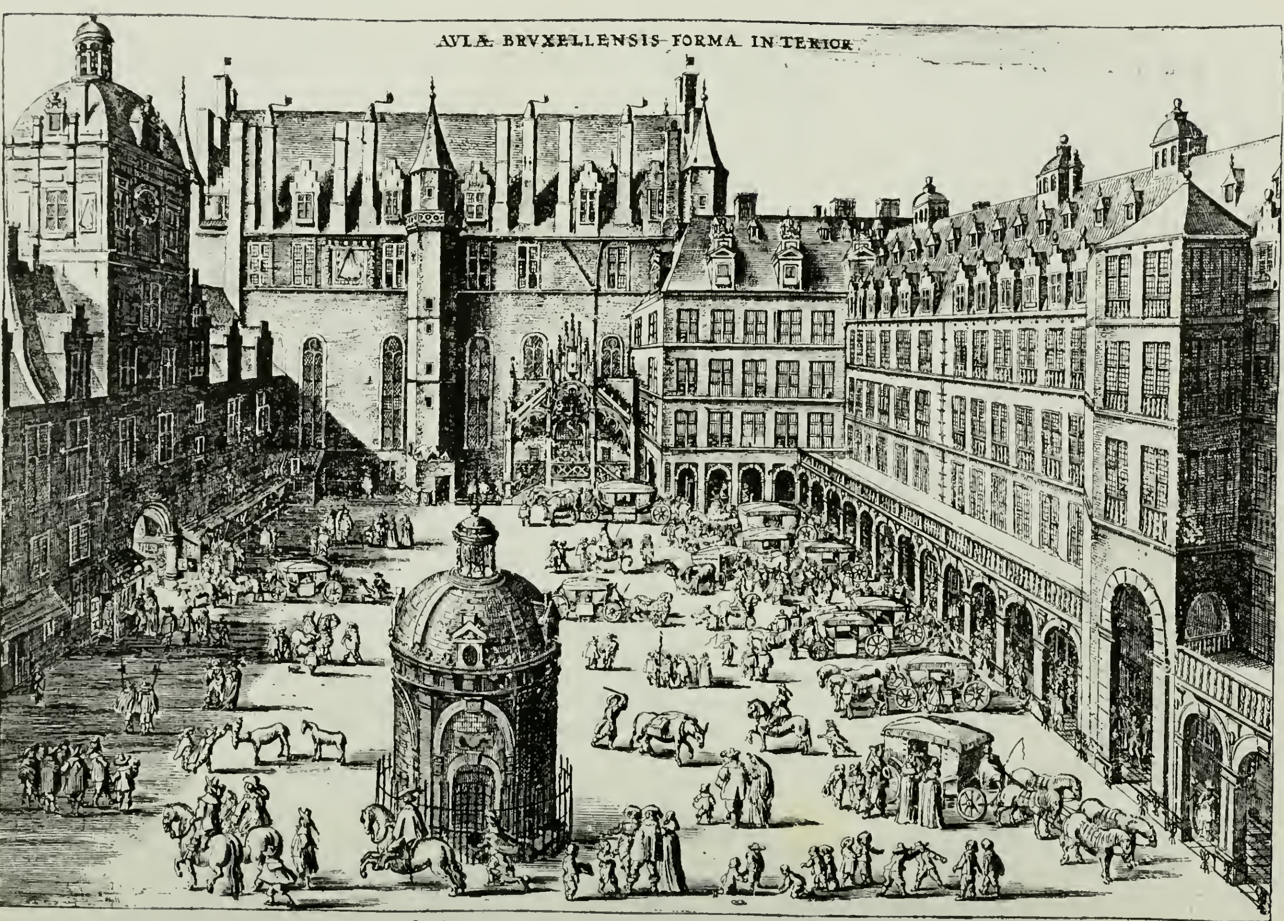
L'étape était de Gand à Termonde, où l'on passerait la nuit pour se diriger de là sur Bruxelles. Le peuple se répandit en colloques. D'après les uns, les deux prisonniers porteraient à Bruxelles leur tête sur l'échafaud avec leurs complices. D'après les autres, ils allaient être mis en liberté. La plupart avaient grand pitié de ces nobles personnages et surtout du comte d'Egmont, prince de Gavre, que tous ici connaissaient. Au lieu de suivre son départ, les bonnes gens se prenaient à pleurer. *Dieu veuille lui accorder le salut éternel et*

toute prospérité ici-bas! tel est le vœu que beaucoup formaient tout bas. Certes c'était là d'étranges vicissitudes. Celui que l'on avait pu voir, il n'y avait guère de temps, chevaucher dans nos rues comme un roi était emmené maintenant comme un pauvre prisonnier en deuil. Douze petites enseignes de fantassins, prêtèrent main forte aux prédits cavaliers pour escorter les captifs. Les cavaliers venus du dehors pouvaient être forts de cent cinquante lances ou glaives environ. Ils avaient, la nuit précédente, logé à Melle. Restaient à Gand le Maestro del Campo et sept enseignes. Les prisonniers et leurs gardes prirent



Dame noble a cheval, d'après J. Amman.

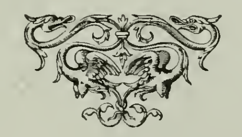
la direction de Termonde; ils passèrent, contournant le Château, par la longue digue de Pierre et la porte des Gueux, et se reposèrent à Termonde cette nuit. Ils firent leur entrée à Bruxelles, le lendemain, vers quatre heures de relevée, ce dont beaucoup de personnes s'émurent. On commentait en tous sens cette arrivée. Quelques-uns, ne désespérant pas des destinées d'Egmont et de son compagnon, disaient que la sentence, édictée par le Pape et le Roi de concert, serait lue aux accusés; que tous leurs délits y étaient énumérés avec les circonstances où ils avaient péché par trop de zèle ou par omission, comme aussi



Intérieur de la cour de Bruxelles, d'après Gramaye.

les peines qui leur incombaient, savoir : la mort et la confiscation. Néanmoins le Roi, usant de clémence et se remémorant les services d'antan, notamment ceux rendus par d'Egmont dans ses guerres contre les Français à Gravelines et ailleurs, comme aussi les bons et loyaux services de l'amiral, leur pardonnait leurs méfaits. Ils auraient à se rendre en Espagne pour combattre à son service les Maures, ses ennemis, en satisfaction et expiation de leur mésus. Ils se garderaient à l'avenir de désobéissance ou de trahison vis à vis de leur Prince, sous peine de perdre la vie et la fortune. Cette nouvelle semblait à beaucoup porter couleur de vraisemblance. On disait, d'autre part, que trois courriers étaient arrivés d'Espagne apportant des nouvelles favorables aux prisonniers. Les comtesses femmes des prisonniers et leur entourage avaient fêté en secret une si heureuse venue. L'une des comtesses avait fait don au courrier de son plus beau joyau, l'autre lui avait fait accepter trois de ses meilleurs chevaux. Un de ces courriers, ajoutait-on, avait logé à Gand chez Antoine Deynoot, à la *Pomme d'or,* et avait laissé entendre qu'il amenait d'heureuses nouvelles. Rapport ayant été fait à ce sujet par Jacques Feron, cinquième échevin des Parchons, aux échevins de la Keure, ceux-ci envoyèrent demander en la prédite hôtellerie le prédit Antoine qui, à demi malade, s'était alité; mais il n'avait logé ni vu aucun courrier, et l'on ne tarda pas à savoir que rien de tous ces racontars n'était vrai. Un Espagnol, se trouvant dans une taverne à Destelbergen, s'était pris à sangloter en s'écriant, quelqu'un s'informant du sujet de son chagrin : *Si ces princes périssent, comme je n'en ai que trop peur, nous mourrons jusqu'au dernier et malheur à ces pays!* Il ajouta *qu'il ne suivrait ses camarades à nul prix, dût-il être mené à la potence de ce chef.*

Vers ces temps, un charpentier de Malines fut rôti à petit feu, le bûcher se trouvant placé loin de lui. Un anabaptiste eut le même sort à Anvers.



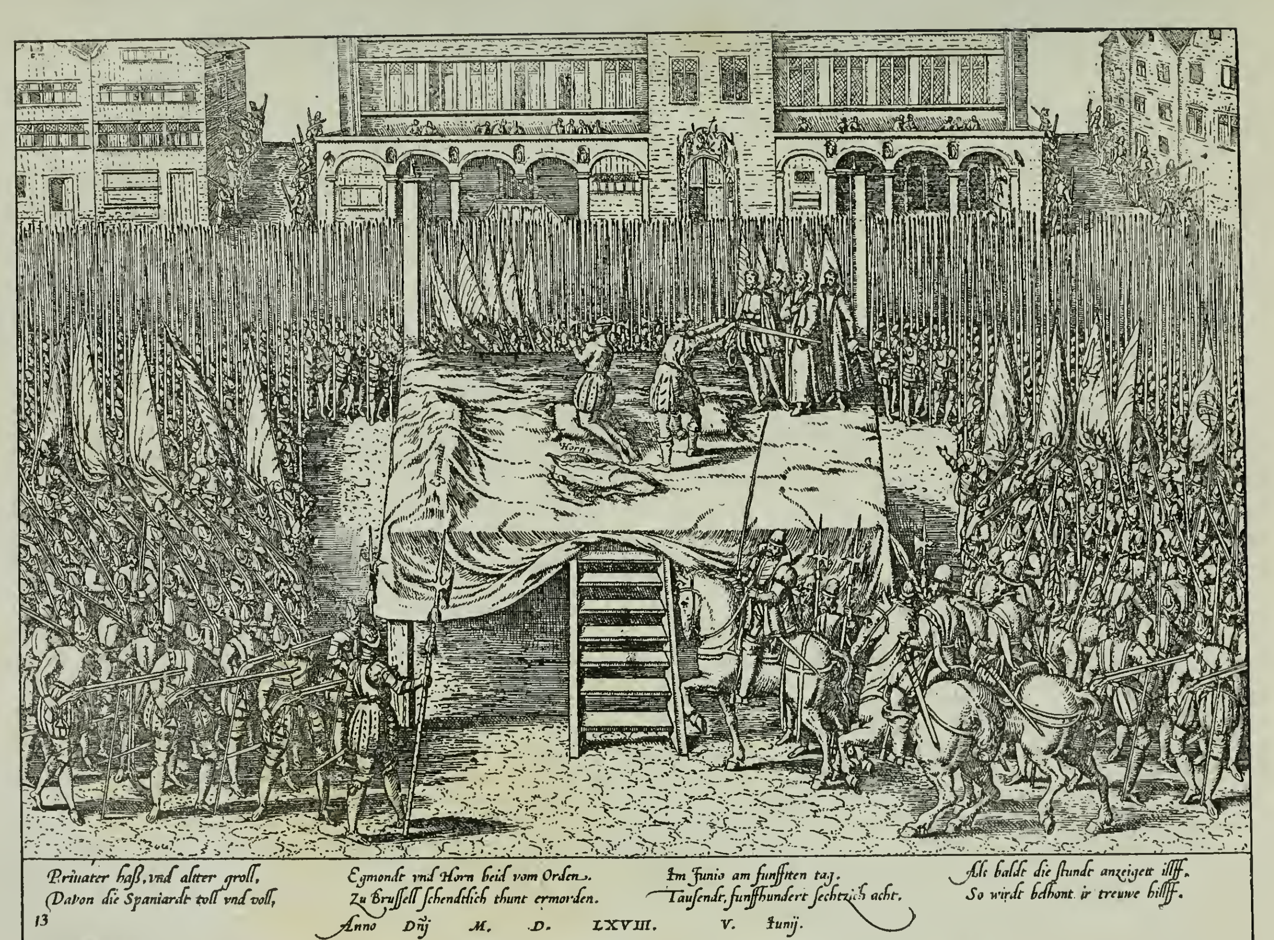
CHAPITRE XXIII.

Les nobles et puissants comtes d'Egmont et de Hornes sont dépouillés de leurs colliers de la Toison d'Or. Ils sont condamnés à mort et décapités à Bruxelles à la grande douleur du populaire. Tous leurs biens sont en outre confisquées.

Les deux comtes prisonniers, ayant été emmenés à Bruxelles, furent conduits en la Maison du Roi dite *Broodhuis* à la Grand'place. Le comte de Hornes, séparé de son compagnon, fut logé à l'*Ange,* dépendance de la Maison du Roi. Le soir, vers onze heures, le sire de Reesseghem se rendit à l'appartement occupé par d'Egmont; il passa sa tête par la porte entrebâillée, et d'Egmont lui demanda de quoi il s'agissait. Il repartit : *Rien, Monseigneur,* car il hésitait à entrer. Peu de temps après, le duc d'Archot et le sire de Berlaimont survinrent, qui saluèrent le comte. Il leur demanda s'il n'y avait nul espoir de grâce pour lui. Ils répondirent qu'ils étaient bien au regret qu'il ne se trouvât pas en meilleure posture, mais que force leur était d'accomplir leur mission qui était de lui redemander sa Toison d'or, que toutefois ils se reconnaissaient indignes de recevoir de ses mains. Il leur dit d'accomplir leur mission, dont certes ils méritaient bien d'être chargés. Ces deux gentilshommes se retirèrent donc, emportant, avec des marques de regret, le collier du Comte. Celui-ci, comprenant que sa mort était proche, fit célébrer une messe en son appartement à trois heures du matin; il servit lui-même l'officiant, se confessa et reçut la communion sainte. On avait dépouillé de même de sa Toison d'or le comte de Hornes, de l'illustre maison des Montmorency, apparentée à la couronne de France. Le comte d'Egmont était, d'ailleurs, également allié à la famille de notre Roi. Ordre était donné de procéder à l'exécution des deux prisonniers dès cinq heures du matin; mais il fallut que l'on se mit en quête du bourreau qui, ayant été retrouvé, déclara qu'il était malade. Le duc d'Albe fit aussitôt demander s'il avait été malade la veille, et, sur la réponse négative qui lui fut rendue, fit dire à l'exécuteur qu'il eût



Armoiries du comte de Hornes.



Exécution des comtes d'Egmont et de Hornes, a Bruxelles, le 5 juin 1568, d'après Fr. Hogenberg.

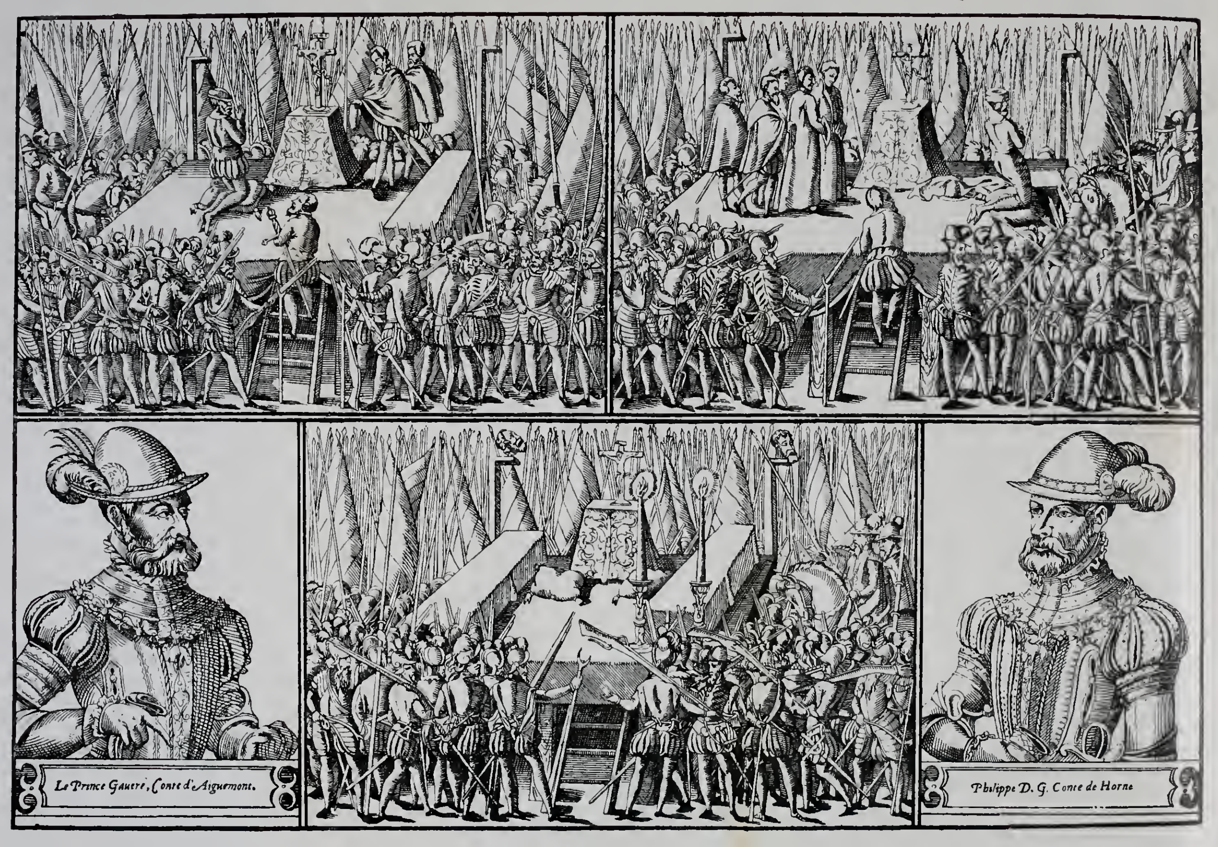
à faire son office sous peine d'encourir la colère du Duc. Vers onze heures du matin, le comte d'Egmont fut conduit à l'échafaud entouré de nombreux soldats espagnols. L'estrade disparaissait complètement sous un drap noir; on y voyait une table drapée de noir sur laquelle se dressait un crucifix. Seul, l'évêque d'Ypres accompagnait le patient. Il s'agenouilla et fit sa prière. Le bourreau pendant ce temps se tenait caché dans la foule. Les officiers espagnols et les autres assistants de marque étaient tous vêtus de noir, comme pour porter le deuil des condamnés. Le duc d'Albe se tint celé. On dit qu'il était très affligé et versait des larmes. La sentence capitale avait été prononcée secrètement par certains commissaires. On citait le Pape, l'Empereur, le roi d'Espagne et le roi de France parmi ceux qui avaient conclu à la mort, et on assurait que les sceaux de ces souverains, apposés à la sentence, avaient été mis sous les yeux des condamnés. Le Roi, notre sire, eût eu le plus vif désir d'obtenir la vie sauve pour d'Egmont auquel l'enchaînaient de si grandes obligations; il désirait qu'on lui permît d'expier ses fautes en guerroyant contre les Maures, ses ennemis; mais on disait que plus de seize points ou articles entraînaient le dernier supplice pour les accusés. Le secrétaire Mestdach commença la lecture de l'arrêt, mais il était si troublé et balbutiait si fort qu'il dût s'arrêter et chargea un autre, nommé Spelle, de lire cette pièce, ce qui fut fait.

Le prédit comte d'Egmont ayant de la sorte gravi les degrés de l'échafaud où devait se terminer son illustre et noble existence, le Maestro del Campo (1), voyant que le condamné s'apprêtait à subir son sort, lui dit : *Messire, attendez un instant encore,* et, chevauchant jusque chez le duc d'Albe, il le supplia de faire miséricorde. Comme il revenait, le comte lui dit : *Eh bien, quelle nouvelle m'apportez-vous?* Il repartit : *Je n'ai rien de favorable à vous apprendre, mais veuillez attendre encore,* mais le condamné lui répondit : *Non pas, car je vois que c'est peine perdue,* et, successivement, il dépouilla son manteau noir et une robe de chambre noire, qu'il portait sous son manteau. L'on put voir alors qu'il avait le cou dégagé, le col de sa chemise ayant été coupé. Il portait des hauts de chausses noirs et des bas troussés du haut avec des nœuds de gros grains à la façon de Saragosse, comme les portaient alors beaucoup de gentilshommes. Il était coiffé d'un chapeau à panache qu'il déposa avec beaucoup de calme. La foule éclatait en sanglots de toute part, et l'on voyait pleurer le Maestro del Campo, ainsi que Salinas et quantité de soldats espagnols. Quant au comte, tenant l'évêque d'Ypres par la main, il dit : *Lorsque je lâcherai votre main, que l'exécuteur fasse son œuvre!* D'une main il tira jusque par-dessus ses yeux un petit bonnet blanc dont il s'était coiffé, et tomba à genoux sur un coussin noir. L'exécuteur monta discrètement sur l'échafaud à ce moment. C'était un homme de bonne prestance, tout vêtu de noir, qui ôta son manteau et son pourpoint, si bien que beaucoup d'assistants crurent que c'était un gentithomme qui, lui aussi,

---

(1) Don Julien Romero, maestro del campo à Bruxelles.

L'execution & ſupplice faict par ſentence Iudiciaire, à l'encontre des nobles & illuſtres Cheualiers de la Toiſon, les Contes d'Aiguemont, & de Horne.



L'execution & ſupplice faict par ſentence Iudiciaire, à l'encontre des nobles & illuſtres Cheualiers de la Toiſon, les Contes d'Aiguemont, & de Horne. Leſquels furent decapitez, le cinqieſme iour de Iuin 1568. Par le commandement du Duc d'Albe, Vice-Roy du Roy d'Eſpaigne, és pays de Flandres & inferieure Germanie: & furent executez en la ville de Bruxelles, comme vous repreſente le preſent pourtraict, auec la vraye effigie de l'vn & de l'autre Conte, & leurs funerailles faictes incontinent apres leur decollation. Les teſtes deſquels furent plantées ſur deux grans pouſteaux haut eſleuez: & y demeurerent enuiron ſix heures. Aupres du corps mort du Conte d'Aiguemont: furent mis deux cierges ardans, à cauſe qu'il ſe recongneut & mourut Catholiquement: mais à l'autre qui mourut autrement, on ne luy feit pas tel honneur. Dieu tout miſericordieux vueille auoir pitié de leurs ames, comme de nous tous. Amen.

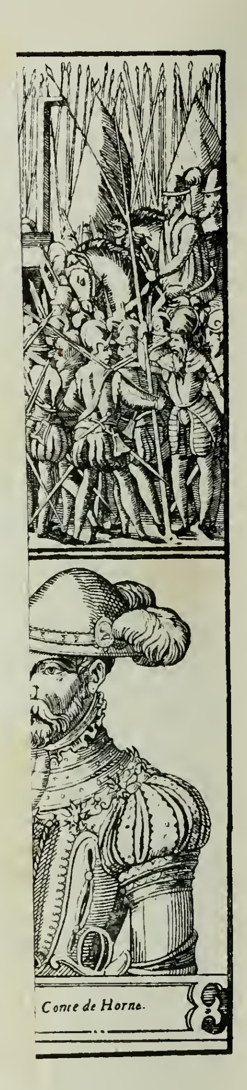
A Lyon, Par Benoiſt Rigaud. 1570.

Fac-simile d'une estampe populaire du XVI[e] siècle.

à
r
e
u
c
p
a
d
e
p
le
le
y
v
d
s
le
le
e

o
v
u
fa
n.
ve
c
d
a
d
à
Il
L
d
te
l'
b
cı
b
b

—



iers de la
commande-
ındres & in-
figie de l'vn
ıs pousteaux
cause qu'il se
sericordieux

1570.

se disposait à mourir. Ceci fait, on lui tendit un court glaive dont il abattit la tête du comte sans le toucher autrement. Aussitôt il se perdit dans la foule, de sorte qu'on n'eût pu dire qui avait porté le coup fatal.

Aussitôt trois ou quatre prêtres survinrent, couchèrent le corps sur le dos et le portèrent sur un des côtés de l'échafaud, lequel était fort grand. Ils le posèrent sur le plancher, le couvrirent d'un voile noir, et placèrent deux flambeaux allumés, l'un aux pieds, l'autre au col.

L'autre comte ne tarda pas à être amené; entre autres paroles, il s'adressa délibérément au public, disant : *Chers concitoyens, ne craignez pas que je vous porte préjudice. Quoiqu'il plaise au Roi de prendre ma vie et mes biens, vous serez bien payés encore, car il me demeure assez de bien*, et ainsi de suite. Il ne s'occupa plus ensuite, en ses discours, que du salut de son âme et fut bientôt exécuté dans les mêmes formes que son malheureux ami. Je dois dire que je reçus sur l'exécution du comte de Hornes des détails beaucoup moins circonstanciés que sur celle du prédit comte d'Egmont, sans doute parce que ce dernier, en sa qualité de Seigneur de ce pays et de gouverneur de Flandre, était de loin le plus en vue. Leurs têtes furent pendant deux heures exposées devant l'hôtel de ville sur deux piquets de fer. Que Dieu fasse paix à leurs âmes et leur pardonne miséricordieusement leurs fautes!

J'ai composé en grande hâte un petit poème qui fixe le jour, le temps qu'il fit, la date du mois et l'année, comme verrez ci-après :

O Saturne (1), tu as cruellement manié ta faux,
Lorsque tu as à ton retour, sans nul délai,
Moissonné deux des plus nobles fleurs
Que l'on ait vu s'épanouir dans le terrestre vallon!
Elles ont naguère fait reculer les ennemis de l'aigle impériale.
O Atropos (2), réserves-tu tes rigueurs à de tels élus?
Phœbus (3) se voila la face
Quoiqu'il fût entré dans le Scorpion.
La fête de saint Boniface (4) nous réservait un amer festin,
Par l'exécution de cette sévère sentence.
La froide haleine de Borée (5) se fit sentir.
Les enfants d'Adam languissent, troublés,
Parce que de si nobles princes, pleins de prééminence,
Ont été frappés par le glaive de Mars.

---

(1) « Le samedi emprunte son nom à Saturne ». Cette note et les suivantes sont du chroniqueur.
(2) « Par Atropos on entend la mort ».
(3) « Par Phœbus, le soleil ».
(4) « L'exécution eut lieu le jour de la Saint-Boniface ».
(5) « La bise soufflait fort ».

On inscrivit alors la date du cinq juin,
Vigile de Pentecôte, l'an quinze cent soixante huit.
Grand Jupiter (1), qui règles toutes les destinées,
Ta noble descendance doit-elle disparaître ainsi?
Si ton jugement n'épargne pas de tels personnages,
Qu'adviendra-t-il du pauvre populaire?
Si Egmont et Hornes inspirent de telles doléances,
Il doit bien nous être permis de prendre en vous notre recours,
Et de vous demander un traitement moins rigoureux.

CHAPITRE XXIV.

Nouvelle exécution de personnes de marque à Bruxelles; prisonniers amenés en la dite ville. Arrestations et exécutions au quartier Saint-Pierre à Gand. Nouvelles escarmouches, exécutions et autres faits qu'explique suffisamment le malheur de ces temps troublés.

La prédite longue semaine avant Pentecôte sembla à beaucoup de gens durer une année, tant elle fut remplie de deuil et de terreur! On assurait qu'au cours de la même semaine, on avait, à Bruxelles, exécuté près de quarante personnes de grand nom et puissance; or, c'était grand'douleur de voir tant de noble sang répandu. Et le second jour de Pentecôte, soit le 7 juin 1568, deux charrettes avaient amené à Bruxelles de notables bourgeois de Valenciennes.

Le troisième jour de Pentecôte, le souverain de Saint-Pierre arrêta François Goethals, brasseur à l'enseigne de *l'Ancre* hors la porte des Chaudronniers. Souvent cet homme avait nargué l'autorité des abbés de Saint-Pierre, par voie de procès ou autrement. On l'avait vu souvent aux prêches de l'église verte, mais j'ignore quels autres délits étaient mis à sa charge. Peu de temps après, sa femme fut également arrêtée. Le dernier jour de Pentecôte, le souverain de



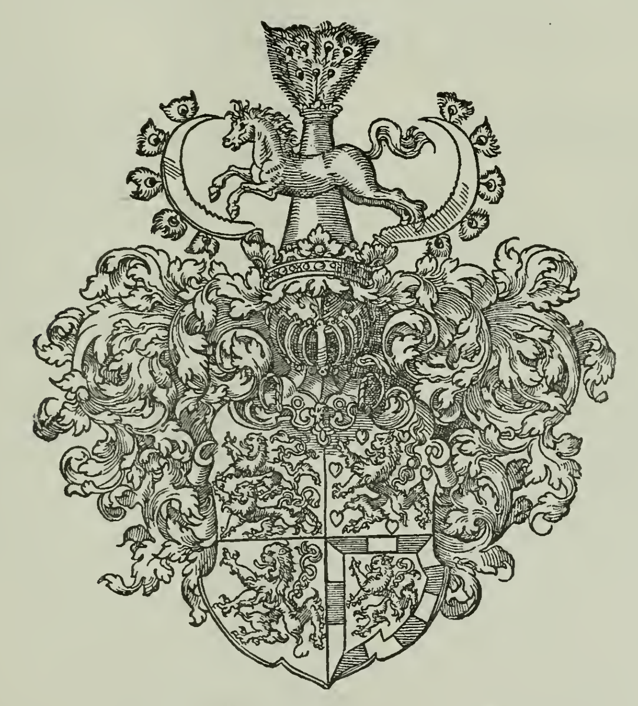
ARMOIRIES DE LA FAMILLE GOETHALS,
d'après des cachets anciens.

(1) « Par Jupiter, on entend le Seigneur tout puissant ». Cette ajoute de Vaernewyck a pour but de parer l'accusation d'hérésie payenne que son texte eût pu entraîner.

Saint-Pierre avait, disait-on, mené, par la porte Saint-Bavon, un ou plusieurs étrangers hors Gand pour les pendre à des arbres. On n'était pas d'accord sur le nombre.

Le Maestro del Campo, vers ce temps-là, se rendit à Anvers, où les lansquenets allemands reçurent une partie de leur solde. D'après certaines rumeurs, ces soldats changeraient de garnison et seraient remplacés par les Espagnols cantonnés à Gand, tout au moins jusqu'à concurrence de douze enseignes.

Des voyageurs venus de Cologne assuraient que la veuve d'Egmont et



Armoiries du duc de Brunswick, d'après J. Amman.

d'autres personnages se trouvaient à Cologne, mais on n'y entendait pas parler de troupes protestantes; il n'y en avait qu'en Frise et aux abords de cette province.

Le duc de Clèves avait ordonné, disait-on, à tous ceux qui, des Pays-Bas ou d'ailleurs, étaient venus chercher un refuge dans ses États, de vider les lieux endéans les quinze jours sous peine de mort et de confiscation. Parmi les réfugiés, se trouvait Jean De Vos, du Vieux-Bourg, qui, là-bas, portait le nom de Vos. C'était un homme à barbe grise, de haute stature, âgé d'une

TRAIECTVM
ad Mosam.

Vue panoramique de Maestricht, d'après Guicciardini.

cinquantaine d'années, et notable commerçant autrefois. Quant au duc de Clèves, il était infirme, vieux et retombé en enfance.

Des Allemands à la solde du Roi occupaient Maestricht, et refusaient de s'en aller, si l'on ne payait leur arriéré de solde. Deux mille chevau-légers, commandés par le capitaine italien Quintus Vitellius, se trouvaient près de Lens en Artois. Le roi de France enverrait, disait-on, quantité de cavalerie au secours de notre Roi et de ses amis. Une forte armée de gueux et de rebelles s'était, disait-on, concentrée en Frise. Elle faisait bonne garde, postant des éclaireurs à plus de quatre lieues de son camp. Les marchands pouvaient leur vendre toutes les provisions de bouche qu'ils possédaient, et l'argent ne manquait pas. Cette armée avait, disait-on, pour commandants le prince Louis de Nassau et le comte de Schwartzenberg, puissant, dit-on, comme un Roi; on citait aussi Jean Van Hole et d'autres capitaines inconnus de nous. Le comte de Meghem, pour la sécurité de notre parti, s'était, avec quelques troupes, enfermé dans la place de Groningue.

Les nôtres, d'après les nouvelles reçues, auraient eu le dessous dans plusieurs escarmouches où les cavaliers gueux en sont venus aux mains avec les troupes royales. Le comte Henri de Brunswick s'est, à la tête d'un parti de cavaliers noirs, jeté sur les rebelles avec une telle fougue que nombre de ceux-ci mordirent la poussière; mais, l'ennemi ayant reçu du renfort, très peu des soldats du comte Henri ont pu échapper à la fureur des gueux.

On nous manda aussi que les Espagnols du duc d'Albe avaient, le soir, assiégé et forcé un couvent, en chassant toutes les religieuses parce que celles-ci, de gré ou de force, avaient nourri et approvisionné l'ennemi. Les gueux ayant été mis au fait, attaquèrent les Espagnols en nombre supérieur et les mirent sans peine en déroute, ne recevant à merci ni Espagnols ni Wallons, mais faisant quartier aux Allemands et aux Flamands.

La comtesse de Hornes se trouvait, disait-on, parmi les rebelles, dont son frère le comte de Schwartzenberg était le maître de camp. La Flandre et le Brabant étaient, on le voit, en de grandes inquiétudes, car le péril les menaçait de l'Ouest et de l'Est. D'une part les Allemands et les Ostrelins, de l'autre les Français et les Anglais nous tenaient en alerte. Fort heureusement pour nous, il n'existe pas, entre ces rebelles de diverses nations, une entente qui nous serait fatale. Le roi de France doit envoyer à notre secours une forte armée de cavalerie. Le Pape nous a envoyé environ un millier de cavaliers italiens, parmi lesquels des Grecs (1); ceux-ci étaient parvenus jusque vers le pays de Luxembourg.

On apprit le 12 juin, que la veille, étant un vendredi, seize hommes de qualité avaient été exécutés à Bruxelles. Quatre anabaptistes avaient été brûlés

---

(1) Des Estradiots ou des Dalmates, qui étaient les Suisses et les Allemands du Midi, toujours prêts à se battre pour qui les payait.

vifs et une femme décapitée à Audenarde. Quatre prisonniers du bailliage avaient le même jour pris la clef des champs.

Des exécutions avaient eu lieu aussi à Renaix. On disait que le doyen de Renaix avait reçu une autorité plus étendue et plus rigoureuse que par le passé. Sa mission commencerait à la Saint-Jean 1568, et il chevaucherait accompagné de certains sergents pour besogner à ses exploits (1). Une forme nouvelle d'inquisition devait être constituée, et, dans chaque paroisse de la ville, certains prêtres recevraient charge de faire enquête.

D'après ce que venait de dire en chaire le frère Jean Vander Haeghen, le branle venait seulement d'être donné aux rigueurs de la loi. C'était là sans doute pour les opprimés une médiocre consolation ; aussi reprochait-on parfois au frère de se réjouir du deuil d'autrui. Mais, d'après quelques-uns, il eût été tenu seulement à garder le silence sur les projets de répression de l'autorité, la mission d'un religieux étant toute de paix, et toute effusion de sang étant faite pour lui répugner.



Dernières paroles d'un mourant, *d'après l'Arithmétique de V. Mennher.*

On rapportait qu'un gentilhomme, en France, se croyant à l'article de la mort, aurait pour la sûreté de sa conscience déclaré que le prince de Condé avait le dessein de faire disparaître le Roi et son frère, afin de s'emparer lui-même de la couronne. Le dénonciateur aurait dans la suite recouvré la santé.

Les échevins de la Keure adressèrent de nouveau des avis aux curés, marguilliers et maîtres de la table du Saint-Esprit, pour les exhorter à faire le plus tôt possible restaurer et remettre en état les autels, images et orgues ou stalles, aussi bien dans le chœur que dans l'abside des églises. L'entretien et soin de ces choses ayant de tout temps incombé à l'église ou à la table du

(1) Il s'agit du fameux Pierre Titelmans qui, de concert avec le comte d'Egmont, avait été chargé de réprimer rigoureusement la rébellion des réformés de Bailleul. A diverses reprises, Titelmans avait empiété sur les attributions des échevins de Gand. Il faisait, en effet, saisir et mettre à la torture des prévenus sans autre forme de procès, prétendant que l'on ne pouvait demeurer avec eux dans les pratiques du droit commun, surtout « ayant regard à la disposition du temps et grande infection de la ville de Gand ». Le zèle de Titelmans se montrait si indiscret qu'il fut, à diverses reprises, blâmé par la Gouvernante en 1561. Une requête fut présentée au Roi par les quatre membres de Flandre en octobre 1564 pour protester contre la mission dont le doyen de Renaix était investi. Ces protestations furent renouvelées à plusieurs reprises; on voit, par le témoignage de Vaernewyck, qu'elles aboutirent à entraver les exploits de Titelmans, quoique la Duchesse rejetât la requête des membres de Flandre par une apostille du 27 avril. Dans ses *Archives du Conseil de Flandre* (Gand, 1856), Victor Gaillard a transcrit un grand nombre de documents curieux concernant Pierre Titelmans. On trouvera notamment dans son recueil les comptes des allocations accordées à Titelmans et à ses acolytes :

A maistre Jehan vanden Berghe, haut officier criminel, la somme de 8 *liv.* 10 s. *pour avoir torturé, par ordre de l'inquisiteur de la foi, Robert, Martin et Guillaume De Scapere, pour distinctes fois et jours....*

A lui encore la somme de 2 *lib. pour avoir torturé, à la requête et ordonnance de l'inquisiteur de la foi, un Liévin Vander Storcht.*

A Maître Jehan Dumont, maître des hautes œuvres de la ville de Gand, la somme de seize livres sept sols qui lui ont été tauxés pour avoir exécuté avec le feu Pierre Vander Meulene, hérétique, avec les bois, chaines de fer et autres choses nécessaires à la dite exécution, etc.

Saint-Esprit, il convenait que les objets détruits ou scandaleusement détériorés fussent rétablis le mieux et le plus décemment possible pour que le culte divin pût être pratiqué et continué en telle révérence et convenance qu'il convient, le tout en conformité de l'ordonnance expressément rendue par Sa Majesté. *Actum* en collège le 10 juin 1568.

CHAPITRE XXV.

Attentat commis par les gueux des bois. Diverses nouvelles. Retour à Gand du Maestro del Campo, du capitaine Salinas et du président de Flandre. Conduite barbare des Espagnols à Anvers. Les Espagnols célèbrent à Gand la fête de l'Eucharistie par des salves de mousqueterie. Les lansquenets allemands font prisonniers à Valenciennes six de leurs officiers.

Certains rebelles, que l'on nomme gueux des bois (1) parce qu'ils se tiennent en forêts et taillis, sortirent le prédit 12 juin de la forêt d'Ypres, entre Aires et Morbeque, et, dans une paroisse appelée Wulveringhem, se saisirent d'un échevin que, sans autre forme de procès, sachant qu'il leur était hostile, ils pendirent à un arbre. Pourtant plusieurs de ces villes de la West-Flandre avaient des garnisons de soldats wallons, lesquels allaient aussi richement vêtus que les Espagnols qui occupaient Gand. Ils portaient rapières à poignées dorées, bas fourrés de rayures de brocart et autres affiquets; se couvrant de velours et de panaches, ils dévoraient et ruinaient le pays, car en maint lieu ils ne payaient rien et par dessus le marché envoyaient leurs goujats quérir telles provisions dont il leur prenait fantaisie.

Le 18 juin, le Maestro del Campo revint d'Anvers occuper son logis habituel. Le bruit courut qu'il allait prendre le commandement de la citadelle d'Anvers et que le commandant du Château de Gand, Salinas, serait investi du gouvernement de la Flandre. Ledit seigneur revint le lendemain de Bruxelles. Le 18 juin, revint aussi maître Jacques Martens, Président de Flandre, enfin déchargé à son grand soulagement de la tâche qui lui avait été imposée à Bruxelles. On disait que le duc d'Albe s'était rendu à Anvers et que, pendant que ses Espagnols y séjournaient, un acte injustifiable avait été commis. Deux jeunes gens de bonne famille s'étant attardés à quelque fête de faubourg, arrivèrent à la ville plus tard qu'ils ne l'eussent voulu; ils jugèrent expédient

(1) Nous nous servons ici du terme employé généralement en français : Vaernewyck dit *wilde ghuen*, littéralement gueux sauvages.


FERDINANDUS ALVARES TOLETANUS DUX ALVÆ
nomine Regis in gubernatione secundus ab anno 1567 ad
annum 1574 imperavit
Cum Privil. Ord. Fed.
5

Le duc d'Albe.

d'offrir quelque monnaie aux soldats de garde : l'un donna un réal, l'autre un sol, pour obtenir le passage; mais ils furent arrêtés plus loin par un autre poste. Cette fois, ils furent appréhendés et on les jugea si suspects que l'on fit venir les confesseurs et le bourreau pour les pendre. Ces préparatifs effrayèrent les prédits jeunes gens, au point qu'ils en manquèrent mourir de peur et que, lorqu'ils eurent été relâchés, l'un d'eux succomba à l'émotion que lui avait causé sa mésaventure. Je demande à tous les gens de sens de qualifier pareille conduite. Les lions eux-mêmes, s'ils possédaient la raison, ne voudraient pas donner pareils exemples.

Le jeudi 17 juin, fête du Saint-Sacrement, celui-ci fut porté processionnellement par la ville, escorté de toutes les paroisses et ordres religieux de Gand, avec force torchères et de grands honneurs. Les Espagnols, comme sauvages furieux, marchant devant les notables et les plus huppés de la ville, alors que beaucoup d'entre eux n'avaient sou ni maille, tirèrent en maint endroit telles salves de mousqueterie que l'on n'y pouvait tenir, tant l'air en était empuanti. Les femmes et les enfants en étaient tout en émoi, et beaucoup d'hommes, trouvant la chose fort peu à leur goût, s'en retournèrent à l'église. Pour ma part, comme je suivais la procession de Saint-Jacques, ma paroisse, je pus voir que, le Saint-Sacrement étant ramené par la porte Saint-Georges au Pas, les gardes de la porte des Gueux tirèrent une salve qu'ils renouvelèrent au pont du Sas, à l'ancien emplacement de la Tour Rouge; puis, les mousquets, déchargés, ils se mirent à suivre la procession en courant. Au reposoir élevé à l'autre pont du Pas, près du Pas, devant la maison de Liévin Van der Beke en face de chez maître Philippe D'hoijere chanoine de Saint-Jean [Saint-Bavon], on tira roidement, par les fenêtres des maisons, au rez de chaussée comme à l'étage, des deux côtés de la rue, si bien que l'on ne pouvait voir au travers la fumée. Place du Pas, les soldats avaient construit une hutte de feuillage au dessus de laquelle était tendue une corde. Ils attachèrent à celle-ci des fusées assez mal faites, et dans la cabane prédite ils faisaient éclater des pétards qui faisaient telle fumée que l'on eût cru qu'on y flambait porcs. Ils tiraient arquebuses et faisaient autres folies. Quatorze mousquets pour le moins, réunis dans la même maison, tirèrent en l'honneur du Saint-Sacrement. Les soldats, agenouillés sur le pavé, lâchèrent coup sur coup mainte arquebusade, rue longue de la Monnaie en face du Steen de la Paonne, puis le long de la dite rue, jusqu'au marché du Vendredi et devant la maison des Merciers, où se tient le guet. Des pétards furent tirés aussi dans une tente de feuillage dressée près de la *Chausse d'or* au marché prédit. Le Saint-Sacrement, ayant fait le tour du Vieux Rempart, fut ramené par le marché au Lin, et s'arrêta au reposoir établi près de *l'Anneau aux toiles (Lynwaetrynck)*. Aussitôt, la prédite garde tira de rechef fort désagréablement et brutalement, chose bien peu séante en une telle cérémonie, que, sous couleur de dévotion guerrière, les soldats semblaient tourner en ridicule.

Les lansquenets allemands de la garnison de Valenciennes, vers ce temps-



Vue de Valenciennes, d'après Blaeu.

là, s'étaient emparés, à ce que l'on nous rapporta, de six de leurs chefs principaux, savoir les capitaines de chacune des six enseignes allemandes composant la garnison. Il convient rappeler, comme je l'ai déjà dit, qu'une enseigne de lansquenets comporte le double de l'effectif des enseignes de soldats espagnols; chacune des premières comprend quatre cents combattants. Les mutins avaient lié leurs officiers à une barre de fer côte à côte, et les retenaient prisonniers dans une maison disposée à cet effet. Les gens de Valenciennes étaient fort effrayés de cette révolte, craignant que les soldats ne se jetassent sur la ville pour la mettre à feu et à sang, puisqu'ils méconnaissaient ainsi l'autorité de leurs chefs. Mais les soldats déclarèrent, avec beaucoup de courtoisie, aux hôtes chez lesquels ils logeaient, qu'ils n'eussent à s'inquiéter en aucune sorte et que nul mal ne leur serait fait. Ils n'avaient agi que pour le plus grand bien de ceux de Valenciennes, à qui, faute d'avoir reçu leur solde depuis cinq mois, ils ne pouvaient eux-mêmes payer ce qu'ils devaient. Ils ne pouvaient non plus se résigner, disaient-ils, à ruiner la malheureuse population d'une ville dont avaient fui les plus riches et les plus puissants marchands, tandis que tant d'autres habitants avaient disparu par fuite, exécution, emprisonnement, bannissement et confiscation de biens. S'ils avaient mis aux fers leurs capitaines, c'était uniquement pour obliger ceux-ci à activer le règlement de leur arriéré de solde et se trouver à même, par ainsi, de satisfaire à ce qu'ils devaient aux Valenciennois. Ces explications rassurèrent les esprits des gens de la ville; ceux-ci trouvaient déjà un assez ample sujet de tristesse dans le départ de cent cinquante de leurs concitoyens, qui venaient d'être emmenés à Bruxelles pour y être jusqu'au dernier pendus, décapités et spoliés de tout leur avoir.



CHAPITRE XXVI.

Crimes abominables accumulés à Gand par les Espagnols. On construit à Malines des bateaux plats. Promesses que le duc avait faites aux Espagnols. Avis du prochain départ des Espagnols, de la garnison de Gand. Diverses nouvelles. Dettes qui résultaient pour la ville de l'entretien des troupes.

Maintes autres grandes et puissantes cités, Gand, Tournai, Anvers, Bois-le-Duc, Amsterdam, Leyde, etc. n'étaient pas sans sujets de tristesse et de douleur. Les venimeux prêcheurs de nouveautés se fixaient de préférence aux abords des centres importants de population, abandonnant les petites localités et villages ; ce qui est fort heureux, car, si ces séducteurs du peuple s'étaient ingéniés à souffler le feu au cœur des campagnes, l'incendie y eût pris de tout aussi vastes proportions et s'y fût même développé plus rapidement, l'ordre de la police étant beaucoup mieux assuré d'habitude dans les grandes villes que dans les paroisses du plat pays.

Outre le grand nombre de leurs concitoyens exécutés, emprisonnés et bannis, en fuite et dépouillés de leur avoir, les Gantois souffraient cruellement des excès de la garnison espagnole. Le 18 juin un fait scandaleux se présenta en la demeure de Michel Dolins, notable marchand de la rue du Chantier. Une pauvresse étant venue, une petite fille à la main, demander l'aumône à la porte de ce logis, les Espagnols lui firent signe d'entrer. L'un d'entre eux défit son mouchoir, comme s'il lui voulait bailler quelque monnaie, et aussitôt deux ou trois soldats accoururent de l'étage et autant de la rue. Se saisissant de cette femme, qui était passablement belle, ils l'étendirent de force sur une couverture, et, l'un après l'autre, ils en abusèrent en dépit des cris et des larmes de son enfant. Ils ne se faisaient pas scrupule de violenter les servantes des bonnes gens, et gâtèrent des fillettes de quatorze à quinze ans. Chez Luc Clueteryn se trouvait chambrée la fille



Armoiries de Michel Dolens, *d'après l'Armorial manuscrit de* L. Van der Schelden.



Le Char de la Mort, par Martin Heemskerck.

d'un boulanger du marché du Vendredi, qui, lorsque ses parents vinrent la sommer de réintégrer le logis, répondit qu'elle n'en ferait rien et qu'elle était fort bien ainsi. Chez le prédit Michel Dolins ils amenèrent avec eux une fillette, que la dame de céans reconnut comme sa filleule et fit sortir par un sentiment de commisération et puisqu'elle l'avait tenue sur les fonds baptismaux. Le ribaud qui avait débauché la fille se mit dans une fureur indescriptible; il exigea qu'elle lui fût rendue, menaçant son hôtesse de prendre ses filles en lieu et place, si bien qu'il réussit à ressaisir sa proie. Dans une autre maison de la ville, ils voulurent de nuit abuser d'une femme dont le mari était absent, et, comme elle fermait sa porte au verrou, ils l'enfoncèrent à coups de hache. Or cette femme et son mari avaient pour le moins dépensé dix livres de gros pour l'entretien de ces vauriens.

On construisit, vers ce temps-là, à Malines, un certain nombre de petits bateaux plats que l'on pouvait transporter par charroi, et l'on prépara aussi de l'artillerie. On en conclut généralement que le duc d'Albe préméditait quelque campagne. On pensa généralement que de tels préparatifs visaient la Frise orientale, pays marécageux où les ennemis se tenaient en force. Aux Espagnols qui se trouvaient actuellement à Gand, le Duc aurait promis, lors de leur départ d'Italie, de ne les envoyer nulle part où il ne commandât en personne, et de faire d'eux ses gardes de corps. En raison de cet engagement, les dites troupes ne voulaient s'aventurer en nulle expédition, sans que le duc marchât à leur tête; ils n'acceptaient pas non plus que leur effectif fût divisé et envoyé en diverses garnisons isolées. C'étaient de véritables enfants gâtés, qui n'acceptaient de règle que leur caprice; mais les concessions qui leur étaient faites s'expliquaient par leur fidélité au Duc, qui avait en eux pleine foi et confiance.

Le 19 juin, une bonne nouvelle se répandit à Gand; on apprit, avec quelque vraisemblance, que les Espagnols quitteraient sous peu la ville. Ce devait être le mardi ou mercredi suivant, soit le 22 ou 23 du mois courant. L'avis était parvenu aux échevins de la Keure, par une lettre dont le porteur reçut en présent six couronnes d'or. Or, après que Sébastien Dhane, secrétaire des Parchons, eût été envoyé par le premier échevin auprès du collège de la Keure, afin d'avoir des nouvelles précises, maître Josse Borluut donna lecture aux Parchons d'une courte missive, écrite en français, et confirmant la nouvelle. Mais, comme il ne peut y avoir de joie sans mélange, on sut que l'autorité ferait remémorer, le même jour, le placard édicté l'an 1540 par notre Empereur, de bienheureuse mémoire, sur le fait d'hérésie. Il y est dit, entre autres : « Alors même que les hérétiques, anabaptistes, reconnaîtraient leurs erreurs, ils n'auront pas la vie sauve, mais échapperont seulement au bûcher ». Quoique les honnêtes gens n'aient pas à s'affliger de semblables dispositions, il semblait à beaucoup de gens que des milliers d'hérétiques payeraient encore leur faute du dernier supplice, et ils s'en affligeaient, désirant plutôt la conversion que la mort du pécheur, oubliant, il est vrai, en un moment d'erreur, quel immense

BRVGÆ. FLANDRICARVM
VRBIVM ORNAMENTA.

BRVGÆ, vulgo Brugk Teutonicæ Flandriæ vrbs omnium pulcherrima, nitidissimaque, publicarum siquidem, priuatarumque ædium in hac vrbe Splendor et magnificentia, omnem rationem, omnem dicendi facultatem superat. Optimam vrbium formam, hoc est, orbicularem, situ obtinet, aquis probè instructa, duplici fossa ambitur; florentissimum quondam emporium fuit.

VUE DE BRUGES, D'APRÈS G. BRAUN.

dommage et corruption s'ensuivrait pour les âmes qu'ils égarent et pervertissent si aisément, au cas où l'autorité s'abstiendrait de sévir.

Le jeune Commere, fils de Jean, fut vers ce temps nommé souverain du pays de Waes; il aurait sous ses ordres trois chevaux et vingt-quatre sergents, avec charge de tenir net le coin de pays soumis à sa juridiction. Or il était bon balayeur, ayant pris part comme cavalier à plusieurs actions où il s'était bien comporté. Il était Gantois d'origine et gendre d'Henri Van Deynse, qui demeurait près du couvent de Baudeloo. Avant d'être souverain, il avait été vice-souverain.

On ne savait au juste si les Espagnols partiraient dans huit jours ou dans quinze. Messires de la loi firent donc demander au Maestro del Campo ce qui en était. Ils feraient, à jour fixe, tenir prêts les chariots destinés aux bagages, afin de ne pas entraver un départ, qui était à tous égards un soulagement. L'officier aurait répondu qu'ils seraient en tous cas avertis deux jours à l'avance. Or, il fallait six chariots par capitaine, dix pour le commandant en chef, soit en tout cent vingt-huit chariots. Le départ devait se faire par Malines, où les troupes s'arrêteraient.

On disait que les ecclésiastiques et messires du Conseil avaient consenti à proroger pour deux ans l'impôt du sou par setier de vin. Ils payeraient en outre de l'accise un sou par setier, afin de soulager d'autant la ville en son extrémité. Les deniers nécessaires au payement des troupes avaient été empruntés à Anvers et l'on devait, du chef d'intérêts et du principal de la dette, soixante-dix mille florins. Ayant appris l'imminence du départ des Espagnols, les magistrats avaient envoyé au Duc une députation plus nombreuse afin d'obtenir la répartition d'une si lourde charge sur la généralité du pays. Ceux de Bruges et du Franc s'employaient à détourner le Duc de ce dessein de conciliation, alléguant qu'ils auraient encore tout le temps d'avoir des soldats sur les bras et d'en solder l'entretien. On leur donnait bonne garantie à ce propos, attendu que, le cas échéant, ils eussent participé au fonds commun prédit; mais ce n'est pas là que le bât les blessait, et ils comptaient des amis à la Cour.

Beaucoup de soldats espagnols envisageaient avec regret le moment du départ, et, dans leur colère, ils disaient, comme s'ils devaient s'en prendre à ceux de la ville : *Vous recevrez après nous des Italiens, qui sont gens bien moins commodes que nous. Vous nous regretterez : si nous avons usé de vos femmes, ceux-là abuseront de vos garçons.* Ils cherchaient à inquiéter les gens par de tels mensonges.

Quelques bandes de Piémontais, de Savoyards et d'Italiens, déguenillés comme des bohémiens, avaient été vus aux frontières; mais on comptait les diriger vers la Frise orientale pour combattre les rebelles.

D'aucuns huguenots, gendarmes qui avaient servi sous Condé en France, se présentaient en petites troupes de dix, douze ou seize, pensant traverser notre territoire et rejoindre l'armée sectaire en Frise; mais un évêque, ayant vu leur jeu, les fit massacrer tous. Peut-être ne pouvaient-ils se mettre à l'abri en France et ne savaient-ils où aller, n'étant en sécurité nulle part.

CHAPITRE XXVII.

Exécrable forfait commis par un scélérat espagnol à Gand. Défense faite aux femmes et filles de Gand d'accompagner les Espagnols; motifs de cette interdiction. Mollesse des Espagnols montant la garde. Ceux de la ville qui se plaignaient d'être créanciers des Espagnols sont invités à venir toucher le montant de leurs créances; nouvelles diverses. Attentat commis par les gueux des bois.

Mais avant que la garnison prît congé, un Espagnol devait encore se rendre coupable d'un acte à ce point méritoire que pour beaucoup moins on brûlerait un homme tout vif! Le samedi 19 juin, une fillette de quatorze à quinze ans, frêle enfant dont les parents demeuraient à la Mude à l'enseigne de *l'Ours,* fut envoyée par sa mère en la rue des Prêtres. Elle fut attaquée par un Espagnol au teint basané et portant une balafre au visage. Ce cruel et criminel paillard s'était caché en un coin, et, s'emparant d'elle, la tira brutalement vers lui pour en abuser, la menaçant, le poignard sur la gorge, de l'égorger si elle poussait un cri. Il a maltraité la pauvrette d'horrible façon, lui enfonçant les doigts et les mains dans les parties sexuelles, les déchirant et perforant la membrane dite hymen. Il lui plongea ensuite la main dans le ventre, arrachant les ligaments de la matrice, détruisant de ses ongles la paroi des reins et abandonnant sa victime saignant comme une bête égorgée. La malheureuse, respirant à peine, fut ramenée chez ses parents et couchée, perdant force sang et des débris de chair que c'était pitié. La matrice pendant complètement à l'extérieur, elle mourut. Les bonnes gens toutefois ne portèrent pas plainte du fait, entendant que les Espagnols s'en iraient bientôt et que l'on ne se soucierait guère de leur faire justice (1). C'était là cependant un crime énorme et abominable, digne d'un châtiment exemplaire, car ce misérable avait traité cette malheureuse enfant et s'était mis en devoir de lui arracher les entrailles comme on fait d'un poulet ou d'un pigeon, que l'on vide. Il avait prémédité ce crime, se tenant depuis près de six semaines au guet dans les prairies près de la Mude, et si quelques femmes venaient à s'approcher, vaquant à leurs affaires, il se jetait sur elles, les parties honteuses tout à nu, comme un satyre diabolique ou monstre libidineux.

(1) La résignation avec laquelle un tel méfait est accepté par les parents de la victime démontre, mieux que tous les faits déjà allégués par les chroniqueurs, la misère morale à laquelle le duc d'Albe avait réduit nos malheureuses populations.



La Luxure, d'après P. Breughel.

Le mardi 22 juin, le magistrat ordonna à son de trompe, et le commandant espagnol fit répéter par un héraut accompagné de cinq ou six tambours, que, lors du départ de la garnison, lequel aurait lieu prochainement, il était défendu à femmes ou filles de la ville de suivre les soldats, et ceux-ci s'exposaient aux peines les plus rigoureuses s'ils emmenaient des Gantoises avec eux. Certains habitants disaient que cette ordonnance la baillait belle aux soldats qui voulaient, sans scandale, se séparer des femmes et filles débauchées par eux, et dont nombre étaient devenues mère de leurs œuvres. D'après d'autres, il ne convient pas que des soldats traînent après eux tant de femmes, celles-ci les efféminant et faisant dégénérer en couardise leur viril courage. Ils ajoutaient que leur solde ne leur permettait pas de pourvoir aux besoins de femmes et d'enfants, et qu'au surplus, ces créatures seraient, pour eux, un obstacle en voyage ou en cas de bataille. Or les Espagnols s'étaient à Gand accoutumés suffisamment à la mollesse, puisqu'ils faisaient traîner à leurs trousses, par leurs goujats et valets, coussins, couvertures, lits et traversins, robes de nuit et autres semblables effets, afin de s'étendre lorsqu'ils étaient de garde. On les avait vus réclamant tels objets de couchage des bourgeois, et se les faisant apporter par les enfants, les valets et les servantes des bonnes gens. Vit-on rien de plus méprisable de la part de gens qui se piquaient de vaillantise? A l'époque où l'ordre public se trouvait, à Gand, le plus en péril, les bourgeois ne veillaient pas de telle sorte. Quoique les plus considérables et les plus notables de la ville montassent la garde, à tour de rôle, personne ne s'avisait de demander un coussin pour s'en faire un chevet.

Le Maestro del Campo, invita le même jour, à son de trompe, quiconque avait à recouvrer quelque dette avouable contractée par les soldats logés chez eux, ou d'autres du chef de vivres, crédit ou argent prêté, à se présenter chez lui. Il donnerait satisfaction à chacun et retiendrait aux soldats, sur la paie qu'ils allaient prochainement toucher, le montant de leurs dettes. Beaucoup de bourgeois répondirent à cette invite. D'aucuns reçurent leur dû; d'autres furent payés en partie, d'autres complètement éconduits. Beaucoup furent envoyés d'Anne à Pilate. Fort peu, en somme, se félicitaient de leurs démarches.

D'étranges nouvelles circulaient, vers ce temps, sonnant fort mal aux oreilles catholiques, et qui pouvaient bien être de l'invention des gueux. On disait que l'ennemi se renforçait sans relâche en Frise. Deux ou trois armées complètes couvraient le pays (1). Parmi ces troupes on comptait environ six mille cavaliers

---

(1) Le duc d'Albe se préparait effectivement à cette expédition de Frise qui, après la défaite du comte d'Arenberg, devait rétablir ses affaires. La défaite infligée par Louis de Nassau aux troupes royales près d'Heyligerlée mettait celles-ci en grand péril. Le Duc, qui sentait bien que, seul, son ascendant pouvait rendre la confiance et la victoire à des troupes qui venaient de laisser si gravement entamer leur prestige, réunit toutes les ressources que les diverses garnisons aux Pays-Bas pouvaient lui offrir. Il comprit que rien n'était plus dangereux que de laisser derrière lui trois ou quatre mille de ces routiers uniquement chargés de garder les comtes d'Egmont et de Hornes, et, au témoignage de Motley, il pressa l'exécution d'un arrêt préparé dès longtemps. La victoire, à tant d'autres égards stérile, de Louis de Nassau ne servit donc qu'à précipiter l'exécution de deux de ses amis, qui, malheureusement, n'avaient eu ni sa perspicacité ni sa loyauté.

revêtus de harnois dont la cuirasse était forgée en pointe, de sorte qu'elle ne donnait prise à aucun projectile la frappant de plein jet. Ces cavaliers étaient armés d'un bâton à feu un peu moins long que le bras, et qu'une courroie fixait au cheval afin d'atténuer les effets du recul. Cet engin portait un boulet gros comme une balle de jeu de paume; homme ni cheval n'y pouvaient résister. Or ces soldats, outre leurs autres armes, portaient suspendus à leur cheval trois ou quatre de ces engins de rechange; en outre un piéton armé d'une vaste arquebuse cheminait à côté de chaque cavalier, si bien que c'était chose terrifiante que d'avoir à les combattre (1). Or, ils se déclaraient les ennemis du duc d'Albe et de tous ses alliés. Les rebelles, disait-on, s'étaient emparés de Groningue et de Maestricht; ils auraient aussi incendié Saint-Trond. Le prince de Condé aurait, dans la haute Bourgogne, ruiné et saccagé de fond en comble les riches jardins et maisons de plaisance de l'évêque d'Arras, depuis peu devenu cardinal, et auquel les gueux attribuaient l'origine de toutes les discussions, échauffourées et massacres. On ne tarda pas à savoir que la prétendue puissance de l'ennemi en Frise était une pure fable, mise en circulation par les gueux.

Une nouvelle nous parvint également de West-Flandre. Trois églises paroissiales, environ à six milles au dessus d'Ypres, parmi lesquelles l'église d'Eecke, avaient été souillées et détruites. Un homme, qui avait surpris les auteurs de cet attentat, avait été pendu à un arbre. On attribuait ces crimes aux gueux des bois qui se réfugiaient dans le bois d'Ypres et aux alentours, et qui pouvaient s'être trouvés au nombre de quarante à cinquante pour commettre leurs derniers méfaits.

On disait que de nombreuses exécutions avaient eu lieu derechef à Bruxelles; des condamnés avaient été menés au supplice d'Anvers à Bruxelles en chariots. On assurait que bientôt aussi des Gantois feraient connaissance avec le bourreau.

---

(1) Tous les musées et toutes les panoplies renferment les cuirasses que, du temps de Vaernewyck, on pouvait croire invulnérables. L'ergot qui fait saillie sur le thorax n'avait pas l'efficacité qu'on lui prêtait, mais cette cuirasse à tabule et à cote médiane fortement saillante en éperin fait, surtout pendant la seconde moitié du XVIe siècle, partie de l'adoubement déjà fort allégé du cavalier allemand et du lansquenet suisse. Quant aux bombardes à main dont parle Vaernewyck, et qui servaient comme les armes de rempart et les arquebuses à croc, à lancer des biscaïens (au XVIIe siècle on les reprit pour lancer des grenades), c'était un fort encombrant et périlleux attirail. La terreur que ces bombardiers à cheval, qui, grâce à un porteur de mousquet, pouvaient le cas échéant se transformer en dragons, devaient inspirer d'après Vaernewyck à leurs adversaires, mérite d'être notée. Les pauvres soldats ainsi affublés ont pu un instant se croire invincibles, comme tant d'autres héros que les spécialistes ès tueries cherchent à rendre confiants en un engin perfectionné, une poudre de nature secrète, une citadelle d'une construction complètement inédite. On ne pourrait comparer la crédulité avec laquelle de telles inventions sont accueillies surtout par le gros public, qu'à l'aveugle créance que la partie même la plus éclairée du public réserve aux inventions à l'aide desquelles d'autres spécialistes prétendent supprimer la mort ou du moins la généralité des maladies, ses prolégomènes. Que de fois les recherches tactiques mécaniques et scientifiques ont fait perdre de vue à ceux qui font métier de mener des nations à la bataille, qu'il n'y a de peuple difficile à vaincre et d'impossible à retenir en servage que celui qui a la notion exacte de la liberté et la haine de tout ce qui opprime les droits de la conscience! La moindre province à ce jeu est plus forte que la plus formidable armée. L'histoire des siècles passés livre d'abondantes et décisives démonstrations de cette vérité que l'on nous pardonnera de dégager, en passant, de faits accessoires relatés par le chroniqueur.

Femme ou fille flamende allant à L'église

Fille ou servante Flamende.

Demoiselle Flamende allant à L'église.

Villageois Brabantson.

HH.

COSTUMES DE FEMMES FLAMANDES ET D'UN VILLAGEOIS BRABANÇON AU XVIe SIÈCLE,
Reproduction réduite des dessins coloriés originaux de Luc d'Heere.

CHAPITRE XXVIII.

La garnison espagnole quitte Gand. Beaucoup de femmes, en dépit de l'ordonnance, prennent place dans les chariots et bateaux des Espagnols. Le Maestro del Campo les houspille à coups de bâton. Les soldats qui demeurent commis à la garde du Château Neuf requièrent par charretées les meubles des bourgeois. Façon dont les Espagnols prennent congé. Ils reçoivent la bénédiction des Dominicains.

Les tambours des Espagnols se firent entendre dès deux heures du matin, le mercredi 23 du mois courant, et firent grand tapage. Vers sept heures, les soldats se rangèrent au marché du Vendredi et défilèrent en bon ordre par les courte et longue digues de Pierre. En tête et à la queue de ces troupes, on voyait force charrettes et chevaux, voire des bateaux chargés de bagages, de femmes et de goujats. Malgré la stricte défense faite aux soldats d'amener avec eux des Flamandes, on en pouvait, quai aux Herbes, voir un plein bateau. Elles s'étaient mêlées à des Espagnoles, Italiennes, et autres; mais le Maestro del Campo survint qui, à tort et à travers, les roua de coups de canne comme bourriques, si bien qu'en grand désordre elles abandonnèrent le bateau. Le commandant chevauchait, égrénant son rosaire d'une main, tenant de l'autre son bâton dont il s'escrimait comme un diable. Des filles étaient cachées sous le foin des chariots arrêtés à la digue de Pierre; il les frappa de telle sorte qu'elles pleuraient et découvraient leur tête, ce dont il rit de bon cœur. Mais il se garda bien de battre ainsi sa maîtresse, fille d'une boulangère du Reep qui demeurait au coin de la ruelle du Quartier. Il l'avait, bien au contraire, fait monter dans une voiture appartenant à l'abbaye Saint-Pierre, dont les bons abbés ne se doutaient pas que leur véhicule leur eût été emprunté à telles fins. Voilà comme un coupable entendait corriger d'autres pécheurs. Mais pendant ce temps, d'autres batelets, chargés de petites femmes de la ville, se dirigeaient par le *Paddegat* (Trou aux crapauds) et autres petits cours d'eaux qui se jettent dans la Lys, et permettent de gagner l'Escaut, vers Termonde et Malines où se rendaient les soldats. Et pendant que la garnison gagnait les remparts, on put voir certaines petites catins et petites femmes (1), qu'on n'eût point soupçonnées d'un tel dévergondage, postées

(1) *Sommige snoerkins ende vraukins. Snoerkin* signifie littéralement : petite ficelle, mêche d'un fouet.

longue digue de Pierre, recevoir les adieux et les embrassades des soldats. Elles, de leur côté, faisaient aux soudards grande fête et grandes marques d'amitié, leur prenant la main, prenant ainsi mutuellement congé.

On put voir aussi mener au Château Neuf des chariots chargés de meubles et d'ustensiles : lits, garde-robes, dressoirs, buffets, tables, sièges, escabeaux, cuvelles, poterie de cuivre, de fer et de terre, bref tout ce qui sert au ménage. Tout cela, les soldats l'avaient réquisitionné la veille quai des Corroyeurs, quai de la Lys et au Vieux-Bourg, au grand dam des habitants, dont les femmes surtout faisaient entendre des doléances à émouvoir les plus endurcis. On citait un jeune couple, à peine entré en ménage, qui lui aussi avait dû dire adieu à son mobilier. On avait vidé complètement la demeure de Jean De Vos, habitant du Vieux-Bourg, en fuite comme je l'ai déjà rapporté. Il avait été, disait-on, assez avisé pour faire disparaître avant son départ ses meilleurs meubles, et, de la sorte, le butin qu'y firent les Espagnols ne valait guère que neuf livres de gros. Ils furent mieux lotis en s'attaquant à la cour de Huele, qu'habitait, quai de la Lys, le chevalier Philippe de Liedekerke, seigneur d'Eversbeque, qui réside à Nieuwerkerken sous Alost, et auquel on prête un revenu de près de trois mille six cents livres de gros par an. Les soldats tirèrent de cet hôtel six charrettes bondées de meubles de toute espèce, autant que la force des chevaux le permit. Ils enlevèrent jusqu'aux tableaux qui se trouvaient attachés aux murailles. En revanche, ailleurs, il leur fallait piller deux ménages pour remplir un de leur véhicules. On assura, bien entendu, les habitants qu'ils étaient sûrs de récupérer leur bien. On donna inventaire aux gens, ainsi dépouillés de leur mobilier après avoir, pendant dix mois, à chers derniers et au prix de mille vexations, logé chez eux ces soldats. Il était bien dur d'être ainsi rançonné, comme si la ville eût été livrée aux mains des Juifs. Or, ceux à qui pareille malaventure advenait s'étaient trouvés, avant les Espagnols, vexés par les soldats wallons. Ce qui plus est, les soldats ne se contentaient pas toujours des meubles qu'ils trouvaient chez l'habitant, mais forçaient celui-ci à leur acheter, au marché du Vendredi, des meubles neufs, tels que lits, garde-robes, etc. Et pourtant, il convient de dire que certains soldats, en se retirant de chez leurs hôtes gantois, versèrent des larmes, se désolant d'avoir fait subir tant de vexations à d'aussi braves gens; prenant la main de leurs dits patrons, ils demandaient qu'on leur pardonnât leurs mésus et offenses. Mais d'autres, auxquels leurs hôtes, au moment du départ, offraient du vin et des gâteaux, n'eurent pas un mot de remercîment, et s'en furent grossièrement. D'aucuns laissèrent leurs hôtes comme le bourreau quitte la potence, sans prendre congé ni régler comptes. Comme on le voit, ces gens différaient fort entre eux. En tout cas les Gantois se réjouissaient fort de les voir s'éloigner. Il leur semblait être sortis d'Égypte et nombre d'entre eux burent bouteille le soir et firent bonne chère pour célébrer cet excellent débarras.

D'aucuns Dominicains en revanche, tels que maître François Rufelaert et d'autres, couvrirent publiquement les Espagnols de signes de croix et de béné-

dictions, priant Dieu de les accompagner et de leur donner la victoire sur les ennemis. Certes une telle conduite seyait bien à des prêtres; néanmoins certaines gens disaient : *Ces moines l'ont eu belle en vérité! ils ne savent pas combien les pauvres pères de famille ont eu à souffrir de ces gens-là*. Or il y avait maint Gantois qui souhaitait — fort vilain souhait sans contredit, — que les Espagnols périssent en chemin. D'autres leur souhaitaient bonheur et prospérité sans mélange. Et c'est ainsi que lorsque beaucoup d'hommes se trouvent réunis, ils expriment des sentiments bien divers.



Livre neuf.



Troupe en marche et musique militaire au XVIe siècle, d'après V. Solis.

CHAPITRE I.

Joie que les Gantois manifestent du départ des Espagnols. Un homme fait tomber la couronne préparée en l'honneur du Saint-Sacrement, qui, néanmoins, est porté processionnellement en grande révérence par une foule recueillie. Nouvelles peu sûres venues de Frise. Création à Gand d'une garde de nuit. Les Allemands passent par Malines. Autres nouvelles.

Après le départ des Espagnols, ceux de Gand, comme gens délivrés d'un écrasant fardeau et guéris d'une grave maladie, commencèrent à renaître. Dès le lendemain, 24 juin, jour de Saint-Jean-Baptiste, les garçons et filles, chose que l'on n'avait plus vue depuis plus de deux ans, reprirent leurs chansons, leurs rondes et danses joyeuses.

Le Saint-Sacrement fut porté en grande pompe par les rues, à cause de l'octave de la Sainte-Eucharistie, mais une pluie battante obligea la procession à regagner l'église. Une couronne ayant été préparée en l'honneur du Saint-Sacrement au Fossé Sainte-Élisabeth, près de la porte de Bruges, il se trouva que cet ornement avait été monté devant la demeure d'un individu que ses voisins savaient peu disposé à la piété. Aussi bien cet individu, dans une fureur sacrilège, était-il monté à l'étage et avait-il, à coups de ciseaux, détruit les guirlandes de la couronne. Il fut dénoncé à l'autorité, mais prit la fuite, de sorte que ses biens furent saisis par le receveur fiscal. Digne salaire d'une telle équipée! On dit que ce malveillant, tonnelier de son état, était venu de la campagne se fixer à Gand. Le public, en revanche, honora le Saint-Sacrement avec le plus grand respect. Les maisons étaient pavoisées, comme elles

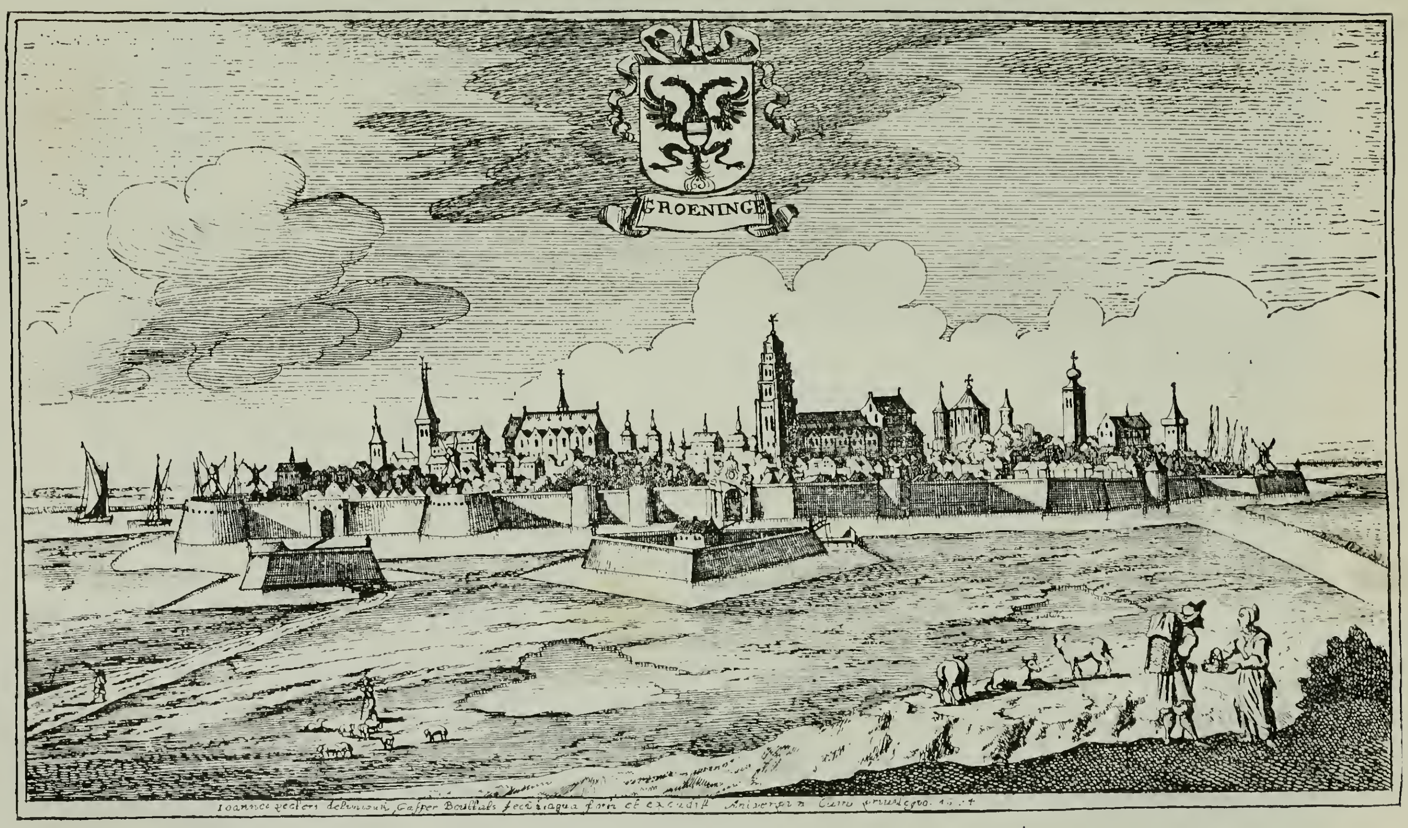
l'avaient été le dimanche précédent rue longue de la Monnaie et ailleurs en l'honneur du Saint-Sacrement et du Saint-Sang des Augustins, que l'on portait processionnellement par le quartier. On avait disposé sur la voie publique des jardinets et un calvaire, où l'on voyait le Christ perdant de l'eau colorée par ses blessures, en guise de sang. Les Espagnols avaient suspendu en l'air un château-fort et un bateau, qui, de loin, conduit par une corde, vint rejoindre la couronne, lâchant une bordée de petits canons. Le château-fort, de même, tira des salves d'artillerie.



Musiciens, d'après J. Amman.

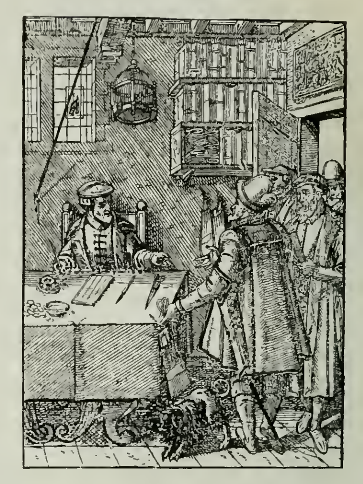
Le 23 du prédit mois, date du départ des Espagnols, la garnison qui tenait Groningue pour le Roi, envoya jusqu'à douze enseignes quérir des provisions de bouche. Avertis par leurs espions, les gueux préparèrent une embûche en un champ où leurs ennemis devaient passer. Ils avaient préparé, dans la terre, force puits et trous où ils avaient disposé des mousquets chargés, auxquels ils mirent le feu à l'aide d'une traînée de poudre, aussitôt que les Espagnols se trouvèrent à portée. L'explosion fut si terrible et fit tel bruit qu'il resta sur place beaucoup de blessés et de morts. Les gueux seraient aussitôt tombés sur les Espagnols, jetant parmi ceux-ci un tel désordre que, sur douze enseignes, cinq seulement avaient réussi à rejoindre Groningue, les autres ayant été massacrées. Toutefois je ne prête aucune confiance à ce récit, sans doute d'origine gueuse. Cela ressemble trop à une plaisanterie, et rien n'est venu confirmer ces invraisemblables nouvelles.

Le vendredi 25 juin, jour de Saint-Éloi, les notables furent convoqués à la maison scabinale. Le magistrat avait divisé toute la ville en 28 sections, et il fut démontré à l'assemblée, par le pensionnaire Damman, que, vu le départ de la garnison espagnole, il était, de l'avis de tous, nécessaire de prendre quelques mesures pour assurer la garde de la ville et le bon ordre. De nouveaux troubles, en effet, entraîneraient pour les habitants, du chef de l'arrivée d'autres troupes étrangères ou de toute autre manière, des vexations six fois pires que celles dont la cité était enfin débarrassée. Les échevins estimaient donc, sauf autre avis des notables, qu'il convenait de confier la garde de chaque quartier à un veilleur, reconnu bon catholique, qui ferait le guet la nuit et crierait d'heure en heure, depuis le couvre-feu jusqu'à la sonnerie de la cloche des artisans. Chaque voisinage aurait à solder le coût de cette garde, dont le but était d'empêcher les désordres nocturnes, les conciliabules des sectaires et de



Vue de Groningue, d'après Jacques Peeters.

donner l'alarme en cas d'incendie. La proposition adoptée, certains notables de chaque quartier reçurent un billet, où se trouvait délimité ledit quartier, et où figuraient aussi les noms des autres notables avec lesquels les porteurs du billet eussent à se concerter pour le choix d'un veilleur ou deux, aptes à se relayer le cas échéant.



Réunion devant les magistrats, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (1569).

Seizième guet. Rue Basse, de chez maître Liévin Moenens par la rue Royale, le marché au Bétail, jusqu'au Pont Neuf :

Absent (1).	Messire de Oombeerghe.
	Marc van Vaernewyck.
Absent.	Gilles Danins.
Absent.	Adrien Borluut.
	Josse De Brune.
	Josse Van den Vijvere.

Le 27 juin, on rompit les couchettes employées par les soldats occupant l'entrée du château des Comtes. On les donna aux prisonniers de la forteresse, pour y étendre leurs membres las et misérables.

Le vendredi 18 du mois, huit enseignes d'Allemands du Haut-Rhin, arrivèrent de Valenciennes à Malines. Ils avaient apporté, comme provisions, du pain et du fromage dont ils soupèrent; puis ils s'en furent dormir, causant peu d'embarras aux habitants et s'offrant à rembourser leurs dépenses.

Le lendemain, ils reçurent de leurs chefs six mois de solde sur l'arriéré de neuf mois qui leur était dû. On les sépara en deux corps, ce qu'ils subirent à regret. Quatre enseignes marchèrent sur Lierre, les quatre autres sur Louvain de sorte qu'ils ne passèrent qu'une nuit à Malines. Ceux de Lierre ayant toutefois obtenu que ces troupes ne pénétrassent pas dans leur ville, elles avaient contourné la ville, en demeurant écartées de deux lieues.

Le 28 juin, la rumeur publique fut que toute la garnison espagnole pour le moment à Malines, et qui avait pendant dix mois occupé Gand, serait dirigée instamment sur Anvers. La nouvelle ville [citadelle] d'Anvers était occupée par les huit grosses enseignes de lansquenets allemands, dont l'effectif dépasse celui de dix-sept enseignes espagnoles. On disait que le duc d'Albe était attendu à bref délai, à Anvers, et que les gueux avaient été repoussés de devant Groningue.

Les Espagnols ne quittèrent pas Malines sans payer la dîme. Quatre furent

(1) *Buten.* Le chroniqueur explique lui-même ce mot par la note suivante :
« Le mot absent en marge du nom de certaines personnes indiquait qu'elles n'étaient pas en ville. Le premier veilleur que je choisis était un tonnelier de mon voisinage, du nom de Jan Van Dycke ».



Vue de la Citadelle d'Anvers,
d'après une gravure de la fin du XVI[e] siècle.

passés au fil de l'épée et trois suppliciés pour leur insolence, que ne voulurent pas subir ceux de Malines, et pour des méfaits commis par eux, avant d'arriver en la dite ville.

CHAPITRE II.

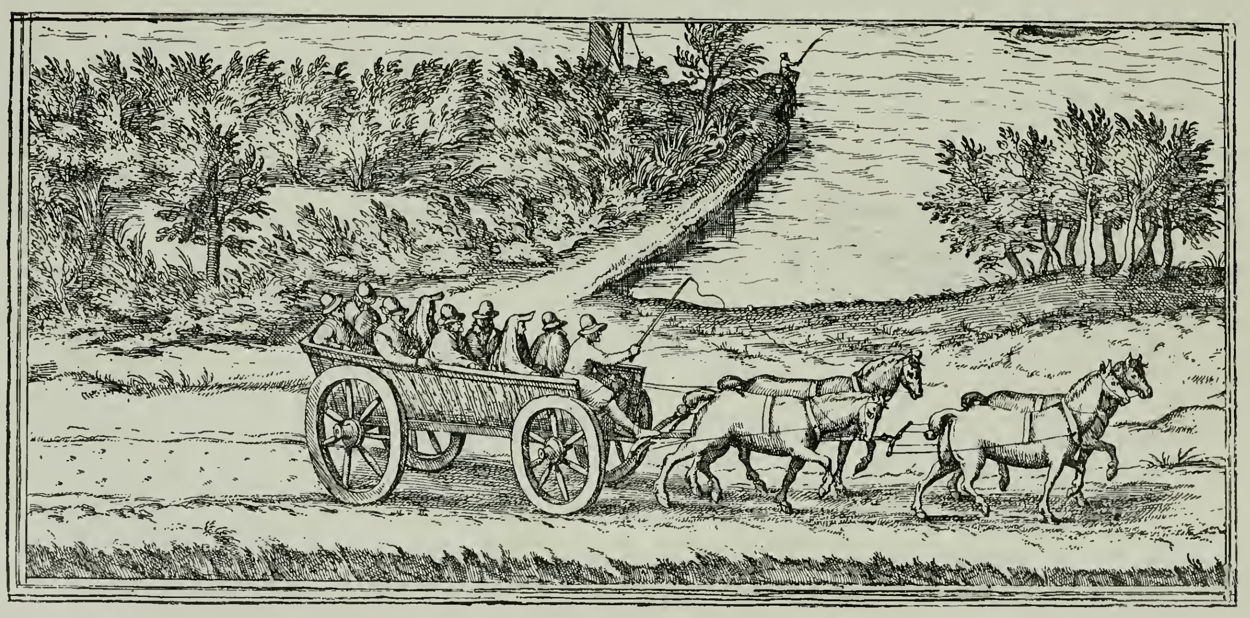
Exécutions en West-Flandre. Arrestation ou fuite de cinq geôliers. Prisonniers transférés de Bruxelles à Vilvorde. Appréhensions des Anversois. Réforme des ordres religieux. Effectif des gueux. Cruautés des Espagnols. Arrivée à Gand de cinq bateaux de ribaudes espagnoles. Affreuse tempête, orage et grêle sans précédent. Capture de malfaiteurs.

Le mercredi dernier jour de juin, le messager d'Ypres narra devant moi comment le vendredi précédent, le 25 du mois, quatre condamnés avaient été exécutés à Ypres. Deux d'entre eux, qui avaient aidé à assommer un prévôt et ses assistants, furent roués vifs, mais achevés ensuite (1) et ensevelis. On avait décapité aussi un vieillard, assis en un fauteuil; enfin un soldat wallon avait été pendu pour avoir abusé d'une fille avec telle violence que le sang lui sortait par les oreilles.

Les soldats en garnison à Ypres étaient piètrement vêtus et faisaient endurer mille tourments à ceux de la ville. Ils prenaient de force aux villageois le beurre, le lait et les œufs amenés au marché. Un ou deux soldats ou un prévôt avaient passé les verges, parce que, chargés par le commandant de requérir hors ville de l'avoine et du fourrage, ils avaient, excédant la consigne, taxé les braves gens et empoché de très notables sommes.

Cinq geôliers ou porte-clefs de prisons se trouvaient en grand péril, les uns arrêtés, les autres fugitifs, savoir : le geôlier de Menin, qui avait autorisé tous ses prisonniers à prendre la clef des champs; puis, le geôlier d'Audenarde, compromis parce que quatre détenus s'étaient évadés en perçant un plancher qui leur avait permis, par une cave donnant sur la rue, de gagner le couvent des Minimes. Le geôlier de Deynze venait ensuite : on lui avait donné à garder deux hérétiques, dont l'un, cordonnier de son état, avait obtenu de pouvoir exercer son métier en prison et choisit le premier moment favorable pour arracher, à l'aide de sa pince ou de quelqu'autre outil de sa profession, les clous du plancher de la salle où il était enfermé, lui deuxième. Son compagnon et lui levèrent les voliges et, trouvant sous le gîtage une aire carrelée, ils la per-

(1) On pouvait à loisir aggraver l'application de la peine en rompant au supplicié bras et jambes, et en le laissant périr ensuite de mort lente. Une telle agonie pouvait durer des heures, voire des jours.



Chariot du XVIe siècle, d'après Braun et Hogenberg.

cèrent et firent si bien qu'ils se trouvèrent dans la rue. Le geôlier de Renaix était le quatrième, et le cinquième celui de Grammont. Tous les cinq étaient compromis, pour avoir favorisé la fuite de délinquants confiés à leur garde; ils étaient de ce chef ou prisonniers ou en fuite.

Nous apprîmes également le 30 juin que, deux jours plus tôt, cinq chariots avaient emmené de Bruxelles à Vilvorde des prisonniers, que sans doute on désirait garder plus étroitement, attendu que le duc d'Albe avait quitté Bruxelles pour se rendre à Malines et de là gagner Anvers. On citait, parmi les détenus transférés de la sorte : le sire de Backerzeele et François Hueriblock de Gand, que l'on avait trouvé fort vieilli et amaigri. Puis Strael (1), jadis bourgmestre d'Anvers, jadis aussi homme de grand crédit dans le pays et à la cour. Ce condamné avait été si rigoureusement mis à la torture en présence du docteur Vargas, de Del Rio, de Duboos et d'autres conseillers, que l'on ne pouvait toucher ses membres. Les cordes, disait-on, avaient coupé les chairs des jambes à deux doigts de profondeur.

On affirmait que de nouvelles exécutions auraient lieu à Bruxelles le dernier jour de l'an. Parmi ceux que la mort attendait, on citait un seigneur de Saint-Omer, vers la France, qui devait être roué vif pour avoir tenté de livrer Valenciennes aux ennemis du Roi, etc.

Ceux d'Anvers étaient en de vives inquiétudes, redoutant un châtiment rigoureux. Beaucoup de gros marchands avaient abandonné cette ville, qui volontiers y eussent repris leurs affaires et obtenu pardon moyennant finances. De ce nombre était messire François Borneilge, un petit homme de chétive mine, dont le père avait coutume de venir en voiture à la Bourse. Faisant des affaires à Anvers pour un chiffre considérable, Borneilge offrait, pour pouvoir y rentrer amnistié, deux cent mille florins, et pourtant, comme il avait emporté tout son avoir disponible, il n'avait guère laissé à Anvers de biens saisissables pour plus de vingt mille florins Jugez combien la place d'Anvers devait lui être chère et lui permettre de réaliser de gros bénéfices. Toutefois ses offres ne furent pas acceptées.

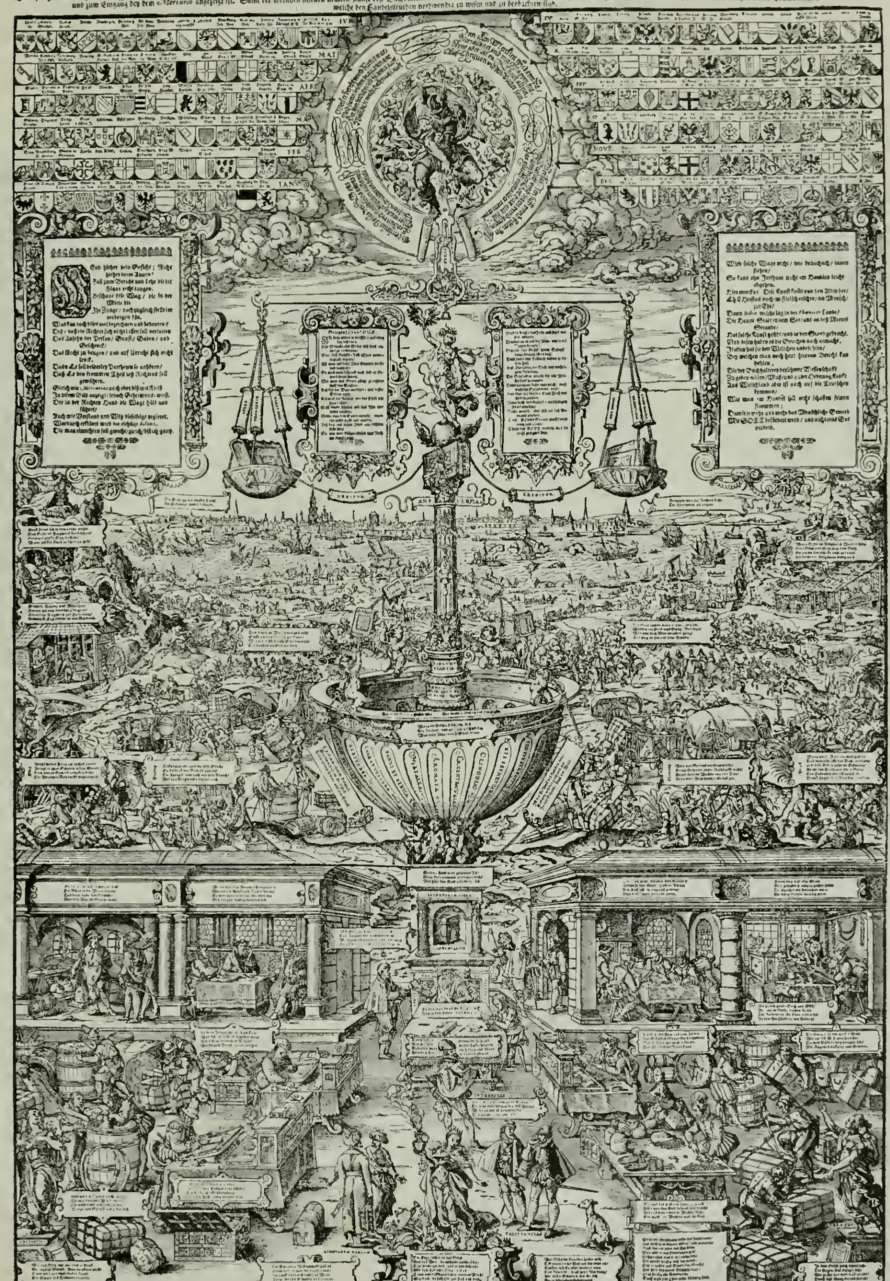
Chaque jour, on attendait Morillon porteur de la cédule nommant à Gand un nouvel abbé de Saint-Pierre. Le prieur ou prévôt (2) était désigné par la rumeur publique comme le futur titulaire.

Il était aussi question pour Gand de recevoir un évêché, car on prenait des mesures pour assurer des revenus au futur évêque. Tout d'abord on pou-

---

(1) Antoine van Straelen, bourgmestre d'Anvers, arrêté le même jour que les comtes d'Egmont et de Hornes, à Bruxelles, où sur la demande du duc d'Albe la duchesse de Parme l'avait appelé, sous prétexte de renseignements qu'elle désirait obtenir de lui. Les services que Van Straelen avait rendus aux Provinces et notamment à Philippe II, en fournissant à peu près à lui seul au roi les fonds nécessaires à la campagne de Picardie qui marqua les débuts du règne, étaient tels que le Conseil du Sang lui-même, après avoir rendu la sentence capitale dictée par le duc d'Albe, osa proposer la grâce du condamné. Van Straelen, que le chevalet avait mis dans le plus triste état, ne pouvait marcher à la mort; il lut porté à l'échafaud dans un fauteuil.

(2) Guislain Timmerman.



LE COMMERCE D'ANVERS, D'APRÈS J. AMMAN.

vait compter sur un revenu de trois mille florins par an provenant de la prédite abbaye. Au décès du docteur Viglius van Zuichem, président du conseil et prévôt de Saint-Bavon, l'évêché de Gand, héritant de la prévôté, au dire de quelques-uns, devait devenir aussi riche qu'évêché qui soit en nos provinces.

Des efforts furent mis en œuvre vers ce temps-là pour réformer certaines parties du corps ecclésiastique. Il fut notamment interdit aux Dominicains de faire dorénavant provision de vin. L'impôt d'un gros par setier de vin avait permis en effet de constater quelle consommation ils en faisaient, d'autant que souvent ces Révérends Pères reçoivent à leur table des personnes qui font quérir vin à leurs dépens. Toutefois on assurait que ces religieux ne voulaient rien entendre et préféraient s'en référer à justice.

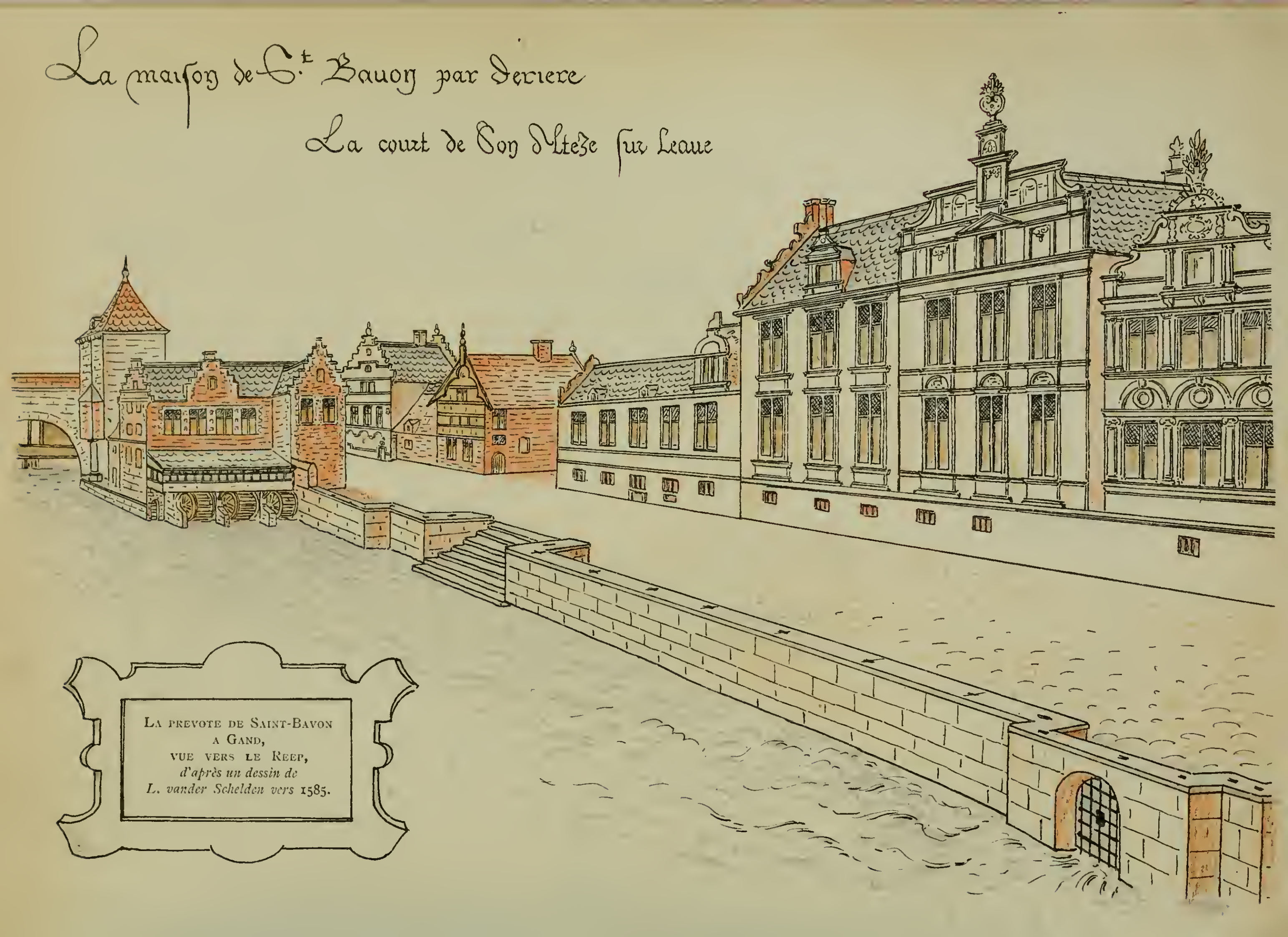
On apprit, concernant l'armée des gueux en Frise, qu'elle avait été renforcée par l'arrivée du comte de Schwartzenburg, à la tête d'un corps de troupes considérable, et du sire d'Hoogstraten, commandant quatre cents arquebusiers, expédition qui certes ne rétablira pas le crédit de ce seigneur. Les soldats espagnols quittèrent Malines pour Bois-le-Duc, se plaignant d'avoir trouvé les Malinois moins patients que ceux de Gand. En effet, comme ils avaient prétendu molester là-bas comme chez nous les bonnes gens, deux d'entre eux s'étaient fait assommer. Ils avaient tué un meunier à coups de mousquet. Ils abandonnèrent à Malines leurs bagages et leurs concubines. Les bateaux plats, que l'on avait construits à Malines, y furent mis sur chantier pour être gardés; en même temps on embaucha au pays wallon des pionniers, les choisissant parmi ceux qui avaient pris parti pour les gueux, mais qui n'avaient rien à perdre.

Le prédit 30 juin, cinq bateaux chargés de ribaudes et de bagues, argent et objets de prix provenant des Espagnols qui avaient successivement quitté Gand et Malines, arrivèrent en ville. C'étaient pour la plupart madones [*sic*] espagnoles ou de pays étranger, qui furent admises au Château Neuf. Elles n'avaient pas voulu rester à Malines parce qu'il n'y avait plus d'Espagnols dans cette ville. Elles pensaient prendre quartier de rechef chez les gens qui naguère avaient dû les héberger; mais elles trouvèrent partout visage de bois.

Trois ou quatre jours plus tôt, on avait saisi en la maison de feu Vincent Van der Biest, mon parrain, qui s'était enfui se sentant compromis du chef de gueuserie, certain mobilier : une garde-robe neuve et autres objets semblables que le fisc avait vendus aux enchères au profit du Roi.

Les prédites femmes espagnoles et autres, se voyant si mal reçues par leurs hôtes d'autrefois, sont pour la plupart entrées au château. Or les bonnes gens en eurent pitié, sachant combien elles y subissaient de mauvais traitements; ils leur prêtèrent lits, toile et couverture, surtout à celles que l'on sut mariées et honnêtes femmes, peu nombreuses parmi elles, à dire vrai.

Les signes précurseurs d'une tempête apparurent ce jour-là au Sud et s'étendirent au Nord. La foudre et la grêle se déchaînèrent, ravageant une zone de pays comprenant Vinderhaute, Belsele et nombre d'autres paroisses. La



La prevote de Saint-Bavon
a Gand,
vue vers le Reep,
d'après un dessin de
L. vander Schelden vers 1585.



Sac de Malines par les Espagnols, d'après Fr. Hogenberg.

grêle, chose que l'on ne se rappelait pas avoir vue de mémoire d'homme, tomba, gros comme le pommeau d'une rapière de cavalier. Ces grêlons, qui semblaient envelopper un noyau de deux ou trois couches de glace, hachèrent le blé et le lin, et cassèrent les branches d'arbres comme peut faire une gaule à abattre noix. On voyait la trace des grêlons marquée comme si des veaux eussent trépigné la terre par forts troupeaux.

Le jeudi 1er juillet, jour de Saint-Rombaut, dix brigands ou malandrins, arrivèrent en la paroisse d'Eessene, près de Dixmude, à une demi-lieue de la ville, et, pénétrant dans la demeure d'un fermier, ils exigèrent de lui une forte somme d'argent. Le brave campagnard leur remontra qu'étant un simple fermier, il ne pouvait leur remettre de l'argent qu'il avait dû verser à son propriétaire. Seulement il leur servit poliment à boire et à manger, les priant de se contenter d'une somme raisonnable, leur assurant qu'il ferait tout son possible pour les satisfaire. Mais, sur ces entrefaites, il dépêcha en toute hâte, un petit valet au bailli du Franc qui, d'aventure, se trouvait en la même paroisse et y faisait bonne chère. Or le dit bailli, entreprenant comme on l'est après boire, s'empressa de courir sus aux malfaiteurs à la tête de trois ou quatre sergents et de quelques gens de la paroisse qui se prêtèrent à cette expédition. Le bailli tomba incontinent et en grand silence dans la salle où les malandrins faisaient ripaille, et, avant que nul de ceux-ci eût pu faire mine de décharger un pistolet, de tirer une dague ou de lever la main seulement, le magistrat, aidé de ses assesseurs et des paysans, eut garrotté toute la bande, qui fut, comme un troupeau de moutons, menée à Bruges. Le bailli, depuis cet exploit qu'il avait entrepris sans armes, fut tenu en grand honneur, et certes son entreprise réussit plus pleinement qu'on n'eût osé l'espérer.



Brigands de grand chemin, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (1569).

CHAPITRE III.

Écrit qui m'est transmis de la Cour et où se trouvent exposés les mésus blâmables, délits et infidélités du prince d'Orange, de Brederode, leur conjuration et complot avec nombre d'autres nobles contre l'autorité de notre souverain seigneur le Roi.

Vers ce temps, certains écrits me furent transmis qui provenaient de certains greffiers de la Cour, touchant le prince d'Orange, Brederode et autres. J'ai transcrit ces pièces littéralement ci-après.

« Philippe, etc. Il nous a été remontré par notre procureur général en quelle manière Guillaume de Nassau, prince d'Orange a reçu de mon seigneur et père l'empereur Charles-Quint, de bienheureuse et sainte mémoire, comme de nous-mêmes, lorsque nous sommes venu en ce pays, de grands honneurs et offices savoir : le gouvernement de Bourgogne, Hollande, Zélande et Utrecht, le commandement ordinaire d'une bande d'ordonnance et, en outre, de très honorables revenus, par lesquels il avait suffisant témoignage de notre haute confiance et estime en laquelle nous l'avons toujours tenu. De tout quoi s'aggrave le blâme qu'il encourt pour s'être écarté de la règle qui sied à un bon vassal et gentilhomme. Or, le dit Prince, au mépris de son devoir et du serment qu'il nous a fait, comme à son prince naturel, en sa qualité de chevalier de la Toison d'or et des honneurs dont il a été précédemment investi, s'est constitué chef et instigateur, excitateur, complice et meneur de tous conspirateurs rebelles, agitateurs patentés, mutins et perturbateurs de la prospérité et repos des communes. Aussitôt que nous eûmes abandonné nos pays de par delà pour retourner en notre royaume, il a, de concert avec ses pairs, conçu le projet de s'emparer de l'administration et du pouvoir suprême, en toutes nos provinces de par delà. Pour exécuter ce projet, il a mis en œuvre et suggéré force pratiques secrètes et nuisibles; au point qu'au lieu de se démettre de son autorité, il a pris les armes contre nous, afin de nous expulser de ces provinces, but qu'il a poursuivi en tant que ses moyens le lui ont permis. Il a fait toutes diligences pour nous aliéner l'esprit de nos fidèles sujets, et détruire l'affection qu'ils nous ont témoignée de tous temps, ainsi qu'à nos prédécesseurs. Crime bien plus haïssable encore, alléguant les bons sentiments qu'il portait à notre peuple, il a faussement fait entendre que notre intention était (chose à laquelle notre pensée ne s'est jamais arrêtée) d'introduire en



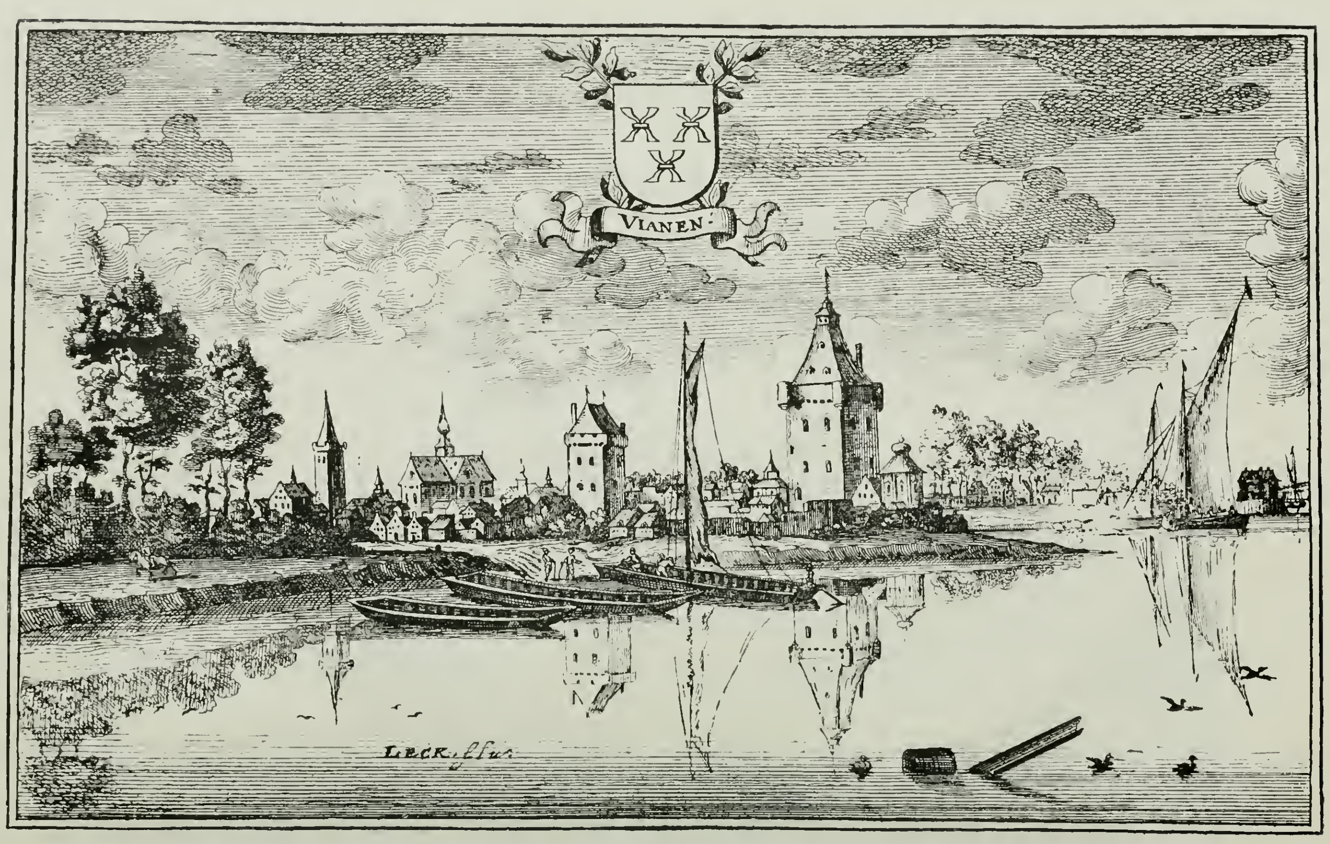
Wilhem by der gratien Gods Prince van Orangien Grave van Nassau etc. Burchgrave van Antwerpen en Bazanson, Baron van Breda Diest etc. Stathouder Generael der Neder-landen, Gouverneur over Brabant, Hollant, Zeelant etc.

Guillaume d'Orange, comte de Nassau,
d'après une gravure du temps.

ces pays l'inquisition d'Espagne. Par tels moyens et pareilles inventions, beaucoup de nos sujets ont été soulevés et rendus rebelles contre notre autorité. Tout d'abord ledit Prince a soulevé et décidé à se mutiner contre nous, une partie de la noblesse, dont les membres ont formé union, conspiration et conjuration, se promettant mutuellement sous serment appui et main-forte contre nous et contre les ordonnances qui de tout temps ont été respectées en nos pays. Les conciliabules tenus à ces fins ont eu lieu en la propre résidence du Prince à Breda, aussi bien qu'en notre ville de Bruxelles. Ce qui plus est, ledit Prince a reçu sous sa sauvegarde et caution les prédits rebelles, les plaçant en diverses places fortes et divers lieux contre notre autorité et vouloir. Ledit Prince a notamment conseillé et soutenu le sire de Brederode, chef de toute cette mutinerie, dans l'armement contre nous de la ville de Vianen, s'enhardissant au point de lever troupes en la ville d'Anvers, au vu et au su de chacun, contrairement à nos ordres formels, récemment publiés. Il a permis l'embarquement de ces troupes pour Vianen, munies de toutes armes, et a même octroyé au sire de Brederode prédit une pièce d'artillerie de fort calibre. Au surplus ledit Prince a interdit à aucunes de nos villes et places fortes de recevoir garnison de nos mains; notamment en notre province de Zélande où lui-même a expédié des troupes, en vue de s'emparer du dit état et nous couper l'accès de nos pays par la voie de mer. Envoyé à Anvers pour y pacifier le peuple mutiné, il a consenti à la création de plusieurs temples et consistoires, comme s'il avait reçu commission d'en agir de la sorte, et de là ont surgi les inconvénients et dangers que chacun apprécie. Il a toléré en outre des cotisations et quêtes ayant pour but l'enrôlement et solde de gens de guerre. Nous omettons ici beaucoup d'actes qui seront déterminés par notre Procureur général en temps et lieu, tous tendant à l'exécution du plan exposé ci-dessus, étant de s'arroger et assurer sur nos pays une autorité qui n'est dévolue qu'à nous seuls, attitude qui équivaut à une révolte ouverte contre notre Majesté, ce qui ne pourrait être toléré.

« De tout quoi résulte commission et provision d'appréhender au corps, en quelque lieu que ce soit, le prédit Prince et, en cas de défaut, de l'intimer à comparoir en personne, par commandement et à cri public, endéans trois fois quinze jours, sous peine de bannissement et de confiscation en cas de défaillance ».

Vous verrez par là, bien cher lecteur, que la généralité des troubles et commotions dont ont souffert ces Pays-Bas sont nés de ces perfides conspirations et des desseins artificieux de certains gouverneurs de ces prédites provinces, comme l'a fait voir assez ce qui est advenu des comtes d'Egmont et de Hornes, comme d'autres encore, justement livrés au supplice. Ces projets de trahison se sont dissimulés sous le couvert d'une religion nouvelle. Ils se sont efforcés d'établir que leur doctrine était la meilleure, la plus sincère et la plus pure de toutes, le clergé n'ayant propagé que mensonges et fausseté. Tel était le grand cheval de bataille de leurs prêcheurs hérétiques qui se répandaient en cris et en gémissements pour inspirer à chacun la haine des prêtres et de ceux



Vue de Vianen, d'après J. Peeters.

qui leur étaient fidèles. C'est de cette façon que l'on espérait rallier des partisans au prince et aux chefs de ces provinces. Ils alléguaient, en effet, que les affaires temporelles n'avaient rien à voir dans leur propagande qui ne visait que le règne de Dieu, la sainte vérité et le salut éternel du prochain, choses qui passent même avant l'obéissance que l'on doit à ses parents comme le dit le Seigneur : *Celui qui me préfère son père ou sa mère n'est pas digne de moi ; celui qui ne les quitte pas pour l'amour de moi et qui craint de me reconnaître ou de confesser ma doctrine devant les hommes, je rougirai de le reconnaître devant mon Père Éternel.* Telles gens devaient faire d'autant moindre état de leur Roi qu'ils le prétendaient l'ennemi de leur salut éternel. S'ils n'osaient ouvertement professer de telles doctrines, leurs actes témoignaient assez de leur mépris de l'autorité puisqu'ils levaient de l'argent et des troupes contre elle, sachant que leur conduite ne pouvait être tolérée, mais comptant s'assurer l'impunité par la force, rejeter le Roi hors de ses états héréditaires des Pays-Bas, et le spolier de ses biens patrimoniaux. Notre très mansuet et noble souverain n'a jamais, en vérité, mérité de nous pareil traitement, aussi impie que déraisonnable, car il ne nous a jamais témoigné qu'affection et bon vouloir, maintenant ces pays en bonne police et tranquillité, leur prodiguant ses bienfaits comme en nous soulageant d'impôts fonciers, des taxes et redevances pesant sur les fermiers et gens du plat pays, dégrèvement dont nous jouissons depuis un certain nombre d'années. Nous avons, d'autre part, juré fidélité et assistance à ce catholique et vertueux prince et monarque. Voyez, par conséquent, combien ces troubles doivent faire haïr ceux qui, à l'instar du prince d'Orange et d'autres encore, en ont été les agents ! Ledit Prince avait su feindre avec tant d'habileté que nombre de gens avaient pris de lui la meilleure opinion. C'est ce qui m'advint, comme on a pu le voir au troisième livre, chapitre XIX de ces mémoires, où j'ai montré le Prince s'efforçant de maintenir la concorde à Anvers, et aussi au livre quatre, chapitre XVI, où je dépeins les efforts tentés par lui pour apaiser ceux d'Amsterdam. Toutefois, si je dois dire le vrai, j'eus souvent des présomptions fâcheuses à son sujet, quoique je n'eusse garde de les manifester qu'à certains de mes amis les plus intimes.

Pour que la démonstration soit plus complète, voici un placard de notre Roi publié contre le sire de Brederode et d'autres. Je le fais suivre mot à mot.

CHAPITRE IV.

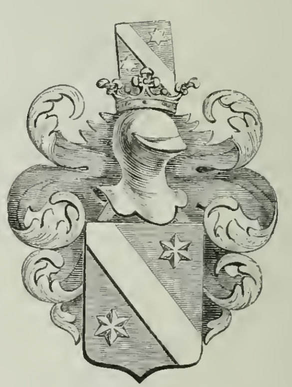
Autre écrit touchant le sire de Brederode, relatant en détail ses délits et dénommant les charges qui s'élevaient contre le sire d'Hoogstraten, les comtes de Berghes, de Culembourg et de Nassau.

Philippe etc.... De par notre procureur général il nous est remontré comme Henri, sire de Brederode, notre vassal et sujet, foulant aux pieds toute déférence et fidélité à nous dues, oubliant ses obligations singulières à notre égard de par les lois de l'honneur et les pensions qui lui ont été par nous octroyées, voire à l'époque où nous étions en notre royaume d'Espagne savoir : une compagnie d'ordonnance avec le revenu attaché à ce commandement, d'importance égale à celui octroyé au prince d'Orange, a nonobstant excité tous les troubles qui récemment ont désolé nos Pays-Bas. Or, au lieu de s'acquitter de ses fonctions et devoirs, comme nous l'attendions de lui, il s'est conduit et gouverné de toute autre sorte, entrant et se liant en une très perverse et nuisible conjuration, de concert avec certains complices appartenant pour la plupart à notre noblesse et nos sujets. Il s'est montré, avec aucuns autres, chef et promoteur du complot; s'efforçant par tous moyens de séduire le populaire, très enclin à toutes nouveautés et changements. Ledit seigneur est venu présenter une requête à notre bien aimée sœur, la duchesse de Parme et de Plaisance, pour lors gouvernante en notre lieu et place des pays de par-delà, accompagné de certains autres conjurés, en nombre, de façon irrévérente et séditieuse, cela sous couleur d'anciens édits de notre très haut seigneur et père et de bienheureuse mémoire l'empereur Charles-Quint, auquel Dieu fasse paix, et confirmés par nous. Le dit comte s'est fait l'interprète ou procureur des dites requêtes, affectant une attitude insolente sans égard ni considération pour notre sœur, investie cependant de nos pouvoirs royaux, croyant l'effrayer afin de faire croire au peuple qu'il aurait en lui et ses complices des protecteurs. Préalablement, il avait appelé à lui sa prédite bande, la détachant de notre service, alors qu'elle lui avait été confiée pour sauvegarder notre autorité et maintenir nos sujets en respect et soumission. Lesquels, voyant telle défection et excités de la sorte, ont sur tous les points troublé le pays. Lui cependant, poursuivant les desseins concertés avec les chefs principaux de la prédite conjuration, a réuni tous les affiliés au complot en la ville de Saint-Trond, où, entre autres conceptions condamnables y arrêtées, il fut convenu que l'on prendrait les armes et lèverait en Allemagne



Portrait de Marnix de Sainte-Aldegonde.

quatre mille cavaliers et quarante enseignes d'infanterie, afin de nous tenir tête et se rendre maître de notre personne. Ces conjurés ont promis leur protection au peuple de nos états, empiétant de la sorte sur un droit qui n'appartient qu'à la personne royale, de concert avec tous ceux qui ont voulu s'allier avec eux et les assister de leurs deniers ou d'autre sorte. Ils ont dressé la liste et fait le dénombrement de leurs adhérents par tous nos pays de par-delà, afin de connaître sur quelles forces ils pouvaient compter pour poursuivre leurs fins et nous imposer règlements et lois selon leur fantaisie. Ledit Comte, se compromettant de plus en plus, s'est ouvertement élevé contre nous; il a enrôlé, aussi bien en notre ville d'Anvers qu'en d'autres lieux, gens de guerre régulièrement inscrits, au son du tambour, les mettant sur contrôles, recevant leurs serments et les plaçant sous le commandement de divers capitaines. Il a accepté aussi à diverses reprises certaines sommes lui fournies par les consistoires des sectaires et rebelles, les employant selon son bon plaisir ou autrement. Il a publiquement signé procuration à un Philippe Marinck (1), son trésorier général, de recevoir les deniers qui seraient versés en la bourse commune sur laquelle ils comptaient s'aider pour l'exécution de leur plan de révolte. Muni d'une partie de ses troupes, il a tenu en son pouvoir la ville de Vianen, que nous avions naguère confiée en dépôt à sa fidélité, faisant réparer, munir et fortifier cette place sans notre aveu mais contre notre gré, voire, malgré la défense que nous lui en fîmes expressément signifier. A la tête d'une autre division de son armée, ledit comte a tenu campagne à bannières éployées, faisant mainte incursion en plat pays, robant, pillant et brûlant aucuns moustiers et lieux sacrés, extorquant, emprisonnant et mettant à rançon nos loyaux sujets, voire certains de nos principaux officiers envoyés devers lui de notre part, alors qu'il s'efforçait de se saisir de notre ville d'Amsterdam et de forcer Utrecht, quoique l'on en pût dire. En outre il pensa s'emparer, non sans le consentement du prince d'Orange, de notre ile de Zélande, afin de nous barrer de la sorte la voie de mer, auxquels délits il convient d'ajouter les efforts qu'il fit pour détourner ceux de Nimègue d'accepter garnison de nos de mains. Au surplus, en présentant naguère en son nom requête à notre sœur, il déclara, en son nom et au nom de ses complices, que si l'objet de leur supplique ne leur était accordé il en résulterait tels massacres que toute la sévérité royale ne pourrait arrêter. Il existe en outre à la charge du prédit tels autres délits d'animadversion et de rebellion, qui seront en temps et lieux énumérés et démontrés à évidence par notre



Armoiries de
Marnix de Sainte-Aldegonde.

(1) Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde.



Vue de Nimègue, d'après J. Peeters.

procureur général. De tout quoi, il résulte que des offenses ont été faites à Notre Majesté, intolérables et que l'on ne saurait, pour l'exemple, laisser sans châtiment, comme le fait plus haut ressortir notre procureur et comme plus haut il est fait provision contre le prince d'Orange ».

Mêmement contre Messire Antoine de Lalaing, seigneur d'Hoogstraten.

Mêmement contre Guillaume, comte de Berghes.

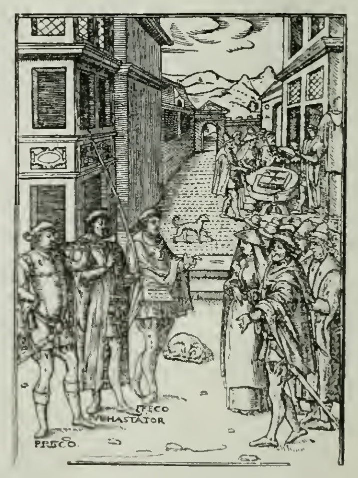
Mêmement contre Floris de Palant, comte de Culembourg.

Mêmement contre le comte Louis de Nassau.

CHAPITRE V.

Jean Van den Poele, receveur du fisc, vend à l'encan le mobilier de certains gueux. Mort du grand-bailli de Zélande. Ordonnance et édit des échevins pour recommander une étroite surveillance des étrangers et sectaires : commission est confiée à cet effet à des commissaires qui feront bonne garde.

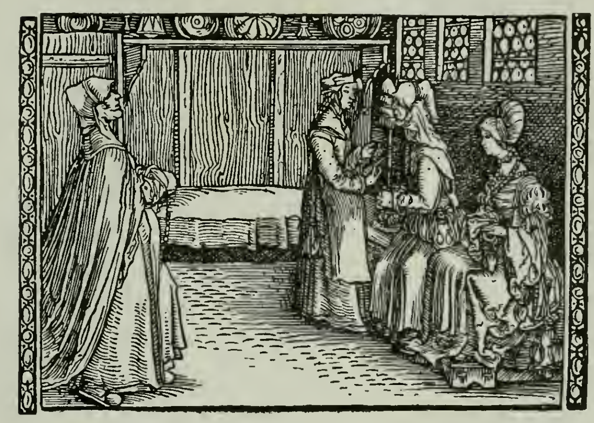
Tels sont les événements étonnants, tristes et pleins de périls auxquels j'assistai (Dieu nous garde !) en mon âge de quarante-sept, quarante-huit et quarante-neuf ans! Ainsi vécurent des milliers d'hommes, mes contemporains, ne sachant ce qui adviendrait de nos existences ni de nos biens, en dépit que nous ayons fui ces nouveautés dangereuses, grâce uniquement à l'infinie et imméritée miséricorde de Dieu pour nous. Que de sages, clairvoyants et estimés citoyens se sont compromis en ce temps plein d'embûches, croyant avoir cause gagnée et tenir le dessus ! Ce fut le cas principalement de beaucoup d'honorables négociants qui, en leurs voyages, sont exposés à entendre d'étranges propos. On s'était mis en devoir, maintenant, de vendre leurs biens au profit du Roi.



Vente de meubles par autorité de justice, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere* (1569).

Or, le lundi 5 juillet, on mit à l'encan par le ministère de Jean Van den Poele, receveur des confiscations, le mobilier de Guillaume Boghaert, demeurant rue Basse en face de la ruelle de la Maison scabinale. On vendit de la

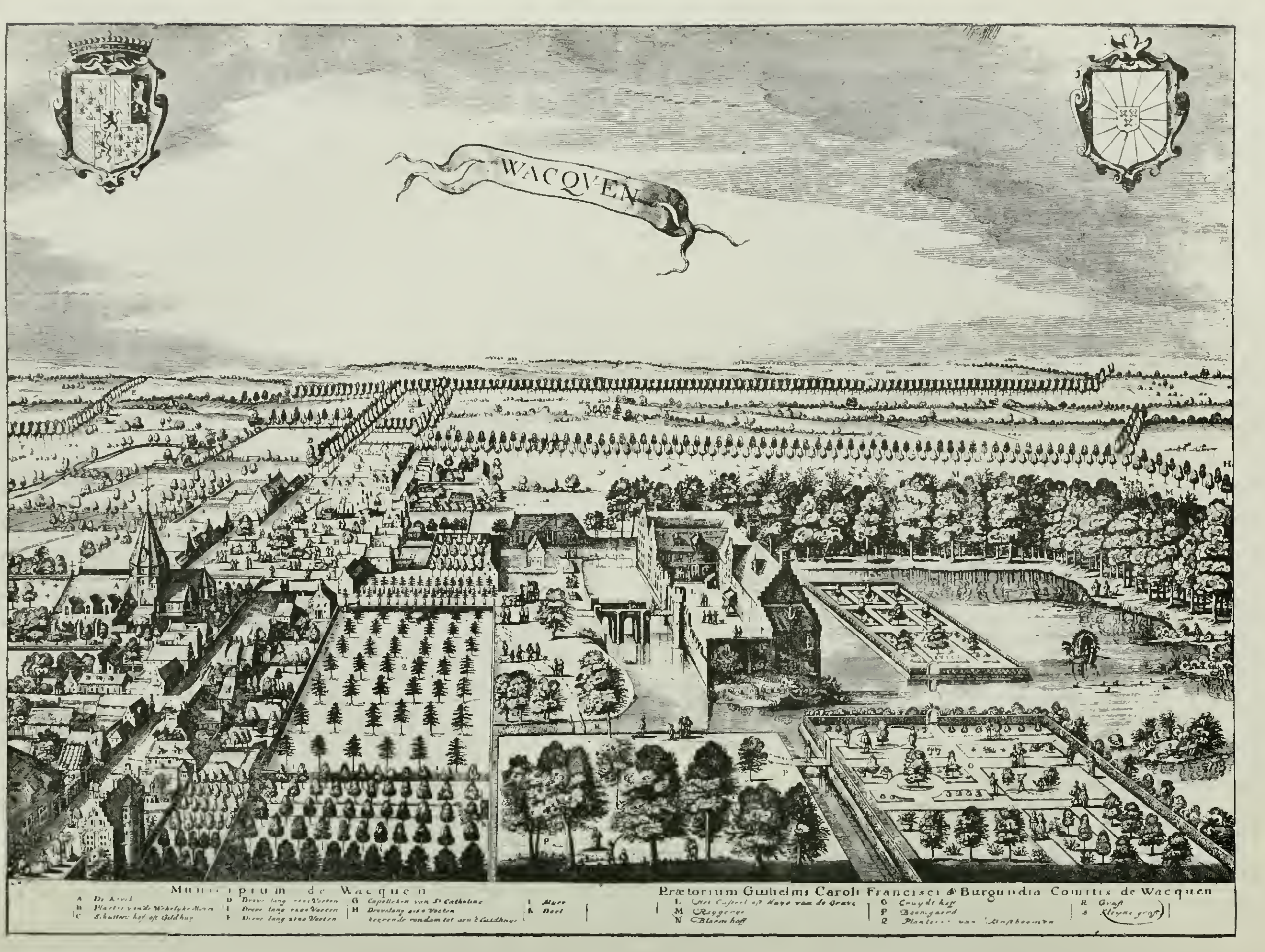
sorte des lits, boiseries et tableaux précieux, notamment une peinture de grand prix représentant la naissance de Jésus, fort bien exécutée et de grande dimension. On l'avait parfois estimée dix livres, d'autres parlaient de seize livres; elle fut adjugée pour quatre livres et trois escalins de gros. Un précieux dressoir ancien n'atteignit que deux livres de gros. Le receveur prédit déclara qu'il avait précédemment vendu à Gand dix-neuf mobiliers, mais que celui-ci était de loin le plus riche. En effet, d'autres condamnés avaient emporté ce qu'ils avaient de mieux ou l'avaient baillé à garder à des amis, disant que le Roi n'en verrait ni sou ni maille, puisque les frais dévoreraient tout. A Valenciennes, en effet, les confiscations, qui cependant y avaient fort sévi, n'avaient produit en vente que sept cents florins, mais le receveur assurait que l'on publierait de ce chef de tels édits que plus personne ne se sentirait le courage de rien cacher, et que tous souhaiteraient que leur avoir demeurât en place et soit dévoré par le feu (1).



INTÉRIEUR AU XVIe SIÈCLE, D'APRÈS H. BURGKMAIR.

Le 7 juillet mourut en Zélande messire Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wackene, Cappelle etc, vice-amiral de la mer néerlandaise, grand-bailli de

(1) Si l'on songe que, dans le plan de gouvernement du duc d'Albe, le produit des confiscations devait non seulement défrayer tous frais d'occupation et de guerre, mais encore permettre à l'Espagne de tirer des Pays-Bas de considérables ressources, la constatation du receveur Van den Poele en ce qui concerne Valenciennes est bonne à recueillir. Les confiscations n'ayant pas réussi au Duc, aussi piètre économiste que bon soldat, il dut changer de tactique, recourir à l'impôt régulier; mais ici il se buttait et aux vieilles traditions du pays et au tempérament d'une nation où l'on a pu souvent oublier la valeur de certaines libertés sans jamais méconnaître le prix de l'argent. Avec le système financier adopté par le commandeur aussitôt après sa première campagne en Frise, nul *modus vivendi* possible, avec ceux mêmes qui faisaient si bon marché de la liberté de conscience : Viglius, le rusé et couard procureur, devient héroïque; il discute pied à pied le système de l'*Alcabala* espagnole que le maître, jusqu'alors servilement écouté, veut appliquer aux Pays-Bas; il entre ouvertement en lutte contre le Duc et embrasse la cause populaire. Il écrit à Philippe II : « On verse ici tant de sang et on confis- » que tant, que quelque tache de cruauté ou cupidité en pourrait bien rejaillir sur le manteau de Sa » Majesté ». Le roi n'était pas une hermine, mais l'animadversion du président devait lui donner à refléchir, et bientôt l'insuccès des mesures financières préconisées par d'Albe, avec une hâblerie vraiment castillane, marqua pour lui l'heure de la disgrâce.



Chateau de Wacken, d'après la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus.

la noble et puissante ville de Gand, en présence de madame sa chère moitié, le soir vers sept heures, comme il revenait d'une revue de campagnards à laquelle il présidait en vue de constater s'ils étaient, le cas échéant, aptes à défendre et sauvegarder la prédite île de Walcheren contre l'ennemi qui tenterait d'y opérer une descente. Il s'était senti mal à l'aise durant le trajet qu'il avait fait en voiture pour rentrer en son logis. Bien portant une heure avant de n'être plus de ce monde, il trépassa sans souffrance. Il laissait près de douze cents livres de rente, mais ses biens étaient grevés pour moitié. La veuve hérita de biens importants et de beaucoup d'argenterie.

Le 9 du prédit mois, une ordonnance fut rendue à Gand. Pendant que la trompette se faisait encore entendre à la bretêque, Jean Prysbier, greffier près la Keure, se rendit parmi les échevins des Parchons, à la réunion desquels je me trouvais en qualité de membre de ce collège. Ayant de la part de ses maîtres souhaité le bonjour à l'assemblée, il présenta aux prédits magistrats un certain nombre de lettres imprimées chez Guislain Manilius, portant en frontispice les armes de Gand entourées d'une gloire à l'antique, et de chaque côté en gros caractères : *Ghendt*, *Ghendt*, et le dit imprimé concernait les étrangers et sectaires qui logeaient ou séjournaient en ville. En voici mot à mot la teneur :

« L'expérience ayant fait voir qu'un grand nombre d'étrangers de diverses sortes sont venus se fixer chaque jour, sans que nous les connaissions, non plus que leur négoce, relations, vie et qualité, et que par ainsi il est à craindre qu'ils n'aient dû abandonner leur lieu de naissance, domicile et habitation pour quelques mésus ou vie peu recommandable; le magistrat et la loi ordonnent : Premièrement que nul, de quelque qualité ou condition qu'il soit, ne s'enhardisse à louer, vendre ou céder aucunes maisons, chambres, boutiques ou caves en notre prédit échevinat et ville, à personnes étrangères, avant d'avoir comparu, accompagné des prédites personnes, devant les chefs-hommes que les Magistrats et la Loi commissionnèrent de ce chef en chaque paroisse par voisinage. Les dits étrangers déclareront leurs qualités et résidence antérieure, produisant en même temps attestation et certification convenable, sous garantie du scel et de la Loi et Magistrat de leur dernière résidence fixe et domicile, en même temps que du curé de cet endroit, concernant leur vie, condition et légalité, et attestant qu'ils sont personnes catholiques, sous peine, pour tout contrevenant, de perdre au profit de Sa Majesté dix livres parisis, plus trois livres parisis au bénéfice des pauvres, trois autres livres parisis au profit du prédit chef-homme, enfin trois livres au profit des dénonciateurs; ils seront en outre corrigés arbitrairement pour l'exemple. Les dites amendes seront récupérables sur les prédites demeures considérées comme gage, ou sur la personne des propriétaires et occupants, aussitôt la contravention constatée.

« Ordonnons en outre que toutes personnes, hommes ou femmes, garçons ou filles, sans exception aucune, qui ne sont depuis deux ans au moins fixées en cette ville et échevinage s'en départent et retirent endéans les quinze jours

qui suivront la publication de la présente, à moins qu'avant l'expiration de ce délai, ils ne produisent ès mains du chef-homme au voisinage duquel ils appartiennent, attestation valable du pasteur ou visiteur de leur paroisse, établissant qu'ils sont personnes catholiques; ceux arrivés depuis peu en cet échevinage joindront un certificat du curé et des magistrats de leur dernière



Seigneurs et dames nobles des Pays-Bas, d'après A. de Bruyn.

résidence. Quiconque faillirait à obéir à la présente ordonnance et ne se départirait pas endéans le terme prescrit, sera mis en prison pour qu'enquête convenable soit faite sur son passé. Il est entendu que celui qui ne pourrait, vu la grande distance qui l'éloigne de son dernier lieu de résidence, se procurer endéans les quinze jours les renseignements exigés, pourra s'adresser aux chefs-hommes de son quartier qui lui fixeront date dans de convenables limites.

« Ordonnons en outre que chacun, sans aucune exception, dépose ès mains des prédits chefs-hommes, dans la quinzaine qui suivra la publication des présentes, clairement spécifiés par écrit, les noms et prénoms des valets et servantes à son service, ainsi que des personnes habitant en son logis, ès chambres ou caves, spécifiant aussi son lieu de naissance, temps de résidence en cet échevinage, ainsi que les noms et prénoms des propriétaires des maisons qu'il habite, sous peine pour les contrevenants ou pour le chef-homme qui négligerait de remplir les formalités plus haut spécifiées, d'être punis et corrigés comme rebelles.

« Défendons en outre à tous habitants de cette ville, de quelque qualité ou condition qu'ils puissent être, de prendre en leur service dès à présent aucuns valets, femmes, servantes, apprentis ou autres qui ne seraient munis des attestations ci-dessus spécifiées, et sans les avoir soumis au préalable avis des chefs-hommes du quartier, exhibant à ceux-ci claire spécification écrite des noms et prénoms des dites personnes, l'attestation émanée des magistrats de leur dernière résidence, dûment scellée, ainsi que valable certificat du curé de cette prédite résidence touchant leurs vie et mœurs, sous peine de trente livres parisis qui appartiendront pour tiers à Sa Majesté, pour tiers à l'officier et pour tiers au chef-homme et au dénonciateur par moitié, sans préjudice de correction arbitraire.

« Ordonnons en outre que nul ne s'enhardisse à outrager de paroles ou de fait dans l'exercice de leurs fonctions les prédits chefs-hommes et les veilleurs de nuit chargés de maintenir dans les divers quartiers de la ville la paix et la prospérité publiques ».

Au dessous on lisait : *Typis Manilij.*

Et de la main du greffier : « Publié à la bretêque et à son de trompe au lieu ordinaire, le 9 juillet 1568. Hembyze ».

Et au dos, également de l'écriture du greffier. « Pour Marc van Vaernewyck et Josse De Brune, chefs-hommes du marché aux Pourceaux, de la rue du Chantier, de la rue Neuve [Saint-Jacques], rue des Chevaliers et ruelle du Clou, pour autant qu'elles compètent à la paroisse Saint-Jacques ».



CHAPITRE VI.

Exécution à Gand. Des prisonniers espagnols manquent de s'évader. Les gueux prennent le château de Haussy et brûlent certaines églises. Les garnisons espagnoles font subir des vexations aux catholiques les plus avérés, tandis que ceux d'Anvers font l'éloge des lansquenets allemands. Triste situation des Tournaisiens. Exécution de deux officiers par le glaive en la ville de Gand.

Le 9 juillet prédit, on dressa un échafaud à côté du pilier de la place Sainte-Pharaïlde, pour décapiter un homme qui autrefois avait poignardé un prêtre et avait été arrêté, mais qui, à deux ou trois reprises s'était évadé et avait frayé et comploté avec les sectaires.

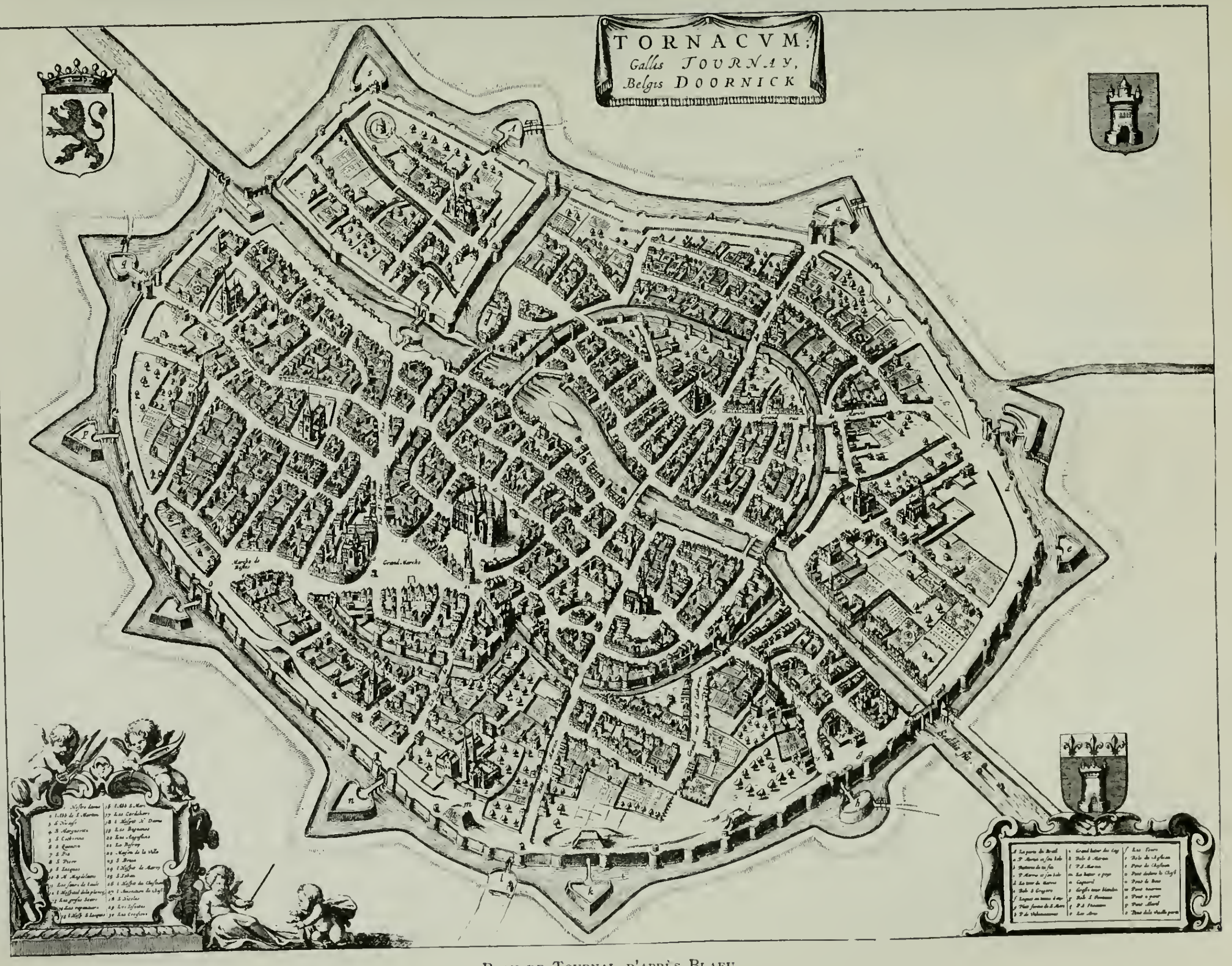
On arrêta également au château des Comtes certains prisonniers espagnols qui, munis de limes et d'autres instruments, avaient été bien près de s'évader, et qui n'eussent pas manqué sans doute de favoriser la fuite d'un grand nombre d'autres captifs.

Nous apprîmes, vers ce moment, que les gueux s'étaient emparés du château de Haussy (1), jadis appartenant au comte d'Egmont; ils avaient aussi mis le feu à quelques églises. Ce château est une forteresse considérable, située près de Cambrai lez la frontière française. Le sire de Reux a été nommé capitaine général des troupes d'infanterie et de cavalerie wallonnes, de Namur, Artois et Hainaut, fort nombreuses et levées pour venger et entraver les mauvais faits des gueux. Ces garnisons ou bandes, selon la coutume, firent fort souffrir les campagnards des environs de Valenciennes, Douai et dans l'Artois. Au contraire, nul ne rendait mauvais témoignage des Allemands de la garnison d'Anvers. Ils s'installaient paisiblement sous le manteau de la cheminée, et, s'il y avait comme desserte du repas un plat de poisson, ils l'acceptaient comme feraient des valets, car ils étaient fort mal payés. Parfois, lorsqu'ils avaient reçu en une fois un demi thaler ou un écu, ils allaient de joie se saouler et se balafraient à coups d'épée, si bien qu'ils devenaient méconnaissables tant ils étaient baignés de sang (2). Ce jeu-là se répétait souvent,

---

(1) Village du département du Nord, près de Solesmes.

(2) Les étudiants allemands sont moins sobres que ces honnêtes Souabes, mais ils ne connaissent point encore de plus vif plaisir que celui de se couvrir de balafres. C'est une tradition germanique, contre laquelle, pensons-nous, rien ne prévaudra. De telles joies sont refusées aux Celtes. Seuls les Allemands, en matière de bataille, font de l'art pour l'art.



PLAN DE TOURNAI, D'APRÈS BLAEU.

mais ils étaient fort affables pour leur hôte et l'aidaient volontiers en sa besogne comme de bons domestiques.

Le 13 juillet, on vit arriver au marché au Foin, beaucoup de fugitifs venus de Tournai, hommes, femmes et enfants qui se munirent de nouveau de véhicules pour pousser plus avant. Or, environ deux semaines auparavant, on avait levé à Tournai un grand nombre d'hommes, pauvres et riches pêle-mêle, pour en faire des pionniers et on les avait poussés en avant la bêche à la main, comme un troupeau de porcs. Ni prières ni argent ne servaient de rien, et tels, qui naguère allaient vêtus de soie et de velours, étaient forcés de fouir la terre. Jugez de la douleur des femmes, enfants et amis de ces malheureux! La ville était, disait-on, quasi déserte; on n'eût plus trouvé que six à huit hommes dans beaucoup de rues. Les autres avaient fui, avaient été suppliciés ou jetés en prison. Le lundi précédent, 1600 pionniers étaient sortis de Malines; c'était de la racaille wallonne, mais les terrassiers levés à Tournai étaient des gueux, naguère assidus aux cérémonies de l'église verte.

Le 17 juillet, samedi et jour de Saint-Alexis, deux condamnés jadis officiers et personnages de dignité furent décapités sur un échafaud devant le château des Comtes. Tous deux étaient de la West-Flandre. Le premier était Pierre Cappoen, homme de bonne mine portant une courte barbiche, bien bâti, devisant avec aisance et esprit; environ six semaines auparavant, nous avions pris chopine ensemble au château, en présence de maître Pierre Covael, de nos ménagères respectives et de plusieurs autres personnes, prisonniers et autres. A cette époque il semblait ne guère être inquiet de son sort. On lui reprochait, disait-il, d'avoir été trop indulgent et trop favorable à la gueuserie, alors qu'il était officier et bailli de Bailleul en West-Flandre. Il expliquait qu'en définitive il avait vu les choses prendre telle tournure qu'il s'était dit qu'il convenait arranger ses paroles et ses actes d'après ce que d'autres disaient et faisaient. Maints officiers en avaient agi de la sorte, notamment le président de Flandre, le Grand-Bailli et d'autres encore. J'eus toutefois loisir, dans la suite, d'entendre qu'il s'était mis à la cordelle des gueux, détournant les gens de se rendre à l'église comme ils y étaient accoutumés, en leur disant : *L'affaire est faite! Si vous voulez des sermons, vous en trouverez dehors, en plein champ.* Il aurait aussi cherché à influencer dans ce sens de jeunes catholiques, allant jusqu'à les menacer. Sa vie, d'autre part, n'était guère irréprochable : on assurait que, quoique veuf, il entretenait des relations coupables avec la femme d'un autre. Dieu lui fasse merci!

L'autre patient avait été échevin de Messines; c'était un homme bien découplé, gras, et dont la poitrine était blanche comme celle d'une femme.

Le premier des deux condamnés ne dit parole que l'on pût ouïr; il parla seulement un instant à Daniel De Keysere, premier huissier. Peut-être s'adressait-il de cœur à son Dieu et Sauveur. Il s'agenouilla et l'exécuteur, lui faisant d'une main glisser sur les yeux le petit bonnet, saisit de l'autre le glaive que lui passait le prédit Daniel De Keysere et en frappa sur le col du patient un

BALLIOLVM *vulgo* BELLE

Amplissimo Prudentissimoque
MAGISTRATVI
VRBIS et DITIONIS
BALLIOLANÆ
D D
Vedastus du Plouich Geom

Chastellainie de
BAILLOEVL
Belle Ambacht

Cassel Ambacht

Vlaenderen

Ambacht

Scala Virgarum Flandricarum

PLAN PANORAMIQUE DE BAILLEUL, D'APRÈS LA *Flandria illustrata* D'A. SANDERUS.

coup qui résonna comme le couperet d'un boucher hachant de la viande et des os. La tête ne fut pas tranchée, mais seulement l'épine dorsale. C'est pourquoi, du tranchant de son glaive, le bourreau acheva de lui couper la gorge. Levant ensuite par les jambes le corps, le ventre en l'air, se plaçant entre les jarrets du supplicié, il lui fit sortir le sang par secousses afin que le cœur se vidât. Deux frères cellites survinrent incontinent, dont l'un saisit par la barbe le chef du décapité; ils levèrent le corps qui fut enseveli aux Dominicains. Frère Liévin Van den Bossche avait confessé ce malheureux et l'avait assisté sur l'échafaud, lui donnant à baiser un petit crucifix de bois. Il fit aussi prier pour l'âme du défunt, d'où semble naître présomption que celui-ci s'était réconcilié avec l'Église.

Quant à l'autre, aucun prêtre ne l'accompagna. Il demanda pardon à tous les assistants et déclara qu'il mourait résigné, disant aussi : *Seigneur, mon Dieu, assiste-moi; maintenant en tes mains je remets mon esprit.* Puis il s'agenouilla. Sa fin fut moins douloureuse que celle de son compagnon, car d'un coup le glaive lui trancha le col. Dieu ait miséricorde de leurs âmes, à tous deux! Toutefois l'un d'entre eux mourut sans avoir assistance spirituelle de nul ecclésiastique, en réprouvé par conséquent. Le procureur général Cocus, qui assistait à cette exécution escorté de seize cavaliers, se retira, suivi de messire Van Secleers, bailli du Vieux-Bourg. La journée avait été fort chaude; depuis longtemps la saison était sèche et brûlante; le soleil dardait ses rayons les plus vifs, aussi le sang coulait-il plus fluide du corps des patients.



CHAPITRE VII.

Brutalité et audace des gueux des bois en West-Flandre. Des navires venus de Tournai emmènent à Gand des femmes et des enfants. Prise de la petite ville de s' Heerenberg par le duc d'Albe. Un convoi de blessés entre à Anvers.

La West-Flandre avait, en ce temps-là, fort à souffrir de la racaille que l'on nommait les gueux sauvages et encore les hiboux des bois (1), parce que cette engeance se réfugiait surtout dans les forêts. D'après d'aucuns, les survivants des bandes de Wattreloos, n'ayant plus de sécurité nulle part, s'étaient voués ainsi au vol et au massacre. Près d'Hondschoote, ces malfaiteurs pendirent trois hommes dans une cheminée et y firent du feu. L'une des victimes étant tombée par suite de la rupture de ses liens, ils l'étendirent sur une table et tuèrent cet infortuné à coups de dague ; puis ils pillèrent la maison. Ils infligèrent de cruels supplices aux ecclésiastiques dont ils parvenaient à s'emparer, leur coupant le nez et les oreilles, ou les mutilant de diverses manières. Leur audace croissant, ils se montraient en plein jour, dépouillant les gens du plat pays ouvertement. Récemment un homme que je connais, traversant Neuve-Église, fut, près du cimetière, saisi par ces gueux, qui brusquement s'élancèrent des cabarets voisins et lui robèrent ses vêtements et sa bourse, sans être intimidés par la présence de gens qui se trouvaient assis au cimetière. Ces brigands, qui ne manquaient pas d'argent, menaient joyeuse vie, buvant et festoyant dans les auberges. Un d'entre eux, en un village, rencontra le sacristain qui faisait une ronde de nuit et qui lui demanda où il se rendait. Le malfaiteur arma son mousquet et eût tué le sacristain si celui-ci ne l'avait prévenu en faisant feu. On saisit vingt pièces d'or sur son cadavre. Voyager en West-Flandre était ainsi fort périlleux, à cause de ces malfaiteurs et pillards, au point que les courriers transportaient en tremblant les valeurs confiées à leurs soins.

Le dimanche 18 du même mois on apprit que les femmes et les enfants de ceux qui avaient été arrêtés par la prévôté de Saint-Pierre étaient, par trois navires, arrivés, le matin, de Tournai. Ce n'étaient partout que sujets d'affliction et d'inquiétude. Or quelques,-unes de ces femmes avaient été enfermées

(1) *Wilde ghuesen.... bosch hulen*; la tradition a amalgamé les deux surnoms dans la dénomination de *gueux des bois* (*bosch geuzen*).

en la *Queue de renard* et autres prisons inciviles, où l'on peut à grand'peine se tenir debout (1). Jugez de l'angoisse de leur cœur! Parmi ces prisonnières, se trouvaient aussi, disait-on, des hommes et des enfants en robe bleue (2). Les magistrats, en cette occasion, montraient une rigueur d'autant plus grande que, peu de temps avant, une ordonnance avait interdit le séjour à Gand de tous étrangers dépourvus de valables attestations d'identité. Ces nouveaux arrivants étaient tenus pour suspects (3) et fort contaminés de la lèpre hérétique. Ils avaient été débarqués à Saint-Pierre, à l'écluse du nouveau rempart, en amont du pont des Moines, ce qui les soumettait à la juridiction des magistrats et du prévôt de Saint-Pierre.

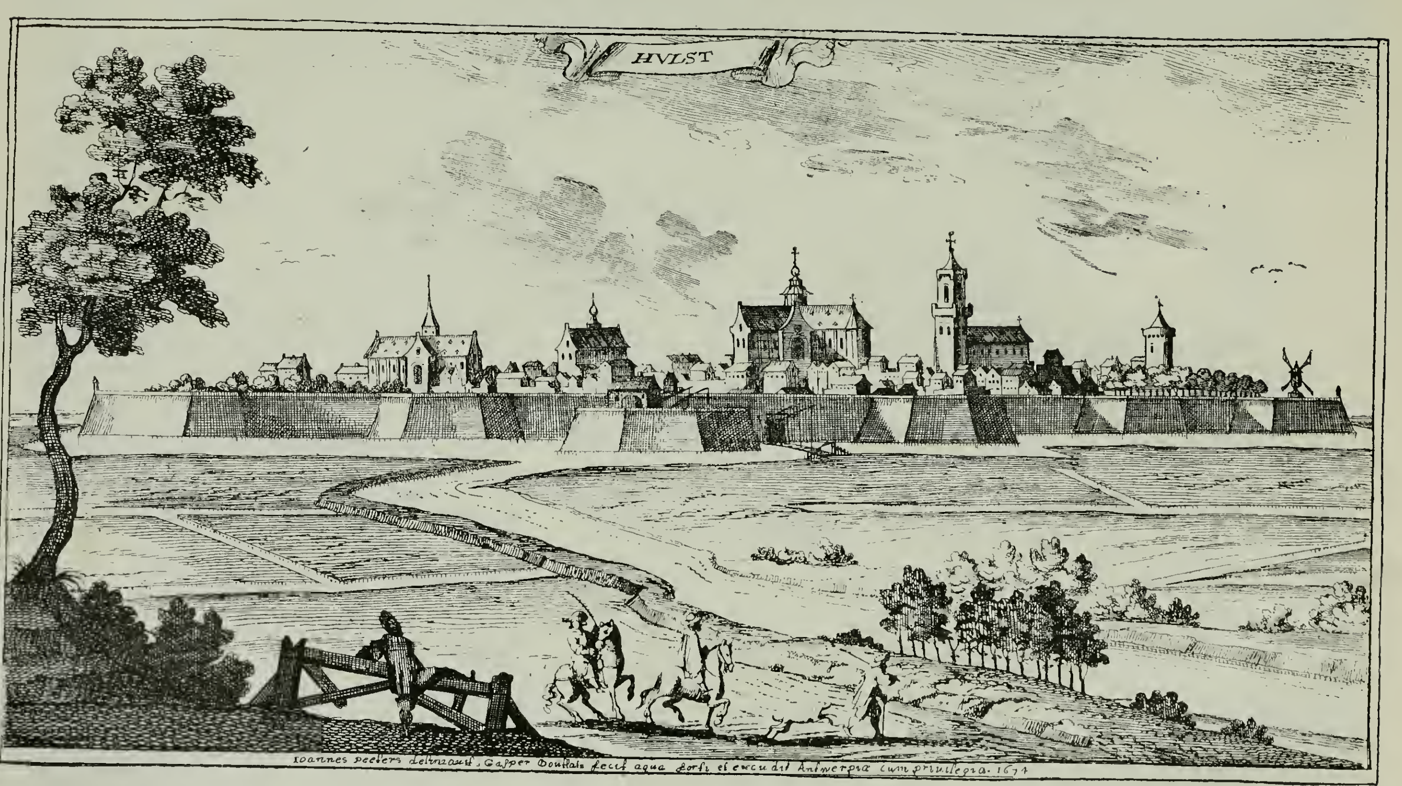
La nouvelle nous arriva que le duc d'Albe, faisant campagne, avait pris dans le pays de Berg, la petite ville de Berg qui tient à Juliers. Les Espagnols y auraient fait grand carnage d'hommes de femmes et d'enfants, mais auraient trouvé à qui parler, si bien que trois enseignes de leurs troupes avaient péri. Ayant pénétré dans la ville, ils y avaient rencontré une résistance acharnée au point d'être forcés de tourner le dos pour se renformer au dehors. Étant revenus à la charge, ils avaient pris la ville une seconde fois, forçant l'ennemi de fuir, sauf la garnison d'un petit château dont le feu avait fait cruellement souffrir les assaillants. Deux reîtres allemands, notamment, servaient de grosses bombardes braquées aux portes, et dont la décharge fit de nombreuses victimes. Les morts gisaient abandonnés dans les rues comme charognes d'animaux; parmi eux beaucoup d'Espagnols. Un goujat, venu à Gand, déclarait avoir trouvé son maître étendu parmi les morts. Pendant que le combat durait encore, il l'avait dépouillé de son argent. Il se mit ensuite en devoir de lui prendre sa bague, mais les mains du mort étaient si gonflées qu'il fallut couper le doigt. Pendant qu'il dépouillait ce cadavre, un soldat survint qui lui reprit de force le produit de son larcin; il avait toutefois gardé la bague encore attachée au doigt coupé, filant doux pour ne pas payer de la vie sa résistance à un autre larron.

Nous sûmes le 19 juillet que, le samedi précédent 17 juillet, six à sept charrettes avaient amené à Anvers des soldats blessés à l'assaut de la petite ville de 's Heerenberg. Des blessés auraient été convoyés de même en d'autres villes quoique, de l'avis de beaucoup de gens, c'était conduire bien loin des blessés que les mener à Anvers, comme si l'on n'avait pu trouver en route de chirurgiens ou de maîtres mires. Toutefois on avait agi de la sorte peut-être sur la demande des blessés, qui pouvaient avoir à Anvers leurs femmes ou

(1) Le l'*ossensteert* était une des geôles des abbés de Saint-Pierre; peut-être devait-elle son nom à une forme souvent donnée aux oubliettes et dont Vaernewyck explique les inconvénients pour les prisonniers.

(2) L'auteur désigne le vêtement des petits prisonniers « pour fait de religion » par le mot *ghaerde cuul-kin*, intraduisible mais qui peut, en son pittoresque, se passer de traduction.

(3) Ce mot *suspect*, souvent employé par l'auteur, devait sous la Terreur de 1793 retrouver une sinistre vogue. Michelet fait observer que lorsque les Terroristes voulurent frapper dans leurs adversaires la liberté de penser et même de respirer, ils n'eurent qu'à « démarquer » les édits de Louis XIV contre les hérétiques et notamment le redoutable édit de Nantes.



Vue de Hulst, d'après J. Peeters.

des amis. D'après ce qu'affirmaient quelques gens, ces blessés auraient été frappés dans l'échauffourée surgie entre Espagnols et Wallons, soit entre frères et amis, à l'occasion de la distribution des vivres. On disait qu'un capitaine espagnol d'importance, jadis en garnison à Gand, avait été tué d'un coup de feu dans cette affaire. C'était, d'après certains avis, le Maestro del campo, frère de l'officier inhumé peu de temps avant en l'église Saint-Jacques devant la clôture du chœur. Le Maestro del campo prédit avait fait déterrer le corps pour le transporter avec lui à son gré. De telles superstitions travaillent les cervelles espagnoles qu'elles ne laissent pas même les morts reposer en paix.

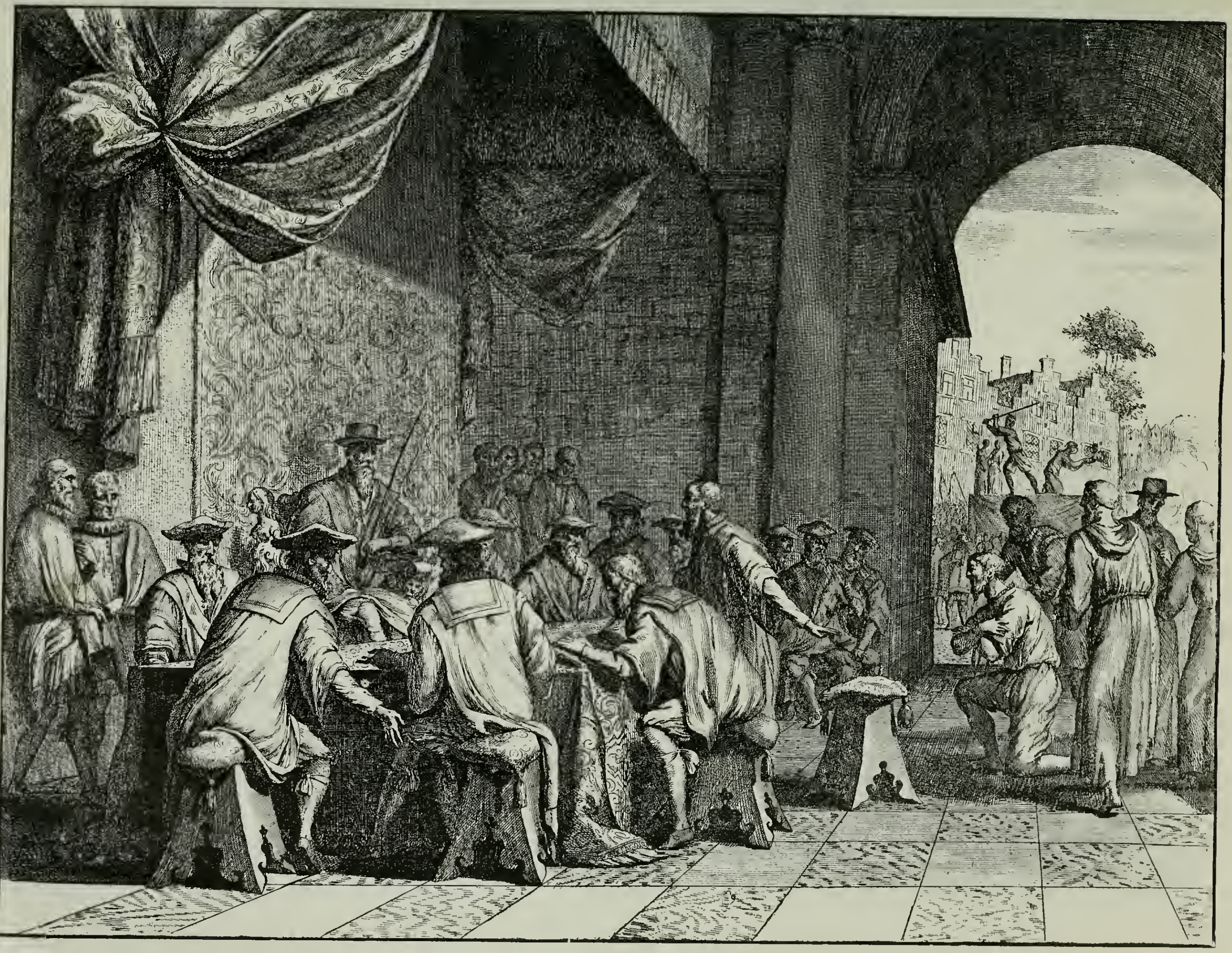
On affirmait aussi que l'armée des rebelles en Frise avait reçu un renfort de trois mille cavaliers noirs et que quatre cents des nôtres avaient été tués, comme on le put constater par le relevé des chevaux manquants. Cette nouvelle toutefois semblait une fable calviniste.

CHAPITRE VIII.

Exécution à Hulst. Six gentilshommes flamands sont cités devant la cour. Ouragan accompagné de foudre et de grêle. Grand carnage de gueux à Saint-Valéry et alentour de cette petite ville. Belle victoire de nos troupes en Frise. Faits et gestes des gueux au bois de Cocamer. Rigoureuses exécutions aux environs de Gand.

La nouvelle nous parvint le mardi 20 juillet, de l'exécution par l'épée, à Hulst, de neuf personnes de distinction de Gand. Maître François Cortewelle et Burcht avaient été envoyés là-bas comme commissaires de la Cour avec mission de faire justice des gueux précédemment arrêtés. Ces rigueurs avaient causé à Hulst grand deuil et étonnement, car, d'après la rumeur publique, les prédites neuf personnes avaient été toutes frappées pour des délits de minime importance. Les persécutions dont la noblesse continuait à être victime, par suite de cette maudite gueuserie dont tant de gens étaient contaminés, souvent à leur insu, faisaient répandre aussi bien des larmes.

En ce moment on citait six jeunes gens de sang noble et de qualité, tous Flamands, parmi les victimes de ces dangereuses doctrines. C'étaient messire de Crosijlgis, messire de Wulfreghem, Simon Uutenhove, d'Ypres, Schoore, Cauwenhove et Montoy, jeunes barons, dont le dernier était fils d'un capitaine espagnol, le sire de Montoy, qui de son vivant commandait le Château Neuf à Gand et avait eu ce fils d'une demoiselle noble gantoise, nommée Van de Liedekeercke. Tous ces messieurs étaient invités à se présenter devant le



Le Conseil des Troubles, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

conseil à jour dit en la ville d'Anvers, où siégeait le docteur Vargas, Espagnol irréconciliable, investi de pouvoirs illimités par le duc d'Albe, et qui s'était chargé de régler le procès des inculpés. Ceux-ci devaient comparoir ou présenter leur défense par procuration. D'aucuns d'entre eux avaient été condamnés à payer une amende de trois mille florins carolus, et par surcroît à se rendre à Malte pour faire, pendant un nombre d'années déterminé, campagne contre les Turcs.

Le même jour, dans l'après-dîner, un orage accompagné d'une pluie torrentielle éclata. La grande chaleur et sécheresse, qui régnaient depuis un long temps, rendaient cet orage fort bien venu, mais, à Laerne, la foudre frappa un homme et une femme. L'homme, à ce que l'on assure, ne serait pas mortellement atteint. Il tomba pendant l'orage, à Gand, des grêlons gros comme des cerises, mais non tout à fait ronds, plutôt aplatis. Vers Grammont des gouttes de pluie tombèrent larges comme des pièces d'un sou. En certaines villes, les habitants eurent de l'eau dans les rues jusqu'aux genoux, ce qui fut un grand préjudice, une telle perturbation de l'air amenant le froid et les frimas en cette saison d'été si ardente. Un mois auparavant, il était tombé à Vinderhaute des grêlons beaucoup plus forts encore, car dans les trous que leur chute avait creusés dans la terre, on pouvait aisément poser une pièce de sept sous.

Le 21 juillet parvint à Gand une nouvelle rassurante pour la tranquillité de notre pays, mais triste pour les gens compassieux et qui se trouvaient lésés. Le duc de Guise avait à l'improviste attaqué, près de la petite ville de Saint-Valéry, une bande de gueux formée de gens sans aveu ou compromis dans les excès calvinistes et venus tant de France que des Pays-Bas. Quatre cents cavaliers et près de quatre mille fantassins avaient été mis complètement en déroute, de sorte que les calvinistes avaient perdu toute force et ne se hasardaient plus à prêcher leurs doctrines dans les campagnes, comme ils l'avaient fait jusque là, prétendant initier le pays à la liberté religieuse. Dès longtemps, poussés sur la frontière comme un nuage, ils avaient occupé tour à tour le territoire français et les terres de Bourgogne, gagnant ainsi le pays de Guise, en suivant le littoral. Les prisonniers, au nombre de quatre cents environ, étaient attachés les uns aux autres, par les mains; on les embarqua sur un navire d'où on les fit, à marée basse, descendre sur une estacade où tous se trouvèrent noyés à la marée montante. Des femmes, parmi lesquelles il en était de jeunes et de fort belles, de jeunes garçons subirent le même sort. La plupart étaient malades, car, partout où ils se présentaient, ils étaient mal reçus et ne trouvaient à se ravitailler nulle part. Leur misère avait été grande, car ils s'étaient trouvés réduits à dévorer de la viande de cheval, de chien, et même de la chair humaine. Tel avait été le destin de Cambyse, lorsque ce roi dans sa folie avait tenté de remonter le cours du Nil jusqu'à sa source.

Le sort des habitants de Saint-Valéry fut également rigoureux; ils furent assommés comme bestiaux pour avoir fait accueil aux rebelles. Quelques-uns, en bien petit nombre, eurent la vie sauve, non par commisération mais parce qu'on voulait, avant de les livrer au supplice, leur arracher certaines révélations.



Vue de Grammont, d'après la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus.

De ce nombre fut Nosthove, gentilhomme du quartier de l'Est emprès Cassel, gueux déclaré, fort audacieux et qui gaspillait et dissipait son avoir.

Or, comme cette nouvelle favorable aux Bourguignons nous parvenait de l'Ouest devers la France, nous reçûmes avis d'un événement plus favorable encore à la maison de Bourgogne, et cela de l'Est : savoir que le duc d'Albe, le soir de la journée du 15, avait envoyé trois cents arquebusiers sur une aile de l'armée ennemie, et environ mille arquebusiers sur l'autre, afin de reconnaître ses positions, pensant bien qu'il surgirait quelqu'escarmouche ou quelque mêlée ; mais cette prévision ne se réalisa pas, et l'ennemi se trouva de moindre force qu'on le présumait. Voyant la crainte ou la réserve des rebelles, le gros de notre armée sollicita et obtint du Duc, de leur courir sus. Comme ils étaient fortement retranchés, nos troupes firent brêche à leurs travaux de terrassement et en vinrent aux mains avec eux. Se voyant attaquer de deux côtés à la fois, les calvinistes sont sortis précipitamment de leur camp retranché. On les poursuivit pendant quelque temps, mais, la nuit étant proche et les chevaux ne pouvant suivre les fuyards à cause des marécages, les nôtres leur causèrent peu de dommage. Les ennemis se mirent aussi en sûreté derrière une rivière, qu'ils passèrent sur des claies enlevées aussitôt après avoir opéré le trajet. Voyant s'épaissir la nuit et appréciant le peu d'avantage que donnerait le pourchas, le Duc fit sonner le ralliement pour ses cavaliers; mais, sur le minuit, il chargea un parti de cavalerie légère et d'infanterie de poursuivre l'ennemi, avec l'espoir de rencontrer le noyau de leurs forces en quelque point, mais cette expédition ne trouva que des armes et des armures abandonnées jonchant les routes. Avant et après cette dernière tentative, un nombre assez grand d'ennemis avaient été tués ou faits prisonniers. Le nombre des rebelles tués s'élèverait, d'après quelques-uns, à plus de quinze cents, mais ce chiffre était mis en doute. Quoiqu'il y eût eu précédemment, comme je l'ai narré, un conflit entre les Wallons et les Espagnols à propos de la distribution des vivres, conflit où l'on dit que quatre-vingts Espagnols étaient demeurés sur le carreau, le duc d'Albe parlait avec éloge du courage, de la force et de l'ardeur que ses troupes wallonnes venaient de montrer. Cette action décisive dispersa l'armée calviniste qui depuis si longtemps se tenait en Frise et que commandaient, à ce que l'on assure, le comte Louis de Nassau et le sire d'Hoogstraeten.

On annonçait également l'arrestation, par messire Delamote, de seize *hiboux des bois*, pris dans la forêt d'Ypres. C'étaient des affidés des bandes qui désolaient l'Ouest de la Flandre et y avaient répandu la terreur. Ils avaient été enfermés en la prison de Lille. On avait espéré s'emparer de même des malfaiteurs cachés dans la forêt de Coecamer, mais, lorsque les officiers chargés de cette expédition arrivèrent sur les lieux avec leurs sergents, ils n'y trouvèrent pas le renfort qui leur avait été promis et revinrent sans coup férir à leur point de départ. Enhardis par cette retraite, les gueux la poursuivirent de leurs quolibets, battant du tambour et saluant de leurs drapeaux, de façon à souligner pour tous



Attaque de fortifications, d'après J. Stradanus.

cet échec. On disait qu'ils avaient avec eux environ quatre-vingts arquebusiers, mais mal équipés, et dont quelques-uns n'avaient que des fusils à mèche.



Passage de rivière par des troupes, d'après J. Amman.

Le vendredi 23 juillet, lendemain de la Sainte-Marie-Madeleine, beaucoup de sang coula aux environs de Gand, car justice fut faite en beaucoup de petites villes et de villages. Il y eut vingt-trois exécutions par le glaive, deux de ci, une de là, ailleurs trois ou quatre. A Caprycke, à Eecloo, à Deynze et ailleurs, on punit ceux qui s'étaient boutés trop avant en la gueuserie. Cinq individus furent pour la même cause décapités à Bois-le-Duc.

CHAPITRE IX.

Ordonnance du Roi, notre redouté seigneur, publiée et imprimée à Gand, touchant les personnes qui garderaient devers elles certains biens appartenant à aucuns nobles ou bourgeois tenus en prison, suppliciés ou bannis, desquels dépôts on eût à donner avis, sous certaines peines, à ceux des finances et au receveur général.

Le prédit jour, Roland d'Hembyse donna lecture à la bretêque, en présence du Sous-Bailli, de l'ordonnance royale dont la teneur suit :

Copie.
« De par le Roi.

« A nos amés et féaux président et membres de notre conseil en Flandre, salut et dilection.

« Attendu que nous avons, en raison des rebellions, séditions, émeutes et troubles récemment survenus en nos pays de par delà, fait instruire à charge des chefs, auteurs, complices et accusés des dites commotions, de sorte qu'un grand nombre ont été exécutés, d'autres mis en prison, ou exilés et condamnés avec confiscation de tout leur avoir à notre profit, il est à notre connaissance que plusieurs en divers lieux s'efforcent de soustraire frauduleusement à la confiscation certains biens, voire de rendre la sentence sur ce point entièrement inopérante. Ceci constaté et y voulant pourvoir, nous avons par délibération de notre cher et bien amé neveu, chevalier de notre ordre, stadhouder, gouverneur et capitaine général de nos prédits pays de par delà, le duc d'Albe, marquis de Coria, etc., ordonné et statué et ordonnons et statuons par les présentes que quiconque détient, possède ou emploie, ou sait qu'aucun autre détient ou possède aucuns biens meubles ou immeubles, rentes, revenus, placements, actions ou prêts, or, argent, monnayés ou non monnayés, soieries ou draperies, tapisseries, linges ou autres hardes, de quelque nature que se soit, tant en nos pays de par delà qu'en tout autre lieu, appartenant ou ayant appartenu au temps des délits prévisés, à aucuns seigneurs, gentilshommes, bourgeois ou autres, de quelque qualité qu'ils puissent être revêtus, ayant été arrêtés, condamnés, exécutés ou bannis du chef de commotion, sédition et résistance en nos pays, soit qu'ils se trouvent alliés ou parents avec les condamnés, les détenteurs seront tenus de faire à notre amé et fidèle conseil,

commis de nos finances, trésorier de notre épargne et receveur général des confiscations Martin Van den Berghe, ou tel autre receveur particulier du quartier où le fait se produira, en fonctions ou à nommer encore, pleine déclaration et révélation du tout. Et seront nos receveurs tenus de recevoir les dites déclarations et de les faire acter par le greffier du siège où la dénonciation ou révélation se trouvera faite. Or les non-révélateurs et receleurs seront, outre restitution des biens celés, tenus de payer la valeur des dits biens. Les défaillants seront toutefois entendus préalablement en leurs moyens de défense, par ceux que nous avons à ce commis ou y commettrons, et l'amende équivalente à la valeur des dits biens sera affectée savoir, pour deux parts au profit de notre trésor, pour la troisième au dénonciateur. La dite peine sera applicable deux semaines après la publication des présentes, et, pour le cas que le non-révélateur soit insolvable ou hors d'état d'acquitter l'amende, il sera puni arbitrairement, et une somme raisonnable sera prélevée sur les biens prédits, au cas où ceux-ci aient pu être recouvrés, pour être allouée au dénonciateur conformément à la décision du juge saisi de la cause. Nous donnons pouvoir à notre dit receveur général et particulier de citer devant les magistrats en fonctions ou à nommer tous ceux qu'ils sauront ou apprendront avoir retenu ou occuper aucuns biens appartenant aux dits rebelles, et seront les dits magistrats autorisés à déférer le serment aux inculpés et à constater l'existence des biens soustraits par tous moyens de droit, spécialement afin de contraindre les dits inculpés à révéler la valeur et import des dits biens. Et comme il est arrivé à notre connaissance que nombre de rebelles accusés et poursuivis du chef d'hérésie, rebellion ou sédition, ont passé divers contrats, après avoir commis leurs crimes, afin de favoriser par donation, vente, cession, constitution ou reconnaissance de rentes, cédules, quittances ou autrement, leurs parents, alliés ou adhérents, d'aucuns d'entre eux antidatant leurs écritures ou imaginant fraudes et manœuvres doleuses, pour dépouiller le fisc et rendre illusoires et inopérantes les confiscations qui nous sont dues, commettant ainsi le crime de vol et de faux, ainsi voulons-nous et ordonnons que tous ceux qui auront connaissance ou recevront avis de ces prédits contrats, aient, endéans la quinzaine prescrite, à en donner avis et déclaration à notre receveur général ou particulier de leur résidence : enjoignons que les mêmes dénonciations soient faites par les notaires ou clercs ayant passé tels contrats, donations, constitutions de rente ou reconnaissance d'icelles, cédules et quittances. Mêmement, les marchands seront tenus de venir, endéans le délai fixé, déclarer les créances inscrites en leurs livres, sous peine de solder l'équivalent des sommes par eux dissimulées. Les contrat frauduleux, passés depuis que leurs auteurs se sont rendus coupables des délits prévisés, seront considérés comme de nulle valeur. En outre ceux qui se seront rendus coupables ou com-



Marchands du XVIe siècle, *d'après l'Arithmétique de V. Mennher.*

plices des dites fraudes seront bannis de nos états et punis arbitrairement d'amende et peines pécuniaires, et notamment de tout châtiment corporel que leur coulpe serait jugée mériter.

« Ordonnons au surplus, que si d'aucuns voulaient réclamer quelque créance que ce soit et en poursuivre le recouvrement à charge des prédits condamnés exécutés ou bannis, ou saisir leur avoir confisqué ou inventorié du chef des prédits troubles, il leur appartiendrait de faire déclaration de leur créance, par devant le conseil de leur province ou les députés d'icelle, sous peine d'être du tout déboutés pour l'avenir de toute revendication. Pour le cas où l'on découvre à charge de quelqu'un qu'il ait intenté une telle action judiciaire par calomnie, fourberie ou collusion, nous voulons et ordonnons qu'ils soit de ce chef frappé d'amende ou de tout autre châtiment pécuniaire que comporte son crime, enjoignant aux juges de faire bonne et stricte justice. Sous couleur de privilèges et coutumes, d'aucuns prétendent que les confiscations ne sauraient être effectives, c'est pourquoi nous déclarons, par les présentes, que du chef du crime de lèse-majesté et désobéissance commis vis à vis de Dieu et de notre personne, de la prospérité générale, de la paix et de l'ordre de ce pays par les rebellions, séditions, insurrections, commotions et désordres qui en sont nés et résultés, notre avis et intention est que, malgré des privilèges qui ne sauraient infirmer en telle matière le cours de la justice, les biens des condamnés, exécutés et bannis seront inventoriés et confisqués au profit de notre couronne. Si quelqu'un se trouvait par là lésé ou atteint dans ses intérêts, il se pourra adresser à notre prédit neveu le duc d'Albe, qui prendra de ses réclamations telle notice qu'il jugera convenable. Et afin que nul ne prétexte ignorance de la présente ordonnance et déclaration, nous vous recommandons expressément et spécialement de la faire publier, en toutes les villes et tous villages de nos états et comté de Flandre, aux lieux ordinaires des publications et proclamations. Pour exécution et comme suite des présentes, vous procéderez et ferez procéder contre tous contrevenants et défaillants, par application des peines sus-énumérées, sans nulle faveur ni indulgence, sans préjudice de toutes les conséquences de la poursuite, et vous donnons, ainsi qu'à tous nos juges, officiers et justiciers ainsi qu'à ceux de nos vassaux, pleine puissance, autorité et commandement singulier, invitant et ordonnant à chacun de vous obéir strictement, ainsi qu'à eux, en exécution des présentes, car tel est notre bon plaisir.

« Donné en notre ville de Bruxelles, sous notre contre-scel apposé en placard le 26 juin 1568 (1).

Et au dessous se trouvait écrit :

« De par le Roi en son Conseil, signé : d'Overloepe ».

Et plus bas :

« *Publié en la consistoire du conseil en Flandres, présent commis de la Court,*

(1) Vaernewyck écrit ici erronément 1558.

advocatz, procuruers et aultres presens, le XXIIII jour de juillet XVᵉ LXVIII, par moij P. Bevere (1).

Tipis [sic] *Gisleni Manilij.*

(Devise de l'imprimeur qui avait imprimé ce mandement ou ordonnance, et qui se nommait Guislain Manilius).

CHAPITRE X.

Autre ordonnance du Roi, defendant toute communication avec les rebelles, révoltés ou bannis, toute correspondance par lettres, messages, avis, informations ou monitions sous peine d'être tenu pour leur complice, &ᵃ.

Une autre ordonnance fut publiée, dont la teneur suit :

Copie.

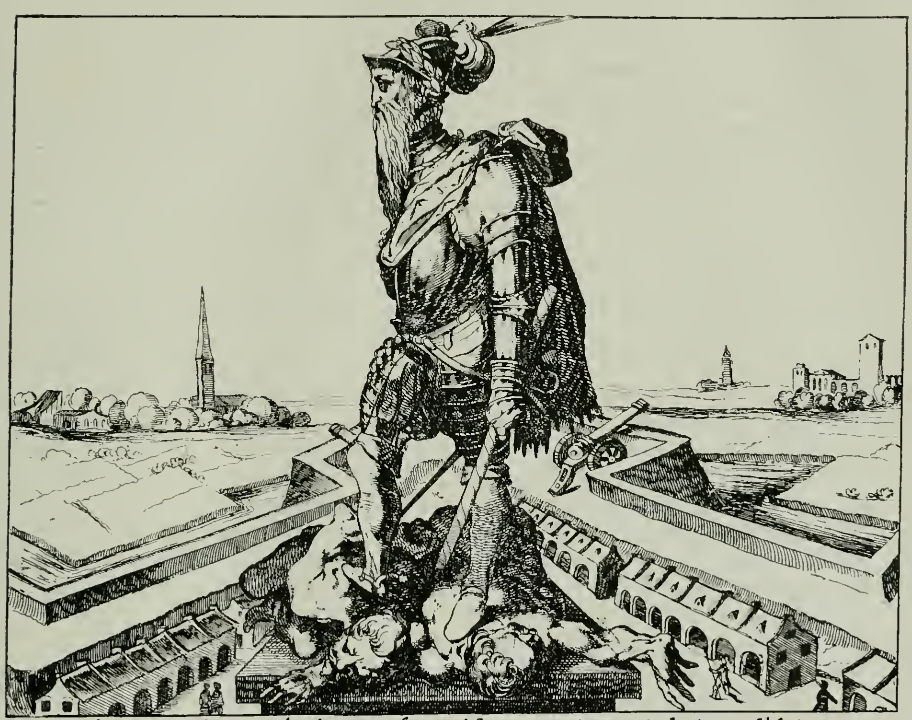
« De par le Roi.

« A nos amés et féaulx les président et membres de notre conseil en Flandre, salut et dilection.

« Il est notoire que les rebelles et révoltés, bannis, par jugement, du chef de conjuration, révolte à main armée, ou pour toute autre forme du crime de lèse-majesté et perduellion, ayant été dénoncés ouvertement et publiés comme tels, doivent être tenus pour traitres et ennemis de leur prince et de leur pays; en conséquence il ne convient entretenir avec eux aucune relation, communication, amitié ni intelligence, non plus que leur accorder faveur, concours ni assistance. Et néanmoins nous sommes informés d'une façon certaine de l'audace d'aucuns de nos sujets de nos pays de par delà, qui se permettent de recevoir et d'envoyer lettres et messages, avis et informations, entretenant des correspondances et intelligences avec les prédits rebelles et révoltés, récemment bannis pour les motifs précités et qui ne cessent de commettre et promouvoir de plus en plus toutes pratiques mauvaises et attentats contre nous, notre autorité et le repos de nos états, chose à laquelle il importe de mettre terme. Ces pratiques ont pour prétexte l'amitié ou la parenté, des relations passées, affections, intérêts communs et accoutumance, choses qui toutes néanmoins doivent céder aux devoirs qui obligent les dits sujets à notre égard et vis à vis de leur pays, et il ne nous convient pas de tolérer les abus commis à cet égard.

(1) En français dans le texte de Vaernewyck.

Par ainsi, ayant examiné le fait et voulant y apporter tel remède que de raison et de besoin, avons, par délibération de notre bien cher et amé neveu, chevalier de notre ordre, stadhouder gouverneur et capitaine général de nos prédits pays de par delà, le duc d'Albe, marquis de Coria, etc., défendu et



STATUE DU DUC D'ALBE, ÉRIGÉE EN LA CITADELLE D'ANVERS.

défendons à un chacun de quelqu'état, qualité, nation, sexe ou condition qu'il puisse être, de nos sujets ou autrement résidant en nos pays, d'entretenir aucun rapport, correspondance ou intelligence avec les prédits rebelles, révoltés ou bannis, et cela pour les raisons ci-dessus exposées; mêmement de recevoir d'eux aucuns messages, lettres, avis, monitions, advertances ou informations comme de leur faire tenir iceux; mêmement de leur accorder assistance ou vivres, provisions ou argent, comme de leur venir en aide directement ou indirectement de quelque manière que ce soit, sous peine d'être tenu et traité comme leur complice et affidé, et comme tel puni de mort, ou confiscation de

biens, selon que ces correspondances, avis et relations menacent notre autorité et la prospérité du pays ou ne tendent pas à leur préjudice; cela pour autant qu'il n'aura pas été donné avis de la chose par les intéressés au principal officier de leur résidence. Nous voulons que les messagers ou autres qui se seraient chargés des prédites lettres et avis soient frappés des mêmes peines. Subsidiairement, ceux qui auraient connaissance de la présence des prédits rebelles, révoltés ou bannis en nos pays de par delà auront à les arrêter si moyen ne faut, et autrement d'en donner avis secret à la justice afin qu'elle les puisse saisir et punir conformément à la sentence de bannissement rendue contre eux. Nous voulons et ordonnons en outre que quiconque aura connaissance de quelque complot dirigé ou pratiqué contre nous, notre pouvoir, la prospérité et le repos de nos états, en donne immédiatement avis au principal magistrat de sa résidence, afin que notre prédit neveu le duc d'Albe en soit sans retard informé et mis au fait, sous peine, pour ceux qui ne s'acquitteraient convenablement de ce devoir, d'être punis de mort ou de telle punition qu'entraîneront la malice et fourbe des délinquants. Or, afin que nul ne puisse prétexter ignorance des présentes, nous vous recommandons expressément et formellement de les faire publier en toutes les villes et en tous villages de nos états et comté de Flandre, aux lieux ordinaires des publications et proclamations; pour exécution et comme suite des présentes, vous procéderez et ferez procéder contre tous contrevenants et défaillants par application des peines sus-énumérées, sans nulle faveur ni tempérament comme aussi sans préjudice de toutes les conséquences de la poursuite; et vous donnons, ainsi qu'à tous juges, officiers et justiciers à notre service ou au service de nos vassaux, plein pouvoir, autorité et commandement singulier, invitant et ordonnant à chacun de vous obéir strictement, ainsi qu'à eux pour exécution des présentes, car tel est notre bon plaisir.

« Donné en notre ville de Bruxelles sous notre contre-scel apposé en placard, le 26 juin 1568.

Au dessous on pouvait lire : « De par le Roi en son Conseil », et la signature : D'Overloepe.

Tijpis Gijsleni Manilij.

Cette pièce, comme la précédente, avait été imprimée et mise en vente chez Jean Van den Steene, libraire à Gand, près la place Sainte-Pharaïlde, *cum gratia et privilegio,* signé : De Langhe.

CHAPITRE XI.

Disette en France. Préparatifs du prince de Condé. L'hérésie infeste La Rochelle. Maître Gilles De Voocht est enfermé, lui second, au château Neuf. Homicide commis par les Espagnols. Vente à l'encan des biens de certains gueux. Défaite importante infligée aux rebelles à Groningue en Frise. Les nôtres avaient subi auparavant une légère perte.

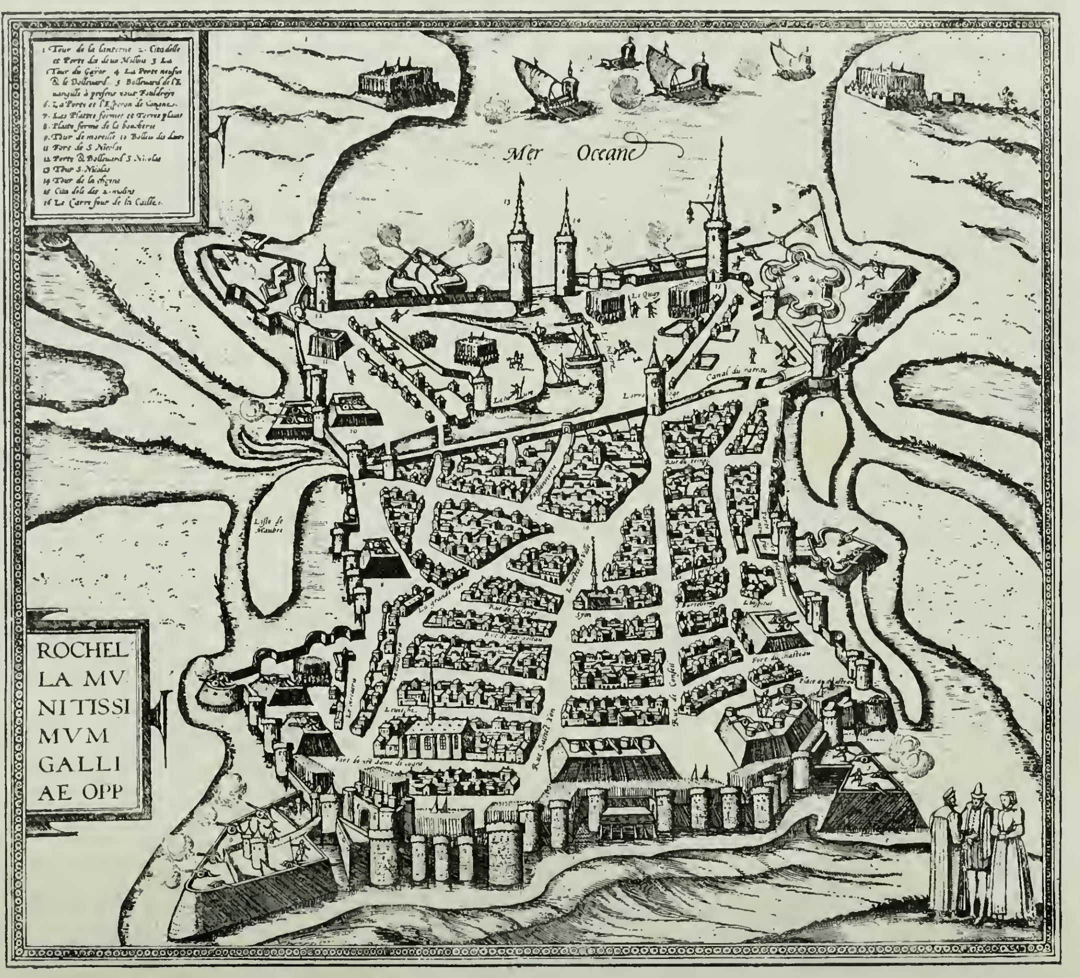
Le mercredi 23 juillet, nous reçûmes avis à Gand de la disette extrême causée par les guerres en diverses provinces de la France. On n'eût pu se procurer un œuf, le payât-on une couronne d'or, entre Poitiers et Amiens.

On répandit aussi la nouvelle que le prince de Condé rassemblait une armée dans la Haute Bourgogne en vue de rouvrir les hostilités et, comme l'on pense bien, d'opprimer le Roi, et de s'emparer injustement de la couronne de ce prince encore enfant.

On n'eût trouvé, disait-on, dans la ville de La Rochelle, ville maritime de la Gascogne qui sert d'entrepôt aux vins français, que douze catholiques. Les hérétiques avaient dans cette ville enfermé en une tour vingt-six catholiques, religieux et autres, leur donnant trois jours de répit pour se convertir à leurs doctrines; le délai expiré, ceux-ci n'ayant pas abjuré leurs croyances furent noyés en mer. Les calvinistes avaient également à La Rochelle rasé jusqu'aux fondations les églises et moûtiers, comme bandits pervers et profanateurs en horreur à Dieu et aux honnêtes gens.

La veille, un honnête prêtre et maître d'école, maître Gilles De Voocht, de bonne et édifiante vie, s'était rendu avec un autre maître de l'école des Frères, à la campagne, hors Saint-Bavon, avec leurs élèves. Au retour, passant aux abords du château Neuf, les enfants des deux écoles discutaient entre eux, selon la coutume, afin de faire montre de leur intelligence et s'instruire d'autant. Soudain des soldats sortirent de la citadelle et s'emparèrent des prédits prêtres et maîtres d'école et les menèrent au Château, non sans leur faire subir de mauvais traitements, ce dont ils furent effrayés au point de s'évanouir; or, pendant tout la nuit, ils durent attendre, contrairement à tout droit et à toute raison, que l'on eût statué sur leur sort.

Le lendemain, soit le jeudi 28 juillet, trois ou quatre Espagnols entrèrent rue de la Vallée dans une taverne; deux montèrent à l'étage où buvaient d'autres



Vue de La Rochelle d'après les *Civitates orbis terrarum* de G. Braun.

gens qui se prirent de querelle entre eux, et, comme l'un des querelleurs descendait l'escalier, il fut tué d'un coup de rapière par un des soldats. Le bailli, informé, arrêta le coupable et le conduisit au commandant du château Neuf; mais, arrivés à destination, le meurtrier fut reçu par ses camarades, et le bailli et ses sergents eurent visage de bois.

Je me rendis, le même jour, en compagnie de Liévin Nemegheer, mon collègue à l'échevinat, en la maison de feu Nicolas De Zaleere, l'apothicaire du coin de la rue Haut-Port et du marché au Poisson, décapité à Bruxelles, du fait de gueuserie. Jean Van den Poele, receveur des confiscations pour le Roi, et deux fripiers divisèrent en notre présence en deux lots tous les biens meubles et les partagèrent par la voie du sort. Le lot A tomba au Roi, le lot B à la veuve et à ses onze enfants; elle était grosse du douzième. Le serment lui fut déféré, sur le point de savoir si elle avait produit tout son avoir mobilier. Elle répondit affirmativement quoique l'avoir produit fût minime, dérisoire même au point qu'il sautait aux yeux que des soustractions avaient été faites et que l'on avait aussi écrémé la boutique de pharmacie. Les fripiers, Jean De Clercq, messager des échevins des Parchons, et Désiré Van der Stelt, durent assurer sous serment, de leur côté, qu'ils avaient fait égaux les deux lots à partager et certifièrent qu'ils en avaient agi ainsi. J'avais été la veille, en qualité d'échevin, envoyé pour remplir le même office en la demeure de Jacques Lobberjoos, quai au Blé. C'était l'hôte et le commis de certains marchands de céréales. Je fus accompagné cette fois de mon collègue André Seys. Cette fois le lot B échut à Sa Majesté.

Le même jour le protonotaire de l'évêque de Tournai me laissa entendre que la moitié de la population de Tournai demeurait tout au plus, le reste ayant disparu par fuite, exécution ou bannissement.

Le 29 juillet un placard signé de Jean Van den Poele, receveur des confiscations pour un quartier, fut placé à l'une des portes latérales de l'église Saint-Nicolas. Vingt-six maisons étaient désignées comme offertes en location de par le Roi pour un terme de trois ans, en telles conditions et stipulations dont on pouvait prendre connaissance sur place savoir au greffe du Vieux-Bourg, au château Neuf, le 4 août 1568, à huit heures du matin. Dans le nombre étaient énumérées de grandes et riches maisons, notamment la maison dite : *le Paradis*, à côté de celle habitée par Liévin Henricx et lui appartenant, rue longue de la Monnaie; la maison de Gilbert Tarleers, même rue; la maison de Jean Van der Luere, rue aux Draps; la maison



Gand et ses environs au XVIe siècle,
gravure de P. Vander Beke.



Paysans, d'après H. Burgkmair.

de Jean De Vos, au Vieux-Bourg; *la Couronne*, rue Haut-Port; les maisons de Guillaume Boghaert et de maître Jean Pyl, contiguës, rue Basse; la maison de Liévin Dherde, pont du Laitage; la maison de Jean de Grave, digue des Pierres, et d'autres encore. Un jour ou deux après, on put lire les mêmes écriteaux devant toutes les portes et à l'entrée de toutes les églises.

Le 30 juillet 1568 parvint à Gand une nouvelle dont se réjouirent fort les catholiques et tous ceux qui aspiraient à la paix, mais non les gueux et rebelles. Une bataille venait d'être livrée près de Groningue, en Frise, aux troupes calvinistes par nos forces, sous les ordres du comte de Meghen. Des Allemands et des Wallons avaient été surtout opposés aux gueux, et s'étaient conduits avec vaillance et courage, si bien que, sans perdre plus de cinquante hommes, ils avaient mis en déroute sept mille combattants. Le duc d'Albe avait hautement loué les auxiliaires allemands et wallons de leur belle conduite et les avait proclamés vaillants soldats. Quelques Espagnols, mais en fort petit nombre, s'étaient mêlés à l'action. Dieu ait l'âme des pauvres soldats déconfits en cette rencontre! Que nul ne s'avise de considérer comme invraisemblable un tel fait d'armes, à raison des pertes minimes de notre armée en regard du nombre d'ennemis mis en déroute. Ce qui explique l'événement, c'est que les gueux purent à peine tirer quatre ou cinq coups d'arquebuse et prirent la fuite aussitôt, poursuivis par les nôtres sur un parcours de cinq lieues, si bien que toutes les routes étaient jonchées de cadavres de soldats, de paysans et de valets complètement dépouillés. On les trouvait amoncelés surtout près de la mer, où un grand nombre encore avaient trouvé un tombeau. Les nôtres s'étaient emparés d'une énorme quantité de bétail, si bien que l'on pouvait acheter une vache pour un thaler. On se fût cru à Chypre, où l'on peut acquérir un bœuf ou une vache de taille raisonnable pour un ducat, et six à huit moutons gras pour le même prix, comme l'écrit Van Ghistele en son chapitre 6, livre 5 (1). Ces bestiaux, au nombre de cinq à six mille, furent enlevés aussi bien aux amis qu'aux ennemis, car aux approches de la bataille les campagnards, abandonnant leur avoir, s'étaient enfuis. On assurait que les ennemis avaient été surtout battus de la sorte parce que les soldats murmuraient et se révoltaient, exigeant de leurs chefs de l'argent (2), car ils souffraient misère et famine faute de recevoir leur solde. Leurs chefs s'efforçaient de les persuader de livrer bataille tout d'abord, leur garantissant qu'on les payerait après. Ils eussent voulu de la sorte s'assurer un double bénéfice; car ceux qui périraient dans l'action ne demanderaient plus de solde et leurs amis ne réclameraient pas pour eux; les Espagnols se fussent enrichis d'autre part en dépouillant les morts au cas où la solde fût payée, et la troupe défaite ensuite; mais les soldats ne l'entendaient pas de la sorte et réclamaient leur arriéré

(1) *Tvoyage van Mher Joos van Ghistele...* (Gand, H. Van den Keere, 1563), p. 227.

(2) Les troupes du prince d'Orange et celles du duc d'Albe étant aussi mal payées les unes que les autres, la révolte y existait à l'état endémique; seulement les Espagnols se révoltaient toujours le lendemain de la bataille, tandis que les auxiliaires des calvinistes se rebellaient la veille.

de solde avant de livrer bataille. Mis au courant de cette situation par des espions, les nôtres s'empressèrent de gagner l'ennemi en marchant jour et nuit, faisant huit lieues d'étape, afin de mettre à profit des circonstances qui permettaient de vaincre sans peine les rebelles. Peu de temps avant, une escarmouche avait été livrée près de la petite ville de Rolla (1), mais nos troupes ne s'étaient pas trouvées en forces suffisantes quoique le Duc eût envoyé à la rescousse quinze à dix-huit cents arquebusiers; l'ennemi défit et dispersa nos troupes. Toutefois la victoire que nous remportâmes bientôt après, le jeudi 22 juillet, jour de la Sainte-Marie-Madeleine, répara ces pertes bien au sextuple, car outre la cavalerie et l'infanterie qui y périt et dont le nombre atteignit près de sept mille hommes, comme il a été dit plus haut, l'ennemi perdit treize étendards, huit pièces de grosse artillerie et un grand nombre de beaux chevaux. Le Duc porta lui-même cette belle victoire à la connaissance du Conseil privé du Brabant, siégeant à Bois-le-Duc, et ce collège fit parvenir la lettre du Gouverneur au conseil de Flandre à Gand.



Porte-étendard du XVIe siècle.



(1) *Rolduc*, actuellement *Herzogenrade*, en Prusse.

CHAPITRE XII.

Maître Jean Onghena est amené à Gand. Récit plus détaillé de l'homicide commis par les Espagnols et cité dans le précédent chapitre. Demande adressée par Salinas à la ville; les gens sages y voient un fâcheux pronostic. Excès des garnisons wallonnes. Attentats des gueux des bois.

Le 31 juillet, à sept heures du matin, un chariot amena d'Anvers maître Jean Onghena, par ordre du duc d'Albe, conformément à la demande précédemment formulée par ceux de Gand. On disait que sa figure était toute gonflée; il était devenu gras, de misère peut-être, pendant sa longue captivité.

Le même jour, le matin, une échelle fut dressée à la potence qui surmonte les remparts du château Neuf. Ces préparatifs étaient faits pour l'exécution du soldat espagnol qui avait assassiné un Gantois comme je l'ai narré en mon chapitre 11, mais on s'efforça d'amener à prix d'argent la veuve, fort pauvre, à se désister. Si l'on parvenait à la satisfaire, la potence se trouverait à coup sûr changée en une queue de renard, et cela pour cinquante florins, indemnité que l'on paie fréquemment pour une simple blessure. Ces tentatives étaient d'autant plus près d'aboutir que la dite veuve vivait d'aumônes, et en effet vers midi l'échelle fut enlevée, et le coupable obtint sa grâce. D'aucuns expliquent, plus explicitement que je n'ai fait plus haut, les conditions où fut commis le crime et je rapporterai leur version pour le cas où quelqu'un soit curieux de ce détail. Quelques sergents du bailli avaient entraîné le défunt à aller boire en un petit lupanar, rue de la Vallée. Il refusa, disant : *Je me sens indisposé*; il avait en effet la foire et déclarait par surcroît ne pas avoir d'argent. Ils le pressèrent davantage, disant : *Viens toujours, nous nous arrangerons bien.* De la sorte ils entrèrent dans cette taverne, montèrent l'étage et, joyeux, entonnèrent de bruyants refrains. Trois ou quatre Espagnols, entendant ces refrains de la rue, crurent trouver des femmes en cette maison, et deux ou trois d'entre eux pénétrèrent à l'étage. Voyant qu'ils avaient fait erreur, ils s'attablèrent en compagnie des Flamands, ce qui fit dire à ceux-ci : *Qu'avons-nous à faire de ces sucreries*, et autres propos discourtois que les Espagnols finirent par comprendre, d'où naquit une querelle bientôt dégénérée en rixe. Celui qui fut frappé à mort s'était efforcé de détourner les rapières à l'aide d'un cotret, voulant intervenir à titre de pacificateur. Or, l'un de ces félons et assassins espagnols



ASSAUT A LA RAPIÈRE, D'APRÈS T. STIMMER.

le frappa au cœur d'un coup de rapière. On l'emporta chez le chirurgien, et il mourut entre les mains de ce dernier. Les Espagnols s'en furent sans tambour ni trompette; mais leur perfidie et leur mauvais gré irritèrent ceux de la ville. Des campagnons bateliers les attaquèrent, en terrassèrent quelques-uns et les eussent mis à mort si les sergents du Magistrat n'étaient survenus et ne les avaient menés au prédit château Neuf. L'homme tué, un pauvre diable mais d'allure suspecte, avait eu part au sac des églises; en d'autres temps il représentait dans les processions le Christ portant la croix.

Salinas, que l'on appelle capitaine du château Neuf, adressa, le même jour, une convocation aux échevins de la Keure qui lui envoyèrent des délégués; il notifia à ceux-ci que, désormais, tous les habitants auraient à fournir, à tour de rôle, les lits, couvertures et objets mobiliers quelconques, que, jusque là, un certain nombre de personnes avaient dû mettre à la disposition de la garnison du Château; il déclara, au surplus, qu'il n'était pas le capitaine mais seulement le châtelain de la citadelle. Les délégués s'engagèrent à notifier ces communications à leurs collègues, de façon à assurer telle solution que de besoin. Plusieurs estimaient que ces exigences nouvelles ne présageaient rien de bon pour les habitants. Si l'on y accédait, en effet, les mêmes charges demeureraient et l'on devrait, en outre, fournir aux troupes du linge de rechange, sans compter que l'usure et les dégâts continueraient à peser sur ceux que l'on forçait à livrer leurs meilleures literies et leurs plus beaux meubles à de pauvres soldats, qui, à Naples, avaient à peine des étables pour s'abriter. Il semblait plus expédient, à d'aucuns, de fournir à la garnison du Château un ameublement et trousseau complet, dont les soldats usassent à leur fantaisie mais qu'ils eussent à entretenir et à renouveler le cas échéant. En outre, la ville aurait à payer par mois une couronne d'or, de quarante sous, à chacun des trois cents soldats occupant le Château, soit six cents florins par mois ou annuellement douze cents livres, venant s'ajouter aux frais que de tout temps la ville supportait du chef de l'entretien du dit Château. On espérait toutefois que ce surcroît de charges serait réparti sur la généralité des villes de Flandre, ainsi que les frais résultant de l'entretien des dix-neuf enseignes de troupes espagnoles qui pendant dix mois avaient occupé Gand.

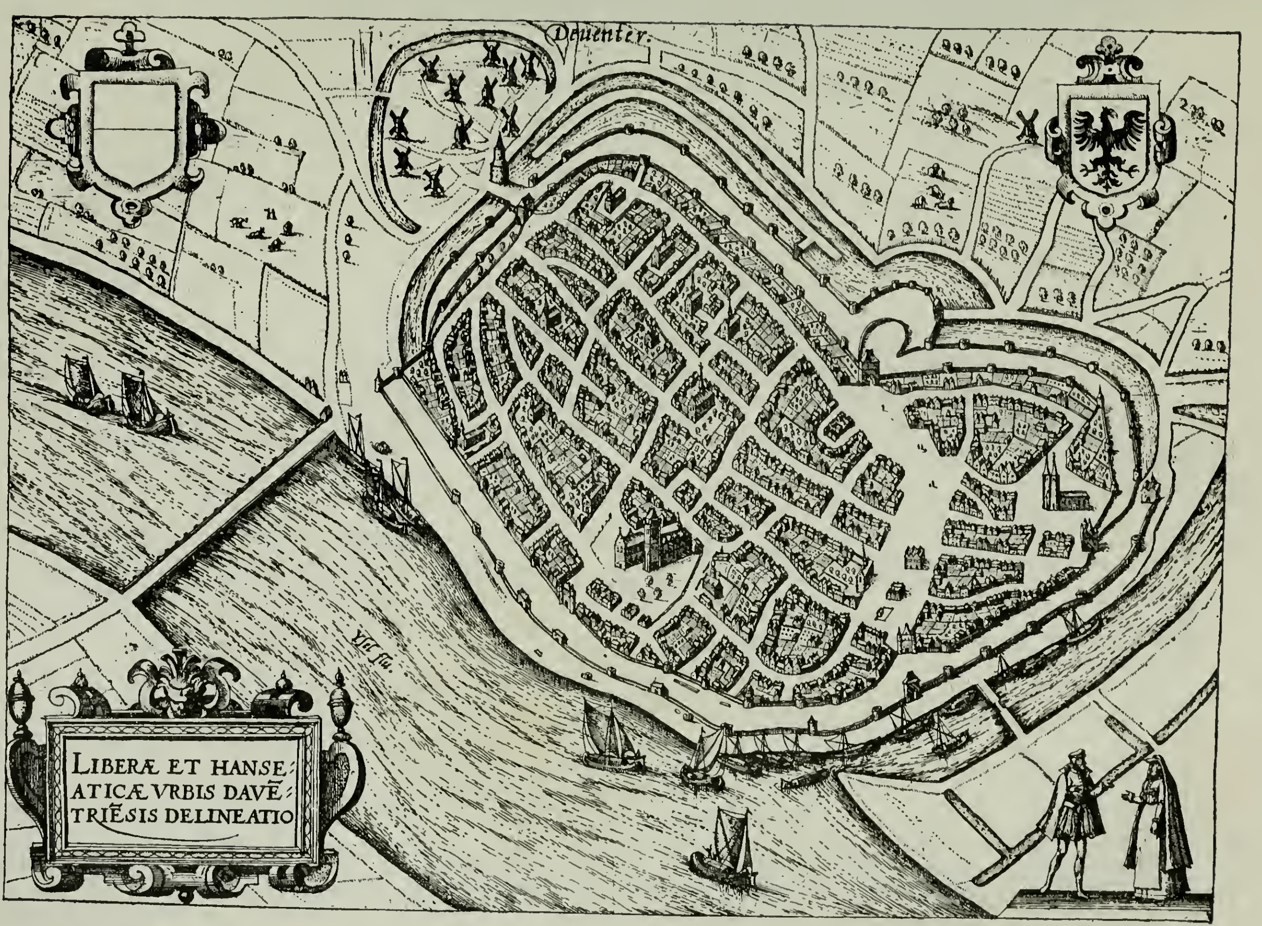
Si vives que fussent les plaintes suscitées à Gand et ailleurs par les garnisons espagnoles, on assurait que les Wallons cantonnés dans l'Ouest, ou sur les frontières de France et d'Angleterre, se montraient plus pervers et plus insatiables encore. Ils violaient femmes et filles, frappaient hommes et femmes, parfois à mort, les pillant comme ennemis publics, à telles enseignes que, près de Dunkerque, la population s'ameuta et en assomma dix-huit. Messires du Conseil en Flandre reçurent de fâcheux renseignements concernant ces troupes.

Les gueux des bois, à ce que l'on apprit, avaient, peu de temps auparavant, fait de rechef parler d'eux. Ils s'étaient saisis d'un Bailli et l'avaient pendu, mais j'ai oublié en quel endroit le fait arriva.

CHAPITRE XIII.

Exécution de maître Jean Onghena par la hart. Herst assiégée. La noblesse de Frise et des alentours subit les conséquences de son hérésie. Les maisons des gueux sont mises en location à Gand. Procession générale. Ordonnance touchant les veilleurs de nuit.

Le lundi 1er août, jour des marchés d'Axel et de Douai, maître Jean Onghena fut conduit du Châtelet de cette ville en la chambre criminelle de la Keure, pour s'entendre condamner à mort, comme un des chefs et meneurs de l'émeute, convaincu de s'être porté d'un couvent à l'autre, le pistolet au poing, pendant que ses complices démolissaient et brisaient images et ornements. En raison desquels délits et de certains autres, il serait pendu au marché aux Grains, ses biens étant subsidiairement confisqués au profit du Roi. En conséquence, le condamné fut, sur le champ, ramené au Châtelet, et, bientôt après, il fut mené au supplice entre deux sergents, deux Carmes déchaussés et le bourreau. Il était vêtu d'un court pourpoint bleu, de chausses bleues à la façon de Saragosse et de bas blancs; il était tuméfié, à en paraître un tout autre homme. Les prédits carmes l'exhortaient à la foi, mais il ne soufflait mot, non plus qu'il n'avait fait en écoutant la sentence; toutefois, escaladant les premiers degrés de l'échelle, il dit : *qu'il mourait, non pour avoir fait du mal, mais en expiation du bien qu'il avait fait;* mais se reprenant de suite, il dit : *que du moins il croyait avoir bien fait*, et s'écria : *Seigneur, en quelles mains m'avez-vous abandonné!* Parvenu au sommet de l'échelle, il ne répondit pas aux moines qui le pressaient de manifester sa foi. L'exécuteur lui ayant passé la hart au col, on vit ses lèvres remuer et on l'entendit dire : *o Père céleste, prends pitié de moi!* Il fut, aussitôt après, jeté de l'échelle et étranglé. Cette exécution eut lieu au bras de potence double du marché aux Grains, qui est tourné vers le marché au Poisson. Un cercueil était prêt à recevoir le supplicié, attendu qu'il avait abjuré ses erreurs; aussi fut-il enterré à quatre flambeaux. C'est seulement la veille au soir, que maître Onghena fut averti que son arrêt subirait exécution. En effet le greffier de la Keure, Prysbier, revenant de chez le Sous-Bailli, fort ivre déjà, invita Donat, greffier des Parchons, qui se trouvait assis devant sa demeure, à l'accompagner au Châtelet, où il avait une communication à faire à Jean Onghena. Se sentant pris de boisson, il serait charmé d'être accompagné de son ami Donat. Arrivé à la



Vue de Deventer, d'après Guicciardini.

prison, Prysbier commanda quelques pots de vin, fit quérir le protonotaire de Tournai auquel il avait affaire, invita d'autres personnes encore et notamment le prédit Onghena; bref, on se mit à table, et, le vin ayant égayé maître Jean, celui-ci se prit à chanter ses plus joyeux refrains, comme s'il n'eût eu à prendre nul souci. Le prédit Prysbier là-dessus, devenu complètement gris, tira Onghena à l'écart, priant le reste de la compagnie de demeurer, et lui fit savoir que son exécution était fixée au lendemain. Cette nouvelle terrifia le pauvre hère qui, retournant en la compagnie des buveurs, leur dit d'un ton désespéré : *C'est assez boire, il faut que je meure demain.* D'aucuns blâmèrent la conduite de Prysbier qui, après avoir invité le condamné à boire, lui avait signifié son arrêt avec si peu de ménagement, car habituellement on donne le mot en pareil cas au geôlier qui avertit le patient en lui disant : *On vous remet aux mains des confesseurs; prenez donc vos mesures et préparez-vous à mourir.*

Le 4 août on sut à Gand que les nôtres avaient assiégé la petite ville de Herst (1) au pays de Berg, défendue par un commandant qui, apparemment à la suite de blessures reçues, n'a plus qu'une jambe. Celui-ci, sommé de livrer la place, répondit qu'il n'en ferait rien sans l'ordre de son maître et seigneur, le comte de Berg, auquel il avait prêté serment de fidélité; il préférait se défendre à toute extrémité et se laisser hacher menu, plutôt que de trahir sa foi.

A la tête du gros de son armée, le duc d'Albe avait gagné la ville de Deventer. On assurait qu'il ne tarderait pas à venir à Utrecht châtier ceux qui avaient de leur argent soutenu le prince d'Orange, coulpe commune aux principaux notables de la ville. En Frise, la plupart des nobles avaient pris la fuite, se trouvaient en prison ou bannis; outre que tous leurs biens avaient été confisqués, car ils avaient, pour la plupart, embrassé le parti de la gueuserie et avaient adhéré à la ligue de ces rebelles.

On nous apprit aussi que la *tierce* de Naples, composée de ces Espagnols qui avaient été en garnison à Gand, s'en irait occuper Bois-le-Duc, Malines, Maestricht, Utrecht et d'autres villes par détachements.

Le prédit 4 août, étant un mercredi, eut lieu, au château des Comtes, une séance du Conseil pour la location des maisons confisquées au bénéfice du Roi notre redouté souverain, en exécution des sentences rendues contre les gueux suppliciés ou bannis, savoir : la maison de Jean van der Luere, rue aux Draps, adjugée à douze livres de gros et quelques escalins par an; la maison de Liévin Henricx dite le *Paradis*, ne donnant que sept livres de gros par an, plus quelques escalins, sans la remise, et avait coûté bien quarante-huit livres de gros de rente à François Van Deynze, qui l'avait acquise et remise à neuf. La *Couronne*, rue Haut-Port, ne donna que quatre livres de gros l'an, et ainsi de suite, le tout à vil prix. Les locations se faisaient pour un terme de trois ans, le Roi pouvant toujours faire résilier le bail moyennant avertissement donné six mois

---

(1) Probablement *Herzogenrade* ou Rolduc, dont il a été question plus haut, p. 442.

d'avance, sans nulle diminution du prix de location. Cette clause diminua d'autant le prix des baux; la maison de Liévin Dherde, pont du Laitage, donna sept livres de gros de loyer; la maison de Jean de Ghrave tanneur, courte digue des Pierres, un prix dérisoire.

Le vendredi 6 août, jour de la fête de la Transfiguration, on publia à Gand une ordonnance faisant connaître que, le dimanche suivant, une procession générale aurait lieu, afin de louer et remercier Dieu de la belle victoire accordée à nos soldats sur les calvinistes.

D'autre part, il fut porté défense de molester en paroles ou injurier les veilleurs de nuit récemment nommés, soit pendant leur service soit lorsqu'ils faisaient leur ronde pour toucher leur prêt. On défendait, en outre, que personne se trouvât dans les rues après le deuxième coup de cloche, sans porter lanterne, sous peine d'une amende de dix livres parisis. Certains malotrus et écervelés invectivaient, la nuit, ces gardiens qu'ils ne pouvaient souffrir, les poursuivant de menaces et de railleries, refusant le jour de leur payer leur solde et les apostrophant grossièrement. C'est ce qui au début advint à un veilleur de la porte au Sable, qu'un ivrogne incivil empoigna par la gorge en criant : *Traître, je veux te couper le cou!* et en tirant son couteau, si bien que le veilleur, lui aussi, dégaina sa rapière, mais se montra le plus sage en gagnant du champ, si bien qu'il se jeta dans un bateau pour éviter les coups de ce mauvais drôle. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait rejoindre le veilleur, s'en fut, pour passer sa rage, frapper à coups de pied la porte d'un bourgeois qu'il soupçonnait d'avoir, conformément à l'ordonnance des échevins et de concert avec ses voisins, institué ledit veilleur. Il ne cessait de crier au scélérat et au traître, ce pourquoi, le lendemain, on chercha partout ce gredin que le veilleur connaissait et dont le signalement avait été transmis à tous les sergents de la ville. Il est vraisemblable qu'il eût payé cher cette incartade s'il ne s'était prudemment tenu à l'écart.

Le veilleur de mon quartier, Jean van Dycke, tonnelier de son état, que j'avais choisi conformément aux injonctions des échevins, mais sans grand appui de mes collègues: le vidame d'Oomberghe Jean Damman, Adrien Borluut, Josse Van de Vyvere, Josse De Brune et Gilles Danens, alors absents pour la plupart, avait été molesté, lui aussi, par un rôdeur de nuit. Celui-ci enjoignit au veilleur de lui quérir des chandelles chez un épicier, et, ayant été reconduit chez lui par Van Dycke, il traita ce dernier de traître. Or, il n'était rien qu'un gueux lui-même et un coquin venu de l'étranger, arrêté d'ailleurs la nuit du Mardi-gras avec une foule d'autres rebelles.

CHAPITRE XIV.

Trois prisonniers sont emmenés de Gand à Deynze pour y être suppliciés. Torture subie par trois malfaiteurs. Nouvelle arrestation de trois ou quatre iconoclastes. Des gueux refusent d'acquitter une légère amende et paient de la vie cette rebellion. On repêche à Gand le corps d'un homme assassiné. Le Saint-Sacrement rétabli dans son tabernacle en l'église Saint-Jacques. Attentat des Espagnols. Exécutions à Gand.

Le prédit 6 août, entre trois ou quatre heures de relevée, trois condamnés furent convoyés en charrette des cachots du château des Comtes à Deynze, pour y subir le dernier supplice, et on présuma qu'ils seraient décapités le lendemain du chef de gueuserie.

Le même jour, à Gand, on infligea le question à trois malfaiteurs. Simultanément trois ou quatre iconoclastes, au nombre desquels se trouvait un chaussetier, furent appréhendés par la justice.

Un premier échevin avait été décapité aux environs, pour avoir délivré de sa main, à un chaudronnier de fort mauvaise vie, qui avait participé au sac de l'église du lieu où résidait cet échevin, une attestation comme quoi ces dégâts avaient été légalement commis, par cas de force majeure. Toutefois ce magistrat eût eu la vie sauve s'il avait voulu confesser ses torts et payer certaine amende (1). Il y en eut plus d'un qui de la sorte, par témérité et inadvertance, courut au devant de la mort, en se faisant illusion sur la gravité de la faute commise ou en s'obstinant à la nier. Un officier, notamment, puni d'une amende de huit livres de gros pour ses mésus, formula opposition et fit appel de la sentence, si bien que l'affaire fut rapportée et qu'on l'examina de rechef. Cette fois le délinquant fut condamné à être décapité et tous ses biens furent confisqués, lequel arrêt subit exécution à Termonde, dans son intégrité. C'est ainsi que plusieurs, d'un cœur léger, jouaient leur vie.

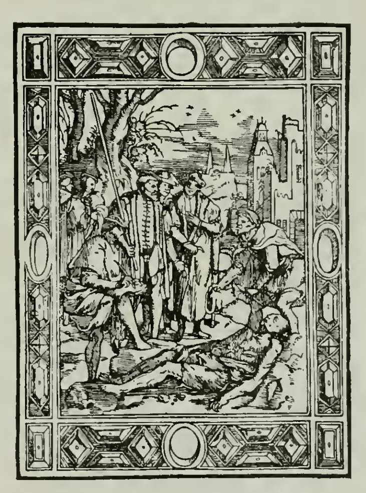
Nous reçûmes avis, vers le même temps, que les Espagnols jadis cantonnés à Gand occupaient Bois-le-Duc et les alentours, et demandaient instamment à revenir à Gand, ce dont beaucoup de Gantois se montraient fort inquiets et

---

(1) Le fait d'en appeler d'une sentence rendue par un juge que l'on suspecte de partialité, considéré comme une aggravation de délit, voilà certes de quoi établir que Vaernewyck, s'il pèche par partialité, ne pencha point du côté des « rebelles ».

ce qui faisait pleurer les femmes, tant on se souvenait de leurs excès. On prêtait au duc d'Albe l'intention de venir prochainement voir Gand, à la tête d'un parti de cavalerie.

Le samedi 7 août, un boueux étalant du fumier près du pré d'Amour (*Minnemeersch*), sur le bord de la rivière, à eaux basses, les écluses étant ouvertes à l'emplacement de la ci-devant Tour Rouge, vit près du bord, emporté par le remous, un cadavre complètement nu, qu'il amena à la rive à l'aide d'une gaffe. Il s'en fut avertir du fait le magistrat, qui constata que le mort était jeune, beau garçon imberbe, portant les cheveux ras, la peau blanche. Chose pénible à voir, les pieds et les mains liés étaient ramenés derrière le dos et on y avait attaché un boulet de six, entouré de deux bandes afin qu'il ne pût se détacher. Un coup terrible entrebaillait la gorge comme si ce malheureux avait été frappé d'un couteau de boucher qui, du revers, avait coupé la trachée artère. Le cadavre, ayant été examiné, fut enterré au cimetière Saint-Jacques par les frères Cellites, sous le tilleul, dans la partie non consacrée. Il fut exhumé le mercredi 11 août, et visité de rechef, car le bailli de Gand mettait tout en œuvre afin de découvrir les auteurs de ce crime, qui semblait bien n'avoir pas été le fait d'un seul. Liévin Ghaeyart, hôte du *Cygne*, hors la porte Grise, fainéant et homme suspect, tenant un mauvais lieu, avait été relâché ensuite. On présumait que le crime avait été commis non loin de l'endroit où le corps avait été tout d'abord aperçu, vu qu'il n'aurait pu flotter bien loin, ayant reçu la surcharge d'un tel poids. A moins qu'on n'eût apporté, par bateau, le corps d'un endroit quelconque pour le jeter à l'eau et le faire couler à fond, à la faveur de la nuit.



Exhumation d'un cadavre, *d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.*

Le jeudi 12 août, jour de Sainte-Claire, le Saint-Sacrement fut, après la messe, porté en grande cérémonie, avec accompagnement de torches et de cierges, autour de l'église Saint-Jacques. Messire Jean Bane, doyen de chrétienté, après l'avoir porté en procession, le remit à messire Philippe De Dobbeleere, visiteur, qui solennellement l'exposa dans le tabernacle neuf (fait des vieux matériaux brisés). L'église restaurée se trouva plus belle qu'avant le sac; le jubé surtout avait beaucoup gagné : une collecte et certaines offrandes faites par les personnes pieuses aimant Dieu avaient permis ces travaux.

Les autres églises de la ville furent également restaurées d'une façon plus convenable et plus riche que l'on n'eût osé l'espérer, car les habitants, en

dépit des lourdes charges que le séjour des Espagnols leur avait imposées, se montrèrent pleins de libéralité pour les temples de l'Éternel et pour les pauvres, faisant preuve de générosité pour les uns comme pour les autres.

La veille, quelques bateliers, ayant vu sortir du Château une de ces madones espagnoles, lui avaient crié : *Fille, Fille,* et aussitôt, se retournant, elle leur dit : *Je vais vous faire payer cela!* Rentrée au Château, elle mit au courant ses concubins et ceux-ci, au nombre de dix-huit ou vingt, survinrent armés de bâtons et s'élancèrent sur les bateaux où ils trouvèrent quelques charbonniers bien ignorants de l'affaire, les frappèrent comme bêtes, en dépit de leurs protestations et, enfin, les jetèrent à la rivière. Rien de pénible à voir comme les mauvais traitements infligés de la sorte à de malheureux travailleurs condamnés déjà à de si durs labeurs.

Le 13 août, on apprit que les Espagnols et nos troupes menées en expédition au pays de Berg par le Maestro del Campo avaient pris d'assaut un petit château-fort, défendu par environ trois cents rebelles.

On disait aussi que l'évêque, qui se préparait à venir à Gand et à y fixer le siège d'un évêché, avait fait louer la maison des héritiers Van Destele, sise rue des Foulons, et cela pour un loyer de douze livres de gros l'an.

Le samedi 14 août, deux petits larrons furent condamnés à être pendus à la Mude, pour avoir, à deux reprises, forcé la demeure des bonnes gens de la campagne, se frayant passage sous le pavement et s'emparant notamment d'une pièce de toile trempant en une cuve, de chemises et d'autres lingeries, ailleurs de vaisselle d'étain et d'autres ustensiles. C'étaient des fainéants et vagabonds battant les grands chemins. On les exécuta l'après-midi. Ils étaient originaires de la campagne, fort mal vêtus et avaient demandé l'aumône dans les rues de Gand. Ce ne sont pas, on le voit, métiers qui profitent, car le sage dit : *D'aucuns volent et robent sans cesse ou s'approprient par tromperie et malice le bien d'autrui qui s'appauvrissent chaque jour; d'autres font l'aumône chaque jour et en deviennent plus riches. C'est chose que chacun de nous peut vérifier.*



VOLEURS AU XVI[e] SIÈCLE,
d'après la Praxis rerum criminalium de J. de Damhoudere.

Deux autres condamnés, originaires de Gand, subirent leur peine en même temps. L'un, âgé d'une cinquantaine d'années, chaufournier, boiteux, avait l'habitude de mener par les rues une charrette de chaux; il se nommait Baten. Comme il passait avec son véhicule devant l'église Saint-Nicolas, au temps des émeutes, entendant le bruit qui se faisait, il arrêta son cheval

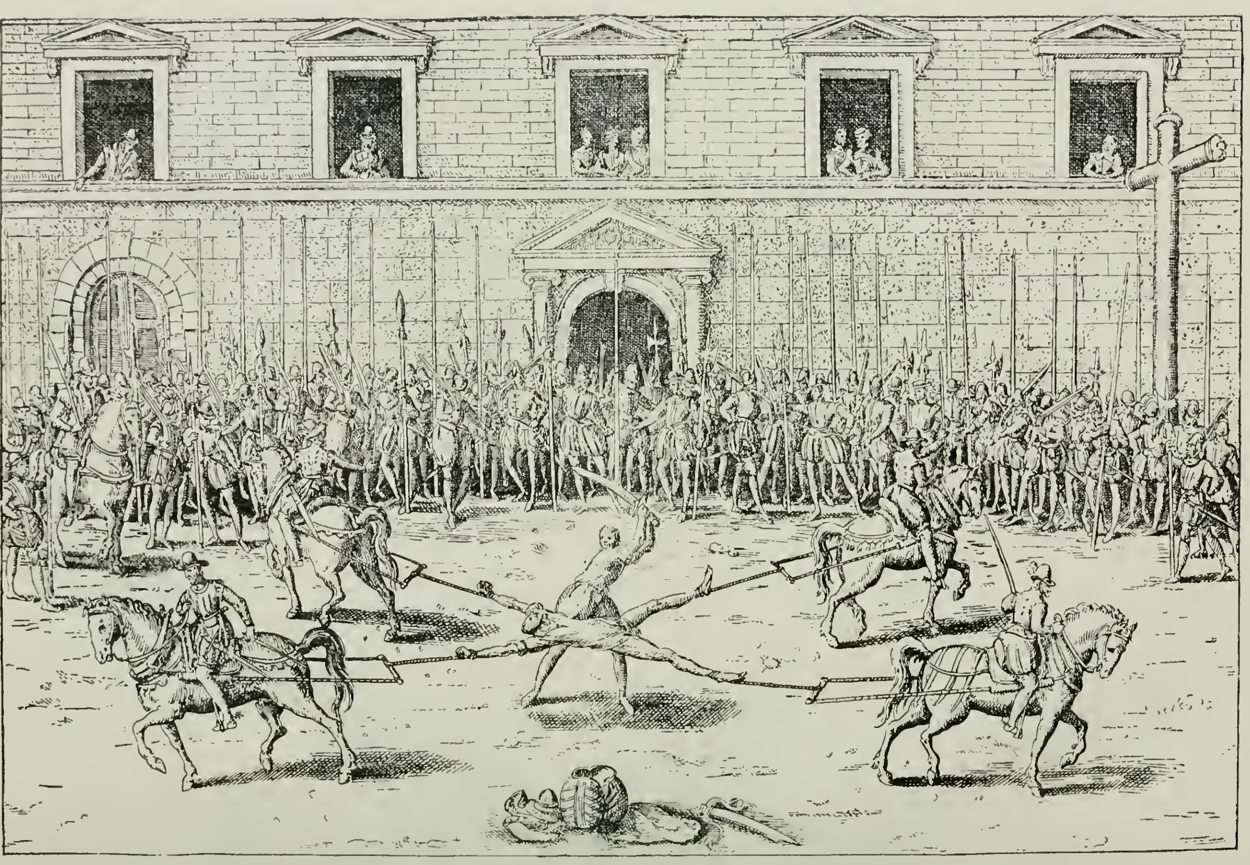
devant l'église prédite, et, sautant à terre, se joignit à la bande enragée des briseurs d'images.

Or, trouvant le jeu à son gré, il prit part à ces infâmes violences et aida à jeter bas le groupe sculpté de la Nativité où saint Joseph et l'enfant Jésus se trouvaient figurés à côté de la Vierge en couches. *Voyons*, s'était-il écrié en ricanant, *descendez de là, vous avez mangé assez de chaudeaux comme cela!* L'autre patient était moins âgé et petit de taille; il était charpentier de son état. Ces deux délinquants furent exposés, devant la maison des échevins, le dos nu et liés à deux poteaux. Au-dessus du poteau auquel était attaché le plus âgé d'entre eux, on avait fixé une petite potence, ce qui signifiait qu'il avait bien mérité d'être pendu. Tous deux furent battus de verges, et reçurent, l'aîné le premier, huit à dix coups. Le chaufournier pleurait comme un enfant et, lorsque le charpentier sentit les coups lui cingler les épaules, il hurla lui aussi et demanda grâce. Comme son compagnon, il était convaincu d'avoir forcé des églises. Le bourreau ayant lâché les verges, ils se jetèrent demi-nus à bas de la charrette et, parmi la foule, remirent prestement leur chemise. Par surcroît ils furent bannis de Gand, dépouillés de tout avoir et une partie de leur longue et dure captivité fut acceptée à titre de compensation pour l'amende prononcé contre eux.

CHAPITRE XV.

Prise du château de Huls par les Espagnols. Rigoureuse exécution dans le Quartier Ouest. Gueux lié à un arbre et fusillé. Monsieur De la Mote s'empare subtilement de beaucoup de malfaiteurs et d'hérétiques. Exécution à Bois-le-Duc; les Allemands massacrent et blessent vilainement les habitants; grand nombre de maisons abandonnées en cette ville. Mort du fils du Roi. Grandes exécutions en Espagne. Désolation d'Anvers et Vilvorde.

On prétendit savoir de bonne source, le même jour, que les Espagnols avaient pris le château de Huls au pays de Clèves. Trois cents hommes environ formant la garnison, fuyant devant la canonnade, se sont retirés par une digue, les batteries ennemies n'attaquant la forteresse que sur trois côtés. Nos soldats se réjouirent fort de trouver dans la place ample butin en vivres, etc; ils prirent notamment nombre de têtes de bétail. D'après certains bruits, l'ennemi avait abandonné la place depuis trois jours, lorsque les Espagnols s'en aperçurent, de sorte que pendant trois jours il avaient fait rage de toute leur artillerie sur un château vide, dépensant inutilement leur poudre et leurs efforts.



Supplice de l'écartèlement au XVI[e] siècle, d'après Fr. Hogenberg.

Les 14 et 15 août, vigile et jour de Notre-Dame, on raconta ouvertement à Gand que, dans une paroisse de West-Flandre nommée Herzeele (1), un homme et une femme, prévenus d'avoir logé des gueux des bois, avaient été arrêtés. Le juge ayant acquis pleine conviction concernant la culpabilité de ces accusés, les livra à Messire De la Mote pour qu'il en fît bonne justice. Le prédit hôte fut condamné à être écartelé à quatre chevaux; cette sentence ayant reçu exécution, il advint que les chevaux se trouvèrent trop faibles. Le bourreau trancha donc les épaules à coups de hachette; un cheval fut ensuite attaché au cou du supplicié qui expira dans d'horribles souffrances. La femme fut pendue. C'étaient, disait-on, des gens riches qui avaient aidé les gueux en leur procurant des vivres et d'autres secours, comme aussi pris leur part de butin de ces scélérats.

Un autre individu fut poursuivi et arrêté alors qu'il s'était réfugié à la cime d'un arbre. On l'atteignit de deux coup de feu. Il descendit tout ensanglanté; on se saisit de lui et, l'ayant attaché à un arbre, on le tua à coups d'arquebuse. C'était encore un de ces gredins de gueux. Beaucoup de ceux-ci furent appréhendés, car Monsieur De la Mote, ayant fait des prisonniers, les menaça de terribles tortures s'ils ne lui révélaient les noms de leurs complices. Emmenant la nuit et fort tard avec lui ses prisonniers, il se fit désigner les demeures des suspects, leur faisant adresser la parole afin d'obtenir certaines révélations. Il laissait parler ses prisonniers qui disaient connaître d'autres affidés et les nommaient, comme se préparant à quelqu'exploit. Ceux que l'on interpellait de la sorte s'apprêtaient aussitôt et sortaient en armes. Ils étaient aussitôt saisis et emmenés prisonniers par les sergents.

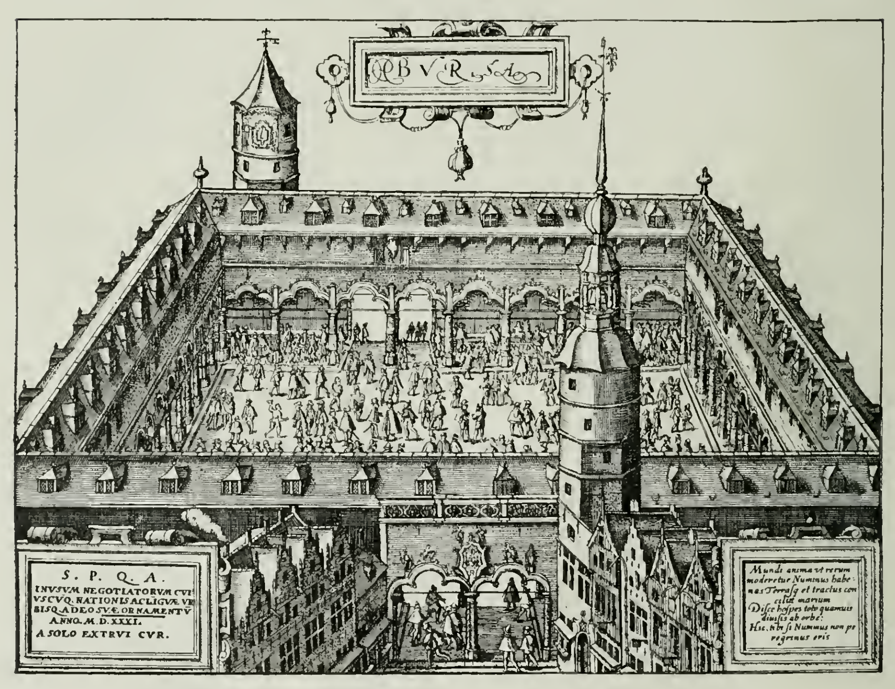


PERSONNAGES DE QUALITÉ, *d'après H. Aldegrever.*

On reçut également avis à Gand que trois semaines avant, soit le mercredi 20 juillet, quatre personnages importants et de qualité avaient été amenés à Bois-le-Duc pour y subir la peine capitale. Naguère ils avaient commandé des troupes au service du Roi et aussi du défunt Empereur. Deux d'entre eux expièrent au gibet cette maudite peste de gueuserie, rebellion et hérésie; les

(1) Village de la Flandre maritime, situé sur l'Yser, au Sud de Wormhout.

deux autres, grâce aux supplications tour à tour humbles et amicales des magistrats de la ville qui se jetèrent aux pieds du duc d'Arschot, fondé de pouvoir du duc d'Albe, obtinrent de périr par l'épée, Pendant que justice suivait son cours, et que la foule s'amassait pour assister au supplice de personnages si considérables, si riches et si puissants, le démon, qui est un tigre féroce se plaisant au carnage, fit à l'improviste partir un coup de feu, peut-être l'arme d'un des lansquenets allemands qui se trouvaient en nombre sur la place et dont quelques-uns portaient en bandoulière deux ou trois pistolets



La Bourse d'Anvers, d'après Guicciardini.

chargés. Un tumulte s'éleva parmi ces soldats, qui s'imaginèrent d'aventure que c'était le signal d'une attaque projetée par les habitants. L'émotion de ces Allemands rappela celle qui, lors de l'assassinat de Caïus Caligula par Céréas, s'éleva au cirque, car ils se lancèrent comme des chiens furieux sur les malheureux habitants, le glaive levé, frappant à tort et à travers d'estoc et de taille, sans pitié aucune pour des gens inoffensifs et désarmés. Il demeura sur le carreau vingt-six personnes, sans compter une infinité de blessés. Cet attentat dépassait encore en férocité le massacre dont les Espagnols avaient ensanglanté le marché aux Grains, à Gand, et qui avait arraché des larmes à certains offi-

ciers espagnols. Cette fois, dit-on, un capitaine allemand avait été le premier à mettre flamberge au vent, et telles avaient été les suites de cette attaque injustifiée, que ses auteurs eurent à la déplorer plus tard et reconnurent leurs torts. La ville de Bois-le-Duc méritait toute commisération, car on y comptait six cent soixante et une maisons vides et désignées par sentence comme confisquées au profit du Roi.

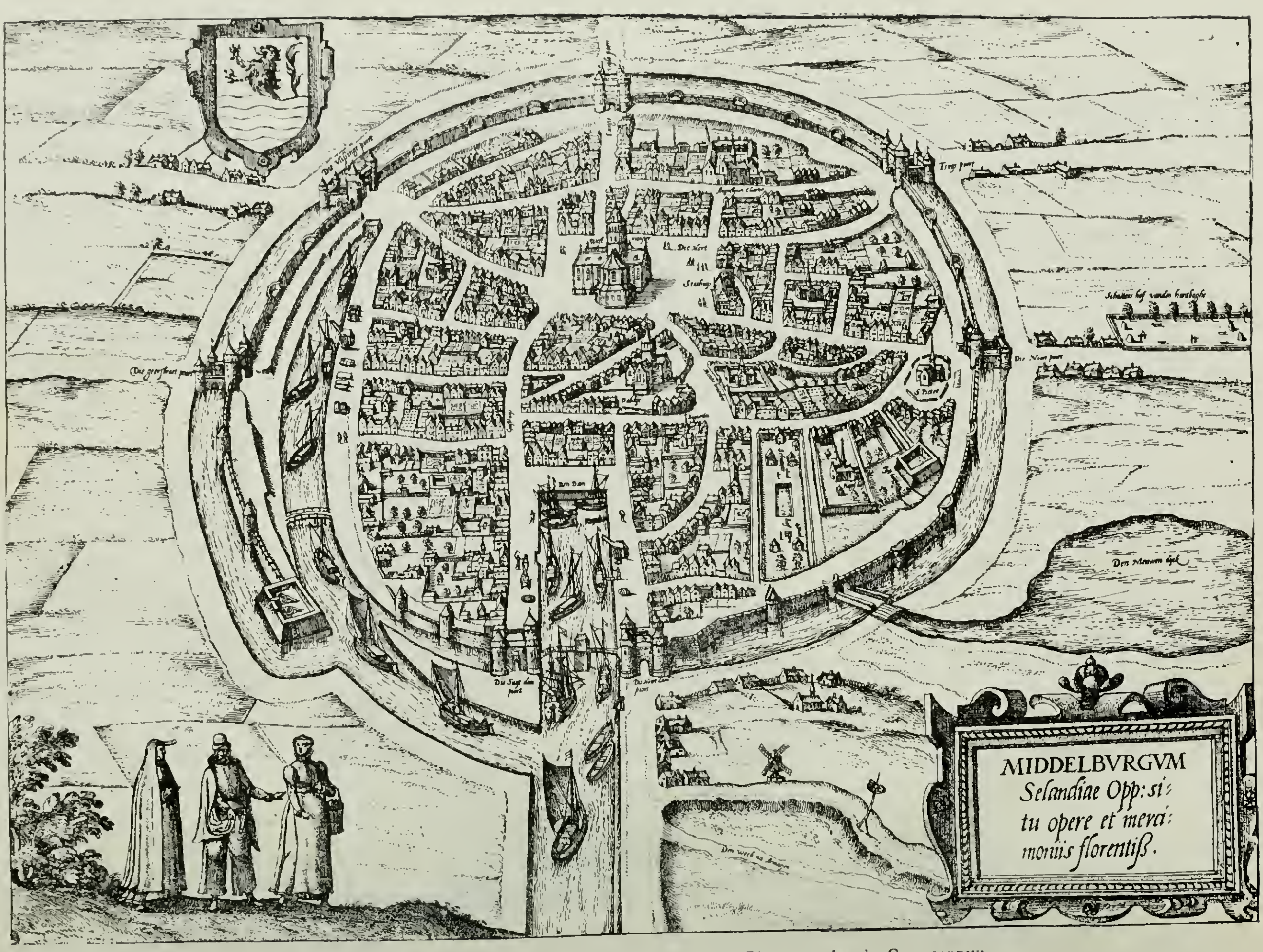
Ceux d'Anvers, quoiqu'il n'y eût pas eu chez eux d'exécutions, se trouvaient dans la situation la plus pénible; la ville endettée pouvait difficilement servir les intérêts de sa dette. Or, de gros personnages, voire des gentilshommes de la cour, croyant leur avoir bien placé et parfaitement garanti, avaient acheté beaucoup de rente anversoise, pensant qu'une telle ville offrait toute sécurité; or, le crédit d'Anvers était devenu si infirme que l'on n'osait guère espérer la guérison du malade. On peut voir par là que nulle chose n'est si ferme, si forte, ni si solidement établie qu'elle ne puisse faillir et déchoir.

Nous reçûmes, en même temps, une autre mauvaise nouvelle, celle de la mort, en Espagne, du fils de notre Roi. D'aucuns le disaient mort de mort naturelle; d'après d'autres il aurait été mis à mort en prison, par ordre de l'inquisition d'Espagne. Vingt à vingt-quatre seigneurs espagnols, parmi lesquels des ducs et des comtes, auraient été mis à mort en même temps. Le très puissant duc Varcos était parmi ces suppliciés que l'on soupçonnait d'intelligence avec les rebelles de ces pays et de penchant pour l'hérésie.

Tout était désespéré à Tournai. Plus de la moitié de la population avait fui ou avait été exécutée, était bannie ou gémissait dans les fers. Des veuves, dont les maris étaient morts depuis plus de deux ans sur leur lit, voyaient enregistrer et confisquer leur avoir! Partout coulaient des larmes amères.

On rapportait que François Hueriblocq, prisonnier au château de Vilvorde, était devenu malade, de crainte sans doute et de douleur, car les prisonniers en cette geôle étaient enfermés en des cages, seuls et abandonnés de tous. Les guichetiers après leur avoir, matin et soir, délivré leur pitance, s'en allaient, fermant le château, les laissant retranchés du monde comme des lions ou des ours, se souciant peu de savoir s'ils étaient malades ou non.





Vue de Middelbourg, capitale de l'île de Walcheren en Zélande, d'après Guicciardini.

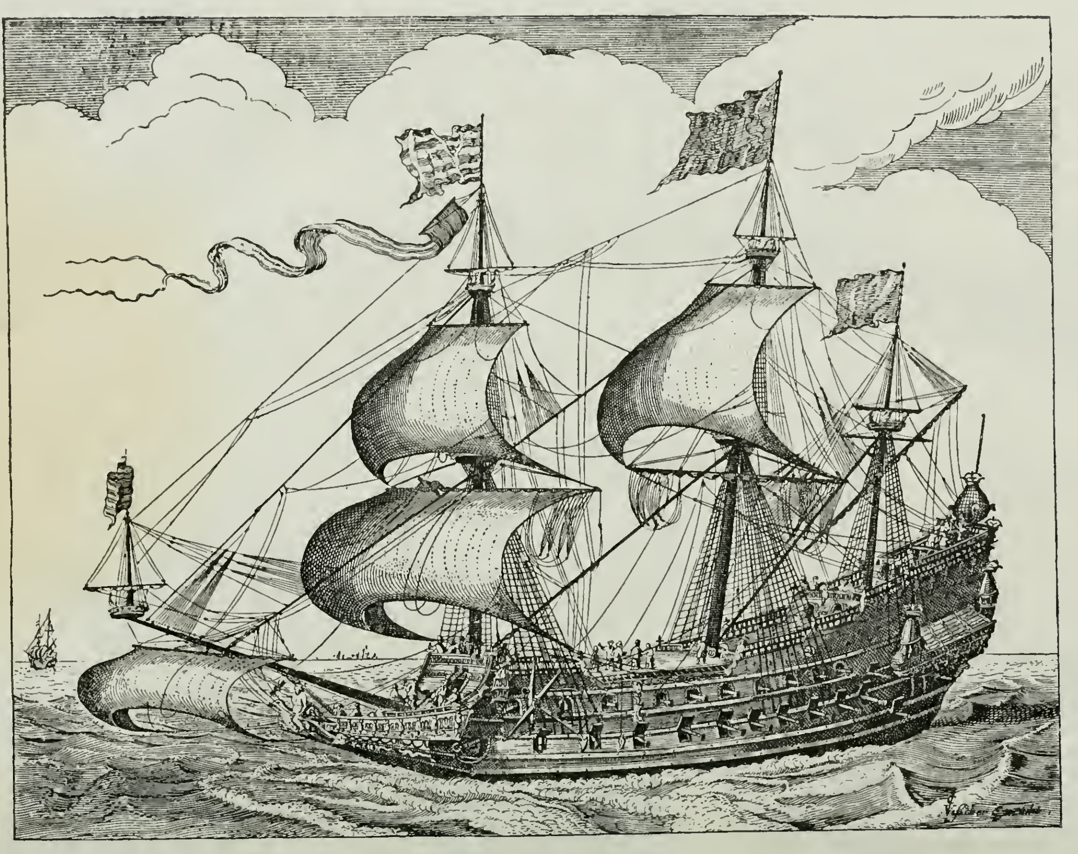
CHAPITRE XVI.

Nouvelles diverses. Exécution d'un anabaptiste à Gand. Le prince d'Orange marche sur Maestricht; le duc d'Albe se met en mesure de le combattre. Les Espagnols reçoivent du renfort par mer. Les gueux racontent tout à leur avantage. Des charrons partent pour l'armée. Nouveaux renforts emmenés par mer au duc d'Albe. Sermon interrompu. Des troupes wallonnes passent à Gand. Le bétail volé est cédé à vil prix.

Le 16 et 17 août, on affirma que les gueux conduits par le prince d'Orange reformaient leur armée de rechef, sous Cologne. Ils avaient près de huit mille chevaux et on leur prêtait le dessein d'opérer, en Haute Bourgogne, leur jonction avec les troupes de Condé; mais je ne pourrais dire quelle était leur intention.

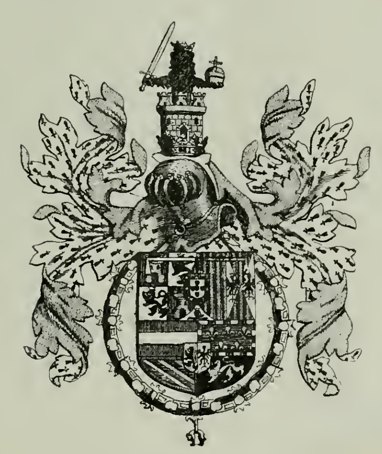
Le prédit 16 août, le nommé Daniel De Pau, cordonnier, natif d'Eecloo, jeune encore, fut condamné à être, comme anabaptiste, brûlé vif à Gand. La sentence prononcée, le patient, résigné comme un agneau, fut emmené sans prononcer un mot; en quoi il fit beaucoup mieux que d'autres qui, par leurs propos, scandalisent le prochain. Il fut longtemps gardé en un retrait de la chambre scabinale, pendant que le bourreau se livrait à ses préparatifs, et, aussitôt après, on le conduisit en charrette à la Mude où, en guise de dîner, il fut vers le midi brûlé vif à côté du gibet.

On nous assura, les 18 et 19 août, que le prince d'Orange et ses alliés se trouvaient en force maintenant à l'endroit dit *la Carpe*, près de Maestricht. Les gueux faisaient courir le bruit qu'à Cologne on avait confectionné quatre mille cottes d'armes aux insignes de leur ligue, et destinées à leur cavalerie. Le duc d'Albe, afin de résister à ce péril, concentra près de lui les troupes de toutes les garnisons qu'il avait instituées en diverses villes. C'est ainsi que les Wallons quittèrent l'île de Walcheren et furent menés à l'ennemi; leurs femmes et leurs bagages traversèrent la ville de Gand. Une partie de ces troupes était cantonnée à Malines; mais, aux approches de l'ennemi, les soldats dûrent de rechef abandonner leur quartiers, à la grande joie de ceux de Malines et des autres localités, qui, de la sorte, se trouvaient délivrés du fardeau de cette occupation. Un vaisseau avait débarqué à Walcheren environ quatre cents Espagnols, venus de leur pays en piètre équipage, et l'on assurait que ce renfort n'était que le premier de ceux attendus par le Duc.



Vaisseau du XVIe siècle, d'après Visscher.

Les partisans de la gueuserie racontaient que les Allemands, déconfits dans la dernière bagarre, étaient, pour la plupart, gens de Brême ou du pays de Brême tout au moins, assez perfides pour se faire payer et par le duc d'Albe et par le prince d'Orange. Le comte Louis de Nassau, en ayant été instruit, opéra une retraite et, ayant fait rompre certains ponts, il fit décharger sur le gros de ces traîtres deux ou trois grosses pièces d'artillerie afin de leur faire l'adieu que méritait leur perfidie. Ces troupes, fortes de six enseignes, pensèrent passer à l'ennemi, mais les soldats du duc d'Albe, croyant à une agression, les assaillirent en force et les taillèrent en pièces. Comme il a été dit, des bandes de dix à douze hommes de notre parti assaillaient des maisons rustiques, en clouaient les issues et y boutaient le feu, brûlant hommes, femmes, enfants et bestiaux, sans se soucier si c'étaient alliés ou adversaires. Or les gueux parlaient comme gens haineux et laissaient percer leur prédilection pour le prince d'Orange. Si les rebelles essuyaient un échec qu'ils ne pouvaient dissimuler, ils le coloriaient de tels mensonges; remportaient-ils au contraire, sur quelque point, le moindre succès, ils l'enflaient tellement et le faisaient sonner si haut près de leurs pareils ou de ceux près desquels ils pensaient pouvoir parler sans crainte, que leur victoire se trouvait grandie de moitié et plus glorieuse d'autant (1).



Armoiries de don Carlos.

Le bruit courait, mais je n'en connais pas la source, que le fils de notre Roi était mort, non de maladie mais exécuté en secret par l'inquisition. S'il eût vécu, il se fût efforcé de venir aux Pays-Bas prêter main forte aux nobles rebelles, et se fût, nouvel Absalon, élevé contre son père; mais c'est une bourde que j'ajouterai à beaucoup d'autres que l'on nous donne à garder.

Le samedi 21 août, avant midi, Messires du Conseil s'occupèrent de mener certains inculpés au puits (2) et de leur faire subir la question; du nombre se trouva un faux-monnayeur du nom de Marc.

Des chariots avaient été requis au pays d'Alost et ailleurs, et devaient être dirigés en partie sur Liége, en partie sur Maestricht.

---

(1) Ceux qui ne prennent pas au comptant les bulletins de victoire de notre temps ont pu croire que les exagérations manifestes qui émaillent ce genre de rapports, sont dues à la presse : on voit qu'il n'en est rien. Cette politique de Gribouille, qui consiste à nier des échecs subis, à exagérer les moindres succès et à appeler mouvement de concentration en arrière les retraites les plus désordonnées, est aussi vieille que la tactique.

(2) Prison souterraine au château des Comtes.

Le 22 août, beaucoup de chevaux de trait furent convoyés du Franc de Bruges, par Gand, vers Maestricht, où se trouvaient les forces du duc d'Albe. C'étaient de fort beaux chevaux qui eussent pu servir de chevaux de selle; des chariots furent en toute hâte dirigés à même destination. Quatre navires avaient, en Zélande, débarqué treize cents soldats espagnols; un navire emmenait en même temps des chevaux d'Espagne; la traversée, disait-on, avait été longue.

Le mardi 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, un jeune Frère mineur prêchait en l'église Saint-Jean [Saint-Bavon]; survint un ivrogne du quartier du *Zand* qui l'apostropha : *Loup et traître, tu es en train de débiter des mensonges!* Le pater demeura interdit et sans voix; les assistants en grand tumulte expulsèrent de l'église le perturbateur; mais d'aucuns estimaient qu'il eût fallu l'arrêter et le pendre, vu surtout les troubles qui agitaient le pays. Je pense que l'homme fut plus tard appréhendé et condamné à quelqu'amende.

Le 25 août, un détachement de troupes wallonnes traversa Gand, venant de l'Ouest, et les magistrats gantois, voulant, en leur sagesse et discrétion, éviter des vexations aux habitants des campagnes, les firent embarquer. J'en vis passer quatre bateaux quai au Blé, et déjà dix-sept bateaux avaient traversé Gand. Deux enseignes firent la route à pied. Les soldats embarqués faisaient un feu nourri de leurs mousquets, battaient le tambour et faisaient flotter leurs étendards. Un parti de cavaliers et six enseignes d'infanterie passèrent également. Le duc d'Albe, que le prince d'Orange et ses alliés menaçaient, concentrait ses troupes. Du côté des rebelles se trouvaient, à ce que l'on assurait, le comte de Schwartzenberg, le comte de Berg, le comte de Nassau, d'autres encore, si bien que l'on pouvait s'attendre à une action décisive.

A Groningue il y avait, de notre côté, un grand nombre d'Allemands et fort peu d'Espagnols. Ces derniers étaient, disait-on, doux comme des moutons; souvent les lansquenets les attaquaient et leur hachaient les membres à coups de taille à la moindre querelle. On avait fait autour de la ville de grands vols de bestiaux que l'on amenait jusqu'à Gand; on en avait parqué une partie dans les prairies de la Mude, près de la petite *Reke*, le long des maisons, où chacun les pouvait voir; on les vendait un deelder par tête; souvent les soldats les reprenaient aux acquéreurs en cours de route, et les remettaient en vente; pour peu que ces bêtes fussent malades, ils les abandonnaient sans en prendre autrement souci.



VOL D'ANIMAUX.

CHAPITRE XVII.

Quinze maisons de gueux mises en location. Des troupes wallonnes traversent Gand en bateau ou en colonnes; ils font cruellement souffrir ceux de Saint-Bavon et les habitants des campagnes; ils insultent la garnison du Château Neuf. Ils payent cher, près de Dunkerque, leurs provocations et leurs larcins.

Le 25 août prédit, des placards plantés devant la maison des échevins annoncèrent de rechef, de par le Roi, la mise en location, pour un terme de trois ans, de certaines maisons. L'adjudication était fixée au vendredi 27 août, à deux heures de relevée, en la chambre du conseil du Vieux-Bourg, au château des Comtes, où on lirait les conditions des baux. Ceux-ci prendraient cours à partir du 1er octobre 1568. Quinze maisons étaient offertes, savoir : celle de Liévin Dherde, dite le *Griffon*, située rue Haut-Port, jadis appelée le *Fil tors*; son ancien propriétaire, ayant eu le gros lot de la loterie de l'église Saint-Sauveur, avait fait reconstruire complètement en pierre la façade de sa demeure, mais il s'était compromis avec les gueux, s'étant trouvé au conciliabule de Wondelgem, à la maison de campagne de Thierry Jooris, si bien que, cité en justice et défaillant, il avait été frappé de confiscation; il s'était sauvé en Angleterre. Il possédait aussi, près du pont du Laitage, courte digue des Pierres, une maison également saisie. Liévin Dherde n'avait guère fait son profit de ce qui était advenu à son père qui, en 1539, avait été décapité pour s'être rebellé contre son Prince. La maison de Guillaume Rutsemelis, pendu place Sainte-Pharaïlde ainsi que je l'ai narré, située en face de la place de la maison scabinale, était mise en location, elle aussi. Item la maison de derrière du *Paradis*, rue longue de la Monnaie, propriété autrefois de Liévin Henricx. Item celle de Nicolas De Zaleere, apothicaire au marché au Poisson. Item celle de Marc De Mil, en la petite place lez le marché du Vendredi; tous trois étaient fugitifs et leurs biens avaient été confisqués. Item la maison de maître Guillaume Coorne, pendu en même temps que Rutsemeelis, et bien d'autres, comme il a été dit plus haut.

Une enseigne de soldats wallons, bien équipés, traversa encore Gand, le 26 août, vers une heure de l'après-midi; ils entrèrent en ville par Saint-Pierre, passèrent par le cimetière Saint-Jacques et, par les longue et courte digues des Pierres, sortirent de la ville en longeant la citadelle, et prirent la route de Termonde, se dirigeant sur Anvers d'après les uns, sur Malines d'après les autres.

Mais on disait communément que ceux qui avaient passé par Gand la veille, soit dix enseignes sur onze bateaux et deux enseignes à pied, étaient allés à Anvers pour y tenir garnison, tandis que le Duc employerait les Allemands comme troupes de campagne. Le commandant des lansquenets s'appelait Messire de Ladron, et était proche parent du cardinal de Trente. D'amères doléances s'élevèrent contre les Wallons, aussitôt que la première de leurs bandes eût passé par Gand, car à Saint-Bavon ils se répandirent dans les demeures des bonnes gens, s'emparant de tous les vivres qu'ils trouvèrent à leur gré, dépouillant en outre les habitants de leur argent et de leurs hardes, buvant dans les tavernes force vin et bière, sans payer leur écot. Ceux que



L'indigence, d'après H. Burgkmair.

l'on expédiait par bateau, débarquèrent pour prêter main forte à leurs camarades, se souciant peu d'acheter du pain et du fromage qu'un préposé de la ville établi au *Groen Hoye* leur offrait à bon marché. Guillaume Van Hauweghem, douzième échevin de la Keure, avait été chargé de cette mesure; mais ceux qui voulaient bien accepter cette provende s'empressaient de la revendre, pour les deux tiers de sa valeur. Beaucoup blasphémaient et juraient qu'ils n'auraient garde de se contenter de pareille pitance, maintenant qu'ils se trouvaient dans la partie la plus riche du pays; ils voulaient manger bouillis et rôtis comme le faisaient leurs capitaines à Saint-Bavon. Quand on se plaignait des abus des lansquenets auprès des échevins, en présence de capitaines, ceux-



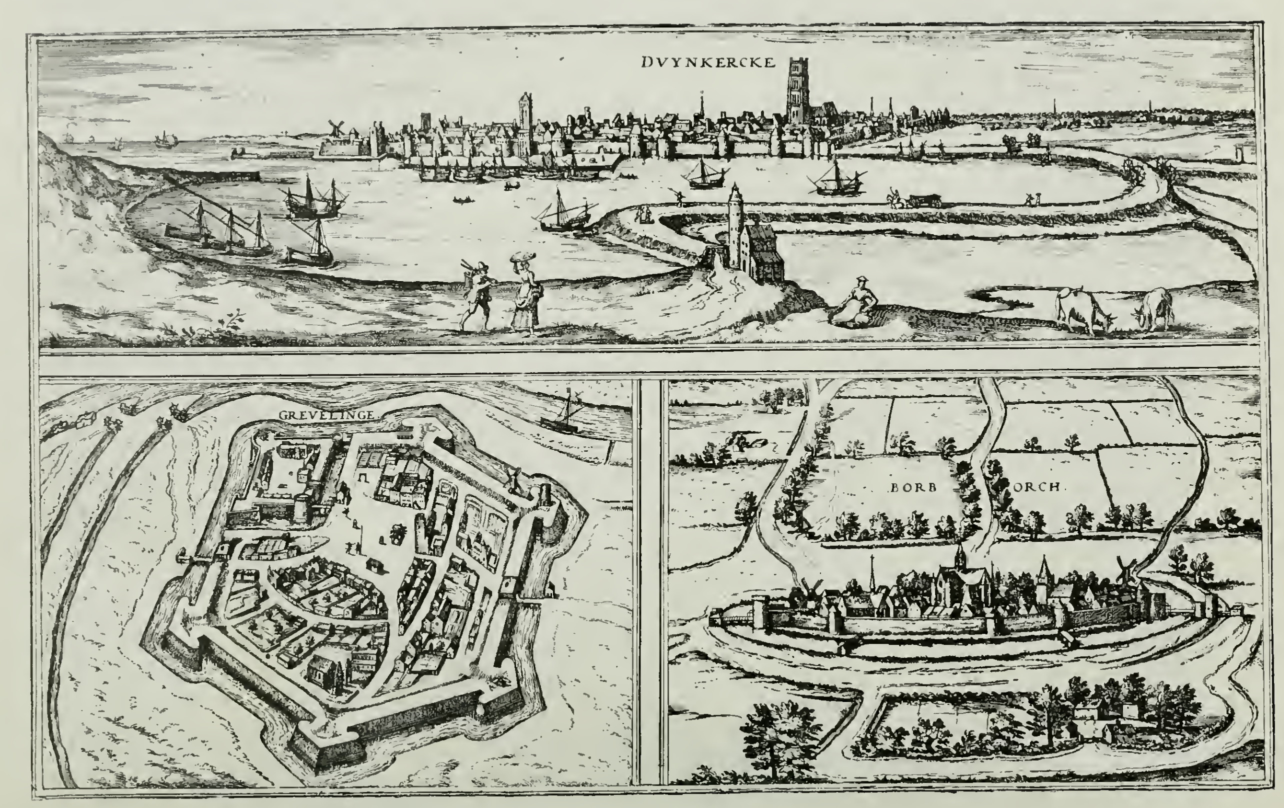
Le Massacre des Innocents, par P. Breughel.

ci disaient que ce n'étaient point leurs soldats qui étaient coupables, et cela passait ainsi. Cette émeute, dont eurent surtout à souffrir les gens de la grande rue et ceux demeurant lez le chapitre, fut causée par le retard que l'on avait mis à distribuer des vivres aux soldats de la part des magistrats. Midi avait sonné de longtemps que, les hommes affamés n'ayant rien vu venir, leur capitaine les autorisa à pénétrer chez l'habitant, à boire et à manger ce qui leur tomberait sous la main. Cette autorisation obtenue, ils enfoncèrent portes et fenêtres, et comme en pays conquis prirent tout ce qui se trouva à leur convenance, frappant, comme bêtes, hommes, femmes ou enfants pour peu que l'on fît mine de leur résister. En un endroit, hors la porte de l'Hôpital, ils s'emparèrent de deux chemises d'homme en toile fine qu'ils trouvèrent sur le pré. Ils voulurent aussi s'emparer d'un manteau; mais la femme du logis s'attacha à ce vêtement et se laissa, comme un chat, traîner un bon bout de chemin sans lâcher prise, si bien qu'elle sauva la cape de son homme. Les goujats ou mauvais garçons couraient partout, furetant, sondant dans les granges foin et paille, afin de s'assurer que rien n'était mis en sécurité en quelque cachette. Ils décoiffaient les passants ou ceux qui regardaient ces scènes, troquant leurs chapeaux pour de meilleurs. Il en coûta quinze écus à tel père de famille, à tel autre deux ou trois livres de gros. De pauvres gens se trouvèrent ruinés du coup. En chemin, ces drôles vendaient les hardes et les ustensiles volés; plus loin ils en dérobaient d'autres et les vendaient de rechef à vil prix.



Maraudeur, d'après J. Amman.

A Loochristy, ils avaient fait perdre plus de cent florins à un aubergiste, buvant tout son vin et sa bière sans lui en donner un liard. Jacques De Decker, à Mont-Saint-Amand, avait célébré, le dimanche précédent, les noces de son fils; il fit servir aux soldats ce qui demeurait du banquet et, de la sorte, il en tint chez lui dix ou douze qui empêchèrent les autres d'entrer. Ce n'était pas assez, en effet, de subir les exigences d'une seule bande de ces vauriens : à peine s'étaient-ils retirés que d'autres accouraient et ne montraient pas plus de discrétion. En certaines communes du plat pays, ils chassèrent les gens de leurs demeures, les jetant à la rue et s'installant comme chez eux. On pouvait aisément se figurer de quelle façon ils avaient traité le pays de Nevele, en voyant les soldats de la dernière de leurs enseignes, retour de Gravelines, arriver chargés de gros gigots des moutons qu'ils avaient volés et abattus, de jambons qu'ils avaient mêlés aux bagages qu'ils charriaient derrière eux, de gaufres empilées



Vue de Dunkerque, Gravelines et Bourbourg, d'après l'Atlas de Braun et Hogenberg (1573).

par tas, jaunes comme des griffes de milan, tant on y avait mis d'œufs, de victuailles de tout genre enfin! Beaucoup de gens disaient qu'en vérité les Espagnols eux-mêmes étaient moins déraisonnables; ils oubliaient que nécessité n'a pas de loi, et que depuis cinq mois ces soldats n'avaient pas reçu de solde : on leur donnait un réal à la fois! tandis que les Espagnols pillaient l'habitant par malice pure ou parce qu'ils avaient gaspillé leur argent au jeu. Les Wallons prédits, passant lez le Château Neuf, injurièrent les Espagnols qui y tenaient garnison, les traitant de bougres et de chenapans. Les Espagnols, médiocrement flattés, relevèrent le pont-levis de la place et se mirent aux remparts, mais à couvert, de sorte que l'on apercevait à peine leurs têtes.

Le convoi de bateaux arrivé à Melle, les soldats s'élancèrent tous à terre, préférant de beaucoup la voie de terre qui leur permettait de piller la campagne. Le bruit parvint à Gand des excès qu'ils commettaient, volant lits et oreillers, draps et coussins, étains et cuivres, traînant les campagnards pieds et poings liés, comme font brigands de grand chemin et malandrins que l'on exécute par le bûcher pour de tels crimes. Le bruit courait, sous le manteau, que les chefs autorisaient ces excès, afin que les gens du pays se gardassent bien, à l'avenir, de prêter l'oreille à ceux qui leur viendraient prêcher quelques nouveautés. Les Wallons, toutefois, avaient expérimenté déjà ce qu'il en peut coûter de pousser à bout le paysan. Avant de venir exercer chez nous leurs déprédations, ils avaient aux environs de Dunkerque vexé sans retenue les villageois, voire violé les filles sous les yeux de leurs mères. Outrés de pareilles provocations, les paysans se révoltèrent; mais les Wallons tirèrent dans le tas, tuèrent un de ces pauvres gens et en blessèrent un autre à la jambe. Les paysans, aussitôt, sonnèrent le tocsin dans toutes les communes voisines, si bien qu'ils se trouvèrent soudain sur place à plus de six mille. Ils donnèrent à leur tour la chasse aux maraudeurs, à travers les dunes, et en tuèrent neuf. Les soldats de la garnison de Dunkerque demandèrent à leur commandant de pouvoir courir à la rescousse de leurs compagnons; mais les paysans avaient envoyé de leur côté des messagers au capitaine, le priant de ne pas permettre aux soldats de sortir de la place, ajoutant que tout le pays était prêt à se soulever. Le capitaine jugea expédient de consigner ses hommes. Or les paysans avaient fait prisonnier un soldat italien. Un d'entre eux l'assomma et fut de ce chef arrêté par l'autorité, qui en fit justice comme d'un meurtrier, puisqu'il avait commis cet homicide après la bagarre, lorsque la fureur populaire s'était apaisée.

CHAPITRE XVIII.

Vantardises touchant les Allemands arrivés au secours du prince d'Orange. Allocution de Messire le Président du Conseil de Flandre aux échevins et aux notables. Le premier évêque de Gand installé en son évêché.

Certains gueux, je le tiens de bonne source, faisaient sonner très haut, en tous lieux, le nombre des gueux venus d'Allemagne formant trois corps d'armée, chacun de trois mille chevaux, soit neuf mille cavaliers, plus soixante enseignes de piétons très fortes, car les enseignes d'Allemands comportent quatre cents hommes au moins, tandis que les enseignes wallonnes sont de cent cinquante seulement, et celles d'Espagne de cent trente à cent quarante. Les dits Allemands auraient défait neuf enseignes espagnoles dont les blessés, d'après les assertions des calvinistes, auraient été conduits à Anvers. Trois électeurs menaient l'armée, dans le nombre le duc de Poméranie. Quelques-uns de ces colporteurs de nouvelles montraient des billets où se trouvaient énumérés les comtes et ducs allemands participant à l'expédition, et spécifié le nombre de cavaliers amené par chacun d'eux. Le capitaine général de l'expédition était, disaient-ils, le comte de Schwartzenbourg. Mais pour ma part, je crois que quelques gueux désœuvrés se sont ingéniés à inventer toutes ces bourdes, ce qui mériterait châtiment exemplaire, la responsabilité de chacun étant bien établie, afin de punir ceux qui font des vœux pour les ennemis du Roi et de notre cause. Or, les catholiques disaient qu'un petit ramassis d'Allemands était seul venu au secours du prince d'Orange, et ne pouvait se mesurer avec les forces dont les nôtres disposaient.

Le samedi 28 août, jour de Saint-Augustin, les échevins des deux bancs s'assemblèrent avec quelques notables, en présence de Messire le Président et du conseiller maître Gérard Rym, en la chambre des échevins de la Keure. Messire le Président et le prédit Rym siégèrent à côté de la place réservée au pro-échevin Messire Nicolas Triest, sire d'Auweghem, pour lors absent et qui se trouva remplacé. Messires des Parchons s'assirent comme d'habitude au bas des gradins, et derrière eux se placèrent les notables de la ville. Messire le Président prédit fit un discours qui dura environ un quart d'heure et dont le thème principal fut : que notre très noble roi Philippe avait dès longtemps désiré et désirait encore que l'on observât méticuleusement et assidûment en ses états la sainte religion chrétienne; d'accord avec notre Saint-



Cavaliers en grand harnois, d'après H. Burgkmair.

Père Paul IV, le Roi avait obtenu la création de certains nouveaux diocèses, afin que les ouailles de Jésus-Christ fussent d'autant mieux veillées et conseillées. Cette mesure approuvée par le Saint-Siège était toutefois, en raison de certains empêchements, demeurée en suspens, sauf érection de diocèses à Bruges et à Ypres en remplacement de l'évêché fixé à Thérouanne, ville complètement rasée. La création d'un évêché à Gand était urgente, et, des négociations ayant été ouvertes, à cet égard, avec le pape régnant, notre très Saint-Père Pie V, celui-ci avait accordé au projet royal son auguste approbation et avait désigné, pour occuper le siège de Gand, messire Corneille Jansenius, homme de bonne renommée, instruit, disert en théologie, prédicateur éloquent qui saurait, sans doute, s'acquitter de sa mission pastorale à Gand, comme il avait fait précédemment en la ville de Courtrai. Messires les échevins et notables prédits, représentant le corps de la ville de Gand, étaient instamment priés de rendre au nouveau prélat tous honneurs et devoirs, ainsi qu'il sied à de fidèles et vertueuses ouailles. A ce propos, le président donna lecture de certaines missives écrites en français, les unes émanant du Pape, les autres du Roi; il s'en trouvait une en latin. Les lettres françaises furent lues par Maître Roland van Hembyse : l'une d'entre elles intimait au populaire d'être obéissant et respectueux vis à vis du prédit évêque; celui-ci s'engageait à mettre tous ses efforts à ne donner aucun sujet de plainte à personne. Le président insista ensuite sur les bénéfices que la ville ne pouvait manquer de retirer de l'institution d'un évêché et présenta d'autres considérations encore. Ce discours terminé, le premier pensionnaire près la Keure, Maître Borluut, pensa, conformément à l'usage immémorial, se lever, afin de demander aux prédits échevins et notables, s'ils ne jugeaient pas convenable et utile de remercier les prédits Président et Conseiller du soin qu'ils avaient pris des intérêts de la ville en interprétant les sentiments du Pape et du Roi, et de leur assurer que l'on espérait leur trouver le même zèle en d'autres circonstances, etc. etc. Toutefois, comme le Président, aussitôt son allocution terminée, s'était levé disant que sa tâche était terminée, et retiré, en même temps que le prédit Rym, il ne fut pas possible au prédit Borluut de remplir sa charge habituelle, et il s'en excusa près des échevins et notables, après le départ des deux délégués de Sa Majesté. Ceci prouve assez qu'il se présente des lacunes dans tout ce que font les hommes, car Messire le Président, qui naguère avait rempli, lui aussi, les fonctions de pensionnaire, ne se souvint plus que l'on avait coutume de demeurer quelque peu après avoir prononcé une allocution et d'attendre une réponse concluante. Les échevins des deux bancs et le Sous-Bailli (le Grand-Bailli n'ayant pas encore été nommé) se rendirent, aussitôt après, à l'église Saint-Jean [Saint-Bavon], dont ils occupèrent le chœur, les échevins de la Keure se plaçant à gauche, en face du tabernacle, ce qui parut étrange, tandis que les échevins des Parchons se plaçaient à droite. Or, en ce moment, une grande quantité de pierres taillées, destinées à la réfection des meneaux des fenêtres, se trouvait gisant dans le chœur. Après une grande demi-heure d'at-

tente, quatre à cinq cloches se mirent à sonner à l'unisson, et les magistrats virent arriver processionnellement les prêtres et l'écolâtre qui se dirigèrent vers l'autel principal, tenant en main un livre où le Président et Rym lurent quelques passages, et se retirèrent. Dix chantres et huit enfants de chœur entonnèrent un chant; ils étaient placés derrière la herse toute ornée de lions sculptés. L'orgue les accompagnait et l'écolâtre chanta des répons, consacrant ainsi la mise en possession du prédit évêque. Avant midi chacun se retira.

CHAPITRE XIX.

Exécutions capitales à Gand. Le sire de Vendeville amené prisonnier à Gand ainsi que sept faux-monnayeurs. Nos troupes détruisent les maisons et forteresses où leurs ennemis avaient établi leurs quartiers. Ceux de Liége refusent de recevoir garnison.

Ce même jour, dans l'après-midi, on décapita devant le château des Comtes un jeune homme de qualité, d'une physionomie agréable, qui, échevin de la châtellenie d'Ypres et receveur de Waestene, s'était mêlé de gueuserie. On pendit, aussitôt après, un faux-monnayeur, jeune encore lui aussi. Il était pauvrement vêtu et repondait au nom de maître Marc; son crime était d'avoir contrefait des testons. Il avait subi la question à trois reprises sans faire aucune révélation, mais il fit des aveux la quatrième fois. S'il avait été convaincu d'avoir contrefait quelque monnaie émanant de notre Roi, le malfaiteur eût été condamné à la chaudière; mais il en fut quitte pour la potence. Il était Wallon. On le pendit à la potence double de la place Sainte-Pharaïlde, du côté de l'hospice Wenemaer. J'arrivai là, pendant qu'on l'étranglait, ne sachant pas qu'il y eût exécution, et je vis les gens accourir du pont du Comte au marché au Poisson, comme éperdus. Or, c'étaient surtout garçons et filles, mis en émoi par les ruades d'un ou deux chevaux, ou, d'après d'autres, par la chute que quelques spectateurs firent du haut d'une brouette qui vint à se rompre. Ils s'émouvaient, comme dit l'Écriture Sainte, du frémissement d'une feuille. Dieu reçoive en sa miséricorde les âmes de ces deux suppliciés et celles de tous les fidèles trépassés ! Le premier de ces malheureux pensa, peut-être, découvrir Dieu et la Vérité; l'autre s'était abandonné au démon du lucre, et tous deux avaient payé leur erreur de la vie.

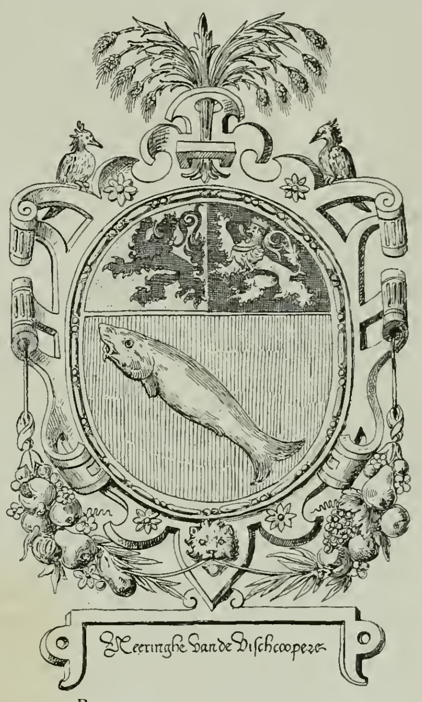
Le même jour, on amena en ville, en charrette, messire de Vendeville, homme jeune encore et dispos, bien planté et courageux, qu'accompagnait un



71 *Aigentliche Contrafactur vnd abriß, wie, vnd was gestalt die von* ANTORFF *das Landt beider seitz des Schelts in waßer gestalt, sich mit Schantzen vnd blochheuser auff vielen ortern versehen Do, was mitt A. verzeihnet, die Statt, waß aber mitt P. der Prins von Parma inhat Anno Dni.* CIƆ. Ɔ LXXXIV XXII *Decemb.*

LA TÊTE DE FLANDRE, DEVANT ANVERS, ET LE PAYS DE WAES, D'APRÈS HOGENBERG.

jeune homme de sa famille. Ils avaient pour escorte dix Espagnols, affreux pendards basanés, et dont quelques-uns n'avaient plus de nez. Ils arrivèrent par le *Zand* et furent conduits au Château Neuf. On accusait ce Vendeville d'avoir patronné les prédicants calvinistes à Ypres et ailleurs; mais, comme il était apparenté à un officier pourvu d'un commandement important, et avait eu lui-même grade de capitaine, commandant notamment ce château de Gand, aujourd'hui sa prison, on espérait qu'il aurait la vie sauve.



Blason de la corporation des marchands de poisson,
d'après l'Armorial manuscrit de L. Vander Schelden.

Or, le lundi 30 août, on amena à Gand et écroua au château des Comtes sept individus accusés d'avoir fait de la fausse monnaie. Du nombre se trouvaient trois femmes, dont l'une mariée, les autres deux de ses filles, âgées de seize à dix-sept ans, fort belles et richement vêtues. On les avait arrêtés en une maison de campagne à la Tête de Flandre, et le procureur général de Flandre les fit conduire à Gand, comme je l'ai dit plus haut. Le lendemain, plusieurs des prisonniers furent soumis à la question de grand matin, ce qui fut pour eux un fâcheux déjeuner. On assure que l'on a incarcéré l'après-midi trois autres de ces malfaiteurs, formant une bande de près de trente-six complices, qui tantôt opèrent sur l'une, tantôt sur l'autre rive de l'Escaut. On avait saisi chez eux quarante mille thalers de Bourgogne qui valent trente-deux sous pièce; mais ceux frappés par eux valaient à peine dix à onze sous. Un de leurs chefs était somptueusement vêtu, portant un pourpoint de velours violet cramoisi, et d'autres vêtements du même genre.

On disait aussi que nos soldats, en Gueldre, vers Maestricht, et en Frise, lieux où les troupes calvinistes avaient pris leurs cantonnements et s'étaient retranchées, avaient brûlé et rasé de forts logis et forteresses, sans rencontrer, de la part des gueux, aucune résistance. De la sorte, ces pays furent complètement ravagés. Jacques Hermentis, le soldat espagnol qui avait été logé chez moi et avait bu et mangé à ma table, m'écrivit, envoyant ses respects à moi et aux miens. Sa lettre était datée de Grave, petite ville vers la Gueldre; elle ne renfermait aucune nouvelle défavorable à notre cause. Dieu merci!

Le duc d'Albe eût voulu faire accepter une garnison de six cents hommes par les Liégeois, pour la défense de leur ville; mais on lui répondit que la ville se défendrait bien elle-même. Ceux de Liége firent appeler leur évêque, pour lors absent, afin d'entendre son avis.

CHAPITRE XX.

Divers gentilshommes gueux sont sommés, par une ordonnance publiée à Gand, d'avoir à se présenter devant le magistrat. Une grosse enseigne de Wallons traverse Gand. Propos touchant Valenciennes, Tournai, Anvers et Gand. Le nouvel évêque de Gand fait son entrée; honneurs et cérémonies qui accompagnent son installation.

Le jeudi 2 septembre, un placard fut publié assignant en justice les nobles qui avaient signé, soit ceux qui avaient présenté les premiers requête à la Gouvernante Marguerite en la cour, les sommant d'avoir à déclarer endéans les quarante jours, qui les avait poussés à agir de la sorte, et à présenter inventaire exact de tout leur avoir, et, pour le cas où ils ne comparaîtraient pas en personne ou ne constitueraient pas avocat, ils seraient reconnus indignes de pardon et exclus de toute miséricorde. Ce placard était conçu en termes prolixes et très obscurs. D'aucuns en voulaient conclure que tous ceux qui avaient signé les requêtes étaient, si humble que fût leur condition sociale, compris dans les poursuites et ajournés, de par une ou deux lignes peu claires. Or, il existait deux ou trois compromis signés par les gueux; un ou deux avaient été déchirés par des affidés; le surplus avait été remis au sire de Backerzeele, et, celui-ci ayant été appréhendé et supplicié, ces pièces étaient tombées aux mains du Conseil de la Cour à Bruxelles. On ajoutait que les poursuites comprendraient également ceux qui, tout d'abord, avaient refusé de jurer de défendre Sa Majesté, les personnes ecclésiastiques et leurs propriétés. Les poursuites rigoureuses et les minutieuses investigations de la justice avaient clos la bouche des gens au point que, dans les barques servant au transport des maraîchers, on n'entendait souffler mot de questions religieuses, alors qu'un an ou deux auparavant ces mêmes questions étaient tellement agitées que l'on n'entendait que cela, que l'on voyageât en bateau ou en voiture. Ces discussions engendraient alors de si vives querelles que les coups étaient bien près de remplacer les arguments.

Le 3 septembre, une grosse enseigne de fantassins wallons, forte de près de cinq cents hommes, traversa Gand. Ils entrèrent en ville par la porte de

LE QUARTIER SAINT-BAVON A GAND, D'APRÈS LE PLAN DE 1534.

1. Couvent Sainte-Agnès. — 2. Pont de la Lys ou de Sainte-Agnès (supprimé). — 3. Pont du Jugement, dit *Cuipbruggge* — 4. Cuipgat. — 5. Lys. — 6. Pont des Récollets. — 7. Pont des Dominicains, dit *Jouffren Trune brugghe*. — 8. Couvent des Dominicains. — 9. Église Saint-Michel. — 10. Couvent et église des Récollets. — 11. Porte des Chaudrons (*Ketelpoort*). — 12. Chapelle des Bateliers. — 13. Steen des deux tours (*De twee torens*). — 14. Rue des Champs. — 14[bis] Place d'Armes (*Cauter*). — 15. Église Saint-Nicolas. — 16. Rue courte des Chevaliers. — 17. Église Saint-Bavon. — 18. Place de la Calandre. — 19. Rue courte du Jour (*Vierwegscheede*). — 20. Chapelle des Tisserands. — 21. Canal des Chaudrons. — 22. *Walpoorte* (pont Madou actuel). — 23. Chapelle et couvent Jooris Vrancx (actuellement S[te]-Barbe). — 24. Place dite : *Achter de Pale*. — 25. Haut-Escaut. — 26. Porte de Brabant (*Braempoort*). — 27. Rue de Brabant. — 28. Moulin à eau. — 29. Bas-Escaut. — 30. Château de Gérard le Diable. — 31. Rue haute de l'Escaut, *Uppersceltstrate* (rue du Gouvernement actuelle). — 32. Place de l'Évêché (ancien *Wiedenaert*). — 33. Pont de la Vigne (*Wiedenaert brugghe*). — 34. Reep. — 35. Pont Neuf. — 36. Chapelle des Foulons. — 37. *Steenpoorte ter Hoye* (porte au bout de la digue de Brabant). — 38. *Massemesteen*. — 39. Vieil Escaut. — 40. Digue de Brabant.



Le quartier Saint-Bavon a Gand, d'après le plan de 1534.

Bruges, passant par Saint-Bavon, lez le Château Neuf; d'autres troupes encore longèrent la ville. Les Wallons qui avaient les premiers traversé Gand, et qui avaient traité les campagnards comme des ennemis publics, étaient maintenant cantonnés à Anvers. Les Espagnols arrivés en Zélande par la voie de mer, étaient également logés à Anvers, en la citadelle qu'avec un parti d'Allemands ils avaient reçu mission de garder. On disait que tous ceux qui, à Anvers, avaient occupé à main armée le pont de la place de Meir, étaient cités devant la Cour; or, ils étaient huit à dix mille, à ce que l'on estimait.

La nouvelle courut, secrètement, qu'à Valenciennes, Tournai, Anvers et Gand, plus de huit mille personnes vaquaient tranquillement à leurs affaires, sans se douter que leurs jours étaient condamnés, leur nom se trouvant inscrit sur la liste. L'édit frapperait, disait-on, tous ceux qui avaient logé des prédicants calvinistes, fait baptiser leurs enfants en l'église verte, ou avaient servi de parrains en de telles momeries. Tous ceux qui s'étaient rendus aux prêches, auraient à produire spécification de leur avoir, à produire deux fois par an un billet de confession. Ainsi de ceux qui avaient festoyé et invité les prédicants, etc. etc.

On disait, en outre, que, pendant la dernière semaine d'août, treize hommes avaient été exécutés à Valenciennes et trois à Tournai, toujours pour fait de religion.

Le 8 septembre jour de la Nativité de Notre-Dame, l'évêque de Gand (1) fit en ville son entrée, par la porte de l'Empereur, car il avait passé la nuit en la maison du curé de Gendbrugge, nommé Gilles van Waesberghe, et soupé au couvent de Sainte-Claire. Une escorte composée de quatre-vingt-deux députés et de volontaires à cheval était allée, la veille, prendre le prélat à Alost. Une escouade de cavaliers accompagnait également l'évêque, lorsque, le prédit jour de la Nativité de la Vierge, il fit son entrée. Aux Cinq-Vannes, près de la chapelle Saint-Georges, les échevins des deux bancs, réunis depuis le matin, entre six et sept heures, rencontrèrent l'évêque au devant duquel ils s'étaient portés, et entrèrent avec lui en la prédite chapelle. Là on le put voir revêtu d'un surplis. C'était un homme robuste et de bonne grâce, la figure sérieuse et avenante. Il prit place en un fauteuil garni de tapisserie; les murs avaient été ornés de tentures, ainsi que l'autel et la voûte, autant que le permettait la pauvreté de ce petit oratoire. Le prélat fut chaussé ensuite de mules de satin blanc, par deux ou trois diacres, ses serviteurs, vêtu d'une chasuble de satin blanc aussi, et d'une tunique de même, par dessus. Un prêtre, ensuite, lui peigna la chevelure. On lui passa autour du cou une étole dorée, puis une précieuse chape, toute brodée en relief de médaillons historiés, et jusque là demeurée ouverte sur l'autel. Elle se trouva trop large de beaucoup pour ses épaules, mais on la fit tenir. Enfin on le coiffa d'une mitre blanche brodée d'or. Ainsi vêtu, il attendit longtemps la procession des chanoines de Saint-Jean, alias Saint-Bavon. Parfois il lisait en un livre; parfois il s'agenouillait

(1) Corneille Jansenius, né à Hulst, en 1510, et mort à Gand, en 1576.



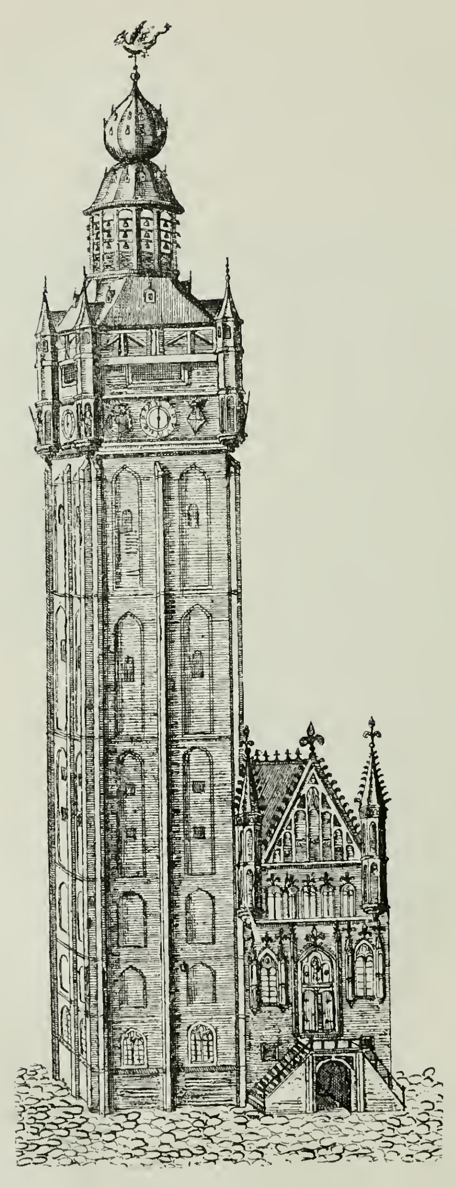
Corneille Jansenius, premier évêque de Gand (1568-1576).

en sa chaire pour prier. Toutes choses étant prêtes, Messire le Président entra, suivi des membres du conseil et de leurs suppôts; ils saluèrent l'évêque selon certaines formules et d'après certain cérémonial. Peu après, Messires du Conseil sortirent de la chapelle, suivis de l'évêque. Devant la porte de la chapelle se trouvaient placés deux riches coussins; près de ceux-ci se tenait maître Marc De Steercke, prêtre et trésorier du chapitre de Saint-Bavon. Il avait en main une magnifique croix dorée ornée de perles et de pierreries et, près de lui, de chaque côté, avait pris place un prêtre portant reliques en des vases d'argent ornés d'angelots du même métal. L'évêque, en sortant, donna sa bénédiction à tous les assistants et, s'agenouillant sur le coussin, baisa la croix dont j'ai parlé plus haut. Il se leva ensuite et le cortège l'accompagna processionnellement par les rues jusque vis à vis du béguinage et de la chapelle d'*Achter-Hoye*. La procession, à cet endroit, obliqua à droite, attendu qu'il se mourait un homme en une maison de cette rue et qu'on avait mis une botte de paille au dessus de la porte. La peste, en effet, avait éclaté à Gand, en plusieurs endroits à la fois, dans une douzaine de maisons notamment de la rue des Baguettes, rue basse des Champs, en face de *la Rose*, en une ruelle près de la porte de la Cellule Saint-Pierre, rue neuve Saint-Pierre chez le Bailli, item à Saint-Bavon et au *Pas*.

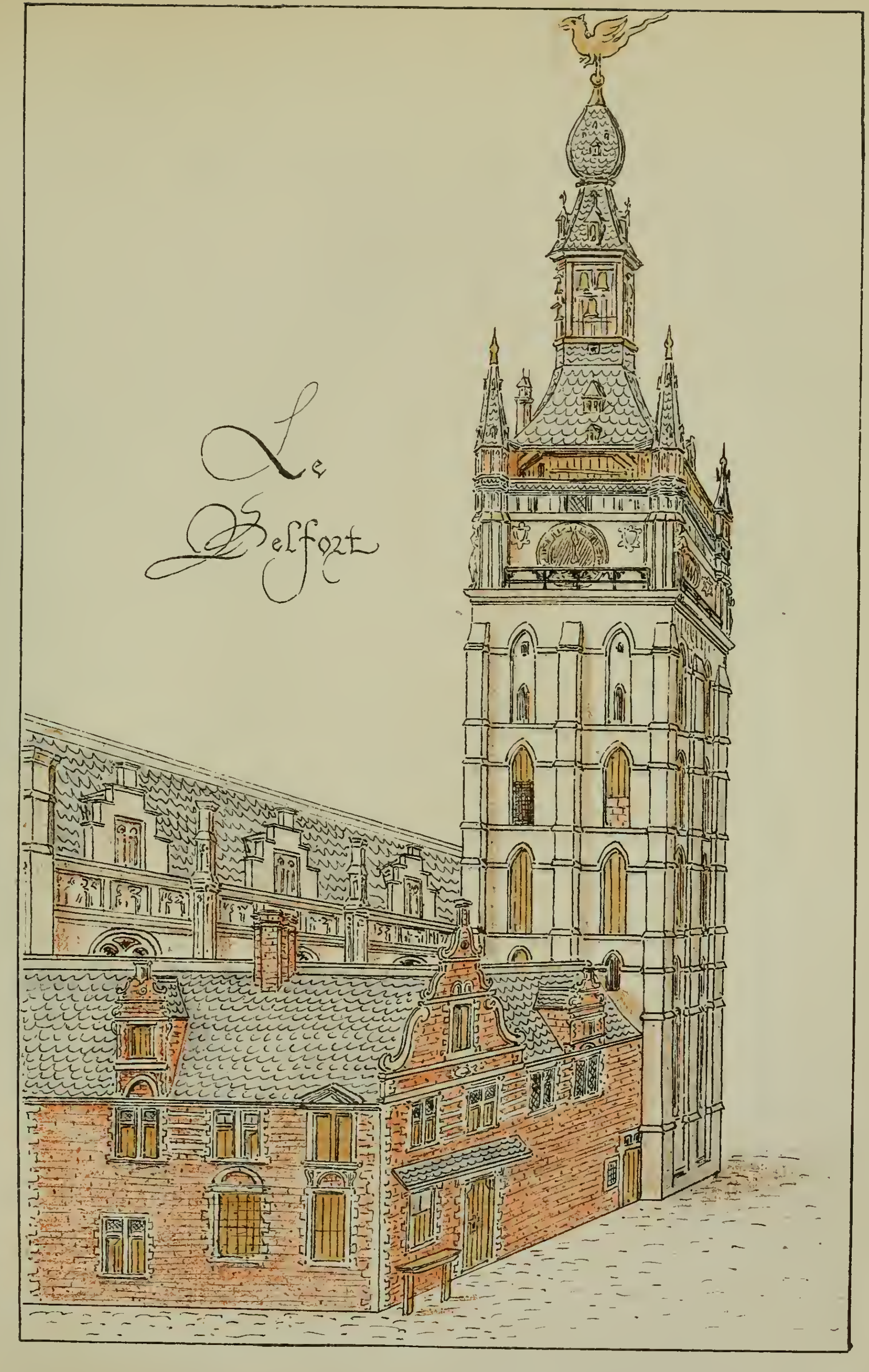
Sur ces entrefaites, l'évêque marchait escorté des béguines, des quatre ordres, des chanoines de Saint-Bavon, de l'abbé de Tronchiennes, de l'abbé de Baudeloo et de leurs moines vêtus de chapes magnifiques, les abbés mitrés suivis de leurs porte-crosse richement et superbement ornés; de Messires du Conseil, des échevins des deux bancs, pensionnaires, secrétaires, et autres personnes de qualité en grand nombre. Le cortège suivit la digue de Brabant, la porte de Brabant, la rue de Brabant, le marché au Lait, la rue aux Vaches, la place de la Calandre, la rue du Cyprès, la rue Magelein et, par le Beffroi, il se rendit droit à l'église Saint-Jean. Les conseillers et les échevins des deux bancs entrèrent jusque dans le chœur à la suite du clergé; les conseillers se tinrent sur le côté, près de la maison des sœurs; de l'autre côté se trouvèrent les échevins, et on leur apporta des bancs pour s'asseoir. L'évêque et ses assesseurs, placés devant le maître-autel, procédèrent à certaines cérémonies mêlées de chants liturgiques; après quoi, maître Marc De Steercke célébra une messe solennelle. L'autel était paré de superbes ornements et de riches orfèvreries. A l'Épître, l'évêque fut de rechef coiffé de la mitre, on lui mit à la main sa crosse et il se tint, pendant toute la durée de l'épître, debout, en signe qu'il entendait, en bon évêque et fidèle pasteur, défendre avec vigilance le saint Évangile. L'épître était empruntée au Livre de la Sagesse. La messe fut chantée au jubé en chœur, avec accompagnement d'un chalumeau (1)

---

(1) *Riethoorn*; c'est l'ancêtre du hautbois. Mais il est probable que *riethoorn* s'applique ici au hautbois lui-même, qui existait à partir du XVIme siècle (Voir Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 106-7). Le *riethoorn basse* aura joué ici le rôle que remplirent plus tard le serpent. le basson et le tuba, comme soutien des voix.



Le Beffroi de Gand, d'après A. Sanderus.



Le beffroi a Gand vers 1585. d'apres un dessin de L. vander Schelden.

et d'orgues. L'évêque s'agenouilla devant son prie-Dieu, à l'extrémité des stalles, près de la maison des sœurs prédites; son siège en bois de chêne, nouvellement construit, avait un baldaquin. L'abbé de Baudeloo priait, agenouillé devant la dite chaire, près de l'abbé de Tronchiennes. Tous deux étaient revêtus de leurs plus riches chapes, dont les billes étaient d'or et d'argent émaillés; près d'eux leurs porte-crosse, tête nue, et leurs porte-mitre, qui avaient rang de clergie. La crosse et la mitre de l'abbé de Baudeloo effaçaient toutes les autres en richesse. Du même côté se trouvaient, debout ou assis, les moines en riches chapes, et, de l'autre côté, en simples vêtements de chœur, les chanoines de Saint-Bavon. Un ecclésiastique, tenant la crosse de l'évêque, se tenait devant lui; un autre ecclésiastique portait la mitre épiscopale.

Antoine van Wychuuse, revêtu d'une robe de damas, accompagné du bailli de l'église, fit la quête pour les pauvres de la communauté; il reçut les aumônes : premièrement de l'évêque, ensuite des abbés, membres du conseil et échevins. Je vis dans le plateau une pièce d'or, donnée sans doute par l'évêque, et de gros écus d'argent, probablement donnés par les abbés. Or, l'évêque, voyant des deux côtés de la rue, les petits enfants des écoles pauvres, agenouillés, comme il est de coutume, sur le parcours de la procession générale, en eut grand'pitié, et ordonna à ses serviteurs de leur faire généreusement l'aumône.

La paix fut ensuite portée par deux prêtres, dont l'un se trouva être maître Gilles De Voocht, maître d'école latine; or cette paix représentait de grands tableaux ornés de figures en vermeil, d'un magnifique travail. La messe dite, un prêtre annonça que l'évêque bénirait les fidèles; ce qui eut lieu, le prélat donnant sa bénédiction comme il avait fait déjà, la multipliant par les rues, en tout sens, de sorte que son aspect, sa dévotion et sa charité édifièrent fort le populaire. Les prêtres le conduisirent ensuite dans le sanctuaire, où il fut dépouillé de ses ornements épiscopaux. Messires du conseil et de l'échevinat attendirent au pied de l'escalier l'évêque qui, en descendant, les salua tous. Il fut en grande révérence et respect conduit en la cour Saint-Bavon, rue de l'Escaut. C'était l'ancien hôtel du prévôt Viglius de Zuichem, président de la Cour. Un banquet s'y trouva préparé, où les petites sœurs, nonnettes et autres religieuses de Gand avaient bien apporté leur écot en plats précieux et bien garnis comme en autres présents. Les délégués purent, s'ils le désiraient, prendre place à table. Quant à moi, quoiqu'échevin des Parchons, je n'en fis rien: tout d'abord, cela ne tombait pas dans mes goûts; et, en second lieu, j'étais prié de noces le lendemain dans ma famille, et je préférais, en preuve de bonne amitié, me rendre à cette dernière invitation.

Telle fut l'installation du premier évêque qui oncques eut son siège à Gand depuis la fondation de cette ville. Dieu fasse qu'il remplisse dignement son office et que nous tous en devenions meilleurs!

CHAPITRE XXI.

Attentat des gueux à La Gorgue, localité au-dessus de Lille. Efforts tentés par certains commissaires pour faire grâcier certains prisonniers tournaisiens; fâcheux résultat de cette tentative. Femmes assignées devant le duc d'Albe. Le nouvel évêque prêche pour la première fois à Gand. Escarmouche entre nos troupes et les rebelles.

Le 9 septembre 1568, nous reçûmes de rechef de fâcheuses nouvelles de West-Flandre. Quatre cents cavaliers en armure au clair étaient venus le dimanche 5 septembre en la paroisse de La Gorgue, où passent les bateaux venus de Gand; ils ont de nouveau saccagé de fond en comble l'église qui venait d'être restaurée, et assommé deux des veilleurs de la localité. De telles atrocités n'ont que trop duré dans cette région, et leur persistance scandaleuse ne contribue guère au bon renom du duc d'Albe et de ses Espagnols.

Nous apprîmes que certains délégués envoyés par la Cour à Tournai ont pris pitié de la grande multitude et de la misère des prisonniers qui, pour bonne part, étaient gens de bien et de naissance, entrés parfois sans mauvais desseins dans la voie du mal. Ils ont écrit au duc d'Albe afin de connaître ses intentions dans l'occurrence; mais celui-ci, s'apercevant qu'ils portaient intérêt à ces malheureux et pencheraient au pardon, a dépêché aussitôt à Tournai un Espagnol, et fait exécuter dix-huit à vingt de ces captifs, si bien que soixante-quatorze exécutions capitales ont eu lieu en six semaines de temps par le gibet, le glaive, le bûcher ou le couperet. De nouvelles arrestations, opérées sans relâche, avaient rempli les cachots, aussi bien de la citadelle que de la ville, de prisonniers traités si sévèrement que nul ne leur pouvait parler et qu'ils demeuraient cinq à six enfermés ensemble dans des cages.

Comme ceux de Bruges et du Franc se préparaient à renouveler leurs magistrats, ils reçurent ordre du duc d'Albe de surseoir à leurs élections. J'ignore pour quelle raison.

Dix-huit à vingt dames, qui avaient suivi leurs maris en exil, furent le 11 septembre assignées à la bretêque échevinale à Gand, sous peine de ban perpétuel et de confiscation de biens, si elles ne comparaissaient, au jour dit, devant le duc d'Albe ou ses délégués.

Le nouvel évêque prêcha pour la première fois en l'église Saint-Jean, le dimanche 12 septembre, de sept à huit heures. L'auditoire était nombreux, et

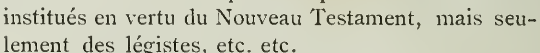
le prédicateur prit pour texte l'évangile du Bon Samaritain. Il déclara tout d'abord qu'il était évêque indigne de la noble et puissante cité de Gand; il rapporta à Dieu les honneurs qu'il avait reçus bien au delà de ses mérites, tout en rappelant que les sujets doivent toute révérence et respect à leurs chefs aussi bien spirituels que temporels, attendu que Notre Seigneur a dit : *Celui qui reçoit un prophète comme il convient recevoir un prophète, ne sera point frustré de récompense; celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui m'a envoyé, etc. etc.* Il s'efforçait de la sorte de rétablir la bonne entente entre le pouvoir



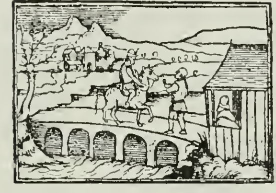
Cavalier et dame, d'après J. Amman.

ecclésiastique et le pouvoir civil, disant que l'on n'avait rien à redouter de lui. Il n'était pas venu pour causer préjudice, mais pour porter aide et assistance à chacun. Serviteur de tous, il prendrait à tâche de ramener les égarés, de guérir les blessés et de raffermir encore ceux qui persévéraient en la Foi. Il dit ensuite qu'il s'efforcerait d'interpréter de son mieux l'Écriture Sainte. N'ayant plus, depuis sept ans, prêché en flamand, mais s'étant occupé d'écrire et d'autres offices de son ministère, il pria d'excuser ce que le flamand dont il se servait aurait pu présenter de défectueux. Son accent, en effet, avait été critiqué : il disait *kersten* et *kerstenen* pour *christen* et *christenen* (chrétiens),

faute commune chez les prédicateurs, et qui pourrait faire croire qu'ils ne connaissent point l'étymologie du mot. On lui reprochait aussi d'avoir dit que l'homme frappé, d'après la parabole, par des assassins, était venu de Jérusalem dans Jéricho, alors que l'Écriture dit seulement qu'il s'en fut vers Jéricho. En son sermon, l'évêque avait dit qu'il ne convient pas tourner au discrédit de l'état religieux l'indifférence avec laquelle, toujours dans la parabole, le lévite et le prêtre passent devant le blessé. Ni celui-ci, ni le Samaritain, disait-il, ne leur adressent aucun blâme, et d'ailleurs ce n'étaient pas des prêtres comme ceux



institués en vertu du Nouveau Testament, mais seulement des légistes, etc. etc.



Passage d'un pont,
d'après l'Arithmétique de V. Mennher.

Le dimanche 12 septembre, une escarmouche aurait mis aux prises les Allemands du prince d'Orange et les Espagnols du duc d'Albe. Trois enseignes d'Espagnols s'étaient aventurées à traverser la Meuse; l'ennemi les avait assaillies à quatre heures du matin et les avait mises en déroute malgré leur énergique résistance. Le capitaine qui commandait les Allemands en cette affaire porte le nom de : *Queue de renard* et aussi de : *Diable volant*, mais son vrai nom est d'après sa seigneurie : de Lumey (1), et il s'est fait connaître par maint fait d'armes. On assurait qu'un fort parti de fantassins gascons, et on tient ces soldats pour les meilleurs de France, était venu rejoindre l'armée du prince d'Orange qui occupait Düren et les alentours de cette place. Ce renfort était apparemment envoyé par le prince de Condé; car les hostilités avaient repris en France, quoique, d'après certains rapports, le Roi se serait emparé de toutes les villes précédemment occupées par le Prince, soit que Condé en eût fait abandon, soit autrement. Condé aurait conservé une seule ville obstinément.



(1) Guillaume de la Marck, comte de Lumey.

CHAPITRE XXII.

On s'assure à Bruges d'un prédicant hérétique. Départ du frère Jean Vander Haeghen, dominicain gantois. Le duc d'Albe tire de Gand le froment nécessaire à ses subsistances. Certains Zélandais mis à la torture. Les calvinistes s'emparent par surprise de certains des nôtres. Les Espagnols et les Wallons de la garnison d'Anvers en viennent aux mains.

Le 13 septembre 1568, il fut rapporté à l'assemblée des échevins des Parchons à Gand qu'un prédicant hérétique, venant d'Angleterre, avait été arrêté à Bruges. Interrogé sur ses projets, il répondit qu'il était venu consoler ses frères qui (lui avait-on dit) étaient poursuivis, traqués, bannis et spoliés par le duc d'Albe. Sa conscience lui dictait sa conduite; car il se croyait obligé, comme prêtre, de secourir ceux de la vraie Foi et cela d'autant plus, que, natif de Hulst, il se trouvait en Flandre au milieu de ses compatriotes.

Vers ce temps-là, et déjà quelque peu auparavant, le bruit courut du départ du frère Jean Vander Haeghen qui, disait-on, irait se fixer à Bruxelles. Grand sujet d'émotion, pour les femmes surtout. Plusieurs, afin de conserver à Gand ce moine, firent tenir au Président et à d'autres autorités des placets où il était démontré que la présence du frère à Gand était nécessaire et même indispensable, si l'on voulait tenir tête aux hérétiques et les empêcher de prendre le haut bout. Les requérants louangeaient le zèle de leur favori au temps le plus périlleux de la gueuserie. Il avait donné alors mainte preuve de son courage et de son intrépidité. En revanche, de fort honnêtes personnes, dont le caractère ne pouvait être suspecté, déclaraient avoir entendu le frère affirmer en chaire que c'était justice si les Espagnols s'emparaient de l'avoir des gens, de leurs literies et de leurs meubles; or les Espagnols, mis au courant de ces étranges propos, répondaient aux récriminations de ceux qu'ils dépouillaient, qu'ils n'avaient pas à se plaindre, leur conduite étant approuvée du haut de la chaire de vérité par nos propres prédicateurs. Ce pourquoi, d'aucuns souhaitaient que le moine fût pendu haut et court, ajoutant qu'il n'avait pas épargné le magistrat en ses sermons indiscrets. Loin de songer à le retenir, ceux-ci le voyaient partir bien volontiers. Il quitta la ville peu de temps après, et l'on assura que le duc d'Albe avait voulu le posséder à Bruxelles, près de lui.

Un envoyé du Duc vint à franc étrier, ce même jour, réclamer de la part du Gouverneur, pour son armée, trente charges de farine, chaque charge de quatre muids et huit *halsters*. Cette réquisition reçut bon accueil; d'autres villes, de moindre importance, furent mises à contribution pour le ravitaillement des troupes, chacune d'après ses moyens.

Le jeudi 16 septembre, on appliqua la question à deux ou trois hommes des Polders, du côté du littoral. On leur reprochait d'avoir enlevé, vendu ou brûlé des bois aux digues destinées à préserver les terres d'inondation. Un curé se trouvait compromis dans cette affaire, qui pourtant faisait le bon apôtre. Il était prévenu d'avoir fait quérir deux ou trois canettes d'eau pour se rincer la bouche, aussitôt après avoir célébré la messe. Je me garderai bien de reproduire ici ses horribles propos. Flairant le péril, ce prêtre a pris la clef des champs, comme maint autre de ses pareils. Les Polders sont peuplés de racaille menant une vie dissolue et coupable, sans souci de Dieu et de sa loi, aussi sauvage pour ainsi dire que les flots de la mer. Des gens que leurs vices ont forcé à quitter leur pays viennent de la Saxe, de la Westphalie, de Cassel et du Hainaut et d'autres pays se fixer dans cette région.

Le samedi 18 septembre, on apprit à Gand que les ennemis étaient arrivés sous Aix-la-Chapelle, de sorte que quatre lieues seulement séparaient désormais les deux armées. Toutefois le gros de nos forces occupait Maestricht, place inexpugnable, et aussi en partie la ville de Düren. Huit jours auparavant, le sire de Lumey, dit *Queue de renard*, le capitaine gueux dont j'ai fait mention précédemment, au chapitre 21, ayant appris que certains officiers espagnols se trouvaient avec leur suite en une hôtellerie près de Maestricht, fit aussitôt seller dix chevaux de choix, montés par des hommes d'élite, et, tombant à l'improviste dans cette maison, il s'empara des prédits officiers. Parmi ses prisonniers se trouva le bâtard de Lodron, frère du commandant; les gueux en demanderont forte rançon. Il faut convenir que leur fait d'armes dénote une bien grande audace.

Ceux d'Anvers, vers ce temps, eurent fort à souffrir de leur garnison. La ville était occupée par six enseignes de soldats wallons, fieffés vauriens, et la citadelle avait pour la défendre dix enseignes tant d'Espagnols que d'Allemands. Une bagarre éclata entre les Espagnols et les Wallons. Trois de ces derniers demeurèrent sur place, un quatrième fut blessé. Un Espagnol eut le bras coupé, et, si les Espagnols n'avaient décampé, ils eussent été massacrés par les Wallons. Or ceux de cette nation tués dans cette algarade n'étaient pas blessés de façon loyale, mais frappés par derrière et assassinés avant que le combat s'engageât. Il est étonnant que la bataille ne soit pas devenue générale entre les deux nations, car les Wallons coururent tous aux armes et les Espagnols garnissaient les remparts de la citadelle; mais on réussit à les pacifier.



PORTRAIT DE L'EMPEREUR FERDINAND 1er D'ALLEMAGNE, D'APRÈS HANS LAUTENSACK.

CHAPITRE XXIII.

On célèbre à Gand les funérailles du prince royal d'Espagne. L'ennemi s'empare du prince d'Antoing et d'autres gentilshommes. Le duc d'Albe invite ceux de Gand à organiser une procession générale. Arrestation de Josse De Baut, officier; motifs supposés de cette arrestation. Un faux-monnayeur est bouilli à Gand, et son fils décapité.

Le prédit 18 septembre, maître Josse Borluut fit savoir vers onze heures aux échevins des Parchons, de la part de ceux de la Keure, que le mercredi suivant aurait lieu en l'église Saint-Bavon un service funèbre pour le repos de l'âme du fils de notre souverain décédé en Espagne. Messires de la Keure avaient décidé de se réunir en un banquet après le service funèbre, de concert avec leurs collègues des Parchons, et de convier l'évêque. On emprunta, pour la cérémonie funèbre, à la paroisse Saint-Jacques, le catafalque qui avait servi à la cérémonie funèbre de l'empereur d'Allemagne Ferdinand (1).

Le 22 septembre, jour de Saint-Mathieu, le bruit courut que le prince d'Orange avait fait prisonnier le prince d'Antoing et d'autres nobles, parmi lesquels certains gentilshommes gantois, notamment le troisième fils de Josse Triest, seigneur de Lovendegem, et d'autres, car la troupe commandée par le sire d'Antoing était forte de près de cent chevaux.

S'apercevant que ses adversaires gagnaient du terrain en dépit des forces dont il disposait, et sachant bien que le nombre ne donne pas toujours la victoire, mais que Dieu en dispose à son gré, vu qu'il est dit dans le livre de David : *Toute garde est vaine si Dieu ne garde la ville,* le duc d'Albe, pieusement et sagement, ordonna une procession générale à Gand. Le dimanche suivant donc, le cortège devait se former en cérémonie, en l'église Saint-Jean, aujourd'hui appelée Saint-Bavon.

En conséquence, Balthasar Dane, un des secrétaires de la Keure, vint le 23 du mois prédit, à l'assemblée des échevins des Parchons, les invitant à se rendre à cette cérémonie le dimanche 26 septembre, et à se réunir à cette fin en leur salle de délibération et d'audience, entre huit et neuf heures du matin. Or le 25 du prédit mois, un secrétaire vint de rechef prier les Parchons

(1) Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, empereur d'Allemagne, né à Alcala en Espagne en 1503, mort à Vienne en 1564.

de se trouver prêts le lendemain entre sept et huit heures, en habit de cérémonie.

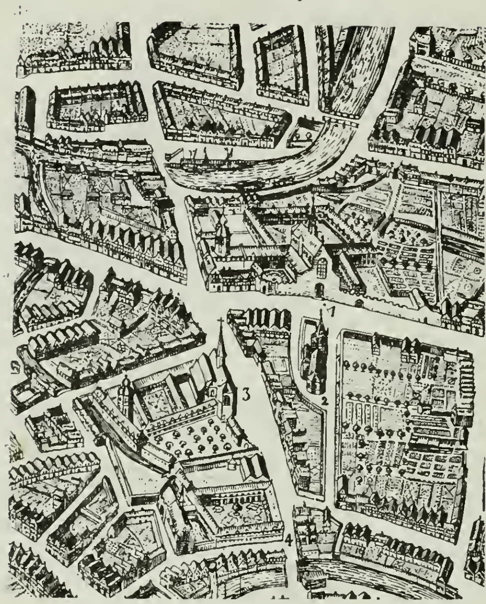
Le mercredi 22 septembre, on arrêta Josse De Baut, officier de la ville de Gand, voici comment : le Sous-Bailli envoya De Baut au Châtelet, escorté de cinq ou six hallebardiers, pour quérir un prisonnier; or, arrivé à la prison, il s'assit sur le banc du perron du Châtelet, comme pris d'une arrière-pensée. Les hallebardiers l'invitèrent à entrer, disant qu'ils n'avaient office d'écrouer ou d'élargir un prisonnier, mais seulement de seconder les officiers de la ville et de garder la prison. De Baut pénétra donc au Châtelet; mais aussitôt la porte fut fermée, et le geôlier lui déclara qu'il avait mission de l'incarcérer. Cet événement fut interprété de diverse manière, mais les mieux informés disaient que l'ordre d'arrestation était venu de Bruxelles, ce qui était mauvais signe pour le prisonnier. On disait que De Baut avait été dénoncé par certains condamnés, comme ayant pris part au sac des églises. On l'accusait d'être accouru le premier chez les Templiers; d'avoir fait ouvrir à la populace les couvents et les églises que l'on voulait mettre à sac. Il aurait notamment fait ouvrir d'autorité, de par son office, le couvent des Augustins que les Pères avaient barricadé. D'après quelques-uns, De Baut se serait dénoncé lui-même. Tandis que la racaille et les gueux s'occupaient de saccager les églises, il vint à passer fossé des Corroyeurs, venant peut-être des Augustins, des Templiers et des Carmes où les inconoclastes sévirent tout d'abord, et dit à ceux qu'il rencontrait sur son passage : *J'ai mis les gens à la besogne; ils travaillent bien et je m'en vais au logis.* Il entendait les briseurs d'images, d'où il conste qu'il les favorisait et avait facilité leurs méfaits. D'après une autre version, De Baut était poursuivi pour avoir aidé à bâcler le mariage d'un mineur du nom de Van der Stichelen, de famille aisée, et de la fille d'un tisserand de tiretaine, Arnaud Van der Looven, lequel mariage avait été reconnu illégal; mais il est plus vraisemblable que De Baut s'était mêlé de gueuserie.



Armoiries de Josse De Baut, *d'après l'Armorial manuscrit de* L. Vander Schelden.

Le 24 septembre, fête de Saint-Robert, par un temps gris et pluvieux, on bouillit, en un chaudron, place Sainte-Pharaïlde, un homme d'environ quarante-cinq ans, accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Son garçon, un joli blondin de dix-huit ans environ, fut décapité, et sa tête fut exposée sur une potence dressée sur l'échafaud. La femme et les deux filles du faux-monnayeur se trouvaient encore en prison. Elles étaient belles comme des nymphes; or, les filles portaient des camisoles d'écarlate bordées de velours large comme la main. Elles avaient demeuré à Anvers, avec leur père, rue

des Peignes, et on les croyait d'honnêtes et riches commerçants, car ils se faisaient servir à table dans de la vaisselle d'or et d'argent. Ils avaient, pour se divertir, une propriété ou maison de campagne à environ une demi-lieue d'Anvers, à la Tête de Flandre. On disait que le chef de cette bande battait ses faux ducats depuis treize ans. Il avait habité naguère Utrecht et savait profiter du tapage que faisaient dans la rue les chevaux et voitures pour battre subtilement deux ou trois pièces fausses sans être entendu. Les prédites femmes émettaient les pièces ainsi fabriquées et les faisaient changer. On rapporte que le père avait dénoncé, comme étant ses complices, un grand nombre de personnes réputées honorables, disant qu'elles nieraient sans doute mais avoueraient bien si on les serrait étroitement. Deux ou trois nouveaux prisonniers avaient, en effet, été amenés à Gand. Son fils, disait-on, n'avait fabriqué que dix-huit écus à l'effigie du Roi, et cela en fils obéissant, quoiqu'une telle obéissance ne puisse être excusée en des matières aussi condamnables. Ayant reçu lecture de la sentence qui le frappait, l'enfant s'écria, de façon à être entendu de sa mère et de ses sœurs : *Je suis condamné à être décapité*, ce qui arracha à ces femmes des plaintes qui eussent ému un cœur de pierre. Le pauvre garçon eût certes eu la vie sauve, si son père, ainsi que le lui suggéraient clairement Messires du Conseil, avait déclaré que son fils n'avait agi que contraint par ses ordres; mais il n'en fit rien et parut seulement s'intéresser au salut de son enfant quand ce fut trop tard. Le père et l'enfant montrèrent jusqu'au dernier moment bon courage et grande piété, suppliant ardemment que ceux qu'ils avaient dupés leur pardonnassent. Ils avaient jadis frappé à Gand diverses monnaies d'Espagne et de Bourgogne, d'où était venue leur fortune malhonnête.



LE QUARTIER DE LA RUE LONGUE DES PIERRES, A GAND, D'APRÈS H. HONDIUS.

1. *Eglise et couvent des Augustins.* — 2. *Eglise des Templiers.* — 3. *Eglise et couvent des Carmes chaussés.* — 4. *Pont des petites Clefs.*

CHAPITRE XXIV.

Exécutions à Vilvorde, à l'armée et en la ville d'Anvers. Ceux de Bruges et du Franc sont forcés de notifier leur dessein touchant leur intervention dans les frais d'entretien de la garnison espagnole de Gand. Arrestation de maître Arthur Boessens. Certains nobles sont cités devant la cour. Crucifix rompu. Navires transportant des troupes espagnoles. Exécutions à Gand. La peste règne en cette ville, etc.

Le lendemain samedi 25 septembre, jour de la Saint-Firmin, Backerzeele, le commis Strael et neuf autres furent exécutés à Vilvorde. Dieu ait leurs âmes !

On assurait que l'armée du duc d'Albe et celle des ennemis s'étaient écartées l'une de l'autre de près de six lieues, et que le Duc avait défendu à ses soldats de passer la Meuse pour fourrager. Or, un paysan de Dalhem, ayant traversé la rivière avec son bétail pour échapper aux maraudeurs gueux, avait également sauvé, avec l'aide de son fils, sa provision de fourrage. Tous deux furent arrêtés et condamnés à être pendus; mais, comme ces pauvres gens ne méritaient aucun reproche, on supplia si bien en leur faveur que grâce fut faite à l'un deux. Il leur fallut tirer au sort pour savoir auquel des deux cette grâce écherrait; ce fut hélas! le père qui périt par la hart. Triste fin, et qui dénote peu d'humanité chez ceux qui le condamnaient.

Tout récemment, on avait arrêté à Anvers un soldat wallon qui, pris de boisson, avait commis quelque violence en la demeure d'un bourgeois; on le mena, sans lui laisser le temps de se dégriser, devant le sire de Reulx, son commandant, lequel le reçut durement et l'apostropha avec sévérité. Le délinquant, pris de vin et que la colère où il venait de se mettre surexcitait encore, riposta fort irrévérencieusement à son chef, et, celui-ci le menaçant de la potence, il répliqua : *Vous méritez mieux que moi d'être pendu!* et ajouta d'autres propos tels que le capitaine, laissant trop libre carrière à sa fureur, le fit mener à la potence, ivre au point de trébucher à chaque pas. Parvenu au pied du gibet de la ville, près duquel une échelle se trouvait toujours dressée, il se trouva, vu son état d'ébriété, dans l'impossibilité de monter les échelons; on l'étrangla donc à l'échelle comme une bête malfaisante. Je laisse aux gens de sens le soin de décider si le sire de Reulx, sacrifiant à sa fureur un homme ivre, a fait bonne justice. Il est écrit dans saint Paul : *L'ivrogne ne verra pas*



Portrait du banquier Jacques Fugger, d'après une gravure du XVIe siècle.

le royaume des cieux. Si le juge a causé la perte de l'âme du patient par son aveugle fureur, il porte une responsabilité plus lourde que l'hérétique qui, par ses doctrines, compromet le salut de son prochain. L'hérétique, en effet, agit de bonne foi, croit gagner une âme pour le ciel; mais il n'a pu obéir à de tels sentiments, celui qui a jeté brusquement l'âme du pauvre reître dans la balance du Souverain Juge; ce qui plus est, il lui a, par surcroît, pris la vie pour assouvir sa colère, meurtrier, par ainsi, du corps et de l'âme tout à la fois. Tel est malheureusement l'orgueil de certains grands seigneurs qu'ils se croyent tout permis, comme s'ils n'étaient pas eux-mêmes soumis aux arrêts du juge céleste. Je ne prétends pas que le cavalier ne méritait pas d'être châtié; mais il était ivre, et celui qui exige de sages propos d'un homme gris est plus fou que sage. Si la conduite de ce soldat entraînait châtiment, il fallait attendre pour le frapper qu'il fût à jeun, sauver son âme; mais, je le répète, verser le sang est pour beaucoup de soldats chose si ordinaire qu'ils n'en ont cure, aussi seront-ils précipités au fond de l'abîme que décrit Ézéchiel, pour y reposer sur leurs glaives avec Assur et Elam, ce qui veut dire qu'ils trouveront pour oreiller au fond du gouffre infernal le trésor amassé de leurs cruautés.

Un autre soldat fut pendu; un iconoclaste qui s'obstina en ses opinions fut brûlé. Dieu ait leurs âmes! Ainsi soit-il.

La ville de Gand étant lourdement grevée par le service des emprunts contractés à Anvers, comme je l'ai dit précédemment, les magistrats insistèrent si vivement près du Duc, que son Excellence ordonna à ceux du Franc, qui n'avaient pas jusqu'à ce moment manifesté leurs intentions, de faire savoir si l'on prendrait l'argent nécessaire sur la généralité du pays, ou non, attendu que les Fugger d'Anvers ne voulaient pas prolonger plus longtemps le prêt à intérêts mais faisaient, partout où il leur était possible, rentrer leurs fonds, comme s'ils se préparaient à regagner l'Allemagne, comme on leur en prêtait l'intention. Le pro-échevin, Messire Nicolas Triest, seigneur d'Auweghem, le chevalier François van Wychuus, second échevin, et d'autres délégués se rendirent à Bruges afin de poursuivre cette affaire, et firent tant que les Brugeois acceptèrent que l'on prît, sur le fonds commun de la Flandre, de quoi compenser les frais entraînés pour la ville de Gand par l'occupation espagnole, soit une somme de soixante-dix mille florins, qui seraient accordés sous le nom de prêt, mais en réalité demeureraient acquis. De la sorte les Brugeois, et ceux du Franc surtout, durent accepter que les Gantois fussent remboursés aux frais de tout le pays et leur mauvais vouloir leur fit médiocrement honneur, aussi bien aux yeux du Duc que de l'avis de ceux de Gand.



CHANGEUR,
d'après l'Arithmétique de V. Mennher.

Le 28 septembre, on arrêta à Gand maître Arthur Boessens qui, je l'ai écrit plus haut, avait été un des quatre capitaines de la ville et était devenu bailli de Deynze; il fut relâché sous promesse de se présenter devant le

magistrat à première réquisition. On lui reprochait certaine complicité avec les iconoclastes, et certains condamnés lui avaient assez clairement fait entendre, en marchant au supplice, qu'il avait été des leurs. Le fait s'était présenté notamment au marché aux Grains. Appréhendé une seconde fois, Boessens fut peu de temps après élargi de rechef.

Item, parmi les gentilshommes cités devant la cour à Bruxelles, et invités à comparoir en personne ou à constituer procureur, se trouvait un noble du pays de Liége, répondant au nom de Mérode; il fut appréhendé, aussitôt qu'il se présenta devant la cour, et conduit à Vilvorde.

A Malines, on forgeait à force des chausse-trapes que l'on destinait à être jetées dans les marécages et gués où se pourrait aventurer l'ennemi. Ces fers, qui, de quelque façon qu'on les jette, ont toujours une pointe en l'air, estropient les chevaux et les fantassins. On assurait que les ennemis se trouvaient aux environs d'Aix-la-Chapelle.

La nuit du 28 septembre, vigile de Saint-Michel, on brisa de nouveau le Christ que quelques personnes pieuses avaient fait replacer sur la grande croix de bois surmontant le calvaire au cimetière Saint-Jacques. Beaucoup de gens s'inquiétaient de ce méfait, notamment une ou deux femmes espagnoles logées dans le voisinage, qui ne manqueraient pas de mettre les soldats au fait de l'affaire. La ville devait-elle subir de nouveau toutes les misères de l'occupation espagnole? D'aucuns disaient que les Espagnols étaient bien capables d'avoir eux-mêmes fait le coup, afin de revenir faire leurs choux gras à nos dépens; mais je ne crois pas que cette allégation fût fondée, car il n'y avait à Gand d'autres Espagnols que ceux de la garnison du château Neuf et quelques hommes venus parfois en congé. Le lendemain, jour de Saint-Michel, les échevins firent attacher à la croix un crucifix de bois découpé et peint.

Le jeudi 30 septembre, vigile de Saint-Bavon, on relata l'arrivée en Zélande de sept navires espagnols dont un ou deux s'échouèrent sur le sable et qui amenaient d'après les uns trois mille soldats espagnols, d'après d'autres la moitié à peine de cet effectif. Informations prises, ce gros mensonge se trouva percé d'outre en outre : on sut qu'il y avait cinq cents hommes en tout, mais on assurait que bientôt il en débarquerait un plus grand nombre.

Le même jour, on conduisit en charrette, le matin, hors la porte de l'Empereur, un vieillard condamné au dernier supplice pour avoir pris part aux méfaits de la gueuserie. La souverain et les officiers de Saint-Pierre se trouvaient présents.

La peste avait régné à Gand pendant près de deux mois. Elle éclata tout d'abord rue des Bouchers, au *Quartier*, où elle avait été introduite par des gens qui, de Zélande, avaient ramené des vêtements obtenus par héritage. Voyant que ces vieux habits répandaient l'infection, certains voisins, par obligeance et dans leur ignorance, les mirent sécher dans leur four comme s'ils eussent été mouillés; ils prirent la maladie à leur tour. La contagion éclata bientôt en douze maisons à la fois, rue des Baguettes, rue Saint-Martin,

près de la porte de la Cellule Saint-Pierre, rue neuve Saint-Pierre, à Saint-



La Porte de la Colline a Gand, au XVIe siècle.

Bavon lez le Château, en dix endroits au *Zant*, à la porte de Bruges, au béguinage Sainte-Elisabeth, en six points du *Meerhem*, au *Mude* en une maison, aux Tuileries en un endroit, rue Baudeloo, quai au Blé, rue du Marais, au Reep et en plus de quarante maisons sur d'autres points de la ville, car les gens ne prenaient guère de précautions. C'était cependant une terrible infection. Les sœurs noires en furent atteintes, de sorte que l'alarme et la souffrance devinrent générales. Les gens néanmoins ne s'amendaient guère. Un teinturier de tabliers (1), habitant rue du Soleil à côté de la place d'Armes, étant pris de boisson et n'aimant guère sa femme, lui lança dans une querelle son poignard dans la tête, si bien qu'il la tua. Au *Quartier* logeaient deux vieux époux, mariés depuis cinquante ans; se trouvant ivres, ils s'attaquèrent d'une telle fureur, se mordirent, s'égratignèrent et s'étreignirent si bien que l'un demeura mort sur place et que l'autre, transporté expirant à la Byloke, ne tarda à passer de vie à trépas. Dieu nous accorde des temps meilleurs!

---

(1) Vaernewyck écrit : *Schootcleetblauwer*, ce qui signifie teinturier en bleu de tabliers.

CHAPITRE XXV.

Arrestation en West-Flandre de douze capitaines; leurs méfaits et les crimes qu'ils préméditaient. Lieu présumé où se tenaient les forces des gueux. Décès de la reine d'Espagne. Nouvelles de l'armée calviniste. Liége serré de près; comment les Liégeois traitent la garnison. Préparatifs ordonnés par le duc d'Albe au pays de Breda.

Le premier octobre 1568 on apprit que douze capitaines avaient été appréhendés en West-Flandre; le treizième réussit à s'échapper. Ils étaient arrivés d'Angleterre pour lever des troupes et susciter des troubles, car c'étaient, à ce que l'on présumait, des gens désespérés, fugitifs de nos provinces. On donnait des détails sur leur perverse conspiration et l'on disait que, si les efforts très grands qu'ils avaient mis en œuvre avaient pu être couronnés de succès en West-Flandre et ailleurs, on eût massacré tous les prêtres, brûlé en leurs maisons tous les magistrats et pillé les propriétés. Le chef de cette conjuration se nommait Camerlynck; ses aveux et ceux de ses complices soumis à la question trahirent leurs mauvais desseins. On disait que Liévin Hynghelbyn, gros mercier (jadis au marché au Poisson. à l'enseigne de la Coiffe d'or près de la *Galère*; c'est lui qui, quittant Gand, perdit sa femme morte en tombant du haut d'une voiture), s'étant trouvé mêlé en une expédition des gueux en West-Flandre, fut rencontré à cheval par un bailli qui l'arrêta et lui demanda qui il était. Hynghelbyn dit qu'il était Français. Son accent le trahit, et le bailli, l'ayant interrogé de plus près et constaté qu'il était de Gand, l'emmena prisonnier.

L'ennemi, d'après les avis qui nous parvinrent en ce temps, occupait les abords d'Aix-la-Chapelle, en un lieu dit *Carpe*. On assurait d'une part que leur force était bien diminuée, attendu qu'un ou deux gros seigneurs d'Allemagne qui étaient venus à leur aide à la tête d'une nombreuse cavalerie s'en étaient retirés avec au moins trois mille cavaliers. L'Empereur avait envoyé à ses vassaux un message les menaçant de se jeter dans leurs états et de les ravager s'ils ne rentraient chez eux incontinent. Le duc d'Albe, disait-on, se tenait avec notre armée près Maestricht; il avait fait jeter sur la Meuse un pont que tout d'abord avaient traversé les Espagnols jadis en garnison à Gand et qui formaient l'avant-garde.

La reine d'Espagne (1), femme légitime de notre noble roi Philippe et sœur de Charles roi de France, fille du roi Henri, décéda le 4 octobre. Dieu reçoive son âme en miséricorde !

La nouvelle nous vint que, la solde n'étant plus payée régulièrement, beaucoup de soldats désertaient l'armée des rebelles. On nous assura toutefois le vendredi 8 octobre, premier jour de solde, que les deux armées avaient pris position sous Liége, occupant chacune un des côtés de la ville, si près l'une de l'autre



Cavalier prenant congé d'une dame, d'après J. Amman.

qu'elles eussent pu se canonner. L'évêque et quelques enseignes de troupes étaient prêts à défendre la ville. Chacun des adversaires eût voulu occuper Liége. Le prince d'Orange, aussi bien que le duc d'Albe, avait fait des instances dans ce sens; mais les Liégeois faisaient la sourde oreille et tenaient leurs portes fermées. On conçoit que, dans ces conditions, il était malaisé de ravitailler la place. Le duc d'Albe, craignant que l'ennemi ne s'en emparât, l'avait fait assiéger par des troupes espagnoles, wallonnes et allemandes,

(1) Élisabeth de Valois, née à Fontainebleau en 1545.

jusqu'à concurrence de trente enseignes, à ce que l'on assure. Les Liégeois avaient tout d'abord refusé de recevoir garnison, se portant fort de défendre eux-mêmes la ville ; mais le duc d'Albe, passant outre, avait fait entrer dans la place quelques enseignes espagnoles qui exaspérèrent les habitants par leur orgueil et leur déraison. Ils allèrent, en effet, jusqu'à vouloir obliger les bonnes gens à les servir le front découvert; ils souillaient de leurs ordures les chambres de leurs hôtes. Comme une femme enceinte, dont le mari ne pouvait suffire à de pareilles dépenses, refusait d'aller quérir pour ces soudards du sucre et



Cavalier en tenue de tournoi, d'après J. Amman.

d'autres friandises de ce genre, ils la maltraitèrent; ce que voyant, son mari leur résista, armé d'un bâton, et fut grièvement blessé dans la lutte. Mis au courant de ce qui se passait, les bourgeois de Liége, très belliqueux et habitués à se battre, coururent aux armes et assommèrent six ou sept Espagnols. Les autres prirent la fuite, se cachant comme ils purent, dans la ville et au dehors. L'évêque écrivit à ce propos au Duc; celui-ci s'inquiéta de ce qui se passait à Liége, et bientôt la ville fut pleine de troupes.

Le 7 octobre, les tambours des troupes wallonnes se firent entendre de bon matin à Anvers, si bien que l'on crut que la garnison quitterait la ville pour forcer les campagnards du côté de Breda à obtempérer aux ordres émanés du duc d'Albe. Ces ordres, que les campagnards accueillaient fort mal, étaient de battre en grange tout le blé et toute l'avoine, et de quitter leurs fermes avec leur moisson et leur bétail. On ignorait les motifs de ces injonctions. D'après les uns, le duc d'Albe voulait punir les gens du pays d'avoir pris pour



Travaux rustiques, d'après H. Burgkmair.

majeure part les intérêts du prince d'Orange ; mais l'événement prouva que tels n'étaient pas les projets du Gouverneur. Il eût été bien injuste de forcer ces pauvres paysans, qui n'en pouvaient mais, d'abandonner leur avoir. D'après les autres, le Duc se proposait uniquement d'empêcher que l'ennemi ne trouvât dans cette région des vivres et des fourrages ; mais on pouvait lui prêter difficilement des projets qui eussent ruiné ses propres administrés alors qu'il lui eût été possible de dépouiller une autre région, au cas où il se fût montré enclin au pillage.

CHAPITRE XXVI.

L'évêque de Gand prêche à Saint-Jacques touchant les jours de chômage obligatoire, afin de rassurer ceux qui s'étaient inquiétés du nombre de ces fêtes et dissiper tout malentendu. Médecins qui se présument en état de guérir la peste Les troupes du prince d'Orange passent la Meuse près de Stockhem. Les gueux triomphent des alliances du chef des rebelles.

Le dimanche 10 octobre, l'évêque de Gand prêcha, en l'église Saint-Jacques, à sept heures du matin, devant un auditoire aussi nombreux que celui qui s'était pressé à son sermon en la paroisse Saint-Nicolas le dimanche précédent. Comme il n'était pas, non plus que son collègue de Tournai, d'avis qu'il fallût chômer certaines fêtes coïncidant avec des jours ouvrables, telle la fête de Saint-Denis, qui tombait le samedi précédent, 9 octobre, et comme, d'autre part, on lui avait appris que certaines personnes s'inquiétaient à ce propos et en médisaient, l'évêque s'expliqua disant que ce n'était point nouveauté, ni faveur faite aux hérétiques de permettre le travail ces jours-là, mais que la Sainte Église et le Saint Siège s'étaient dès longtemps prononcés dans ce sens. Il était permis à chacun de disposer de ces jours à sa guise. Il était raisonnable de ne pas commander aux bonnes gens de chômer ces jours de semaine, parce qu'il faut éviter de leur imposer des charges au-dessus de leurs forces, les exposant, comme il arrive le plus souvent, à transgresser une défense indiscrète. C'était raison aussi de laisser aux pauvres gens plus de temps pour se procurer le nécessaire par leur travail. Ils ne sont que trop disposés à dire : *Il est facile aux prêtres de multiplier les jours de chômage : leur pain est cuit; ils n'ont femme ni enfant à nourrir.* Les autres fêtes de l'Église, grâce à cette latitude, seront d'autant mieux fêtées, car profusion engendre mauvais usage, et mieux vaut honorer un petit nombre de fêtes que d'en vilipender un nombre excessif. Il n'est, d'ailleurs, défendu à personne de célébrer ces fêtes; rien de mieux pour les bourgeois, rentiers et autres qui ne négligent aucune affaire pour leur dévotion. Il n'est pas ordonné de fêter ces jours, mais il ne s'ensuit pas que ce soit défendu. Celui qui chôme fait bien; ainsi celui qui ne chôme pas, et il n'y a nul péché à user d'une tolérance que le clergé accorde. La Sainte Église Universelle a ordonné de fêter tous les dimanches de l'année, comme aussi de garder les principales fêtes : Pâques, Pentecôte, Ascension, Noël, Toussaint, Fête-Dieu,

etc., puis les six jours de Notre Dame et ceux des apôtres. Il est ordonné au surplus de fêter les fêtes de deux saints martyrs, tels que saint Étienne et saint Laurent, de deux confesseurs : saint Martin et saint Nicolas, et de deux femmes : sainte Marie Madeleine et sainte Catherine. Toutefois, en certains pays et régions, on fête, en outre, les saints qui servent de patron au pays ou à la ville, qui y ont opéré des conversions ou qui y ont été martyrisés ou ensevelis, savoir : saint Denis à Paris, saint Nicaise à Rheims, saint Liévin et



Armoiries du duc de Saxe, d'après J. Amman.

saint Bavon à Gand, saint Rombaut à Malines, sainte Gudule à Bruxelles, et, en pays étranger, saint Stanislas en Pologne, saint Basile en Moscovie, etc. Mais ces dévotions, particulières à certaines contrées, ne sauraient s'étendre à l'église tout entière. Le prélat, ayant ensuite commenté l'Évangile de la guérison de l'hydropique par Notre Seigneur, termina son sermon. Peu de temps après il prêcha à Saint-Pierre, en l'église Notre-Dame, disant qu'il serait heureux de pouvoir, suivant l'exemple du Christ, prêcher de ville en

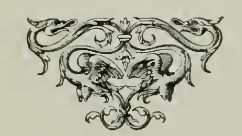


Passage de la Meuse par les troupes du prince d'Orange, d'après F. Hogenberg.

ville et de pays en pays, apostolat salutaire et méritoire qui assure son bon renom d'évêque chrétien.

Sur ces entrefaites, la peste avait pris à Gand une terrible extension. Au *Zant* seul, cinquante-deux personnes avaient succombé, au témoignage des habitants. L'infection se répandait comme un feu dévorant. Partout où la maladie se manifestait, elle faisait maison nette. Les corps de quelques malades se couvraient d'ampoules, de sorte que le poison de la contagion ne montait pas à la tête et que nul remède n'était efficace. Toutefois, un médecin d'Eecloo se faisait fort de juger au premier coup d'œil si les malades étaient curables ou non, et s'engageait à guérir avec l'aide de Dieu tous ceux dont l'état n'était pas désespéré. Un autre maître médecin s'était, par devant les échevins, engagé à guérir tous pestiférés indistinctement, mais il réclamait paiement de la ville. La maladie avait pris ces développements inquiétants surtout parce que les gens ne se préservaient pas assez en évitant le contact des malades. Or, les médecins avaient déclaré que ni l'air ni l'eau n'étaient infectés pestilentiellement au point d'exposer tout le monde à la contagion.

Le prédit 10 octobre, de fâcheuses nouvelles coururent sous le manteau, affligeant et effrayant fort les catholiques, réjouissant et enhardissant en revanche les gueux. Le prince d'Orange serait arrivé à la tête de toutes ses forces près de la petite ville de Stockhem près Maestricht, passant à gué la Meuse en un endroit où hommes et chevaux ont à peine de l'eau jusqu'aux genoux. Les gueux racontaient que la princesse d'Orange avait amené de son pays dix enseignes de fantassins et quinze cents chevau-légers, voulant tenter le destin des batailles, comme fit Hypsicratée, femme du belliqueux Mithridate. On ajoutait que le duc de Saxe était accouru à la tête d'une forte armée, que neuf vaisseaux chargés de troupes et de vivres étaient arrivés de Danemarck et de Suède par le Zuiderzee à la rescousse du Prince. Mais on sut bientôt que c'étaient là autant de fables, sauf toutefois que le prédit Prince avait, en force, passé la Meuse. Je raconterai au livre suivant quelles opérations suivirent et quelle en fut l'issue.



Livre dix.



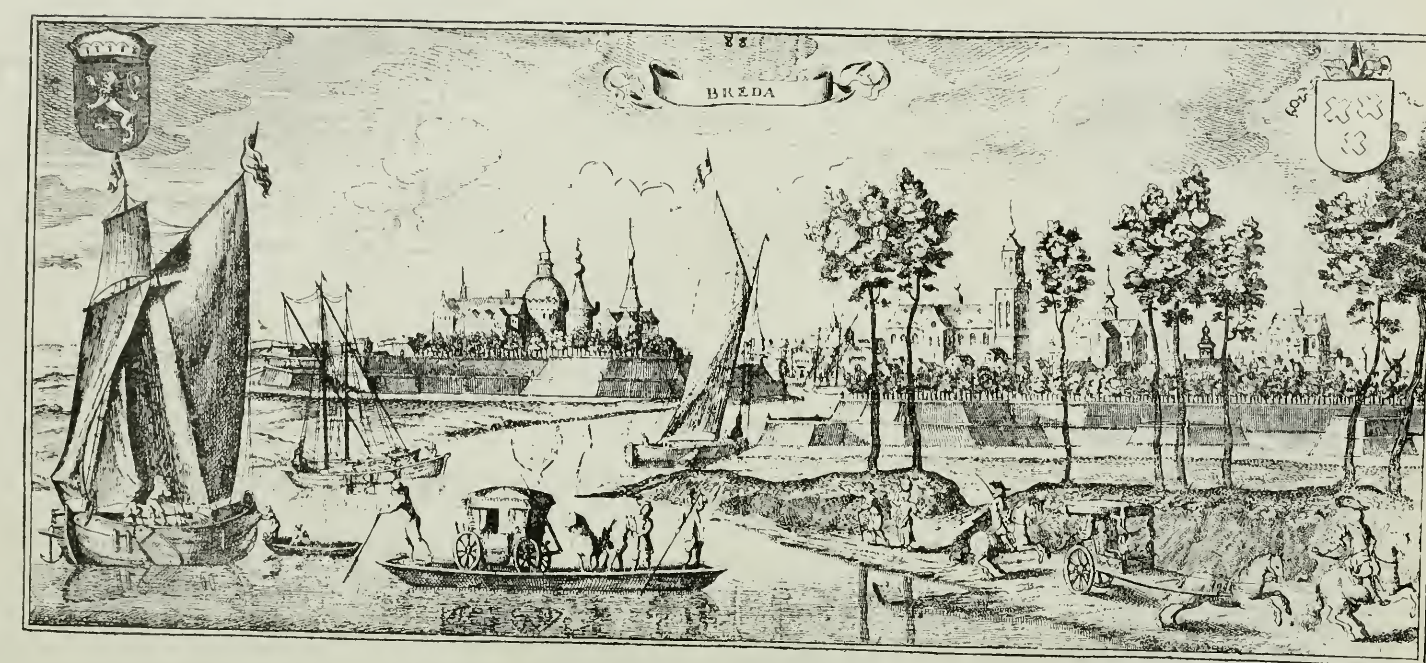
Les philosophes de l'antiquité, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

CHAPITRE I.

L'invasion audacieuse du prince d'Orange jette la terreur dans ce pays; en quels termes le duc d'Albe annonce cet événement à ceux de Gand. Comment les ennemis avaient effectué le passage de la Meuse. Les nôtres les attaquent: ils ripostent et s'emparent d'un convoi de vivres près de Tongres.

Cette offensive hardie du prince d'Orange terrifia les catholiques qui redoutaient de grandes pertes, et réjouit les gueux qui espéraient parvenir encore à prendre le dessus, ou tout au moins à être, par traité ou autrement, libérés de leurs servitudes et contraintes. Les soldats espagnols de la garnison d'Anvers n'étaient rien moins que rassurés; ils tirèrent de la citadelle quelques grosses bombardes qu'ils placèrent sur la Grand'place et au coin des rues, pour le cas où les habitants, apprenant une victoire des rebelles, prissent dessein de tenter un coup de main contre la garnison. Quatre enseignes wallonnes furent aussi de la place envoyées à Breda pour la défense de cette ville, qui appartenait jadis à la principauté d'Orange, mais avait été confisquée au profit de la Couronne. Les troupes demeurées à Anvers étaient d'autant moins rassurées que leur effectif se trouvait affaibli et que la ville était ouverte, une grande partie des nouveaux remparts ayant été démolie pour la construction de la nouvelle citadelle. Beaucoup estimaient que le prince d'Orange, s'il se fût d'emblée présenté devant Anvers, s'en fût rendu maître, de même qu'Hannibal, après la défaite des Romains à Cannes, se fût vraisemblablement emparé de leur capitale.

La crainte régnait également dans des villes très éloignées du théâtre de la guerre. Les Espagnols se tenaient à Gand fort sur leurs gardes, car ils firent inonder les abords du Château Neuf. On annonçait que les maisons de Saint-Bavon derrière le château seraient démolies ou incendiées de peur que



Vue de Breda, d'après J. Peeters.

l'ennemi ne s'y établît. La garnison craignait surtout que les campagnards, et autres gens qui avaient eu tant à souffrir des Espagnols et des Wallons, ne prêtassent la main à ceux qui haïssaient l'Espagne et, voyant quelque chance de succès, ne tombassent sur eux de concert avec les envahisseurs. On ne voyait donc de toute part que péril. Dieu fasse que tout rentre dans l'ordre et la paix!

On rapporte de diverses manières le passage de la Meuse effectué par les rebelles, mais il était clair et avéré qu'ils avaient traversé le fleuve en grande puissance. Au surplus, le 11 octobre, jour de Saint-Venant l'Abbé, Jean Prijsbier, greffier près de la Keure, vint présenter le bonjour aux Parchons de la part de ses maîtres et seigneurs, apportant une lettre en français écrite par le duc d'Albe aux échevins. La duc mandait que le prince d'Orange avait passé la Meuse à la tête d'une forte armée, et invitait les échevins à empêcher le populaire de répandre à ce propos de faux et fâcheux bruits, ajoutant que d'ailleurs il était de force à tenir tête aux rebelles. A quoi les échevins des Parchons répondirent en présentant, à leur tour, leurs hommages aux échevins de la Keure, exprimant leur regret de ne pas recevoir de meilleures nouvelles.



Traversée d'une rivière,
d'après H. Schauffelein.

D'après quelques-uns, les ennemis auraient traversé le fleuve à l'aide de chariots hessois, lesquels sont longs et forts et munis de fortes ferrures. Les rebelles les avaient poussés dans le fleuve et y avaient attaché des planches qui servirent de pont à l'infanterie. Un pont avait été formé aussi de mâts reliés et ancrés étroitement, les uns posés à plat sur l'eau, les autres attachés transversalement en guise de plancher. Les cavaliers avaient pu, trente à la fois, passer sur ce pont. Leurs troupes se trouvèrent, de la sorte, si près des nôtres que les soldats pouvaient entendre les sonneries des trompettes ennemies de part et d'autre, et que le bruit des tambours ou timbales des Allemands se percevait sans peine. Quelques-uns disaient que les nôtres avaient battu en retraite et que, si les forces du Duc l'emportaient en infanterie, les rebelles



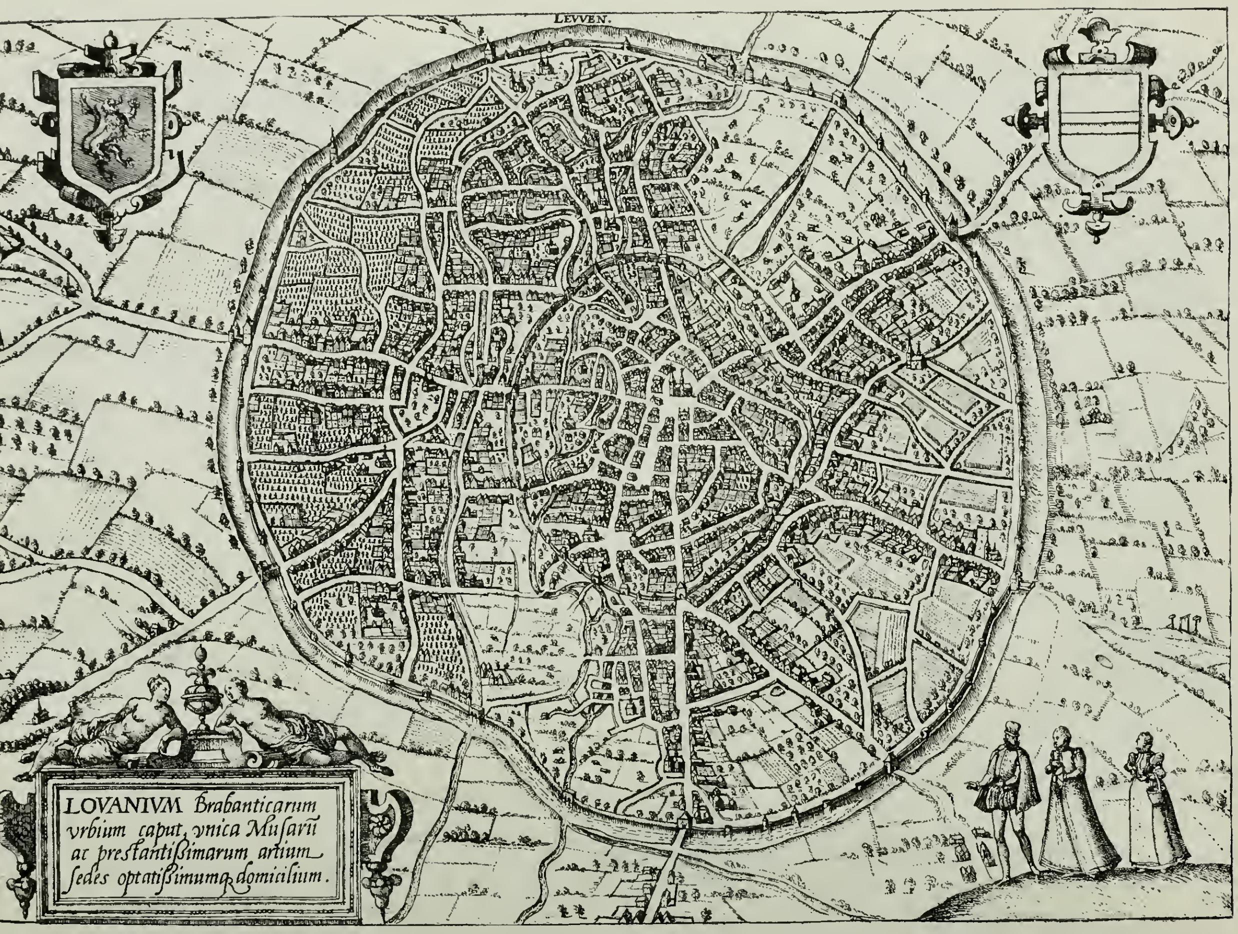
Portrait de Henri II, roi de France (1518-1559), d'après Nicolas Béatrizet.

l'emportaient par la cavalerie, attendu qu'ils disposaient de sept mille chevaux. D'après une autre version, les rebelles avaient tout d'abord franchi le fleuve en si petit nombre, que les nôtres, les apercevant, les laissèrent passer paisiblement, supposant qu'ils en auraient bien facilement raison et qu'il valait mieux les laisser entrer tous dans la nasse afin d'en faire ensuite une rafle et les exterminer en une fois, les empêchant bien de repasser le fleuve quand ils en auraient envie. Mais l'ennemi, bien au fait aussi des ruses de guerre, fit passer, en avant-garde, un détachement de cavaliers, qui déchargèrent leurs armes à feu sur les nôtres, tirant deux ou trois coups de bombarde qui remplirent l'air de fumée. Derrière ce rideau, leur cavalerie s'empressa d'opérer la traversée, et bientôt ils se trouvèrent si forts en nombre, et surtout munis d'un tel contingent de cavaliers — quelques uns de ceux-ci avaient eu de l'eau jusqu'à la poitrine — que l'on ne jugea plus expédient de les attaquer. On assurait que leur cavalerie venait de Suède; c'étaient de vaillants soldats qui avaient porté les armes sous le roi de Suède; ils avaient le baudrier garni de pistolets, comme aussi les fantassins, qui portaient en outre un grand mousquet sur l'épaule, et les piquiers, dont le ceinturon était également garni de pistolets, ce qui en faisait des adversaires dangereux. Les fantassins, commandés par Georges Van Holen, pouvaient composer un effectif de douze à quatorze enseignes. Cette armée se dirigeant vers Tongres, le duc d'Albe envoya sur ses derrières la bande du sire d'Arenberg muni de quelques grosses pièces de campagne dont leur arrière-garde reçut les décharges; mais sur la route qu'ils avaient suivie on ne trouva nul cadavre, mais seulement trois ou quatre chevaux morts. Quoique le Duc présumait qu'ils ne seraient suivis d'aucun convoi de vivres, il en fut tout autrement. Ils avaient en effet une armée qui, évoluant sur la rive droite de la Meuse, leur assurait l'accès de cette région et assurait leur ravitaillement. Une forte troupe de Gascons, commandée par Messire De Lorges, gentilhomme français de grande maison, était récemment venue de France les renforcer. Leur chef était ce même gentilhomme qui tua en un tournoi le roi de France Henri (1); on disait qu'il aurait raison de même du roi de Navarre, mais non en un tournoi.

On apprit le 14 octobre que les ennemis étaient arrivés à Tongres, à quatre milles environ au-dessus de Louvain, et s'y étaient emparés de vingt-six chariots chargés de farine, que l'on convoyait au camp du duc d'Albe. Or, Liévin Van den Heecken, un habitant du faubourg de Bruges à Gand, y avait laissé cheval et voiture, ce dont il se désolait fort. Ceux du Vieux-Bourg perdirent onze équipages en cette affaire.

Les gueux prétendaient qu'une autre armée de leur parti marchait en Brabant dans une autre direction, et qu'une troisième armée encore était demeurée en deçà de la Meuse, pour le cas où le Duc fût tenté de gagner le

(1) Le comte de Montgomery.



Vue panoramique de Louvain, d'après Guicciardini.

pays par là-bas, et aussi afin de l'empêcher de recevoir du renfort du pays de Clèves. On disait que le Duc était solidement établi et retranché, et avait fixé son quartier en une ferme. Les deux armées, disait-on encore, avaient été rangées en bataille les vendredi et samedi précédents, prêtes à en venir aux mains, et elles étaient aussi demeurées en présence toute la nuit du vendredi et du samedi.

CHAPITRE II.

Deux enseignes wallonnes passent par Gand. Ceux de Louvain redoutent l'ennemi et prennent la fuite. Maraudeurs espagnols mal reçus aux environs de Gand. Mesures prises par les Gantois pour diminuer les dettes de la commune. Les catholiques redoutent de voir grossir l'armée des rebelles. Des troupes et de l'argent sont envoyés, par la voie de mer, d'Espagne au duc d'Albe. Situation respective des deux armées et considérations à ce sujet.

Vers six heures du soir, le 15 octobre, une troupe de fantassins wallons, qui avaient été campés aux frontières d'Angleterre et de France, passèrent par Gand. C'étaient des troupes légères, parmi lesquelles nombre de vétérans; ils pouvaient être environ cent quarante six et passèrent la nuit à Saint-Bavon, ce qui ne plut guère aux habitants. Le lendemain, vers midi, une autre enseigne de soldats wallons prit le même chemin; cette petite troupe était à peu près égale en nombre à la précédente; les soldats semblaient de pauvres hères, et leurs femmes chargées de bagages les suivaient à pied. Tout ce monde était rappelé à l'armée du Duc pour tenir tête aux Allemands qui n'étaient plus qu'à trois lieues de Louvain, de sorte que cette ville avait reçu une garnison qui pût la défendre; deux cents étudiants environ s'en étaient enfuis. On rapportait une incroyable incartade de trois ou quatre soldats de la garnison du Château Neuf à Gand. S'étant rendus à Heusden, le 14 octobre, ils voulurent dérober à un fermier ses cochons de lait, et en égorgèrent deux ou trois. Le paysan voulut empêcher ce larcin et appela au secours; mais un de ces vauriens le tua d'un coup de rapière à la gorge. Aussitôt les villageois s'émeutèrent, sachant qu'il n'existait plus à Gand de garnison espagnole en état de venger les maraudeurs battus. A coups de trique et de massue, ils houspillèrent de belle façon les prédits vauriens; l'un de ceux-ci eut la jambe percée et deux autres, appréhendés, furent livrés à leur capitaine, les paysans sachant que les Espagnols ne permettent pas que d'autres qu'eux fassent justice des leurs.

Le 16 du mois prédit, les échevins des deux bancs délibérèrent sur les moyens de se procurer l'argent nécessaire pour délivrer la ville d'une dette de vingt

mille florins plus sept cents livres de gros. On proposa de demander aux habitants riches de contribuer chacun, pour deux ou trois livres, d'après son avoir, à la constitution de cette somme. Les échevins des Parchons ouvrirent l'avis que, si le clergé et les conseillers consentaient à payer encore, pendant six mois, l'accise d'un sou sur le vin, la ville sortirait d'embarras. Les Parchons opinaient pour que d'autres sollicitations fussent adressées dans ce sens aux intéressés. On objecta que certains collecteurs des accises de la ville s'étaient comportés de façon si incivile envers certaines personnes, que l'on n'obtiendrait pas la prolongation de la taxe de par le consentement des intéressés. On n'augura pas plus favorablement de l'expédient consistant à prier les bonnes gens de se séparer de leur argent en ces temps si dangereusement troublés, en vue de tirer la ville de ses embarras financiers. On disait qu'à Tongres, les troupes du prince d'Orange avaient été reçues à bras ouverts et que le vin d'honneur leur avait été versé. Arrivées devant la ville, nos troupes en avaient brûlé les faubourgs. La dernière moitié de cet on-dit était vraie, mais on peut révoquer en doute l'autre moitié. Ce qui était faux tout à fait, c'est un bruit d'après lequel les nôtres auraient pris de vive force Tongres et massacré hommes, femmes et enfants. Dans l'opinion de beaucoup de gens, toutefois, il était avéré que ceux du pays de Liége et un million d'autres penchaient beaucoup plus en faveur du prince d'Orange qu'en faveur du duc d'Albe et cela pour de nombreuses raisons :



Échevins rendant la justice,
d'après J. de Damhoudere.

Premièrement, parce que toute la racaille de la nouvelle religion, en secret ou ouvertement, faisait des vœux pour les rebelles, la nouveauté plaisant fort à telles gens.

En second lieu, ils voyaient bien que le duc d'Albe et ses soldats persécutaient la secte et la poursuivraient à mort, tandis que le prince d'Orange et les siens autorisaient et favorisaient l'hérésie. Seulement ces malheureux aveugles ne remarquaient pas que le dogme nouveau est le sentier de la mort, tandis que l'antique foi apostolique, telle qu'elle est encore aujourd'hui pratiquée, est la vie et la félicité éternelles. D'autre part, la Hollande, la Frise, la Gueldre, les pays de Juliers et de Clèves, minés et travaillés à fond par l'hérésie dès longtemps, ont gardé peu d'affection pour l'Église Romaine, et ne ménagent pas le mépris et l'injure à ceux qui demeurent fidèles à ses enseignements.

En troisième lieu, les brutalités et les exactions des Espagnols et de nos autres troupes, si déraisonnables dans leur conduite, avaient lassé et dégoûté

les gens à ce point qu'ils étaient disposés à quitter leur résidence et à se porter ailleurs s'ils le pouvaient.

Quatrièmement, beaucoup de fervents catholiques, voyant que de mauvais traitements et le pillage étaient la récompense de leur attachement à la cause du Roi, on peut concevoir que leur bonne volonté et fidélité n'étaient pas sans en pâtir.



Portrait de Luther, d'après L. Cranach.

Cinquièmement, on tenait pour étrangers les Espagnols dont on ne comprenait pas le langage et qui s'attribuaient toute autorité, oubliant que notre souverain, rempli de mansuétude, ne les avait pas envoyés pour montrer tant de rigueur et dépasser les ordres du Roi, qui ne voulait que le repos de ses sujets et la protection des gens paisibles en même temps que le châtiment des rebelles et des sectaires d'après leurs démérites. Le prince d'Orange était noté parmi l'un des chefs de la révolte, et le Roi et son conseil s'étaient à cet égard fait une conviction d'après nombre de rapports et de confidences. Néanmoins, le prédit Prince étant seigneur de certaines villes du Brabant et d'ailleurs, ses vassaux l'entouraient d'une affection d'autant plus grande, oubliant qu'il était en comparaison du Roi un bien petit seigneur, oubliant aussi combien la cause du Roi était plus juste, dont les efforts ne tendaient qu'à ressaisir ses biens et ceux de ses complices, confisqués en châtiment de leur rebellion.

Vers ce temps-là, arrivèrent de rechef d'Espagne des navires chargés de troupes espagnoles et de coffres d'argent. Un de ces bâtiments, monté par des soldats, se perdit vers Blankenberghe sur les bancs de sable qui s'y rencontrent en grand nombre et rendent la côte peu sûre pour ceux qui ne la connaissent pas. Il n'y eut que onze soldats de sauvés.

Les 15 et 16 octobre, on reçut avis à Gand que l'armée des gueux qui avait franchi la Meuse ne comptait pas au delà de sept mille cavaliers et peu d'infanterie, pas de lances, mais une cavalerie uniquement armée de mousquets; l'artillerie aussi faisait à peu près défaut. Le duc d'Albe était donc mieux



Le naufrage, d'après H. Burgkmair.

fourni d'hommes et d'artillerie. Il s'était, cette fois, mis en mouvement et leur marchait sur les talons, de sorte qu'ils ne savaient comment se procurer des vivres ni des fourrages. Le contrée tout entière était rasée et dépouillée à faire pitié. L'ennemi pillait tout par besoin plutôt que par goût, et les alliés devenaient bien gênants pour leurs amis dont ils avaient ravagé les terres à plusieurs milles à la ronde. Les ennemis s'étaient, disait-on, mis dans la nasse : ils ne pouvaient repasser la Meuse, l'armée du Duc les serrant de près et le fleuve ayant subi une crue considérable, car là où ils avaient pu passer presqu'à gué, l'eau était maintenant profonde d'une lance.

Liége redoutait le prince d'Orange et son armée qui pivotait et manœuvrait autour de ses murailles. On dit que les quatre autres grosses villes du pays de Liège, Tongres, Saint-Trond, Maeseyck et Stockhem, refusaient d'accepter des troupes espagnoles. Le Duc avait imposé à Liége, disait-on, une contribution de guerre de cent mille florins, cette ville étant plus riche et plus forte que les quatre autres ensemble; or le pays de Liége est un pays pauvre, qui ne reçoit rien de l'étranger, mais se doit suffire à lui-même. Aussi ne payent-ils point d'accises, car ils ne le pourraient, vu la faiblesse de leurs ressources. De là, leur animadversion du Duc et des siens, car ceux de Liége craignaient que, s'ils leur ouvraient leurs villes, ils n'eussent à subir des taxes et le joug de l'étranger.



Combat livré près de la Meuse par les troupes du prince d'Orange contre les Espagnols en 1568, d'après F. Hogenberg.

CHAPITRE III.

Les nôtres l'emportent sur l'ennemi; récits divers que l'on fit de cette victoire. Les gueux l'attribuent au prince d'Orange, mensonge qu'ils rendaient moins acceptable en prétendant que notre armée était dispersée par les rebelles. Secours envoyés de France au Prince. Audacieux exploit d'un voiturier gantois au préjudice de l'ennemi.

Le samedi 23 octobre on reçut à Gand des lettres de Messire Viglius de Zuychem, président du Conseil, et de maître Jacques Hesselins, conseiller, dont l'une était adressée à maître Jacques Martins, président du Conseil de Flandre; on y apprit que le 20 du mois courant les deux armées s'étaient rencontrées. S'étant assuré l'avantage du terrain, le Duc avait battu l'ennemi, et deux mille hommes, la plupart Gascons, étaient demeurés sur le terrain. Trois pièces de grosse artillerie étaient tombées aux mains des Espagnols qui



Combat sur un pont, d'après H. Schauffelein.

avaient poursuivi les rebelles et, les ayant attaqués comme ils pensaient traverser une petite rivière, en avaient tué un tel nombre que leurs corps formaient un pont sur la rivière, sans compter les morts jonchant la plaine. Les voituriers et pionniers de l'armée victorieuse se prirent à ramasser et à dérober les cuirasses, morions, rapières, mousquets et armes de tout genre qui jonchaient le sol. Ce que voyant, les Espagnols sonnèrent l'alarme par ruse, ce qui fit sauver en hâte les voituriers, cantiniers et pionniers lâchant les armes qu'ils avaient dérobées. Les Espagnols, de la sorte, conservèrent leur butin, et comme ils étaient parfaitement équipés, ils eurent des armes en telle abondance que l'on put acheter à vil prix celles qu'ils venaient de prendre. Une arquebuse se payait un réal de sept gros, et le reste à l'avenant.

On rapportait aussi que sept mille Gascons, venant de France, étaient passés par Ath en Hainaut; ils avaient dit aux frontières qu'ils étaient envoyés par le Roi à la rescousse du Duc, mais ils venaient en réalité combattre sous les drapeaux du prince d'Orange. Ils payaient assez honnêtement sur leur route ce qu'ils employaient; en revanche, on disait que les soldats du Prince se comportaient fort mal, ne se contentant pas de pendre Espagnols et Wallons où ils les pouvaient trouver, mais des Flamands ou autres catholiques, disant que c'étaient de justes représailles.

On disait aussi que les nôtres avaient incendié un village et divers hameaux où les ennemis avaient trouvé gîte et asile. A cette occasion, on tua un certain nombre de rebelles et l'on prit après cet engagement des cuirasses dorées et des rapières à garde de vermeil, comme on en avait trouvé parmi le butin récemment acquis. On s'était assuré en même temps d'un des principaux capitaines gueux, le sire de Louverval, et d'un gentilhomme du pays de Liége, appelé de Waroux. Telles étaient les nouvelles rapportées par les catholiques.

Or le 25 et 26, on reçut, touchant le même engagement, une version bien différente, savoir : le prince d'Orange était venu attaquer le duc d'Albe. Celui-ci accueillit l'ennemi par un feu d'artillerie si vif, qu'en quelques instants on dépensa pour plus de cent livres de gros de poudre et de boulets, cela sans grand résultat. Deux pièces de canon éclatèrent et, la généralité de cette artillerie ayant été mal pointée, les projectiles portèrent au-dessus de l'armée ennemie. C'est ainsi que le moine Paul Danneril en Hongrie manqua l'armée turque. Dans cette affaire périrent beaucoup de Wallons, Artésiens, Hennuyers et Namurois placés à l'avant-garde par le Duc, désireux d'épargner ses troupes espagnoles à ce que l'on prétendait. A ce que l'on rapportait, trois capitaines de haute valeur avaient péri ou avaient été capturés par les gueux, savoir : Messires Noircarmes, Delamote et De Ligier, mais c'était là une invention des rebelles donnant leurs désirs pour des réalités. Ils tiennent prête encore une autre histoire à propos de cette bataille : deux mille cent cavaliers, envoyés à l'armée calviniste par le prince de Condé, traversèrent le pays de Namur et vinrent se ranger parmi les troupes catholiques dont ils portaient les insignes, se faisant passer pour alliés du Duc, et spécialement comme envoyés par le roi de France

pour servir Sa Majesté espagnole. Or, parvenus au centre des troupes catholiques, ils avaient poussé le cri : *Orange! Orange!*, tiré et frappé tout autour d'eux, ce qui avait mis toute l'armée en un indicible émoi dont le prince d'Orange avait profité pour attaquer l'armée du Duc, de trois côtés à la fois, l'attirant de la sorte hors de ses retranchements si solidement établis que les rebelles les jugeaient inexpugnables. Trois ou quatre combats s'étaient succédés. Le Duc et ses troupes avaient été mis en déroute et poursuivis jusque dans les houillères du pays de Liége, de sorte qu'il y avait eu grand carnage.



Trompette a cheval, d'après J. Amman.

D'aucuns parlaient de vingt mille morts, d'autres de huit mille, d'autres encore de six mille; enfin d'autres se contentaient de deux mille. Une grande divergence existait concernant ces nouvelles. On constata que celles concernant les pertes des nôtres étaient inexactes, car elles ne reçurent pas confirmation. Les gens toutefois se défiaient fort et n'osaient guère aborder ce sujet de conversation. Les gueux — on reconnaissait bien leur marque de fabrique — disaient que le duc d'Albe, s'étant fait raser la barbe de crainte d'être reconnu, s'était caché

à Liége n'osant s'aventurer plus longtemps en rase campagne, depuis qu'on l'avait débusqué de ses retranchements.

On disait encore que douze mille cavaliers noirs étaient venus au secours du prince d'Orange, de sorte que son armée grossissait sans relâche. D'autres affirmaient le contraire : trois mille cavaliers et cinq mille fantassins étaient venus, d'après eux, rejoindre, de la part du roi de France, l'armée du Duc près de Bruxelles. D'après un autre bruit, le Prince aurait dirigé ses troupes vers la forêt de Soignes, qui s'étend jusque près de Bruxelles, ce qui terrifiait ceux de Louvain. Partout où les rebelles parvenaient à s'emparer de nos gens, voituriers ou autres, menant des vivres ou des munitions de guerre, ils les dépouillaient et les obligeaient de les servir. C'est ainsi qu'il advint qu'un voiturier des environs de Gand ayant été capturé avec son attelage par les gueux, ceux-ci lui demandèrent ce qu'il préférait, se mettre à leur service ou être pendu. Il prit le parti le moins rigoureux et reçut, pour voiturer certains bagages, deux chevaux bien meilleurs que ceux qu'il venait de perdre et qui d'ailleurs avaient été pris également sur les nôtres, car ils portaient la marque G qui est l'initiale de Gand, et avaient été dérobés sur le territoire du Vieux-Bourg. Or, ce voiturier, se trouvant seul avec son attelage à un moment donné, se dit : *J'ai perdu ici chevaux et voiture; mais si je pouvais mener ces chevaux-ci chez moi, je ne perdrais rien au change, mais si l'on me prend, l'on me pend!* Il prit son courage à deux mains, et fouetta son attelage, mais il rencontra en chemin un vieux paysan qui se sauvait devant l'ennemi emportant ses pauvres hardes. Il lui demanda de quel côté il aurait le plus de chance de passer son chemin sans tomber aux mains de l'ennemi. Le vieillard lui indiqua une route détournée où, poussant ses chevaux, il put, grâce à un détour de deux ou trois lieues, rentrer au logis sans être molesté de personne. Bientôt, on dénonça au bailli du Vieux-Bourg cet homme qui menait deux chevaux marqués au chiffre de la châtellenie. Le délinquant fut cité devers le président du Conseil de Flandre. Celui-ci, la cause entendue, déclara que quoique les chevaux eussent appartenu naguère au Vieux-Bourg, le voiturier qui les avait, au péril de sa vie, conquis et enlevés à l'ennemi, lequel l'avait dépouillé de son propre attelage, les pouvait garder en toute propriété et comme bien légitimement acquis.

CHAPITRE IV.

Onze maisons confisquées sont mises en location à Gand. Un Meninois pendu à Gand. Rigoureuses exécutions à Ypres. Des femmes de soldats viennent à Gand de l'armée. Détails concernant une grande victoire remportée par nos troupes; nouvelles concernant les renforts qu'elles recevaient; vantardises de l'ennemi. Le Duc fait grand cas de ses cavaliers et les loue fort, ainsi que la fidélité des Flamands et des Gantois.

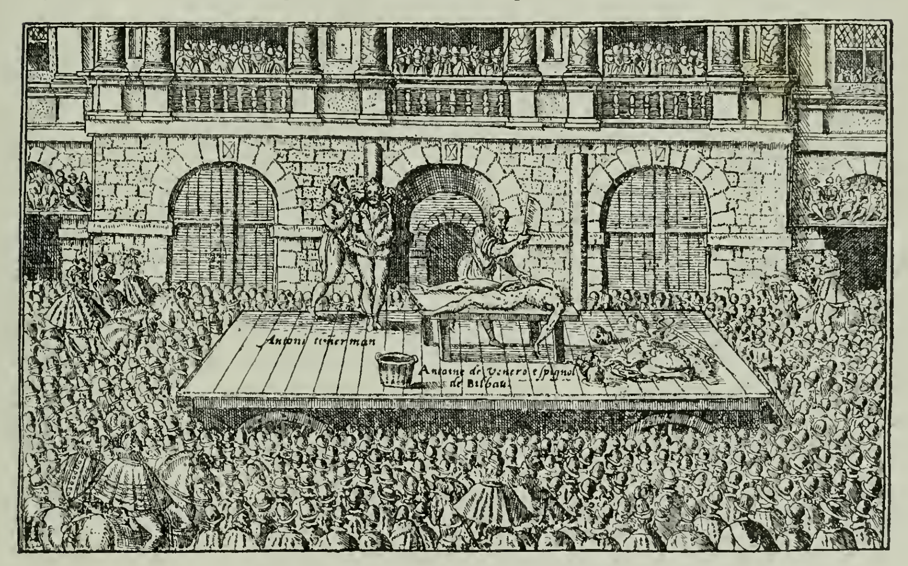
Le 26 octobre prédit, onze maisons qui avaient été confisquées furent mises en location et adjugées au nom du Roi en la Cour du Vieux-Bourg par Jean Van den Poele, en présence de Messires du Vieux-Bourg, pour un terme de trois ans à dater du 1er novembre 1568. Dans le nombre se trouvait la maison de Liévin Brakelman, commode et avec cour et eau; la salle à manger en était fort belle; aussi la maison de Josse Seys, au Nouveau Marché près le Pont Neuf, et la maison de Martin Dierkens hors la Poterne, toutes deux fort belles. Furent adjugées de même, la pépinière de Liévin Henricx au *Zant*, la maison d'Abraham Rossaert et nombre d'autres. La maison de Brakelman, au *Pas*, fut louée sept livres de gros par an, celle de Josse Seys trois livres et douze escalins de gros, et les autres en proportion. On vendit également à l'encan au profit de la couronne certaines rentes de bâtards et autres, pour lesquelles il ne se présenta point d'héritiers légitimes. Celles-ci atteignirent des prix assez élevés : des rentes de deux livres de gros, au denier seize, furent payées trente-et-une livres de gros, avec délai d'un an environ, et, dans les mêmes termes, les rentes d'une livre de gros par an allèrent à quinze livres dix escalins.

Le 29 du mois prédit, on pendit place Sainte-Pharaïlde un riche Meninois, fermier du Moulin à eau et d'autres moulins. Il ne souffla mot pendant qu'on le pendait et mourut de suite; ses jambes se détendirent et pendillèrent immédiatement. A ce que l'on assurait, il avait été condamné déjà à Gand et fouetté. Depuis dix ans, il n'était guère demeuré hors de prison ou sans réprimande (1), et certes ne méritait pas de vivre parmi les gens honnêtes. Quoique riche,

---

(1) *Parlot.* Mr Vander Haeghen accompagne le mot *parlot* d'un point d'interrogation. *Parlotte,* palabre, signifie un discours, et par extension la sentence ou tout au moins la semonce du juge. Cette locution, sans doute locale, comme beaucoup d'autres employées par l'auteur, n'a laissé de trace dans nul lexique.

il s'était laissé conseiller fort mal par son avarice. On dit avec raison que tous les biens de la terre ne sauraient rassasier un thésauriseur, car il avait battu ou fait battre de la fausse monnaie, savoir des testons à l'effigie du souverain aussi bien qu'à celle du roi de France. De ce chef, il eût été condamné à être bouilli, et la chaudière et le fourneau se trouvaient prêts sur l'échafaud, installés comme récemment pour l'exécution du faux-monnayeur dont il a été parlé ci-dessus ; mais on les enleva le lendemain de l'exécution : le juge n'avait pu savoir d'avance si le délinquant mériterait la chaudière ou seulement le gibet. En vérité, la ville de Gand semblait un abattoir d'hommes. Une double potence et une simple potence se dressaient place Sainte-Pharaïlde ; au marché

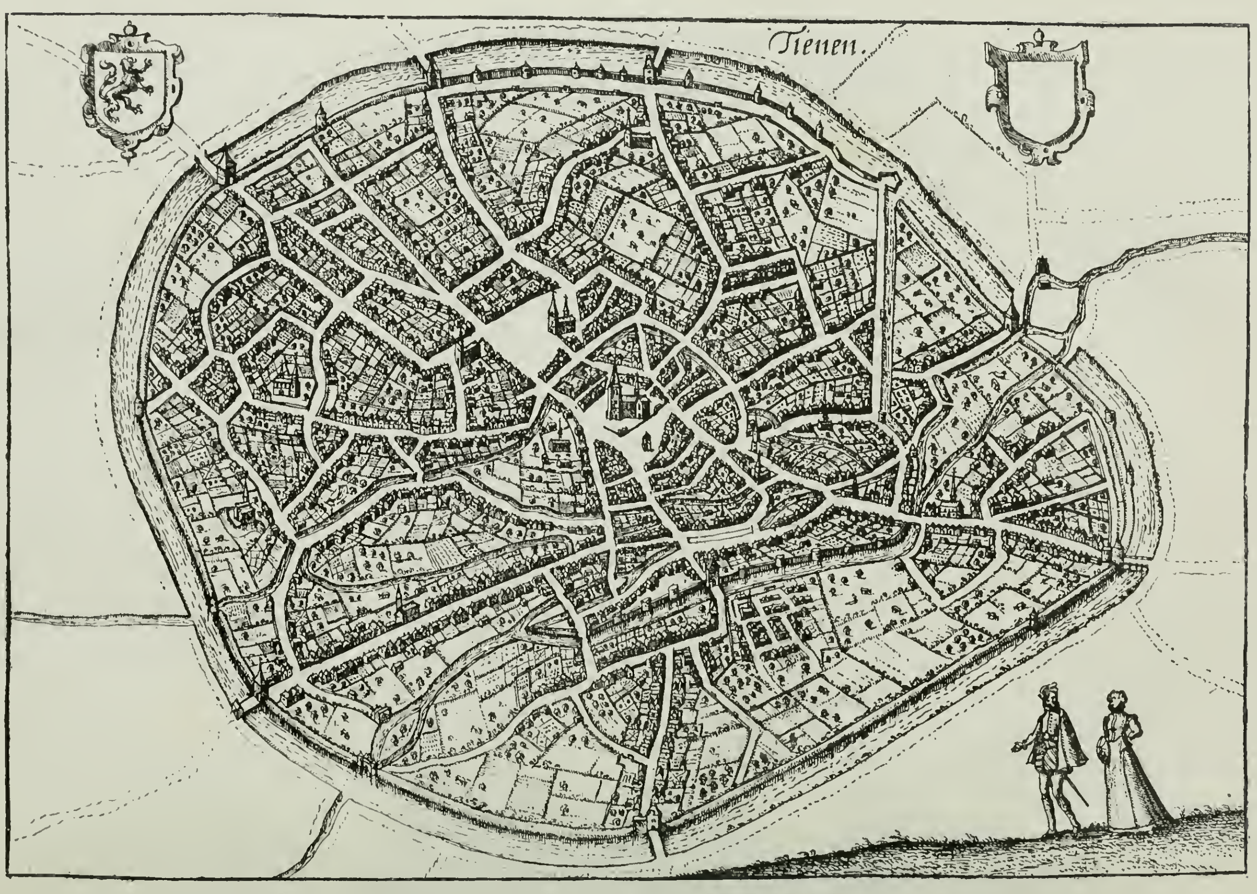


Mise en quartiers, d'après F. Hogenberg.

aux Grains, près d'une potence double, on pouvait voir le billot sur lequel les deux Espagnols avaient été mis en quartiers; un gibet double avait été planté également au marché du Vendredi.

Une rigoureuse exécution avait été faite, disait-on aussi, huit jours auparavant, à Ypres. On y avait roué vifs trois capitaines des gueux des bois dont il est question en mon neuvième livre, au chapitre VIII, et d'autres malfaiteurs; deux avaient, en outre, péri par le bûcher et deux par la potence. Camerlinck, dont j'ai parlé, se trouva parmi les roués.

Le samedi 30 octobre, par un temps de pluie et de brouillard, deux chariots arrivèrent à Gand, chargés de femmes qui venaient de l'armée. Ceci donna à penser à certaines personnes que bientôt les Espagnols reviendraient



Plan panoramique de Tirlemont, d'après Guicciardini.

à Gand, ce pourquoi beaucoup de gens mettaient leurs maisons en location, ou s'en allaient demeurer en chambre, ou en de petites maisons, ou deux trois ensemble au même logis.

On assurait, le même jour, que les ennemis avaient battu en retraite ou reculé. La pluie, le brouillard et le froid étaient survenus, d'ailleurs, et ce n'était guère une saison à tenir campagne.

Le dimanche, dernier jour d'octobre, vigile de la Toussaint, une nouvelle, envoyée par écrit d'ailleurs au Président, parvint à Gand. Le jeudi 28 octobre, dans l'après-midi, les nôtres, rencontrant l'ennemi entre Tirlemont et Landen, en Brabant, lui avaient infligé des pertes telles qu'il semblait impossible qu'il parvînt à les réparer, et que l'on considérait la guerre comme terminée. En effet, les Calvinistes, pensant s'emparer de force de Tirlemont, s'avancèrent sous les murs de cette place, mais ils la trouvèrent occupée et bien garnie de troupes catholiques. Or, on supposait que jamais le prince d'Orange n'eût franchi la Meuse, s'il n'avait espéré que certaines villes ne se déclarassent pour lui, dans nos régions; mais d'autres, mieux au courant des choses de la guerre, disaient que c'eût été grande folie de la part du chef des rebelles de s'enfermer dans une ville où il eût pu être cerné et maîtrisé comme un rat dans un piège.

Le Duc, disait-on d'autre part, prévoyant qu'aucunes villes eussent pu se déclarer pour les révoltés, avait, en sage capitaine, mis garnison dans chaque place, de sorte que l'ennemi se trouvait, lui aussi, pris au piège. Aussi les soldats calvinistes se prenaient-ils à murmurer contre leurs capitaines et chefs, leur reprochant de les avoir menés à la boucherie. Ils savaient bien qu'ils ne pouvaient espérer repasser la Meuse, grossie par les pluies, et que nul aide ne leur viendrait des villes qui les entouraient, que les vivres manquaient et que la température humide, froide et malsaine, ne permettrait plus de tenir campagne longtemps; ils sentaient une puissante armée sur leurs talons, et redoutaient à chaque instant d'être attaqués. Ils savaient en outre que ces combats ne ressemblaient pas à ceux d'une campagne ordinaire, mais rappelaient la guerre d'extermination des Romains et des Cimbres, dont parle Cicéron en son *De Officiis*. Messire de Beavres et Messire de Licques, qui autrefois avait tenu garnison à Gand et avait apposé sa signature au Compromis des Nobles, voulant effacer leur passé, se jetèrent, à la tête des Wallons qu'ils commandaient, car tous deux étaient Hennuyers, sur les derrières des rebelles et les combattirent vaillamment, ne désemparant que lorsque trois mille cavaliers eurent mordu la poussière. Parmi les morts se trouvèrent deux ennemis notoires du Roi, les comtes d'Hoogstraeten et de Berghes, et, parmi de nombreux gentilshommes, messire de Louverval, seigneur du Namurois allié par sa femme aux Waroux de Liége, se trouva prisonnier. On assurait en outre que deux mille cavaliers avaient déserté à l'exemple de leur chef, de sorte que toute l'armée des rebelles se trouvait en déroute et que les chevau-légers espagnols et wallons n'avaient plus qu'à donner la chasse aux fuyards.

Diverses nouvelles avaient cours, toutes à notre avantage Deux mille cavaliers florentins et italiens, conduits par le duc de Florence en personne, étaient arrivés à environ six milles de Bruxelles. Ils étaient envoyés par le Pape qui leur avait payé d'avance leur solde, pour un terme fort long, et, sans certains obstacles qui les avaient attardés, ils eussent été en Flandre dès longtemps.

On démentit que l'empereur d'Allemagne eût préparé une forte expédition, commandée par douze capitaines, en vue d'exterminer complètement les ennemis du Roi. Or les partisans du prince d'Orange se proclamaient les amis du Roi et en guerre seulement avec le duc d'Albe, envoyé non par le Roi mais par le Pape; ils assuraient que le Roi lui-même leur avait donné mission de combattre et de vaincre ce chien pontifical altéré de sang, de l'anéantir même, si faire se pouvait. Vous le voyez, ils excellaient à cacher leurs laides griffes sous de jolis gants. De la sorte, ils contaient mille sornettes aux sujets du Roi; ces sots et désespérés hérétiques et apostats s'égaraient de la sorte les uns les autres.



Marchands, d'après J. Amman.

Le jour de Toussaint, 1er novembre, on disait que les ennemis s'étaient dispersés en grande hâte et que l'armée tout entière du Duc les poursuivait, de sorte que l'on entrait librement dans les villes qui avaient eu le plus à redouter l'ennemi, notamment à Louvain, Bruxelles, Anvers, etc. Dieu en soit loué! Le pays alentour, toutefois, était affreusement dévasté.

Le Duc était, disait-on, charmé de cette victoire et prisait fort haut la valeur, persévérance et fidélité de ceux de notre pays, où s'étaient heureusement effectuées toutes ces victoires et campagnes; il promit de s'en souvenir et aussi de récompenser les Flamands qu'il avait trouvés beaucoup plus fidèles à leur Roi qu'il n'eût osé l'espérer. Les Espagnols répandirent dans toute l'armée l'estime où ils tenaient ceux de Gand; car ils certifiaient n'avoir trouvé nulle part population aussi honnête, aussi raisonnable et aussi aimable, non plus à Malines qu'à Louvain, à Lierre, à Maestricht, à Bois-le-Duc, dans le pays de Liége, en Hollande ou en Zélande, ni en aucun autre endroit où ils se fussent portés.

CHAPITRE V.

Ces bonnes nouvelles reçoivent un grave démenti et sont fortement infirmées. Accoutrement des ennemis, Ceux-ci viennent à Wavre; le bourgmestre de cette localité pendu par ordre du duc d'Albe. Le doyen de Renaix recouvre sa domination; il arrête un hérétique endurci. Thierry Jooris subit la question et est relâché. Nouvelles concernant les deux armées. Négociations entre l'évêque et le magistrat de Gand.

Toutes ces bonnes nouvelles, le 3 et 4 novembre, se trouvèrent devenues bien douteuses et sujettes à caution, de sorte que l'on n'osa plus trop y croire. Les nôtres, d'après certaines informations, avaient à la vérité surpris un convoi de charrois et de vivres, et tué un certain nombre de rebelles; mais on ignorait l'étendue des pertes de ces derniers. D'après les partisans des gueux, onze cents Espagnols auraient perdu la vie dans cette affaire. Il était fort difficile de rien noter de certain dans de pareilles conditions; mais, en tous cas, on pouvait tenir pour établi qu'il y avait eu une escarmouche où les nôtres avaient remporté l'avantage.

On donnait aussi des détails sur la façon dont les cavaliers calvinistes s'accoutraient et prenaient leurs précautions contre le froid. Les reîtres noirs portaient des chausses de peau de daim et, par dessus, de bonnes bottes de cheval; ils avaient pour coiffure un chaperon et portaient des gants montant jusqu'au coude, ouverts à la paume en telle manière qu'ils les pouvaient trousser sur le champ pour avoir les mains nues quand ils le voulaient. Ils étaient bien munis d'armes à feu. On disait qu'ils s'étaient emparés de Wavre, gros endroit ressemblant à une petite ville, distant de six milles de Bruxelles. Le Bourgmestre s'était rendu près du Duc pour s'excuser de n'avoir pu tenir contre les rebelles en une ville si mal pourvue de moyens de défense; le Gouverneur l'avait fait pendre pour cela.

Vers ce temps, maître Pierre Titelmans, doyen de Renaix, qui avait été inquisiteur pour toute la Flandre, recouvra sa domination, comme fondé de pouvoir du Roi pour l'investigation des hérétiques et leur examen en ce qui regarde la Foi. Il arrêta à Courtrai un tisserand, qui non-seulement ne faisait nul cas de l'Écriture Sainte, mais, chose plus effroyable encore, ne faisait pas plus état du Christ qu'un athée italien ou un disciple d'Herman Ryswycx. Je n'ai garde de répéter les blasphèmes de ce misérable. C'est ainsi que les sectaires tombent d'erreur en erreur, devenant de Luthériens Sacramentistes, de Sacra-

mentistes Anabaptistes, d'Anabaptistes Athées, Libertins ou Servétiens, et pis encore, ainsi que chaque jour on le peut ouïr. Dieu nous fasse pitié!

Thierry Jooris subit la question, le prédit 4 novembre, et, deux jours après, soit le samedi 6 novembre, ayant subi une seconde épreuve, il fut élargi moyennant l'engagement de se constituer de rechef s'il en était requis par le magistrat. Son frère versa pour lui une caution de...... (1).

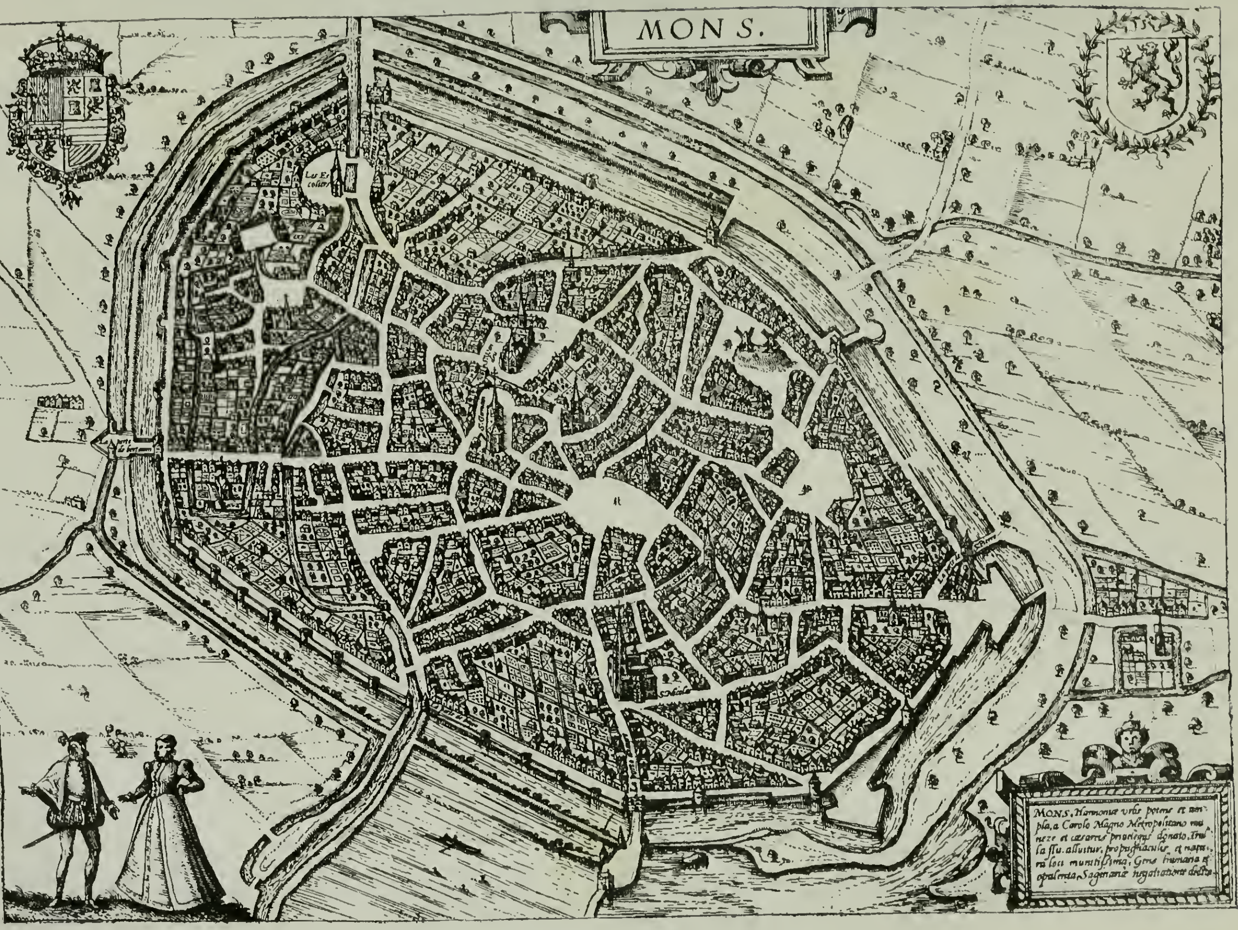
Le 7 et 8 novembre on annonça que l'ennemi était cerné par le Duc, dont les troupes étaient réparties en quatre corps d'armée où se rencontraient des soldats de quatre nations, savoir des Allemands, des Espagnols, des Wallons et des cavaliers noirs envoyés de Brunswick par le duc Henri. D'après d'autres nouvellistes, les ennemis se trouvaient près de Liége; ils y avaient construit un pont sur la Meuse, afin de frayer passage à trois mille cavaliers que devait leur envoyer le Comte Palatin. On tenait le fait d'un nommé Uutenhove, natif d'Ypres, qui était revenu de l'armée. D'après d'autres, Liége était aux mains de l'ennemi; d'autres encore disaient que l'infanterie calviniste se lamentait d'être réduite à telle extrémité : les cavaliers ayant voulu s'en départir, les piétons leur avaient signifié qu'ils n'entendaient pas les laisser s'en aller seuls. Quoi qu'il y eût de vrai dans tous ces récits, on ne pouvait s'imaginer comment, se trouvant en pays ennemi et ne possédant aucune place de guerre, les rebelles se pouvaient pourvoir de victuailles et de fourrage. Voilà comme les nouvelles nous arrivaient, fort contradictoires et sans sûreté aucune, de sorte que bien souvent je me décidais difficilement à les consigner par écrit, et bien souvent aussi j'ai dû changer ou biffer des parties de ces mémoires.

Le 14 novembre, comme auparavant déjà, on parla de deux batailles livrées entre les deux armées en campagne. Le premier de ces engagement datait du vendredi 5 novembre, jour de la Saint-Zacharie. La tierce espagnole venue de Sicile aurait péri presqu'entièrement, notamment trois mille cavaliers qui étaient de Sicile venus tenir garnison à Bruxelles. D'après une autre source, les rebelles auraient perdu beaucoup d'hommes, et les nôtres n'auraient guère souffert. La contradition était complète cette fois encore.

La seconde des batailles dont on parlait avait eu lieu le 10 novembre, vigile de la Saint-Martin. S'il fallait en croire les gueux, les Espagnols y auraient été fort maltraités encore, et avaient reçu telles mousquetades que l'on voyait leurs manteaux bleus tourbillonner en l'air. Toutefois, personne n'osant parler ouvertement, les choses demeuraient douteuses et en suspens. Ce qui n'était que trop avéré, c'est que les gens du pays où l'on se battait étaient réduits à la dernière misère, ne sachant où cacher leur avoir. Un paysan, qui possédait un bœuf valant bien six livres de gros, le cacha pendant huit jours dans la terre, lui laissant une ouverture seulement pour respirer; mais les soldats de notre parti le surprirent, et, ayant enlevé le bœuf, le coupèrent par moitié pour éviter une querelle entre les Espagnols et les Allemands.

---

(1) Le montant de la caution est resté en blanc dans le manuscrit original.



VUE PANORAMIQUE DE MONS, D'APRÈS GUICCIARDINI.

Les 15 et 16 novembre, on assura que l'ennemi avait rétrogradé jusque vers Mons en Hainaut; les nôtres, conformément à leur tactique, l'avaient suivi jusqu'à Binche, de sorte que le Hainaut dut, comme la Frise, le pays de Liége et une partie du Brabant, subir de la part des gens de guerre des dégâts que dix ans de travail ne pouvaient réparer.

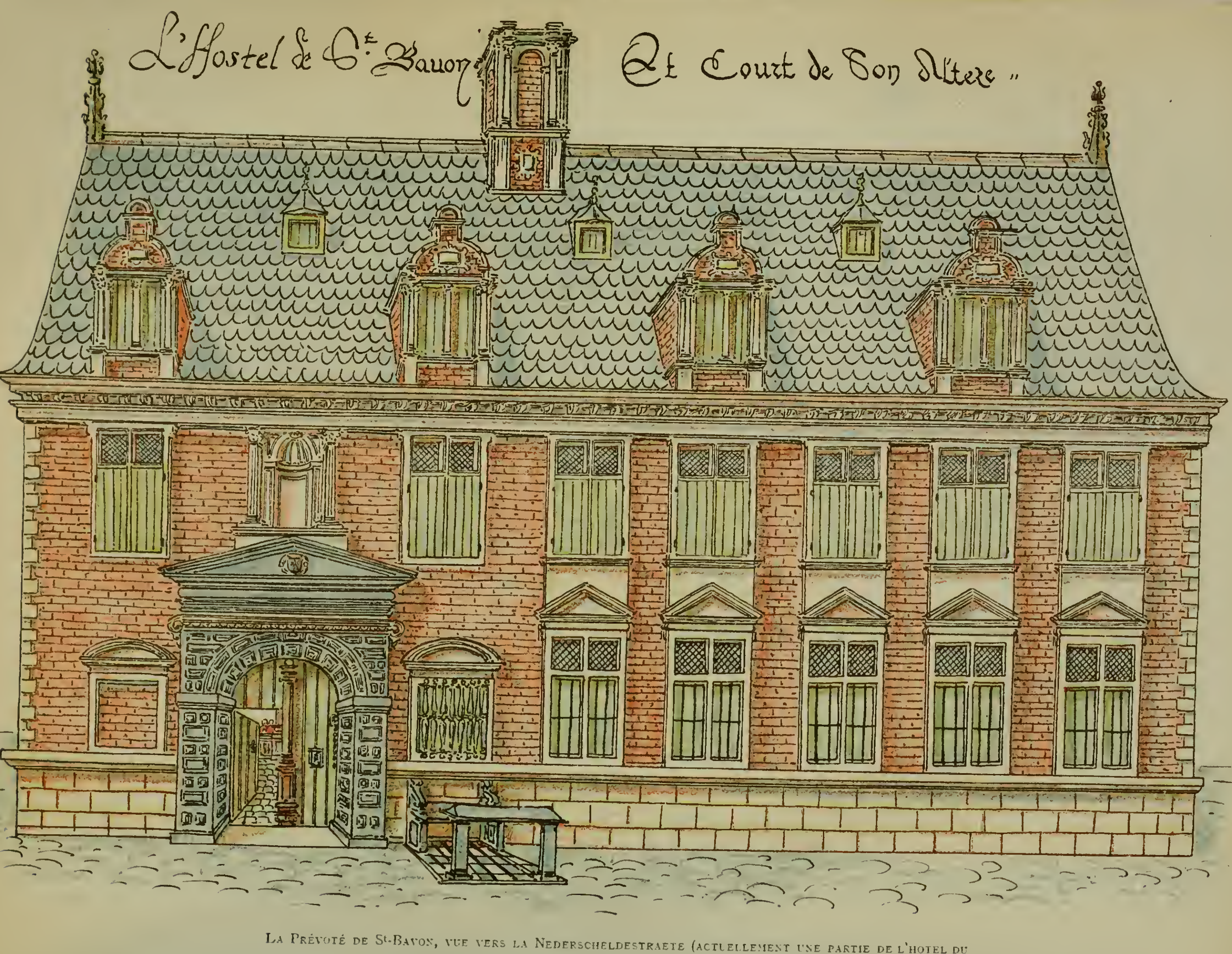
Or, les rebelles avaient, aux abords de Liége, subi une telle famine qu'à diverses reprises ils avaient dû se nourrir de viande de cheval. Comme de la place on avait parfois tiré sur eux, ils ne tardèrent pas à s'éloigner. Les attelages qui revenaient de l'armée du Duc, étaient à ce point amaigris et dépenaillés qu'ils faisaient pitié à voir.

Les chariots qui ont coutume de porter la marée de Gand à Paris, n'osaient plus traverser le Hainaut; mais les poissonniers livraient leur marchandise à des voituriers du pays qui, connaissant bien les routes, se risquaient à faire le trajet; les ennemis, en effet, tenaient toujours les grand'routes.

Le prédit 15 novembre, entre deux et trois heures de l'après-midi, les pro-échevins des deux bancs, accompagnés de quelques-uns de leurs principaux collègues et de leurs pensionnaires, se rendirent chez l'Évêque afin de s'entendre avec lui concernant le rachat des funérailles, c'est à dire l'indemnité à payer, lorsque quelqu'un meurt dans une autre paroisse que celle de sa naissance, à l'église ou couvent où survient le décès, en compensation du service funèbre que perd cette église ou ce couvent. Les échevins des Parchons avaient connaissance, en cas de conflit, de celles de ces affaires concernant leurs administrés; or, un des agents ecclésiastiques de l'évêché, messire Clément, official, s'était ingéré dans les attributions des échevins, et ceux-ci s'étaient concertés pour faire de ce chef des représentations à l'évêque. C'est pourquoi, j'avais été, de concert avec mon collègue Pierre Putuers, envoyé au nom du collège des Parchons au consistoire, savoir au chapitre de Saint-Bavon, le samedi précédent, 13 du mois, priant les membres de ce conseil de ne pas trancher l'affaire mais de la renvoyer devant les prédits échevins des Parchons, invités à connaître de l'affaire par maître Barthélemy Meyeraert, qui tient le chapitre de Saint-Bavon; près de la porte de l'Hôpital (1) était avec ses collègues que représentait maître Moenens, leur avocat, et qui devaient certain rachat (2). Les prédits échevins s'étaient préalablement concertés et s'étaient assurés du bien-fondé de leurs revendications en consultant leurs privilèges, ainsi que certains placards des empereurs de bienheureuse mémoire Maximilien et Charles-Quint, comme aussi certaines bulles et consultations pontificales. En somme, on décida chez l'Évêque de mieux observer la légalité de part et d'autre. Le prélat, pour sa part, dit qu'il n'aurait de cesse que lorsqu'il aurait procuré revision des droits réclamés par les religieux et prêtres desservants de la ville. Il ne serait pas convenable, déclara-t-il, qu'entre l'évêque, à peine installé en cette ville, et le magistrat surgît un différend ou un procès pour de telles causes.

(1) La porte de l'Hôpital, ou de Sainte-Anne, était une des portes de Saint-Bavon.

(2) Nous nous sommes efforcé de traduire littéralement le texte flamand, sans nous dissimuler qu'il est amphigourique à cause de l'absence du sujet du verbe *était*.



La Prévoté de St-Bavon, vue vers la Nederscheldestraete (actuellement une partie de l'hotel du gouvernement provincial a Gand), d'après Liévin Vander Schelden.

CHAPITRE VI.

Le mercredi 17 novembre, on raconta publiquement que les ennemis, battant en retraite des environs de Liége, avaient, le 5 novembre, incendié la ville et, près de là, l'abbaye et le cloître de Saint-Laurent. S'étant départis de façon peu honorable et entrés en Hainaut, ils avaient, près de Binche, brûlé l'abbaye de Bonne-Espérance et d'autres couvents. Ils les avaient préalablement pillés et en avaient expulsé les religieux; après quoi, ils y mettaient le feu en cinq ou six endroits, à l'imitation des Huns féroces. On put voir les flammes jusqu'à Cambrai. Le magnifique château de Boussu, qui ne se trouve pas loin de Mons, fut en grand danger, car ils brûlaient certains châteaux et places-fortes, à l'instar de ce que le duc d'Albe avait fait naguère au pays de Berg et ailleurs.

Le 18 du mois prédit, on annonça que les ennemis avaient, près du Quesnoy, tenté le passage de la Sambre, et que le Duc les avait suivis en force en vue de les attaquer pendant qu'ils opéreraient la traversée. Le frère du roi de France et le duc de Guise étaient venus renforcer les troupes catholiques d'un gros contingent de soldats.

Une querelle s'était, d'après un autre renseignement, élevée dans notre armée entre Wallons et Espagnols, à l'occasion du pain que les Espagnols conduisaient dans leur camp et se gardaient bien de partager avec les Wallons. Voyant que le pain blanc et les meilleures provisions de bouche étaient réservés par privilège aux Espagnols, les autres soldats et surtout les Wallons s'en irritèrent. Ils dirent que c'était bien le moins qu'on les traitât de la même façon que les Espagnols, puisqu'ils étaient au moins aussi exposés qu'eux dans toutes les rencontres. Ils citaient, à preuve, mainte victoire remportée par eux sur les hérétiques; car, en toute occasion, on les exposait au premier rang et aux postes les plus périlleux. Les choses en vinrent au point qu'une bagarre mit aux mains les deux prédites nations, en telle manière que beaucoup d'Espagnols demeurèrent sur le carreau, entre autres le Maestro del Campo, commandant en chef les dix-neuf enseignes qui avaient occupé Gand. Les calvinistes étaient venus se joindre aux Wallons en cette échauffourée; du moins un parti de rebelles s'en mêla, et, si l'ennemi avait été là dans toute sa force, la défaite et l'extermination complète de notre armée eussent été accomplies. J'hésite toutefois à accueillir ce récit, et surtout à croire que l'ennemi ait pu intervenir en semblable affaire et se soit précisément trouvé tout porté pour cela. La chose, toutefois, avait été rapportée en ces termes par un messager au pro-échevin de la Keure, Messire Nicolas Triest, seigneur d'Auweghem. . . . .



Siège d'une ville au XVI[e] siècle, d'après une gravure du temps.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

1566.

	Premiers prêches aux environs de Gand.
Vers le milieu de juin.	Prêche à Mariakerke. Prêche à Mont-Saint-Amand, près de Gand.
	Prédicateur sauvé par quelques bourgeois.
Juin 30.	Prêche troublé par le magistrat hors la porte Saint-Liévin.
	Prêche hors la porte de la Colline.
	Nicaise Van der Schueren prêche près d'Audenaerde.
	Prêche près de Gand.
	Multiplicité des prêches dans les Pays-Bas.
Juillet 3.	Nicaise Van der Schueren prêche à Stalendriesche, près Gand.
	Irritation des gueux contre les riches et les prêtres.
	Exécution des hérétiques par Pierre Titelmans.
	Irritation des catholiques et des gueux les uns contre les autres.
	Edit rendu contre les prédications nouvelles.
	Arthur décapité pour meurtre.
Juillet 7.	Prêche à Stalendriesche.
	Des meurtriers enfoncent les portes de la prison à Armentières.
	Troubles à Anvers à cause des prédications.
Après le 7 juillet.	Attentat contre Bréderode, à Anvers.
	Le magistrat défend vainement aux Tournaisiens d'aller aux prêches.
Juillet 10.	Nouveau prêche à Stalendriesche.
Juillet 11.	Il est défendu aux Gantois de se rendre aux prêches.
	Prêches en armes à Lille, aux environs de Gand et ailleurs.
Juillet 14.	Prêche en armes et concours de tir à Landuut.
Juillet 15.	Exécution par le glaive de Paul Bate.

Juillet 21.	Prêches en armes, mariages et baptêmes hors la porte de la Cellule Saint-Pierre.
Juillet 22.	Prêche hors la porte de la Colline.
Juillet 23.	Premières rondes de nuit.
Juillet 24.	Élargissement d'un anabaptiste.
	Liévin, le crieur, annonce publiquement qu'on peut prendre la barge pour se rendre au prêche de Deinze.
	Les portes sont fermées à Audenarde pour empêcher les habitants de se rendre de la ville au prêche à Deinze.
Juillet 25.	Prêches aux abords de la ville de Gand.
	Origine du nom de « gueux ».
Juillet 26.	Le Magistrat de la ville de Gand mande certains notables, leur lit deux lettres d'Egmont et de la Gouvernante, et demande leur avis.
Juillet 27.	Le Magistrat convoque les métiers.
Juillet 28.	Prêche hors la porte de la Colline.
Août 1.	Prêche hors la porte de la Colline.
	Les gueux demandent une église et la mise en liberté de Maître Christophe Delabecque.
	Un prêtre est maltraité par les gueux.
Août 4.	Provende de pain et de bière pour les prêches.
	Les Échevins convoquent quelques-uns des gueux.
	Liévin le crieur est arrêté et puis relâché.
	Frère Jean Van der Haeghen et un Augustin prêchent contre les prédicateurs en plein air.
Août 7.	La garde de nuit est renforcée et organisée à Gand.
	Ordonnance de la régente pour faire prêter serment par la garde.
	Mauvaise volonté de la garde.
Août 9.	Les gueux prêchent dans l'église d'Eecloo et mangent de la viande, le vendredi.
Août 10.	Prêches armés aux abords de Bruges, pendant que le comte d'Egmont se trouvait en ville.
	Prêches à Vaernewyck, hors la porte de Bruges.
Août 11-17.	Excès des iconoclastes en West-Flandre.
	Les briseurs d'images chassés et battus entre Douai et Orchies.
Août 18.	Prédications au Leerdriesch.
	Les gueux dans l'église et dans le sanctuaire à Meere.
	Les gueux chantent partout des psaumes et vendent des gravures et des chansons satirique.
	L'Ommeganck de Notre-Dame ne sort pas, par une défense des Échevins.
	Vaernewyck est de garde pour la première fois.
	Prédications aux Chartreux, aux abords de Gand.

Prêches dans l'église à Armentières.

Août 19. Les églises et les couvents cèlent leur objets précieux.

Frère Jean Van der Haeghen continue ses sermons.

Bris d'images à Valenciennes.

Août 20. Bris d'images à Anvers.

Frère Jean Van der Haeghen suspend ses sermons.

Août 21 et 22. Excès des iconoclastes à Middelbourg et dans l'île de Walcheren.

Août 21. Troubles occasionnés par la cherté du blé.

Désordres dans l'église Saint-Jacques.

Août 22 et 23. Excès des iconoclastes à Gand et à Tronchiennes.

Nouveaux troubles occasionnés par la cherté du blé, évités par le Magistrat et les seigneurs de l'Étape.

Bris d'images à Amsterdam.

Bris d'images à Leyde, à Alkmaar, Harlem, Utrecht, etc.

Août. Jacques Van Meyghem et un prédicateur gueux demandent quelques églises pour leurs coreligionnaires.

Les gueux approprient l'église Notre-Dame Saint-Pierre pour leurs prêches.

Août 24. Prêches interdits en l'église Notre-Dame Saint-Pierre.

Ordonnance contre les vols dans les églises ou couvents.

Au marché du Vendredi on dresse une potence.

Bris d'images à Malines.

Août 25. Une potence est dressée au marché aux Grains

Prédication des gueux dans le couvent de Saint-Pierre.

Ordonnance contre les étrangers.

Ordonnance contre les prêches armés et les prêches en ville.

Août 26. Nouveau mécontentement à cause du haut prix du blé.

Août 28. Ordonnance du roi contre le port d'armes à feu, le pillage des églises et la vente du blé.

Août 29. L'église Saint-Jean est réouverte et le service divin est repris.

Vaernewyck monte la garde avec quelques notables, les tapissiers et les tisserands de coutil.

Six briseurs d'images sont appréhendés dans leur lit.

Le magistrat surprend deux prédicateurs au lit, mais ne les fait pas arrêter.

Beaucoup d'iconoclastes prennent la fuite.

Nouvelles singulières, au sujet des changements dans la procédure, la suppression des accises, etc.

Les prêches dans les champs, hors de Saint-Pierre, sont moins fréquentés.

Août 29 et 30. Beaucoup de messes sont célébrées dans le couvent des sœurs grises de Saint-Jacques.

Août 30. Cinq iconoclastes sont arrêtés au lit.

Les messes reprises en l'église Saint-Michel.

Août 31. Cinq personnes sont appréhendées.

Les cloches sont mises en branle de nouveau à l'église Saint-Jean.

Fin août. La porte des Gueux est reconstruite.

Prédications des gueux dans les églises de Messines, Comines, Wervicq, Menin, etc.

Les gens de Courtrai, de Lille et de Bruges montent la garde en leur ville, pour prévenir les troubles des iconoclastes.

La garde est installée en deux marchés et à la maison des Échevins.

Septembre 1. Sermon de Frère Jean Vander Haeghen en l'église Saint-Michel.

Sermon de Léon Beernaert en l'église Saint-Jean.

Liévin Onghena manque d'être fait prisonnier à Dickelvenne.

Septembre 2. La nouvelle parvient à Gand de la défaite des gueux à Grammont.

Messire de Backerseele fait pendre quelques iconoclastes; d'autres sont battus de verges et expulsés du pays.

A Anvers on vend des caricatures contre le clergé.

Septembre 3. Édit contre l'incorporation de soldats.

Ordonnance du prince d'Orange défendant de se railler réciproquement du chef de religion.

Ordonnance du comte de Hornes à Tournai.

Septembre 4. Prêches à « 't Ender Weere » et à côté des Chartreux.

Le Magistrat fait mettre à la torture certains prisonniers dans le Château Neuf.

Le comte d'Egmont défend l'accès de sa principauté de Gavre aux prédicateurs et aux briseurs d'images.

On commence à établir les voûtes de la porte des Gueux, et on travaille au rempart à Saint-Pierre.

Vers le 5 sept. Bris d'images à Eecloo.

Septembre 7. Exécution de trois iconoclaste au marché aux Grains.

Septembre 8. Messe et sermon à Saint-Jacques, au milieu des ruines.

Le comte d'Egmont vient à Gand.

Prêches aux Chartreux.

Sermons de Frère Jean Vander Haeghen en l'église Saint-Michel, et d'un Carme en l'église Saint-Jean.

Les prédications de Herman contre les catholiques romains.

Septembre 9. Herman, un prédicateur en plein air et quelques autres se rendent chez les Échevins de la Keure.

Vincent Yman annonce qu'un prêtre a été trouvé assassiné.

Septembre 10. Six briseurs d'images sont transférés du Château Neuf au château des Comtes.

Le comte d'Egmont se rend à la messe à Saint-Michel, et visite ensuite le couvent des Dominicains.

Réunion des gueux à la Cour du Prince.

Les nouveaux prédicateurs se rendent à l'hôtel du comte d'Egmont.

Traité ou accord consenti par le comte d'Egmont aux gueux.

Prêches près des Chartreux.

Le concierge de la Cour du Prince est mandé chez le comte; il est emprisonné.

Septembre 12. Le comte d'Egmont part pour Audenarde.

On pose la corniche au-dessus de la porte des Gueux.

Sept. 12-13. Vaernewyck est de garde avec le premier échevin, les membres de la corporation des épiciers, des marchands de fromage, des ciriers, etc.

Septembre 13. Mise en vente de l'édit contre les rassemblements et pétitions non autorisés par la cour.

Septembre 15. Cinq ou six personnes sont arrêtées au lit.

Prêche près des Chartreux.

Le traité entre le comte d'Egmont et les gueux est violé par les gueux.

Violences du curé de l'église Saint-Georges à Anvers contre les Luthériens.

Septembre 16. Émeute à Anvers, calmée par le prince d'Orange.

Septembre 17. Beaucoup d'armes à feu, des harnois et des barils de poudre sont apportés à l'hôtel de ville.

Septembre 19. Trois requêtes sont introduites par les gueux près des Échevins, contre François van Wychuus.

Dans les environs d'Audenarde, on refuse de payer la dîme, à l'instigation des prédicateurs.

Le peuple s'étonne de ce que le marquis de Bergues et messire de Montigny ne reviennent pas d'Espagne.

Prédicateurs anabaptistes hors la porte de la Cellule Saint-Pierre.

Colloque entre un prédicateur calviniste et un anabaptiste.

Le peuple accuse un gueux prisonnier.

Haine de certains gueux contre les ecclésiastiques et la bourgeoisie.

Nouvelle de l'arrivée du Roi.

Septembre 22. Bataille entre enfants à la place d'Armes.

Septembre 24. Ordonnance défendant aux enfants de se battre entre eux et aux habitants de donner logement à des étrangers.

Septembre 27. Le comte d'Egmont arrive à Gand.

Une centaine de cavaliers entrent dans la ville.

Septembre 28. Quelques femmes se jettent aux pieds d'Egmont pour réclamer la délivrance de leurs maris prisonniers.

Pierre Dathenus se rend auprès du comte d'Egmont.

	Frère Jean Van der Haeghen prêche deux fois en l'église Saint-Jacques; ces sermons sont chaque fois suivis de troubles.
Octobre 1.	Frère Jean Van der Haeghen prêche encore deux fois en l'église Saint-Jacques.
	Le porte des Gueux est achevée.
	Plaintes de la population au sujet des pillages par les soldats étrangers.
Octobre 5.	Le barbier, qui avait troublé le sermon en l'église Saint-Jacques, fait amende honorable.
	Enterrement d'un certain Racen au cimetière de l'église Saint-Jacques, en terre non bénie, et prédication du ministre qui assistait à l'enterrement.
	Concussions des soldats.
	Bris d'images en Hollande.
	Beaucoup de prêtres laissent pousser leur barbe.
Vers le 6 octobre.	Des chansons et des ballades sont répandues par les gueux en dérision du pape, du clergé et de Pierre Titelmans.
Octobre 6.	Un coup d'arquebuse tiré sur le lion de pierre, qui ornait la maison dite « Connincx Eedtveldenshuus ».
Octobre 7.	Émeute au cimetière de Saint-Jacques.
Octobre 8.	Émeute au cimetière de Saint-Jacques.
Octobre 9.	Émeute au cimetière de Saint-Jacques.
	Les gueux demandent une église en ville.
	Le bruit se répand que le comte d'Egmont veut donner aux gueux une ou deux églises.
Octobre 12.	Une ordonnance est publiée, interdisant les rassemblements dans les cimetières, le baptême, le mariage, l'enterrement et les prédications protestants dans la ville.
	La nouvelle arrive à Gand que les gueux assiègent Furnes.
	Des gueux sont mis à mort à Furnes.
Octobre 13.	Prêche près des Chartreux.
	Sermon contre les gueux en l'église Saint-Jacques.
	Le fils de Guillaume Rutsemeel prêche au Landit; cette réunion est troublée par les hoquetons rouges.
Octobre 14.	On reçoit la nouvelle que ceux de Bois-le-Duc ont expulsé les religieux de leur ville.
	Récriminations et arguments que suggère au peuple la taxe pour frais de garde.
Octobre 16.	Pourparlers entre le parti gueux et les magistrats à la place d'Armes.
Octobre 17.	Bris d'images à Anvers, suivis d'arrestations.
Octobre 18.	Six briseurs d'images sont pendus à Anvers.

Octobre 19. Nouvelle de deux prêches et attentat à Axel; ses conséquences.
Le prince d'Orange, à sa sortie de la ville d'Anvers, conseille la paix.
Vaernewyck paie sa contribution pour frais de garde.
Les gueux de Gand sont accusés de préparer une nouvelle émeute à Gand.
La garde est renforcée et améliorée.
Pierre Van Hoorebeque porte lui-même son enfant aux ministres protestants pour le baptiser.
Les collectes parmi les gueux deviennent moins fructueuses.
Accusations contre certains maîtres de la table du Saint-Esprit, qui se rendaient aux prêches.
Réunion des maîtres de la table du Saint-Esprit à l'hôtel de ville.
On mande que sept cents hoquetons rouges vont arriver à Gand.

Octobre 23. Les gueux obtiennent deux endroits hors de la ville pour tenir leurs prêches.

Octobre 24. Backerseele négocie avec les gueux au prêche en plein air hors la porte de Bruges.

Octobre 25. Backerseele continue ses négociations avec les gueux.

Octobre 26. Ordonnance défendant aux gueux et aux catholiques de s'injurier.
Les cavaliers de la bande d'Hoogstraeten arrivent à Gand.

Octobre 27. Prédication hors la porte de Bruges.
Les gueux baptisent neuf enfants.
Kermesse de la paroisse Saint-Jacques.

Octobre 30. Frère Jean Van der Haeghen reprend ses sermons quotidiens.
Un carme défroqué, frère de Gilbert Cools, devient prédicateur en plein air.
Nicaise Van der Schueren revient prêcher aux abords de Gand.

Octobre 31. On annonce qu'à Alost on a fait prisonnier un prédicateur.

Novembre 1. Le prédicateur fait prisonnier est pendu.
Mesures prises pour loger les cavaliers de la bande d'Hoogstraten.

Novembre 3. Retour d'Alost d'une bande de lansquenets. Sa conduite à la campagne.
Prédication et troubles à Bruges.
Dans l'église Saint-Martin à Akkergem on commence à réparer l'orgue, qui avait été brisé par les iconoclastes.
Enterrement de Jean Pieters, avocat près les échevins des Parchons.
Le bruit court à Gand, que Madame la Gouvernante a autorisé les gueux à construire un temple.
On annonce qu'on ne peut pas arrêter les prédicateurs.
Les gueux prennent leurs dispositions pour élever un temple en bois.

Novembre 7. Les gueux mettent la main à l'œuvre et font des préparatifs pour la construction du temple.

On défend aux ministres de Tournai d'administrer les sacrements.

Novembre 8. Neuf voyageurs sont attaqués par trois cavaliers dans les environs de Gand.

Novembre 9. Vaernewyck se rend à l'église Saint-Pierre pour voir les dégâts occasionnés par les calvinistes, et apprend des détails concernant la conduite des gueux à Bois-le-Duc.

Novembre 9. A Malines, on pend un orfèvre qui avait tourné la messe en dérision.

Nov. 10, 11, 12. Prédications de Nicaise Van der Schueren et d'un carme défroqué hors la porte de Bruges.

Frère Jean Van der Haeghen prêche en l'église Saint-Jean.

Accusations lancées par les gueux à frère Jean Van der Haeghen.

Malins propos répandus sur le compte du ministre réformé Herman par les catholiques.

Zèle des prédicateurs.

Nouvelles concernant la religion à Douai et à Valenciennes.

Novembre 13. Nouvelles des affaires de la religion à Anvers.

Nouvelles des affaires de la religion à Hulst.

Novembre 17. Un marchand achète près de Scheveningue un poisson monstrueux.

Novembre 21. Vaernewyck reçoit une lettre d'Hazebrouck relatant l'état des affaires en cette ville.

Novembre 23. Vaernewyck se rend hors la porte de Bruges, pour voir la construction du temple des gueux.

Novembre 26. Lettre de la Cour à ceux de Valenciennes concernant l'obligation de recevoir une garnison.

Vaernewyck entend donner lecture de deux lettres, parlant de deux poissons monstrueux dont les gueux veulent tirer mainte conjecture.

Novembre 30. Les trompettes ne sonnent pas du haut de la tour de Saint-Jean, comme ils avaient coutume de le faire à la Saint-André.

Sermon troublé dans l'église Saint-Donat à Bruges.

Déc. 1 et 2. On annonce que ceux de Valenciennes ont expulsé leurs prêtres, et qu'ils se révoltent contre la Cour.

Tournai ne veut pas de garnison.

Certaines églises et certains couvents sont ravagés à Utrecht.

Jacques Hughaert tourne en ridicule l'église des gueux et Nicaise Van der Schueren.

Certains gueux du consistoire commencent à s'effrayer de leur conduite.

Déc. 5 et 6. On annonce que ceux de Valenciennes exécutent une sortie et reprennent leur butin aux assiégeants.

A l'Avent, un Carme prononce un sermon entaché d'hérésie en l'église Saint-Michel.

Décembre 6. Frère Jean De Croocq, Jacobin, prêche contre le Carme défroqué.

Quelques portes de la ville sont tenues fermées; les autres sont gardées par les soldats.

Arrivée d'une garnison dans les environs de Termonde.

Des lettres arrivent d'Italie, racontant que certaines villes s'y trouvaient soumises à une taxe en vue du recrutement d'une grande armée destinée à réprimer les troubles des Pays-Bas.

Décembre 7. On annonce que Valenciennes est cerné.

Décembre 9. Une lettre de la Gouvernante est lue à ceux du consistoire calviniste, interdisant les mariages, baptêmes et funérailles en plein air.

On continue à travailler avec beaucoup d'entrain à la construction de l'église des gueux.

Décembre 11. Rixe sur la place de l'Écluse entre soldats wallons.

Valenciennes est assiégé, dit-on, par 12.000 hommes.

On annonce qu'à Tournai les gueux élargissent les prisonniers de leur parti.

Décembre 13. Édit rendu contre ceux de Valenciennes.

Décembre 14. Ordonnance qui défend de lever des troupes, de porter et de transporter des armes à feu.

Décembre 17. Les notables de Gand, réunis en collace, sont appelés à chercher les ressources nécessaires pour solder la garde gantoise.

Décembre 18. Des nouvelles sujettes à caution se répandent; on dit que les hoquetons rouges ont incendié des maisons à Hauthem-Saint-Liévin.

On annonce l'arrestation de gueux anversois, qui priaient pour la conclusion de la paix avec ceux de Valenciennes.

Décembre 19. Des armes à feu et des arquebuses sont confisquées hors la porte de la Mude.

On dit à Gand qu'on a fait frapper des ducats portant la légende : « Sacra bellorum ».

Des violences sont commises par les hoquetons rouges.

Des trappes disposées sur le chemin que devait parcourir le curé d'Exaerde.

La garde de Gand compte beaucoup de gueux.

Décembre 21. Vaernewyck reçoit des nouvelles de ce qui se passe aux environs d'Audenarde et de Zeghelsem. Émeute à Ypres.

Le curé de Sleydinge devient ministre calviniste.

Un grand nombre de prêtres et religieux reviennent à la vie du siècle.

Nouvelles, des guerres religieuses et des persécutions en France.

Décembre 22. Un tumulte est occasionné par l'interruption d'un prêche hors la porte de Bruges.

Décembre 23. Quatre couvents sont incendiés près de Tournai.

Décembre 24. On annonce, que 15.000 gueux sont réunis à l'Ouest de la Flandre, pour débloquer Valenciennes.

Déc. 25 et 27. A Lille cinq exécutions sont faites par la hart.

Décembre 26. On rapporte que dans les environs de Tournai quatre couvents ont été incendiés.

Mensonges semés par le clergé.

Décembre 27. On dit que les gueux qui vont à Valenciennes sont arrivés près d'Audenarde.

Le bruit court que la fête de Noël n'a pas été célébrée à Tournai.

Les gueux sont battus par ceux de Lille.

Décembre 29. Les gueux sont battus à Watterloos.

Mort de Messire d'Hassincourt.

Exécution d'un briseur d'images au pays wallon.

Décembre 31. Le magistrat défend de fêter la veille du jour de l'an, le jour de l'an, les treizièmes veilles, etc.

1567 [nouveau style].

Janvier 1. Pas un homme ne se présente à l'offrande en l'église Saint-Jacques.

Janvier 3. La nouvelle est rapportée que ceux de Lille ont capturé de la monnaie destinée aux gueux.

Une dispute éclate entre Backerseele et le consistoire gueux.

Janvier 4. Nouvelle de la surprise de Tournai.

On fait double guet à Gand. Interdiction à certaines corporations d'assister aux prêches.

Entrée du comte d'Egmont à Gand.

Janvier 5. Le comte d'Egmont exprime le désir que les gueux cessent de distribuer les repas nocturnes.

Les gueux attendent inutilement Backerseele.

Janvier 6. Le comte d'Egmont part pour Audenarde.

Janvier 10. Ceux de Valenciennes présentent une supplique à la cour.

Janvier 11. Ceux de Valenciennes, battus, hasardent une sortie.

Janvier 13. Nouvelle d'une bataille entre les paysans de Nieukerke et les hommes de la garnison d'Ypres.

Janvier 14. Un chariot chargé d'espèces, venant de Valenciennes, est capturé près de Baesrode.

Nouvelles de Maestricht, Leeuwarden et Bruges.

Gand est bien gardé.

Un carrousel à la place d'Armes obtient un grand succès.

Janvier 15. Ceux de Valenciennes présentent leur remonstrance à la cour.

Janvier 17. Le siège de Valenciennes est poussé avec vigueur.

Un grand incendie éclate à Bruxelles.

Janvier 22. Ordonnance contre les étrangers.

Des excès sont commis à Nieukerke par les soldats du corps d'occupation.

Beaucoup d'habitants de la West-Flandre se réfugient à Gand.

Ceux de Valenciennes exécutent une sortie et incendient un couvent.

Janvier 27. Des livres suspects sont confisqués en l'église des gueux.

Trouble occasionné par le capitaine Van Wychuus.

Forte bagarre au marché aux Grains.

Triomphe de la bande d'Hoogstraeten à un carrousel.

Nouvelles du siège de Valenciennes.

Janvier 28. Les religieux, religieuses, maîtres et maîtresses d'école sont mandés à la maison scabinale de Gand.

Janvier 30. Les prédications sont défendues par le conseil; réponse des réformés du consistoire.

On rapporte à Gand comment le prince d'Orange veut pacifier la ville d'Amsterdam.

Les gueux de Delft, Leyde et Harlem vont prêcher dans les faubourgs.

Lettres du roi contre les prêches.

Février 1. Ceux de Valenciennes feignent d'abandonner la ville.

Février 2. Une perquisition domiciliaire est faite par le magistrat dans le temple des gueux.

Vaernewyck visite le temple des gueux.

Février 3. La nouvelle religion est défendue. Réponse du consistoire gueux.

Février 4. On saisit un chariot chargé de bouches à feu.

Le curé de Sleydinge, prêchant près de Malines, est pris et pendu.

Février 7. Entrée du comte d'Egmont.

Entrée du sire d'Hoogstraeten.

Février 8. Le magistrat et le consistoire calviniste se rendent chez le comte d'Egmont.

Le comte d'Egmont et le sire d'Hoogstraeten avec sa bande quittent la ville.

Le sire de Backerseele introduit une garnison à Audenarde.

Ceux de Lille, d'Ypres et du quartier de la West-Flandre doivent rendre leurs armes.

Le procureur général de Gand, Maître Jean de Brune, fait arrêter deux gueux.

Février 12. Une rixe éclate entre dessoldats wallons et les garde de la ville.

Février 14. Guillaume Stevins apporte des nouvelles de Tournai.

Le ministre Herman est amené à Hasselt.

La Gouvernante fait barrer par des chaînes les rues de Bruxelles.

Février 15. On raconte que ceux de Valenciennes ont exécuté une sortie comme ruse de guerre.

	Mort de Liévin Van Crombrugghe.
Février 16.	Prêches aux abords de Gand.
	Sermon de Frère Jean Vander Haeghen en l'église Saint-Jacques.
	Un Jésuite prêche à Saint-Jean pendant le Carême.
	Incendie du couvent des Frères mineurs à Anvers.
Février 18.	Un soldat de la bande d'Hoogstraeten est retiré de l'eau.
Févr. 19 et 20.	La Gouvernante remercie plusieurs grands personnages et leur donne congé.
	Le margrave est forcé, à Anvers, par les gueux, de crier « Vive le gueux ».
	Réponse de la Gouvernante à la protestation de ceux de Valenciennes.
	On rapporte à Bruxelles qu'on se tardera pas à désarmer les habitants de Gand.
	Nouvelle de l'arrivée du duc d'Albe.
	Ceux de Heusden, de Zwynaerde, etc. doivent livrer leurs armes.
	L'église de Baesrode est saccagée.
Févr. 27 et 28.	Les Gantois sont invités à prêter serment.
	Nouvelles du siège de Valenciennes.
Mars 4.	Des troupes, qui se dirigeaient vers l'île de Walcheren, traversent Gand.
Mars 9.	Cruautés dont ceux d'Audenarde furent l'objet de la part des troupes d'occupation.
	Prêche dans l'église verte près de Gand.
	Nouvelles du siège de Valenciennes.
	Les gueux racolent des hommes aux alentours d'Anvers.
Mars 13.	Les gueux sont attaqués par les sires de Villers et de Beauvoir aux abords d'Anvers. Troubles à Anvers.
Mars 14.	Frère Jean Vander Haeghen, après son sermon, est pris à parti par une commère.
Mars 16.	Incendie à Akkergem.
Mars 17.	La nouvelle nous arrive que tout est tranquille à Anvers.
	A Lille, un homme et sa femme sont pendus.
	Prédication et baptême hors la porte de Bruges.
Mars 18.	Nouvelles du siège de Valenciennes.
Mars 19.	Exécutions à Bruxelles.
Mars 22.	Défense est faite de loger Herman, le prédicateur gueux.
	Soldats envoyés à Deynze pour empêcher les prêches.
	Prêches près de Gand.
Mars 22 et 23.	Bombardement et reddition de Valenciennes.
	Le Grand-Bailli de Gand se rend en Zélande pour veiller à la sécurité de la mer.
Mars 27.	Incendie à Akkergem.

	Ceux d'Anvers veulent renoncer aux prêches.
Mars 29.	Édit sur le fait de la nouvelle religion.
	Le temple gueux est fermé.
	[Fin de l'année 1566, ancien style].
Mars 30.	Nouvelle d'une prédication à une demi-lieue de Gand.
	L'arrivée de soldats est annoncée.
Mars 31.	Arrivée et passage de troupes.
	Les membres du Consistoire gueux prennent la fuite.
	On découvre une imprimerie secrète.
	Calamités qui s'appesantissent sur ceux de Valenciennes.
	Combat entre Brederode et le duc Henri de Brunswick.
	Irritation des gueux et des catholiques.
Avril 4.	Exécution à Tournai.
	Exécution de Jean Denys à Vilvorde.
Avril 6.	Méchancetés des soldats wallons.
Avril 9.	Le temple gueux construit près de Gand est démoli.
	Éclipse de soleil.
	Mise en vente des matériaux provenant de la démolition du temple gueux.
Avril 10.	Dernière sommation à ceux de Gand qui n'ont point prêté serment.
Avril 11.	Les ministres calvinistes sont bannis d'Anvers.
Avril 12.	On fait rentrer des prisonniers.
Avril 13.	Une rixe éclate entre les sergents gantois et les soldats wallons.
Avril 14.	On raconte que beaucoup de gens quittent le pays.
	Le prince d'Orange et beaucoup de marchands quittent la ville d'Anvers.
	Pillage aux environs de Valenciennes.
Avril 16.	Exécutions à Ypres.
Vers la mi-avril.	On suspend le service de la garde de nuit.
Avril 17.	Collace tenue touchant les accises, etc.
Avril 22.	Exécution du soldat Guill. Ronckaert.
	La bande de sire de Licques part pour Anvers.
	Entrée de la bande de Germeny.
Vers le 25 avril.	La moitié des troupes de la ville est licenciée.
	Le sire de Liedekerke achète les villes de Veere et de Flessingue.
	Bon marché de la viande et du beurre.
Avril 26.	Entrée de soldats à Anvers.
Avril 28.	Madame la Gouvernante entre à Anvers.
	Collace tenue à Gand concernant les accises
Avril 29.	Les hoquetons rouges entrent à Gand.
Vers le dernier avril.	Il est faussement rapporté qu'un fort parti de gueux se réunissait en Hollande.

On joue à la grosse paume au marché au Bétail.

Avril 30. On fête la veille de mai.

Mai. On commence à réparer les orgues de Saint-Martin.

Mai 1. Mort du marquis de Bergues en Espagne.

On plante le Mai.

Nouvelle partie à la paume espagnole.

Mai 5. On dit que ceux de Valenciennes doivent faire valoir tout ce qui peut contribuer à leur défense.

La ville d'Amsterdam est menacée.

Vingt-six personnes citées à comparoir devant le magistrat.

Mai 7. Exécution de trois iconoclastes.

Requête présentée au magistrat par les habitants de Gand en vue d'être exemptés de loger des soldats.

Les soldats oppriment les paysans.

Mai 9. Trois iconoclastes sont bannis.

Entrée à Gand du comte d'Egmont.

On rapporte la reddition de Vianen.

Arrivée du comte de Meghen à Amsterdam; beaucoup de marchands prennent la fuite.

Mai 10. On relâche six iconoclastes.

Élection des échevins.

Comment les nobles gueux furent appréhendés.

Mai 11. Les hoquetons rouges emportent, suivant les gueux, les fiertes de Saint-Bavon et de Saint-Liévin.

Mai 12. Suicide de Bette Steels.

Mai 13. Le comte d'Egmont part pour Bruxelles.

Brigandages des soldats.

Mai 16. Cinq iconoclastes sont exécutés près de Gand.

Nouvelles d'exécutions à Anvers.

Mai 20. On amène prisonniers trois hommes et une femme.

On raconte à Gand qu'une ambassade d'Allemagne est arrivée à Anvers.

Mai 21. Rixes entre les Gantois et les soldats étrangers.

Mai 22. Le plus grand nombre des soldats gantois est licencié.

Arrivée à Gand d'ambassadeurs d'Allemagne.

Mai 23. Ordonnance touchant l'observation de la paix.

Ordonnance, de la marquise de Bergues, contre les calvinistes.

Mai 24. Charles Beerick envoyé aux galères.

Jean Onghena est arrêté à Anvers.

Fêtes à Anvers.

Beaucoup de gueux fuient vers Overembden. La nouvelle parvient à Gand du s ège de Genève.

Nouvelles des affaires en Allemagne, en Danemark, en Suède et en France.

Des prédications de nuit se tiennent, dit-on, en West-Flandre.

Mai 27. Un homme est fait prisonnier et dix-huit personnes sont citées devant la justice.

Mai 28. On amène à Gand cinq individus qui avaient refusé de suivre l'Ommeganck à Wynckel.

Les soldats qui ont tiré sur le peuple, à Ypres, sont pendus.

Exécution à Ypres, ou aux environs, d'un prédicateur.

Arrivée à Amsterdam de soldats allemands.

Mai 29. Procession du Saint-Sacrement.

Arrestation de Pierre Van de Velde.

Un soldat tue, d'un coup de fusil, deux personnes à Anvers. Il subit la peine capitale.

Mai 30. Brigandages des hoquetons rouges à Renaix.

Les soldats étrangers sont logés à Gand.

Mai 31. Les habitants de Doorezeele et de Scheldewindeke faits prisonniers sont élargis.

Un grand nombre de gens s'enfuient d'Anvers.

Juin 3. Exécution à Valenciennes. Troubles qui accompagnèrent cette exécution.

Le comte d'Egmont à Anvers est désarçonné et tombe sous sa monture.

Madame la Gouvernante reçoit des ambassadeurs allemands à Anvers.

Charles Van Destele est arrêté et relâché ensuite sous forte caution.

Émeute à Anvers.

Exécutions faites par la verge rouge du Brabant.

Des livres défendus sont confisqués hors la porte de la Cellule Saint-Pierre.

Les soldats de Montembruges deviennent amis des Gantois.

Quelques personnages notables rentrent d'Anvers.

Juin 6. Jean Damman se rend à Bruxelles.

Juin 8. Le doyen de Saint-Jacques promet sa miséricorde, au nom de l'évêque de Tournai, aux gueux qui se convertissent, et déclare nuls les mariages des gueux.

Vingt-huit iconoclastes sont arrêtés à Oostwinckel.

Cent hoquetons rouges sortent par la porte de la Cellule Saint-Pierre.

Juin 9-11. Le bruit court, de la prochaine arrivée du duc d'Albe.

Juin 11. Pierre Backereel est mis à la question à Audenarde.

On dit ainsi que Jean Van Wynghene a subi la question à Audenarde.
Nouvelle d'exécutions à Lille.
Un prêche est tenu près d'Ypres.

Juin 13. Exécution à Audenarde de Pierre Backereel.
Effronterie de certains prisonniers.
Exécutions à Audenarde et à Valenciennes.
On raconte que madame la Gouvernante à Anvers est malade et découragée.
Nouvelle diverses concernant l'inquisition, l'arrivée du duc d'Albe et les bruits de sa mort.
Nouvelle de l'emprisonnement des deux fils de Batenbourg.
Le prince d'Orange se rend en Allemagne.
Les magistrats de Bréderode restitués en leurs charges et états.
Le comte de Hornes s'absente.
La misère à Gand.

Juin 17. Les échevins de Gand ordonnent de réparer églises et couvents.

Juin 18. Deux femmes de Frise prédisent une nouvelle iconoclastie.
Retour du Grand-Bailli Adolphe de Bourgogne.
Des soldats licenciés et des soldats coupables de pillage sont pendus à Anvers.
On annonce l'arrivée du Roi et le rappel du duc d'Albe.
Des soldats allemands arrivent à Anvers.

Juin 20. Quatre soldats maraudeurs sont dégradés publiquement à Gand.
Il est défendu d'allumer dans les rues des feux de Saint-Jean.

Juin 21. Deux gueux sont exécutés à Gand.
Un Carme déchaussé prêche contre les gueux à Ypres.
On parle de beaucoup d'arrestations à Tournai.
Arrestation de Vincent Salomon.
Vaernewyck reçoit un refrain composé par Jean Onghena.

Juin 22 et 23. On annonce l'arrestation de Charles Van Destele.

Juin 25. Frère Jean Van der Haeghen prêche à Saint-Jean.
Exercices à feu exécutés par la garnison de Gand.
On dit que le duc d'Albe est déjà à Gênes, et que quatre prédicateurs gueux sont arrivés à Gand.
Frère Jean Van der Haeghen critique l'accord avec les Allemands pour une nouvelle frappe de monnaie.
Hans Claeys est arrêté à Lokeren.
Prêches de nuit à Cassel.

Juin 27. Quelques nouvelles au sujet de nouveaux prêches près de Gand.

Juin 28. Le faux bruit court que quatre prédicateurs ont visité les échevins.
Quelques personnes ont été mandées devant le magistrat, pour avoir colporté de fausses nouvelles.

	Deux gueux sont battus de verges et bannis.
	Exécution et arrestations à Eecloo.
Juin 29.	La fierte de Saint-Liévin est exposée à Gand en l'église Saint-Jean.
	Un miracle s'opère près de la fierte. Enquête par les échevins concernant ce miracle.
Juillet 3.	Pendant un orage, le diable retourne la tour de Meire.
	Les hoquetons rouges vont à Eecloo.
	Un accident survient en appréhendant un prisonnier.
	Le prisonnier Ysebaert Van Poucke, bailli de Biervliet, est mené en l'église Saint-Michel pour y faire amende honorable.
	Une béguine tombe à l'eau et se noie.
	Les gueux sont complètement écrasés partout.
Juillet 5.	Les hoquetons rouges vont à Thielt.
Juillet 7.	Un placard de la cour est lu touchant l'arrivée et la clémence du roi.
	Une collace est tenue à Gand pour obtenir réduction des charges de la ville.
Juillet 8.	Belle ordonnance et insolence des troupes wallonnes.
Juillet 9.	On reçoit la nouvelle que le duc d'Albe est en Lorraine.
	On reproche au prélat de Saint-Pierre d'héberger des gueux en son château de Zwynaerde.
Juillet 11.	Le bruit court que les troupes wallonnes vont se retirer.
	On raconte que plus de cinq mille gueux ont péri soit les armes à la main, soit par la main du bourreau.
	Nouvelle de l'arrivée du roi.
	Viglius donne son avis sur la question de l'impôt sur le vin, à Gand.
Juillet 10-12.	Les hoquetons rouges quittent Gand.
Juillet 12.	Terrible incendie à Caprycke.
Juillet 14.	Terrible ouragan dans le quartier Ouest de Gand, etc.
Juillet 15.	La nouvelle parvient qu'à Caprycke près de 120 maisons ont été incendiées.
	Dix notables gueux sont bannis.
	Un incendie éclate à Leerne-Saint-Jean.
Juillet 16.	Un voleur s'échappe du Châtelet à Gand.
	Horoscopes divers que les gueux tiraient d'une branche de broussailles.
Juillet 17.	Arrestation du petit curé de Vinderhaute.
Juillet 18.	Miracle arrivé à Harlem ou à Arnhem, lors de la pendaison de sept gueux.
	Nouvelle touchant le départ d'un très grand nombre de gueux.

Ceux du quartier de l'Ouest chantent des refrains visant le temps miséreux.

Arrivée du comte d'Hoogstraeten chez madame la Gouvernante, à Anvers.

Juillet 19. Madame la Gouvernante quitte Anvers pour Bruxelles.

Juillet 21. On annonce que six enseignes de lansquenets allemands se portent sur Valenciennes.

On dit faussement que l'abbé de Saint-Bernard était arrêté pour gueuserie.

Juillet 23. Quinze iconoclastes d'Oostwinckel sont grâciés.

Juillet 25. On trouve à Gand le cadavre d'un jeune marié. Vincent Salomon est arrêté comme iconoclaste.

Les soldats wallons cantonnés à Valenciennes sont remplacés par les lansquenets allemands.

Un riche prisonnier de Valenciennes réussit à s'évader.

On annonce l'arrivée du duc d'Albe.

Liévin De Smet, cité en justice par les échevins, vient à Gand.

Juillet 27. Un prêche gueux est tenu par le curé de Laethem.

On rapporte que les soldats attendus ne sont pas des Espagnols, mais des lansquenets allemands protestants.

Juillet 28. Ce que l'on dit à propos de l'arrivée du duc d'Albe et du Roi.

Quelques nouvelles des gueux qui se sont réfugiés à Overemden.

Liévin De Smet est arrêté.

Ordonnance contre les baptêmes et contre les réunions secrètes des gueux.

Un peintre est blessé mortellement par les soldats wallons.

Les gueux, dit-on, sont secourus par les étrangers.

On rapporte l'arrestation du duc de Saxe.

Juillet 29. Vaernewyck apprend que nombre de fidèles continuent à déserter la Sainte Table.

Un homme se met inutilement en quête d'un parrain et d'une marraine.

Nouvelles des huguenots, etc.

Le nouveau canal du Sas de Gand est achevé.

Juillet 30. Liévin De Smet est derechef mandé près des Échevins.

Beaucoup de calvinistes se tournent du côté des anabaptistes.

Août 4. Ordonnance contre les vagabonds.

Le Grand-Bailli de Gand se porte au devant du Roi.

Nouvelle au sujet du duc d'Albe.

Édit publié à Anvers portant que tous les placards seront suspendus jusqu'à l'arrivée du Roi.

Août 10. Réunion des échevins de la Keure.

Arrivée de soldats à Anvers et arrestation d'un prédicateur.

	Élargissement de trois prisonniers à Malines.
	Six anabaptistes prisonniers mis à la question à Anvers.
Août 11.	Meurtre d'un soldat wallon.
Août 14.	Nouvelle au sujet du duc d'Albe.
	Arrivée à Anvers de soldats allemands et départ des bandes wallonnes.
	Nouvelles arrestations en West-Flandre.
	Les bandes d'ordonnance licenciées.
Août 25.	Montembruges et ses Artésiens quittent Gand.
	On commence à préparer les logis des Espagnols.
Août 26.	Ordonnance notifiant la manière dont les habitants de la ville doivent se conduire envers les Espagnols.
	Les troupes espagnoles sont annoncées à Gand; la crainte que leur arrivée suscite.
	On amène des Espagnols enchaînés à Gand.
	On continue de préparer les logis pour les Espagnols.
Août 27.	Arrestation de Pierre Van Liere et de sa femme.
	Le duc d'Albe arrive à Bruxelles.
Août 30.	Rixe à Bruxelles entre les bourgeois et les soldats.
	Le duc d'Albe rend visite à madame la Gouvernante.
	L'ordonnance du 26 est publiée à nouveau.
	Entrée des Espagnols à Gand.
Septembre 1.	Les Espagnols exigent les clefs de la ville.
	L'ordonnance du 26 août est proclamée à nouveau.
	Mauvaise conduite des Espagnols envers les bourgeois.
	Les Espagnols gardent les portes de la ville.
Septembre 2.	Quelques conseillers au conseil de Flandre sont insultés par les Espagnols.
	On annonce que les Espagnols vont attaquer le nouveau Château.
	On mande que ceux de Gand devront remettre toutes leurs clefs.
	Les Espagnols passent une revue dans l'église Saint-Jean.
	Mauvaise conduite des Espagnols.
Septembre 4.	Vincent Salomon est fustigé et banni.
Septembre 5.	On pend un Espagnol accusé de vol.
Septembre 6.	On rapporte à Gand que le Roi a été vu près des côtes de l'Angleterre.
	On arrête Guillaume De Loor.
Septembre 8.	Les Espagnols exigent du premier échevin logement et lumière.
	Arrestations à Wetteren.
Septembre 9.	On donne des lanternes de nuit aux Espagnols.
	Collace tenue à Gand.
	Liévin De Vlieghere, sa femme et sa fille sont arrêtés comme hérétiques.

On arrête Backerseele à Bruxelles.
Septembre 10. Exécutions à Vilvorde.
On arrête les comtes d'Egmont et de Hornes.
Le sire de Montembruges prend la fuite.
Septembre 11. Quatre coffres pleins sont confisqués.
Septembre 12. Les Espagnols fait leur entrée au nouveau Château.
Septembre 13. Quatre anabaptistes sont brûlés vifs à Anvers.
Septembre 14. On demande aux bourgeois, à son de trompe, de porter leur literie au nouveau Château.
Les hallebardiers allemands sont licenciés.
Collace tenue au sujet du paiement du logement des soldats.
Septembre 17. Guillaume Rutsemeelis transporté au Châtelet.
Les soldats wallons sont logés à la Mude.
Septembre 18. Les soldats wallons quittent le nouveau Château et vont prendre leurs quartiers à la Mude.
Septembre 19. Jean Laute est arrêté comme suspect de gueuserie.
Septembre 20. On annonce de nouvelles arrestations à Tournai.
Vols commis par les Espagnols.
La prison, dans le nouveau Château, est construite très solidement.
Le conseil de Flandre et les échevins de la ville sont exemptés du logement des soldats.
Septembre 21. Les Espagnols sortent de la ville pour se rendre à la rencontre des comtes d'Egmont et de Hornes.
Ordonnance défendant aux habitants de déménager leurs meubles.
On choisit certaines personnes pour examiner les affaires touchant les gueux.
On mande l'arrestation du fils aîné d'Egmont.
Une très forte demande d'argent est faite par le capitaine des Espagnols.
On raconte que Backerseele a été torturé par deux fois à Bruxelles.
Septembre 22. Ordonnance au sujet des soldats licenciés.
Septembre 23. Ordonnance au sujet des personnes qui ont quitté la ville.
Henri De Buck est blessé par les Espagnols.
Les comtes d'Egmont et de Hornes sont amenés en ville prisonniers.
Ceux de Saint-Pierre doivent livrer aux soldats cent-trente lits.
Septembre 24. Quatre prisonniers au Châtelet sont élargis.
Septembre 25. Vols commis par les Espagnols.
Septembre 26. On élargit Liévin De Vlieghere.
Exécution de deux Espagnols. Émeute.
Sylvestre Moenens doit garder des prisonniers dans sa propre maison.

Exactions des Espagnols.

Septembre 27. Deux iconoclastes sont pendus à Anvers.

Septembre 29. On mande que Jean Claeys a été exécuté à Waesmunster.

Une évaluation est faite des dommages occasionnés à Saint-Jacques.

Le commandant des Espagnols demande encore plus d'argent.

Le prélat de Saint-Pierre réclame les coffres contenant son argent et ses bijoux.

Septembre 30. On annonce l'arrivée des soldats espagnols à Tournai.

Les bandes wallonnes quittent Gand.

Octobre 3. On mande de Tournai qu'une rixe a éclaté entre les Espagnols et les Allemands.

Octobre 5. Une demoiselle de Tournai est poursuivie et volée.

Octobre 6. Ordonnance au sujet du nouveau château qu'on va construire à Anvers.

On mande que les gueux se réunissent de nouveau dans la West-Flandre.

Octobre 7. Ceux de Saint-Pierre livrent aux soldats cent-vingt lits garnis.

On assure qu'à Anvers les soldats allemands se conduisent bien.

Le duc d'Albe fait commencer la construction du nouveau château à Anvers.

Quelques nouvelles au sujet des huguenots en France.

Les Espagnols acusent les nobles du pays de trahison et d'incrédulité.

On raconte que le comte d'Egmont sera élargi.

Adjudication pour la reconstruction du tabernacle de l'église Saint-Jacques à Gand.

Octobre 8. Beaucoup d'Espagnols changent de logis.

Octobre 9. Les Espagnols maltraitent un jeune commis au conseil de Flandre, et volent et blessent un homme.

Octobre 10. Les soldats espagnols se battent et volent au marché au Poisson.

Un vol est commis par eux chez les Augustins.

Les députés des quatre ordres mandés à Bruxelles.

On attend les députés qui étaient allés à Bruxelles se plaindre des Espagnols.

Octobre 11. Les Espagnols s'emparent des literies dans les maisons de ceux de Saint-Pierre.

Nouvelles des huguenots en France.

Rentrée à Gand des députés de la ville qui étaient allés se plaindre à Bruxelles.

On pend un Espagnol à cause de vol dans une église.

Octobre 12. Les Espagnols donnent une paire de soufflets au sous-sacristain de l'église Saint-Jacques.

Les Espagnols s'emparent du manteau d'un homme.

Octobre 13. Les soldats espagnols assassinent Joseph Vander Straten.

Octobre 14. Les Espagnols maltraitent Vande Vos.

Ce que ceux des quatre ordres avaient fait à Bruxelles.

Conduite déplorable de la garnison espagnole.

Octobre 17. On annonce que seize-cents soldats partent pour Audenarde.

Comment les soldats espagnols se comportent au marché au Poisson.

Il est défendu aux Espagnols d'appeler ceux de Gand des Luthériens.

La procession est annoncée publiquement au son de la trompe.

Octobre 18. Un barbier est maltraité par les Espagnols.

Octobre 19. Procession générale.

Les comtes d'Egmont et de Hornes jouent aux dés au nouveau Château.

Octobre 20. On commence à construire le nouveau Château à Anvers.

Octobre 22. On envoie 2400 florins à Bruges pour la paie des soldats.

Octobre 24. On annonce que les Anglais secourent les huguenots.

Quelques nouvelles touchant la mission du baron de Montigny et du marquis de Bergues en Espagne.

Messires de Gand réclament un règlement pour mettre à la raison la garnison.

Josse Borluut gardé comme otage à Bruxelles.

Une collace est tenue touchant les subsides pour l'entretien des soldats.

On mande de Menin qu'on confisque les biens des anabaptistes fugitifs.

Octobre 25. Ordonnance touchant le logement des soldats.

Une campagnarde est dépouillée de son argent pour les soldats.

On prévient les soldats qu'ils doivent se conformer désormais à l'ordonnance sur les logements.

Octobre 26. Les Espagnols maltraitent Jean Stalins.

Octobre 27. Philippe De Pys'ere prêtre se plaint des mauvais traitements des Espagnols.

Nouvelles de la mauvaise conduite des Espagnols.

Octobre 28. On raconte comment on a reçu le duc d'Albe à Anvers, avec quelle activité on travaille au château nouveau.

Dispute entre le Maestro del Campo et Salinas, capitaine du château de Gand.

Quelques nouvelles au sujet des affaires religieuses de France et d'Angleterre.

Octobre 30. On annonce publiquement que les Espagnols feront une parade le jour de la Toussaint.

Novembre 4.	Incendie au marché aux Grains.
Novembre 6.	Ordonnance au sujet des soldats et des habitants de la ville.
	On parle d'une émeute qui aurait éclaté à Dieppe.
	On dit aussi que le duc de Guise et le prince de Condé en seraient venus aux mains.
Novembre 13.	Un attentat suivi de vol est commis par deux Espagnols.
Nov. 18-20.	On continue à travailler ferme au château d'Anvers.
	Conduite bizarre du soldat Gaspard Lumbralis.
	L'abbé de Saint-Bernard s'enfuit avec une jeune femme.
Novembre 25.	On mande de France qu'une bataille a été livrée entre Condé et le Roi, etc.
	Enterrement d'un soldat espagnol.
	Charité faite par un Espagnol.
Novembre 30.	Une fête est donnée au nouveau château de Gand.
Décembre 1.	Nouvelles diverses.
Décembre 3.	La paie est faite aux soldats.
	Attentat commis par les Espagnols.
Décembre 5.	Pendaison de deux soldats espagnols.
	Un vol est commis par les Espagnols.
Décembre 8.	Mort de François Helfhaut, abbé de Saint-Pierre.
	On parle de nouveau d'une bataille entre le roi de France et le prince de Condé.
Décembre 11.	Exécution par la corde de quatre iconoclastes.
	Attentat commis par les Espagnols.
Décembre 14.	Le bâtard du duc d'Albe vient lui-même à Gand pour rechercher les auteurs de l'attentat.
Décembre 15.	Un Espagnol est mis à la question au château des Comtes.
Décembre 16.	Ordonnance au sujet de ceux qui avaient participé à l'attentat.
	Exécution de deux coupables.
Décembre 17.	Quelques auteurs de l'attentat sont arrêtés, etc.
	Le duc d'Albe est irrité en apprenant les excès commis par les Espagnols.
	On dit que les Espagnols ont conspiré contre Gand.
Décembre 18.	Exécution de deux auteurs de l'attentat.
	Les échevins de la Keure rendent visite au fils du duc d'Albe.
Décembre 19.	Le bâtard du duc d'Albe se rend à Anvers.
Décembre 20.	Quelques briseurs d'images sont élargis.
	Il est défendu aux soldats espagnols de pénétrer désormais au château des Comtes.
	Les biens de certaines gens sont inventoriés.
	Hueriblock et Liévin Brackelman, tous deux fugitifs, reviennent à Gand.
Décembre 22.	Les biens de Guillaume Rutsemeelis sont inventoriés.

	Une collace est tenue, afin de donner à la Gouvernante, avant son départ, le cadeau d'usage.
	Une parade est faite en l'église Saint-Jean.
	Conduite scandaleuse des soldats espagnols.
Décembre 24.	Ordonnance interdisant de se rendre sans lanternes à la messe de minuit.
	Les Espagnols recoivent leur paie.
	Vaernewyck est élu chef de sept corporations.
Décembre 28.	On mande que le roi de France aurait voulu lever de l'argent à Anvers.
	On raconte aussi qu'on a constitué une ligue contre les gueux.
	Dans la West-Flandre on continue à maltraiter les prêtres.
	On annonce une émeute à Tournai.
	Quelques gueux sont cités à comparaître à Bruges devant le Magistrat.
Décembre 31.	Une ordonnance défend de fêter la veille du nouvel an, la treizième veille, etc.
	Vaernewyck prête serment comme chef de sept corporations.

1568 [nouveau style].

Janvier 3.	On annonce à son de trompe une procession générale.
	On apprend la nouvelle du départ de la Gouvernante.
	Un Espagnol accusé de trahison est exécuté à Bruxelles.
Janvier 4.	Procession générale.
Janvier 6.	Mascarade des Espagnols.
	Requête du Maestro del Campo.
	Manque de respect des Espagnols pour la justice des échevins.
	Nouvelle d'un attentat commis en West-Flandre.
Janvier 7.	Nouveaux forfaits des gueux dans le même quartier.
	Le sire de Reesseghem en recherche les auteurs.
	Conduite des Espagnols dans d'autres villes.
Janvier 9.	Sept officiers de justice sont assommés par les gueux dans la West-Flandre.
	Une escarmouche a lieu entre des paysans et des Espagnols.
Janvier 10.	Quatorze paysans prisonniers sont amenés à Gand.
	Les auteurs de l'attentat du marché aux Grains sont élargis.
	Quelques nouvelles de France et d'Allemagne.
	Les biens des comtes d'Egmont et de Hornes sont inventoriés.
	On dit que le prince d'Orange arrive avec une armée composée de soldats allemands.
Janv. 11 et 12.	Cruautés commises par les gueux en West-Flandre.
Janvier 12.	Édit rendu au sujet des gueux de la West-Flandre.

Janvier 13. Claudin Goetgebuer se montre de nouveau à Gand.
Quelques gueux de la West-Flandre reçoivent leur châtiment.
Janvier 16. Claudin Goetgebuer est arrêté.
Quelques nouvelles des gueux en West-Flandre.
L'édit contre les gueux est promulgué dans le quartier Ouest.
Rixe entre les Espagnols et quelques étrangers à Gand.
Janvier 17. On découvre dans le nouveau Château de grands trésors qui appartiennent au comte d'Egmont.
Janvier 19. Quelques bourgeois sont cités à comparaître devant le duc d'Albe.
Un receveur particulier du comte d'Egmont demande vainement à pouvoir parler à son maître.
Janvier 20. Le capitaine Arthus Boessens est arrêté.
Claudin Goetgebuer s'échappe pendant qu'on le menait prisonnier à Bruxelles.
Faux bruit au sujet d'une attaque des campagnards contre les Espagnols.
Brigandages à Assenede.
Janvier 23. Vol à Heusden.
Janvier 25. On publie une indulgence accordée par le pape.
Il neige abondamment. Les Espagnols s'amusent à lancer des boules de neige.
Un incendie détruit l'abbaye de Middelbourg; une église est détruite par le feu à Dordrecht.
On annonce de nouveaux attentats gueux en West-Flandre.
La marquise de Berghes se retire dans un couvent.
Les biens d'Orange sont confisqués.
Le commandant du château de Tournai ne veut pas rendre la forteresse aux Espagnols.
Janvier 26. Lutte entre un voleur espagnol et un voiturier.
Attentat des gueux en West-Flandre.
Claudin Goetgebuer est, dit-on, arrêté de nouveau.
Janvier 28. Arrestation des voleurs de Heusden.
La ville d'Anvers est criblée de dettes; la ville de Gand n'est pas en meilleure posture.
Février 1. On assassine un soldat espagnol.
Février 4. Douze soldats allemands sont exécutés à Anvers.
Claudin Ghoetgebuer est signalé à Anvers.
Février 5. Mandement du roi de France contre les huguenots.
Février 7. Quatre des voleurs de Heusden sont mis à la question.
Février 14. Le duc d'Albe fait réparer les églises.
Février 17. Six des voleurs de Heusden sont condamnés à mort et exécutés.
On raconte que le fils du Roi a été arrêté en Espagne.

	Des attentats sont commis par les gueux en West-Flandre.
Février 18.	Trois des voleurs de Heusden sont condamnés à mort et exécutés.
Février 20.	Vingt-sept personnes sont arrêtées à Bruxelles, pour faits de gueuserie.
	Vincent Salomon prisonnier parvient à s'enfuit de nouveau.
Février 24.	Revue des troupes espagnoles dans la crypte de Saint-Jean.
Février 25.	On trouve à Gand une petite statue mise en pièces.
	On dit que Backerseele a été mis à la question.
	Nouvelles des excès des huguenots en France.
	Des brigandages sont commis par les troupes espagnoles dans le pays de Roden.
Février 28.	Trois Gantois sont maltraités par des Espagnols.
	De Bruxelles on défend aux Gantois de procéder à l'exécution d'aucun de leurs prisonniers.
	De Bruxelles vient aussi l'ordre de restaurer les églises.
Mars 1.	Une centaine de gueux sont cités en justice.
Mars 2.	Les huguenots ravagent nos frontières.
	De nombreuses arrestations sont opérées dans les Pays-Bas.
Mars 3.	On publie la citation en justice de cent gueux.
	La justice cherche à supprimer les réunions secrètes des gueux.
Mars 6.	Arrestation de trois hommes.
	Les magistrats de Messines et de Warneton sont amenés à Gand prisonniers.
Mars 7.	Le briseur d'images Gérard Van Bijlande est amené à Gand prisonnier.
Mars 9.	Nouvelles relatives à sept exécutions à Ypres.
Mars 10.	On raconte que sous peu les troupes quitteront Gand.
	On attend un bateau chargé d'artillerie.
	Quête pour les pauvres.
Mars 11.	Quatre bateaux arrivent à Gand chargés d'artillerie.
	On annonce la conclusion de la paix entre Condé et le roi de France.
	On raconte que beaucoup d'étoffes de soie et de velours sont confisquées par le Comte palatin.
Mars 15 et 16.	L'artillerie, dont il a été question ci-dessus, est amenée au château Neuf.
Mars 16.	Les curés de la ville sont mandés et consultés par le Magistrat.
	Trois anabaptistes sont brûlés vifs à Anvers.
	On mande à l'hôtel de ville certaines personnes, du chef d'hérésie.
	A Bruxelles, on remet au grand Prévôt dix-huit prisonniers gantois.

On amène Liévin Brakelman et quelques autres personnes à Bruxelles.
Artus Boessens amène à Gand dix prisonniers.
Nouvelle concernant les huguenots.
Mars 19. On ordonne de réparer les églises ravagées.
Nouvelles des huguenots.
Mars 25. Barth. Vande Putte est fait prisonnier.
Arrestations.
Missives du duc d'Albe contre les courtisanes espagnoles.
Le duc d'Albe veut juger lui-même les gueux.
Adrien de Bleckere, protestant, meurt et est enterré en terre non bénie.
Placard défendant à chacun d'invoquer les privilèges de la ville pour la sauvegarde du corps ou des biens.
Mort de la femme Vander Leyen, mennonite; elle est enterrée en terre non bénie.
Mars 29. La paix en France est rompue par le Roi.
Beaucoup de personnes sont citées à Bruxelles pour hérésie.
On mande qu'on exécutera bien 2500 gueux en un jour.
Luc et Jacques Maeyaert prennent la fuite.
On fait connaître que le lendemain justice serait faite des gueux par toute la Flandre.
Mars 30. Sept gueux pendus.
Quatre anabaptistes brûlés vifs.
On enterre certains suppliciés; d'autres sont transportés aux fourches patibulaires.
Arrestations.
Avril 1. On répand faussement le bruit que partout on exécute en masse.
Avril 2. A Bruxelles on pend dix hommes, et les deux anabaptistes qu'on vient d'arrêter sont brûlés vifs.
Arrestations à Gand et ailleurs.
Avril 3. On exécute trois hommes à la place Sainte-Pharaïlde.
On arrête un homme de la rue du Marais.
Avril 4. Nouvelles de Condé et des huguenots.
On mande que le Souverain d'Artois est assassiné.
Les gueux brisent les portes de la prison à Renaix.
Avril 5. Les gueux, qui avaient fait baptiser leurs enfants à l'église des gueux, s'amendent.
On publie les articles qui prescrivent la peine capitale.
Vaernewyck apprend les noms des Gantois qui sont arrêtés à Bruxelles.
Les exécutions en masse commencent à Bruxelles.
On raconte que Backerseele a subi la question.

Avril 7. Cinq gueux subissent la question.

Avril 8. Trois gueux subissent la question.

Avril 10. Trois briseurs d'images sont décapités.

Avril 13. On amène sept gueux à Deynze pour y être jugés.

On élargit six iconoclastes.

Trois personnes sont citées en justice.

Nouvelle d'une trêve entre l'Empereur et le Grand Turc.

On parle de l'arrivée du Roi d'une levée de 40.000 hommes et d'une exécution à Valenciennes.

Quête fructueuse suivie de sermon à l'église Saint-Jacques.

On demande des lits pour les courtisanes espagnoles.

On fait grâce à neuf prisonniers.

Treize prisonniers sont pendus à Lille.

Le Roi envoie de l'argent pour payer les soldats.

Avril 15. Procession du Saint-Sacrement le Jeudi saint.

Avril 16. Les soldats espagnols ne sont pas autorisés à organiser une procession de flagellants.

On fête dévotement le Vendredi saint.

Deux prêtres sont assassinés dans le pays wallon.

Avril 17. La plupart des soldats espagnols quittent Audenarde pour Namur.

[Fin de l'année 1567, ancien style].

Avril 18. Affluence extraordinaire de fidèles à la sainte table le jour de Pâques.

Trois hommes, soupconnés d'avoir voulu livrer Saint-Omer aux huguenots, sont amenés à Bruxelles.

On mande qu'on licencie des soldats en France.

Avril 22. Les soldats espagnols quittent Audenarde.

La garnison espagnole quitte Tournai.

Avril 23. Une enseigne de soldats espagnols quitte le château Neuf pour Vilvorde.

Avril 24. On lit à l'hôtel de ville de Gand un placard interdisant l'enrôlement de soldats.

Jugement rigoureux rendu contre les hérétiques à Tournai.

On décapite sept condamnés à Bruxelles.

Les Espagnols colportent la fausse nouvelle d'un complot contre le duc d'Albe.

Le maître d'hôtel du prince d'Orange et son secrétaire sont arrêtés à Bruxelles, comme conspirateurs.

Quelques religueux supplient le duc d'Albe de faire grâce à François Hueriblock.

Avril 26. Collace tenue sur les retards de paiement de la ville de Gand.

Les Allemands licenciés en France sont battus près de Namur.

Vandardise des Espagnols à cause de cette victoire.
On m'apprend que les huguenots ont voulu s'emparer de Liège.
On lève dix enseignes de soldats wallons.
On établit une garde à Tournai et dans le plat pays.
Les campagnards prêtent serment de rester fidèles au roi et à l'église romaine.

Avril 27. Le Saint-Sacrement est suivi par les Espagnols et non par les Gantois.
Le mobilier des habitants de Saint-Pierre est confisqué.

Avril 29. Deux ou trois Espagnols se battent entre eux.
Ce que les Espagnols pensaient des gueux.
Sentences sévères rendues à Bruxelles.
On annonce l'arrivée de 20.000 soldats venant d'Espagne.
On mande qu'il y a beaucoup de troupes rassemblées dans les environs de Grave et de Wesel.

Mai 4. Beaucoup de troupes descendent le Rhin.
Irritation du prince d'Orange.
Sévérité du duc d'Albe envers les gueux, entre autres envers Hueriblock.

Mai 5. Liévin Brakelman est cité à comparaître du chef d'hérésie.
On défend à Anvers de répandre de fausses nouvelles.
Conduite scandaleuse des Espagnols à la Boucherie de Gand.
Un capitaine espagnol blesse grièvement un Gantois.
On lève des soldats à Gand, à Tournai, etc.
Vaernewyck apprend des nouvelles des gueux d'Ypres et de la West-Flandre.
On raconte qu'une quinzaine de jours auparavant on a mis le feu à l'église de Sulsique.
Émotion à Gand, à la suite de certaines dégradations d'images à l'église Saint-Jean.
Nouveaux prêches des gueux à Tournai.
Ils sont sévèrement punis.

Mai 7. Thierry Jooris est arrêté à l'instigation de frère Jean Van der Haeghen.
On annonce l'arrivée de soldats italiens et espagnols.
Des messagers sont envoyés pour voir si un corps d'armée s'avance sur les frontières.

Mai 8. La femme de Liévin Serjant est assassinée par un Espagnol.

Mai 10. Arrestation de l'assassin.

Mai 12. Exécution de Jacques De Vroe et de Van Quickelberghe, accusés d'hérésie.

Mai 13. Exécution de l'assassin de la femme de Liévin Serjant, et de sa complice.

Martin Damman, bailli de Meirelbeke, est arrêté à Alost, accusé d'avoir prononcé des paroles entachées d'hérésie.

Huit Audenardais sont amenés à Gand ; ils avaient été attaqués par le Souverain de Saint-Pierre, dans la forêt de Coecamer près de Schoorisse.

Mai 18. On raconte qu'une grande armée est concentrée dans les environs de Cologne.

On réunit une quantité de voituriers dans les environs de Courtrai.

Sylvestre Moenens, chirurgien de la ville, cité à comparaître, ne se présente pas devant les échevins.

Trois gentilshommes d'Ypres s'enfuient du pays.

Deux officiers de la maison du comte d'Egmont sont arrêtés.

Le sire de Villers, fait prisonnier dans une bataille, avoue sa participation à la conjuration.

François Hueriblock n'est pas encore exécuté.

Mauvaise conduite des soldats espagnols.

Mai 21. Le duc d'Albe exige une contribution de 350.000 florins du pays de Flandre.

Mai 22. Le fils de Guillaume Rutsemeelis est brûlé vif à Bruxelles.

Mai 23. Arrivée d'une ambassade anglaise.

L'abbaye des femmes à Messines est surprise par quelques gueux.

Mai 24. Une collace est tenue à Gand pour discuter les demandes du duc d'Albe.

Bataille d'Heyligerlee.

Le duc d'Albe fait lever des soldats wallons et garder les frontières.

La veuve de Liévin Van de Wynckele se laisse extorquer de l'argent.

Mai 25. Exécution d'un anabaptiste et d'un iconoclaste.

Placard contre les sectaires étrangers et les vagabonds.

Mai 26. Déposition secrète faite au château des Comtes au sujet des fils de Liévin De Vlieghere.

Mai 31. Les deux fils du comte de Batenbourg et d'autres gentilshommes sont amenés à Bruxelles prisonniers.

Le comte de Culembourg est banni et ses biens sont confisqués.

Juin 1. Les deux fils du comte de Batenbourg et quelques autres gentilshommes sont exécutés à Bruxelles.

Le bruit court que beaucoup d'exécutions sont imminentes dans les Pays-Bas.

Un homme de Mariakerke est fait prisonnier.

Juin 3. Les comtes d'Egmont et de Hornes sont amenés prisonniers à Bruxelles.

Quelques nouvelles à leur sujet.

Juin 4. Arrivée des comtes d'Egmont et de Hornes à Bruxelles.

Juin 5. Les Espagnols sont battus en Frise.

Jugement et exécution des comtes d'Egmont et de Hornes à Bruxelles.

Nouvelles exécutions dans cette ville.

Juin 7. Deux chariots remplis de prisonniers sont amenés de Valenciennes à Bruxelles.

Juin 8. Arrestation de François Goethals.

Exécutions à la seigneurie Saint-Bavon, hors de Gand.

Le Maestro del Campo se rend à Anvers.

Les soldats allemands à Anvers reçoivent leur paie.

La veuve du comte d'Egmont se rend à Cologne.

Le duc de Clèves expulse les gueux étrangers de son pays.

Les Allemands ne veulent pas quitter Maestricht sans avoir reçu leur paie.

Le capitaine italien Quentin Vittellius se trouve avec ses chevau-légers à Lens en Artois.

Une armée de gueux se concentre en Frise; les Espagnols sont battus.

Des cavaliers italiens, envoyés par le pape, arrivent à Luxembourg.

Juin 11. Exécutions à Bruxelles.

Quatre anabaptistes sont brûlés et une femme décapitée à Audenarde.

Exécutions à Renaix.

On mande que l'inquisition va sévir avec plus de rigueur qu'auparavant.

Frère Jean Van der Haeghen prédit aux fidèles des mesures plus sévères encore.

Le prince de Condé, dit-on, veut s'emparer de la couronne.

Les échevins de la Keure ordonnent la restauration des églises.

Juin 12. Les gueux des bois pendent un échevin à Wulveringhem.

Les Wallons commettent des brigandages dans le quartier Ouest.

Juin 17. Procession du Saint-Sacrement à Gand.

Juin 18. Jacques Martins, président du Conseil de Flandre, revient de Bruxelles.

Le Maestro del Campo revient d'Anvers.

Attentats affreux commis par les Espagnols dans la maison de Michel Dolins et ailleurs.

Huit enseignes de troupes allemandes logent à Malines, et marchent sur Lierre et Louvain.

Juin 19. Salinas, commandant du château Neuf, revient de Bruxelles.

Le duc d'Albe séjourne à Anvers.

Deux jeunes gens, en état d'ivresse, manquent d'être pendus à Anvers.

On raconte que la garnison allemande de Valenciennes a arrêté son commandant aux fins de recevoir sa solde, et qu'on a transporté de cette ville 150 prisonniers à Bruxelles.

On construit des bateaux plats à Malines pour la campagne de Frise.

On nous dit qu'on fera remémorer le placard de l'empereur Charles-Quint concernant l'hérésie.

Le fils de Jean Commere est nommé Souverain Bailli du pays de Waes.

Les magistrats demandent au Maestro del Campo la date du départ des Espagnols.

Les religieux et les magistrats de la ville consentent à se laisser frapper par l'impôt sur le vin.

Les magistrats de Gand demandent au duc d'Albe que l'entretien des soldats soit réparti sur la généralité du pays.

Quelques bandes de Piémontais, Italiens, etc., en destination de la Frise orientale, sont signalées aux frontières.

Les soldats licenciés du prince de Condé, sont, dit-on, massacrés par un évêque.

Un attentat abominable est commis par un Espagnol sur une jeune fille.

Juin 22. Il est défendu aux femmes gantoises de quitter la ville avec des Espagnols.

Le Maestro del Campo promet le paîment des dettes contractées par les soldats.

On raconte que les gueux se renforcent sans cesse en Frise et qu'ils se sont emparés de Groningue, Maestricht, etc.

Les propriétés du cardinal de Granvelle sont brûlées par le prince de Condé.

Les gueux de la forêt d'Ypres détruisent trois églises.

Exécutions et arrivée de prisonniers à Bruxelles.

Juin 23. La garnison de Groningue est battue par les gueux.

Départ des Espagnols vers Malines et Termonde.

La garnison du château Neuf s'empare des meubles des habitants.

Juin 24. Le peuple manifeste sa joie en apprenant le départ des Espagnols.

L'octave du Saint-Sacrement est fêtée dévotement par la population; elle est troublée par un individu qui coupait l'ornement de sa maison.

Juin 25. Quatre exécutions à Ypres.

On organise une garde de nuit.

Juin 26. Un placard défend de correspondre avec les rebelles.

Les meubles de Vincent Van der Biest, fugitif, sont vendus au profit du roi.

Un placard défend de cacher les biens confisqués.

Juin 27. On donne aux prisonniers les lits dont s'étaient servis les soldats.

Juin 28. On nous mande que les Espagnols venus de Gand, et en garnison maintenant à Malines, vont partir pour Anvers.

Les gueux reculent devant Groningue.

Le duc d'Albe se dirige vers Anvers.

Des prisonniers sont amenés de Bruxelles à Vilvorde.

Juin 30. On dit qu'à Bruxelles de nouvelles exécutions doivent avoir lieu.

François Borneilge, Anversois fugitif, présente vainement 2.000 florins pour obtenir son amnistie.

Ceux de Saint-Pierre attendent la désignation d'un nouvel abbé.

Il est question de la fondation d'un évêché à Gand, et l'on s'occupe de lui assurer des revenus.

On essaie de réformer quelques ordres religieux.

Juin 30. Nouvelle touchant l'armée des gueux en Frise; de ce qui advient aux Espagnols à Malines, et du départ de la garnison pour Bois-le-Duc.

Cinq bateaux chargés de ribaudes reviennent à Gand.

Orage à Vinderhoute, Belcele, etc.

Juillet 1. On arrête dix brigands à Eessene près de Dixmude.

Vaernewyck reçoit communication de certains écrits émanant de la Cour, au sujet des délits commis par le prince d'Orange, Brederode et d'autres gueux, et ordonnant leur arrestation.

Juillet 5. Le mobilier de quelques gueux est vendu.

Juillet 7. Mort en Zélande d'Adolphe de Bourgogne, grand-bailli de Gand.

Juillet 9. On publie l'ordonnance contre les étrangers et les fauteurs d'hérésie.

Exécution d'un gueux accusé d'avoir assassiné un prêtre.

Certains prisonniers espagnols tentent de s'enfuir du château des Comtes.

Les gueux s'emparent du château de Haussy, et brûlent quelques églises.

Messire de Reux est nommé commandant général des troupes wallonnes.

Les Allemands se comportent bien à Anvers.

Juillet 12. Départ de Malines de 1.600 pionniers wallons.

Juillet 13. Beaucoup de gens s'enfuient de Tournai à Gand, pour ne pas devoir devenir pionnier.

Juillet 15. Le duc d'Albe bat les gueux en Frise.

Juillet 17. Exécution à Gand de deux officiers gueux, originaires de la West-Flandre.

Excès des gueux de bois en West-Flandre.

Juillet 18. Beaucoup de femmes et d'enfants s'enfuient de Tournai et sont arrêtés par le prévôt de Saint-Pierre.

On mande que le duc d'Albe a pris s'Heerenberghe, près de Juliers.

Juillet 19. On raconte qu'on a amené à Anvers, le 17 juillet, un grand nombre de blessés de la bataille de s'Heerenberghe.

Les Espagnols sont battus par les gueux en Frise.

Juillet 20. Exécutions de gueux à Bois-le-Duc, suivies d'un attentat commis par les Allemands.

Neuf gueux sont exécutés à Hulst.

Dix jeunes barons sont inviter à se présenter devant la justice à Anvers.

Terrible orage à Gand et dans les environs.

Juillet 21. Le duc de Guise surprend et taille en pièces les huguenots à Saint-Valéry.

Seize gueux des bois sont arrêtés dans le forêt près d'Ypres.

Les malfaiteurs cachés dans le bois de Coecamer parviennent à s'échapper.

Juillet 23. On exécute des gueux dans les environs de Gand.

On publie un nouveau placcard contre ceux qui cèlent des biens confisqués, et défendant de correspondre avec les rebelles.

Grande cherté des vivres en France.

Les huguenots commettent des attentats à La Rochelle.

Juillet 27. Gilles De Voocht, ainsi qu'un autre maître-d'école, est arrêté par les soldats espagnols.

Vaernewyck assiste à une vente de biens appartenant à des gueux en sa qualité d'échevin des parchons.

Juillet 28. Meurtre commis par un Espagnol.

On nous mande que la moitié de la population de Tournai est fugitive, bannie ou exécutée.

Juillet 29. Le receveur des confiscations fait connaître que 26 maisons saisies sont à louer.

Juillet 30. On reçoit à Gand la nouvelle de la bataille de Gemminghen.

Juillet 31. Jean Onghena est amené à Gand prisonnier.

L'Espagnol accusé de l'attentat du 28 juillet est gracié.

Les bourgeois doivent livrer à tour de rôle à la garnison du château Neuf des draps de lit et des meubles.

Les soldats wallons en West-Flandre commettent des déprédations.

On raconte que les gueux des bois ont pendu un bailli.

Août 1. Jean Onghena est pendu au marché aux Grains.

Août 4. La petite ville de Herst, dans le pays de Berg, est assiégée par nos troupes.

Nouvelles de Deventer, Utrecht, et de la Frise.

Les Espagnols qui ont tenu garnison à Gand sont dirigés vers Bois-le-Duc, Malines, Maestricht et Utrecht.

Les maisons confisquées sur les gueux sont mises au location.

Août 6. Ordonnance au sujet d'une procession aux fins de louer Dieu de la victoire sur les gueux. Il est défendu de molester la garde de nuit.

On amène trois gueux à Deynze, pour y être jugés; trois malfaiteurs subissent la question et quatre iconoclastes sont arrêtés.

Quelques gueux sont exécutés pour avoir refusé de payer l'amende.

On raconte que la garnison espagnole désire retourner à Gand et que le duc d'Albe aurait exprimé l'intention de venir voir notre ville.

Août 7. Un jeune homme assassiné est tiré de l'eau et enterré au cimetière de Saint-Jacques.

Août 11. Le cadavre du jeune homme assassiné est exhumé.

Les Espagnols du château Neuf commettent un attentat.

Août 12. Le Saint-Sacrement est exposé dans le tabernacle neuf à Saint-Jacques.

Août 13. Les Espagnols s'emparent d'un petit fort au pays de Berg.

L'évêque nommé à Gand loue une maison dans la rue des Foulons.

Août 14. Deux voleurs sont condamnés à être pendus à la Mude.

On flagelle publiquement deux briseurs d'images; ils sont ensuite bannis de la ville.

On raconte que les Espagnols ont pris le château de Hulst.

Août 14-15. Plusieurs gueux sont arrêtés en West-Flandre, et rigoureusement exécutés ensuite.

On apprend à Gand ce qui s'est passé le 20 juillet à Bois-le-Duc.

Le fils du Roi meurt en Espagne.

François Hueriblock, détenu au château de Vilvorde, devient malade.

Août 16. Un anabaptiste est brûlé vif.

Août 16-17. Le prince d'Orange est, paraît-il, aux environs de Cologne avec une armée.

Août 18-19.	On croit que le prince d'Orange est déjà près de Maestricht avec son armée.
	Quatre cents Espagnols débarquent en l'île de Walcheren, venant d'Espagne.
	Les gueux envoient des nouvelles de la bataille de Gemminghen.
	Ce que les gueux disent de la mort de don Carlos.
Août 21.	Un faux-monnayeur est torturé.
Août 21-22.	Des chariots et des chevaux sont envoyés du pays d'Alost et du Franc de Bruges à l'armée campée à Maestricht et à Liège.
	Arrivée en Zélande de 1.300 Espagnols.
Août 24.	Sermon interrompu dans l'église Saint-Jean.
Août 25.	Des troupes wallonnes passent par Gand, pour renforcer l'armée du duc d'Albe. Elles commettent des exactions sur leur passage.
	On vend à Gand, à un thaler la pièce, des bestiaux volés.
	Quinze maisons confisquées sur les gueux sont à louer.
Août 26.	Une enseigne wallonne passe par Gand pour se rendre à Anvers ou Malines.
	On raconte que trois armées de troupes allemandes viennent au secours du prince d'Orange.
Août 28.	Les échevins se réunissent à l'occasion de l'érection d'un évêché à Gand.
	Un gueux et un faux-monnayeur sont pendus.
	On amène prisonnier le sieur Vendeville, accusé d'hérésie.
	Exécution de gueux à Valenciennes et à Tournai.
Août 30.	Des faux-monnayeurs, arrêtés à Anvers, sont conduits à Gand.
	Nouvelles touchant les affaires en Gueldre, à Maestricht et en Frise.
	Liège refuse de recevoir une garnison espagnole.
Septembre 2.	On cite à comparaître les nobles qui avaient signé le compromis.
Septembre 3.	Une enseigne de troupes wallonnes passe par Gand.
	On mande qu'à Valenciennes, Tournai, Anvers et Gand, plus de mille personnes ont été condamnées à mort sans qu'elles sachent le sort qui les attend. Nouvelles poursuites contre les gueux.
Septembre 5.	Attentat à La Gorgue près de Lille.
Septembre 8.	Cornelius Jansenius, 1er évêque de Gand, fait son entrée en ville.
	Cruauté du duc d'Albe et exécutions à Tournai.
Septembre 11.	On cite à comparaître des femmes qui s'étaient enfuies avec leur mari.
Septembre 12.	L'évêque Jansenius, prêche pour la première fois en l'église Saint-Jean.

Le comte de Lumey défait trois enseignes d'Espagnols près de la Meuse.

Septembre 13. Nouvelle de l'arrestation d'un prédicateur gueux à Bruges.

Frère Jean Van der Haeghen quitte Gand pour Bruxelles.

Le duc d'Albe demande trente charges de farine à la ville de Gand.

Septembre 16. Trois voleurs subissent la question.

Septembre 18. Le sire de Lumey s'empare de quelques officiers espagnols près de Maestricht.

Bagarres à Anvers entre Wallons et Espagnols.

Joseph Borluut fait annoncer aux échevins de la ville la prochaine célébration d'un service funèbre pour le repos de l'âme de don Carlos.

Septembre 22. On raconte que l'armée des gueux a fait prisonnier le prince d'Antoing.

Le duc d'Albe commande une procession générale à Gand.

Joseph De Baut, officier de la ville, est arrêté comme compromis dans le bris des images.

Septembre 24. Un faux-monnayeur anversois est bouilli et son fils décapité.

Septembre 25. Backerseele, le commis Strael et sept autres prisonniers sont exécutés à Vilvorde.

Exécution inhumaine dans l'armée du duc d'Albe.

Le sire de Reux fait pendre à Anvers un soldat wallon en état d'ivresse.

La ville de Bruges et le Franc acceptent de prendre sur le fonds commun de Flandre de quoi compenser les frais entraînés pour la ville de Gand par l'occupation espagnole.

Septembre 28. Maître Arthur Boessens, bailli de Deynze, accusé d'hérésie, est arrêté.

Le sire de Mérode est emprisonné à Vilvorde.

On forge des chausse-trapes à Malines.

L'armée des gueux est signalée dans les environs d'Aix-la-Chapelle.

La grande croix du cimetière de Saint-Jacques est brisée de nouveau.

Septembre 29. Les échevins font attacher un autre crucifix à la place.

Septembre 30. On annonce l'arrivée en Zélande de soldats espagnols.

Un vieillard, compromis dans les troubles gueux, est exécuté.

La peste se déclare à Gand.

Un homme marié tue sa femme.

Lutte mortelle entre deux vieux époux.

Octobre 1. Douze capitaines gueux sont arrêtés en West-Flandre.

Les avis nous parviennent que les Espagnols sont dans les environs de Maestricht et les gueux à Carpe près d'Aix-la-Chapelle.

Octobre 3. Jansenius, évêque de Gand, prêche en l'église Saint-Jacques.

Octobre 4. Mort de la reine d'Espagne, Élisabeth de Valois.

On mande que l'armée des gueux commence à manquer d'argent.

Octobre 7. Une partie des enseignes wallonnes d'Anvers sont expédiées à Breda.

Octobre 8. On nous mande que les deux armées sont devant Liége et que le duc d'Albe a fait assiéger cette ville.

Octobre 10. L'évêque Jansenius prêche en l'église Saint-Jacques sur la célébration des fêtes patronales.

La peste se répand à Gand.

Le prince d'Orange traverse la Meuse.

Octobre 11. Lettre du duc d'Albe aux échevins de la ville de Gand, racontant comment le prince d'Orange a passé la Meuse.

Arrivée dans l'armée du prince d'Orange d'un bon nombre de Gascons.

Octobre 14. Quelques Espagnols, en garnison au château Neuf, se livrent au maraudage à Heusden.

On mande que l'armée du prince d'Orange a pris, près de Tongres, 26 chariots de farine.

Le prince d'Orange est à trois lieues de Louvain; 200 étudiants de l'université de cette ville prennent la fuite.

Octobre 15-16. Une enseigne de Wallons passe par Gand pour aller combattre l'armée d'Orange.

Octobre 16. Les échevins délibèrent sur le moyen de tirer la ville de ses embarras financiers.

Les faubourgs de Tongres sont brûlés par les Espagnols; les gueux sont reçus à bras ouverts par les habitants.

Arrivée des troupes d'Espagne.

Octobre 16-17. Quelques nouvelles au sujet des armées du prince d'Orange et du duc d'Albe.

Octobre 20. Le duc d'Albe remporte une victoire.

On mande que beaucoup de gens sont venus de France pour secourir Orange.

Octobre 23. Nouvelle au sujet de la victoire du duc d'Albe.

Octobre 25-26. Autre version de la même bataille.

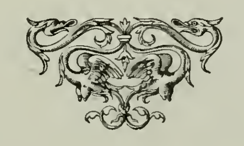
Octobre 26. Onze maisons confisquées sur les gueux sont louées, et certaines obligations vendues publiquement.

Octobre 28. L'armée des gueux subit un échec sensible à Tirlemont.

Octobre 29. Un faux-monnayeur est pendu.

On nous mande que les douze commandants des gueux des bois, à Ypres, ont été exécutés la semaine précédente.

Octobre 30.	Arrivée de deux chariots chargés de femmes venant de l'armée espagnole.
	On mande que l'armée des gueux bat en retraite.
	L'arrivée de cavaliers envoyés par le pape est annoncée.
Novembre 1.	On mande que l'armée des gueux recule.
Novembre 3-4.	La victoire des troupes espagnoles est fort diminuée.
	L'armée des gueux est cantonnée près de Wavre.
	Pierre Titelmans recouvre son autorité d'inquisiteur pour la Flandre.
Novembre 4.	Thierry Jooris subit la question.
Novembre 5.	Bataille entre les deux armées.
	L'armée des gueux brûle l'abbaye de Saint-Laurent près de Liége.
Novembre 6.	Thierry Jooris est relâché moyennant caution.
Novembre 7-8.	Nouvelles contradictoires concernant les deux armées.
Novembre 10.	Bataille entre les deux armées.
Novembre 13.	Vaernewyck se rend au chapitre de Saint-Bavon, pour s'entendre avec l'Évêque au sujet du rachat des funérailles.
	Nouvelles des batailles du 5 et du 10 courant.
Novembre 15.	Les échevins se rendent à leur tour chez l'évêque Jansenius, pour discuter la question du rachat des funérailles.
Novem. 15-16.	On mande que l'armée des gueux se trouve près de Mons.
Novembre 17.	On raconte que l'armée des gueux a brûlé l'abbaye de Saint-Laurent près de Liège et celle de Bonne Espérance près de Binche.
Novembre 18.	L'armée des gueux est concentrée près du Quesnoy; discorde à l'armée du duc d'Albe entre les Wallons et les Espagnols, etc.







Gravures extraites de l'Arithmétique de V. Mennher (1556).

SOURCES PRINCIPALES DE L'ILLUSTRATION DE L'OUVRAGE.

ALDEGREVER (HENRI).

Né en Westphalie, probablement à Paderborn, en 1502, vécut à Soest, où il mourut, croit-on, en 1558. Il n'est pas certain qu'il fut élève d'Albert Dürer, quoique celui-ci ait exercé une grande influence sur lui. Le nombre de ses peintures est assez restreint, et, au bout de quelques années, il abandonna presque complètement cet art pour la gravure. Il travailla beaucoup dans les dernières années de sa vie pour les orfèvres.

Porte-enseigne au XVIe siècle	T. I, p. 244
Guillaume, duc de Clèves	410
Portrait de Jean de Leyde (Hans Beuckels)	586
Personnages de qualité	T. II, p. 455

AMMAN (JOST ou JOSSE).

Né à Zurich en 1539, passa presque toute sa vie à Nuremberg, où il mourut en 1591. Il fut le plus célèbre des dessinateurs sur bois de son siècle et a laissé un œuvre énorme, comprenant plus de cinq cents pièces. Nous avons fait beaucoup d'emprunts à ses suites, telles que le Livre des costumes (*Trachtenbuch*. Nuremberg, Hans Weigel, 1577), le Livre des métiers (*Künstler und Handwerker*, avec vers de Hans Sachs. Francfort s. M., 1568), le Livre des professions (*Stände*. Francfort s. M., 1568), le Livre de guerre de Léonard (Lienart) Fronsperger (Francfort s. M., 1566), le Livre d'Art (*Kunst und Lehrbuchlein*), le Livre de chasse (*Jagdbuch*. Francfort s. M., 1582), le Livre de cuisine (*Kochbuch*. Francfort s. M., 1587), le Livre des tournois (*Turnierbuch*. Francfort s. M., 1566) etc. La plupart de ces ouvrages sortent des presses de Sigismond Feyerabend, célèbre imprimeur et éditeur de Francfort sur Mein au XVIe siècle.

Dame flamande	T. I, p. 50
Costumes de femmes de la seconde moitié du XVIe siècle .	58
Soldats en marche	247
Rassemblement d'hommes d'armes	256

Illustration du livre de guerre de Lienhart Fronsperger . . T. I, p. 269
Course à la bague 353
Bandes armées 365
Soldat 424
Tambour et fifre 431
Astronome 437
Charpentiers 438
Soldat 439
Soldats blessés 440
Boucher 441
Exécution d'un soldat 448
Trompette du XVIe siècle 452
Joute militaire 456
Vannier 463
Soldats 465
Tanneur 469
Illustration du livre de guerre de L. Fronsperger 486
Apothicaire 492
Cuisinier 495
Chanoine 497
Chevalier de l'ordre de Jérusalem 501
Boulanger 507
Teinturier 509
Soldat allemand 522
Cordonnier 524
Costume de Carme 525
Frappe de monnaie 531
Intérieur d'école 534
Batelier 543
Béguine 544
Soldats du XVIe siècle 551
Paysan au travail 558
Brasseur 567
Lansquenets 570
Charpentiers 582
Pêcheurs 583
Forgeron 592
Maraudeur . . . . T. II, p. 7
Soldat 10
Arquebusier 13
Seigneur de la cour 14
Tambour et fifre 18
Cuisinier 23

Soldat . . . . T. II, p. 26
Chef de bandes 30
Gentilhomme à cheval 32
Le Pape 34
Ménagère du XVIe siècle 43
Soldats espagnols 55
Soldat 60
Hommes de condition 62
Médecin 68
Gentilhomme à cheval 79
Tailleurs de pierre 83
Dame à cheval 84
Soldat turc 88
Tisserand 89
Soldat jouant aux dés 94
Gentilhomme offrant une coupe 100
Campagnarde 104
Pigeonnier 105
Gentilhomme à cheval 116
L'amiral de Coligny 117
Chapelier 134
Soldat armé de la lance 139
Musiciens du XVIe siècle 146
Dame flamande 154
Armoiries de l'empereur d'Allemagne 158
Soldat jouant aux dés 164
Chasseur 177
Meunier 178
Armoiries du comte de Flandre 183
Pillage et incendie d'une ville 187
Tailleur 221
Gentilhomme à cheval 225
Chasseur 227
Bacchus 231
Marchands du XVIe siècle 235
Potiers d'étain 236
Marchands du XVIe siècle 240
Cavalier 243
Sculpteur 251
Musiciens militaires 257
Procureur 258
Imprimeur du XVIe siècle 273
Cavalier du XVIe siècle 280

Prêtre 285
Prêtre portant le Saint-Sacrement 296
Procureur 306
Capitaines à cheval. 312
Moines 324
Maçon. 327
Soldat et ribaudes 334
Réunion du conseil 342
Gentilshommes du XVIe siècle 348
Verrier 349
Barbier 353
Fifres et trompettes 356
Dame noble à cheval 357
Armoiries du duc de Brunswick 365
Musiciens 390
Le commerce d'Anvers 397
Passage de rivière par des troupes 430
Maraudeur 465
Cavalier et dame 481
Cavalier prenant congé d'une dame 495
Cavalier en tenue de tournoi 496
Armoiries du duc de Saxe 499
Trompette à cheval 518
Marchands 524

ASPER (HANS ou JEAN).

Né à Zurich en 1499, et mort dans cette ville en 1571. Il étudia dans l'atelier d'Holbein le jeune et devint membre du grand conseil de la ville de Zurich en 1545. L'original de son portrait de Zwingle est conservé dans la Bibliothèque de cette ville.

Portrait d'Ulrich Zwingle. . . . . T. I, p. 71

BEATRIZET (NICOLAS).

Beautrizet ou *Beatricetto*, dessinateur et graveur, né à Lunéville, vers 1515, mort après 1565 à Rome, où il avait appris son art et où il passa toute sa vie, il appartient, en fait, à l'école italienne. Parmi ses planches les plus recherchées on cite son portrait d'Henri II (1556), gravé d'après Luca Penni, suivant Mariette.

Portrait d'Henri II, roi de France (1518-1559) . . . . T. II, p. 508

BEHAM (HANS-SEBALD).

Né à Nuremberg en 1500, mort à Francfort sur Mein en 1550. Élève de son frère Barthélemy Beham et d'Albert Dürer, il fut une première fois banni de Nuremberg en 1525, pour avoir embrassé les doctrines anabaptistes, et une seconde fois pour la publication d'une gravure licencieuse. Après un court séjour à Munich il s'établit à Francfort, qu'il ne quitta plus. Doué d'une grande imagination, il aborda les genres les plus variés, mais il aimait surtout à reproduire les fêtes de paysans.

Cabaret du XVIe siècle . . . . T. I, p. 526
Armée en marche . . . . T. II, p. 3
Danses populaires 95
Danses 213

BLAEU.

Célèbres imprimeurs et éditeurs d'Amsterdam. Guillaume Blaeu, élève de Tycho Brahe, né à Alkmaar en 1571, mort à Amsterdam en 1638. Son fils Jean, né à Amsterdam, publia le *Theatrum novum ac magnum urbium Belgicae Regiae,* dont nous avons reproduit quelques planches. Comme pour la *Flandria illustrata* de Sanderus, Henri Hondius a également collaboré à l'illustration du *Theatrum.* Jean Blaeu eut la douleur de voir brûler en 1672 sa remarquable imprimerie, dont la renommée lui avait valu le titre d'imprimeur du roi de Suède, Gustave-Adolphe; il mourut l'année suivante.

Vue panoramique d'Armentières . . . . T. I, p. 82
Vue de Courtrai (attribuée ecronément à Guicciardini dans le texte) 190
Plan et vue panoramique de Furnes (d'après Vaast du Plouich) 246
Hôtel de ville d'Anvers 403
Vue panoramique de Deynze 411
Vue de Gravelines . . . . T. II, p. 209
Vue de Valenciennes 372
Plan de Tournai 417

BOL (HANS ou JEAN).

Peintre et graveur, né à Malines en 1534, mort à Amsterdam en 1593. Il étudia son art en Allemagne et passa deux ans à Heidelberg, où il travailla pour l'Électeur Palatin. Rentré à Malines en 1560, il y demeura jusqu'au sac de cette ville en 1572. Il habita ensuite successivement Anvers, Bergen-op-Zoom, Dordrecht et Delft, pour s'établir finalement à Amsterdam. Il a peint de nombreuses vues des environs de cette ville et des paysages.

Un marché au poisson au XVIe siècle . . . . T. I, p. 481
Marché aux volailles et aux viandes . . . . T. II, p. 322

BRAUN (GEORGES) ou BRUIN.

Archidiacre de Dortmund et doyen de la collégiale de Cologne, mort au début du XVII[e] siècle, publia en collaboration avec François Hogenberg le *Theatrum urbium præcipuarum mundi* en dix volumes (voir Hogenberg).

Vue panoramique de la ville de Gouda	T. I, p.	454
Vue de Berg op Zoom		485
Vue de la ville de Gotha		577
Vue de l'île de Malte		591
Plan de Gand	T. II,	
Vue de Lucerne vers 1570		4
Vue de Milan au XVI[e] siècle		35
Plan de Paris au XVI[e] siècle		98
Vue de Dordrecht		199
Plan de Bruxelles au XVI[e] siècle		272
Vue de Bruges		377
Chariot au XVI[e] siècle		395
Vue de la Rochelle		438
Vue de Dunkerque, Gravelines et Bourbourg		466

BREUGHEL (PIERRE) ou BREUGEL.

Dit le Vieux ou le Drôle, né à Breughel, village du Brabant hollandais dont il prit le nom, vers 1510, vint se former à Anvers oú il devint franc-maître en 1551. Élève de Pierre Coecke, d'Alost, dont il épousa la fille, il sut rester le plus flamand des peintres du XVI[e] siècle. Il mourut en 1569.

Frans Huys a gravé ses Patineurs de la porte St-Georges, ainsi que sa suite de Navires. Les péchés capitaux et les vertus théologales sont gravés par Pierre van der Heyden. Théodore Galle et Jérome Cock, qui éditèrent ses œuvres, ont aussi contribué à la gravure.

Le sermon à l'église	T. I, p.	54
La Charité		149
Les jeux d'enfants (hors texte)		222
Navire de guerre (gravé par François Huys)		530
Le Purgatoire (gravé par Pierre Van der Heyden)		564
Vaisseaux de guerre (gravé par François Huys)		573
Navire du XVI[e] siècle	T. II, p.	22
L'Espérance		148
L'Hiver		190
Vue de la porte St-Georges à Anvers		206
La Justice		332
La Luxure		380
Le massacre des Innocents (hors texte)		465



PETRO BRVEGEL, PICTORI.

Quis nouus hic Hieronymus Orbi
Boſchius? ingenioſa magiſtri
Somnia peniculoque, ſtyloque
Tanta imitarier arte peritus,
Vt ſuperet tamen interim & illum?

Macte animo, Petre, mactus
Namque tuo, veteriſque mag
Ridiculo, ſalibuſque referto
In graphices genere inclyta lau
Præmia vbique, & ab omnibi

Artifice haud leuiora mereris.

Pierre Breughel, d'après Philippe Galle.

BRUYN (ABRAHAM DE)

Peintre de portraits et graveur, né à Anvers en 1538, mort à Cologne, dans un âge très avancé. Sa suite de costumes civils et militaires publiée à Cologne en 1577, avec un texte latin d'Adrien Damman, de Gand, puis à Anvers en 1581, donne de curieux renseignements sur l'équipement des armées de l'époque; elle a été reproduite en fac-similé par A. Schoy en 1875.

Costumes de militaires espagnols du XVIe siècle . . . . . . T. I, p. 299
Costumes de femmes belges du XVIe siècle 433
Soldats espagnols . . . . T. II, p. 66
Seigneurs et dames nobles des Pays-Bas 414

BURGKMAIR (HANS OU JEAN).

Né à Augsbourg en 1473, élève de son père Thomas Burgkmair, puis de Schongauer à Colmar, il travailla ensuite avec Albert Dürer. Il fut un des chefs, avec Holbein le vieux, de l'école d'Augsbourg et mourut dans cette ville en 1531. Il exécuta beaucoup de dessins pour l'empereur Maximilien Ier, et réussit à égaler presque Albert Dürer dans la gravure sur bois.

Nous avons consulté de lui, pour les illustrations de cet ouvrage, le Livre de fortune de Pétrarque, les Scènes de la vie de Maximilien Ier, le Triomphe de l'empereur Maximilien Ier, la plus célèbre de ses œuvres (1512), les Offices de Cicéron (1531), le Roi Sage (*Der Weiss Kunig*), la tragédie de Célestine, etc.

Banquet au XVIe siècle. . . . . T. I, p. 184
Mariage protestant 206
L'Enterrement 233
Hérauts d'armes à cheval 265
Le Rapt 285
Saint André. 292
Prise d'assaut d'un village au XVIe siècle 314
L'Aumône. 342
L'Incendie 363
Réunion au conseil 376
Le Meurtre 430
Astronome. 436
A chacun sa peine!. 482
Le Payement de la solde 517
Soldats armés de la lance . . . . T. II, p. 6
Réunion du conseil 16
Banquier du XVIe siècle 27
Chambre à coucher du XVIe siècle 75
Lutte à la rapière. 92
Hallebardiers 130
Paysans 194
Atelier de peintre. 224
Prisonniers 229

L'Aumône . . . . T. II, p. 245
Conseil de justice. 248
La Femme conduit le Mari, gravure satirique 260
Exécution par le glaive 288
Intérieur au XVIe siècle 295
Saint Paul. 301
L'Extrême-Onction 315
Intérieur du XVIe siècle 316
Exécutions capitales et cadavres jetés à l'eau 325
Intérieur au XVIe siècle 411
Paysans 440
L'Indigence 464
Cavaliers en grand harnois. 469
Travaux rustiques 497
Le Naufrage 514

CLOUET (FRANÇOIS).

Né vers 1510, appartenait à une famille de peintres originaires de Bretagne d'après certains, d'après d'autres du Brabant wallon. Jean Clouet, son père, acquit une grande réputation sous François Ier. François devint peintre ordinaire de celui-ci, puis de Henri II, François II et Charles IX, dont les portraits peints de sa main sont aujourd'hui au Louvre. Il mourut en 1572.

Portrait du duc Henri de Guise . . . . T. II, p. 111

CRANACH (LUCAS SUNDER ou MULLER, dit)

Né à Cranach près de Bamberg en 1472. Attaché à la maison de Saxe, il suivit l'électeur Frédéric le Sage en son voyage en Palestine en 1493, et fut ensuite un des premiers adeptes des doctrines de Luther, son ami. Il mourut à Weimar en 1553, après avoir passé plusieurs années à Wittemberg, où il occupa à deux reprises la dignité de bourgmestre. Quoique inférieur à Dürer et à Holbein, Lucas Cranach fut un des grands peintres de la Réforme; mais il est plus célèbre encore comme graveur, et on ne connaît pas moins de huit cents planches dues à son burin, dont quelques gravures sur cuivre.

Martin Luther . . . . T. I, p. 67
Portrait de Christian II de Danemarck 119
Martin Luther. 375
Portrait de Luther . . . . T. II, p. 513

DAMHOUDERE (JOSSE de).

Né à Bruges, le 21 janvier 1507, mort à Anvers, le 21 janvier 1581. Il commenca ses études de droit à Louvain en 1527 et les termina à Orléans en 1532. D'abord conseiller pensionnaire de Bruges, il devint conseiller des finances, trésorier général sous Charles-Quint et Philippe II, et conserva cette charge jusqu'à sa mort. Damhoudere est un des principaux juristes du XVIe siècle. Nous avons fait plusieurs emprunts aux belles gravures sur bois qui ornent ses deux ouvrages : *Praxis rerum criminalium* (Anvers, 1570; la 1re édition est de Louvain, 1554) et *Praxis rerum civilium* (Anvers, 1569; la 1re édition est de 1567.)

Vol d'objets sacrés . . . . T. I, p. 100
Arrestation d'un profanateur d'église 110
Droit de correction paternelle 142
Marchands trompeurs 155
Bourreau du XVIe siècle 156
Voleurs à la faveur d'un incendie 174
Action en justice au XVIe siècle 184
Receveur d'impôts 185
Applications de la torture 193
Action en justice 210
Dés pipés 267
Crime de lèse-majesté divine 340
Lecture d'un édit 415
Peines capitales au XVIe siècle 429
Citation en justice 462
Libération d'un prisonnier 468
Vol d'animaux domestiques 477
Lutte armée 480
Arrestation à l'entrée d'un bois 506
Production de mémoires et de preuves par écrit 559
Comparution en justice 573
Religieux et prisonnier . . . . T. II, p. 61
Arrestations 122
Évasion d'un prisonnier 195
Assassinat 215
Brigandage 220
Citation en justice 247
Réunion devant les magistrats 392
Brigands de grand chemin 400
Vente de meubles par autorité de justice 410
Exhumation d'un cadavre 451
Voleurs au XVIe siècle 452
Échevins rendant la justice 512

DU PLOUICH (VAAST).

Géomètre de la châtellenie de Bailleul au XVIIe siècle, collabora à la *Flandria illustrata* de Sanderus (voir ce nom).

Plan et vue panoramique de Furnes . . . . T. I, p. 246
Vue d'Audenarde 381

DURER (ALBERT).

Le plus célèbre artiste de l'Allemagne, né à Nuremberg en 1471, mort dans cette ville en 1528. Fils d'un orfèvre d'origine hongroise, il quitta sa ville natale en 1492, visita l'Italie en 1506, les Pays-Bas en 1520, et revint à Nuremberg en 1524. Protégé des empereurs Maximilien I[er], Charles-Quint, du roi Ferdinand de Bohême et de Hongrie, il fut l'ami d'Erasme, de Luther, de Mélanchton, de Raphaël, de Lucas de Leyde. Peintre, graveur, écrivain, Dürer a laissé un œuvre très considérable.

Cavalier . . . . T. I, p. 48
Musiciens 63
Saint Jérôme 334
Le Cheval . . . . T. II, p. 48
Vieille femme 73
Saint Christophe 186
Pénitent se flagellant (hors texte) 296

GALLE (PHILIPPE).

Graveur et editeur d'estampes, né à Harlem en 1537, mort à Anvers en 1612. Élève du poète Coornhert, graveur ordinaire de Martin Heemskerck, il vint s'établir à Anvers en 1570. Il collabora souvent avec ses fils Théodore et Corneille Galle. Nous avons reproduit quelques portraits de ses *Imagines doctorum virorum* (1587). Il grava des œuvres de M. Heemskerck, P. Breughel, M. de Vos, J. Stradanus, etc.

Portrait d'Erasme . . . . T. I, p. 122
Le peintre Jérôme Bosch 137
Saint Dominique 143
Portrait de Jean Gossart, dit Mabuse 160
Portrait de Viglius d'Aytta de Zuichem, prévôt de Saint-Bavon à Gand 555
Portrait de P. Breughel le vieux . . . . T. II, p. 577

GOLTZIUS (HENRI) ou GOLTZ.

Peintre et graveur, né à Mulbracht près de Venlo en 1558, mort à Harlem en 1616. Fils du peintre-verrier Jean Goltzius, il fut élève de son père, puis de Thierry Coornhert à Harlem. En 1590 il parcourut l'Allemagne et l'année suivante l'Italie. Ce fut un des plus éminents graveurs du XVI[e] siècle. Il acquit une virtuosité incroyable au point de vue technique : certains portraits gravés sur plaques d'argent sont d'une finesse inouïe.

Le Maestro del Campo . . . . T. II, p. 5

GRAMAYE (JEAN-BAPTISTE).

Historien, né à Anvers en 1580, mort à Lubeck en 1635. Il fit des études de droit à l'université de Louvain, et y devint professeur de rhétorique, puis de jurisprudence. Il jouit de nombreux bénéfices ecclésiastiques, et fut chanoine de Saint-Pierre, recteur du collège de Mons à Louvain, prévôt de Sainte-Walburge à Arnhem, archidiacre d'Utrecht, chanoine de Liége, doyen de Leuze, etc. Historiographe des archiducs Albert et Isabelle, il parcourut nos provinces pour visiter les archives publiques et privées. Ambassadeur en France de 1617 à 1619, il voyagea successivement en Hollande en Allemagne, en Italie et en Espagne. Philippe IV le chargea d'étudier le Maroc. Pris par des corsaires en vue des côtes de Sardaigne et amené à Alger, il vit les Etats barbaresques et d'autres parties de l'Afrique. Racheté d'esclavage par l'archiduc Albert, à la fin de 1619, il parcourut la Moravie; l'évêque d'Olmütz le plaça à la tête de son gymnase renommé; le pape Urbain VIII le désigna comme archevêque d'Upsala en Suède, et vicaire apostolique du Nord. C'est en revenant des Pays-Bas pour rentrer dans son diocèse qu'il tomba malade et mourut à Lubeck en 1625; il fut enterré dans la cathédrale *(Dom)*. Parmi ses nombreux ouvrages, nous avons reproduit plusieurs planches de son *Bruxella cum suo comitatu*, dans les *Antiquates ducatus Brabantiæ* (Bruxelles, 1606).

Les Bailles de la cour à Bruxelles.	T. I, p. 383
Le Palais des ducs de Brabant à Bruxelles	385
Vue panoramique de Bruxelles.	T. II, p. 171
Le Palais des ducs de Brabant à Bruxelles	304
Intérieur de la cour de Bruxelles	358

GUICCIARDINI (LOUIS) ou GUICHARDIN.

Historien, né à Florence en 1521 mort à Anvers en 1589; il passa la plus grande partie de son existence en Belgique, où il était le représentant des principaux négociants florentins. S'intéressant aux lettres, il consacra ses loisirs à la rédaction d'une *Descrizione de tuti i Paesi Bassi* (Anvers 1567), illustrée de plans, de vues de villes et d'édifices, et qui reste la meilleure description des Pays-Bas au XVIe siècle. Ce livre, où Guicciardini essayait de mettre en valeur, suivant ses propres paroles, « la situation, la grandeur, la beauté, la puissance et la noblesse de ces tant excellents et admirables pays », fut traduit en français, en flamand, en allemand et a été plusieurs fois réédité jusqu'au XVIIe siècle.

Vue de la ville d'Ypres	T. I, p. 74
Malines au XVIe siècle	162
Vue de la ville d'Utrecht	235
Vue de Bois-le-Duc	251
Vue d'Alost	268
Vue de Tournai	303
Valenciennes au XVIe siècle	305
Vue de Lille	338
Vue d'Amsterdam	369
Vue de Flessingue	401
Vue de Gravelines	T. II, p. 40
Plan de Philippeville	72
Vue de La Haye au XVIe siècle.	88
Vue de Lierre au XVIe siècle	102
Plan panoramique de Douai	165

Vue de Liége au XVIe siècle . . . . T. II, p. 278
Vue de Namur 298
Plan panoramique de Saint-Omer 313
Vue panoramique de Maestricht 366
Vue de Deventer 447
La bourse d'Anvers 456
Vue de Middelbourg, capitale de l'île de Walcheren en Zélande. 458
Vue panoramique de Louvain 510
Vue panoramique de Tirlemont 522
Vue panoramique de Mons 527

HEEMSKERCK (MARTIN VAN VEEN, DIT).

Peintre et graveur, né à Heemskerck en 1498, mort à Harlem, en 1574. Fils d'un paysan, il travailla à Harlem dans l'atelier de Corneille Willems, puis successivement à Delft chez Jean Lucas et à Harlem chez Jean Schoorel. Il séjourna trois années en Italie, principalement à Rome où il s'attacha à copier les antiques et les œuvres de Michel Ange. Rentré en Hollande, il s'établit à Harlem. De 1538 à 1541 il peignit à Alkmaar le maître-autel de l'église St-Laurent. Lors du siège d'Harlem, en 1572, par les Espagnols, il se retira à Amsterdam chez son élève et ami Jacques Rauwaert.

Allégorie de la société au XVIe siècle . . . . T. I, p. 283
La Construction du temple de Jérusalem 301
Le Char de la guerre 395
La Mort délivrant l'homme . . . . T. II, p. 254
Le Char de la mort. 375

HEERE (LUC D').

Peintre et poète, né à Gand en 1534, mort dans cette ville le 29 août 1584. Fils du sculpteur Jean d'Heere et d'Anne de Smytere, il devint l'élève de Frans Floris à Anvers. Sous le règne de François II, il fit un séjour à Paris et fut chargé par Catherine de Médicis d'exécuter des dessins pour les Gobelins. Revenu en Flandre, il fut compromis lors des troubles religieux et banni par le duc d'Albe; il quitta Gand en 1568 pour se réfugier en Angleterre où il résida plusieurs années et se lia avec Philippe de Marnix, son compatriote, exilé comme lui. Rentré dans les Pays-Bas après la Pacification de Gand, il revint habiter sa ville natale avec sa femme Eléonore Carbonier, de Vere en Zélande, en 1577. Ce fut lui qui dirigea à Gand les fêtes organisées en l'honneur du prince d'Orange, puis, en 1582, la décoration pour la joyeuse entrée du duc d'Alençon, frère du roi de France, comme comte de Flandre. Le manuscrit original de l'ouvrage inédit de L. d'Heere dont nous reproduisons quelques planches, *le Théâtre de tous les peuples et nations de la terre, avec leurs habits et ornements divers tant anciens que modernes diligemment depeints au naturel par Luc d'Heere, peintre et sculpteur gantois,* appartient à la bibliothèque de l'université de Gand. Probablement exécuté pendant le séjour de l'artiste en Angleterre, l'ouvrage fut dédié à son retour en Flandre, à Antoine de Bourgogne, seigneur de Wacken, père d'Adolphe de Bourgogne dont il est plusieurs fois question dans le récit de Vaernewyck.

Costumes religieux du XVIe siècle . . . . T. I, p. 112
Costumes ecclésiastiques du XVIe siècle 236

Le Reistre. Mariniers flamands, chastieurs des Espagnols . . T. II, p. 233
Costumes de femmes flamandes et d'un villageois au XVIe siècle. 383

HOGENBERG (FRANÇOIS).

Dessinateur et graveur, né à Malines, au commencement du XVIe siècle, mort à Cologne en 1590. Ayant embrassé les doctrines de la Réforme, il passa en Angleterre puis en Allemagne, où il se fixa à Cologne. Graveur et fondeur de caractères habile, il fit réaliser de grands progrès aux arts graphiques. Son œuvre la plus remarquable est la suite de gravures historiques relatives aux événements d'Allemagne, de Pays-Bas, de France, d'Angleterre, de Hongrie, etc., collection d'environ 400 gravures sur cuivre qui parut à partir de 1558, par cahiers ou par planches isolées. comme un journal en tableaux, et qui fut continuée par Abraham et Jean Hogenberg jusqu'en 1620. Les planches relatives aux guerres de religion en France ont aussi été attribuées aux graveurs français du XVIe siècle, Perrisin et Tortorel. François Hogenberg a aussi collaboré au *Theatrum urbium præcipuarum mundi* (1576) du chanoine Braun de Cologne (v. Braun) et gravé les figures de l'ouvrage de M. Aitsinger : *De Leone Belgico* (1583).

Les confédérés se rendant au palais de Marguerite de Parme le 5 avril 1566 . . . . T. I, p. 47
Sac d'une église par les iconoclastes 77
Une exécution par la corde au XVIe siècle 197
Entrée du prince d'Orange à Anvers } 257
Sortie d'Anvers du prince d'Orange }
Audenarde au XVIe siècle 323
Siège de Valenciennes en 1567 356
Combat d'Austruweel (13 mars 1567) 404
Émeute à la place de Meir à Anvers (13-14 mars 1567) . . 405
Le Pays de Waes au XVIe siècle (on remarque à droite le canal de Gand au Sas) 549
Entrée des Espagnols et du duc d'Albe à Bruxelles (août 1567) 593
Arrestation du comte d'Egmont et du comte de Hornes . . T. II, p. 29
Plan d'Anvers au XVIe siècle 167
Siège de Tunis 115
Le départ à Bruxelles de Marguerite de Parme 162
Une exécution par le feu au XVIe siècle 264
Exécution par le feu à Gand au XVIe siècle 275
La citadelle de Gand (château Neuf ou des Espagnols). . . 309
Bataille d'Heyligerlée et mort du comte d'Arenberg 344
Exécution de gentilshommes sur la place du Sablon le 1er juin 1568 355
Exécution des comtes d'Egmont et de Hornes à Bruxelles le 5 juin 1568 361
Sac de Malines par les Espagnols 399
Supplice de l'écartèlement au XVIe siècle 454

La Tête de Flandre devant Anvers et le pays de Waes . . T. II, p. 472
Passage de la Meuse par les troupes du prince d'Orange . 500
Combat livré près de la Meuse par les troupes du prince d'Orange contre les Espagnols en 1568 515
Mise en quartiers 521

HOLBEIN (HANS).

Dit le Jeune, peintre, né à Augsbourg en 1497, mort à Londres, en 1543. Élève de son père Holbein le Vieux, il se rendit à Bâle avec son frère Ambroise et séjourna dans cette ville jusqu'en 1526. Ami d'Erasme, il dut à sa recommandation la protection du chancelier d'Angleterre, sir Thomas Morus, qui le fit venir à Londres; il y devint le peintre favori du roi Henri VIII, qui le combla de ses faveurs. Il revint encore deux fois à Bâle en 1528 et en 1538, cette dernière fois à l'occasion d'un voyage en Belgique et en Bourgogne. Il mourut en 1543 à Londres de la peste qui décimait à cette époque les Iles Britanniques.

Portrait d'Henri VIII, roi d'Angleterre. . . . . T. I, p. 282

HONDIUS (HENRI DE HONDT, OU).

Dit le Jeune, né probablement à Amsterdam en 1597, mort après 1648. Il appartenait à une famille de graveurs originaires des Flandres: son père, Josse Hondius, était né à Wacken près de Courtrai. Il reçut des leçons de Jérôme Wiericx, et devint un des graveurs les plus remarquables de son époque. La plupart des cartes et vues de la *Flandria illustrata* d'Antoine Sanderus, le grand plan de la ville de Gand dont nous publions des fragments, et le *Novum ac magnum theatrum urbium Belgicæ regiæ* (1649) de Blaeu sont ses œuvres (v. Blaeu, Sanderus).

Vue panoramique de Gand . . . . T. I, p. 95
Couvent des Frères mineurs ou Récollets et couvent de Dominicains à Gand 114
Église Saint-Jacques à Gand 124
Église Saint-Bavon, Beffroi et église Saint-Nicolas à Gand. 127
Le quartier de la porte de Bruges à Gand 204
Le château des Espagnols (citadelle de Charles-Quint) à Gand T. II, p. 32
Le quartier de la rue Haute à Gand 241
Le quartier de Saint-Pierre à Gand 336
Seigneurie de Vaernewyck près de la porte de Bruges à Gand 354
Le quartier de la rue longue des Pierres à Gand. 488

HOPFER (DANIEL).

Graveur, originaire de Kaufbeuren, travailla à Augsbourg de 1495 à 1536. Ses œuvres furent réunies avec celles de Jérôme et Lambert Hopfer, que l'on suppose être ses frères, et publiées à Nuremberg, sous le titre de : *Opera Hopferiana*.

Portrait de Luther . . . . T. II, p. 21
Soldats allemands 20

JENICHEN (BALTHASAR).

Graveur, vivait à Nuremberg de 1560 à 1577; il mourut avant 1621. Sa principale œuvre est une suite de portraits des principaux personnages de la Réforme.

Le prince Louis III de Bourbon-Condé . . . . T. I, p. 324

JODE (PIERRE DE).

Dessinateur et graveur, né à Anvers en 1570, et mort dans cette ville en 1634. Fils du géomètre et graveur anversois De Jode, il fut élève de son père, puis d'Henri Goltzius, à Harlem. Il travailla ensuite à Rome et à Paris, puis revint se fixer à Anvers. Son portrait de Marc van Vaernewyck d'après une ancienne peinture, *na een beroochte schilderije*, fut exécuté en 1619 aux frais de J. de Scheppere, petit-fils du chroniqueur.

Portrait de Marc Van Vaernewyck. . . . . T. I, p. V

LAUTENSACK (HANS SEBALD).

Peintre et graveur, né à Bamberg en 1524, mort à Vienne entre 1560 et 1563. Il travailla longtemps à Nuremberg, puis, à partir de 1556, à Vienne. Il a gravé surtout des portraits et des paysages.

Portrait de l'empereur Ferdinand d'Allemagne . . . . T. II, p. 485

LE ROY (JACQUES).

Baron du Saint-Empire, seigneur de Saint-Lambert de Broechem, etc. Né à Anvers le 29 octobre 1633, mort le 7 octobre 1719 à son château de Broechem près de Lierre. Conseiller au conseil des finances, il fut chargé par le marquis Caracena, gouverneur des Pays-Bas espagnols, d'une mission près du roi Philippe IV. Son grand ouvrage : *Castella praetoria nobilium Brabantiæ*, parut à Anvers en 1694, et fut réimprimé en 1730 comme première partie du *Théâtre profane du duché de Brabant*. Le *Grand théâtre sacré du duché de Brabant* (1729) n'est pas de Jacques Le Roy; c'est un remaniement considérablement augmenté de l'*Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis* (1725) et de la *Chorographia sacra Brabantiæ* (1658-1659) d'Ant. Sanderus.

Vue de la Tête de Flandre devant Anvers. . . . . T. I, p. 494
Vue du château de Vilvorde 513
Abbaye de Saint-Bernard sur l'Escaut 568
Le château de Gaesbeek près de Bruxelles 581
Le couvent de Groenendael dans la forêt de Soignes . . . . T. II, p. 302

LEYDE (LUCAS JACOBSZOON, DIT LUCAS DE).

Né à Leyde en 1494, mort dans cette ville en 1533. Élève de son père Hugues Jacobs et de C. Engelbrechtsen, il est le premier grand maître de l'école hollandaise. Il était en même temps peintre et graveur, comme beaucoup d'artistes de cette époque. Ami de Dürer qu'il rencontra à Anvers en 1521, il fut lié aussi avec Jean de Maubeuge (Mabuse); en 1522, il fut inscrit dans les registres de la confrérie Saint-Luc à Anvers.

Mendiants (certains exemplaires portent erronément la mention : par Lucas Cranach) . . . . T. I, p. 516

LOON (GÉRARD VAN).

Historien et numismate, né à Delft en 1683, mort en 1758. Les nombreuses médailles, monnaies, etc. que nous avons reproduites sont extraites de sa *Beschrijving der Nederlandsche historipenningen* (La Haye, 1723-1731), dont une traduction française parut en 1732.

Écuelles des gueux . . . . T. I, p. 46
Philippe II d'après une médaille frappée en 1555 208
Spécimens de monnaies des Pays-Bas sous Philippe II. . . 260
Médaille à l'effigie de Viglius d'Aytta de Zuichem 378
Médaille à l'effigie du duc d'Albe 390
Médaille d'Antoine de Bourgogne, seigneur de Wacken . . 414
Médaille contre l'Inquisition 510
Médaille de Philippe II . . . . T. II, p. 37
Médaille du comte d'Egmont. 81
Médaille de Marguerite de Parme 171
Médaille à l'effigie du comte de Hornes. 188

MANDER (CHARLES VAN).

Peintre et écrivain, né à Meulebeke près de Courtrai en 1548, mort à Amsterdam en 1604. Élève de Lucas d'Heere à Gand et de P. Vlerick à Courtrai, il partit pour l'Italie en 1573 et y resta jusqu'en 1577. Il se rendit de là à Bâle et puis à Vienne, où il aida Spanger dans la décoration des arcs de triomphe destinés à la joyeuse entrée de l'empereur Rodolphe II. Rentré en Flandre, alors infestée de bandes espagnoles, il fut dans les environs de Bruges saisi par des soldats qui faillirent le pendre à un arbre du chemin ; mais il fut sauvé par un officier. Il se retira ensuite à Harlem, où il fonda une académie avec Henri Goltzius. Peintre de peu de mérite, il est surtout connu par le livre qu'il a consacré à la vie des peintres de son temps.

Descente de croix . . . . T. I, p. 476

MENNHER (VALENTIN), ou MENHER.

Mathématicien, était originaire de Kempten en Bavière. Maître d'arithmétique à Anvers, il mourut dans cette dernière ville vers 1572. Nous avons reproduit quelques vignettes de son *Arithmétique* (Anvers, 1556), dont plusieurs portent le monogramme du graveur anversois Arn. Nicolaï.

Un banquet au XVIe siècle.	T. I, p. 91
Messagers.	97
Marchand de vin	248
Marchands	281
Laboureurs	336
Banquier	446
Ballots de marchandises	501
Monnayeurs	531
Paiement en espèces	T. II. p. 208
Réunion dans un jardin	321
Dernières paroles d'un mourant	368
Marchands du XVIe siècle	432
Passage d'un pont	482
Changeur	491
Gravures diverses.	571

OSTENDORFER (MICHEL).

Mort en 1550. Vivait à Landshut et à Ratisbonne ; il s'efforça de propager par ses tableaux les doctrines protestantes.

Pèlerinage à la Vierge	T. I, p. 542
Gentilhomme porté en litière	T. II, p. 56

PAS (CRISPIN DE), ou VAN DE PASSE.

Dessinateur et graveur, né à Arnemuiden près de Middelbourg en Zélande, vers 1560, mort après 1643. Élève de Coornhert, il travailla successivement à Cologne, Utrecht, Amsterdam, Paris, et en Angleterre.

La Fabrication de la bière et du vin au XVIe siècle	T. I, p. 313
Portrait de la reine Élisabeth d'Angleterre	425

PAS (SIMON DE), OU VAN DE PASSE.

Graveur, né à Utrecht en 1591, mort à Copenhague vers 1644. Fils et élève de Crispin, il vécut en Angleterre pendant quelques années et vint s'établir à Copenhague, où il fut attaché à la cour du roi de Danemarck.

Portrait du comte d'Egmont . . . . T. II, p. 44

PEETERS (JEAN).

Peintre, né à Anvers en 1624 et mort dans cette ville vers 1677. Frère et élève des peintres Gilles et Bonaventure Peeters, il est surtout connu comme peintre de marine. Il dessina beaucoup de vues de sites et de monuments pour des livres ou des recueils de gravures.

Vue du Sas de Gand . . . . T. I, p. 579
Vue de l'Écluse . . . . T. II, p. 211
Vue de Groningue 301
Vue de Vianen 404
Vue de Nimègue 409
Vue de Hulst 423
Vue de Breda 506

PIETERS (PIERRE).

Peintre, né à Bruges, mort en 1614 à Gand, où il était venu s'établir en 1590. Le *Fils bourreau de son père*, tableau dont il est question ci-dessous, fut exécuté pour la chambre des échevins de la Keure, à l'hôtel de ville de Gand, en 1609-1610. Un homonyme de Pierre Pieters fut sculpteur à Gand dans la première moitié du XVIIe siècle.

Le Fils bourreau de son père . . . . T. I, p. 152

SANDERUS (ANTOINE), OU SANDERS.

Historien, né à Anvers, le 15 septembre 1586, mort à l'abbaye d'Afflighem le 16 janvier 1664. Nous avons fait de nombreux emprunts à son principal ouvrage : la *Flandria illustrata*, publié en 1641-1644; la plupart des planches ont été gravées par Henri Hondius d'Amsterdam (voir ce nom), dont le frère Jean Hondius était médecin à Gand. Hondius a fait servir ensuite beaucoup de ces planches dans un ouvrage, *Novum ac magnum theatrum urbium Belgicæ regiæ* (1649), publié par les frères J. et A. Blaeu, libraires à Amsterdam. Vaast du Plouich, géomètre de la châtellenie de Bailleul, a également collaboré à la *Flandria illustrata*.

Couvent des Dominicains et église St-Michel à Gand . . . T. I, p. 107
Le Pont de la Décollation à Gand 153
Cour St-Georges, Beffroi et Halle aux draps à Gand. . . . 175

Marché aux Grains et église St-Nicolas à Gand . . . . . . T. I, p. 196
La Cour du Prince à Gand 202
Couvent et église St-Michel à Anvers 220
La place d'Armes et le local de la gilde St-Sébastien à Gand 233
Église Notre-Dame à Anvers 258
Cathédrale St-Donat à Bruges 293
Vue d'Exaerde et de son château 317
Abbaye d'Eename 332
Vue du village de Nieukerke 350
Vue d'Estaires sur la Lys 416
Les Halles et la grand'place d'Ypres 445
Château de Liedekerke 451
Vue du château d'Oombergen 458
Vue de Renaix 496
L'Hôtel de ville d'Audenarde 505
Vue de Lokeren 532
Vue du château de Zwynaerde 553
Vue du château et du village de Vinderhaute 561
Vue panoramique de Termonde 588
Église St-Jean aujourd'hui St-Bavon à Gand . . . . T. II, p. 19
Le Marché du Vendredi et l'église St-Jacques à Gand . . . 63
Marché au poisson 86
Plan panoramique d'Hazebroeck 172
Le Château de Lede 176
Le Château de Sottegem 191
Vue d'Hondschoote 202
Vue de Blankenberghe 218
Place St-Pharaïlde et château des Comtes à Gand 262
Château de Wacken 412
Plan panoramique de Bailleul 419
Vue de Grammont 427
Le Beffroi de Gand 478

SCHAUFELIN (HANS LÉONARD), ou SCHAUFFELEIN.

Peintre et graveur, né à Nördlingen (Souabe) vers 1480, mort dans cette ville en 1539 ou 1540. Il travailla tout d'abord avec Albert Dürer, dont il sut imiter parfaitement la manière. Graveur sur bois des plus estimés, il travailla notamment en 1511-1512 aux gravures du célèbre poème du *Theuerdanck* inspiré par l'empereur Maximilien I.

Village au XVIe siècle . . . . T. I, p. 275
Lansquenets 310
Siège d'une ville au XVIe siècle 348

Combat . . . . T. I, p. 359
L'Assaut 371
Charrois de guerre 377
Pillage d'un village 380
Un combat au XVIe siècle 396
Chariots 417
Prisonniers de guerre 423
Combat naval 470
Capture de bétail par les soldats 473
Cour de justice 475
Scène de la vie des camps 556
Combat au XVIe siècle. . . . . T. II, p. 345
Traversée d'une rivière 507
Combat sur un pont 516

SCHELDEN (LIÉVIN VANDER).

Peintre gantois de la seconde moitié du XVIe siècle. Il a laissé des dessins coloriés reproduisant les décorations de la joyeuse entrée d'Alexandre Farnèse à Gand en 1584. Après avoir été conservées à l'hôtel de ville de Gand jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ces curieuses aquarelles disparurent pendant l'ère révolutionnaire; elle sont aujourd'hui conservées à la bibliothèque de l'Université de la ville. Liévin vander Schelden était aussi un excellent miniaturiste et généalogiste compétent. En 1579 notamment, il peignit, sur l'ordre du Magistrat calviniste de Gand, l'Armorial des échevins, conseillers, secrétaires, doyens et nobles bourgeois de la ville de Gand. Nous avons reproduit de nombreuses armoiries de ce recueil, également propriété aujourd'hui de la bibliothèque de l'Université.

Armoiries du comte de Flandre . . . . T. I. p. 21
Armoiries de la famille Borluut 62
Ancienne église paroissiale St-Pierre en 1584. 121
Armoiries de la famille Triest 126
Armoiries de Philippe d'Egmont fils, de Lamoral. 201
Armoiries de Jean Van der Lueren 279
Blason des Bouchers gantois. 345
Armoiries de Jean Diericx 347
Armoiries de la famille Hembyse 392
Blason des Brasseurs gantois 453
Armoiries de Jacques Tayaert 459
Armoiries de Renier de Pestere }
Armoiries de Jean de Vos } 461
Armoiries de Liévin Dherde 466
L'Hôtel de ville de la Keure à Gand avec la Bollaerts-Kamer.
Façades vers la rue Haut-Port 546
Armoiries des de Grutere . . . . T. II, p. 58
La Pucelle de Gand 74

Armoiries de Luc Mayaert . . . . T. II, p. 237
Armoiries de Pierre Van der Straeten 284
Armoiries de Josse Seys 289
Blason des Tireurs de vin gantois 307
Armoiries de L. Moenins 339
Armoiries de J. Vanden Bossche 340
Armoiries de Michel Dolens 374
La Prévôté de St-Bavon à Gand vue du Reep 398
Blason de la corporation des Marchands de poisson 473
Le Beffroi à Gand vers 1583 478
Armoiries de Josse De Baut 487
La Prévôté de St-Bavon, vue vers la Nederscheldestraete 528

SICHEM (CHRISTOPHE VAN).

Graveur, né probablement à Delft vers le milieu du XVIe siècle, mort au commencement du XVIIe siècle. Il fut un des meilleurs élèves de H. Goltzius, et travailla à Bâle, Strasbourg et Augsbourg.

Portrait de Guillaume d'Orange . . . . T. II, p. 304

SOLIS (VIRGILE).

Graveur, né à Nuremberg en 1514, mort en cette ville en 1562. Il grava sur cuivre dans le genre de Hans-Sebald Beham, et sur bois dans le genre de Josse Amman. Son œuvre comprend plus de huit cents planches.

Troupe en marche et musique militaire au XVIe siècle . . . T. II, p. 389

STIMMER (TOBIE).

Peintre et graveur, né à Schaffhaussen en 1539, mort vers 1592. Peintre de fresques, il peignit aussi une série de portraits pour le margrave de Bade. Il a gravé un certain nombre de planches bibliques et autres. Nous reproduisons quelques gravures de son Livre d'escrime (Strasbourg, 1570).

Lutte à coups de rapière . . . . T. II, p. 160
Lutte au sabre au XVIe siècle 317
Assaut à la rapière 444

STRADANUS (JEAN VANDER STRAET, DELLA STRADA, STRADAN OU).

Né à Bruges en 1523 ou en 1536, mort à Florence en 1605. Il fut d'abord élève de son père, ensuite de Max Franck à Anvers. Il travailla à Rome, au Belvédère du Vatican, avec Salviati, puis à Naples où l'appela don Juan avec lequel il revint dans les Pays-Bas. Retourné en Italie, il séjourna à Florence, où il travailla avec Vasari pour le grand-duc Cosme de Médicis; il fit également des cartons de tapisseries. Admis à l'Académie de Florence, il travailla aux décorations du tombeau de Michel Ange. Son dessin est correct quoiqu'on puisse lui reprocher un peu de lourdeur. Nous avons fait des emprunts à ses *Nova reperta*, recueil des inventions du XVIe siècle, à son Livre de chasse et de pêche (1578), et à son Histoire des campagnes de Charles-Quint. La plupart de ses dessins ont été gravés par Philippe Galle.

Moulin à vent au XVIe siècle (gravé par P. Galle) . . . . . T. I, p. 164
Moulin à eau (gravé par P. Galle) 169
Fonderie de canons 367
Un atelier d'armurier 397
Attaque nocturne d'une ville 413
Une imprimerie 426
Siège d'une ville 460
Navire du XVIe siècle 471
Tenderie aux oiseaux 488
Atelier de peintre 540
La pêche au saumon 596
Apothicaire guérisseur de malades . . . . T. II, p. 256
Attaque de fortification 429

VAERNEWYCK (MARC VAN).

Né à Gand en 1518, mort dans cette ville en février 1569 (n. s.) (voir tome I, introduction). Il illustra le manuscrit de ses mémoires de deux dessins à la plume que nous avons fidèlement reproduits.

Spécimen d'une page du manuscrit original de Vaernewyck déposé à la bibliothèque de l'Université de Gand . . . T. I, p. VII
Poisson monstrueux 291
Le temple protestant bâti à Gand en 1567 373

VISSCHER (NICOLAS-JANSZ).

Dessinateur, graveur et éditeur d'estampes, né à Amsterdam en 1580, mort vers 1660. Son fils, qui portait les même noms, continua l'officine paternelle.

Prisonniers traînés sur la claie; exécution par la corde et mise en quartiers . . . . T. II, p. 142
Vaisseau du XVIe siècle 460

VOS (MARTIN DE).

Peintre, né à Anvers en 1532, y mourut vers 1603. Élève de son père, Pierre de Vos le Vieux et de Frans Floris, il partit pour l'Italie et visita Rome, Florence, où il travailla pour les Médicis, et Venise, où il devint l'élève et l'ami du Tintoret. Il devint doyen de la confrérie Saint-Luc à Anvers en 1572. C'est un des peintres les plus féconds de son époque, et qui jouit de son temps d'une très grande célébrité.

La Fabrication de la bière et du vin au XVIe siècle (gravé par Crispin de Passe) . . . . T. I, p. 313
Allégorie de la guerre 341
Allégorie de la pharmacie . . . . T. II, p. 282

WIERICX (JÉROME).

Graveur, né en 1551, mort en 1619. Avec ses frères, Jean et Ambroise, originaires d'Amsterdam, il passa la plus grande partie de sa vie à Anvers. Nés d'un père peintre, les trois frères manièrent le burin dès l'enfance, et laissèrent un œuvre immense (Voir A. Dürer et P. Galle).

Portrait de François De Vriendt ou Frans Floris . . . . . T. I, p. 87
Saint Dominique (d'après P. Galle) 143
Saint François de Paule 145
Saint Jérôme 334
Saint Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre de Jésus . . . 386

WYNENDAELE (ARENDT OU ARNOULD VAN).

Peintre, né à Gand dans la première moitié du XVIe siècle, mort dans cette ville en 1592. Il fut juré de la corporation des peintres gantois en 1576, 1587, 1591. Il exécuta notamment un recueil de dessins coloriés sur les monuments de la ville de Gand, les armoiries des grands ordres de chevalerie, les tenues de la Toison d'or, etc. Ce recueil est aujourd'hui déposé à la bibliothèque de l'Université de Gand.

Église Saint-Martin d'Akkergem à Gand au XVIe siècle . . T. I, p. 125
Chevet de l'ancienne église abbatiale Saint-Pierre, vue prise des prairies des Moines 138
Abbaye du Groenen Briel à Gand, fondée par Simon de Mirabelle 151
Philippe II, roi d'Espagne, en costume de grand-maître de la Toison d'Or 217
Chapelle sur l'emplacement de laquelle a été construite l'église Saint-Sauveur à Gand, après la démolition de l'église de l'abbaye Saint-Bavon en 1539 . . . . T. II, p. 82
Ancienne église abbatiale Saint-Pierre à Gand 123

Philippe II, en costume de deuil de grand-maître de l'ordre de la Toison d'Or, au service funèbre de Henri II, roi de France, célébré en l'église Saint-Michel à Gand en juillet 1559 . . . . T. II, p. 179
Abbaye du Nouveau Bois à Heusden, près de Gand 241
Ancienne église Sainte-Pharaïlde à Gand 329

ZUNDT (MATHIAS), ou ZYNNDT.

Graveur, né à Nuremberg en 1498, mort dans cette ville en 1586. On lui doit des portraits, des sujets bibliques, etc.

Portrait de Charles IX, roi de France. . . . . T. I, p. 360



TABLE DES GRAVURES.

I. PLANCHES HORS TEXTE.

1. FRONTISPICE. Plan de Gand, d'après « Civitates orbis terrarum » de G. Braun et Fr. Hogenberg (1576)
2. Le château des Espagnols de Gand (citadelle de Charles-Quint). Fragment d'une vue panoramique de Gand, au XVIIe siècle, d'après une gravure de Henri Hondius 33
3. Hallebardier, d'après une gravure du XVIe siècle 36
4. Le quartier du Bas-Escaut au XVIe siècle, d'après divers documents de l'époque 56
5. La Pucelle de Gand, d'après l'armorial de L. Van der Schelden 74
6. Chapelle sur l'emplacement de laquelle a été construite l'église St-Sauveur à Gand, après la démolition de l'église de l'abbaye St-Bavon en 1539, d'après un dessin colorié d'A. van Wynendaele 82
7. L'église du couvent des Augustins en 1540, d'après un dessin du XVIe siècle 90
8. Ancienne église abbatiale St-Pierre à Gand, fac-similé d'un dessin colorié d'A. van Wynendaele 123
9. Arquebusier, d'après une gravure du XVIe siècle 128
10. Hôtel de Ville de Gand (façade vers la rue Haut-Port). Reproduction du projet original complet, datant du commencement du XVIe siècle. Ces plans sont l'œuvre des grands architectes flamands, Dominique de Waghemakere et Rombaut Keldermans, du commencement du XVIe siècle 137
11. Philippe II, en costume de deuil de grand maître de l'ordre de la Toison d'or, au service funèbre de Henri II roi de France, célébré en l'église Saint-Michel à Gand en juillet 1559, d'après un croquis colorié d'A. van Wynendaele 179
12. Le Reistre, mariniers flamands, chastieurs des Espaignols, par Luc d'Heere, peintre et sculpteur gantois 233
13. Abbaye du Nouveau Bois, à Heusden près de Gand, fac-similé d'un dessin d'A. van Wynendaele, XVIe siècle 241
14. Pénitent se flagellant, d'après A. Dürer 296
15. Le Palais des ducs de Brabant à Bruxelles, d'après une gravure du commencement du XVIIe siècle 304
16. Le quartier de Saint-Jacques à Gand, d'après le plan de 1534 conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand 310
17. Ancienne église Ste-Pharaïlde à Gand, fac-similé d'un dessin d'A. van Wynendaele 329
18. La Cour de la confrérie ou gilde de Saint-Georges à Gand au milieu du XVIe siècle, d'après un dessin conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand 33
19. L'exécution et le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes d'après une estampe populaire imprimée à Lyon chez Benoît Rigaud, en 1570 363
20. Costumes de femmes flamandes et d'un villageois au XVIe siècle. Reproduction réduite des dessins originaux de Luc d'Heere 383
21. La Prévôté de Saint-Bavon à Gand, vue vers le Reep, d'après un dessin de L. Van der Schelden vers 1585 398
22. Le Massacre des Innocents, par P. Breughel 465
23. Le Quartier de Saint-Bavon à Gand, d'après le plan de 1534 conservé à la bibliothèque de l'Université. 474
24. Le Beffroi à Gand vers 1585, d'après un dessin de L. Van der Schelden 478
25. La Prévôté de Saint-Bavon, vue vers la Nederscheldestraete (actuellement une partie du Gouvernement provincial à Gand), d'après Liévin Van der Schelden 528

II. GRAVURES DANS LE TEXTE.

Armée en marche, d'après Hans-Sebald Beham 3
Vue de Lucerne vers 1570, d'après Braun 4
Le Maestro del Campo, d'après H. Goltzius 5
Soldats armés de lances, d'après H. Burgkmair 6
Maraudeur, d'après J. Amman 7
Vue de Genève au milieu du XVIe siècle, d'après la Cosmographie universelle de Sébastien Munster. . . 8
Soldat, d'après J. Amman 10
Portrait de Luther, par David Hopfer 12
Arquebusier, d'après J. Amman 13
Seigneur de la cour, d'après J. Amman 14
Déprédations des iconoclastes, d'après le « Theatrum crudelitatum hæreticorum » 15
Réunion du conseil, d'après H. Burgkmair 16
Tambour et fifre, d'après J. Amman 18
Église Saint-Jean, aujourd'hui Saint Bavon, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus 19
Soldats allemands, d'après D. Hopfer 20
Navire du XVIe siècle, d'après P. Breughel 22
Cuisinier, d'après J. Amman 23
Soldats, d'après un maître inconnu du XVIe siècle : Garçon du train, Espagnol, Confédéré et Lansquenet 25
Soldat, d'après J. Amman 26
Banquier du XVIe siècle, d'après Hans Burgkmair 27
Arrestation du comte d'Egmont et du comte de Hornes, d'après Fr. Hogenberg 29
Chef de bandes, d'après J. Amman 30
Gentilhomme à cheval, d'après J. Amman 32
Le Pape, d'après J. Amman 34
Vue de Milan au XVIe siècle, d'après G. Braun 35
Médaille de Philippe II, d'après Van Loon 37
Vue de Gravelines, d'après Guicciardini 40
Porte étendard, d'après une gravure du XVIe siècle 42
Ménagère du XVIe siècle, d'après J. Amman 43
Portrait du comte d'Egmont, d'après Simon de Pas 44
Armoiries des ducs de Bavière et du Saint Empire Germanique 46
Le Cheval, par Albert Dürer 48
Fac-similé de la signature de Philippe II 49
Titre d'un recueil d'ordonnances publié par Jean vanden Steene à Gand, en 1559 52
Soldats espagnols, d'après J. Amman 55
Gentilhomme porté en litière, d'après Michel Ostendorfer 56
Litière du XVIe siècle, recouverte de cuir 57
Armoiries des de Grutere, d'après l'armorial de L. vander Schelden 58
Soldat, d'après J. Amman 60
Religieux et prisonnier, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere 61
Hommes de condition, d'après J. Amman 62
Le Marché du Vendredi et l'église St-Jacques à Gand, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus 63
Porte étendard, d'après une gravure du temps 64
Soldats espagnols, d'après une gravure du XVIe siècle 66
Médecin, d'après J. Amman 68
Fauteuil de Philippe II 71
Plan de Philippeville, d'après Guicciardini 72
Vieille femme, d'après Albert Dürer 73
Armoiries du baron de Noircarmes 74
Chambre à coucher du XVIe siècle, d'après H. Burgkmair 75
Le duc d'Albe, d'après une gravure du XVIe siècle 76
Gentilhomme à cheval, d'après J. Amman 79
Vue de La Haye au XVIe siècle, d'après Guicciardini 80
Médaille du comte d'Egmont, d'après Van Loon 81
Tabernacle de l'église Saint-Jacques à Gand (état actuel) 82
Tailleurs de pierre, d'après J. Amman 83
Dame à cheval, d'après J. Amman 84

Marché au Poisson à Gand, d'après A. Sanderus 86
Soldat turc, d'après J. Amman. 88
Tisserand, d'après J. Amman. 89
Paix en ivoire du XV[e] siècle, au Musée d'archéologie de Gand 91
Lutte à la rapière, d'après H. Burgkmair 92
Soldat jouant aux dés, d'après J. Amman 94
Danses populaires, d'après H.-Sebald Beham 95
Plan de Paris au XVI[e] siècle, d'après Braun. 98
Siège d'une ville, d'après une gravure du XVI[e] siècle 99
Gentilhomme offrant une coupe, d'après J. Amman. 100
Vue de Lierre au XVI[e] siècle, d'après Guicciardini 102
Campagnarde, d'après J. Amman 104
Pigeonnier, d'après J. Amman 105
Plan d'Anvers au XVI[e] siècle, d'après Fr. Hogenberg. 107
Portrait du duc de Guise, par Clouet 111
Citadelle d'Anvers, construite par le duc d'Albe, d'après une gravure du temps 113
Siège de Tunis, d'après Fr. Hogenberg 115
Gentilhomme à cheval, d'après J. Amman 116
L'amiral de Coligny, d'après une gravure de J. Amman, 1573. 117
Marque typographique de G. Silvius. 118
Supplice de l'estrapade et question par l'eau, d'après une gravure du XVI[e] siècle 121
Arrestation, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere 122
Soldats espagnols avec tambour et fifre, d'après une gravure du XVI[e] siècle 126
Hallebardiers, d'après Hans Burgkmair 130
Maison de la corporation des Maçons à Gand (aujourd'hui hôtel du comte d'Egmont, rue de la Catalogne) 132
Chapelier, d'après J. Amman 134
Soldats et ribaude du XVI[e] siècle 135
Pièce d'artillerie au XVI[e] siècle 136
Menuisier au XVI[e] siècle, d'après une gravure du temps. 138
Soldat armé de la lance, d'après J. Amman 139
Prisonniers traînés sur la claie; exécution par la corde et mise en quartiers, d'après un dessin de N. Visscher 142
Mise en quartiers au XVI[e] siècle, d'après « les Actes et supplice de Nicolas le Borgne, dict Buz, traistre » (Gand, Josse Lambrecht, 1543) 144
Musiciens au XVI[e] siècle, d'après J. Amman 146
L'Espérance, d'après Pierre Breughel 148
Portrait du duc d'Albe, d'apres une gravure du XVI[e] siècle 151
Dame flamande, d'après J. Amman 154
Armoiries de l'empereur d'Allemagne, d'après J. Amman 158
Lutte à coups de rapière, d'après T. Stimmer 160
Le départ de Bruxelles de Marguerite de Parme, d'après Fr. Hogenberg. 162
Soldat jouant aux dés, d'après J. Amman 164
Plan panoramique de Douai, d'après Guicciardini 165
Médaille de Marguerite de Parme, d'après Van Loon 171
Plan panoramique d'Hazebroeck, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus 172
Supplices de religieux, d'après le « Theatrum crudelitatum hæreticorum » 173
Le château de Lede, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus 176
Chasseur, d'après J. Amman 177
Meunier, d'après J. Amman 178
Porte étendard allemand au XVI[e] siècle. 180
Armoiries du comte de Flandre, d'après J. Amman. 183
Saint Christophe, d'après A. Dürer 186
Pillage et incendie d'une ville, d'après J. Amman. 187
Médaille à l'effigie du comte de Hornes, d'après van Loon 188
L'Hiver, d'après P. Breughel 190
Le château de Sottegem, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus 191
Paysans, d'après Hans Burgkmair 194
Évasion d'un prisonnier, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere 195
L'église de l'abbaye de Middelbourg, d'après la « Chronycke van Zeelandt » de Smallegange. . . . 197
Vue de Dordrecht, d'après G. Braun 199

Vue d'Hondschoote, d'après la « Flandria illustrata » d'Ant. Sanderus . . . 202
Vue de la porte Saint-Georges à Anvers, d'après P. Breughel . . . 206
Paiement en espèces, d'après l'Arithmétique de V. Mennher (Anvers 1565) . . . 208
Vue de Gravelines, d'après Blaeu . . . 209
Vue de l'Ecluse, reproduction d'une gravure de J. Peeters . . . 211
Danses, d'après Hans-Sebald Beham . . . 213
Assassinat, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere . . . 215
Exécution par le feu au XVIe siècle . . . 216
Vue de Blankenberghe, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus . . . 218
Brigandage, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere . . . 220
Tailleur, d'après J. Amman . . . 221
Marque du libraire gantois G. Van Salenson . . . 223
Atelier de peintre, d'après Hans Burgkmair . . . 224
Gentilhomme à cheval, d'après J. Amman . . . 225
Chasseur, d'après J. Amman . . . 227
Prisonniers, d'après Hans Burgkmair . . . 229
Bacchus, d'après J. Amman . . . 231
Marchands du XVIe siècle, d'après J. Amman . . . 235
Potier d'étain, d'après J. Amman . . . 236
Armoiries de L. Mayaert, d'après l'armorial gantois manuscrit de L. Van der Schelden . . . 237
Paix en ivoire de la confrérie Maria Theeren en l'église Saint-Jacques, actuellement au musée d'archéologie de Gand . . . 239
Marchand du XVIe siècle, d'après J. Amman . . . 240
Le quartier de la rue Haute à Gand, d'après le plan de H. Hondius . . . 241
Cavaliers, d'après J. Amman . . . 243
L'Aumône, d'après Hans Burgkmair . . . 245
Artillerie du XVIe siècle, d'après une gravure du temps . . . 246
Citations en justice, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere . . . 247
Conseil de justice, d'après Hans Burgkmair . . . 248
Armoiries des Vaernewyck . . . 249
Sculpteur, d'après J. Amman . . . 251
Ancienne maison de la corporation des Orfèvres, rue Haut-Port à Gand (état au milieu du XIXe siècle) . . . 252
La Mort délivrant l'homme, d'après Martin Heemskerk . . . 254
Apothicaire guérisseur de malades, d'après J. Stradanus . . . 256
Musiciens militaires, d'après J. Amman . . . 257
Procureur, d'après J. Amman . . . 258
La Femme conduit le Mari, d'après une gravure satirique de Hans Burgkmair . . . 260
Place Sainte-Pharaïlde et château des Comtes à Gand, d'après Sanderus . . . 262
Une exécution par le feu au XVIe siècle, d'après F. Hogenberg . . . 264
Vue panoramique de Bruxelles, d'après Gramaye . . . 271
Plan de Bruxelles au XVIe siècle, d'après G. Braun . . . 272
Imprimeur du XVIe siècle, d'après J. Amman . . . 273
Exécution par le feu à Gand au XVIe siècle, d'après Fr. Hogenberg . . . 275
Portrait de Jean Hus, d'après une gravure du XVIe siècle . . . 277
Vue de Liège au XVIe siècle, d'après Guicciardini . . . 278
Cavalier du XVIe siècle, d'après J. Amman . . . 280
Allégorie de la pharmacie, d'après Martin de Vos . . . 281
Armoiries de Pierre Van der Straeten, d'après l'armorial de L. Van der Schelden . . . 284
Prêtre, d'après J. Amman . . . 285
Exécutions au XVIe siècle, d'après une gravure contemporaine . . . 286
Exécution par le glaive, d'après H. Burgkmair . . . 288
Armoiries de Josse Seys, d'après l'armorial manuscrit de L. Van der Schelden . . . 289
Portrait de Jean Calvin en 1562 . . . 292
Intérieur au XVIe siècle, d'après H. Burgkmair . . . 295
Prêtre portant le Saint-Sacrement, d'après J. Amman . . . 296
Vue de Namur, d'après Guicciardini . . . 298
Porte enseigne du XVIe siècle . . . 300
Saint Paul, d'après H. Burgkmair . . . 301
Le Couvent de Groenendael dans la forêt de Soignes, d'après le « Théâtre sacré du duché de Brabant ». . . 302

Portrait de Guillaume d'Orange, d'après C. van Sichem 304
Procureur, d'après J. Amman 306
Armoiries des Tireurs de vin gantois, d'après l'Armorial manuscrit de L. Van der Schelden . . . 307
La citadelle de Gand (château Neuf ou des Espagnols), d'après Fr. Hogenberg 309
Capitaine à cheval, d'après J. Amman 312
Plan panoramique de Saint-Omer, d'après Guicciardini 313
L'extrême-onction, d'après H. Burgkmair 315
Intérieur du XVIe siècle, d'après H. Burgkmair 316
Lutte au sabre au XVIe siècle, d'après T. Stimmer 317
Fac-simile de la signature du prince d'Orange 319
Chargement de grains, d'après une gravure du XVIe siècle 320
Réunion dans un jardin, d'après l'Arithmétique de V. Mennher 321
Marché aux volailles et aux viandes au XVIe siècle, d'après Hans Bols 322
Moines, d'après J. Amman 324
Exécutions capitales et cadavres jetés à l'eau, d'après H. Burgkmair 325
Maçon, d'après J. Amman 327
La Justice, d'après P. Breughel 332
Soldat et ribaudes, d'après J. Amman 334
Le quartier de Saint-Pierre à Gand, d'après H. Hondius 336
Armée au camp, d'après une gravure du XVIe siècle 338
Armoiries de L. Moenens, d'après l'Armorial manuscrit de L. Van der Schelden 339
Armoiries de J. Van den Bossche, d'après l'Armorial manuscrit de L. Van der Schelden 340
Réunion du Conseil, d'après J. Amman 342
Armoiries du comte d'Aremberg 343
Bataille d'Heyligerlée et mort du comte d'Aremberg, d'après Fr. Hogenberg 344
Combat au XVIe siècle, d'après H. Schaufelein 345
Gentilshommes du XVIe siècle, d'après J. Amman 348
Verrier, d'après J. Amman 349
Église des Carmes déchaussés à Gand 350
Malfaiteur conduit au gibet, d'après une gravure du XVIe siècle 351
Barbier, d'après J. Amman 353
Seigneurie de Vaernewyck, près de la porte de Bruges à Gand, d'après H. Hondius 354
Exécution de gentilshommes sur la place du Sablon à Bruxelles, le 1er juin 1568, d'après Fr. Hogenberg 355
Fifres et trompettes, d'après J. Amman 356
Dame noble à cheval, d'après J. Amman 357
Intérieur de la cour de Bruxelles, d'après Gramaye 358
Armoiries du comte de Hornes 360
Exécution des comtes d'Egmont et de Hornes à Bruxelles, le 5 juin 1568, d'après Fr. Hogenberg . . . 361
Armoiries de la famille Goethals, d'après des cachets anciens 364
Armoiries du duc de Brunswick, d'après J. Amman 365
Vue panoramique de Maestricht, d'après Guicciardini 366
Dernières paroles d'un mourant, d'après l'Arithmétique de V. Mennher 368
Le duc d'Albe 370
Vue de Valenciennes, d'après Blaeu 372
Armoiries de Michel Dolens, d'après l'Armorial manuscrit de L. Van der Schelden 374
Le Char de la Mort, par Martin Heemskerck 375
Vue de Bruges, d'après G. Braun 377
La Luxure, d'après P. Breughel 380
Troupe en marche et musique militaire au XVIe siècle, d'après V. Solis 389
Musiciens, d'après J. Amman 390
Vue de Groningue, d'après J. Peeters 391
Réunion devant les magistrats, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere (1569) . 392
Vue de la citadelle d'Anvers, d'après une gravure de la fin du XVIe siècle 393
Chariot du XVIe siècle, d'après Braun et Fr. Hogenberg 395
Le Commerce d'Anvers, d'après J. Amman 397
Sac de Malines par les Espagnols, d'après Fr. Hogenberg 399
Brigands de grand chemin, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere (1569) . . . 400
Guillaume d'Orange, comte de Nassau, d'après une gravure du temps 402
Vue de Vianen, d'après J. Peeters 404

Portrait de Marnix de Sainte-Aldegonde 407
Armoiries de Marnix de Sainte-Aldegonde 408
Vue de Nimègue, d'après J. Peeters 409
Ventes de meubles par autorité de justice, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere (1569) 410
Intérieur au XVIe siècle, d'après H. Burgkmair 411
Château de Wacken, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus 412
Seigneurs et dames nobles des Pays-Bas, d'après A. de Bruyn 414
Plan de Tournai, d'après Blaeu 417
Plan panoramique de Bailleul, d'après la « Flandria illustrata » d'A. Sanderus 419
Vue de Hulst, d'après J. Peeters 423
Le Conseil des Troubles, d'après une gravure du XVIe siècle 425
Vue de Grammont, d'après la « Flandria illustrata » de A. Sanderus 427
Attaque de fortifications, d'après J. Stradanus 429
Passage de rivière par des troupes, d'après J. Amman 430
Marchands du XVIe siècle, d'après l'Arithmétique de V. Mennher 432
Statue du duc d'Albe, érigée en la Citadelle d'Anvers 435
Vue de La Rochelle, d'après les « Civitates orbis terrarum » de G. Braun 438
Gand et ses environs au XVIe siècle, gravure de P. Vander Beke 439
Paysans, d'après H. Burgkmair 440
Porte étendard du XVIe siècle 442
Assaut à la rapière, d'après T. Stimmer 444
Vue de Deventer, d'après Guicciardini 447
Exhumation d'un cadavre, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere 451
Voleurs au XVIe siècle, d'après la « Praxis rerum criminalium » de J. de Damhoudere 452
Supplice de l'écartèlement au XVIe siècle, d'après Fr. Hogenberg 454
Personnage de qualité, d'après H. Aldegrever 455
La Bourse d'Anvers, d'après Guicciardini 456
Vue de Middelbourg, capitale de l'île de Walcheren en Zélande, d'après Guicciardini 458
Vaisseau du XVIe siècle, d'après Visscher 460
Armoiries de don Carlos 461
Vol d'animaux 462
L'Indigence, d'après H. Burgkmair 464
Maraudeur, d'après J. Amman 465
Vue de Dunkerque, Gravelines et Bourbourg, d'après l'Atlas de Braun et Hogenberg (1576) 466
Cavaliers en grand harnois, d'après H. Burgkmair 469
La Tête de Flandre, devant Anvers, et le pays de Waes, d'après Fr. Hogenberg 472
Blason de la corporation des Marchands de poisson, d'après l'Armorial manuscrit de L. Van der Schelden 473
Corneille Jansenius, premier évêque de Gand (1568-1576) 476
Le beffroi de Gand, d'après A. Sanderus 478
Cavalier et dame, d'après J. Amman 481
Passage d'un pont, d'après l'Arithmétique de V. Mennher 482
Portrait de l'empereur Ferdinand d'Allemagne, d'après Hans Lautensack 485
Armoiries de Josse De Baut, d'après l'Armorial manuscrit de L. Van der Schelden 487
Le quartier de la rue longue des Pierres à Gand, d'après H. Hondius 488
Portrait du banquier Jacques Fugger, d'après une gravure du XVIe siècle 490
Changeur, d'après l'Arithmétique de V. Mennher 491
La Porte de la Colline à Gand au XVIe siècle 493
Cavalier prenant congé d'une dame, d'après J. Amman 495
Cavalier en tenue de tournoi, d'après J. Amman 496
Travaux rustiques, d'après H. Burgkmair 497
Armoiries du duc de Saxe, d'après J. Amman 499
Passage de la Meuse par les troupes du prince d'Orange d'après Fr. Hogenberg 500
Les philosophes de l'antiquité, d'après une gravure du XVIe siècle 505
Vue de Bréda, d'après J. Peeters 506
Traversée d'une rivière, d'après H. Schauffelein 507
Portrait de Henri II, roi de France (1518-1559), d'après Nicolas Beatrizet 508
Vue panoramique de Louvain, d'après Guicciardini 510
Échevins rendant la justice, d'après J. de Damhoudere 512

Portrait de Luther, d'après L. Cranach 513
Le Naufrage, d'après H. Burgkmair 514
Combat livré près de la Meuse par les troupes du prince d'Orange contre les Espagnols en 1568, d'après Fr. Hogenberg 515
Combat sur un pont, d'après H. Schauffelein 516
Trompette à cheval, d'après J. Amman 518
Mise en quartiers, d'après Fr. Hogenberg 521
Plan panoramique de Tirlemont, d'après Guicciardini 522
Marchands, d'après J. Amman 524
Vue panoramique de Mons, d'après Guicciardini 527
Siège d'une ville au XVIe siècle, d'après une gravure du temps 531
Gravures extraites de l'Arithmétique de V. Mennher 571
Pierre Breughel, d'après Philippe Galle 577

Fin de la table des gravures du second volume.



TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE SIX.

CHAPITRE I.

Dix-neuf enseignes de troupes espagnoles entrent à Gand. Opinion générale sur cet événement; vexations infligées aux campagnards; violences exercées la nuit en la demeure du premier échevin par les soldats espagnols; ils s'emparent des clefs de la ville, et oppriment le peuple 3

CHAPITRE II.

Édit publié à Gand par les Espagnols. Exactions et vexations qu'ils font subir aux Gantois; ceux-ci sont redoutés des soldats étrangers. Comment certains propos incivils de ces derniers sont relevés et leurs auteurs réduits au silence. Les Espagnols outragent les conseillers et se préparent à s'emparer du château Neuf 11

CHAPITRE III.

Revue que les Espagnols font de leurs troupes en l'église Saint-Jean. Brigandages commis par les Espagnols à Ghysegem. A Gand ils enlèvent leur lit aux habitants pour monter la garde sur oreillers et traversins; exécution d'un Espagnol par le gibet. Arrestation du fils de Guillaume de Loor et autres événements. 18

CHAPITRE IV.

Les Espagnols assaillent de rechef la maison du premier échevin, afin de réclamer falourdes et chandelles pour leurs gardes. Six Gantois capturés à Wetteren; Jean Martins et Josse Meijeraert emprisonnés. Collace tenue à Gand; arrestation de Liévin de Vlieghere, de sa femme et de sa fille. 24

CHAPITRE V.

Le sire de Backerseele arrêté à Bruxelles. Exécution à Vilvorde. Le comte d'Egmont est arrêté par ordre du duc d'Albe, ainsi que le comte de Hornes. Un riche personnage est emprisonné à Anvers. Fuite de Messire de Montembruges. Six coffres d'or et d'argent sont capturés non loin de Gand. 28

CHAPITRE VI.

Le château Neuf de Gand est occupé par les Espagnols. Quatre anabaptistes brûlés vifs à Anvers. Ordre donné à ceux de Gand de reprendre leurs biens meubles déposés au château Neuf; impossibilité de se conformer à cet ordre. Du trésor que le duc d'Albe nous apportait de Rome. Propos touchant l'hypocrisie des Espagnols. Six hallebardiers suisses licenciés à Gand. 33

CHAPITRE VII.

La collace de Gand prend d'importantes résolutions. Prisonniers transférés du château des Comtes au Châtelet; délits du chef de gueuserie que leur reprochait la rumeur publique. 37

CHAPITRE VIII.

Les soldats wallons expulsés du château Neuf prennent leurs quartiers au Mude; ils y obtiennent logis et arborent leurs étendards. Les Espagnols commettent des déprédations nocturnes. La garde de certaines prisons est renforcée. Les échevins et conseillers gantois s'exemptent de l'obligation de loger des soldats. Exactions et brutalités subies par le peuple. Onze enseignes espagnoles sortent pour servir d'escorte à des nobles capturés. Élection de vingt-six conseillers à la cour. Exigences exagérées du Maestro del Campo notifiées à ceux de Gand 41

CHAPITRE IX.

Deux placards émanés de la Cour sont publiés par Messires du Conseil. L'un concerne les soldats réformés; l'autre vise les personnes en fuite et commine des peines rigoureuses contre ceux qui, en quelque manière, contreviendraient aux injonctions de l'édit. 49

CHAPITRE X.

Henri De Buck est blessé par les Espagnols. Les comtes d'Egmont et de Hornes sont amenés à Gand sous une forte escorte de fantassins et de cavaliers espagnols. Ordre est donné de préparer à Saint-Pierre cent et trente lits. Quelques prisonniers sont mis en liberté 55

CHAPITRE XI.

Nouveaux vols commis nuitamment par les Espagnols. Les objets volés se retrouvent; quelques voleurs sont arrêtés; deux d'entre eux périssent par la corde. Les Espagnols provoquent une émeute à Gand à l'occasion de cette exécution 59

CHAPITRE XII.

Maître Silvestre gardé à vue chez lui. Excès des cavaliers espagnols. Hans Claeys mené au gibet. Évaluation des dommages causés en l'église Saint-Jacques à Gand. Déraisonnables exigences du Maestro del Campo. Charges onéreuses subies par maître Georges Van der Piet et beaucoup d'autres habitants. Les troupes espagnoles remplacent à Tournai la garnison allemande. Les gardes wallonnes du château Neuf quittent Gand ainsi que leur commandant. 68

CHAPITRE XIII.

Quels furent les conseillers chargés par la cour d'instruire à charge des gueux. Ouvriers demandés et inscrits pour la construction du château Neuf à Anvers. Émeute dans la région Est. On enlève aux habitants de Saint-Pierre leurs meubles et literies. Bons rapports existant entre les Anversois et leur garnison. Diverses nouvelles touchant le roi de France, les huguenots et le prince de Condé. 73

CHAPITRE XIV.

Nouvelles mensongères que les Espagnols font courir à Gand. Comment les gueux aveuglèrent et trompèrent le Conseil de Malines et celui de La Haye en Hollande. Ce que les soldats rapportaient du comte d'Egmont. Adjudication de la réfection du tabernacle de l'église Saint-Jacques, et de divers autres tabernacles. Les Espagnols changent de logements; mauvais procédés dont ils usent vis-à-vis de certains habitants. Une demoiselle de Tournai dépouillée d'une forte somme. Dommage que subit le bailli de Swynaerde. 78

CHAPITRE XV.

Traitement injustifiable que les Espagnols infligent à un jeune compagnon leur prisonnier. Paroles blâmables et sans mesure de leur commandant en chef, le Maestro del Campo. Excès commis à Gand par les Espagnols. Nouvelles diverses colportées à Gand. Larron espagnol pendu pour avoir, en l'église des Augustins, dérobé les nappes d'autel et des rideaux de soie. Les Espagnols blessent plusieurs habitants; ils assassinent un Gantois 85

CHAPITRE XVI.

Les Espagnols soufflettent le sous-sacristain de la paroisse Saint-Jacques pendant la messe. Ils dérobent le manteau d'un passant en plein jour, marché au Poisson. Ils percent de coups et tuent sans raison un homme non loin du couvent des Frères. Ils blessent mortellement un maraîcher. Les religieux gantois intercèdent pour ceux de Gand. Les habitants d'Audenarde s'approvisionnent en vue des troupes à recevoir. Perfidies et exactions nouvelles des Espagnols. 91

CHAPITRE XVII.

Nouveau recrutement des bandes d'ordonnance. Défense est faite aux Espagnols de traiter les Gantois de Luthériens. Procession générale. Nouveaux excès des Espagnols. Paroles débordées du Maestro del Campo. Ceux de Gand forcés de fournir tous les mois cinquante sous par soldat pendant quatre mois, et quarante sous pour chaque mois subséquent. Diverses nouvelles. Ceux de Gand font un présent qui leur est imputé à grief 96

CHAPITRE XVIII.

Collace réunie au sujet du service de la garnison. Les biens des anabaptistes vendus par autorité judiciaire à Menin. Ordonnance rendue à Gand touchant les bourgeois et les Espagnols. Femme dépouillée à Gand. Ordonnance de l'autorité espagnole violée dès le lendemain. Sévices commis par les soldats au détriment des habitants de la ville et aussi des campagnards 101

CHAPITRE XIX.

Le duc d'Albe se rend à Anvers où la citadelle s'achevait rapidement. Querelle et combat entre le Maestro del Campo et Salinus, au château Neuf. Châtiment infligé par le Maestro del Campo à des soldats qui avaient vexé les habitants. Nouvelles de France et d'Angleterre. Revue des troupes espagnoles. 106

CHAPITRE XX.

Ordonnance touchant les soldats de la garnison et ceux de Gand. Émotion du populaire en la ville de Dieppe. Le prince de Condé fait frapper monnaie; il livre bataille au jeune duc de Guise. Attentat et vol nocturne des soldats espagnols. Lourdes charges que la construction du château d'Anvers infligeait aux habitants de la dite ville; description et figure de cette citadelle. 110

CHAPITRE XXI.

D'un Espagnol du nom de Gaspard Lombralis. Fuite de l'abbé de Saint-Bernard. Nouvelles de France touchant la guerre entre le Roi et le prince de Condé. D'un parti de cavaliers noirs. Le sire d'Herenberge et d'autres nobles quittent ces pays pour se mettre au service du roi de France. Comment le prince de Piémont vint à la rescousse du Roi. Funérailles d'un Espagnol. Festivités le jour de la Saint-André. 114

CHAPITRE XXII.

Nouvelles diverses. Exécution insolite de deux Espagnols. Graves excès que ceux de cette nation commettent en ville. Mort de l'abbé de Saint-Pierre. Avis de France touchant la guerre; ils méritent peu de croyance 120

CHAPITRE XXIII.

Quatre iconoclastes et émeutiers sont, à Gand, traduits devant le magistrat et envoyés au gibet. L'un d'entre eux, pendu le second, interpelle publiquement au pied de la potence et dénonce maître Arthur Boessens, qu'il trouve parmi les curieux. Le quatrième des condamnés chante un refrain en montant à la dite potence 124

CHAPITRE XXIV.

D'une violente commotion et meurtrier attentat qui éclata, lors de l'exécution du troisième patient, les soldats espagnols dégainant leurs rapières et chargeant la foule d'estoc et de taille, comme un troupeau de moutons. Nombreux blessés et hourgeois demeurés morts sur place; excès commis par la soldatesque sur d'autres points de la ville 127

CHAPITRE XXV.

Deux patrouilles espagnoles occupent le marché aux Grains après ce massacre. Cinq personnes mortes sur place ou immédiatement après; leur identité et comment elles avaient péri 129

CHAPITRE XXVI.

Des habitants de la ville sont en divers endroits blessés par ces Espagnols enragés et hors d'eux. Le commandant du château Neuf fait tirer un coup de bombarde chargée à boulet sur la ville; noms de quelques blessés et circonstances où ils avaient été atteints 135

CHAPITRE XXVII.

Le bâtard du duc d'Albe entre à Gand; il fait rechercher activement les auteurs de l'attentat du marché aux Grains. Exécution à Bruxelles. Excuses mensongères auxquelles les Espagnols ont recours; démenti formel que leur inflige un de leurs prédicateurs. Colère du prédit bâtard du duc d'Albe contre les Espagnols 139

CHAPITRE XXVIII.

En quelle forme les postes espagnols sont convoqués pour assister à l'exécution de condamnés de leur nation; ceux de la ville ferment leurs portes et, pour la plupart, demeurent en leurs logis; édit publié à cet égard. Deux Espagnols pendus, tranchés en quartiers et décapités 141

CHAPITRE XXIX.

Comment de ci de là on arrêtait et jetait aux fers des Espagnols. Crainte qu'ils éprouvent et amendement dont ils témoignent, prodiguant des consolations aux Gantois. Quelques-uns persévèrent dans leur endurcissement. Longanimité des Gantois célébrée en prose et en vers 146

CHAPITRE XXX.

Irritation que les cruautés, commises par les Espagnols à Gand, inspirent au duc d'Albe. On découvre qu'une conspiration avait été ourdie pour mettre la ville à sac; deux des assassins sont pendus. Couardise des Espagnols. Le fils du duc quitte Gand. Sort que l'on prétend réservé aux captifs espagnols 150

CHAPITRE XXXI.

Amendes honorables infligées à certains iconoclastes ou à ceux qui les avaient favorisés; défense faite aux Espagnols de pénétrer désormais au château des Comtes. Listes dressées à Gand des biens de certaines personnes. Retour à Gand de deux fugitifs. Collace tenue au sujet du départ de la Gouvernante; divers propos touchant l'attentat 154

CHAPITRE XXXII.

Ordonnance publiée à Gand. Le Roi de France veut emprunter de l'argent à ceux d'Anvers. Nouvelles de Condé et de la ligue royale. Mauvais traitements dont sont victimes les prêtres de la West-Flandre. Soulèvement des troupes espagnoles à Tournai; honnêteté des soldats allemands 157

CHAPITRE XXXIII.

Gueux cités à comparoir devant le magistrat brugeois. Ordonnance publiée à Gand ; diligences faites par les échevins pour empêcher le renouvellement des désordres. Départ de la Gouvernante et du sire de Mansfeld. Nouvelles de France ; précautions de ceux de Douai. Exécution à Bruxelles. Procession générale. Irrévérence des Espagnols ; peu de respect qu'ils portent à la justice 161

LIVRE SEPT.

CHAPITRE I.

Cruautés et horribles forfaits de certains sectaires en West-Flandre, à l'égard de certains prêtres et dans quelques églises. Le sire de Reesseghem se rend à Ypres, pour faire enquête sur les méfaits prédits. 171

CHAPITRE II.

Ce que les Gantois avaient à souffrir des Espagnols, aussi bien que les Anversois, Audenardais, ceux du pays d'Alost et spécialement ceux de Meire. Six officiers déconfits en West-Flandre par les malfaiteurs calvinistes. Escarmouche entre campagnards et soldats espagnols ; barbarie avec laquelle ces derniers ramènent à Gand de pauvres paysans capturés par eux 175

CHAPITRE III.

Élargissement des Espagnols emprisonnés à l'occasion des massacres du marché aux Grains. Les cavaliers venus des Pays-Bas à la rescousse du roi de France perdent beaucoup de chevaux. Éloge que les catholiques français font de notre roi Philippe. Bruits de guerre touchant la France et l'Allemagne 179

CHAPITRE IV.

Inconcevables cruautés commises en West-Flandre sur la personne d'ecclésiastiques. Claudin Goetghebuer rentre à Gand et est appréhendé. Édit rigoureux rendu contre les malfaiteurs et ceux qui les favorisaient 181

CHAPITRE V.

Bagarre entre les Espagnols et quelques étrangers au marché au Foin. On découvre au château Neuf, à Gand, de riches trésors appartenant au comte d'Egmont. La situation de ce gentilhomme s'aggrave de plus en plus ; conversation que le Maestro del Campo avait eue avec lui. 185

CHAPITRE VI.

La consternation et la douleur règnent à Gand par suite du grand nombre de gens cités devant le Conseil. Réponse faite à un des receveurs du comte d'Egmont. Querelle entre le bailli de Deynze et maître Arthur Boessens. Ce dernier est arrêté dans son lit. Arrivée à Gand du Souverain de Vilvorde. Il emmène prisonnier Claudin Goetghebuer qui s'évade à Overmeire. 189

CHAPITRE VII.

Invention mensongère des Espagnols à Gand. Méfaits de vauriens et de malandrins à Heusden et à Assenede. Désastres causés par les neiges. Incendie du couvent et abbaye de Middelbourg, en Zélande, et de l'église de Dordrecht 195

CHAPITRE VIII.

La marquise de Berghes, abandonnant tous ses biens, entre en un couvent. Divers propos concernant le commandant de la citadelle de Tournai. Combat à Gand. Nouveaux et horribles excès des malfaiteurs en West-Flandre. 200

CHAPITRE IX.

Claudin Goetghebuer se fait arrêter derechef; onze malfaiteurs sont écroués à Gand. Lourdes charges imposées à ceux d'Anvers. Dommages subis par ceux de Gand. Mauvaise volonté de Bruges et du Franc. Le duc d'Albe offre à ceux de Gand eau bénite de cour, mais nul réconfort. 207

CHAPITRE X.

Assassinat d'un Espagnol par un de ses compatriotes; avis concernant le châtiment infligé à Anvers à des soldats allemands. Indulgences accordées par le Pape. 212

CHAPITRE XI.

Teneur du mandement envoyé par le roi de France à tous ses sujets afin d'appeler ses vassaux et hommes d'armes à courir sus aux hérétiques. 214

CHAPITRE XII.

Certains malfaiteurs subissent la question; six malandrins sont brûlés vifs hors la porte de la Mude au lieu ordinaire de ces exécutions; détails concernant ces suppliciés. 214

CHAPITRE XIII.

Étranges nouvelles de l'arrestation du Prince du sang en Espagne; origine de ce bruit. Fuite des prêtres du quartier Ouest. Trois malfaiteurs exécutés à l'endroit prédit. Arrestation à Bruxelles de vingt-sept hommes contre lesquels une instruction est ouverte. Méfaits de Vincent Salomon. 219

CHAPITRE XIV.

Les Espagnols et les Gantois jugés d'après leurs actes. Digression sur les images et reproductions des saints. Ce que l'on rapportait des violences commises par les huguenots français. Noms de gentilshommes des Pays-Bas qui s'étaient portés au secours du Roi; nombre des chevaux qu'ils amenaient avec eux. Insignes que nos amis arboraient sur leurs drapeaux et bannières. . . 223

CHAPITRE XV.

Excès commis par les soldats espagnols au pays de Rode et ailleurs. Les Espagnols font arbitrairement subir l'estrapade à trois Gantois pour une peccadille. Les huguenots violent nos frontières. Arrestations nouvelles faites à Gand et dans le reste des Pays-Bas, le soir de mardi gras. 227

CHAPITRE XVI.

Trois dépêches différentes de Sa Majesté sont, le jour des Cendres 1567, affichées aux portes des églises de Gand; elles somment cent Gantois, parmi lesquels des bourgeois des plus notables, de comparoir devant le duc d'Albe, à jour fixe, sous peine de bannissement perpétuel et de confiscation de tous biens. Aucun des prévenus ne se présente 232

CHAPITRE XVII.

Fâcheuses prévisions qui s'attachaient au dernier départ que le comte d'Egmont fit de Gand. Trois arrestations faites à Gand. Gérard Van Bylande amené prisonnier à Gand; historique des faits à charge de ce dernier. 238

CHAPITRE XVIII.

Sept exécutions capitales ont lieu à Ypres. Réflexions à propos du rappel des troupes de la garnison de Gand; état des finances échevinales. Arrivée et déchargement des engins et canons apportés de Bréda, et faisant partie des biens du prince d'Orange confisqués par ordre du Roi 243

CHAPITRE XIX.

De certaines personnes citées à comparoir devant les échevins de Gand Dix-huit prisonniers livrés au prévôt de Bruxelles. Nouvelles informations ouvertes à Bruxelles, notamment contre Liévin Brakelman. Le capitaine Boessens amène à Gand dix prisonniers. Les Français penchent fort vers Condé. Les Gantois sommés de restaurer les églises saccagées 247

CHAPITRE XX.

Les négociations de paix échouent en France. Arrestation de Jean Van der Riviere, d'Adam Hayman et d'un maçon. Liévin De Smet, qui jusque là avait été prisonnier en sa demeure, est écroué en la prison de la ville. Ordonnance concernant les gouges espagnoles. Affaires de France. 250

CHAPITRE XXI.

Bruits qui circulent touchant de prochaines exécutions capitales. Fuite des deux fils Maeyaert. Fête de Notre-Dame, en mars. Arrestation de Barthélemy van den Putte. Avis concernant de grandes exécutions fixées au 30 mars 1567 255

CHAPITRE XXII.

Les Espagnols se mettent sous les armes. Exécution à Gand, par la hart, de sept calvinistes : Maître Guillaume Rutsemeelis, Pierre Andries, Jean Rooze, Liévin De Smet, maître Gilles Coorne, maître Jacques Schoenlap et le Tueur de loups 257

CHAPITRE XXIII.

Exécution faite le même jour, à Gand, par le bûcher, de quatre jeunes anabaptistes. Les corps des pendus enlevés du gibet. Quelques-uns d'entre eux seulement sont inhumés en terre bénie. Nouvelles arrestations 263

LIVRE HUIT.

CHAPITRE I.

De quelques fausses nouvelles répandues par les Espagnols. Exécution faite à Bruxelles. Arrestations faites à Anvers et à Gand; deux exécutions faites par le gibet dans cette dernière ville. Prêtre brûlé vif 271

CHAPITRE II.

Ce que l'on disait en France du prince de Condé; les gueux font courir des nouvelles favorables à leur parti. Prison forcée et prisonniers délivrés à Renaix. Comparution de certains gueux devant les commissaires de l'évêque de Tournai réunis à Gand 279

CHAPITRE III.

En vertu de quels articles certains gueux perdirent corps et biens. Noms des Gantois emprisonnés à Bruxelles. Intervention de certains ecclésiastiques en faveur de ces captifs; efforts qu'ils font pour dissimuler les noms de certains coupables. Tortures infligées à Backerseele. Huit hommes mis à la torture à Gand 283

CHAPITRE IV.

Décollation de trois patients condamnés du chef de gueuserie; ils meurent d'une façon édifiante. Un homme meurt de peur pour avoir vu les corps de ces suppliciés. Sept condamnés deynzois sont ramenés à Deynze pour subir la peine capitale. Mandat de comparoir lancé contre trois Gantois . . . 287

CHAPITRE V.

Nouvelles diverses. Six articles ou points qui ont entraîné la peine capitale pour certains gueux, et comment on peut établir en vingt points que beaucoup d'entre eux méritent compassion et merci . 290

CHAPITRE VI.

De la libéralité des fidèles de Gand. Jésuite prédicateur éminent. Réquisitions nouvelles en faveur de la garnison de Gand. Libération de neuf prisonniers à Gand et pendaison de onze condamnés à Lille. Le roi d'Espagne envoie de l'argent aux Pays-Bas. Honneurs et hommages rendus à Dieu et au Saint-Sacrement les jours des jeudi et vendredi saints. Horrible attentat commis en West-Flandre. 294

CHAPITRE VII.

Le peuple se porte avec empressement aux églises pour recevoir les saints sacrements à l'occasion de la fête de Pâques. Trois prisonniers sont amenés à Gand. Une enseigne de soldats espagnols quitte Gand. Édit proclamé à la bretèque de l'hôtel de ville. Exécution capitale à Tournai. Les gueux s'excitent les uns les autres. Sept gueux exécutés à Bruxelles par le glaive 299

CHAPITRE VIII.

Inventions mensongères des soldats espagnols. Arrestation du maître d'hôtel et du secrétaire du prince d'Orange. Les quatre ordres ecclésiastiques de Gand présentent à la Cour une supplique pour adoucir la situation d'anciens prisonniers. La collace délibère touchant les dettes de la ville; résolutions qui sont arrêtées 303

CHAPITRE IX.

Prise d'armes et manœuvres de combat des arquebusiers espagnols à Gand, pour célébrer une défaite des hérétiques; divers propos qui coururent à cette occasion. Crainte que l'on éprouvait de voir les huguenots attaquer Saint-Omer et Liége. Un gentilhomme accusé de trahison et conduit à Bruxelles. 310

CHAPITRE X.

Mesures de précaution prises dans certaines paroisses du plat pays. Respect des Espagnols pour le Saint-Sacrement. Les gens de Saint-Pierre dépouillés par eux derechef de leur mobilier. Rixe entre Espagnols. Leur grossièreté. Mort et funérailles d'Adrien De Bleeckere et de la femme Van der Leyen. 314

CHAPITRE XI.

Mauvaises nouvelles; funestes desseins du prince d'Orange. Humbles supplications en faveur de François Hueriblock. Liévin Brakelman intimé. Mesures prises à Anvers contre ceux qui répandaient de fausses nouvelles. Procédés malhonnêtes des Espagnols à l'égard des bouchers de Gand. Un capitaine espagnol blesse méchamment un Gantois 319

CHAPITRE XII.

Levée de troupes à Gand et ailleurs. Une femme prêche à Ypres. Mauvais traitements infligés à des prêtres en West-Flandre. Incendie de l'église de Sulsique. Légère émotion à Gand pour cause de bris d'images. Les gueux se rassemblent nuitamment en la grand'place de Tournai pour y prêcher et chanter psaumes. Ils sont de ce chef décapités et jetés à la rivière 323

CHAPITRE XIII.

Thierry Jooris arrêté; accusation portée contre lui. Diverses nouvelles. Une femme et une petite fille assassinées à Gand par un Espagnol, avec la complicité de sa concubine. Attitude de l'assassin en prison. Exécution de Jacques de Vroe et de Quickelberghe 326

CHAPITRE XIV.

Rigoureuse exécution d'un assassin espagnol et de sa complice; leur endurcissement et leur audace. Obstination de ce scélérat jusqu'au dernier soupir. 329

CHAPITRE XV.

Ce que l'on racontait du prédit supplicié; méfaits commis par lui dès sa jeunesse. Façon dont son crime avait été exécuté et conçu. Détails concernant la fille complice de ce scélérat 333

CHAPITRE XVI.

Arrestation du Bailli de Meirelbeke à Alost. Huit Audenardais sont amenés captifs à Gand; accusations portées contre eux. Nouvelles volantes. Maître Silvestre Moenens à Gand. Propos scandaleux des Espagnols, et autres choses. 337

CHAPITRE XVII.

Le duc d'Albe réclame de l'argent. Collace réunie à ce propos. Mesures proposées pour alléger les charges de la ville; résolution adoptée sur ce point 341

CHAPITRE XVIII.

Le duc d'Albe expédie en Frise plusieurs enseignes de troupes; elles attaquent les ennemis et sont battues. Le comte d'Arenberg demeure parmi les morts. 343

CHAPITRE XIX.

Le duc d'Albe garnit étroitement nos frontières, savoir en trois quartiers, contre les Allemands, Anglais et Français. Le sire de Rues lève des troupes. Ambassade anglaise reçue à Gand. Le fils de maître Guillaume Rutsemeelis est brûlé vif à Bruxelles. Folie d'une veuve à Gand 347

CHAPITRE XX.

Exécution à Gand de deux gueux, l'un, anabaptiste, par le bûcher, l'autre, iconoclaste, par le glaive. Chacun de ces hérétiques exécuté isolément; façon inintelligente dont l'anabaptiste s'était fait prendre. 349

CHAPITRE XXI.

Placard édicté à Gand touchant les étrangers, sectaires et vagabonds. Enquête ouverte sur les fils de Liévin De Vlieghere. Ce qui advint d'un gentilhomme du nom de Villers, dont il a été question déjà ci-dessus au chapitre XVI. Exécution de plusieurs gentilshommes à Bruxelles. Prisonnier amené à Gand 352

CHAPITRE XXII.

Envoi momentané des soldats espagnols. Les deux comtes prisonniers en la citadelle sont conduits à Termonde et menés le lendemain à Bruxelles. Propos divers qui circulent dans la foule. On espère encore qu'ils auront la vie sauve et seront reçus à merci 356

CHAPITRE XXIII.

Les nobles et puissants comtes d'Egmont et de Hornes sont dépouillés de leurs colliers de la Toison d'Or. Il sont condamnés à mort et décapités à Bruxelles à la grande douleur du populaire. Tous leurs biens sont en outre confisqués 360

CHAPITRE XXIV.

Nouvelle exécution de personnes de marque à Bruxelles; prisonniers amenés en la dite ville. Arrestations et exécutions au quartier Saint-Pierre à Gand. Nouvelles escarmouches, exécutions et autres faits qu'explique suffisamment le malheur de ces temps troublés 364

CHAPITRE XXV.

Attentat commis par les gueux des bois. Diverses nouvelles. Retour à Gand du Maestro del Campo, du capitaine Salinas et du président de Flandre. Conduite barbare des Espagnols à Anvers. Les Espagnols célèbrent à Gand la fête de l'Eucharistie par des salves de mousqueterie. Les lansquenets allemands font prisonniers à Valenciennes six de leurs officiers 369

CHAPITRE XXVI.

Crimes abominables accumulés à Gand par les Espagnols. On construit à Malines des bateaux plats. Promesses que le duc avait faites aux Espagnols. Avis du prochain départ des Espagnols, de la garnison de Gand. Diverses nouvelles. Dettes qui résultaient pour la ville de l'entretien des troupes. 374

CHAPITRE XXVII.

Exécrable forfait commis par un scélérat espagnol à Gand. Défense faite aux femmes et filles de Gand d'accompagner les Espagnols; motifs de cette interdiction. Mollesse des Espagnols montant la garde. Ceux de la ville qui se plaignaient d'être créanciers des Espagnols sont invités à venir toucher le montant de leurs créances; nouvelles diverses. Attentat commis par les gueux des bois 379

CHAPITRE XXVIII.

La garnison espagnole quitte Gand. Beaucoup de femmes, en dépit de l'ordonnance, prennent place dans les chariots et bateaux des Espagnols. Le Maestro del Campo les houspille à coups de bâton. Les soldats qui demeurent commis à la garde du château Neuf requièrent par charretées les meubles des bourgeois. Façon dont les Espagnols prennent congé. Ils reçoivent la bénédiction des Dominicains. 383

LIVRE NEUF.

CHAPITRE I.

Joie que les Gantois manifestent du départ des Espagnols. Un homme fait tomber la couronne préparée en l'honneur du Saint-Sacrement, qui, néanmoins, est porté processionnellement en grande révérence par une foule recueillie. Nouvelles peu sûres venues de Frise. Création à Gand d'une garde de nuit. Les Allemands passent par Malines. Autres nouvelles. 389

CHAPITRE II.

Exécutions en West-Flandre. Arrestation ou fuite de cinq geôliers. Prisonniers transférés de Bruxelles à Vilvorde. Appréhensions des Anversois. Réforme des ordres religieux. Effectifs des gueux. Cruautés des Espagnols. Arrivée à Gand de cinq bateaux de ribaudes espagnoles. Affreuse tempête, orage et grêle sans précédent. Capture de malfaiteurs 394

CHAPITRE III.

Écrit qui m'est transmis de la Cour et où se trouvent exposés les mésus blâmables, délits et infidélités du prince d'Orange, de Brederode, leur conjuration et complot avec nombre d'autres nobles contre l'autorité de notre souverain seigneur le Roi 401

CHAPITRE IV.

Autre écrit touchant le sire de Brederode, relatant en détail ses délits et dénommant les charges qui s'élevaient contre le sire d'Hoogstraten, les comtes de Berghes, de Culembourg et de Nassau . 406

CHAPITRE V.

Jean Van den Poele, receveur du fisc, vend à l'encan le mobilier de certains gueux. Mort du grand-bailli de Zélande. Ordonnance et édit des échevins pour recommander une étroite surveillance des étrangers et sectaires; commission est confiée à cet effet à des commissaires qui feront bonne garde. 410

CHAPITRE VI.

Exécution à Gand. Des prisonniers espagnols manquent de s'évader. Les gueux prennent le château de Haussy et brûlent certaines églises. Les garnisons espagnoles font subir des vexations aux catholiques les plus avérés, tandis que ceux d'Anvers font l'éloge des lansquenets allemands. Triste situation des Tournaisiens. Exécution de deux officiers par le glaive en la ville de Gand . . 416

CHAPITRE VII.

Brutalité et audace des gueux des bois en West-Flandre. Des navires venus de Tournai amènent à Gand des femmes et des enfants. Prise de la petite ville de s' Heerenberg par le duc d'Albe. Un convoi de blessés entre à Anvers. 421

CHAPITRE VIII.

Exécution à Hulst. Six gentilshommes flamands sont cités devant la cour. Ouragan accompagné de foudre et de grêle. Grand carnage de gueux à Saint-Valéry et alentour de cette petite ville. Belle victoire de nos troupes en Frise. Faits et gestes des gueux au bois de Coecamer. Rigoureuses exécutions aux environs de Gand. 424

CHAPITRE IX.

Ordonnance du Roi, notre redouté seigneur, publiée et imprimée à Gand, touchant les personnes qui garderaient devers elles certains biens appartenant à aucuns nobles ou bourgeois tenus en prison, suppliciés ou bannis, desquels dépôts on eût à donner avis, sous certaines peines, à ceux des finances et au receveur général. 431

CHAPITRE X.

Autre ordonnance du Roi, défendant toute communication avec les rebelles, révoltés ou bannis, toute correspondance par lettres, messages, avis, informations ou monitions sous peine d'être tenu pour leur complice, &a 434

CHAPITRE XI.

Disette en France. Préparatifs du prince de Condé. L'hérésie infeste La Rochelle. Maître Gilles De Voocht est enfermé, lui second, au château Neuf. Homicide commis par les Espagnols. Vente à l'encan des biens de certains gueux. Défaite importante infligée aux rebelles à Groningue en Frise. Les nôtres avaient subi auparavant une légère perte 437

CHAPITRE XII.

Maître Jean Onghena est amené à Gand. Récit plus détaillé de l'homicide commis par les Espagnols et cité dans le précédent chapitre. Demande adressée par Salinas à la ville; les gens sages y voient un fâcheux pronostic. Excès des garnisons wallonnes. Attentats des gueux des bois 443

CHAPITRE XIII.

Exécution de maître Jean Onghena par la hart. Herst assiégé. La noblesse de Frise et des alentours subit les conséquences de son hérésie. Les maisons des gueux sont mises en location à Gand. Procession générale. Ordonnance touchant les veilleurs de nuit. 446

CHAPITRE XIV.

Trois prisonniers sont emmenés de Gand à Deynze pour y être suppliciés. Torture subie par trois malfaiteurs. Nouvelle arrestation de trois ou quatre iconoclastes. Des gueux refusent d'acquitter une légère amende et paient de la vie cette rebellion. On repêche à Gand le corps d'un homme assassiné. Le Saint-Sacrement rétabli dans son tabernacle en l'église Saint-Jacques. Attentats des Espagnols. Exécutions à Gand. 450

CHAPITRE XV.

Prise du château de Huls par les Espagnols. Rigoureuse exécution dans le Quartier Ouest. Gueux lié à un arbre et fusillé. Monsieur De la Mote s'empare subtilement de beaucoup de malfaiteurs et d'hérétiques. Exécution à Bois-le-Duc; les Allemands massacrent et blessent vilainement les habitants; grand nombre de maisons abandonnées en cette ville. Mort du fils du Roi. Grandes exécutions en Espagne. Désolation d'Anvers et Vilvorde 453

CHAPITRE XVI.

Nouvelles diverses. Exécution d'un anabaptiste à Gand. Le prince d'Orange marche sur Maestricht; le duc d'Albe se met en mesure de le combattre. Les Espagnols reçoivent du renfort par mer. Les gueux racontent tout à leur avantage. Des charrons partent pour l'armée. Nouveaux renforts emmenés par mer au duc d'Albe. Sermon interrompu. Des troupes wallonnes passent à Gand. Le bétail volé est cédé à vil prix 459

CHAPITRE XVII.

Quinze maisons de gueux mises en location. Des troupes wallonnes traversent Gand en bateau ou en colonnes; ils font cruellement souffrir ceux de Saint-Bavon et les habitants des campagnes; ils insultent la garnison du château Neuf. ils payent cher, près de Dunkerque, leurs provocations et leurs larcins. 463

CHAPITRE XVIII.

Vantardises touchant les Allemands arrivés au secours du prince d'Orange. Allocution de Messire le Président du Conseil de Flandre aux échevins et aux notables. Le premier évêque de Gand installé en son évêché. 468

CHAPITRE XIX.

Exécutions capitales à Gand. Le sire de Vendeville amené prisonnier à Gand ainsi que sept faux-monnayeurs. Nos troupes détruisent les maisons et forteresses où leurs ennemis avaient établi leurs quartiers. Ceux de Liége refusent de recevoir garnison. 471

CHAPITRE XX.

Divers gentilshommes gueux sont sommés, par une ordonnance publiée à Gand, d'avoir à se présenter devant le magistrat. Une grosse enseigne de Wallons traverse Gand. Propos touchant Valenciennes, Tournai, Anvers et Gand. Le nouvel évêque de Gand lait son entrée; honneurs et cérémonies qui accompagnent son installation. 474

CHAPITRE XXI.

Attentat des gueux à La Gorgue, localité au-dessus de Lille. Efforts tentés par certains commissaires pour faire gracier certains prisonniers tournaisiens; lâcheux résultat de cette tentative. Femmes assignées devant le duc d'Albe. Le nouvel évêque prêche pour la première fois à Gand. Escarmouche entre nos troupes et les rebelles 480

CHAPITRE XXII.

On s'assure à Bruges d'un prédicant hérétique. Départ du frère Jean Vander Haeghen, dominicain gantois. Le duc d'Albe tire de Gand le froment nécessaire à ses subsistances. Certains Zélandais mis à la torture. Les calvinistes s'emparent par surprise de certains des nôtres. Les Espagnols et les Wallons de la garnison d'Anvers en viennent aux mains 483

CHAPITRE XXIII.

On célèbre à Gand les funérailles du prince royal d'Espagne. L'ennemi s'empare du prince d'Antoing et d'autres gentilshommes. Le duc d'Albe invite ceux de Gand à organiser une procession générale. Arrestation de Josse De Baut, officier; motifs supposés de cette arrestation. Un faux-monnayeur est bouilli à Gand, et son fils décapité 486

CHAPITRE XXIV.

Exécutions à Vilvorde, à l'armée et en la ville d'Anvers. Ceux de Bruges et du Franc sont forcés de notifier leur dessein touchant leur intervention dans les frais d'entretien de la garnison espagnole de Gand. Arrestation de maître Arthur Boessens. Certains nobles sont cités devant la cour. Crucifix rompu. Navires transportant des troupes espagnoles. Exécutions à Gand. La peste règne en cette ville, etc. 489

CHAPITRE XXV.

Arrestation en West-Flandre de douze capitaines; leurs méfaits et les crimes qu'ils préméditaient. Lieu présumé où se tenaient les forces des gueux. Décès de la reine d'Espagne. Nouvelles de l'armée calviniste. Liége serré de près; comment les Liégeois traitent la garnison. Préparatifs ordonnés par le duc d'Albe au pays de Breda 494

CHAPITRE XXVI.

L'évêque de Gand prêche à Saint-Jacques touchant les jours de chômage obligatoire, afin de rassurer ceux qui s'étaient inquiétés du nombre de ces fêtes et dissiper tout malentendu. Médecins qui se présument en état de guérir la peste. Les troupes du prince d'Orange passent la Meuse près de Stockhem. Les gueux triomphent des alliances du chef des rebelles. 498

LIVRE DIX.

CHAPITRE I.

L'invasion audacieuse du prince d'Orange jette la terreur dans ce pays; en quels termes le duc d'Albe annonce cet événement à ceux de Gand. Comment les ennemis avaient effectué le passage de la Meuse. Les nôtres les attaquent; ils ripostent et s'emparent d'un convoi de vivres près de Tongres 505

CHAPITRE II.

Deux enseignes wallonnes passent par Gand. Ceux de Louvain redoutent l'ennemi et prennent la fuite. Maraudeurs espagnols mal reçus aux environs de Gand. Mesures prises par les Gantois pour diminuer les dettes de la commune. Les catholiques redoutent de voir grossir l'armée des rebelles. Des troupes et de l'argent sont envoyés, par la voie de mer, d'Espagne au duc d'Albe. Situation respective des deux armées et considérations à ce sujet 511

CHAPITRE III.

Les nôtres l'emportent sur l'ennemi; récits divers que l'on fit de cette victoire. Les gueux l'attribuent au prince d'Orange, mensonge qu'ils rendaient moins acceptable en prétendant que notre armée était dispersée par les rebelles. Secours envoyés de France au Prince. Audacieux exploit d'un voiturier gantois au préjudice de l'ennemi 416

CHAPITRE IV.

Onze maisons confisquées sont mises en location à Gand. Un Meninois pendu à Gand. Rigoureuses exécutions à Ypres. Des femmes de soldats viennent à Gand de l'armée. Détails concernant une grande victoire remportée par nos troupes; nouvelles concernant les renforts qu'elles recevaient; vantardises de l'ennemi. Le Duc fait grand cas de ses cavaliers et les loue fort, ainsi que la fidélité des Flamands et des Gantois 520

CHAPITRE V.

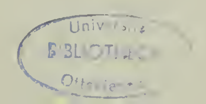
Ces bonnes nouvelles reçoivent un grave démenti et sont fortement infirmées. Accoutrement des ennemis. Ceux-ci viennent à Wavre; le bourgmestre de cette localité pendu par ordre du duc d'Albe. Le doyen de Renaix recouvre sa domination; il arrête un hérétique endurci. Thierry Jooris subit la question et est relâché. Nouvelles concernant les deux armées. Négociations entre l'évêque et le magistrat de Gand 525

CHAPITRE VI.

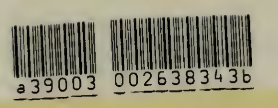
[Il n'y a pas de sommaire à ce chapitre inachevé] 529

Table chronologique 531
Sources principales de l'illustration de l'ouvrage 571

Fin de la table des matières du second volume.




MAISON
D'EDITIONS
D'ART
GAND


a39003 002638343b

